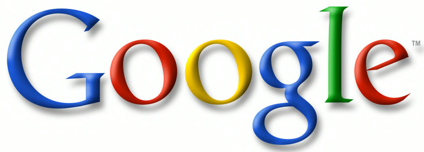
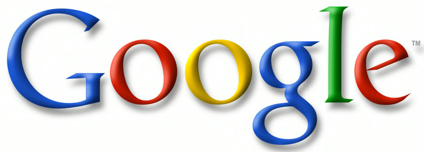





LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN



ANNUAIRE

DE

L'ÉCONOMIE POLITIQUE

ET DE

LA STATISTIQUE



SAINT-DENIS — TYPOGRAPHIE DE A. MOULIN.



ANNUAIRE

DE

L'ÉCONOMIE POLITIQUE

ET DE

LA STATISTIQUE



POUR

1863

PAR MM. M^{ce} BLOCK ET GUILLAUMIN

1re Partie. — FRANCE, DOCUMENTS OFFICIELS.
2e Partie. — VILLE DE PARIS. — **3e Partie.**— PAYS ÉTRANGERS —
4e Partie. — VARIÉTÉS.

VINGTIÈME ANNÉE

PARIS

GUILLAUMIN ET CIE, LIBRAIRES

Éditeurs du *Journal des Économistes*, de la *Collection des principaux Économistes*,
du *Dictionnaire de l'Économie politique*,
du *Dictionnaire universel du Commerce et de la Navigation*, etc.

14, RUE RICHELIEU

1863

PRÉFACE

DE LA VINGTIÈME ÉDITION.

C'est la vingtième année de l'*Annuaire* que nous présentons aujourd'hui au lecteur. Le public le connaît maintenant de longue date, et nous croyons pouvoir dire qu'il en apprécie l'utilité.

Nous n'avons donc pas à revenir sur ce qui a été dit dans les années antérieures; nous aimons mieux exprimer ici notre reconnaissance aux statisticiens officiels et privés et aux économistes qui nous secondent par la communication des documents et ouvrages qu'ils publient. Nous continuerons de compter sur leur bienveillance, dont nous faisons d'ailleurs profiter le lecteur.

Parmi les documents qui nous ont été adressés et dans lesquels nous avons puisé, nous mentionnerons les suivants :

GRANDE-BRETAGNE. *Résumé des principaux faits statistiques du Royaume-Uni*, 9e vol., 1862.

BELGIQUE. *Documents statistiques*, t. VI (Mouvement de la population, milice, élections, finances communales, voies de communication, etc., 1862; agriculture, recensement de 1856-1862, tableau du commerce, 1862.).

PRUSSE. *Prussische Statistik*. Cahiers II et III (Industrie et commerce.).

BAVIÈRE. *Die Bevölkerung und die Gewerbe*, etc. (Population et industrie, de 1847 et de 1861.).

SAXE. *Zeitschrift des statistischen Bureau's*, 8e année, 1862.

HAMBOURG. *Schiffahrt* (Navigation 1° : sur l'Elbe, 2° maritime, 1862.).

SUISSE. *Recensement fédéral* du 10 décembre 1862, Berne, 1862.

Mittheïlungen über des Brandversicherungs-Wesen, 1862.

ITALIE. *Annuario del ministero delle finanze*, anno 1, 1862.

Strade ferrate dello stato, 1863 (relatif aux années 1860, 1861, 1862.).

Del commercia italiano, etc., 1862.

ESPAGNE. *Coleccion legislativa de estadistica*, 1862.

Memoria anual de la caja de Ahorros, Madrid, 1863.

GRÈCE. *Population de la Grèce en* 1861 (en grec).

Mouvement de la population en 1860.

Outre ces documents, des budgets et autres publications annuelles, des travaux manuscrits nous ont été adressés par plusieurs de nos savants amis, parmi lesquels M. G. Finali, à Turin, et MM. le comte de Ripalda et Emilio de Santos, à Madrid, surtout se sont mis à notre disposition avec une bienveillance dont nous leur sommes particulièrement reconnaissants.

ANNUAIRE

DE

L'ÉCONOMIE POLITIQUE

POUR 1863.

PREMIÈRE PARTIE.

FRANCE.

SUPERFICIE DE LA FRANCE.

54,239,679 hectares ou 542,397 kilom. carrés.

DÉNOMBREMENT DE 1861.

Population totale 37,382,225 habitants (1).

Population agglomérée des 24 principales villes de France.

Paris............	1,696,141	Brest............	67,833
Lyon............	318,803	Amiens..........	58,780
Marseille.........	260,910	Nîmes...........	57,129
Bordeaux........	162,750	Metz.............	56,888
Lille.............	131,827	Reims...........	55,808
Nantes...........	113,625	Montpellier.......	51,865
Toulouse.........	113,229	Angers..........	51,797
Rouen...........	102,649	Limoges.........	51,053
Saint-Étienne.....	92,250	Orléans..........	50,798
Toulon...........	84,987	Nancy...........	49,305
Strasbourg.......	82,014	Roubaix.........	49,274
Havre...........	74,336	Besançon........	46,786

(1) Voir les détails dans l'*Annuaire* de 1862, pages 582 et suivantes.

ANNUAIRE

DE

L'ÉCONOMIE POLITIQUE

ET DE

LA STATISTIQUE

ment est le plus considérable qu'on ait constaté dans notre pays depuis plus de 10 ans.

Pendant les cinq premières années de la décade, l'excédant moyen annuel n'avait été que de 72,559; il s'est élevé, dans les deux suivantes, à 101,017. Avant 1850, il était en moyenne de 150,000 âmes environ.

Nous avons suffisamment indiqué dans les précédents annuaires les causes diverses, successives ou combinées, qui ont arrêté le mouvement progressif de la population française de 1851 à 1856. Nous rappellerons seulement qu'en 1854 et en 1855, la guerre et le choléra ont amené, pour la première fois depuis le commencement du siècle, un exédant de décès qui s'est élevé, pour la première de ces années, à 69,318 et pour la seconde à 35,606, c'est-à-dire à une perte de population de 0,19 et de 0,10 p. °/₀.

La période suivante a été plus favorable; toutefois, par suite d'une nouvelle mortalité extraordinaire due à de nombreuses épidémies, 1859 n'a présenté qu'un excédant de 38,563 naissances, c'est-à-dire de 0,11 pour °/₀, bien qu'il ait été enregistré, cette année, 1;017,896 naissances, nombre tout à fait inusité et qui dépasse de près de 50,000 la moyenne annuelle de la fécondité du pays.

On sait l'influence des agglomérations urbaines sur les actes de la vie civile. Depuis quelques années, l'administration a cru devoir en tenir compte pour la préparation des documents qu'elle publie sur le mouvement annuel de la population. Suivant, sur ce point, les divisions adoptées par les documents officiels, nous allons résumer rapidement les données du mouvement de la population en 1860 en ce qui concerne :

1° Le département de la Seine, qui représente le maximum de densité de la population;

2° La population urbaine, comprenant la population totale de toutes les communes qui ont plus de 2,000 habitants *agglomérés;*

3° La population rurale qui renferme celle de toutes les communes où la population agglomérée n'atteint pas 2,000 âmes.

Cela posé, voici comment s'est réparti, entre ces trois grandes divisions, l'excédant de naissances en 1860.

	Population en 1859 (1).	Excédant des naissances sur les décès en 1860.	Accroissement par 100 habit.
Département de la Seine.	1,758,523	11,020	0.63
Population urbaine.......	8,203,224	32,521	0.40
Population rurale........	26,369,895	131,699	0.50
	36,321,642	175,240	0.48

Ainsi se trouve atteint, s'il n'est même dépassé, le progrès normal de notre population avant 1853.

Ce progrès est plus rapide dans les campagnes que dans les villes; mais, depuis 1855, le département de la Seine présente le phénomène d'un accroissement supérieur à celui des populations rurales. C'est ce qui résulte des rapports comparatifs ci-après, établis sur les bases du tableau précédent pour les neuf dernières années.

	Département de la Seine.	Population urbaine.	Population rurale.	France.	Excéd. proport. de l'accroissement du département de la Seine.
1853	0.15	0.29	0.43	0.39	—0.24
1854	—0.28	—0.55	—0.07	—0.19	—0.09
1855	0.02	—0.40	—0.01	—0.10	0,12
1856	0.72	0.13	0.35	0.32	0.40
1857	0.50	0.16	0.23	0.23	0.27
1858	0.57	0.16	0.27	0.26	0.31
1859	0.51	0.08	0.09	0.11	0.40
1860	0.63	0.40	0.50	0.48	0.15

Ces rapports sont un témoignage de l'amélioration extraordinaire apportée, depuis quelques années, dans les conditions hygiéniques de la capitale et du département. Mais ils pourraient encore s'expliquer par les immigrations considérables dont Paris est le théâtre depuis quelques années, et qui portent presque exclusivement sur des adultes, c'est-à-dire sur les âges qui donnent le moins de décès.

II. — Naissances.

1. *Nombres absolus*. — Depuis 1851, le chiffre absolu des naissances, distraction faite des morts-nés a varié comme il suit :

(1) Calculée d'après les excédants des naissances, le dénombrement de 1856 étant pris pour point de départ.

En 1851...........	971,271	En 1856......	952,116
1852...........	964,959	1857......	940,709
1853...........	936,967	1858......	969,343
1854...........	923,461	1859......	1,017,896
1855...........	902,336	1860......	956,875

Ainsi les naissances, après avoir diminué régulièrement de 1851 à 1855, ont repris en 1856 un mouvement ascendant qui a atteint en 1859 son maximum d'intensité. Cette même année, et pour la première fois depuis le commencement du siècle, les naissances ont dépassé un million. Sans cette fécondité extraordinaire et vraiment providentielle, on eut constaté un excédant de décès au moins aussi considérable qu'en 1854.

L'année 1860 nous a ramenés à des conditions plus régulières.

2. *Vie moyenne.* — En divisant la population par les naissances, on obtient, pour 1860, les résultats suivants, d'après le degré d'agglomération de la population.

	Population en 1860 (1).	Naissances	Hab. p. 1 nais.
Pour le départem. de la Seine.	1.856,091	58,042	32
— la population urbaine...	8,461,532	244,225	34.6
— la population rurale....	26,204,781	654,608	40
	36,522,404	956,875	38.2

Si l'on multiplie ces rapports par les naissances correspondantes, on reproduit les populations dans lesquelles elles ont eu lieu. Or, une population considérée comme à peu près stationnaire étant égale aux naissances annuelles multipliées par la durée de la vie moyenne, les expressions 32, 34,6, 40 et 19,2 représentent, avec un certain degré d'approximation, la durée de la vie moyenne en 1860, pour la population entière, et ses grandes subdivisions. Elles montrent d'ailleurs que cette durée est plus

(1) Établie sur la moyenne de la population calculée de 1859, et de la population des 86 anciens départements, telle qu'elle résulte du recensement de 1861; savoir. Seine, 1,953,660; population urbaine, 8,719,839; population rurale, 26,039,661; total 36,713,166.

longue dans les campagnes que dans les villes, et dans celles-ci que dans le département de la Seine.

Comparés à ceux de l'année précédente, les rapports qui nous occupent indiquent une amélioration marquée, qui porte principalement sur le département de la Seine et sur la population des villes.

Pour la France entière, la durée de la vie moyenne, déterminée par la même méthode (1), a éprouvé depuis 1817 les variations suivantes :

1817 — 1824.....	31.8	1847 — 1854...	37.4
1817 — 1854.....	34.4	1854 — 1860...	37.8

Ainsi, malgré les mortalités extraordinaires de ces sep· dernières années, la vie moyenne s'est encore ·accrue, quoique dans une proportion très-faible.

3. *Rapport sexuel.* — Les naissances de 1860 (enfants nés vivants) comprennent 489,646 garçons et 467,229 filles; c'est 104,80 naissances masculines pour 100 naissances féminines. Le sexe masculin conserve sa prédominance; mais elle tend à diminuer progressivement, si l'on en juge par les résultats antérieurs :

1817—1828......	1.0648	1850—1855......	1.0538
1826—1845......	1.0610	1855—1860......	1.0543
1845—1850......	1.0529	1860........	1.0480

Cette diminution est attribuée généralement aux progrès incessants des agglomérations urbaines, et il est certain que la supériorité numérique des garçons y est plus faible que dans les populations éparses. Toutefois d'autres causes paraissent concourir à déterminer ce phénomène, car il se manifeste même dans les populations rurales.

---

(1) Il est évident que cette méthode ne donne, comme nous l'avons dit, qu'une approximation, et qu'elle ne serait exacte que pour une population complétement stationnaire. Mais il est remarquable que les valeurs auxquelles elle conduit sont, à peu de chose près, les mêmes que celles qui se déduisent de *l'âge moyen* des décédés, que beaucoup de mathématiciens considèrent comme la véritable expression de la vie moyenne.

	Garçons.	Filles.	Garçons pour 100 filles	Rapport de 1853.
Départ. de la Seine.	29,525	28,517	103.53	104.95
Population urbaine..	124,351	119,874	103.74	104.85
Population rurale...	335,770	318,838	105.31	106.63
	489,046	467,229	104.80	106.08

Le rapport sexuel est, pour les enfants légitimes, de 104,93 et pour les enfants naturels, de 103,14. — En 1859, ces rapports étaient respectivement de 105,51 et de 102,97. — La prépondérance masculine n'a donc diminué que pour les naissances légitimes; elle n'en continue pas moins à être plus caractérisée dans ces naissances que dans les autres.

4. *Enfants naturels.* — Le nombre des enfants naturels a été, en 1860, de 69,297, correspondant à 887,578 enfants légitimes. C'est 1 enfant naturel pour 12,81 enfants légitimes. En 1859, cette proportion était de 1 pour 11,66; l'année 1860 présente donc, à cet égard, une amélioration notable.

Rapproché des naissances totales, le nombre des enfants naturels nés en 1860 est de 7,24 pour °/₀. Dans les dernières années, ce rapport, déterminé par périodes quinquennales, a varié ainsi qu'il suit :

1841—1845........	7.15	1850—1855........	7.28
1845—1850........	7.05	1855—1860........	7.52

L'accroissement des enfants naturels fait donc peu de progrès dans notre pays. — Les agglomérations favorisant les unions illicites, le nombre des enfants naturels doit naturellement être plus considérable dans le département de la Seine et dans les villes, que dans les populations rurales. C'est ce que confirment les résultats fournis par le mouvement de l'année 1860.

	Enfants naturels.	Total des naissances.	Enfants nat. par 100 nais.	Rapport. de 1859.
Départ. de la Seine.	15,092	58,042	26	27
Population urbaine..	27,744	244,225	11.36	12.25
Population rurale...	26,461	654,608	4.04	4.64
France entière....	69,297	956,875	7.24	7.90

Bien que la diminution des enfants naturels, de 1859 à 1860, ait porté particulièrement sur le département de la Seine et les communes urbaines, il n'en est pas moins constant qu'il naît dans ce département proportionnellement plus de six fois plus d'enfants naturels que dans les campagnes. C'est une situation défavorable, mais dont il ne faut pas toutefois exagérer la portée. Il importe de se rappeler, en effet, que les enfants naturels qui naissent à Paris, n'appartiennent pas tous à la capitale, beaucoup de filles-mères venant des provinces y faire leurs couches. Ce n'est pas tout : les localités voisines fournissent à ses établissements hospitaliers un certain nombre d'enfants trouvés; or, d'une part, ces enfants sont tous inscrits à l'état civil de Paris, et de l'autre, ils y sont inscrits comme *enfants naturels*, bien qu'il soit notoire qu'un certain nombre est né dans le mariage. Cette observation s'appliquant à tous les enfants reçus dans les hospices (autrement qu'à *bureau ouvert*), il en résulte que le nombre des naissances illégitimes est fictivement accru en France par les documents officiels.

Au point de vue de leur situation dans la société, les enfants naturels se divisent en deux classes bien distinctes. La première comprend ceux qui ont été *reconnus* par le père ou la mère ou par l'un et l'autre, soit dans l'acte de naissance au moment de leur présentation à l'officier de l'état civil, soit par un acte authentique dont mention a été faite sur les registres. La seconde se compose des enfants *non reconnus*, ou dont la reconnaissance ne résulte que de la simple déclaration du nom du père ou de la mère par les témoins de l'acte de naissance. Voici, pour 1860, le rapport des enfants reconnus ou non reconnus. Il s'applique aux enfants naturels *nés dans l'année*.

	Enfants reconnus.	Enfants non recon.	Reconnus p. 100 enfants naturels.	Rapports de 1859.
Départ. de la Seine.	4,022	11,070	26.66	26
Population urbaine..	6,373	21,371	22.97	23.59
Population rurale...	9,853	16,608	37.23	37.19
France entière....	20.248	49,049	32.50	29.56

On voit, d'après ces données, que plus des deux tiers des enfants naturels ne sont pas légalement reconnus. Ce fait douloureux se produit plus rarement dans les campagnes et à Paris, que dans les villes de la province. — Nous n'avons pas besoin de faire remarquer qu'un grand nombre d'enfants de cette catégcrie sont élevés par leurs parents, et par conséquent ne doivent pas être considérés comme abandonnés. Plusieurs, en effet, pourront être reconnus plus tard et même légitimés par un mariage subséquent.

Dans la même année, 2,604 enfants naturels ont été légitimés par le mariage dans le département de la Seine, 4,963 dans les villes et 6,863 dans les campagnes, soit 14,430 dans la France entière. Un grand nombre de ces enfants pouvant être nés dans les années antérieures, il ne paraît pas possible de les rapporter aux enfants naturels de l'année que l'on considère. — Toutefois, on peut dire que les mariages qui ont donné lieu à ces légitimations et que, pour cette raison, on pourrait appeler des mariages *réparateurs*, sont relativement deux fois plus nombreux dans le département de la Seine que dans l'ensemble des villes des départements, et quatre fois plus environ que dans les campagnes.

5. *Mort-nés*. — Sous la dénomination de mort-nés, on comprend, en France, non-seulement les enfants morts avant, pendant, ou à l'issue de l'accouchement, mais encore tous ceux qui sont présentés sans vie à l'officier de l'état civil, sans avoir été l'objet d'un acte de naissance. On inscrit aussi parmi les mort-nés (illégitimes) un petit nombre d'enfants trouvés morts sur la voie publique, et dont on n'a pu, par ce fait, connaître l'origine.

En comparant les mort-nés, ainsi définis, à l'ensemble des naissances dont ils font partie, on obtient pour la France entière, et pour 100 naissances, les rapports suivants.

1841—1845........	3.27	1856—1860........	4.30
1846—1850........	3.57	1860..........	4.42
1851—1855........	3.91		

Ainsi, soit que, sous l'influence des instructions plus pré-

cises de l'administration supérieure, les relevés des décès de cette catégorie se fassent plus exactement que par le passé ; soit que, mieux éclairés sur leurs devoirs, les parents déclarent à l'état civil un plus grand nombre d'enfants mort-nés que par le passé, surtout dans les campagnes où les omissions de cette nature étaient autrefois assez fréquentes, il est certain que les documents officiels constatent un accroissement continu des enfants présentés sans vie à l'état civil (1). L'année qui nous occupe, présente, à cet égard, les résultats les plus défavorables.

Le rapport des mort-nés aux naissances totales (mort-nés compris), est très-différent selon qu'ils sont ou non nés dans le mariage.

	Enfants légitimes.	Enfants naturels.
1857..................	4.05	7.47
1858..................	4.02	7.15
1859..................	4.11	7.85
1860..................	4.16	7.69

Il y a donc près de deux fois plus de chance pour l'enfant conçu dans le mariage de naître vivant que pour l'enfant né du concubinat. Ce résultat indique suffisamment ou les désordres, ou les privations, ou les tentatives d'avortement de la fille-mère.

Les mort-nés étant sensiblement plus nombreux dans les conceptions illégitimes, il est naturel qu'ils dominent dans les populations agglomérées, où ces conceptions sont plus fréquentes. C'est ce qui a lieu en effet. Ainsi on constate, dans le département de la Seine, 6,87 mort-nés par 100 naissances ; dans la population urbaine, 5,25 et dans la population rurale, 3,88 seulement.

En comparant ces résultats à ceux de 1859, on remarque que les mort-nés ont diminué dans les agglomérations, et se sont accrus dans les communes rurales.

---

(1) Quelques personnes veulent voir dans cet accroissement des mort-nés, une conséquence (et la plus triste de toutes, si elle était réelle) de la fermeture successive des *tours* d'enfants trouvés. Dans leur pensée, il serait dû à des infanticides non constatés. Nous ne savons ce que cette opinion a de fondé.

Ajoutons, pour compléter nos observations sur ce point, qu'ils sont surtout nombreux dans les naissances multiples. Ainsi le rapport des mort-nés aux conceptions qui est, comme on vient de le voir, de 4,42 pour 1860, s'élève, pour les accouchements doubles, à 15,04 et à 28,29, pour les accouchements triples.

Ces rapports sont peu différents de ceux de l'année 1859 pendant laquelle les mort-nés avaient été, pour ces deux catégories d'accouchement, de 14,31 et 35,02.

6. *Naissances multiples.* — Le nombre total des naissances, mort-nés compris, a été, en 1860, de 1,001,173. — Ces naissances proviennent de 990,966 accouchements, savoir : 980,891 accouchements simples, 9,943 accouchements ayant produit deux enfants, et 132 en ayant produit trois. — En résumé, la proportion des accouchements multiples est de 1,02, °/₀; elle était en 1859 de 1,06. Elle n'est que de 0,80 dans le département de la Seine.

Sur les 9,943 accouchements ayant vu naître des jumeaux, 3,367 ont donné le jour à deux garçons, 3,180 à deux filles, et 3,396 à un garçon et une fille. Sur les 132 accouchements triples, 29 ont produit trois garçons, 31 trois filles, 35 un garçon et deux filles et 37 une fille et deux garçons.

Dans les naissances multiples, le rapport des garçons aux filles est de 103,70, tandis que, dans les naissances totales (mort-nés compris), il est de 106,32; — la prépondérance des garçons est donc bien moindre dans les naissances multiples que dans les accouchements simples. Cette différence est surtout marquée dans les mort-nés provenant de ces accouchements, leurs rapports sexuels respectifs étant, dans le premier cas, de 106,18, et atteignant, dans l'ensemble des naissances, le taux élevé de 145,64 pour cent.

III. — Mariages.

1. *Nombres absolus et relatifs à la population.* — Le nombre des mariages contractés pendant l'année 1860, s'est élevé à 288,936, répartis comme il suit entre les trois classes de population que nous comparons :

		Nombre d'habit. pour 1 mariage.	Même rapport en 1859
Département de la Seine.	17,459	104	100
Population urbaine.......	67,514	122	122
Population rurale.........	203,963	129	123
	288,936	126	122

Il résulte de cette comparaison que la diminution des mariages en 1860, au moins par raport au chiffre un peu exceptionnel des trois années précédentes, a porté principalement sur la population rurale. Dans ces deux années, comme dans les précédentes, leur nombre a été en raison directe de l'agglomération ; ce qui s'explique par ce fait que les villes s'accroissant surtout par les immigrations, comptent, à population égale, plus d'adultes que les campagnes.

Pour la France entière, les nombres absolus des mariages et leur rapport à la population ont suivi, depuis 1851, la marche ci-après :

1851..	286,884	mariages, soit 1	mariage pour	124	habitants.
1852..	281,460	—	—	127	—
1853..	280,609	—	—	128	—
1854..	270,896	—	—	133	—
1855..	283,335	—	—	127	—
1856..	284,401	—	—	125	—
1857..	295,510	—	—	122	—
1858..	307,056	—	—	118	—
1859..	298,477	—	—	122	—
1860..	288,936	—	—	126	—

Le nombre moyen des mariages ayant été, de 1817 à 1854, de 1 sur 128 habitants, les rapports qui précèdent permettent de conclure que, contrairement à une opinion très-accréditée, les mariages ne sont pas, en France, en voie de diminution.

Il est vrai que les révolutions, les épidémies, le choléra et les armements extraordinaires en ralentissent souvent le progrès; mais la compensation s'opère dès que les causes préventives ont cessé d'agir. C'est ainsi, pour donner quelques exemples, qu'après la disette de 1847, le nombre

des habitants pour un mariage s'est abaissé de 142 à 121, et, après le choléra de 1849, de 128 à 120. A une époque plus récente, en 1854, la mortalité a fait descendre les mariages à 1 sur 133. Mais, depuis, ce rapport s'est successivement élevé jusqu'à 1 sur 118 en 1858, c'est-à-dire au terme le plus élevé qu'on ait constaté jusqu'à ce jour en France.

Non-seulement le nombre des mariages ne diminue pas en France, mais encore le nombre des couples mariés s'accroît constamment; ce qui indique un accroissement dans la durée moyenne des mariages. C'est ce dont on peut voir la preuve dans le tableau suivant qui indique l'état civil de la population à chaque dénombrement.

	SEXE MASCULIN.			SEXE FÉMININ.		
	Proportion pour 100 habitants, des					
	Enfants et célibat.	Mariés.	Veufs.	Enfants et célibat.	Mariées.	Veuves.
1806.	28,95	17,96	2,26	28,49	17,97	4,37
1821.	27,93	18,41	2,23	28,40	18,58	4,45
1831.	28,17	18,58	2,22	27,83	18,59	4,61
1841.	28,26	18,93	2,19	27,04	18,88	4,70
1851.	27,87	19,52	2,34	26,13	19,42	4,72
1861.	27,35	20,04	2,48	25,38	19,95	4,80

Il résulte de ces rapports que le nombre des mariés des deux sexes est monté progressivement de 36 à 40 °/₀.

2. *Fécondité des mariages.* — La fécondité des mariages, mesurée par le rapport de leur nombre à celui des naissances légitimes de l'année, est représenté par les termes ci-après :

1822 — 1831..	3,61	enfants légitimes pour 1 mariage.
1832 — 1841..	3,31	—
1842 — 1851..	3,19	—
1852 — 1856..	3,16	—
1857......	2,94	—
1858......	2,91	—
1859......	3,11	—
1860......	3,07	—

Ces rapports indiquent que la fécondité des mariages

diminue sans relâche en France. Une légère recrudescence, en 1859, a été suivie d'un nouveau déclin dès l'année suivante.

Cette faible fécondité des mariages résulte certainement en grande partie du progrès de l'esprit d'ordre, de prévoyance et de circonspection qui se manifeste toujours au sein des populations dont le bien-être s'accroît; mais elle a aussi pour cause l'âge relativement élevé auquel on se marie en France. D'un autre côté, il ne faut pas perdre de vue que notre organisation militaire retarde, pour quatre à cinq cent mille hommes, l'âge du mariage jusqu'à 30 ans.

Les calculs auxquels nous nous sommes livrés a ce sujet indiquent en effet que l'âge moyen des époux, au moment de leur mariage, s'est élevé en 10 ans, de 30 ans à 30 ans 1/2 pour le sexe masculin et de 25 à 26 ans environ pour le sexe féminin.

Ces âges sont déduits de l'ensemble des mariages; mais on conçoit qu'ils se modifient selon l'état civil des époux, et la diversité des populations. On constate en effet que les hommes se marient, en moyenne, à 32 ans dans le département de la Seine; à 31 ans dans les villes; à 30 ans dans les campagnes, et les femmes à 27 ans, 26 ans 1/2 et 26 ans. Maintenant, en ce qui concerne l'état civil, on peut dire que, dans les mariages entre garçons et filles, le marié a, en moyenne, 29 et la mariée 25 ans. Dans les mariages entre garçons et veuves, l'âge moyen du marié est d'environ 36 ans, tandis que celui de l'épouse est de 37 ans. Les veufs qui épousent des filles ont en moyenne 41 ans et celles-ci 32. Enfin, quand les mariages ont lieu entre veufs et veuves, l'âge de l'homme est d'environ 48 ans, celui de la femme de 42 ans. Les observations de chaque année amènent à peu de chose près aux mêmes résultats.

Étudiée par nature de population, l'expression de la fécondité des mariages est, pour 1860, dans le département de la Seine, de 2,46; dans la population urbaine, de 3,20; enfin de 3,8 dans la population rurale. Ces rapports, rapprochés de ceux de 1859, indiquent que la diminution de la fécondité a porté à la fois sur les trois divisions de la population.

3. *Mariages par état civil.* — Voici quelle a été, en

1860 et 1859, la répartition des mariages suivant l'état civil des époux.

		1860.	1859.
Entre garçons et filles.......	240,770	83,33	83,73
Entre garçons et veuves.......	10,583	3,66	3,50
Entre veufs et filles..........	26,920	9,32	9,22
Entre veufs et veuves.........	10,663	3,69	3,55
	288,936	100,00	100,00

Ces résultats signalent une légère augmentation relative dans les mariages mixtes, et une diminution correspondante dans les mariages contractés en premières noces.

Ils indiquent que, sur 100 mariages 86,99 ont été contractés par des garçons, 13,01 par des veufs, 92,65 par des filles et 7,35 par des veuves. — Le rapport des veufs aux garçons est de 1/15; celui des veuves aux filles de 1/8. —Les veufs ont donc deux fois plus de chances de se marier que les veuves, et on pourrait même dire quatre fois plus, car ils sont, dans notre population, deux fois moins nombreux que ces dernières.

4. *Instruction élémentaire des époux.* — L'administration a voulu connaître, à l'occasion du relevé du nombre des mariages, le degré d'instruction élémentaire des époux. Dans ce but, les mariés ont été classés en deux catégories : 1° Ceux qui ont signé leur acte de mariage; 2° ceux qui ont déclaré ne pouvoir le signer (1).

L'année 1860 fournit, à cet égard, les données suivantes :

			Proportion sur 100 mariag.		
Nombre des mariés.	Hom.	Fem.	Hom.	Fem.	L 2 sex.
Dép. de la Seine					
Qui ont signé......	16,660	15,251			
Qui n'ont pu signer.	799	2,208	4.58	12.64	8.61
Populat. urbaine.					
Qui ont signé.......	51,263	39,838			
Qui n'ont pu signer.	16,251	27,676	24.07	40,99	32.53

(1) Nous ferons remarquer que le fait de la signature n'indique pas nécessairement que celui qui l'a donnée sait lire et écrire. — Il y là un indice, mais non une certitude.

Populat. rurale.					
Qui ont signé.......	134,871	104,103			
Qui n'ont pu signer.	69,092	99,860	33.87	48.94	41.42
France entière.					
Qui ont signé......	202,794	159,192			
Qui n'ont pu signer.	86,142	129,744	29.81	44.90	37.36

Ces proportions donnent la mesure de l'éducation la plus élémentaire, pour les deux sexes, et pour les diverses catégories de la population. On voit que, dans les campagnes, plus du tiers des hommes, et près de la moitié des femmes, ne savent même pas signer.

Ces rapports sont, comme on devait s'y attendre, plus favorables dans le département de la Seine; cependant on y compte encore 1 homme tout à fait illettré sur 2, et 1 femme sur 7.

La population urbaine occupe à cet égard une portion intermédiaire, mais qui se rapproche de celle des campagnes.

Ces rapports laissent beaucoup à désirer; ils accusent toutefois un certain progrès, si on les rapproche de ceux des années antérieures ci-après :

1855...........	39.92	illettrés par 100 mariés.
1856...........	39.08	—
1857...........	38.68	—
1858...........	38.45	—
1859...........	38.38	—
1860...........	37.36	—

Ajoutons que les mêmes recherches, d'après les opérations du recrutement, pour les jeunes gens de 20 ans accomplis, conduisent à des résultats à peu de chose près identiques.

IV. — Décès.

1. *Nombres absolus et relatifs.* — Depuis 1851, le nombre absolu des décès a varié ainsi qu'il suit :

1851.............	817,440	1853.............	795,596
1852.............	810,695	1854.............	992,779

1855.............	937,942	1858.............	874,023
1856.............	837,082	1859.............	979,333
1857.............	858,785	1860.............	781,635

En 1860, les décès, abstraction faite des mort-nés, se sont ainsi répartis :

		Décès par 100 habitants.	Rapports de 1859.
Département de la Seine..	47,022	2.53	2.86
Population urbaine........	211,704	2.50	3.08
Population rurale.........	522,909	2. »	2.56
France entière..........	781,635	2.14	2.69

Par rapport à ceux de 1859 (979,333), les décès de 1860 présentent une diminution de 196,866, soit de 20 p. °/₀. C'est la première fois, depuis 1851, qu'il nous est donné de constater un résultat aussi favorable.

La diminution des décès a porté sur les trois catégories de la population, mais principalement sur les deux dernières. Il en résulte que le coefficient de mortalité est en raison directe de l'agglomération, avec cette réserve toutefois qu'il y a presque égalité entre le coefficient de la Seine et celui de l'ensemble des villes du reste de la France.

Pour le pays tout entier, la mortalité, pour 100 habitants, a suivi la marche indiquée par les termes ci-après :

1841 — 1845.......	2.24	1856 — 1860........	2.40
1846 — 1850.......	2.38	1859.............	2.69
1851 — 1855.......	2.42	1860.............	2.14

Ces nombres indiquent que la mortalité s'est accrue dans les deux périodes 1846-1850 et 1851-1855, marquées par la disette de 1847, le choléra de 1849, 1854 et 1855, et la guerre d'Orient. Une diminution s'est produite dans les trois années suivantes; mais la campagne d'Italie et surtout des épidémies meurtrières, particulièrement pour les premiers âges de la vie, ont ramené, en 1859, les coefficients des plus mauvaises années. En 1860, la population replacée dans des conditions normales, n'a payé à la mort que le tribut déterminé par les conditions en quelque sorte ordinaires de sa vitalité.

2. *Rapport des décès aux naissances*.—Pour un nombre

donné de naissances, les décès sont généralement en raison directe de l'agglomération de la population.

Mais, ici encore, il faut faire une exception pour le département de la Seine, où la situation est, depuis quelques années, plus favorable que dans l'ensemble des villes, et l'est autant que dans les communes rurales.

Décès pour 100 naissances.

Années.	Dép. de la Seine.	Pop. urbai.	Pop. rural.	France entière
1855...	99	115	100	104
1856...	77	95	86	88
1857...	85	95	91	91
1858...	83	94	89	90
1859...	83	91	91	96
1860...	81	87	80	82

Nous avons vu que, dans les naissances, l'excédant du sexe masculin sur l'autre sexe a été, en 1860, de 104,80; il ne s'est élevé qu'à 101,33 dans les décès. En général, la prédominance masculine est plus grande dans les naissances que dans les décès; il est donc naturel, bien que la mortalité du sexe masculin soit plus élevée, que pour un même nombre de naissances, il y ait un plus grand nombre de décès du sexe féminin que de l'autre. — Les rapports ci-après donnent la mesure de cette différence.

Décès pour 100 naissances.

	Sexe masculin.	Sexe féminin.
1851.................	88	92
1852.................	88	93
1853.................	82	98
1854.................	105	110
1855.................	105	103
1856.................	87	89
1857.................	89	94
1858.................	87	94
1859.................	94	98
1860.................	80	83

L'année 1855 fait seule exception à cette règle, les

pertes de notre armée en Crimée ayant eu pour effet d'accroître sensiblement le nombre des décès masculins. Cette supériorité de la mortalité féminine, à naissances égales, explique le fait de la diminution croissante de l'excédant du sexe féminin dans la population générale, excédant très-marqué dans les résultats des premiers dénombrements de ce siècle.

3° *Table mortuaire et vie moyenne à chaque âge.* — On donne le nom de *table mortuaire* au classement des décès d'un pays dans une année ou pour une série d'années, d'après l'âge des décédés. Les décès par âge d'une population étant proportionnels au nombre des individus du même âge dont elle se compose, une table de cette nature permet de reconnaître les âges le plus et le moins frappés. Si elle se rapporte à une population stationnaire, c'est-à-dire où les naissances sont égales aux décès et où la mortalité, et la même aux mêmes âges, elle donne exactement la mesure des années de vie que tout individu arrivé à un âge déterminé peut encore espérer. Si elle ne la donne pas dans les populations progressives, c'est-à-dire où les naissances sont supérieures aux décès, elle *l'indique* cependant avec une certaine approximation, et, malgré son incorrection sur ce point, on n'a pas hésité à s'en servir là où il n'a pas été possible de déterminer réellement, à l'aide d'un recensement par âge effectué dans des conditions d'exactitude rigoureuse, le véritable coefficient de mortalité de chaque âge.

C'est sous le bénéfice de cette observation que nous donnons la table ci-après, calculée d'après l'ensemble des décès des 5 années de la période 1855-1859. Elle comprend, pour chaque sexe, 1° les décès par âge, rapportés à 100,000; 2° les survivants; 3° enfin la durée de la vie moyenne, à partir de chaque âge. Les nombres des 3° et 6° colonnes indiquent combien sur 100,000 garçons et 100,000 filles, que l'on suppose nés en même temps, il en survit à chaque âge jusqu'à celui où la génération s'est complétement éteinte.

Âges.	SEXE MASCULIN. DÉCÈS par âges.	Survivants à chaque âge.	Durée de la vie moyenne. ans	mois	SEXE FÉMININ DÉCÈS par âges.	Survivants à chaque âge,	Durée de la vie moyenne. ans	mois	Les 2 sexes. Durée de la vie moyenne. ans	mois
0	21,412	100,000	33	8	17,692	100.000	37	2	35	5
1	12,342	78.588	41	8	12,172	82,308	44	»	42	11
5	3,856	66,246	45	2	4,052	70,136	47	5	46	4
10	2,176	62,390	42	10	2,481	66,104	45	2	44	»
15	2,782	60,214	39	3	3,049	63,623	41	10	40	7
20	5,319	57,432	36	0	3,368	60,574	38	10	37	5
25	3,460	52.113	34	6	3,175	57,206	35	11	35	3
30	2,800	48,653	31	9	3,073	54,031	32	8	32	4
35	2,736	45,853	28	6	3,023	50,958	29	9	29	2
40	3,094	43,117	25	2	3,139	47,935	26	6	25	10
45	3,366	40,023	21	11	3,188	44,796	23	2	22	7
50	3,935	36,657	18	9	3,680	41.608	19	9	19	3
55	4,835	32,722	15	8	4,585	37,928	16	5	16	1
60	5,424	27,887	12	11	5,917	33,348	13	4	13	2
65	5,266	22,463	10	6	6,696	27,426	10	8	10	7
70	6,290	17,197	7	11	7,378	20,730	8	3	8	1
75	5,573	10,907	6	0	6,249	13,352	6	6	6	3
80	3,491	5,834	4	9	4,453	7,103	4	11	4	10
85	1,398	1,848	4	»	1,974	2,650	4	1	4	»
90	357	445	3	7	537	676	3	7	3	7
95	79	88	2	10	128	139	2	10	2	10
100	9	9		6	16	16	»	6		6

Il résulte de l'examen de cette table que le cinquième des enfants du sexe masculin meurt dans la première année de leur naissance, un second cinquième avant la quinzième année. Entre 25 et 30 ans, il en reste la moitié; entre 60 et 65 ans le quart, entre 65 et 70 ans le cinquième; le sixième seulement a survécu à 70 ans.

Le sixième des enfants du sexe féminin meurt la première année, le cinquième suivant ne s'éteint qu'à 20 ans. La moitié survit encore à 35 ans, le quart entre 65 et 70 ans, le cinquième à 70 ans, et le sixième entre 70 et 75 ans. La vitalité du sexe féminin l'emporte donc sur celle de l'autre sexe à tous les âges de la vie.

La comparaison des vies moyennes amène aux mêmes conclusions; ainsi, la différence en faveur du sexe féminin, est la plus grande possible dans l'enfance; elle diminue ensuite assez régulièrement jusqu'à la fin de la table.

On remarquera que la durée de la vie moyenne qui varie suivant le sexe entre 33 ans 8 mois et 37 ans 2 mois, pour un enfant qui vient de naître, s'accroît ensuite rapidement jusqu'à l'âge de 5 ans, où elle atteint son maxi-

mum (45 ans 2 mois pour le sexe masculin et 47 ans 5 mois pour le sexe féminin). Elle diminue ensuite insensiblement jusqu'au terme ordinaire de l'existence.

La longueur de la vie moyenne à la naissance, calculée d'après les décès par âge de la France entière, a suivi, depuis le commencement de ce siècle, la marche ci-dessous :

	Sexe masculin		Sexe féminin.		Les 2 sexes.	
	Ans.	Mois.	Ans.	Mois.	Ans.	Mois.
1806 — 1809 incl.	30	6	32	7	31	6
1810 — 1814..	30	7	33	3	31	10
1815 — 1819..	30	8	33	0	31	10
1820 — 1824..	30	2	32	8	31	5
1825 — 1829..	31	5	33	11	32	8
1830 — 1834..	32	1	35	»	33	6
1835 — 1839..	33	5	36	4	34	11
1840 — 1844..	33	5	36	7	35	»
1845 — 1849..	34	4	37	7	36	»
1850 — 1854..	35	»	38	4	36	8
1855 — 1859..	33	8	37	2	35	5
1860......	36	»	38	8	-37	4

Il résulte de ces nombres, que la longueur de la vie moyenne, calculée par cette méthode, s'est accrue en un demi-siècle de près de 6 ans. Le rapport de la population aux naissances qui exprime également la longueur de la vie moyenne dans une population stationnaire, nous a amenés, comme on l'a vu plus haut, à une conclusion semblable. C'est de 1825 à 1829, de 1835 à 1839, de 1845 à 1849, et enfin en 1860, que le progrès s'est particulièrement fait sentir.

L'agglomération de la population a une influence marquée sur la longueur de la vie moyenne. Le tableau suivant, extrait des calculs relatifs à l'année qui nous occupe, peut en donner une idée :

	Seine.		Pop. urbaine.		Pop. rurale.	
	Ans.	Mois.	Ans.	Mois.	Ans.	Mois.
0	31	5	35	7	38	7
1	38	5	42	3	46	4
5	42	9	46	5	48	10
10	39	4	43	8	46	5
20	31	9	36	9	39	8
50	17	»	19	»	19	7
80	4	5	4	10	4	7

On voit (et l'observation des autres années confirmerait au besoin cette conclusion) que la durée de la vie moyenne aux divers âges est bien plus longue dans les campagnes que dans les villes et surtout que dans le département de la Seine. Les différences qui existent entre les trois catégories de population ne sont d'ailleurs très-marquées que dans l'enfance; elles s'effacent ensuite pour faire place presque à l'égalité dans les derniers âges de la vie.

A. LEGOYT.

FINANCES DE LA FRANCE.

Budget de 1863.

Les lois du 2 juillet 1862 ont ainsi évalué les bases du budget de l'exercice 1863 :

	Serv. ordinaire.	Serv. extraord.	Budget total.
Dépenses........	1,721,581,077	121,114,500	1,842,695,577
Recettes.........	1,729,941,118	121,648,615	1,851,589,733
Exc. de recettes..	8,360,041	534,115	8,894,156

Voici le résumé sommaire, puis l'état détaillé des dépenses prévues et des recettes présumées du budget total de 1863 :

RÉSUMÉ SOMMAIRE.

Dépenses.

Ministère d'État..............................	17,048,800
— de la justice........................	32,871,640
— des affaires étrangères..............	12,519,200
— de l'intérieur.......................	50,518,484
— des finances........................	943,159,273
— de la guerre.........................	366,620,367
Gouvernement général de l'Algérie...........	14,156,013
Ministère de la marine et des colonies.........	149,383,420
— de l'instruction publique et des cultes.	63,704,457
— de l'agriculture, du commerce et des travaux publics...................	71,639,453
TOTAL du service ordinaire...........	1,721,581,077
Dépenses extraordinaires................	121,114,500
TOTAL général des dépenses..........	1,842,695,577

Recettes.

Contributions directes	309,177,500
Enregistrement, timbre et domaines	409,975,01[illegible]
Produits des forêts et de la pêche	44,433,500
Douanes et sels	185,714,000
Contributions indirectes	532,772,000
Produits des postes	66,452,000
Divers revenus	134,677,786
Produits divers	46,739,316
TOTAL des voies et moyens ordinaires	1,729,941,418
Ressources extraordinaires	121,648,615
TOTAL général des recettes	1,851,589,733

DÉPENSES DÉTAILLÉES PAR SECTIONS.

MINISTÈRE D'ÉTAT.

1re section. — Administration centrale. — Archives de l'empire. — Correspondance de l'empereur Napoléon Ier. — Asile de Saverne	1,262,300
2e section. — Ministres sans portefeuille. — Conseil privé. — Conseil d'État	2,893,700
3e section. — Sciences et lettres. — Institut. — Beaux-arts et théâtres. — Monuments historiques. — Bâtiments civils	9,020,300
4e section. — Service des haras	3,872,500
TOTAL	17,048,800

MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

1re section. — Administration centrale. — Conseil du sceau des titres	658,550
2e section. — Cours et tribunaux	27,303,060
3e section. — Frais de justice criminelle en France et en Algérie, et frais de statistiques	4,850,000
4e section. — Dépenses diverses. — Secours temporaires, etc	60,000
TOTAL	32,871,610

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

1re section. — Administration centrale	931,400
2e section. — Traitement des agents du service extérieur	6,528,300

e section. — Dépenses variables et service temporaire	5,059,500
TOTAL	12,519,200

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

1re section. — Administration centrale	1,739,200
2e section. — Administration générale	11,397,200
3e section. — Services télégraphiques	7,884,574
4e section. — Sûreté publique	7,596,700
5e section. — Services des prisons	18,092,400
6e section. — Subventions et secours	3,808,410
TOTAL	50,818,484

MINISTÈRE DES FINANCES.

Dette publique et dotations.

1re section. — Dette consolidée. — Amortissements. — Emprunts spéciaux pour canaux, chemins de fer et travaux divers. — Capitaux remboursables à divers titres. — Dette viagère. — Dotations et indemnités du corps législatif	659,519,709

Service général.

2e section. — Administration centrale. — Monnaies et médailles. — Dépenses des exercices périmés	9,600,188
3e section. — Cour des comptes	1,516,100
4e section. — Service de Trésorerie	11,157,500

Frais de régie et de perception des impôts et revenus publics.

5e section. — Administration des contributions directes	17,487,101
6e section. — Administration de l'enregistrement, du timbre et des domaines	14,448,350
7e section. — Administration des forêts	11,075,717
8e section. — Administration des douanes et des contributions indirectes	64,833,849
9e section. — Administration des tabacs	65,450,967
10e section. — Administration des postes	52,018,792

Remboursements et restitutions.

11e section. — Remboursements et restitutions (non compris les contributions directes), non-valeurs, primes et escomptes	36,011,000
TOTAL	943,372,326

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

1re section. — Administration centrale. — Dépôt de la guerre	2,434,668
2e section. — États-majors. — Gendarmerie	48,946,863
3e section. — Solde et entretien des troupes	282,400,063
4e section. — Matériel de l'artillerie et du génie et service des poudres et salpêtres	25,111,022
5e section. — Écoles militaires. — Invalides de la guerre. — Traitements temporaires et secours. — Dépenses secrètes	7,727,751
TOTAL	366,620,367

GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE.

1re section. — Administration centrale. — Dépenses secrètes	651,000
2e section. — Administration générale	3,651,800
3e section. — Services de la justice, de l'instruction publique et des cultes. — Services financiers. — Services maritimes	3,722,730
4e section. — Colonisation. — Travaux publics	6,130,483
TOTAL	14,156,013

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES COLONIES.

1re section. — Administration centrale. — Conseils. — Inspections générales	1,812,977
2e section. — États-majors. — Équipages. — Troupes. — Corps entretenus. — Hôpitaux et vivres	59,559,011
3e section. — Salaires d'ouvriers. — Approvisionnements généraux. — Travaux hydrauliques. — Poudres	59,566,112
4e section. — Écoles navales. — Service hydrographique et scientifique. — Frais d'impressions. — Frais de voyages et dépenses diverses. — Traitements temporaires. — Chiourmes	3,752,620
5e section. — Service colonial	24,692,400
TOTAL	149,383,420

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES.

1re section. — Administration centrale	913,650
2e section. — Services généraux de l'instruction publique	1,585,000

3e section. — École normale supérieure et enseignement supérieur. — Établissements scientifiques et littéraires	5,500,871
4e section. — Instruction secondaire	2,876,000
5e section. — Instruction primaire	6,509,100
6e section. — Personnel du culte catholique	41,402,800
7e section. — Matériel et travaux du culte catholique	3,124,000
8e section. — Personnel et matériel des cultes non catholiques	1,793,036
TOTAL	63,704,457

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DU COMMERCE ET DES TRAVAUX PUBLICS.

1re section. — Administration centrale	1,296,950
2e section. — Personnel et service des travaux publics	9,655,153
3e section. — Agriculture	3,646,300
4e section. — Commerce. — Industrie. — Établissements thermaux. — Service sanitaire. — Secours aux colons de Saint-Domingue et autres	7,456,050
5e section. — Travaux ordinaires des ponts et chaussées. — Matériel des mines	49,585,000
TOTAL	71,639,453

Dépenses extraordinaires.

Ministère d'État.

1re section. — Travaux extraordinaires	8,350,000

Ministère de l'intérieur.

3e section. — 2e partie. — Services télégraphiques	490,000
6e section. — 2e partie. — Subventions et secours	3,480,000

Ministère des finances.

7e section. — 2e partie. — Administration des forêts	500,000
9e section. — 2e partie. — Administration des tabacs	2,200,000

Ministère de la guerre.

4e section. — 2e partie. — Matériel de l'artillerie et du génie	7,889,000

Gouvernement général de l'Algérie.

4ᵉ section. — 2ᵉ partie. — Travaux publics ...	3,700,000

Ministère de la marine et des colonies.

3ᵉ section. — 2ᵉ partie. — Travaux hydrographiques. — Approvisionnements généraux.....	16,500,000

Ministère de l'instruction publique et des cultes.

5ᵉ section. — 2ᵉ partie. — Instruction primaire.	300,000
7ᵉ section. — 2ᵉ partie. — Matériel et travaux du culte catholique	3,500,000

Ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics.

6ᵉ section. — Travaux extraordinaires, des routes et ponts, canaux, rivières, travaux agricoles et autres..............................	38,769,300
7ᵉ section. — Chemins de fer.................	35,436,200
TOTAL...............	121,114,500

RECETTES DÉTAILLÉES PAR CHAPITRES.

Contributions directes.

Contribution foncière..........................	167,200,000
— personnelle et mobilière..........	46,975,500
— des portes et fenêtres............	34,508,400
— des patentes.....................	55,717,600
— sur les chevaux et voitures de luxe..	4,230,000
Taxe de premier avertissement...............	546,000
TOTAL.............	309,177,500

Enregistrement, timbre et domaines.

Droit d'enregistrement, de greffe, d'hypothèques et perceptions diverses......................	297,905,000
Droits de timbre.............................	97,621,000
Revenus et prix de vente de domaines.........	6,635,000
Prix de vente d'objets mobiliers provenant des ministères	6,375,600
Produits d'établissements spéciaux régis ou affermés par l'État..........................	1,438,446
TOTAL..............	409,975,046

Produits des forêts et de la pêche.

Produits des coupes de bois...................	35,220,500
Produits divers et droits de pêche.............	3,788,000

Valeurs des bois cédés directement aux arsenaux de la marine........................	1,200,000
Produit des aliénations et des coupes extraordinaires affecté au reboisement des montagnes et à la construction de routes forestières.....	3,000,000
Contributions des communes et établissements publics pour frais de régie de leurs bois.....	1,225,000
TOTAL............	44,433,500

Douanes et sels.

Droits de douanes à l'importation :	
Marchandises diverses.....................	81,257,000
Sucres { coloniaux.........................	41,118,000
Sucres { étrangers.........................	36,161,000
Droits de douanes à l'exportation............	410,000
Droits de navigation.........................	4,870,000
Droits et produits divers de douanes...........	1,552,000
Taxe de consommation des sels perçue dans le rayon des douanes.........................	20,346,000
TOTAL.............	185,714,000

Contributions indirectes.

Droits sur les boissons........................	195,937,000
Taxe de consommation des sels perçue hors du rayon des douanes.........................	11,184,000
Droits de fabrication sur les sucres indigènes...	44,797,000
Droits divers et recettes à différents titres.....	52,309,000
Produit de la vente des tabacs................	215,272,000
Produit de la vente des poudre à feu..........	13,273,000
TOTAL.............	532,772,000

Produits des postes.

Produit de la taxe des lettres................	61,339,000
Droit de 1 p. 100 sur les envois d'argent.......	1,769,000
Droit de transport des valeurs déclarées.......	551,000
Droit de transit des correspondances étrangères.	2,733,000
Recettes diverses...........................	60,000
TOTAL...........	66,452,000

Divers revenus.

Produits universitaires........................	2,846,500
Produits et revenus de l'Algérie..............	18,734,000

Retenues et autres produits affectés au service des pensions civiles	13,887,000
Produit de la réserve de l'amortissement	99,210,286
TOTAL	134,677,786

Produits divers (principaux articles).

....	....
....	....
Taxe annuelle sur les biens de main-morte	3,400,000
Redevances et produits extraordinaires des mines	1,200,000
Droit de vérification des poids et mesures	1,474,000
Bénéfice sur la fabrication des monnaies et des médailles	50,000
Produit de la rente de l'Inde	1,080,000
Produit de la taxe des brevets d'invention	1,400,000
Bénéfices réalisés par la caisse des dépôts et consignations pour l'année 1863	2,000,000
Produits de la télégraphie privée	5,500,000
Produits divers des maisons centrales de force et de correction et des prisons départementales	4,000,000
Produits de l'émission, en 1863, de la nouvelle monnaie de bronze	3,000,000
....	....
....	....
TOTAL	46,739,316

Ressources extraordinaires.

Solde disponible du produit des obligations trentenaires émises par le Trésor, et versement par les compagnies de Lyon et d'Orléans	57,500,000
Indemnité de Chine (3e annuité)	10,000,000
Arrérages des rentes possédées par la caisse d'amortissement, en 1863	51,648,645
Ventes des terrains dont le prix est affecté à la reconstruction de l'Opéra	2,500,000
TOTAL	121,648,645

DÉPENSES SUR RESSOURCES SPÉCIALES ET RECETTES CORRÉLATIVES.

Recettes.

Contributions directes	192,867,885
Produits éventuels départementaux	22,700,000

Ressources spéciales pour l'instruction primaire.	800,000
Remboursement des frais de contrôle et de surveillance des chemins de fer..............	1,470,000
Remboursement des frais de surveillance des sociétés et établissements divers............	79,900
TOTAL...........	217,917,785

Dépenses.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

7e section. — Services départementaux sur contributions directes et sur produits éventuels..	121,182,610

MINISTÈRE DES FINANCES.

5e section (2e partie).— Cadastre et taxe de premier avertissement (fonds spéciaux).........	484,000
11e section (2e partie). — Restitutions sur contributions directes.........................	86,302,775

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES.

5e section (2e partie). — Dépenses de l'instruction primaire sur ressources spéciales.......	6,325,000

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DU COMMERCE ET DES TRAVAUX PUBLICS.

2e section (2e partie). — Secours spéciaux à l'agriculture..............................	2,073,500
3e section (2e partie). — Frais de contrôle et de surveillance des chemins de fer............	1,470,000
4e section (2e partie). — Frais de surveillance de sociétés et établissements divers..........	79,900
TOTAL..............	217,917,785

SERVICES SPÉCIAUX RATTACHÉS POUR ORDRE AU BUDGET.

Recettes et dépenses:

Ministère d'État.

Section unique. — Légion d'honneur...........	15,543,150

Ministère de la justice.

Section unique. — Imprimerie impériale.......	4,640,000

Ministère des affaires étrangères.

Section unique. — Chancelleries consulaires...	1,350,000

Ministère des finances.

Section unique. — Service de la fabrication des monnaies et médailles....................	1,861,7[illegible]

Ministère de la guerre.

Section unique. — Caisse de la dotation de l'armée	60,340,000

Ministere de la marine.

Section unique. — Caisse des invalides de la marine	13,270,000
TOTAL	97,004,895

Alph. COURTOIS fils.

BILAN GÉNÉRAL DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES AU 1er JANVIER 1862.

Actif.

Valeurs de caisse et de portefeuille :		
Directeur comptable des caisses centrales du Trésor public	Numéraire	7,538,643.90
	Portefeuille	135,135,376.45
	Numéraire en dépôt à la Banque	76,960,597.49
Receveurs généraux des finances		34,863,363.21
Receveurs des impôts et revenus indirects.		14,795,011,72
Directeurs de la fabrication des monnaies.		857,729.60
Payeurs du Trésor public		21,883,681.30
Comptables en Algérie		35,815,265.73
Trésoriers payeurs des colonies		31,729,381,58
Directeurs de la fabrication des monnaies (matières d'or et d'argent à convertir en espèces)		2,933,055.43
Valeurs en route		25,995,414.78
TOTAL des *valeurs de caisse et de portefeuille*	388,507,521.19	
Créances actives :		
Avances pour divers services		4,618,957.64
Créances administratives		2,070,739.09
Débets de comptables et créances litigieuses poursuivis par l'agent judiciaire du Trésor		1,389,093.58
Avance pour le compte du gouvernement sarde (art. 3 du traité de Zurich).		102,500,000 »
Compte entre le Trésor public et l'ancien Trésor de la couronne		3,498,847.52
TOTAL des *créances actives*	114,077,637.83	
Découverts et avances du Trésor :		
Période antérieure à 1848		292,543,003.18

Budget de 1848			3,005,050.51
— 1849			214,625,477.52
— 1850			41,014,767.28
— 1851			100,728,868.78
— 1852		25,759,013.54	
— 1853		23,148,545.53	
— 1854		186,033,322.74	
— 1860		119,008,884.37	
Remboursements de capitaux de rente 5 0/0 (décret du 14 mars 1852)		78,703,781.24	
		432,653,574.42	
A déduire :			
Produit de la consolidation en rentes 3 p. 0/0 de fonds disponibles de la dotation de l'armée.	115,947,704.32		
Produit de l'augmentation du capital de la Banque de France	100,000,000	235,947,704.32	
Montant des trois premières annuités remboursées à la Banque de France sur son prêt de 75 millions	20,000,000		
TOTAL des *découverts et avances du Trésor.*		848,623,010.47	
TOTAL DE L'ACTIF...			1,351,208,169.19

Passif.

Dette flottante :	
Bons du Trésor représentant la réserve de l'amortissement pour les six derniers mois de l'année 1861	70,848,822.95
Bons de garantie remis aux comptoirs d'escompte	»
Effets émis par le directeur comptable des caisses centrales du Trésor	622,005,855.11
Effets émis par les comptables extérieurs.	11,528,846.79
Correspondants du Trésor	550,781,964.97
Correspondants des comptables des finances	1,865,874.21

Fonds particuliers des comptables des finances		92,172,756 »
Total de la *dette flottante*	1,349,204,120.03	
Budgets et services spéciaux :		
Budgets des exercices en cours d'exécution (solde)		90,222,928.37
Services spéciaux (à déduire)		88,218,879.21
Total des *budgets et services spéciaux*	2,004,049.16	
Total du passif		1,351,208,169.19

Alph. C. f.

COMPTE DES OPÉRATIONS DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES EN 1861.

Recettes.

Valeurs de caisse et de portefeuille au 1er janvier 1861 :		
Numéraire	190,168,356,68	525,432,070.89
Effets à recevoir	321,387,980.92	
Matières d'or et d'argent à convertir en espèces monnayées	13,875,733.29	
Contributions et revenus publics :		
Exercice 1860	40,171,782.04	1,926,102,692.69
— 1861	1,885,905,206,99	
— 1862	25,703.66	
Services spéciaux		376,412,942.20
Recettes en atténuation des découverts du Trésor		5,000,000 »
Opérations de trésorerie :		
Bons du Trésor remis à la caisse d'amortissement	139,535,914.71	9,965,351,054.23
Recettes en augmentation des créances passives	5,962,090,019.69	
Recettes en atténuation des créances actives	37,767,353.87	
Mouvements de fonds entre les comptables de finances (fonds reçus)	3,825,957,765.96	
Total		12,798,298,760.01

Dépenses.

Dépenses publiques :		
Exercice 1860......	336,336,712.87	
— 1861......	1,800,853,093.64	2,153,255,746.42
— 1862......	16,065,939.91	
Services spéciaux....................		596,044,094.08
Opérations de Trésorerie :		
Bons du Trésor remis à la caisse d'amortissement.	135,083,597,02	
Bons du Trésor remis aux comptoirs d'escompte...........	5,000,000 »	
Payements en atténuation des créances passives.....	5,679,873,479.88	9,686,486,813.10
Payements en augmentat. des créances actives.......	77,967,308.81	
Mouvements de fonds entre les comptables des finances (fonds envoyés)..	3,788,562,427.39	
Valeurs de caisse et de portefeuille au 31 décembre 1861 :		
Numéraire.........	159,311,897.65	
Effets à recevoir...	200,267,153.33	362,512,106.41
Matières d'or et d'argent à convertir en espèces monnayées	2,933,055.43	
Total...........		12,798,298,760.01

Alph. C. f.

SITUATION DE LA DETTE CONSOLIDÉE AU 1er JANVIER DES ANNÉES SUIVANTES :

	1858	1859	1860	1861	1862
Nombre d'inscriptions.					
4 1/2 °/o 1852....	747,917	714,334	728,929	630,221	709,220
4 1/2 °/o 1825....	1,805	1,831	1,838	1,744	1,519
4 °/o...........	2,382	2,359	2,312	2,237	2,145
3 °/o...........	256,578	219,187	340,722	354,263	395,792
TOTAUX...	1,008,682	937,711	1,073,801	988,445	1,108,676
Montant des rentes.					
4 1/2 °/o 1852....	172,004,413 »	171,935,268 »	172,397,811 »	172,498,884 »	172,425,877 »
3 1/2 °/o 1824....	884,560 »	884,560	884,560 »	885,560 »	884,560 »
4 °/o...........	2,353,568 »	2,353,568 »	2,301,754 »	2,477,509 »	2,112,015 »
4 °/o...........	135,638,412 »	140,820,250 »	162,772,464 »	174,326,213 »	180,621,924 »
TOTAUX...	310,880,953 »	315,993,646 »	338,356,589 »	349,887,156 »	356,044,376 »
Capital nominal des rentes.					
4 1/2°/o 1852....	3,822,320,288 88	3,820,783,733 33	3,831,062,466 66	3,833,308,533 33	3,831,686,155 »
4 1/2°/o 1825....	19,656,888 88	19,656,888 88	19,656,888 88	19,656,888 88	19,656,888 88
4 °/o...........	58,839,200 »	58,839,200 »	57,543,850 «	54,437,725 »	52,800,375 »
3 °/o...........	4,521,280,400 »	4,694,008,333 33	5,425,748,800 »	5,810,873,706 66	6,020,730,800 »
TOTAUX...	8,422,096,777 77	8,593,288,155 55	9,334,012,005 55	9,718,276,913 88	9,924,874,218 88

Alph. C. f.

MOUVEMENT DES RENTES DU 1er AVRIL 1814 AU 1er JANVIER 1859.

	5 %—4 1/2 % (1852).	4 1/2 % (1825).	4 %.	3 %	TOTAL.
Première période.					
(1er avril 1814—31 juillet 1850).					
Situation au 1er avril 1814.....	63,307,637 »	»	»	»	63,307,637 »
Rentes créées...............	135,632,645 »	1,034,764 »	3,134,950 »	47,505,695 »	187,308,054 »
Rentes annulées.............	35,177,914 »	7,068 »	9,740 »	16,003,761 »	51,198,483 »
Deuxième période.					
(1er août 1830—28 février 1848).					
Situation au 1er août 1830......	163,762,363 »	1,027,696 »	3,125,210 »	31,501,934 »	199,417,208 »
Rentes créées................	15,794,762 »	»	23,387,067 »	38,564,235 »	77,746,064 »
Rentes annulées..............	32,807,539 »	1,096 »	4,902 »	62,529 »	32,876,046 »
Troisième période.					
(1er mars 1848—31 décem. 1851).					
Situation au 1er mars 1848.....	146,749,591 »	1,026,600 »	26,507,375 »	70,003,640 »	244,287,206 »
Rentes créées................	44,351,068 60	»	»	34,314,644 »	78,665,712 60.
Rentes annulées..............	8,782,465 »	131,298 »	242,135,464 »	50,599,164 »	83,648,391 »
Quatrième période.					
(1er janvier 1852—31 déc. 1861).					
Situation au 1er janvier 1852...	182,318,194 60	895,302 »	2,371,911 »	53,719,120 »	239,304,527 60
Rentes créées................	179,421,849 08	»	»	139,499,678 »	318,921,527 08
Rentes annulées..............	189,314,166 68	10,742 »	259,896 »	12,596,874 «	202,181,678 68
uation au 1er janvier 1862..	172,425,877 »	884.560 »	2,112,015 »	180,621,924 »	356,044,376 «

Alph. C. f.

OPÉRATIONS ET SITUATION

DES

CAISSES D'AMORTISSEMENT ET DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS

PENDANT L'ANNÉE 1861.

(Extrait du *Rapport fait au Corps législatif.*)

I. CAISSE D'AMORTISSEMENT. — L'action effective de l'amortissement, suspendue depuis le 14 juillet 1848, avait été rétablie en partie pour l'exercice 1859, jusqu'à concurrence d'une somme de 40 millions; mais pendant une partie de l'exercice 1860, aussi bien que pour l'exercice 1861, la situation financière a forcé de suspendre complétement de nouveau l'action de l'amortissement, et l'on a dû continuer le système fictif qui consiste à délivrer à la Caisse d'amortissement, sur les crédits ouverts pour ordre, à cet effet aux budgets, des bons du Trésor, dont le montant est périodiquement inscrit, en son nom, en rentes 3 p. °/₀ sur le grand-livre de la dette publique.

Les opérations faites d'après ce système pendant l'année 1861 se résument comme suit :

La Caisse d'amortissement avait en portefeuille au 31 déc. 1860 des bons du Trésor pour une somme de........................ 66,396,505 fr. 26 c.

Elle a reçu en 1861, dans les mêmes valeurs pour le montant de sa dotation légale, les arrérages de rente provenant de consolidation et de rachats et intérêts de bons du Trésor.................. 139,535,914 fr. 71 c.

TOTAL des sommes à employer...... 205,932,419 fr. 97 c.

Les consolidations en rentes effectuées ont été de.................... 135,083,597 fr. 02 c.

Et il restait pour solde en bons du Trésor au 31 déc. 1861............... 70,848,822 fr. 95 c.

Les consolidations ont donné lieu à la création de...................... 5,963,508 »
de rentes 3 °/₀ immatriculées au nom de la Caisse.

Mais il a été annulé, en exécution de la loi du 14 juillet 1860............... 526,315 »

de rentes appartenant à la Caisse d'amortissement, en compensation d'une somme égale de rentes créées au nom de la dotation de l'armée pour un capital de 12 millions provenant des fonds de cette dotation, et qui a été employé à la diminution de la dette flottante du Trésor, en exécution de ladite loi du 11 juillet 1860.

Ce qui a réduit l'accroissement des rentes de l'amortissement pendant l'année 1861, à .... 5,437,193 »

Et ces rentes s'élevaient, au 31 déc. 1861, à 40,846,615 francs.

Une autre annulation a été opérée, en 1861, de 142,476 francs de rentes 4 1/2 et 4 p. °/o, qui ont été transférées à la Caisse d'amortissement par la Caisse des retraites de la vieillesse, et il faut remarquer que cette annulation constitue un amortissement réel. Les annulations de l'espèce réalisées depuis la création de cet établissement, s'élevaient, au 31 décembre 1861, à 1,510,608 fr. de rentes de toute nature, représentant un capital nominal de 41,292,388 fr. 87 c.

D'un autre côté, la création des nouvelles rentes appliquées à la dotation de l'armée a fait ajouter aux fonds de dotation de l'amortissement une somme annuelle de 175,438 fr., représentant le centième du capital nominal de ces rentes.

Par suite de ces opérations, voici la répartition entre les diverses natures de fonds publics, des ressources de l'amortissement au 1er janvier 1862 :

	Dotation.	Rentes.	Total.
Rentes 4 1/2 °/o (nouv.).	44,033,139	30,944,499	74,977,638
— 4 1/2 °/o (anc.)..	246,254	174,915	421,169
— 4 °/o..........	821,439	382,768	1,404,207
— 3 °/o..........	54,109,454	9,144,433	63,253,887
	99,210,286	40,846,615	140,056,901

L'opération de conversion de la plus grande partie des rentes 4 et 4 1/2 p. °/o en rentes 3 °/o, qui vient de se ré

liser en vertu de la loi du 12 février 1862, modifiera considérablement cette répartition et nécessitera un assez fort accroissement de la dotation, en raison de l'augmentation du capital de la dette publique.

A l'occasion de cette opération de conversion, dont le principal but annoncé est l'unification de la dette, et, par suite, l'élévation du crédit public, nous ferons observer que son complément indispensable serait le rétablissement de l'action effective de l'amortissement; c'est, d'ailleurs, le vœu souvent exprimé du gouvernement et du corps législatif, et nous espérons qu'il pourra s'accomplir incessamment, grâce aux grandes mesures financières consacrées par le sénatus-consulte du 31 décembre 1861, qui doivent amener l'équilibre des budgets.

II. Caisse des dépôts et consignations. — *Consignations judiciaires et administratives.* — Ce service continue à s'accroître; le mouvement des fonds consignés, qui avait été, en 1860, de 161 millions, s'est élevé, en 1861, à 176 millions, et le résultat a été une augmentation de près de 6 millions sur le solde total, s'élevant, au 31 décembre 1861, à 125,631,848 fr. 60 c.

Voici le développement des chiffres :

Développement du compte consignations par catégories pendant l'année 1861.

CATÉGORIES.	SOLDE au 31 décembre 1861.	RECETTES de l'année 1861.	TOTAL.	DÉPENSES de l'année 1861.	SOLDES au 31 décembre 1861.
	fr. c.	fr c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
1° Prix d'immeubles.............	31,004,414 27	35,086,089 75	66,087,204 02	34,272,455 31	31,814,748 71
2° Prix de ventes mobilières......	3,126,274 32	1,293,698 05	4,419,972 37	1,189,407 89	3,230,564 48
3° Produits de successions vacantes ou bénéficiaires..........	10,364,905 21	4,228,105 84	14,590,011 05	3,807,079 77	10,782,931 28
4° Fonds de faillites et de concordats.......................	18,571,536 94	21,917,274 32	40,488,811 26	17,169,309 79	23,319,501 47
5° Cautionnements de comptables et autres....................	3,645,246 69	3,799,133 33	7,444,380 02	2,432,682 27	5,011,697 75
6° Cautionnements d'adjudicataires et d'entrepreneurs de travaux.	17,570,381 77	9,715,765 46	27,286,147 23	8,389,922 39	18,896,224 84
7° Cautionnements judiciaires et de surenchère..................	1,822,292 15	1,604,107 10	3,426,399 25	1,459,675 72	1,966,723 53
8° Loyers, fermages, deniers saisis, produits divers...........	22,794,555 20	7,882,389 13	30,676,944 33	10,452,241 74	20,224,702 59
9° Retenues sur traitements civils ou militaires...............	2,439,888 46	852,213 03	3,292,101 49	799,211 22	2,492,890 27
10° Consignations administratives diverses	8,353,576 96	4,567,680 15	12,921,257 11	5,029,393 43	7,891,863 68
TOTAUX.........	119,686,771 97	90,946,456 16	210,633,229 13	85,001,379 53	125,631,848 60

Résumé général des opérations depuis le 1er juin 1816.

Les recettes opérées de 1816 à 1861 s'élèvent à	2,172,699,779 fr. 26 c.
Les dépenses opérées de 1861 s'élèvent à	2,047,067,930 fr. 66
Le solde des consignations, au 14 décembre 1861, est de..............	125,631,848 fr. 60 c.

Dépôts volontaires. — Le solde de ce compte, qui était, au 31 décembre 1860, de 45,377,523 fr. 25 c., se trouve réduit, au 31 décembre 1861, à 9,252,995 fr. 75 c. La diminution de plus de 36 millions résulte principalement du retrait fait, dans les premiers mois de 1861, de capitaux déposés exceptionnellement par les grandes compagnies de chemins de fer. En dehors de cette opération exceptionnelle, le service des dépôts volontaires est resté dans ses proportions normales, et, s'il a un peu décru en 1861, il tend à se relever en 1862.

Dépôts d'établissements publics. — Le mouvement des fonds relatifs à ces dépôts a été plus considérable qu'en 1860, sans modifier toutefois sensiblement le solde au 31 décembre 1861, qui est de 8,599,354 fr. 48 c.

Le nombre d'établissements déposants s'est élevé de 1,051 à 1,129, augmentation qui, comme l'année dernière, porte principalement sur les maisons d'arrêt et de détention versant le pécule des détenus.

Caisses d'épargne. — Le solde créancier de ce compte, au 31 décembre 1861, s'élève à 391,480,523 fr. 84 c., chiffre qui n'avait pas été atteint jusqu'à ce jour. L'augmentation, en 1861, a été de près de 25 millions, qui portent en totalité sur les caisses des départements, celle de Paris présentant, au contraire, une légère diminution.

Quinze nouvelles caisses d'épargne ont été autorisées en 1861, et le nombre total des comptes ouverts aux caisses en activité se trouve élevé à 444.

Les achats de rente pour le compte des déposants, qui avaient diminué en 1860, ont au contraire éprouvé, en 1861, une augmehtation de 112,705 fr. de rentes, ayant coûté 2,440,240 fr. 90 c., ainsi qu'il ressort de la comparaison ci-après :

	Parties.	Rentes.	Coût.
En 1861	15,832	641,444	14,006,339 f. 40
En 1860	13,488	528,739	11,566,098 50
Augmentation en 1861	2,344	112,705	2,440,240 90

Caisses d'épargne des instituteurs communaux. — La situation du compte des anciennes caisses d'épargne des instituteurs communaux liquidées en 1855, est restée à peu près la même; le faible solde de 26,415 fr. 11 c. s'applique au compte de la caisse du département du Cher.

Quant au compte de dépôts dont les titulaires ont demandé le versement à la Caisse des dépôts et consignations, il a éprouvé, en 1861, une petite diminution, et le nombre des comptes particuliers a été réduit par suite de décès et de retraites.

Sociétés de secours mutuels. — Les sociétés de secours mutuels ont trois comptes : les dépôts de fonds libres, les versements pour retraite et le compte de dotation.

Les dépôts de fonds libres continuent à s'accroître chaque année. Le nombre des sociétés déposantes s'est augmenté de 61 pendant l'année 1861 et s'élève à 391. Les sommes déposées montaient, au 31 décembre, à 2,275,521 fr. 47 c., avec une augmentation de plus de 500,000 fr sur l'année précédente.

Les versements pour fonds de retraites présentent une progression non moins importante. Le nombre des sociétés propriétaires de ces fonds s'est augmenté de 125 en 1861 et s'élève à 1,677. Le solde de ce compte, au 31 décembre, montait à 5,015,635 fr. 71 c., avec une augmentation de près d'un million sur l'année précédente. Le nombre des pensions constituées, qui n'était à la fin de 1860 que de 169, est maintenant de 253.

Enfin, à l'égard de la dotation de 10 millions accordée en 1852 aux sociétés de secours mutuels, elle a été consolidée en rentes 3 %, montant à 437,500 fr. Il a été alloué, en 1831, sur ces revenus, des subventions à 118 sociétés.

Services militaires. — Sous cette dénomination étaient compris les fonds de masses des militaires décédés ou libérés, et les dépôts et fondations militaires. On y comprend de plus, en 1861, le service des fonds de masse des jeunes

soldats de la deuxième portion du contingent annuel, dont la Caisse des dépôts et consignations s'est chargée depuis le 1er octobre, sur la demande des ministres de la guerre et des finances. Le compte de ce nouveau service doit être tenu séparément pour chacune des sept classes du contingent et subdivisé par arme, ce qui exige un travail fort compliqué. Les versements déjà opérés pour les deux classes de 1859 et 1860 ont produit, déduction faite des payements, un solde, au 31 décembre 1861, de plus de 400,000 fr. L'administration, en acceptant ce service, a stipulé qu'il ne donnerait lieu à aucune bonification d'intérêts.

Quant aux *fonds de masse des militaires libérés*, le mouvement de ces fonds, en 1861, a été double de l'année précédente, et cela tient à ce que la classe libérée du service est celle qui avait été appelée en 1854, époque où le contingent a été porté de 80,000 à 140,000 hommes. La même cause reproduira les mêmes effets dans les deux années subséquentes.

Le service des *dépôts et fondations militaires* a diminué en 1861, par suite du transport de celui des militaires savoisiens et niçois, qui y avait d'abord été rattaché, au compte de la dotation de l'armée, mesure prescrite par un décret impérial.

Indemnité des colons de Saint-Domingue et emprunt d'Haïti. — Sur les versements effectués régulièrement par le gouvernement d'Haïti, la caisse a mis en paiement, pendant l'année 1861, la vingt-troisième annuité, montant à 2,400,000 fr., échue sur les quatre derniers cinquièmes de *l'indemnité aux colons de Saint-Domingue,* et elle a aussi payé aux porteurs des titres de *l'emprunt d'Haïti* une somme de 785,750 fr. pour semestres échus, coupons arriérés et remboursements d'annuités amorties.

Les versements ont à peu près balancé les paiements, de sorte que les soldes ont peu changé, et le gouvernement haïtien reste créancier au 31 décembre 1861, tant pour l'indemnité que pour l'emprunt, d'une somme totale de 3,658,256 fr. 71 c.

Légion d'honneur. — Le service financier de l'Ordre,

fait à Paris par la Caisse des dépôts et consignations, a reçu, en 1861, de nouveaux accroissements.

L'augmentation des dépenses, qui, de 11 millions ont monté à 17 millions, provient principalement de la transition du mode de paiement par semestre aux légionnaires et médaillés, substitué au mode de paiement annuel par la décision impériale du 12 juin 1860, qui a reçu son application complète à partir du 1er juillet 1861, de sorte que les dépenses, en 1861, comprennent les traitements de l'année entière 1860 et ceux du premier semestre de 1861.

Une autre cause d'augmentation effective des dépenses résulte la continuation de l'exécution de la loi du 11 juin 1859, qui appelle à jouir du traitement les officiers promus depuis 1814.

Le nouveau mode de paiement par semestre, qui double le nombre des paiements, impose à l'administration la confection d'états d'ordonnancement modifiés tous les six mois par les adjonctions, décès, changements de résidence, etc. Ce service a donné lieu, en 1861, à plus de dix mille paiements pour les seuls titulaires payés à Paris par la caisse; dans les départements, il est fait par le receveur des finances pour le compte direct de la grande chancellerie.

Le compte courant de la Légion d'honneur fait ressortir, au 31 décembre 1861, un solde créancier de.	4,462,276 fr. 68 c.
Mais les avances faites à cet établissement en vertu de la loi du 21 juin 1845, présentent à la même époque un solde débiteur de..............................	544,568 fr. 92 c.
Ce qui réduit le solde en sa faveur à...	3,917,707 fr. 76 c.

Compagnie des canaux du Midi, d'Orléans et du Loing. — Les mouvements en recette et en dépense de ce compte, pendant l'année 1861, ont amené une diminution sans importance sur le solde au 31 décembre.

Pensions de retraites sur fonds spéciaux. — Les *fonds de retraite* dont il s'agit, constitués en faveur d'agents des services municipaux et départementaux et de divers établissements publics, possédaient ensemble, au 31 décembre dernier 1,333,692 fr. de rentes, et un solde en numéraire de 1,661,895 fr. 96 c.; c'est, dans l'année, une

augmentation de 58,953 fr. de rentes et de plus de 400,000 francs sur le solde créditeur. Le nombre des pensionnaires s'est accru de 203 et s'élève à 4,276. Ce service a donné lieu, en 1861, à un mouvement de fonds de près de 11 millions; il n'avait été que de 10 millions en 1860.

Domaine extraordinaire. — Les fonds restés disponibles au crédit du compte ouvert à l'ancien *Domaine extraordinaire* n'ont éprouvé aucune variation depuis dix années. Ainsi le solde créancier est toujours de 81,967 fr. 97 c.

Prêts aux départements et aux communes. — Les conditions des prêts aux départements et aux communes ont été modifiées à partir du 1er janvier 1861. L'intérêt a été fixé au taux unique de 4 1/2 %, et le maximum de la durée de l'amortissement a été porté à douze années.

Sous l'influence de ces conditions plus favorables aux emprunteurs, les prêts consentis pendant l'année 1861 ont excédé de plus de 2 millions et demi ceux effectués en 1860, et se sont élevés à.............................. 13,215,580 fr. 70 c.

Les remboursements opérés par les débiteurs ayant été de....................	9,420,568 fr. 62 c.
Le capital des fonds prêtés s'est accru de....................................	3,795,012 fr. 08 c.
et se trouve porté au 31 décembre 1861 à.	50,347,768 fr. 88 c.

Services spéciaux. — Les trois services compris sous ce titre sont : la *Caisse des retraites pour la vieillesse*, la *Dotation de l'armée* et la *Caisse des offrandes nationales*. Leur comptabilité s'adjoint à celle de la Caisse des dépôts et consignations, mais sans s'y confondre; elle en est distincte et séparée.

Ces services font l'objet de rapports présentés par des commissions spéciales et qui sont publiés; nous nous bornerons donc à constater les résultats généraux de l'année 1861.

Caisse des retraites pour la vieillesse. — Sous l'influence de la loi du 12 juin dernier, et par suite de diverses mesures administratives, les opérations de la Caisse des retraites pour la vieillesse se sont considérablement accrues en 1861.

Le nombre des versements s'est élevé à 158,578 fr., supérieur de plus de 46 °/₀ à celui de l'année précédente.

Les sommes versées montent à 6 millions, présentant ainsi un accroissement de 35 1/2 °/₀ d'une année sur l'autre.

Les ouvertures de nouveaux comptes ont doublé en nombre et s'élèvent à près de 36,000. Cet accroissement numérique provient principalement des cantonniers des ponts et chaussées, appelés par un règlement du 30 avril 1861 du ministre des travaux publics à verser à la Caisse les retenues exercées sur leurs salaires.

Les recettes provenant de versements et d'arrérages de rentes se sont élevées à....................	7,527,269 fr. 15 c.
Les remboursements de capitaux *réservés* après décès ont été de	819,550 fr. 47 c.
Il est donc resté à employer en rentes.	6,707,718 fr. 68 c.

Il a été acheté avec ces fonds 314,029 fr. de rente 4 1/2 et 4 °/₀. Une somme à peu près égale (314,979 fr.) de rentes viagères a été inscrite au grand-livre, et, en compensation de leur valeur en capital, fixée d'après les tarifs à 3,063,327 fr. 60 c. Il a été annulé par la Caisse d'amortissement 142,476 fr. de rentes perpétuelles 4 1/2 et 4 °/₀.

Caisse de la dotation de l'armée. — L'activité imprimée en 1860 aux opérations de la *Caisse de la dotation de l'armée*, par l'augmentation normale du nombre des rengagements et remplacements, s'est prolongée et même accrue pendant l'année 1861. Le nombre des comptes nouveaux ouverts à des rengagés et à des remplaçants a été de 46,000 environ, 6,000 de plus que l'année précédente, ce qui a porté le nombre total, depuis l'origine, à 164,000.

En multipliant ainsi les rengagements et les remplacements, l'administration militaire est arrivée à équilibrer le nombre des exonérations qui, d'ailleurs, ont été réduites en 1861, par suite de l'élévation de la prime, de 2,300 fr. à 2,500 fr.; sous l'influence de ces diverses causes, les recettes de la dotation ont diminué et les dépenses se sont accrues ; en sorte que l'excédant des recettes, qui avait été d'environ 30,000,000 en 1860, est descendu en 1861 à

16,000,000, dont 12,000,000 ont été appliqués à l'atténuation de la dette flottante, au moyen de la livraison par le Trésor de 526,315 fr. de rentes 3 °/₀, et 4,000,000 à l'augmentation du fonds de roulement, qui n'était au 31 décembre 1860 que d'une somme de 5,344,546 fr. 92 c., laquelle somme s'étant bientôt trouvée insuffisante pour les besoins du service, la Caisse des dépôts a dû y suppléer par des avances temporaires qui, du mois de février au mois de juin, se sont élevées à environ 16,000,000, dont la dotation a payé l'intérêt à 4 1/2 °/₀. A partir du mois de juillet, ces avances ont cessé, et la Caisse de la dotation avait un solde créditeur, au 31 décembre 1861, de 9,404,768 fr 72 c., auquel solde viennent s'ajouter les soldes des comptes de versements volontaires des militaires en activité de service et des jeunes soldats avant l'appel de leur classe.

Il a été de plus porté au compte de la dotation, en 1861, en vertu d'un décret impérial du 24 avril, une somme de 504,998 fr. 39 c. versée par la Caisse des dépôts de Turin pour le compte des militaires savoisiens et niçois passés au service de la France. Ce décret a transféré à la Caisse de la dotation le mandat de servir aux ayants droit les intérêts à 4 °/₀ et de rembourser les sommes dues dans les conditions des contrats d'engagements et de remplacements. Quelques remboursements déjà faits en 1861 ont réduit le solde de ce compte, au 31 décembre, à 470,281 fr. 25 c.

La Caisse de la dotation de l'armée est propriétaire de 9,842,924 fr. de rentes 3 °/₀ représentant 224,999,890 fr. 69 c.

Caisses des offrandes nationales. — Ce service, confié à la Caisse des dépôts par un décret impérial, lui a été remis le 12 juin 1861.

La Caisse des offrandes nationales est propriétaire de 263,063 fr. de rentes 3 °/₀ et d'un fonds de roulement qui, au 31 décembre 1861, s'élevait à 169,047 fr. 21 c. Elle a à servir par semestre les arrérages de près de 6,000 rentes viagères sur titres délivrés par le comité supérieur.

Profits et pertes. Ce compte, qui clôt le bilan, fait ressortir, après l'acquittement de 1,600,000 fr de dépenses

administratives, taxations aux receveurs des finances, préposés de la caisse et frais divers, un bénéfice net de 2,043,244 fr. au profit du budget de l'État de l'exercice 1861, où ce bénéfice avait été prévu pour 2 millions.

Il a pu, en outre, être porté au compte de la réserve créée en 1860, une somme de 626,337 fr. 36 c. provenant du bénéfice produit par le placement des fonds des Caisses d'épargne, compensation faite des pertes résultant de la réalisation d'une partie des valeurs qui les représentaient, lesquelles pertes ont été en 1861 de 368,577 fr. 88 c. Ce fonds de réserve, dont l'utilité s'est ainsi déjà fait sentir, s'élevait, au 31 décembre 1861, à 1,398,945 fr. 56 c.

En résumé, les opérations de la Caisse des dépôts et consignations pendant l'année 1861 montent

en recette à	907,276,029 fr.	26 c.
et en dépense à	933,919,912	33
D'où il résulte un excédant de dépense de	26,643,883	07
qui, rapproché des valeurs de caisse et de portefeuille au 31 déc. 1860 montant à	325,864,834	07
réduit à	299,220,951 fr.	» c.
le montant des valeurs de caisse et de portefeuille au 31 décembre 1861.		
Ces valeurs se composent comme suit :		
Numéraire en caisse et à la Banque de France	528,732 fr.	26 c.
Effets à recevoir	6,157,771	79
Effets publics appartenant à la Caisse des dépôts	110,679,822	24
Valeurs provenant des fonds des Caisses d'épargne	179,824,568	61
Rentes provenant des fonds de retraites des sociétés de secours mutuels.	2,030,056	10
TOTAL égal	299,220,951 fr.	» c.
Le bilan fait ressortir, à la même époque du 31 décembre 1861, des soldes créditeurs sur divers services formant le *passif* pour un total de	621,682,685 fr.	74 c.
et des soldes débiteurs sur d'autres servises formant l'*actif* pour	322,461,734 fr.	74 c.
auxquels, ajoutant les valeurs de caisse et de portefeuille montant à	299,220,951	»
on trouve un actif égal au passif de	621,682,685 fr.	74 c.

COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE

PENDANT L'ANNÉE 1861.

Le commerce général de la France avec ses colonies et les puissances étrangères a embrassé, en 1861 (importations et exportations réunies), une masse de produits représentant 5,335 millions en valeurs *officielles*, et 5,746 millions en valeurs *actuelles*. Il y a, pour les premières, diminution de 7 millions seulement sur l'année précédente, et, au contraire, augmentation de 555 millions (12 p. °/₀) sur la moyenne de la période quinquennale antérieure à 1861.

Les valeurs *actuelles* sont inférieures de 59 millions à celles de 1860, et supérieures de 412 millions (8 p. °/₀) à la moyenne quinquennale des mêmes valeurs.

A l'importation, les valeurs *officielles* ont atteint le chiffre de 2,720 millions à peu près, lequel dépasse de 327 millions celui de 1860, et de 504 millions la moyenne quinquennale. Les valeurs *actuelles* s'élèvent à 3,085 millions. Elles présentent une différence en plus de 428 millions sur les valeurs *actuelles* de l'année précédente, et de 564 millions sur la moyenne quinquennale.

A l'exportation, le montant des valeurs *officielles*, d'un peu plus de 2,615 millions, est au-dessous de celui de 1860 de 334 millions. Comparativement à la moyenne quinquennale, il y a augmentation de 50 millions Les valeurs *actuelles*, dont le chiffre total est de 2,660 millions, sont inférieures de 488 millions à celles de 1860 (3,148 millions), et de 153 millions à la moyenne quinquennale (2,813 millions).

Envisagés au point de vue du commerce spécial, les faits se résument de la manière suivante pour 1861 :

	Valeurs officielles.	Valeurs actuelles.
[illegible] et exporta- [illegible]	3,892 millions.	4,368 millions.
[illegible]	3,676 —	4,174 —
[illegible]	216	194

Dans les chiffres ci-dessus de 1861, les importations sont comprises pour 2,018 millions en valeurs *officielles*, et pour 2,442 millions en valeurs *actuelles ;* les exportations, pour 1,874 millions et 1,926 millions. C'est, relativement à l'année 1860, une augmentation de 433 millions sur les valeurs *officielles*, et de 545 millions sur les valeurs *actuelles* des marchandises importées ; tandis qu'il y a diminution de 217 millions sur les valeurs *officielles*, et de 351 millions sur les valeurs *actuelles* des marchandises exportées.

Les marchandises étrangères admises temporairement pour recevoir une transformation ou un complément de main-d'œuvre en France ne figurent, ni à l'importation ni à l'exportation, dans les comptes du commerce spécial. Elles représentent, en 1861, 51 millions de valeurs *officielles*, et 48 millions de valeurs *actuelles*.

Les produits réexportés après main-d'œuvre comprennent 101 millions (valeurs *officielles*) et 139 millions (valeurs *actuelles*).

En ajoutant ces chiffres à ceux des opérations ordinaires d'entrée et de sortie, on obtient, comme expression complète de l'importance du commerce spécial, les résultats comparatifs ci-après :

	1860.		1861.	
IMPORTATIONS.				
Valeurs officielles.......	1,641	millions.	2,069	millions.
Valeurs actuelles........	1,953	—	2,490	—
EXPORTATIONS.				
Valeurs officielles.......	2,474	—	1,975	—
Valeurs actuelles........	2,398	—	2,065	—

Dans les transports par mer, qui ont embrassé une valeur *officielle* totale de 3,830 millions (importations et exportations réunies), la part [illegible]on français a été de 1,729 millions, ou de 45 [illegible] 1,729 millions, 450 millions reviennen[illegible]ion réservée, et 1,270 millions à la [illegible]tionale de concurrence, à laquelle l[illegible] a, de plus, pris part pour 2,101 milli[illegible]

Notre pavi[illegible]5 millions [illegible]

ment à l'année précédente; il a gagné, au contraire, 109 millions sur la moyenne de la période quinquennale.

La marine étrangère a gagné 61 millions sur 1860, et 243 millions sur la moyenne quinquennale.

Les puissances étrangères avec lesquelles nos échanges ont eu le plus d'importance en 1861 sont : l'Angleterre, la Suisse, l'Association commerciale allemande, le royaume d'Italie, les États-Unis d'Amérique, la Belgique, l'Espagne, la Turquie, la Russie et le Brésil.

Les pays de provenance se présentent dans l'ordre suivant, d'après le rang que leur assigne le chiffre des valeurs *officielles* des produits importés.

imports

ANGLETERRE.

Commerce général.	Commerce spécial.
544 millions. Chiffre qui dépasse de 32 p. 100 celui de 1860 et de 43 p. 100 la moyenne quinquennale	409 millions. C'est une augmentation de 62 p. 100 sur 1860, et de 73 p. 100 sur la moyenne quinquennale.

ÉTATS-UNIS.

314 millons. Augmentation de 10 p. 100 sur 1860, et de 32 p. 100 sur la moyenne quinquennale.	291 millions. Augmentation de 13 p. 100 sur 1860, et de 44 p. 100 sur la moyenne quinquennale.

ASSOCIATION COMMERCIALE ALLEMANDE.

266 millions. Augmentation de 10 p. 100 sur 1860, et de 31 p. 100 sur la moyenne quinquennale.	127 millions. Augmentation de 55 p. 100 sur 1860, et de 69 p. 100 sur la moyenne quinquennale.

BELGIQUE.

255 millions. Augmentation de 18 p. 100 sur les deux termes de comparaison.	189 millions. Augmentation de 28 p. 100 sur 1860, et de 36 p. 100 comparativement à la moyenne quinquennale.

SUISSE.

233 millions. Chiffre inférieur de 14 p. 100 à celui de 1860, mais qui dépasse encore la moyenne quinquennale.	43 millions. Augmentation de 10 p. 100 sur 1860, et de 13 p. 100 sur la moyenne quinquennale.

ITALIE.

170 millions. Chiffre qui dépasse de 4 p. 100 celui de l'année 1860, et n'est que très-peu supérieur à la moyenne quinquennale.	143 millions. Augmentation de 9 p. 100 environ sur les deux termes de comparaison.

RUSSIE.

138 millions. Augmentation de 94 p. 100 sur 1860, et de 77 p. 100 sur la moyenne quinquennale	130 millions. Augmentation de 132 p. 100 sur 1860, et de 128 p. 100 sur la moyenne quinquennale.

TURQUIE.

114 millions. Augmentation de 5 p. 100 sur 1860, et de 15 p. 100 sur la moyenne quinquennale.	93 millions. Augmentation : 16 et 22 p. 100.

ESPAGNE.

84 millions. Augmentation de 10 p. 100 sur 1860, et de 5 p. 100 sur la moyenne quinquennale.	69 millions. Augmentation de 19 p. 100 sur 1860, et de 11 p. 100 sur la moyenne quinquennale.

INDES ANGLAISES.

58 millions. Diminution de 2 p. 100 sur 1860, et de 40 p. 100 sur la moyenne quinquennale.	55 millions. Diminution de 19 p. 100 sur 1860, et de 25 p. 100 sur la moyenne quinquennale.

BRÉSIL.

40 millions. Augmentation de 18 p. 100 sur 1860, et de 43 p. 100 sur la moyenne quinquennale.	19 millions. Augmentation de 27 p. 100 sur les deux termes de comparaison.

Les produits de l'Algérie, livrés au marché intérieur de la métropole en 1861, se sont élevés à 47 millions ; c'est un million, ou 2 p. %, de moins qu'en 1860, et 9 millions, ou 24 p. %, de plus que la moyenne quinquennale, qui n'est encore que de 38 millions.

Ceux de l'île de la Réunion ont atteint le chiffre de 51 millions, au lieu de 42 millions en 1860. La moyenne quinquennale est de 38 millions seulement.

Les autres possessions françaises d'outre-mer ont pré-

senté des résultats supérieurs à ceux de 1860 et de la moyenne quinquennale.

En résumant de la même manière les faits de l'exportation, on voit que les principaux pays de destination, d'après l'importance, en valeurs *officielles,* des marchandises qui y ont été expédiées, sont :

exports

L'ANGLETERRE (1).

Commerce général.	Commerce spécial.
565 millions. Soit 17 p. 100 de moins qu'en 1860, et 7 p. 100 de plus, au contraire, que la moyenne quinquennale.	403 millions. Diminution de 18 p. 100 sur 1860, mais encore augmentation de 5 p. 100 sur la moyenne quinquennale.

LE ROYAUME D'ITALIE.

265 millions. Augmentation : 10 et 34 p. 100.	176 millions. Augmentations : 9 et 27 p. 100.

LA SUISSE.

258 millions. Diminution de 13 p. 100 sur 1860, mais, au contraire, augmentation de 13 p. 100 sur la moyenne quinquennale.	126 millions. Augmentations : 1 et 33 p. 100.

L'ESPAGNE.

197 millions. Augmentation de 43 p. 100 sur 1860, et de 32 p. 100 sur la moyenne quinquennale.	135 millions. Augmentation de 35 p. 100 sur 1860, et de 29 p. 100 sur la moyenne quinquennale.

L'ASSOCIATION COMMERCIALE ALLEMANDE.

184 millions. Diminution de 6 p. 100 sur 1860, mais augmentation de 20 p. 100 sur la moyenne quinquennale.	156 millions. Augmentations : 2 et 28 p. 100.

LA BELGIQUE.

161 millions. Diminution de 5 p. 100 sur 1860, et de 4 p. 100 sur la moyenne quinquennale.	149 millions. Diminutions : 3 et 1 p. 100.

(1) D'après les notions recueillies dans les ports d'embarquement, une partie importante des marchandises françaises dirigées antérieurement sur l'Angleterre et reprises au compte de cette puissance était destinée pour les États-Unis. Ces opérations ont dû subir une diminution proportionnelle au déficit constaté dans nos exportations directes pour l'Union américaine.

LES ÉTATS-UNIS.

106 millions. Diminutions : 67 et 69 sur les deux périodes.	76 millions. Diminutions : 64 et 65 p. 100.

LE BRÉSIL.

97 millions. Augmentation de 24 p. 100 sur 1860, et de 31 p. 100 sur la moyenne quinquennale.	60 millions. Augmentations : 13 et 18 p. 100.

LA TURQUIE.

79 millions. Diminutions : 8 et 2 p. 100.	40 millions. Diminutions : 5 et 13 p. 100.

LA RUSSIE.

45 millions. Augmentations : 45 et 61 p. 100 sur les deux termes de comparaison.	25 millions. Augmentations : 14 et 15 p. 100.

La valeur (*officielle*) des marchandises françaises expédiées en Algérie est de 166 millions. Il avait été extrait du marché de la métropole, pour cette destination, en 1860, 189 millions, et 146 millions, en moyenne, pendant la dernière période quinquennale; ce sont, pour 1861, des différences en moins de 12 p. °/₀ sur 1860, et en plus de 13 p. °/₀ sur la moyenne quinquennale.

Les expéditions à destination des colonies et autres possessions françaises extérieures ont en général augmenté.

Dans la somme de 2,720 millions (valeurs *officielles*) dont se compose le commerce général à l'importation, les matières nécessaires à l'industrie figurent pour 1,387 millions, dont 1,213 millions s'appliquent au commerce spécial. En 1860, la valeur de ces produits s'était élevée à 1,389 et à 1,179 millions. L'excédant au commerce spécial porte sur les graines à ensemencer, les laines en masse, la cochenille, le lin, le chanvre, les bois communs, la fonte brute, le fer, le cuivre, le zinc, les cendres et regrets d'orfèvre, les nattes ou tresses de paille, etc., etc.

La comparaison avec la période quinquennale fait pareillement ressortir, en faveur de 1861, sur les matières nécessaires à l'industrie, une augmentation de 169 millions au commerce général, et de 100 millions au commerce spécial.

Les objets de consommation naturels et fabriqués, importés à toutes destinations (commerce général), sont évalués à 1,333 millions, soit à 330 millions de plus qu'en 1860, et à 335 millions de plus aussi que la moyenne quinquennale. Ceux de ces produits qui ont été livrés au marché intérieur offrent, d'un autre côté, une augmentation de 400 millions sur 1860, et de 349 sur la moyenne quinquennale.

Quant aux valeurs *actuelles*, qui étaient, en 1860, de 1,684 millions au commerce général, et de 1,443 millions au commerce spécial, pour les matières nécessaires à l'industrie, elles présentent les chiffres de 1,679 millions et 1,487 millions en 1861. Les objets de consommation naturels ont, d'ailleurs, beaucoup augmenté de prix aux deux commerces; tandis que la valeur des objets fabriqués a continué de s'abaisser.

Les valeurs *officielles* des exportations se décomposent de la manière suivante :

	Commerce général.	Commerce spécial.
Produits naturels........	728 millions.	502 millions.
Objets manufacturés.....	1,887 —	1,372 —
TOTAUX........	2,615	1,874

Comparativement à 1860, il y a eu diminution, au commerce général, de 110 millions sur les produits naturels, et de 224 millions sur les objets manufacturés; au commerce spécial, de 61 millions sur les premiers, et de 156 millions sur les seconds.

Rapproché de la moyenne quinquennale, le chiffre des produits naturels est en déficit de 6 millions au commerce général, et de 70 millions au commerce spécial; celui des objets manufacturés est, au contraire, supérieur à cette moyenne de 56 millions au commerce général, et de 17 millions au commerce spécial.

En valeurs *actuelles*, la réduction a été, comparativement à l'année 1860, de 163 millions au commerce général, et de 103 millions au commerce spécial, sur les produits naturels; de 324 millions au commerce général et de 247 millions au commerce spécial, sur les objets manufacturés.

Le rapprochement de la moyenne quinquennale fait res-

sortir, pour l'année 1861, une différence en moins de 20 millions au commerce général, et, au contraire, une différence en plus de 23 millions au commerce spécial, sur les produits naturels. Il y a diminution sur les objets manufacturés de 133 millions au commerce général, et de 137 millions au commerce spécial.

On a vu que la valeur *officielle* de la totalité des marchandises exportées de notre marché intérieur s'est élevée à 1,874 millions en 1861. Dans ce chiffre, la part de celles expédiées à l'étranger, sous bénéfices de primes ou drawbacks, a été de :

69,237,470 f. pour les marchandises qui ont obtenu la restitution des droits payés à l'importation ;
et 33,498,030 f. pour celles qui ont donné lieu au remboursement de la taxe de consommation sur les sels employés à leur fabrication.

Le tableau suivant contient la comparaison, en valeurs *officielles* et en valeurs *actuelles*, des exportations effectuées avec primes.

	1860.	1861.
Valeurs officielles. Produits autres que les suivants...........	375,689,891	69,237,470
— Viandes et beurres salés...	15,423,741	14,384,325
— Produits dérivés du sel.....	21,351,107	19,113,705
TOTAUX............	412,464,739	102,735,500
Valeurs actuelles. Produits autres que les suivants...........	260,279,077	49,631,560
— Viandes et beurres salés....	30,192,952	28,620,723
— Produits dérivés du sel....	15,990,177	12,351,716
TOTAUX...........	306,462,206	90,603,999

La somme totale des primes d'exportation ou drawbacks payés par le trésor avait été, en 1860, de 42,627.871 fr. Elle n'atteint, en 1861, que 22,004,850 fr. [1].

(1) Ne sont comprises dans ces chiffres ni les primes payées pour les viandes et beurres salés exportés, ni celles afférentes à différents produits à base de sel, ni les primes d'encouragement pour la grande pêche. Ces dernières sont liquidées et ordonnancées par le département de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics.

La taxe de consommation perçue sur les sels a été remboursée dans les proportions déterminées sur :

2,957,328 kilog. de viandes salées, soit 14 p. 100 de moins qu'en 1860;
9,121,626 kilog. de beurre salé, soit 5 p. 100 de moins qu'en 1860;
31,140,771 kilog. de produits chimiques et autres, soit 15 p. 100 de moins qu'en 1860.

Les bouteilles de verre de toute sorte sont entrées dans ce dernier chiffre pour 19,407,991 kilog.; c'est-à-dire pour une quantité inférieure de 3,640,388 kilog. à celle de 1860.

Morue. — Les navires armés pour la pêche de la morue ont rapporté 320,857 quintaux métriques de morues vertes et sèches, de draches, de rogues et d'issues, soit 16,558 quintaux, ou 3 p. °/₀, de plus qu'en 1860.

Les exportations de morues sèches sous bénéfice de prime ont atteint le chiffre de 45,957 quintaux métriques; c'est une augmentation de 15,138 quint. mét., ou de 49 p. °/₀, sur l'année précédente.

Le tableau ci-après et les observations dont il est suivi émanent du Ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics. Il présente, pour chacune des six dernières années, le relevé, 1° des armements pour la pêche de la morue; 2° des exportations; 3° du montant des sommes payées pour primes, soit d'armement, soit d'exportation.

Années.	NOMBRE de navir.	NOMBRE d'homm.	DÉPENSE des armem. fr.	EXPORTAT. réunies kilog.	SOMMES dépensées. fr.
1856	372	10,753	514,190	13,969,696	2,529,044
1857	447	13,695	659,080	19,184,829	3,341,227
1858	497	14,667	710,390	21,380,083	3,768,575
1859	516	14,949	722,550	19,403,278	3,505,277
1860	469	13,968	678,335	13,428,848	2,481,645
TOTAUX.	2,301	68,032	3,284,795	87,366,729	15,625,768
Moyenne de la période quinqle...	460	13,606	656,559	15,473,346	3,125,153
1861	478	14,193	687,210	13,395,485	2,339,894

Les armements pour la pêche de la morue, en 1861, comprennent 478 navires ayant 14,193 hommes d'équi-

page; c'est 9 navires, soit 1.92 p. °/°, de plus qu'en 1860, et 18 navires, soit 3.91 p. °/₀, de plus que dans la moyenne quinquennale.

Pour les équipages, il y a, en 1861, 14,193 hommes, soit 1.61 p. °/₀, de plus qu'en 1860, et 587 hommes, soit 4.31 p. 0/0, de plus que dans la période quinquennale.

Les produits exportés directement des lieux de pêche, en 1861, présentent au total 9,018,262 kilog. Relativement à 1860, il y a une diminution de 1,559,568 kilog., soit 14.74 p. °/₀. Comparativement à la moyenne quinquennale, la diminution est de 2,486,228 kilog., soit 21.70 p. °/₀.

Quant aux exportations des ports de France, elles ont été, en 1861, de 4,377,223 kilog. Comparées à 1860, elles offrent une augmentation de 1,526,205 kilog., soit 53.53 p. °/₀. Relativement à la moyenne quinquennale, la diminution est de 1,591,633 kilog., soit 26.66 p. 0/0.

Dans l'ensemble, les exportations, en 1861, ont atteint 13,395,485 kilog. Relativement à 1860, il y a diminution de 33,363 kilog., soit 0.25 p. °/₀. Comparativement à la moyenne quinquennale, la diminution est de 2,077,861 kilog., soit 13.43 p. °/₀.

Pêche de la baleine. — Les produits en huile et en fanons, rapportés de la pêche de la baleine et du cachalot, n'ont été que de 1,323 quint. mét. en 1861, tandis qu'ils avaient encore atteint le chiffre de 3,266 quint. mét. en 1860. La différence en moins est de 59 p. °/₀.

Pêche du hareng. — 607 navires, jaugeant ensemble 17,911 tonneaux, ont été armés, en 1861, pour la pêche du hareng. Ils étaient montés de 8,229 hommes d'équipage. Les armements de 1860 avaient embrassé 697 voiles et 21,732 ton.; la force totale des équipages s'était élevée à 9,662 hommes. C'est 90 navires, 3,821 ton. et 1,433 hommes d'équipage de moins pour 1861. Toutefois, les quantités de harengs, tant frais que salés, rapportés dans nos ports, n'ont été inférieures que de 593,924 kilog. à celles de 1860.

Entrepôts. — Le poids total des marchandises de toute nature entrées dans les entrepôts de l'empire, en 1861, a été de 15,720,615 quint. mét., représentant en valeurs *officielles* 611 millions. En 1860, les produits intro-

dans ces établissements composaient un poids de 14,673,575 quintaux, valent ensemble 754 millions de francs. Il y a, dès lors, augmentation de 1,047,040 quintaux (8 p. °/₀) sur le poids, et diminution de 143 millions de francs (23 p. °/₀) sur les valeurs *officielles*.

Si l'on prend les valeurs *actuelles* pour base de comparaison, la diminution de 1861 sur 1860 s'élève à 150 millions. Les différences portent principalement sur les céréales, le sucre et le coton en laine.

Quant à l'importance relative des différents entrepôts, elle est restée à peu près la même qu'en 1860. Marseille, le Havre, Bordeaux et Nantes représentent, quant au poids, les 74 centièmes, et, en valeurs *officielles*, les 84 centièmes de la totalité des marchandises entreposées.

Transit. — Les marchandises étrangères expédiées en transit par la France, en 1861, étaient d'un poids total de 1,639,487 quint. mét. C'est une diminution de 484,994 quint. mét. sur 1860 [1]. Elle affecte principalement les métaux, le coton en laine, le café, les tissus de laine et les céréales. La houille, au contraire, présente une notable augmentation.

Sous le rapport de la valeur, les opérations de transit représentent 490 millions (valeurs *officielles*) et 484 millions (valeurs *actuelles*). La diminution est de 129 millions (21 p. °/₀) sur les valeurs *officielles*, et de 125 millions (près de 21 p. °/₀) sur les valeurs *actuelles*.

Les tissus de coton ont conservé le premier rang avec un chiffre de 117 millions (valeurs *officielles*). Viennent ensuite les tissus de soie avec 98 millions; les tissus de laine avec 56 millions; les soies avec 50 millions; l'horlogerie avec 12 millions; le coton en laine avec 9 millions; les

(1) On a laissé en dehors de ces chiffres, d'une part, les marchandises provenant d'admissions temporaires; d'autre part, celles qui ont fait l'objet d'un transit local sur la frontière belge (de Belgique en Belgique), et qui ont consisté principalement en :

1860		1861	
Ardoises.	2,873 q. m.	Ardoises.	3,414 q. m.
Houille et coke . . .	392,722	Houille.	154,661
Bois à construire. . .	36,209	Bois à construire. . .	12,148

fonte, fer et acier (9 millions); les tissus de lin ou de chanvre (9 millions).

En ajoutant aux chiffres ci-dessus de l'ensemble des opérations du transit proprement dit ceux afférents aux marchandises qui ont été réexportées en transit, après avoir été placées sous le régime des admissions temporaires pour recevoir un complément de main-d'œuvre en France, on obtient :

	Quint. métr.	Val. officiel.	Val. officiel.
En 1861....................	2,875,698	588	616
Les résultats de l'année précédente étaient de.......	3,227,801	689	707

D'où ressort, en 1861, une diminution de 352,103 quint. mét. quant au poids, de 101 millions sur les valeurs *officielles* et de 91 millions sur les valeurs *actuelles*.

Comme pays de provenance, la Suisse, l'Association allemande, l'Angleterre et la Belgique figurent en première, en seconde, en troisième et en quatrième ligne.

Les pays de destination se classent dans l'ordre suivant : la Suisse, l'Angleterre, les États-Unis, l'Association allemande, le royaume d'Italie, le Brésil, l'Espagne, etc.

Les perceptions de toute nature opérées par le service des douanes se sont élevées à 161,633,420 francs. Elles se décomposent ainsi qu'il suit :

Droits d'entrée............................	126,749,579 fr.
— de sortie............................	1,610,655
— de navigation...........	4,869,312
Droits et produits accessoires................	1,554,123
Taxe de consommation appliquée aux sels...	26,849,751
Somme égale..............	161,633,420

Il en résulte, comparativement au chiffre total des recettes de 1860, une diminution de 9,841,983 francs.

En ce qui concerne spécialement les droits d'entrée, la diminution est de 4 millions 1/2. Relativement à la période quinquennale, elle est de 46 millions. Dans l'un comme dans l'autre cas, elle porte sur les matières premières et les denrées de consommation dont les droits ont été réduits.

Le chiffre des produits recouvrés par chacune de nos principales douanes.

	1860.		1861.	
Marseille.......	31,975,963	19 p. 100	26,498,164	16 1/2 p. 100
Le Havre......	23,284,924	13 1/2	20,042,648	12 1/2
Nantes.........	21,983,968	13 —	19,970,905	12 1/2
Paris..........	15,213,480	9 —	18,979,041	11 1/2
Bordeaux......	12,420,689	7 —	13,215,017	8
Dunkerque.....	7,135,924	4 —	6,394,246	4
Rouen.........	3,953,410	2 1/2	3,8[illegible]6,315	2 1/2
Lille...........	3,574,208	2 —	3,322,268	2
Boulogne......	3,431,114	2 —	3,034,420	2
Jeumont.......	2,698,980	1 1/2	2,790,231	2
Strasbourg.....	1,831,285	1 —	1,767,010	1
Valenciennes...	783,215	1/2	833,432	1/2
Autres douanes.	43,188,243	25 —	40,919,723	25

Ces chiffres constituent l'ensemble des perceptions opérées dans chaque *principalité*, c'est-à-dire dans tous les bureaux dépendant du bureau principal dont le nom est indiqué.

Navigation. — Le nombre des voyages qui se sont effectués sous tous pavillons et par navires chargés, soit à voiles, soit à vapeur, entre la France, d'une part, et les colonies et l'étranger, d'autre part, a été de 47,267 en 1861 ; les navires qui y ont été affectés jaugeaient ensemble 7,619,000 tonneaux. C'est, comparativement à 1860, une diminution de 9 p. °/₀ sur le nombre des voyages, et de 11 p. °/₀ sur le tonnage. Notre marine a pris part à ces mouvements dans la proportion de près de 40 p. °/₀ quant au tonnage.

En distinguant entre la navigation à voiles et la navigation à vapeur, on voit que le pavillon français figure dans la première pour à peu près 39 centièmes. Dans la navigation à vapeur, la part proportionnelle de notre pavillon s'élève à environ 41 centièmes.

Les pays étrangers avec lesquels la France a entretenu le plus de relations maritimes se présentent dans l'ordre suivant :

	1860.	1861.
L'Angleterre.............	2,643,289 tnx.	2,662,790 tnx.
Le Royaume d'Italie......	715,580	730,073
Les États-Unis. Oc. Atl..	528,096	577,427
Le Russie...............	188,240	414,969
L'Espagne....	338,113	398,709

La Turquie..............	223,354	370,083
La Norwége..............	169,939	182,998
La Suède................	139.978	153,683
L'Association commerciale allemande.............	69,320	141,209
Le Brésil...............	108,460	127,771
L'Autriche..............	77,478	112,931
L'Égypte................	49,527	110,015
Les possessions espagnoles d'Amérique............	57,847	103,090
Les Indes anglaises.......	67,514	79,231

COMMERCE AVEC L'ALGÉRIE.

Le commerce général extérieur de l'Algérie, celui qui s'effectue avec les puissances étrangères et les entrepôts de France, a porté, en 1861, sur 28,612,262 francs en valeurs *officielles*. L'importation y figure pour 17,043,292 francs, au lieu de 18,152,449 francs en 1860; c'est une diminution de 6 °/₀. L'exportation, qui n'était alors que de 8,300,907 francs, s'est élevée à 11,568,970 francs : différence en plus, 39 p. °/₀.

Au commerce spécial, l'ensemble du mouvement avec l'étranger est, en 1861, de 27,102,257 fr., chiffre supérieur de 7 p. °/₀ à celui de 1860. L'importation a diminué de 7 p. °/₀ (15,883,550 fr. au lieu de 17,061,357 fr.); mais l'exportation a, au contraire, gagné 30 p. °/₀ (11,218,707 fr. au lieu de 7,884,825 fr.).

Les importations des entrepôts de France, pour la consommation en Algérie, ont une valeur de 5,084,329 francs au lieu de 6,198,729 francs en 1860. La différence porte encore sur le tabac principalement.

La part de l'Angleterre a été de 1,572,993 francs, et les expéditions à destination du même pays se sont élevées à 2,909,420 francs : il y a eu, ainsi, augmentation à l'entrée et surtout à la sortie au compte de ce pays.

Les provenances d'Espagne se sont relevées, et les exportations à cette destination présentent un nouvel et sensible accroissement.

Les importations d'Italie ont, au contraire, perdu encore de leur importance; et, dans l'ensemble, les exportations à destination de ce pays n'ont pas progressé.

Quant aux marchandises extraites des États barbaresques et importées pour la consommation de l'Algérie, la valeur s'en est élevée à 2,193,393 francs; c'est une augmentation de 635,791 fr. sur 1860 : les laines en masse et les tissus de laines en ont été l'objet. Les expéditions à destination de ces pays n'ont presque pas varié, dans l'ensemble du moins.

En ajoutant aux chiffres représentatifs du mouvement commercial de l'Algérie avec l'étranger et les entrepôts de France, en 1860 et 1861, ceux des transports qui se sont opérés entre la France et l'Algérie, d'après les relevés des douanes métropolitaines (soit le *commerce spécial* pour l'exportation de France et le *commerce général* pour l'importation d'Algérie [1]) on obtient les résultats suivants :

Commerce de l'Algérie	avec l'étranger et les entrepôts de France	26,453,356 f	28,612,262
	avec la métropole...	237,510,893	213,557,688
		263,964,249	242,169,950
Diminution pour 1861.......		21,794,299 (8 p. 110).	

Les marchandises de toute nature introduites dans les entrepôts de l'Algérie, comprennent un poids total de 129,021 quint. mét., chiffre supérieur de 17,507 quint. mét. à celui de 1860. Les valeurs *officielles* de ces marchandises se sont élevées à 6,667,166 francs. L'augmentation de 20 p. °/₀ qu'elles présentent, comparativement à 1860, porte sur les tissus, les ouvrages en matières diverses et les boissons.

Les navires chargés expédiés de l'Algérie à l'étranger et *vice versa*, ont effectué 2,917 voyages en 1861; c'est 217 voyages de plus que pendant l'année précédente. Le tonnage total de ces navires a été de 218,862 tonneaux en 1860 : diminution, 16,530 tonneaux.

En réunissant à ce mouvement celui des transports entre

(1) A l'exportation de France on ne doit prendre que le commerce spécial, attendu que la différence entre le commerce général et le commerce spécial constitue le compte des entrepôts de France dans le relevé des douanes algériennes.

la métropole et l'Algérie, on constate les résultats suivants :

1860.................	4,214 voyages,	541,064 tonneaux.
1861.................	4,641	574,513 —

Le pavillon français figure dans ce mouvement général pour 84 p. °/₀ quant au tonnage. Il a couvert 485,264 tonneaux.

Voici, au surplus, comment la navigation se répartit, sous le rapport du tonnage, entre notre marine et la marine étrangère, dans les relations de l'Algérie avec les principales puissances auxquelles il est ouvert des comptes particuliers pour les importations et les exportations de marchandises (1861).

	Navires français.	Navires étrangers.
États barbaresques....................	97 p. 100	3 p. 100
Espagne..............................	3	97
Angleterre...........................	76	24
États sardes.........................	9	91
Deux-Siciles.........................	»	»

Parmi les puissances étrangères dont les bâtiments ont fait des opérations de commerce dans les ports de l'Algérie en 1861, les États barbaresques occupent le premier rang, avec 88,210 tonneaux ; l'Espagne, le second, avec 49,211 tonneaux ; l'Angleterre, le troisième, avec 40,395 tonneaux, et le royaume d'Italie, le quatrième, avec 18,081 tonneaux. Il s'agit ici, bien entendu, de la navigation par navires chargés et des entrées et sorties réunies.

Dans l'ensemble de cette navigation entre les ports de l'Algérie et l'étranger, dont l'importance, comme on l'a vu ci-dessus, est représentée par 218,862 tonneaux, notre pavillon a couvert 129,704 tonneaux (59 p. °/₀) et le pavillon étranger 89,158 tonneaux (41 p. °/₀).

Enfin l'effectif de la marine marchande dans les ports de l'Algérie, au 31 décembre 1861, et de 133 navires, jaugeant ensemble 3,337 tonneaux.

TABLEAU des Importations et des Exportations réunies.
(Valeurs exprimées en millions de francs.) COMMERCE SPÉCIAL

RANG d'import. 1861.	PAYS DE PROVENANCE.	VALEURS officielles. 1861.	VALEURS actuelles. 1861.
1	Angleterre	812.2	894.5
2	Etats-Unis	366.8	444.8
3	Belgique	338.6	381.5
4	Royaume d'Italie	318.8	357.0
5	Association commerciale allemande	282.9	322.7
6	Algérie	212.3	192.0
7	Espagne	204.6	201.3
8	Suisse	169.0	201.8
9	Russie	154.5	185.2
10	Turquie	132.9	144.7
11	Ile de la Réunion	83.3	75.1
12	Brésil	79.2	94.0
13	Indes anglaises	65.2	67.2
14	Possessions espagnoles en Amérique	50.5	64.6
15	Rio de la Plata	45.5	59.5
16	Egypte	42.4	48.0
17	Martinique	41.2	42.3
18	Pays-Bas	39.7	49.9
19	Pérou	33.5	40.2
20	Villes anséatiques	33.5	44.0
21	Guadeloupe	33.0	32.4
22	Chili	26.9	26.4
23	Uruguay	24.3	29.5
24	Côtes occidentales d'Afrique	23.3	12.7
25	Ile Maurice et cap de Bonne-Espérance	22.3	29.2
26	Sénégal	22.1	15.0
27	Mexique	21.2	17.6
28	Norwége	21.1	38.4
29	Portugal	20.8	19 9
30	Haïti	18.3	23.9
31	Etats-Barbaresques	18.1	23.6
32	Autriche	15.9	24.9
33	Indes hollandaises	14.4	19.9
34	Saint-Pierre et Miquelon et Grande Pêche	12.8	22.9
35	Suède	12.3	24.5
36	Etats-Romains	12.1	12.1
37	Possessions françaises dans l'Inde	12.1	11.3
38	Grèce	10.5	10.8
39	Vénézuela	7.8	11.2
40	Possessions danoises en Amérique	6.0	5.7
41	Guyane française	5.9	5.4
42	Chine, Cochinchine et Océanie	5.3	6.4
43	Danemark	4.5	5.5
44	Nouvelle-Grenade	3.7	2.7
45	Equateur	3.2	3.3
46	Possessions anglaises en Amérique	2.5	3.3
47	Guatemala	1.8	2.0
48	Philippines	1.7	2.0
49	Sainte-Marie, Mayotte et Nossi-Bé	1.7	1.7
50	Autres pays d'Afrique	1.6	1.3
51	Mecklembourg Schwerin	0.5	1.1
52	Hanovre	0.4	1.0
53	Epaves et Sauvetages	0.3	0.3
54	Bolivie	0.3	0.3
55	Possessions hollandaises en Amérique	0.0	0.1
	TOTAUX	3.892.3	4.868.6

TABLEAU des Exportations par pays de destination.
(Valeurs exprimées en millions de francs.) COMMERCE SPÉCIAL.

RANG d'import. 1861.	PAYS DE DESTINATION.	VALEURS officielles. 1861.	VALEURS actuelles. 1861.
1	Angleterre.	403.2	456.4
2	Royaume d'Italie.	175.8	179.5
3	Algérie.	165.7	130.9
4	Association commerciale allemande.	155.5	160.8
5	Belgique.	149.2	157.8
6	Espagne.	135.4	128.8
7	Suisse.	125.7	142.8
8	Etats-Unis.	75.7	82.2
9	Brésil.	60.2	61.9
10	Turquie.	39.7	32.5
11	Ile de la Réunion.	32.7	29.5
12	Pérou.	26.3	23.2
13	Russie.	24.6	30.1
14	Rio de la Plata.	23.0	25.8
15	Martinique.	22.9	20.4
16	Guadeloupe.	18.8	16.6
17	Chili.	18.2	17.1
18	Pays-Bas.	17.8	19.8
19	Possessions espagnoles en Amérique.	17.6	16.4
20	Egypte.	15.6	14.2
21	Villes anséatiques.	15.1	22.3
22	Uruguay.	15.0	15.8
23	Mexique.	14.8	13.5
24	Portugal.	14.0	13.2
25	Ile Maurice et cap de Bonne-Espérance.	13.7	17.5
26	Sénégal.	11.5	8.8
27	Etats-Romains.	10 2	9.3
28	Grèce.	8.6	7.9
29	Indes anglaises.	7.3	8.8
30	Haïti.	6.5	5.6
31	Etats barbaresques.	6.2	5.8
32	Autriche.	6.1	4.8
33	Possessions danoises en Amérique.	5.9	5.6
34	Saint-Pierre et Miquelon et Grande-Pêche.	5.0	5.8
35	Guyane française.	4.8	4.5
36	Vénézuela.	4.0	3.9
37	Equateur.	3.0	2.9
38	Norwége.	2.8	4.1
39	Chine, Cochinchine et Océanie.	2.6	3.9
40	Côte occidentale d'Afrique.	2.2	2.2
41	Nouvelle-Grenade.	1.9	1.7
42	Danemark.	1.7	2.1
43	Suède.	1.5	2.1
44	Possessions anglaises en Amérique.	1.5	1.8
45	Guatemala.	1.1	0.8
46	Sainte-Marie, Mayotte et Nossi-Bé.	0.8	0.7
47	Philippines.	0.7	0.6
48	Indes hollandaises.	0.6	0.8
49	Possessions françaises dans l'Inde.	0.5	0.6
50	Bolivie.	0.3	0.3
51	Hanovre.	0.3	0.9
52	Mecklembourg-Schwerin.	0.2	0.8
53	Pays d'Afrique divers.	0.1	0.1
54	Possessions hollandaises en Amérique.	0.0	0.1
	TOTAUX.	1.874.1	1.926.3

TABLEAU des Importations par pays de provenance.
(Valeurs exprimées en millions de francs.) COMMERCE SPÉCIAL.

RANG d'import. 1861.	PAYS DE PROVENANCE.	VALEURS officielles. 1861.	VALEURS actuelles. 1861.
1	Angleterre	409.0	438.1
2	Etats-Unis	291.1	362.6
3	Belgique	189.4	223.7
4	Royaume d'Italie	143.0	177.5
5	Russie	129.9	155.1
6	Association commerciale allemande	127.4	171.9
7	Turquie	93.2	112.2
8	Espagne	69.2	72.5
9	Indes anglaises	54.9	58.4
10	Ile de la Réunion	50.6	45.6
11	Algérie	46.6	61.1
12	Suisse	43.3	59.0
13	Possessions espagnoles en Amérique	32.9	48.2
14	Egypte	26.8	33.8
15	Rio de la Plata	22.5	33.7
16	Pays-Bas	21.9	30.1
17	Côte occidentale d'Afrique	21.1	10.5
18	Brésil	19.0	32.1
19	Martinique	19.0	21.9
20	Villes anséatiques	18.4	21.7
21	Norwége	18.3	34.3
22	Guadeloupe	14.1	15.8
23	Indes hollandaises	13.8	19.1
24	Etats barbaresques	11.9	17.8
25	Haïti	11.8	18.3
26	Possessions françaises dans l'Inde	11.6	10.7
27	Suède	10.8	22.4
28	Sénégal	10.6	6.2
29	Autriche	9.8	20.1
30	Uruguay	9.3	13.7
31	Ile Maurice et cap de Bonne-Espérance	8.6	11.7
32	Chili	8.1	9.3
33	Saint-Pierre et Miquelon et Grande-Pêche	7.8	17.1
34	Pérou	7.2	17.0
35	Portugal	6.8	6.7
36	Mexique	6.4	4.1
37	Vénézuela	3.8	7.3
38	Danemark	2.8	3.4
39	Chine, Cochinchine et Océanie	2.7	2.5
40	Grèce	1.9	2.9
41	Etats Romains	1.9	2.8
42	Nouvelle-Grenade	1.8	1.0
43	Autres pays d'Afrique	1.5	1.2
44	Guyane française	1.1	0.9
45	Possessions anglaises en Amérique	1.0	1.5
46	Philippines	1.0	1.4
47	Sainte-Marie, Mayotte et Nossi-Bé	0.9	1.0
48	Guatemala	0.7	1.2
49	Bolivie	0.0	0.0
50	Epaves et Sauvetages	0.3	0.3
51	Mecklembourg-Schwerin	0.3	0.3
52	Equateur	0.2	0.4
53	Hanovre	0.1	0.1
54	Possessions danoises en Amérique	0.1	0.1
55	Possessions hollandaises en Amérique	0.0	0.0
	TOTAUX	2.018.2	2.442.3

TABLEAU des principales Marchandises importées.

(Valeurs exprimées en millions de francs.) COMMERCE SPÉCIAL.

RANG d'import. 1861.	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	VALEURS officielles 1861.	VALEURS actuelles. 1861.
1	Céréales	282.5	390.0
2	Coton en laine	217.1	270.6
3	Soies	149.8	184.1
4	Laines en masse	110.7	166.1
5	Graines oléagineuses	88.6	51.7
6	Houille crue	75.5	92.1
7	Sucres des colonies françaises	74.3	75.4
8	Bois communs	65.2	139.8
9	Peaux brutes	45.4	70.7
10	Sucre étranger	39.2	58.6
11	Cuivre	34.7	46.0
12	Cendres et regrets d'orfévre	34.3	34.3
13	Café	32.5	68.2
14	Bestiaux	31.2	70.7
15	Poils de toute sorte	26.7	7 7
16	Indigo	26.6	31.5
17	Lin	25.2	41.6
18	Tissus de coton	24.5	9.4
19	Arachides et noix de Touloucoussa	24.0	9.6
20	Tabac en feuilles	23.0	14.8
21	Tissus de lin et de chanvre	21.7	13.9
22	Tissus de laine	19.3	20.6
23	Fonte brute	17.7	13.0
24	Graines à ensemencer	17.3	14.4
25	Plomb	16.0	17.9
26	Zinc	15.9	18.0
27	Riz	14.6	14.8
28	Cochenille	14.5	3.9
29	Nattes ou tresses de paille, d'éc. ou de sparte	14.2	4.4
30	Fruits de table	13.2	13.7
31	Huile d'olive	11.9	22.1
32	Bois exotiques	10.8	9.6
33	Chapeaux de paille, d'éc., de sparte, etc.	10.5	3.2
34	Machines et mécaniques	9.7	9.7
35	Fer (autre que la fonte brute)	7.3	6.2
36	Horlogerie	6.9	5.2
37	Etain brut	6.9	11.3
38	Fils de lin et de chanvre	6.7	5.3
39	Chanvre	6.4	8.2
40	Poissons de mer	6.2	14.6
41	Soufre	5.9	11.8
42	Pelleteries	5.8	4.9
43	Suif brut et saindoux	5.5	12.1
44	Gommes exotiques	5.3	3.2
45	Fils de coton	5.1	5.1
46	Chevaux	4 8	10.6
47	Cacao	4.6	7.7
48	Nitrate de soude	4.4	4.1
49	Tissus de soie	4.2	4.1
50	Fromages	3.6	8.9
51	Fils de poils de chèvre	3.5	5.7
52	Poivre et piment	3.4	3.7
53	Rogues de morue et de maquereau	3.1	2.0
54	Graisses de poisson	3.0	5.6
55	Beurre	2.7	5.5
56	Ecorces de quinquina	2.4	1.5
57	Potasses	1.8	2.2
58	Thé	1.5	1.2
59	Bimbeloterie et mercerie	1.5	1.3
60	Inst. aratoires, limes, râpes, scies et outils	1.4	1.5
61	Armes	1.2	1.4
62	Girofle	1.2	0.4
63	Nitrate de potasse	0.2	0.4
—	Autres marchandises	263.4	279.5

TABLEAU des principales Marchandises exportées.
(Valeurs exprimées en millions de francs.) COMMERCE SPÉCIAL.

RANG d'export. 1861.	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	VALEURS officielles. 1861.	VALEURS actuelles. 1861.
1	Tissus de soie et de fleuret	315.5	333.3
2	Tissus de laine	205.0	188.0
3	Tissus de coton	175.2	56.4
4	Tabletterie, bimbeloterie, mercerie, parapluies, meubles et ouvrages en bois	85.6	95.8
5	Vins	85.1	195.9
6	Linge et habillements	71.9	77.9
7	Peaux ouvrées	65.0	59.2
8	Sucre raffiné	61.4	42.0
9	Poterie, verres et cristaux	40.7	27.1
10	Papier et ses applications	37.8	29.0
11	Tissus de lin ou de chanvre	37.0	14.9
12	Soies	32.4	37.1
13	Coton en laine	26.5	29.2
14	Couleurs	26.1	6 7
15	Ouvrages en métaux	24.2	38.3
16	Céréales	22.8	34.1
17	Laines	21.5	21.0
18	Bois communs	19.4	26.1
18 *bis.*	Parfumerie	18 0	12.9
19	Chevaux, mules, mulets et bestiaux	17.5	41.8
20	Peaux tannées, corroy., mégis. ou maroq.	17.2	32.2
21	Garancine (extrait de garance)	15.9	10.5
22	Huiles volatiles	15.8	0.9
23	Beurre	15.3	30.9
24	Poissons de mer et poissons marinés	14.2	13.0
25	Eaux-de-vie et esprits de toute sorte	14.0	50.1
26	Poils de toute sorte	13.7	3.5
27	Fruits de table	13.7	15.2
28	Orfévrerie et bijouterie	13.4	17.9
29	Médicaments composés	12.9	7.4
30	Huile d'olive	11.0	13.0
31	OEufs	10.6	17.8
32	Fils de coton et fils de laine	10.5	7.6
33	Graines à ensemencer	10.3	8.7
34	Garance	9.6	11.1
35	Acide stéarique ouvré	9.3	4.8
36	Armes	8.1	19.8
37	Indigo	7.7	9.0
38	Machines et mécaniques	7.3	7.2
39	Cochenille	7.0	2.1
40	Modes et fleurs artificielles	6.8	6.8
41	Savons	5.5	6.0
42	Fers	5.2	4.9
43	Graines et fruits oléagineux	5.0	5.6
44	Or battu, tiré, laminé ou filé	4.1	4.1
45	Liqueurs	3.5	2.9
46	Horlogerie	3.4	4.4
47	Viandes salées	3.1	5.9
48	Huiles de graines grasses	3.1	4.4
49	Sel de marais ou de salines	3.1	1.5
50	Lin	2.9	3.4
51	Peaux brutes et pelleteries	2.8	2.5
52	Articles divers de l'industrie parisienne	2.7	2.7
53	Tourteaux de graines oléagineuses	2.7	3.4
54	Coutellerie	2.5	2.0
55	Chardons cardères	2.0	1.9
56	Fils de lin ou de chanvre	1.8	1.6
57	Extraits de bois de teinture	1.3	0.5
58	Tissus de poil	1.0	0.8
—	Autres marchandises	185.5	206.5
	TOTAUX	1.874.1	1.926.3

STATISTIQUE DE L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE CIVILE ET COMMERCIALE EN FRANCE PENDANT L'ANNÉE 1860.

(Extrait du *Compte rendu officiel.*)

I. COUR DE CASSATION. — Le nombre moyen annuel des pourvois en cassation, en matière civile et commerciale, a été de 622, de 1851 à 1860; un peu moins élevé que pendant les dix années antérieures, où il atteignait 691, mais supérieur à celui des périodes décennales de 1831 à 1840 et de 1821 à 1830, où il fut de 580 et de 571. L'élévation du total de la période de 1841 à 1850 est due à une cause accidentelle : à la formation, en 1850, de 909 pourvois contre des décisions des juges de paix en matière électorale. L'année 1851 en comptait aussi 331, qui ont grossi le nombre moyen des dix dernières années, mais dans une moins large mesure. Si l'on exceptait les pourvois de cette catégorie, on aurait, en moyenne, pour chacune des quatre périodes décennales, un nombre annuel de pourvois très-peu différent.

Excepté en matière d'expropriation où la chambre civile est saisie directement (article 20 de la loi du 3 mai 1841), tous les pourvois sont soumis à la chambre des requêtes. Cette chambre statue même définitivement en matière électorale (article 23 du décret organique du 2 février 1852). De 1852 à 1860, elle a rendu 59 arrêts définitifs en cette matière, savoir : 52 de rejet et 7 d'annulation. De 1851 à 1860, le nombre moyen annuel des arrêts de la chambre des requêtes a été de 546. Il avait été de 641, de 1841 à 1850; de 528 et 526, pendant chacune des périodes précédentes.

Si l'on retranche des 5,461 arrêts rendus par la chambre des requêtes de 1851 à 1860 (546 par année moyenne), 59 arrêts définitifs en matière électorale, les 5,402 autres se divisent en 3,436 arrêts de rejet (636 sur 1,000) et 1,966 arrêts d'admission (364 sur 1,000). Le nombre proportionnel des arrêts d'admission était plus élevé pendant les périodes précédentes. Il a été diminuant d'une manière sensible de 1856 à 1860. De 438 sur 1,000, la pr

mière de ces cinq années, il est descendu graduellement à 327, en 1860. Le nombre des arrêts de la chambre des requêtes est, tous les ans, inférieur à celui des pourvois formés. La cause s'en trouve dans les désistements assez fréquents qui interviennent avant que la chambre soit régulièrement et définitivement saisie.

La chambre des requêtes restait saisie de 464 pourvois le 31 décembre 1860. Ce reliquat excède celui des années 1851 à 1859, où il avait varié de 389 à 306 ; mais il est bien inférieur à celui qu'offraient les années antérieures à 1838, où l'on en comptait de 700 à 900 à la fin de chaque année. L'augmentation, en 1868, est due à ce qu'il a été introduit, pendant cette année, près de 100 pourvois nouveaux de plus qu'en 1859, qui offrait déjà un accroissement de 26 sur les années 1857 et 1858.

Le nombre moyen annuel des arrêts de la chambre civile a été de 220, de 1851 à 1860. Un peu moins élevé que celui de 1841 à 1850, où il atteignait 251, il est supérieur à ceux des deux périodes décennales précédentes : 208, de 1831 à 1840, et 167, de 1821 à 1830. Les 2,200 arrêts rendus par la chambre civile, de 1851 à 1860, se divisent en 900 arrêts de rejet (409 sur 1,000) et 1,300 arrêts de cassation (591 sur 1,000).

Le nombre des pourvois admis par la chambre des requêtes et qui attendaient une solution de la chambre civile le 31 décembre 1860 était de 101 ; supérieur de 24 au reliquat de 1859, qui n'était que de 77, il est plus faible que ceux des années 1858 à 1856, qui variaient de 117 à 118.

Les arrêts rendus en matière civile et commerciale par les chambres réunies, en vertu de la loi du 1er avril 1837, sont rares. Il n'en a été prononcé que 23 pendant les dix dernières années (1851 à 1860), savoir : 5 arrêts de rejet (22 sur 100) et 18 arrêts de cassation (78 sur 100).

Jusqu'ici les travaux de la chambre des requêtes et de la chambre civile ont été considérés séparément ; il importe maintenant de les étudier dans leur ensemble, afin de constater le résultat définitif des pourvois en cassation. Il ne sera plus tenu compte des arrêts d'admission prononcés par la chambre des requêtes, parce qu'ils font double em-

ploi avec les arrêts de la chambre civile; mais les arrêts de rejet de l'une et l'autre chambre seront réunis pour les comparer aux arrêts de cassation.

De 1851 à 1860, le rapport des pourvois en cassation à celui des arrêts des cours impériales a été, en moyenne, de 49 sur 1,000, un peu moins de 5 sur cent. Il avait été de 46 sur 1,000, de 1841 à 1850, et de 50 sur 1,000, de 1831 à 1840. Ce rapport diffère d'une cour à l'autre dans les limites de 85 à 30 sur 1,000.

Pendant les dix dernières années, ce sont les arrêts de la cour impériale de Rouen qui ont été le plus souvent frappés de pourvois en cassation; la proportion est de 85 sur 1,000. Dix autres cours présentent un nombre proportionnel de pourvois plus élevé que la moyenne de tout l'empire (49 sur 1,000); Paris se classe au dernier rang de ces cours avec 51 pourvois par 1,000 arrêts.

Ce sont les arrêts des cours de Limoges et de Grenoble qui, de 1851 à 1860, et toute proportion gardée, ont donné lieu au moindre nombre de pourvois.

En général, c'est dans la catégorie des cours où le nombre proportionnel des pourvois est le plus faible que l'on trouve le nombre proportionnel le plus élevé d'arrêts de cassation; cependant, il y a plusieurs exceptions. Ainsi, la cour de Bordeaux, dont 42 arrêts seulement sur 1,000 ont été l'objet de pourvois, présente proportionnellement le plus faible nombre d'arrêts cassés : 73 sur 1,000 en moyenne. La cour de Bastia se place, de 1851 à 1860, au premier rang pour le nombre proportionnel des arrêts de cassation (297 sur 1,000); de 1831 à 1850, elle occupait, au contraire, le dernier. Les cours de Metz, d'Agen et de Toulouse classent, de 1851 à 1860, après celle de Bastia; elles ont eu, la première 211, la deuxième 207 et la troisième 198 arrêts cassés sur 1,000 arrêts attaqués. La cour de Toulouse est la seule des trois qui, de 1831 à 1850, ait eu un nombre proportionnel aussi élevé d'arrêts cassés.

L'état ci-après distribue, entre les parties principales de notre législation civile et commerciale, les arrêts définitifs de la cour de cassation pendant les années 1841 à 1860, divisées en deux périodes décennales, et la dernière colonne indique le résultat des pourvois jugés.

RÉSULTAT DES POURVOIS PAR ORDRE DE MATIÈRES.

	NOMBRES MOYENS ANNUELS des pourvois jugés définitivement.				Nombres proport. sur 1,000, pendant les deux périodes réunies, des arrêts de cassat.
	de 1841 à 1850.		de 1851 à 1860.		
	Nombre total des pourvois jugés définitivement	Nombre des arrêts de cassat.	Nombre total des pourvois jugés définitivement	Nombre des arrêts de cassat.	
Code Napoléon	239	38	253	39	155
Code de procédure civile	73	15	68	12	192
Code de commerce	42	11	43	10	247
Code forestier	8	2	3	»	182
Matières diverses :					
Compétence administrative et judiciaire	11	3	14	4	280
Contributions indirectes, douanes, octrois	18	12	3	1	619
Élections	115	27	41	9	231
Enregistrement	37	22	32	16	551
Expropriation pour cause d'utilité publique	30	12	32	14	419
Jugements et arrêts, défaut de motifs	19	4	25	5	205
Autres lois spéciales	54	16	55	20	330
TOTAUX	646	162	569	130	241

C'est à la chambre des requêtes qu'il appartient de statuer sur les demandes en règlement de juges, en renvoi pour cause de suspicion légitime ou de sûreté publique, et en prise à partie, ainsi que sur les réquisitoires à fin d'annulation de décisions entachées d'excès de pouvoir. Le nombre des arrêts qu'elle rend dans ces diverses matières ne dépasse pas 10 à 12 par année moyenne. De 1851 à 1860, il a été formé 75 demandes en règlement de juges, 6 demandes en renvoi pour cause de suspicion légitime et 4 demandes en prise à partie. Sur ces 84 demandes, il est intervenu 40 arrêts préparatoires, 27 arrêts définitifs de rejet et 33 arrêts de règlement de juges.

Les réquisitoires tendant à annulation de décisions entachées d'excès de pouvoir, au nombre de 10, soit 1 par année moyenne, ont donné lieu à 9 arrêts, dont 1 de rejet et 8 d'annulation.

II. *Cours impériales* — De 1851 à 1859, le nombre

des affaires nouvelles, civiles ou commerciales, inscrites aux rôles des cours impériales, avait été croissant. De 9,415, en 1851, il s'était élevé, par une progression non interrompue, à 10,608, en 1859, revenant ainsi aux totaux des années 1846 et 1847, que la révolution de février avait fait descendre à 8,178 en 1848. Les années 1849 et 1850 en présentaient 9,142 et 9,484.

En 1860, il n'a été inscrit que 10,165 causes nouvelles; soit 443 de moins qu'en 1859. C'est une diminution sensible, mais qui n'aura d'importance que si elle se maintient. L'accroissement de 1851 à 1859 a porté exclusivement sur le nombre des appels en matière commerciale. Il n'en avait été formé que 2,052, en 1851, et l'on en comptait 3,286, en 1859. En 1860, il n'y en a eu que 3,110.

Le nombre des appels en matière civile, qui était de 7,019 en 1851, se retrouve le même en 1859, à 26 unités pèrs en plus : 7,045. En 1860, il est descendu à 6,761, supportant, par conséquent, la plus grande partie de la diminution signalée plus haut dans le nombre total des affaires nouvelles soumises aux cours.

Si l'on recherche quel a été, pendant les quarante années qu'embrassent les relevés de la statistique civile, le mouvement des procès devant les cours impériales, on a, par période décennale, les nombres moyens annuels ci-après d'affaires inscrites pour la première fois aux rôles :

10,808, de 1821 à 1830;
10,693, de 1831 à 1840;
10,369, de 1841 à 1850;
10,060, de 1851 à 1860.

Ces chiffres accuseraient une diminution de 748 procès de la première à la dernière période, environ 7 p. °/₀. Cette diminution n'est qu'apparente, les totaux des deux premières périodes ayant été grossis d'environ 400 affaires réinscrites aux rôles, chaque année, de 1821 à 1840, après avoir été rayées antérieurement comme terminées par des arrêts par défaut ou par transaction : affaires qui n'ont été comptées à part que depuis 1840. En outre, de 1831 à 1848, on a dû comprendre parmi les affaires soumises aux cours impériales les recours formés contre les décisio

des préfets en matière électorale (article 33 de la loi du 29 avril 1831); or, ces recours, de 1841 à 1848 seulement, ont été au nombre de 6,111, ce qui donne de 7 à 800 par année. Il est donc vrai de dire que si, de 1821 à 1860, le nombre des procès soumis aux cours impériales a subi des variations d'une année à l'autre, par suite de circonstances accidentelles, il n'a en réalité augmenté ni diminué d'une manière sensible.

Aux affaires nouvelles, inscrites chaque année aux rôles des cours, il faut ajouter: 1° les affaires qui restaient à juger de l'année précédente; 2° les affaires réinscrites aux rôles après avoir été rayées antérieurement comme terminées par transaction ou désistement ou par des arrêts par défaut qui n'ont été frappés d'opposition qu'après de longs délais. Le nombre des affaires réinscrites est, de 1851 à 1860, de 250 à 300 par année moyenne. Celui des affaires restant à juger de l'année précédente a varié de 4,894 au minimum à 6,215 au maximum. Ce dernier chiffre est celui des affaires léguées à l'année 1860 par sa devancière. En additionnant ces diverses catégories d'affaires, on trouve que, de 1851 à 1860, le nombre total des procès à juger a été, année moyenne, de 15,603. Ce nombre moyen annuel avait été de 16,884, de 1841 à 1850, et de près de 20,000, de 1821 à 1840. L'élévation de ces derniers chiffres est due presque exclusivement au grand nombre des affaires restant à juger et reportées d'une année à l'autre, lequel, jusqu'en 1840, était de 8 à 10,000 chaque année : le double du nombre moyen annuel des années 1851 à 1860.

Des 15,603 affaires à juger pour les cours impériales, de 1851 à 1860, année moyenne, il en a été terminé, année moyenne aussi, 10,310 : les deux tiers. Elles ont été terminées, 7,558 (733 sur 1,000) par des arrêts contradictoires; 650 (63 sur 1,000) par des arrêts par défaut; 2,102 (204 sur 1,000) par radiation à la suite de transaction ou de désistement. Les résultats de cette période décennale ne diffèrent guère de ceux des précédentes, si ce n'est que le nombre proportionnel des arrêts contradictoires a été un peu plus élevé, de 1851 à 1860, qu'il ne l'était précédemment, et qu'il y a eu, par conséquent,

moins d'arrêts par défaut et d'affaires rayées du rôle, ce qui semblerait indiquer qu'il y avait plus de procès sérieux.

Le nombre moyen annuel des affaires terminées, de 1851 à 1860 (10,310), excède de 250 celui des affaires inscrites pour la première fois (10.060). Cette faible différence a été compensée par les réinscriptions : car, en réalité, le nombre des affaires restant à juger a augmenté au lieu de diminuer. Le 31 décembre 1850, il restait à juger aux rôles des 27 cours impériales 4,974 affaires. Le 31 décembre 1859, le reliquat était de 6,215 ; il s'était donc accru de 1,241. Le 31 décembre 1860, le nombre des affaires restant à juger n'était plus que de 5,161 ; il avait été réduit de 1,054.

Le nombre des arrêts préparatoires et interlocutoires est peu élevé devant les cours. Il a été de 660, année moyenne, de 1851 à 1860 ; c'est un peu plus de 6 pour 100 affaires terminées.

Les affaires terminées de 1851 à 1860 se classent ainsi qu'il suit, quant à la durée des instances :

Terminées dans les trois mois de l'inscription au rôle..................................	228 sur 1,000.
Terminées du quatrième au sixième mois....	192 sur 1,000
Terminées du septième au douzième mois....	291 sur 1,000.
Termin. du treizième au vingt-quatrième mois	242 sur 1,000.
Terminées après deux ans d'inscription......	47 sur 1,000.

De 1841 à 1850, il n'avait été terminé, dans les six mois, que 356 affaires sur 1,000 au lieu de 420 ; et l'on en comptait 353 sur 1,000 terminées après un an au lieu de 289.

Il y a donc eu un progrès réel, qui s'est manifesté principalement de 1856 à 1860.

Des 5,161 affaires qui restaient à juger le 31 décembre 1860,

2,330	(452 sur 1,000),	étaient inscrites depuis moins de trois mois ;
836	(162 sur 1,000),	avaient de trois à six mois de date ;
1,167	(226 sur 1,000),	de six mois à un an ;
666	(129 sur 1,000),	d'un an à deux ;
162	(31 sur 1,000),	plus de deux ans.

Le nombre des affaires inscrites aux rôles des cours qui attendaient une solution depuis plus d'un an était, le 31 décembre 1860, de 828 (un sixième du nombre total). Les quatre cinquièmes de ces anciennes affaires appartenaient à deux cours seulement : 398 à la cour impériale de Paris et 260 à celle de Caen; 47 étaient inscrites au rôle de la cour d'Aix, 20 et 21 à ceux des cours de Toulouse et de Grenoble. Les 22 autres cours ne comptaient pas, chacune, 10 affaires anciennes.

Ainsi qu'il a été énoncé déjà, les causes soumises aux cours impériales se divisent en appels en matière civile ou commerciale, appels de sentences arbitrales et affaires portées directement devant les cours sur des questions de dépens ou d'exécution d'arrêts antérieurs. Ces deux dernières catégories d'affaires sont peu nombreuses; elles ne forment guère que trois centièmes du nombre total.

Le nombre moyen annuel des appels en matière civile à juger par les cours, de 1851 à 1860, a été de 11,013 ; celui des appels en matière commerciale, de 3,969. Ces nombres comprennent, outre les appels formés chaque année, ceux qui restaient à juger de l'année précédente. En ne tenant compte que des premiers pour les comparer au nombre moyen annuel des jugements de première instance qui étaient susceptibles d'être attaqués par cette voie, on trouve que, pendant la période décennale, 138 jugements sur 1,000 ont été frappés d appel en matière civile, et 125 seulement en matière commerciale. De 1841 à 1850, les appels en matière commerciale avaient été bien moins fréquents. On n'en comptait que 80 pour 1,000 jugements. En matière civile, la proportion était presque la même : 142 pour 1,000, au lieu de 138.

Les jugements des tribunaux civils jugeant commercialement sont moins souvent frappés d'appel que ceux qui sont rendus par les tribunaux spéciaux; mais de 1851 à 1860 surtout, ils ont été plus souvent infirmés; la différence, toutefois, est peu sensible.

En même temps que le nombre proportionnel des appels est bien plus faible en matière commerciale qu'en matière civile, on y relève plus de désistements ou d'abandons d'appels. La proportion, de 1851 à 1860, a été de 226 dé-

sistements ou abandons sur 1,000 appels en matière commerciale, et de 198 seulement en matière civile. La différence était la même, à peu près, de 1841 à 1850.

L'état suivant indique, classés par ordre de matières, les procès jugés de 1851 à 1860.

MATIÈRES DANS LESQUELLES LES ARRÊTS SONT INTERVENUS.	MOYENNE ANNUELLE DE 1851 A 1860. Total.	Arrêts confirmatifs.	Arr. infirmatifs en totalité.	Arr. infirmatifs en partie.	Arrêts déclarant l'appel non recevab.
Code Napoléon :					
1. Des personnes.	347	229	87	27	4
2. Des biens et des différentes modifications de la propriété .	755	499	169	75	12
3. Des différentes manières dont on acquiert la propriété. . . .	3,828	2,505	810	429	84
TOTAUX.	4,930	3,233	1,066	531	100
Code de procédure civile :					
1. De la justice de paix.	»	»	»	»	»
2. Des tribunaux inférieurs. . .	252	169	62	10	11
3. Des cours impériales.	36	16	5	1	14
4. Des voies extraordinaires pour attaquer les jugements. . . .	17	10	4	2	1
5. De l'exécution de jugements .	755	485	171	71	28
1. Procédures diverses.	21	15	5	1	
2. Procédures relatives à l'ouverture d'une succession. . .	18	9	7	2	
3. Des arbitrages.	35	25	7	2	1
TOTAUX.	1,134	729	261	89	55
Code de commerce :					
1. Du commerce en général. . .	564	374	113	64	13
2. Du commerce maritime. . . .	49	34	11	4	
3. Des faillites et banqueroutes.	187	118	51	14	4
4. De la juridiction commerciale.	67	43	21	2	1
TOTAUX. . . .	867	569	196	84	18
Matières diverses.	201	120	56	22	8
TOTAUX GÉNÉRAUX. . . .	7,132	4,561	1,579	726	176
		7,132			

III. TRIBUNAUX CIVILS DE PREMIÈRE INSTANCE. — Pour être appréciés dans leur ensemble, les travaux des tribunaux civils doivent être étudiés sous le double point de vue où ils se produisent : 1° travaux d'audience ou expédition des procès; 2° travaux en dehors de l'audience : ordonnances des présidents en référé ou sur requête

règlement des procédures d'ordre et de contribution, etc.

L'état ci-après résume, par périodes décennales, les travaux d'audience des tribunaux civils pendant quarante années. On y distingue les causes inscrites au rôle général, qui sont les véritables procès, des affaires portées à l'audience sans inscription préalable, et qui ont, la plupart, pour objet l'accomplissement de formalités judiciaires plutôt que la solution de contestations sérieuses.

AFFAIRES DU ROLE GÉNÉRAL	NOMBRES MOYENS ANNUELS.			
	De 1821 à 1830.	De 1831 à 1840.	De 1841 à 1850.	De 1851 à 1860.
Affaires inscrites pour la première fois dans l'année...	115,266	123,250	118,658	111,878
Nature des affaires :				
Affaires ordinaires.........	»	»	60,482	55,414
— sommaires.........	»	»	58,176	56,464
Résultat des affaires :				
Affaires jugées contradictoir.	60,467	64,188	61,475	62,526
— par défaut.........	30,573	29,132	32,788	29,272
— rayées du rôle par suite de transaction ou de désistement............	25,724	31,024	32,552	32,123
Total des affaires terminées................	116,764	124,344	126,815	123,921
Affaires restant à juger le 31 déc. de la dern. année.	42,917	47,821	46,634	22,931
Affaires qui étaient inscrites depuis plus de trois mois.	26,512	30,992	32,069	11,759
Affaires portées directement devant le tribunal.......	»	»	46,345	49,276
Avant-faire-droit : jugements préparatoires...........	42,531	36,363	32,778	31,684

La comparaison des nombres inscrits à la première ligne du tableau ci-dessus, *affaires inscrites au rôle général pour la première fois*, fait connaître quel a été le nombre des procès introduits devant les tribunaux, par année moyenne, pendant chacune des quatre périodes décennales.

La seconde période (1831 à 1840) présente le nombre

moyen annuel de procès le plus élevé. Le nombre le plus faible appartient à la quatrième période (1851 à 1860). La différence en moins est de 11,372 (un peu plus de 9 p. °/₀).

Aux affaires nouvelles, portées chaque année devant les tribunaux, il faut ajouter : 1° les affaires restant à juger de l'année précédente (35,650), année moyenne de 1851 à 1860 ; 2° les affaires réinscrites après radiation (8,054) ; 3° les affaires reportées à l'audience sur opposition à des jugements par défaut des années antérieures (1,724). La réunion de ces anciennes affaires aux nouvelles donne, par année moyenne, un total de 157,306 procès civils à juger.

Le nombre moyen annuel des affaires du rôle général, terminées de 1851 à 1860, a été de 123,921. Elles l'ont été :

62,526 (505 sur 1,000) par des jugements contradictoires;
29,272 (236 sur 1,000) par défaut;
32,123 (259 sur 1,000) par radiation à la suite de désistement ou d'abandon.

Le rapprochement des résultats de cette période de ceux des trois périodes précédentes, montre que les différences sont légères d'une période à l'autre. Le nombre proportionnel des affaires terminées par jugement contradictoire avait diminué, de la première période à la troisième, de 518 à 485 sur 100. Il est remonté à 505 sur 1,000 pendant la quatrième. Celui des affaires jugées par défaut est également moins fort pendant la quatrième période que pendant la première. Enfin celui des affaires terminées par transaction ou désistement n'a pas cessé de s'accroître pendant les quatre périodes; l'augmentation est de 4 p. °/₀. Elle est sans doute due, pour une notable partie, aux efforts conciliateurs des magistrats, toujours désireux d'épargner aux parties des frais inutiles.

Si l'on ajoute aux 29,272 jugements par défaut définitifs rendus, chaque année, de 1851 à 1860, ceux qui ont été frappés d'opposition, au nombre de 3,484, on a un total de 32,756, et le nombre des oppositions formées est dans la proportion de 10 à 11 p. °/₀ des jugements par défaut.

Les 91,798 jugements définitifs prononcés, année moyenne, de 1851 à 1860, se divisent en :

50,648 (552 sur 1,000) jugements en premier ressort ;
41,150 (448 sur 1,000) jugements en dernier ressort.

Ces proportions ont été les mêmes à peu près chaque année prise séparément.

En rendant compte des travaux des cours impériales, il a été énoncé que les jugements en premier ressort étaient frappés d'appel dans la proportion de 138 sur 1,000.

Le nombre moyen annuel des jugements d'avant-faire-droit (préparatoires, interlocutoires ou sur demandes incidentes), prononcés pendant chaque période, a été ainsi qu'il suit. De 1821 à 1830, ce nombre était de 42,531 (soit 36 pour 100 affaires). De 1851 à 1860, il n'est plus que de 31,684 (26 pour 100 affaires). La diminution, d'une période à l'autre, est de 10,847 (25 pour 100 environ).

En comparant le nombre moyen annuel des affaires terminées à celui des affaires inscrites pour la première fois, on trouve que le premier excède, chaque année, le second. La différence, peu sensible pendant les deux premières périodes, a été de 8,157, de 1841 à 1850, et de 12,043, de 1851 à 1860.

Si cette différence était prise sur le nombre des affaires restant à juger des années antérieures, l'arriéré disparaîtrait promptement ; mais elle se compose surtout des affaires anciennes, réinscrites après radiation ou reportées à l'audience par suite d'opposition à des jugements par défaut des années antérieures. Le total de ces deux catégories d'affaires, est de 9,778, année moyenne, de 1851 à 1860. Le nombre des affaires restant à juger aux rôles des tribunaux n'a été, par conséquent, diminué que de 2,265, chaque année, pendant la période. Cette diminution a suffi pour en faire descendre le total de 46,634, constatées au 31 décembre 1850, à 22,931, au 31 décembre 1860.

Ce nombre de 22,931 affaires restant à juger, le 31 décembre 1860, aux rôles des 361 tribunaux civils, indique que leur situation n'était pas moins satisfaisante, au point de vue de l'expédition des procès, que celle des cours im-

périales. Ces 22,931 causes, en effet, sont au nombre total des affaires à juger pendant l'année dans le rapport de 212 sur 1,000, un peu plus du cinquième. Ce rapport était de 251 sur 1,000 le 31 décembre 1851 ; de 281 sur 1,000 le 31 décembre 1841. Il y a donc eu pendant les vingt années un progrès réel et soutenu.

Les deux tiers (669 sur 1,000) des affaires restant à juger le 31 décembre 1850 étaient arriérées, aux termes du décret du 30 mars 1808, article 80, puisqu'elles étaient inscrites depuis plus de trois mois. Le nombre des causes arriérées ne formait plus que la moitié (513 sur 1,000) de celles qui attendaient une solution le 31 décembre 1860. Au lieu de 11,515 (267 sur 1,000) causes *inscrites depuis plus d'un an* que présentaient les rôles des tribunaux à la fin de l'année 1850, il n'y en avait plus que 3,713 (162 sur 1,000) le 31 décembre 1860.

Les affaires portées directement devant les tribunaux civils, sans inscription préalable au rôle général, ont été au nombre de 49,276, par année moyenne, de 1851 à 1860. De 1841 à 1850, il n'y en avait eu que 46,634. Mais, comme elles n'ont commencé à être relevées qu'en 1841 dans les comptes rendus, il est probable que les relevés des premières années n'ont pas été complets. Ces affaires ont diminué comme celles du rôle général, et même dans une plus forte proportion, pendant la dernière période. On en comptait 55,799, en 1851 ; et il n'y en a plus que 45,102, en 1860.

Voici celles de ces affaires qui ont donné lieu au plus plus grand nombre de jugements pendant la dernière période. En parcourant cette nomenclature, il est aisé de se convaincre que peu d'entre elles sont susceptibles de discussion.

	MOYENNE annuelle.
Homologation d'actes de notoriété	4,505
Rectification d'actes de l'état civil	4,521
Autorisation de femmes mariées	1,964
Administration du tuteur, homologation de délibération de conseil de famille, vente de biens de mineurs et d'interdits	3,9[illegible]
Actes préparatoires à la demande d'interdiction	1,[illegible]

Succession bénéficiaire. — Succession vacante. — Vente des biens en dépendant	1,344
Nomination de curateur à succession vacante	1,087
Ventes de biens dotaux. — Remploi. — Autorisation d'emprunter	1,628
Saisie-exécution. — Autorisation de vendre sur place..	1,001
Saisies immobilières et vente judiciaires. — Jugements d'adjudication. — Incidents	17,531
Incidents de procédures d'ordre et de contribution.	2,384
Expropriation pour cause d'utilité publique	2,278
TOTAL	43,508

L'état suivant, dans lequel les procès sont classés par ordre de matières, distribue entre les diverses parties des Codes Napoléon et de procédure civile les causes jugées par les tribunaux civils pendant une année moyenne de la période décennale de 1851 à 1860.

MATIÈRES DANS LESQUELLES LES JUGEMENTS SONT INTERVENUS.	MOYENNE ANNUELLE. Affaires du rôle. — Demandes accueil.	rejetée.	Jugements statuant sur des affair. non inscri. au rôle.	Jugements préparatoires ou interlocutoires.
CODE NAPOLÉON.				
1. Des personnes	4,192	618	17,444	2,086
2. Des biens et des différentes modificat. de la propriété.	3,856	1,990	»	2,659
3. Des diverses manières dont on acquiert la propriété	52,100	7,199	4,221	13,010
TOTAUX	60,159	9,807	21,665	17,755
CODE DE PROCÉDURE CIVILE.				
I. Partie. — Procéd. devant les tribunaux.				
1. De la justice de paix	»	»	2	
2. Des tribunaux inférieurs	215	66	147	25
3. De l'appel (1)	1,308	2,165	»	300
4. Des voies extraord. pour attaquer les jugements	6	7	»	2
5. De l'exécution des jugem	12,398	4,391	21,205	1,835

(1) Sous ce titre sont classés les appels des jugements des tribunaux de paix.

II. Partie. — Procédures diverses.				
1. Procédures diverses.......	865	194	3	106
2. Procédure relat. à l'ouverture des successions.....	7	2	310	1
3. Des arbitrages............	37	26	»	5
Dispositions générales........	»	»	«	»
TOTAUX du Code de proc. civ.	14,836	6,851	21,667	2,274
Code de commerce :				
Livre 2......................	10	»	1	1
Livre 3......................	2	1	403	
Matières diverses............	592	210	5,539	275
TOTAUX généraux (1).....	75,598	16,869	49,275	20,305
	92,467			

Dans les affaires du rôle général, les demandes sont accueillies dans la proportion de 82 sur 100 : plus de quatre cinquièmes.

Les actions les plus fréquentes en matière civile ont été, de 1851 à 1860, comme les années précédentes : 1° les demandes en paiement de sommes dues à divers titres (17,614); 2° les actions en partage ou licitation (16,408); 3° les demandes en validité de saisie-arrêt ou opposition (7,210) ; 4° de saisie-exécution (3,688). Ces quatre espèces d'actions forment près de la moitié du nombre total de celles qui sont jugées annuellement par les tribunaux civils.

Quelques autres affaires méritent une mention spéciale en raison de l'intérêt social qui s'y attache; telles sont les adoptions, les séparations de corps et de biens, les pensions alimentaires, les interdictions, les nominations de conseil judiciaire.

Adoptions. — Le nombre des actes d'adoption soumis à l'homologation des tribunaux et des cours impériales a été de 1,088 pendant la période décennale de 1851 à 1860. C'est en moyenne 109 par année. Le nombre en varie très-peu d'une année à l'autre. Les cours impériales ont homologué 1,027 actes d'adoption (94 sur 100), et elles ont

(1) Le nombre des demandes accueillies ou rejetées est un peu plus élevé que celui des affaires terminées par jugement parce qu'il arrive parfois qu'une affaire donne lieu à plusieurs jugements définitifs, en matière de partage notamment.

déclaré qu'il n'y avait lieu à l'égard de 61 (6 sur 100), confirmant presque toujours les décisions des tribunaux de première instance. Les adoptions étaient, en général, motivées sur la continuité de soins et de secours donnés par les adoptants aux adoptés pendant six ans au moins de leur minorité. Elles émanaient : 415, d'hommes ; 443, de femmes ; et 230, de deux époux conjointement. Les adoptés intéressés dans les 1,068 actes étaient au nombre de 1,189 ; savoir ; 581 hommes et 608 femmes. 589 étaient enfants naturels des adoptants, et 383 avaient été reconnus ; 182 leur étaient unis par d'autres liens de parenté ou d'alliance.

Séparations de corps. — Les tribunaux civils ont eu à statuer, de 1851 à 1860, sur 17,211 demandes principales en séparation de corps (1,721 par année en moyenne). De 1841 à 1850, ils n'avaient eu à connaître que de 10,616 (1,062 par année). Le nombre de ces actions a donc considérablement augmenté pendant les dix dernières années. Cet accroissement est dû à la loi du 22 janvier 1851, sur l'assistance judiciaire, qui a permis à un grand nombre de femmes indigentes, victimes des brutalités de leurs maris, de porter devant la justice des actions dont les frais excédaient leurs ressources pécuniaires.

Les instances en séparation de corps ne sont portées devant les tribunaux qu'après une tentative de conciliation faite par le président du tribunal dans son cabinet (articles 875 et suivants du Code de procédure civile). Le nombre des affaires de ce genre, dans lesquelles les présidents ont entendu les parties et essayé d'amener une réconciliation, a été, de 1851 à 1860, de 24,505 (2,450 par année moyenne). Leurs efforts conciliateurs ont réussi dans 3,881 causes (16 sur 100), et ils ont rendu des ordonnances de renvoi à l'audience à l'égard des 20,624 autres. Plusieurs d'entre elles cependant n'ont pas été suivies devant les tribunaux, puisque ceux-ci n'ont été saisis que de 17,211 pendant les dix années.

Les actions en séparation de corps ont été introduites par les femmes dans la proportion de 71 sur 100. Les maris n'en ont intenté que 29 sur 100.

Il a été formé, pendant la période décennale, année

moyenne, 86 demandes reconventionnelles : 68 par les maris et 18 par les femmes.

Sous le rapport de la profession, les époux qui demandaient la séparation se classent ainsi qu'il suit :

Propriétaires, rentiers, professions libérales	428	(26 sur 100).
Commerçants	349	(21 sur 100).
Cultivateurs	269	(16 sur 100),
Ouvriers	606	(37 sur 100).
De profession inconnue	69	
TOTAL	1,721	

Le nombre proportionnel des époux appartenant à la classe ouvrière, qui est de 37 sur 100, n'était que de 25 sur 100 avant la loi du 22 janvier 1851.

Ce n'est pas pendant les premières années du mariage que la séparation de corps est le plus habituellement demandée. Ainsi, de 1851 à 1860, sur un nombre moyen de 1,000 mariages dont les tribunaux étaient sollicités de relâcher les liens, 10 seulement étaient formés depuis moins d'une année, 240 dataient d'un an à cinq ans; 250, de cinq à dix ans; 330, de dix à vingt ans ; 170, de plus de vingt ans. Les deux cinquièmes de ces mariages donnent lieu à cette remarque, intéressante à plus d'un point de vue, qu'il n'en était pas né d'enfants.

Les demandes en séparation, principales ou reconventionnelles, au nombre de 1,807, année moyenne, étaient motivées :

1,568 (87 sur 100) sur des excès, sévices ou injures graves;
114 (6 sur 100) sur l'adultère de la femme;
91 (5 sur 100) sur l'adultère du mari;
34 (2 sur 100) sur la condamnation du défendeur à une peine afflictive ou infamante.

Les parties ont retiré avant jugement 2,614 des 17,211 demandes en séparation de corps introduites de 1851 à 1860. Les tribunaux ont accueilli 12,835 des autres (88 sur 100); ils en ont rejeté 1,762 (12 sur 100). Les résultats étaient identiques pour les affaires de séparation de corps de la période décennale précédente (1841 à 1850).

Affaires de séparation de biens. — Les tribunaux

vils ont jugé 44,578 demandes en séparation de biens, de 1851 à 1860 ; c'est, par année moyenne, 4,458 demandes. Elles étaient suivies : 4,225 par les femmes seules, et 233 avec l'intervention des créanciers des maris. Ces 4,458 demandes ont été : 4,358 (98 sur 100) accueillies, et 100 (2 sur 100) rejetées. Les résultats sont presque les mêmes pour les instances suivies avec l'intervention des créanciers du mari que pour celles où la femme seule était en cause. Un petit nombre de jugements prononçant la séparation de biens, 31 par année moyenne, ont été attaqués par les créanciers du mari. Les tribunaux ont rejeté un tiers de ces actions.

Le nombre moyen annuel des demandes en séparation de biens a été un peu plus élevé, de 1841 à 1850, que pendant les dix années suivantes. Il était, en effet, de 4,770 pendant la première période, au lieu de 4,458 pendant la seconde.

Les instances en séparation de biens, comme les actions en séparation de corps, se produisent, en général, bien plus fréquemment dans les départements du nord que dans ceux du midi, dans les départements industriels que dans les départements agricoles.

Pensions alimentaires. — Il a été soumis 11,748 demandes de pension alimentaire aux tribunaux de première instance, de 1851 à 1860 (1,175 par année moyenne). Elles émanaient : 9,168 (78 sur 100) d'ascendants; 1,053 (9 sur 100) de descendants; et 1,527 (13 sur 100) de conjoints. Ces demandes sont accueillies dans la proportion de 85 à 86 sur 100. Les tribunaux de paix sont saisis, chaque année, de 13 à 1,400 demandes de la même nature ; ils en accueillent 94 sur 100.

Interdictions. — Les demandes en interdiction ont été au nombre de 6,536, de 1851 à 1860, soit 654 par année, en moyenne. Elles étaient formées : 617 (94 sur 100) par la famille, et 37 (6 sur 100) par le ministère public.

Dotation de conseil judiciaire. — Les actions en nomination de conseils judiciaires à des prodigues ont été, pendant le même laps de temps, de 3,590 (359 par année). Ces deux espèces de demandes sont accueillies dans la proportion des neuf dixièmes (93 sur 100).

Ordonnances des présidents des tribunaux civils. — Le nombre des ordonnances rendues par les présidents des tribunaux civils en référé ou sur requête, dans des cas d'urgence ou dans des matières déterminées par la loi, est très-élevé chaque année. De 1851 à 1860, où les relevés ont été beaucoup plus complets qu'ils ne l'étaient de 1841 à 1850, on compte, année moyenne, 213,482 ordonnances Elles sont distribuées par ordre de matières dans l'état qui suit :

MATIÈRES DANS LESQUELLES LES ORDONNANCES SONT INTERVENUES.	Nomb. moyen annuel de chaque espèce d'ordonnances.
Assignation à bref délai	18,524
Demandes en séparation de corps :	
La comparution devant le président (Art. 867, C. P. C.)	2,450
Renvoi devant les tribunaux. (Art. 878.)	2,062
Procès-verbaux d'ouverture et de constat. de testaments :	
Olographes	9,864
Mystiques	276
Envoi en possession de legs universel	2,779
Exequatur de sentences arbitrales. (Art. 1020, C. P. C.)	820
Ordres d'arrestation, par voie de correction paternelle :	
De garçons	567
De filles	548
Ordonn. portant autorisation :	
De saisie-arrêt. (Art. 558, C. P. C.)	13,958
De saisie-gagerie. (Art. 819, C. P C.)	4,689
Ordonn. de taxes de frais de procès	* 74,551
— d'actes notariés	* 10,038
— d'actes d'huissiers	* 6,944
Autres ordonnances en référé	14,433
— sur requête	50,981
TOTAL	213,481

Les plus importantes par leur objet, parmi ces ordon-

(*) Ces trois moyennes sont déduites des relevés de 9 années pour la première, et de 3 années seulement pour les deux autres, parce qu[e les] relevés ne remontent pas plus haut.

nances, sont celles qui, venant en aide à l'autorité paternelle, ordonnent l'arrestation et la détention de mineurs par voie de correction paternelle. Il a été ordonné 1,115 arrestations, année moyenne, de 1851 à 1860, savoir : 567 de garçons et 548 de filles.

De 1841 à 1850, le nombre moyen annuel des arrestations ordonnées avait été de 824 seulement : 540 de garçons et 284 de filles.

Le nombre des garçons arrêtés par voie de correction paternelle a été le même pendant les deux périodes; mais celui des filles a doublé pendant la dernière.

Le président du tribunal de la Seine ordonne à lui seul près des quatre cinquièmes de ces arrestations : 871 par année (411 de garçons et 460 de filles). Les présidents qui, après celui de Paris, en ont ordonné le plus, pendant les dernières années, sont ceux de Tours : 39, dont 33 de filles; de Bordeaux, 31; de Lyon, 19; de Marseille, 16; de Lille, 15; de Toulouse, 11.

Ventes judiciaires. — Le rapport général de 1850 constatait que le nombre des ventes d'immeubles *par autorité de justice* ou ventes judiciaires n'avait pas cessé de s'accroître, d'année en année, de 1841 à 1850; la première année en comptait 9,733 seulement, et la dernière 24,903. L'accroissement avait porté presque exclusivement sur les ventes par suite de saisie immobilière, dont le total avait triplé pendant les dix années; de 4,016, en 1841, il s'était élevé, en 1850, à 12,589.

Les relevés de 1851 à 1860 font connaître que le nombre des ventes judiciaires en général a suivi un mouvement en sens inverse de celui qui s'était manifesté pendant la période précédente, sans redescendre toutefois, au chiffre de 1841. Il y en avait eu 22,405, en 1851; et, en 1860, le total n'est plus que de 17,162.

Les ventes sur saisie immobilière ont supporté presque exclusivement la diminution de 1851 à 1860, comme elles avaient supporté l'augmentation de 1841 à 1850. Il n'y en a plus que 5,319, en 1860, au lieu de 11,015, en 1851.

Pour mieux faire apprécier le double mouvement en sens contraire qui s'est manifesté dans le nombre des ventes judiciaires, de 1841 à 1860, elles ont été classées dans

l'état ci-après par périodes quinquennales et d'après leur nature. Les deux dernières colonnes distinguent, mais pour celles des dix dernières années seulement, les ventes faites à la barre du tribunal de celles qui ont été renvoyées devant des notaires. Ces dernières forment, chaque année, les deux cinquièmes environ du nombre total (41 sur 100).

NATURE DES VENTES JUDICIAIRES.	NOMBRES MOYENS ANNUELS DES VENTES EFFECTUÉES.				NOMBRES moyens ann. des ventes effect. de 1851 à 1860.	
	de 1841 à 1845.	de 1846 à 1850.	de 1851 à 1855.	de 1856 à 1860.	à la barre du tribun.	devant notair.
Saisie immobilière.	5,449	9,256	8,443	5,826	6,518	616
Surenchère sur aliénation volontaire. (Art. 2185 du C. N.).	452	536	611	429	518	2
Licitation entre majeurs et mineurs	5,054	5,958	7,387	7,684	2,926	4,610
Vente de biens :						
De mineurs, d'interdits. . . .	1,356	1,641	1,914	1,631	305	1,468
Dépendant de successions bénéficiaires	666	776	929	769	276	573
Dépendant de successions vacantes	194	237	305	240	122	151
D'immeubles dotaux.	268	291	243	186	81	133
De faillis	396	523	404	561	266	216
Autres ventes diverses. . . .	60	43	58	51	41	13
TOTAUX.	13,895	19,261	20,294	17,377	11,053	7,782

Incidents sur ventes judiciaires. — Les incidents sont toujours nombreux dans les ventes judiciaires; cependant ils tendent à diminuer, soit que les parties se montrent plus soigneuses de leurs intérêts, soit que les tribunaux exercent sur cette partie du service une surveillance plus sévère. De 1846 à 1850, les jugements de cette nature étaient prononcés dans la proportion de 40 pour 100 ventes. Cette proportion s'est abaissée à 36 pour 100, de 1851 à 1855; à 30 pour 100, de 1856 à 1860.

Importance des immeubles vendus. — Les ventes judiciaires faites pendant les vingt dernières années (1841 à 1860) sont classées dans l'état qui suit, eu égard à l'importance des prix de vente, par période décennale. La distribution s'en fait, à ce point de vue, d'une manière assez uniforme, chaque année.

IMPORTANCE DES VENTES DONT les prix d'adjudication ont été indiqués.	NOMBRES MOYENS ANNUELS DES VENTES de 1841 à 1850.	de 1851 à 1860.	Nombres PROPORTIONNELS des ventes pour la dernière période.
500 et au-dessous	1,234	1,476	78
501 à 1,000	1,443	1,820	97
1,001 à 2,000	2,599	3,119	166
2,001 à 5,000	4,421	5,077	269
5,001 à 10,000	2,955	3,228	172
10,001 à 20,000	1,944	2,031	108
20,001 à 50,000	1,229	1,317	70
50,001 à 100,000	402	430	23
Plus de 100,000	311	317	17
TOTAUX	16,538	18,835	1,000
Produit total des ventes effectuées pendant une année moyen. de chaque période	207,511,237	223,562,393	
Produit moyen de chaque vente.	12,549	11,860	
Montant des frais pour chaque vente	524	500	

Frais. — Le montant des frais a été, de 1851 à 1860, de 500 francs par vente; de 1841 à 1850, il fut de 524 francs, un peu plus élevé par conséquent. C'est, en d'autres termes, 4 fr. 55 cent. p. °/₀ des prix de vente, de 1841 à 1850; et 4 fr. 22 cent. p. °/₀ seulement, de 1851 à 1860, non compris la remise proportionnelle que l'article 11 du tarif du 10 octobre 1841 accorde aux avoués dans toutes les ventes dont le prix d'adjudication excède 2,000 francs, remise qui varie de 1 à 1/8 p. °/₀ selon l'importance des ventes, et qui s'accroît quand l'expertise n'a pas été ordonnée, dans les cas où elle pouvait l'être.

Dans les ventes d'immeubles d'une valeur de 501 francs à 1,000 (on en compte de 1,500 à 1,800 par année), les frais s'élèvent de 40 à 50 p. °/₀ du produit de la vente. Enfin ils prennent de 25 à 30 p. °/₀ de ce produit dans les ventes d'immeubles adjugés au prix de 1,001 à 2,000 francs. Ces chiffres témoignent l'impérieuse nécessité d'une prompte réforme de la procédure en cette matière, et le ministre de la justice fait préparer un projet de loi qui sera soumis incessamment à l'examen du conseil d'État.

Le règlement des procédures d'ordre et de contribution forme une partie importante des travaux des tribunaux civils. Les juges-commissaires trouvaient, jusqu'en 1858, des obstacles sérieux à l'expédition de ces procédures dans le mauvais vouloir de certains créanciers et la négligence de la plupart des autres. Aussi l'arriéré en cette matière allait-il grossissant chaque année. La loi du 21 mai 1858 a heureusement fait disparaître ces obstacles, pour ce qui concerne les procédures d'ordre; et maintenant elles sont suivies avec toute la célérité désirable, comme le prouvent les résultats obtenus pendant les années 1859 et 1860.

De la première à la cinquième période, le total des procédures terminées chaque année avait plus que doublé. Il s'était élevé de 5,118, de 1832 à 1885, à 12,103, de 1851 à 1855. De 1856 à 1860, il a diminué d'un tiers, non que les tribunaux aient apporté moins de zèle à l'accomplissement de cette partie de leur tâche, mais parce que le nombre des procédures d'ordre à régler, anciennes et nouvelles, est descendu de 23,518 à 14,620 de la cinquième à la sixième période.

Les chiffres ci-après donnent la mesure de la célérité imprimée aux procédures d'ordre et de contribution depuis la loi du 21 mai 1858 :

	NOMBRES PROPORTIONNELS sur 100		
	de 1851 à 1855,	de 1856 à 1860.	en 1860.
Ordres et contributions terminés par règlement définitif :			
Dans les six mois	250	497	663
Du 7e au 12e mois	345	256	192
Du 13e au 24e mois	250	145	83
Après deux ans	155	102	62
TOTAUX	1,000	1,000	1,000

Ainsi, au lieu de 250 ordres et contributions qui étaient réglés dans les six mois, de 1851 à 1855, il y en a eu 497 sur 1,000, de 1856 à 1860, et jusqu'à 663 sur 1,000, pendant l'année 1860.

Les règlements amiables par les soins des juges-commis-

saires (*art.* 751 *du C. de P. C. modifié par la loi du* 21 *mai* 1858) ont beaucoup contribué à accélérer l'expédition des procédures d'ordre. Il a été réglé de la sorte 761 ordres en 1858, et jusqu'à 3,286, en 1859, et 3,754, en 1860. Presque tous ces règlements (93 sur 100) sont intervenus dans les trois mois.

Les 76,388 ordres réglés définitivement de 1851 à 1860 comprenaient, à 7 par ordre en moyenne, 534,716 créanciers hypothécaires ou privilégiés, qui réclamaient ensemble 1,474,257,061 francs. Il n'y avait à distribuer que 864,963,496 francs. La perte a donc été, pour la masse, de plus des deux cinquièmes : 41 fr. 33 cent. p. °/₀. Les frais ont été de 370 francs par procédure d'ordre en moyenne. Pour les ordres réglés à l'amiable par les soins du juge-commissaire, les frais n'ont été, en 1859 et en 1860, que de 216 et 215 francs par procédure, tandis qu'ils se sont élevés à 485 et 518 francs par ordre réglé judiciairement.

Les 10,620 contributions réglées de la même manière pendant la même période intéressaient, à 11 par contribution en moyenne, 116,810 créanciers produisants. Ils demandaient ensemble 323,515,400 francs; il leur a été distribué 56,749,990 francs, soit 17 fr. 55 c. p. °/₀. La perte a donc été de près des cinq sixièmes. Les frais ont été de 420 francs par contribution; plus élevés que dans les procédures d'ordre, à cause du plus grand nombre de créanciers produisants.

IV. Juridiction commerciale. — En matière commerciale, la justice est rendue, en France, par 389 tribunaux : 216 tribunaux spéciaux et 173 tribunaux civils qui suppléent les tribunaux de commerce dans les arrondissements où les affaires sont peu nombreuses. Aussi ces derniers tribunaux, malgré leur nombre élevé, connaissent-ils d'un sixième à peine (16 sur 100) du nombre total des causes commerciales.

Contrairement à ce qui a été constaté pour les causes civiles, les causes commerciales ont augmenté pendant la dernière période décennale. En 1851, le nombre des affaires introduites devant les tribunaux de commerce fut de 138,898, le même à peu près qu'en 1850; en 1860, leur

nombre est de 213,422. Il était même de 232,049, en 1858; mais il s'est abaissé en 1859 et en 1860.

L'état suivant fait connaître quel a été le nombre des affaires commerciales par périodes quinquennales depuis 1832, et il indique en même temps leur résultat.

	NOMBRES MOYENS ANNUELS PAR PÉRIODE					
	de 1832 à 1835	de 1836 à 1840	de 1841 à 1845.	de 1846 à 1850.	de 1851 855.	de 1856 à 1860.
Anc. aff. qui restaient à juger de l'année précédente	»	»	6,670	8,115	7,444	10,375
Aff. réinscrites après avoir été rayées comme terminées les années antérieures		»	»	3,479	2,481	2,607
Nouvelles affaires introduites dans l'année	104,736	151,019	174,529	201,207	166,500	217,858
Total pour les tribun. spéciaux	104,736	151,019	181,199	212,804	151,888	199,482
Total pour les tribunaux civils					24,534	31,358
Aff. terminées par des jugements :						
Contradictoires en premier ressort	30,270	42,294	11,459	13,835	8,753	12,697
Contradictoires en dernier ressort			35,953	40,309	35,862	41,793
Par défaut en premier ressort	56,834	86,352	15,127	16,391	8,883	13,198
Par défaut en dernier ressort			81,470	94,724	74,557	95,406
Par renvoi devant arbitres	17,925	22,373	4,649	4,269	2,291	2,888
Par transaction, désistement			25,532	35,287	38,433	54,475
Total	105,029	151,019	174,190	204,815	168,479	220,452
Nombre des affaires restant à terminer le 31 décembre de la dernière année de chaque période	»	»	7,932	6,470	9,001	9,064

Les affaires commerciales s'expédient avec une grande rapidité, parce que la plupart d'entre elles ne soulèvent aucune discussion. 4 centièmes à peu près du nombre total restent à juger à la fin de l'année.

Les 220,452 affaires terminées pendant une année moyenne de la période de 1856 à 1860 l'ont été : 54,490 (247 sur 1,000) par des jugements contradictoires ; 108,604 (493 sur 1,000) par des jugements par défaut ; 2,883 (13 sur 1,000) par renvoi devant arbitres ; 54,475 (247 sur 1,000) par transaction, désistement, etc. Les résultats sont à peu près les mêmes chaque année.

Le nombre des faillites suit assez régulièrement celui des affaires commerciales, s'élevant et s'abaissant avec lui. Voici le relevé par périodes quinquennales de celles qui ont été ouvertes de 1841 à 1860, avec leur résultat :

PÉRIODE QUINQUENNALES.	NOMBRES MOYENS ANNUELS DES FAILLITES A RÉGLER			FAILLITES restant à régler le 31 déc. de la dernière année de chaque période.
	qui restaient de l'année précédente.	ouvertes dans l'année.	TOTAL	
De 1841 à 1845....	4,761	2,893	7,654	5,898
De 1846 à 1850....	6,782	3,493	10,275	6,370
De 1851 à 1855....	6,216	2,937	9,153	6,508
De 1856 à 1860....	6,558	3,994	10,552	6,249

Résultat des faillites.— Les faillites terminées pendant chacune des périodes quinquennales de 1841 à 1860 se classent ainsi qu'il suit, eu égard au mode d'après lequel elles ont été réglées :

	De 1841 à 1845.	De 1846 à 1850.	De 1851 à 1855.	De 1856 à 1860.
Nombre moyen annuel des faillites :				
Terminées par concordat...	1,229	1,657	1,138	1,323
Terminées par liquidation :				
Après abandon d'actif......	»	»	»	182
Après union...............	741	1,042	1,136	1,712
Closes pour insuffisance d'act.	704	630	623	813
Dont les jugements déclaratifs ont été rapportés.....	88	123	113	140
TOTAUX...........	2,762	3,452	3,010	4,170

Près des trois cinquièmes des faillites (576 sur 1,000) ont été ouvertes, de 1851 à 1860, sur la déclaration du failli ; 356 sur 1,000 l'ont été sur les poursuites des

créanciers, et 68 sur les poursuites d'office du ministère public.

La situation personnelle de 8,461 des débiteurs intéressés dans les faillites terminées par concordat ou liquidation, de 1851 à 1860, n'a pas été indiquée; les autres étaient :

1,149 (60 sur 1,000) en fuite;
2,662 (141 sur 1,000) incarcérés;
1,095 (57 sur 1,000) placés sous la garde d'un officier de police;
8,767 (463 sur 1,000) dispensés de la mise en dépôt;
5,297 (279 sur 1,000) avaient obtenu un sauf-conduit.

Les 26,908 faillites terminées de 1851 à 1860, par concordat ou liquidation de l'union, se classent de la manière suivante, relativement au chiffre du préjudice éprouvé par les créanciers. On ne comprend pas dans ce total 7,182 faillites closes pour insuffisance d'actif, ni 543 faillites dans lesquelles il y avait eu abandon d'actif avant la loi du 17 juillet 1856, et dont le dividende n'avait pu être indiqué.

2,510 (93 sur 1,000) n'ont donné aucun dividende aux créanciers chirographaires après le payement des créances privilégiées;

5,508	(205/000)	ont produit	moins de 10/00;
10,982	(408/000)	—	de 11 à 25/00;
5,986	(222/000)	—	de 26 à 50/00;
911	(34/000)	—	de 51 à 75/00;
1,011	(38/000)	—	de 75 à 100/00;
26,908	(1,000)		

Eu égard à l'importance du passif, ces faillites, y compris les 543 dont le dividende n'a pas été indiqué, se distribuent ainsi qu'il suit :

4,005	(146/000)	présentaient un passif	inférieur à 5,000 fr.
5,538	(202/000)	—	de 5,000 à 10,000 fr.
12,634	(460/000)	—	de 10,000 à 50,000 fr.
2,810	(102/000)	—	de 50,000 à 100,000 fr.
2,464	(90/000)	—	de plus de 100,000 fr.
27,451	(1,000)		

La somme des actifs réunis de ces faillites était de 444,181,964 francs, savoir :

Actifs immobiliers................	158,318,109 fr.
Actifs mobiliers..................	285,863,855 fr.

L'ensemble des passifs s'élevait à 1,376,868,157 francs, savoir :

Passifs hypothécaires..................	146,482,343 fr.
Passifs privilégiés.....................	46,835,229 fr.
Passifs chirographaires.................	1,183,550,585 fr.

Si tous les créanciers avaient été payés au marc le franc, ils auraient reçu de 32 à 33 p. °/₀ de leurs créances ; car le total des actifs représente à peu près le tiers de la somme des passifs. Mais, après avoir déduit du total des actifs les 193,317,572 francs dus aux créanciers hypothécaires ou privilégiés, qui reçoivent en général le montant de leurs créances, il ne reste pour les autres créanciers que 250,864,392 francs, et la répartition entre eux ne donne qne 21 fr. 19 cent. p. °/₀.

Le dividende attribué aux créances chirographaires a varié, pendant ces dix ans, de 17 fr. 15 cent. p. °/₀ au minimum, à 27 fr. 45 cent. p. °/₀ au maximum. Il a été, en moyenne, de 21 fr. 60 cent. p. °/₀, de 1851 à 1855 ; et de 20 fr. 74 cent. p. °/₀, de 1856 à 1860.

Sociétés commerciales. — Le nombre des sociétés commerciales formées annuellement s'est beaucoup accru pendant les années 1851 à 1860. De 1846 à 1850, il était, année moyenne, de 2,252 seulement; de 1851 à 1855, il s'élevait à 3,138; et à 3,835, de 1856 à 1860. Pendant les années 1856 et 1857, il s'en était formé 4,159 et 3,965. Les trois années suivantes en comptaient un peu moins de 3,614 à 3,727.

Les 34,866 sociétés nouvelles formées de 1851 à 1860 se divisent en :

26,809 sociétés en nom collectif;
5,384 sociétés en commandite;
916 sociétés par actions nominatives;
1,586 sociétés par actions au porteur;
171 sociétés anonymes.

Sentences arbitrales. — De 1851 à 1856, il était déposé, chaque année, aux greffes des tribunaux de commerce, pour être revêtues par les présidents de ces tribunaux de la formule exécutoire, environ 800 sentences arbitrales en matière de société La loi du 17 juillet 1856 a supprimé l'arbitrage forcé et renvoyé aux tribunaux de commerce la connaissance de toutes les contestations en cette matière.

V. Tribunaux de paix. — Les juges de paix sont au nombre de 2,863. Ils ont des attributions variées et fort étendues. Leurs travaux en matière criminelle et de simple police sont exposés dans le rapport sur l'administration de la justice criminelle. Il reste à faire connaître ici les services qu'ils rendent soit comme conciliateurs, soit comme juges en matière civile; et dans leurs attributions extrajudiciaires : convocation et présidence des conseils de famille, délivrance d'actes de notoriété, apposition et levée de scellés, etc. Le tableau annexe A donne leurs travaux sous ce triple point de vue pour chacune des dix dernières années (1851 à 1860), et l'état suivant en présente le résumé par périodes quinquennales.

TRAVAUX DES JUGES DE PAIX.	NOMBRES MOYENS ANNUELS PAR PÉRIODE.				
	de 1834 à 1840.	de 1841 à 1845.	de 1846 à 1850.	de 1851 à 1855.	de 1856 à 1860.
1° Attributions conciliatoires :					
Avertissements (L. du 25 mai 1838, 2 mai 1855)............	»	1,755,517	2,373,848	2,815,064	3,392,123
Affaires portées en conciliation en dehors de l'audience (loi du 25 mai 1838)........... conciliées.....	»	568,298	769,804	1,021,877	1,483,810
— non conciliées.	»	199,604	286,028	368,870	444,230
Affaires soumises au préliminaire de conciliation (art. 48 du C. P. C.............. conciliées.....	38,231	28,790	22,832	20,448	18,422
— non conciliées.	47,005	39,434	37,929	34,574	35,967
2° Attributions judiciaires :					
Affaires restant à juger de l'année précédente............	8,462	8,922	9,324	9,457	8,030
Des affaires introduites dans l'année.................. par comparution volontaire...	(1) 141,918	96,374	24,601	16,368	8,372
— sur citation.................	486,106	566,065	556,639	500,260	414,868
TOTAL des affaires à juger.........	636,486	671,361	590,564	526,085	431,270
Résultat des affaires jugées contradictoirement.........	157,754	178,531	179,591	164,919	133,918
— jugées par défaut............................	88,415	112,527	117,824	98,971	88,997
— conciliées, abandonnées, etc.....................	381,538	370,904	283,769	252,993	200,343
TOTAL des affaires terminées..........	627,707	661,962	581,184	516,883	423,258
Affaires restant à juger le 31 décembre..................	8,779	9,399	9,380	9,202	8,012
3° Attributions extra-judiciaires :					
Conseils de famille convoqués et présidés................	»	78,505	79,495	80,914	78,407
Actes de notoriété délivrés..........................	»	10,554	9,356	10,087	9,977
— d'émancipation reçus........................	»	9,273	8,143	7,547	6,511
Apposition de scellés................................	»	**18,387**	**17,590**	**17,269**	**16,026**

(1) Le nombres des affaires introduites devant les tribunaux de paix par comparution volontaire n'est si considérable, de 1834 à 1845, que parce que ces affaires ont été mal classées dans les comptes des juges de paix. Ces magistrats en ayant connu comme conciliateurs plutôt que comme juges, la plupart auraient dû être réunies aux affaires portées en conciliation en dehors de l'audience.

Comme conciliateurs en audience publique dans les affaires de la compétence des tribunaux civils, en vertu des articles 48 et suivants du Code de procédure civile, les juges de paix ont vu diminuer leurs travaux. De 1834 à 1840, ils avaient été saisis, année moyenne, de 85,236 causes de ce genre ; ce nombre est descendu successivement à :

68,224, de 1841 à 1845;
60,760, de 1846 à 1850;
55,022, de 1851 à 1855;
54,389, de 1856 à 1860.

Dans ces affaires, le défendeur est obligé de comparaître, sous peine d'une amende de 10 francs Sur les 54,706 défenseurs cités en conciliation devant les juges de paix, de 1851 à 1860, année moyenne, plus d'un sixième, 9,449 (173/000), ont fait défaut, et ils ont été, par conséquent, condamnés à l'amende. Les autres ont comparu : 40,024, près des trois quarts (731/000), personnellement, et 5,233 (96/000) par mandataires. Les juges de paix ont concilié 19,435 (431/000) des affaires dans lesquelles demandeur et défendeur se sont trouvés en présence. Ils ont échoué dans leurs tentatives à l'égard de 25,822 (571/000), et les affaires ont dû être portées devant les tribunaux civils. Les résultats étaient à peu près les mêmes pendant les périodes précédentes.

Si le nombre des affaires portées en conciliation *en dehors de l'audience* devant les juges de paix a plus que doublé de 1841 à 1860, celui des affaires dont ils ont eu à connaître comme juges a sensiblement diminué. Ce nombre fut de 636,486, année moyenne, de 1834 à 1840; et de 671,361, de 1841 à 1845. Il est descendu graduellement jusqu'à 431,270, de 1856 à 1860. La diminution est de 30 p. °/₀, de la première à la dernière période.

Il y a lieu de reconnaître que, parmi les affaires des deux premières périodes, un cinquième environ, 120,000 par année, introduites par la comparution spontanée des parties, ne présentaient pas en réalité de sérieuses contestations à juger, et qu'elles auraient pu être comptées comme affaires portées en conciliation. De 1851 à 1860, presque toutes les affaires ont été introduites par citation; mais la

nombre de ces citations a diminué de 100,000 depuis les lois des 25 mai 1838 et 2 mai 1855. Cette réduction, dont il y a lieu de se féliciter dans l'intérêt des justiciables, a été désastreuse pour les huissiers, qui, dans beaucoup de cantons, ne peuvent plus vivre du produit de leurs charges. Pour remédier à cette conséquence de ces deux lois, le ministre s'est appliqué à réduire le plus possible le nombre de ces officiers ministériels, et plus de 700 charges ont été supprimées depuis 1851. Il en reste encore 7,214, y compris les huissiers des départements annexés.

Le nombre des affaires soumises aux tribunaux de paix, de 1851 à 1860, a été de 4,786,774 (478,677 par année, en moyenne). Nous retrouvons devant cette juridiction la même célérité que devant la justice consulaire. Les tribunaux de paix laissent à peine 2 affaires sur 100 à expédier le 31 décembre de chaque année. Les 470,071 affaires terminées, année moyenne, de 1851 à 1860, l'ont été :

149,419 (318/000) par des jugements contradictoires ;
93,984 (200/000) par des jugements par défaut ;
160,011 (340/000) par arrangement amiable ;
66,657 (142/000) par abandon ou désistement.

Les juges de paix ordonnent, comme les tribunaux civils, divers moyens d'instruction, afin d'éclairer leurs décisions ; dans une bien plus faible proportion toutefois. Les 470,071 affaires terminées annuellement de 1851 à 1860 par les juges de paix ont donné lieu à un nombre moyen annuel de 66,008 jugements d'avant-faire-droit, soit 14 pour 100 affaires, au lieu de 26 p. °/₀ que prononcent les tribunaux de première instance. Ces jugements d'avant-faire-droit ordonnaient :

28,327, des enquêtes ;
7,944, des expertises ;
15,203, des visites de lieux ;
14,534, divers autres moyens d'instruction.

De 1841 à 1850, le nombre proportionnel des jugements d'avant-faire-droit était de 15 à 16 p. °/₀, un peu plus fort que pendant les dix dernières années.

Les 243,402 jugements définitifs prononcés annuellement par les juges de paix, de 1851 à 1860, se divisent en :

174,211 jugements en dernier ressort (712/000) ;
69,191 jugements en premier ressort (288/000).

Parmi ces derniers, 4,175 (6 p. °/₀) ont été, année moyenne, attaqués par la voie de l'appel.

Les tribunaux de première instance ont confirmé près des deux tiers (63 sur 100) de ceux qui leur ont été soumis; et ils en ont infirmé un peu plus du tiers (37 sur 100). Les parties se désistent, chaque année, d'un cinquième environ des appels formés contre des jugements des tribunaux de paix.

VI. Conseils de prud'hommes. — Les conseils de prud'hommes, véritables juges de paix de l'industrie, sont institués dans les villes de fabrique pour connaître des contestations qui s'élèvent entre les marchands, fabricants, chefs d'ateliers, contre-maîtres, ouvriers, compagnons et apprentis. Il en existait 95, en 1860, répartis entre 44 départements, dont quelques-uns en comptent plusieurs : ainsi le Nord en a huit; le Rhône, la Seine-Inférieure, cinq; la Seine, l'Eure, l'Hérault, la Loire, l'Orne et le Calvados, quatre; la Somme, le Haut-Rhin, le Pas-de-Calais et le Gard, trois; 10 autres départements en ont deux, et 21, un seul.

De ces 95 conseils, 82 seulement ont fonctionné pendant la période décennale de 1851 à 1860. Les 13 autres, soit qu'ils sont de création récente, soit pour d'autres motifs, n'étaient pas encore organisés le 31 décembre 1860.

L'état ci-après donne, par périodes quinquennales, les travaux des conseils de prud'hommes en exercice de 1831 à 1860.

TRAVAUX DES CONSEILS DE PRUD'HOMMES.	NOMBRES MOYENS ANNUELS PAR PÉRIODES.					
	De 1831 à 1835.	De 1836 à 1840.	De 1841 à 1845.	De 1846 à 1850.	De 1851 à 1855.	De 1856 à 1860.
1° Bureau particulier : Affaires introduites. . . .	12,971	15 275	18,201	21,821	40,696	45,368
— conciliées.	12,066	13,522	13,629	16,433	28,376	27,577
— retirées avant la décision du bureau	478	1,143	3,047	3,389	6,881	19,125
— non conciliées et renvoyées au bureau général. . .	427	608	1,525	1,999	5,439	7,666
2° Bureau général : Nombre des affaires retirées avant la décision du bureau.	78	165	828	1,309	3,632	5,024
Jugements en dernier ressort.	212	275	521	457	1,387	2,159
Jugements en premier ressort.	137	168	176	233	420	483
Nombre des appels. . . .	10	21	23	22	39	47
3° Police intérieure des ateliers : Nombre des jugements. .	»	»	16	5	9	23
Nombre des inculpés acquittés.	»	»	4	1	1	11
Nombre des inculpés condamnés.	»	»	12	4	8	15

Nota. Le nombre des conseils de prud'hommes, qui n'était que de 55 en 1830, s'élevait à 95 en 1860 ; mais plusieurs ne siégeaient pas encore

Les conseils de prud'hommes statuent aussi sur les infractions à la police intérieure des ateliers qui leur sont déférées. Ils n'ont rendu que 158 jugements en cette matière, de 1851 à 1860, soit 16 par année en moyenne.

Les quatre conseils de Paris reçoivent le tiers du nombre total des affaires soumises aux conseils de prud'hommes en exercice. Les plus occupés, après ceux de Paris, sont ceux de Lyon, de Saint-Étienne, de Marseille, de Rouen, d'Elbeuf, d'Angoulême, qui, en 1860, ont connu de 3,848 à 1,022 affaires. Une vingtaine de conseils sont saisis de moins de 50 affaires chaque année.

Appendice. — Divers renseignements qui ne se rattachent pas assez directement à l'une ou à l'autre des six

parties du compte général pour y trouver place sont donnés à la fin des comptes, dans un appendice qui comprend aussi, cette année, les travaux de la cour et des tribunaux de l'Algérie en matière civile et commerciale de 1858 à 1860.

Assistance judiciaire. — Les premiers tableaux de cet appendice sont consacrés aux travaux des bureaux d'assistance judiciaire créés par la loi du 21 janvier 1851. Il existe un de ces bureaux près de chaque tribunal civil, près de chaque cour impériale, et enfin près de la cour de cassation. Les travaux de ce dernier bureau n'ont pas été relevés dans les comptes.

Les 361 tribunaux du premier degré ont été saisis, de 1851 à 1860, de 96,792 demandes, soit 9,679, année moyenne. Il fut formé 4,499 demandes, en 1851, pendant les neuf ou dix mois où la loi put recevoir son application. De 1852 à 1855, leur nombre a varié de 8 à 9,000; de 1856 à 1860, il a été de 10 à 12,000 (11,311, année moyenne) L'augmentation a donc été de 36 p. °/₀, de 1852 à 1856. Plus des neuf dixièmes (916/000) des demandes ont pour objet des affaires de la compétence des tribunaux civils ; les autres sont des causes commerciales (16/000) ou des affaires de la compétence des tribunaux de paix (68/000).

Pendant les dix années, 9,091 demandes (101/000) ont été retirées à la suite d'arrangements, et 8,474 (94/000) renvoyées à d'autres bureaux qui étaient seuls compétents. Les bureaux ont statué sur 72,320 demandes; ils en ont admis 39,633 (548/000) et rejeté 32,687 (452/000). Il restait à statuer sur 619 demandes le 31 décembre 1860. Les demandes d'assistance se distribuent, entre les 361 bureaux, de la même manière à peu près que les affaires civiles entre les tribunaux. Le bureau de la Seine en a reçu 2,851, année moyenne, de 1856 à 1860 : un quart du nombre total.

Les bureaux des cours impériales ont été saisis, pendant le même laps de temps, de 3,179 demandes (318 par année, en moyenne). Le nombre en fut de 127 seulement, en 1851 ; et de 244, en 1852. Il a atteint 400, de 1858 à 1860. Les bureaux des cours impériales ont accueilli l-

moitié des demandes qu'ils ont eu à apprécier au fond, et ils en ont rejeté autant.

Les demandes les plus fréquentes pendant la période décennale ont été les demandes en séparation de corps, 23,720 (2,372 par année); en pension alimentaire, 14,028 (1,403 par année); en paiement de sommes dues, 10,662 (1,066 par année); en partage de succession, 7,733 (773 par année).

Contrainte par corps.— De 1851 à 1860, la contrainte par corps a été exécutée contre 18,051 débiteurs (1,805 par année moyenne). Ce nombre moyen annuel n'était que de 1,587, de 1851 à 1855, de 1856 à 1860, il a atteint 2,023.

Les 18,051 débiteurs incarcérés pendant ces dix ans l'ont été : 14,471 pour des obligations commerciales; 1,754 pour des obligations civiles; 1,826 pour des obligations en matière de deniers et effets mobiliers publics.

Ces débiteurs se divisent, sous le rapport du sexe, en 17,051 hommes et 1,000 femmes; au point de vue de la nationalité, en 16,559 Français et 1,492 étrangers.

La détention avait pris fin le 31 décembre 1860 à l'égard de 14,791 des débiteurs incarcérés; 3,260 restaient détenus. Les premiers avaient été détenus :

5,920	(400/000)	moins d'un mois
7,036	(476/000)	d'un mois à six;
1,332	(90/000)	de six mois à un an;
392	(26/000)	d'un an à deux;
111	(8/000)	de deux ans à cinq ans.

Ils ont été élargis :

4,548	(307/000)	après payement de leurs dettes;
3,196	(216/000)	pour défaut de consignation d'aliment.
1,030	(70/000)	à l'expiration du délai fixé par la loi;
27	(2/000)	par bénéfice d'âge septuagénaires);
5,990	(405/000)	pour divers autres motifs.

NOTAIRES. ACTES NOTARIÉS. — Il y avait 9,638 notaires en France en 1860. Leur nombre a été réduit d'environ 300 par suppression d'études, de 1841 à 1860.

De 1851 à 1860, ces officiers publics ont reçu 34,494,705 actes notariés, soit 3,449,470 par année, en moyenne. Ce

total donne 357 actes par notaire, et un acte notarié par 96 habitants.

Le nombre des actes notariés a subi des variations d'une année à l'autre pendant les vingt et un ans qu'il a été relevé dans les comptes de la justice civile (1840 à 1860) ; mais il est, à 292 près en moins, le même en 1860 qu'en 1840 (3,431,261 au lieu de 3,431,553). C'est l'année 1854 qui offre le nombre d'actes le plus élevé (3,662,389). Le plus faible appartient à l'année 1848 (2,777,358). Toutes les autres années en présentent plus de 3,000,000.

Naturalisation. Admission à domicile. Changement ou addition de nom. — Il a été accordé, pendant les années 1851 à 1860, des lettres de naturalisation à 515 étrangers (52 par année, en moyenne) ; 2,256 autres (226 par année) ont été autorisés à établir leur domicile en France (article 13 du Code Napoléon).

Depuis la loi du 28 mai 1858, qui a modifié l'article 259 du Code pénal et édicté une peine contre les usurpations de noms, jusqu'au 31 décembre 1860, le bureau du sceau a été saisi de 407 demandes en changement ou addition de noms. 349 de ces demandes ont été accueillies par des décrets, et 58 ont été rejetées après instruction.

Dispenses, pour mariage, d'âge, de parenté ou d'alliance. — L'état suivant indique, par périodes quinquennales, le nombre des dispenses accordées pour mariage avant l'âge fixé par la loi, ou entre parents et alliés au degré probibé, de 1832 à 1860.

Il est rejeté tous les ans de 150 à 200 demandes de dispenses qui ne sont pas fondées sur des causes suffisamment graves.

	De 1832 à 1835.	De 1836 à 1840.	De 1841 à 1845.	De 1846 à 1850.	De 1851 à 1855.	De 1856 à 1860.
Nombre moyen annuel des dispenses :						
D'âge	14	12	7	9	8	2
De parenté	64	92	93	93	80	84
D'alliance	545	532	668	749	825	917
Total	623	636	764	851	913	1003

ALGÉRIE.

Les travaux en matière civile et commerciale de la cour impériale et des tribunaux de l'Algérie ont été résumés dans les comptes généraux de la justice pour les années 1853 à 1860.

Pendant ces huit années, la cour impériale d'Alger a été saisie de 3,471 affaires nouvelles, soit 434 par année, en moyenne. Les variations d'une année à l'autre ont été peu sensibles. Le total de la première (1853) était de 399; celui de la dernière (1860) est de 429.

Le total des affaires anciennes et nouvelles dont cette cour a eu à s'occuper chaque année a été, en moyenne, de 706. Sur ce nombre, il en a été terminé 427 (605/000), savoir :

312 (730/000) par des arrêts contradictoires ;
43 (101/000) par des arrêts de défaut ;
72 (169/000) par radiation, à la suite de transaction ou de désistement.

Au point de vue du résultat des appels, la cour d'Alger confirme, chaque année, les deux tiers des jugements en matière civile (667/000), et 689 sur 1,000 des jugements en matière commerciale. Les arrêts d'infirmation sont un peu plus élevés qu'en France, de 1/00 environ.

Tribunaux civils, — Il a été inscrit aux rôles des 7 tribunaux civils de l'Algérie 23,062 causes nouvelles de 1853 à 1860 ; c'est, par année moyenne, 2,883 ; et ce serait 412 par tribunal, si la répartition s'en faisait également. Mais il n'en est pas ainsi : le tribunal d'Alger reçoit chaque année 800 à 900 causes ; celui de Constantine, 600 ; celui d'Oran, de 500 à 550 ; celui de Blidah, de 400 à 500 ; ceux de Mostaganem, de Bône et de Philippeville, de 200 à 300.

Ces divers tribunaux ont eu à s'occuper, année moyenne, de 3,682 affaires du rôle, anciennes et nouvelles. Ils en ont expédié 2,995 (814/000). Elles ont été terminées :

1,431 (477/000) par des jugements contradictoires ;
996 (333/000) par des jugements par défaut ;
568 (190/000) par radiation, à la suite de transaction ou de désistement.

Les tribunaux de l'Algérie ont eu à connaître, année moyenne, outre les causes du rôle, de 1,281 affaires dispensées de l'inscription au rôle pour motif d'urgence, et introduites sur requête ou sur rapport. Elles ont été terminées par un nombre égal de jugements rendus : 1,041 en audience publique, et 240 en chambre du conseil.

Les jugements d'avant-faire-droit, préparatoires et interlocutoires, sont prononcés par les tribunaux de l'Algérie dans une plus faible proportion qu'en France : 20 pour 100 affaires en moyenne, au lieu de 26.

Le nombre des ordonnances rendues par les présidents des sept tribunaux, en référé ou sur requête, a été de 5,545 par année, soit 792 par président. La moyenne, en France, est de 591.

Les ventes judiciaires d'immeubles sont moins fréquentes en Algérie qu'en France. Il en a été effectué 240, année moyenne, de 1853 à 1858. Excepté la Corse, qui n'en compte qu'un très-petit nombre chaque année, les deux ressorts du continent où il y en a eu le moins en 1860, ceux d'Agen et de Bourges, en ont eu près d'un tiers de plus que celui d'Alger (316 et 323). Plus de la moitié des ventes judiciaires de l'Algérie ont lieu à la suite de saisies immobiliaires. Le produit moyen des ventes a varié, de 1853 à 1858, entre 7,000 francs et 10,319 francs. Il semble tendre à s'élever. En France, ce prix moyen a été, de 1851 à 1860, de 11,869 francs. Les frais sont à peu près les mêmes en Algérie que sur le continent, de 500 à 540 francs par vente.

De 1853 à 1860, il a été ouvert annuellement, en Algérie, 183 ordres et 52 contributions ; ensemble, 235. Ce chiffre est supérieur à celui des procédures ouvertes dans le ressort de onze cours impériales du continent. Les tribunaux de l'Algérie ne laissaient à terminer, le 31 décembre 1860, que 169 procédures d'ordre et de contribution . 37 sur 100 du total de celles dont ils avaient eu à s'occuper, anciennes ou nouvelles.

Affaires commerciales. — Les causes commerciales sont jugées, en Algérie, par trois tribunaux spéciaux dans les arrondissements d'Alger, d'Oran et de Constantin par les tribunaux civils dans les quatre autres arror

ments. Il a été inscrit aux rôles de ces sept tribunaux 6,004 causes nouvelles par année moyenne. Le tribunal d'Alger a été saisi de 2,500 à 3,000 chaque année; ceux d'Oran et de Constantine, de 1,200 à 1,500; les quatre autres tribunaux, de 400 à 600. Ces affaires ont reçu, à 4 centièmes près, une solution dans l'année. Elles ont été terminées :

1,763 (292/000) par des jugements contradictoires;
3,217 (535/000) par des jugement par défaut;
1,048 (174/000) par transaction ou désistement.

Faillites. — Pendant les mêmes années, il a été ouvert un nombre moyen annuel de 102 faillites : 53 sur la déclaration des faillis, 44 sur la poursuite des créanciers et 5 sur celle du ministère public. La liquidation des faillites rencontre, dans cette colonie, les mêmes obstacles que sur le continent. Il n'en a été terminé que 83 par année, et 211 restaient à régler le 31 décembre 1860.

Il a été déposé 520 actes de société aux greffes des tribunaux de commerce de l'Algérie, de 1853 à 1860; soit 64 par année moyenne. Ces actes avaient pour objet : 425 des sociétés en nom collectif, 81 des sociétés en commandite, 14 des sociétés par actions, dont 11 nominatives et 3 au porteur.

Tribunaux de paix.— L'Algérie est divisée en 38 cantons, dans lesquels la justice est rendue, au premier degré, par 33 juges de paix et par 5 commissaires civils remplissant ces fonctions dans les cantons les plus éloignés. Pendant les huit années que ce rapport embrasse, ces magistrats ont eu à connaître, comme juges, de 97,391 affaires, c'est 12,174 par année moyenne. Elles ont été terminées :

5,255 (438/000) par des jugements contradictoires;
4,107 (342/000) par des jugements par défaut;
1,544 (129/000) par arrangement à l'audience ;
1,093 (91/000) par abandon.

Il en restait 260 à juger le 31 décembre 1860, moins de 2 centièmes

Comme conciliateurs, en vertu des articles 48 et sui vants du Code de procédure civile, ces juges de paix ont eu à statuer, année moyenne, sur 617 affaires. Ils en ont concilié un cinquième environ, et les autres ont été renvoyées devant les tribunaux civils. Dans leurs attributions

conciliatoires en dehors de l'audience (lois des 28 mai 1838 et 2 mai 1855), les juges de paix de l'Algérie rendent, comme ceux du continent, de très-grands services. Ils ont délivré annuellement 34,513 billets d'avertissement, de 1853 à 1860. Sur 21,355 affaires dans lesquelles demandeurs et défendeurs ont comparu devant les juges de paix en vertn de ces avertissements, 13,264 (62 sur 100) ont été arrangées.

Notaires. Actes notariés. — Il y avait 38 notaires en Algérie en 1860 ; c'est 9 de plus qu'en 1853. Le nombre des actes reçus par ces officiers publics avait été, en 1853, de 13,749 (474 par notaire). En 1860, les 38 notaires en exercice en ont reçu ensemble 21,134, soit 556 par notaires, 199 de plus que ceux du continent français.

STATISTIQUE DE LA JUSTICE CRIMINELLE.

ANNÉE 1860 ET RÉSUMÉ DÉCENNAL.

(*Extrait du rapport officiel.*)

De 1826 à 1850, le nombre des accusations et des accusés jugés contradictoirement par les cours d'assises avait peu varié. La première période quinquennale (1826 à 1830) présentait une moyenne de 5,376 accusations et de 7,130 accusés. La dernière (1846 à 1850) offrait 5,159 accusations et 7,430 accusés. Le nombre de ces derniers avait augmenté de 300, soit 4 °/₀, tandis que celui des accusations avait diminué de 217, ou 4 °/₀. L'augmentation du nombre des accusés pendant les cinq dernières années, en admettant même qu'elle ne fût pas due à une cause accidentelle, eût été bien inférieure à celle de la population qui, pendant le même laps de temps, s'était accrue de plus de 11 °/₀.

Des trois périodes quinquennales intermédiaires, celle de 1836 à 1840 donnait des nombres plus élevés : 5,728 accusations et 7,885 accusés. La cherté des grains, pendant deux ou trois années de cette période, avait fait sentir son influence funeste sur le niveau de la moralité publique, ainsi que cela se remarque toujours. Aussi était-ce uniquement sur les accusations et les accusés de crimes contre les propriétés qu'avait porté l'accroissement pendant la période de 1836 à 1840. Le nombre des accusés

de crimes contre les personnes avait au contraire diminué.

De 1851 à 1860, le nombre des accusations et celui des accusés ont suivi une progression régulièrement décroissante, qui n'a été interrompue qu'en 1853 et en 1854, par suite des mauvaises récoltes de trois années successives (1852 à 1854). Le nombre total des accusations était, en 1851, de 5,287, et celui des accusés de 7,071. En 1860, on ne compte plus que 3,621 accusations et 4,651 accusés, soit une diminution de 32 °/₀ des premières et de 34 °/₀ des seconds.

Mais, si l'on étudie cette progression en distinguant les crimes contre les personnes des crimes contre les propriétés, on voit que la diminution a été, beaucoup moins sensible pour les premiers que pour les seconds. Ainsi, la période de 1851 à 1855 offre un nombre moyen annuel de 1,880 accusations et de 2,353 accusés de crimes contre les personnes; la période suivante (1856 à 1860) compte, année moyenne, 1,753 accusations et 2,082 accusés de crimes de cette nature.

La diminution est de 7 °/₀ à peine pour les accusations et de 12 °/₀ pour les accusés.

Le nombre des accusations et des accusés de crimes contre les propriétés, après avoir été, année moyenne, de 3,398 et 4,751, pendant la première période (1851 à 1855), n'est plus, pendant la seconde (1856 à 1860), que de 2,402 et 3,301 ; ce qui présente une réduction de 29 °/₀ pour les accusations, et de 31 °/₀ pour les accusés.

Le rapport du nombre des accusés à la population varie selon que s'abaisse ou s'élève le nombre des accusés. En voici l'expression par période quinquennale depuis 1826.

De 1826 à 1830............	4,517	habitants pour	un accusé.
1831 à 1835............	4,427	—	—
1836 à 1840............	4,297	—	—
1841 à 1845............	4,901	—	—
1846 à 1850............	4,749	—	—
1851 à 1855............	5,055	—	—
1856 à 1860............	6,758	—	—

C'est la troisième période (1836 à 1840) qui offre le moindre nombre moyen d'habitants pour un accusé. Le plus élevé est celui de la septième période (1856 à 1860), et il dépasse de beaucoup les six autres.

En 1860, on compte dans 34 départements de 10,000 à 20,000 habitants pour un accusé, et jusqu'à 31,979 dans la Haute-Vienne. Avant 1851, il y avait à peine, chaque année, deux ou trois départements où le nombre des habitants pour un accusé atteignit 10,000.

La Seine et la Corse ont continué, pendant les dix dernières années, à occuper alternativement, presque sans interruption, le premier rang parmi les départements qui se distinguent par leur faible nombre moyen annuel d'habitants pour un accusé; mais ce nombre, qui s'était presque constamment maintenu au-dessous de 2,000 habitants pour un accusé jusqu'à 1850, a varié, de 1856 à 1860, dans la Corse, de 1,891 à 2,794; dans la Seine, de 2,454 à 3,269.

De 1826 à 1830, le nombre proportionnel des accusations de crimes contre les personnes avait été de 25 sur 100; celui des accusations de crimes contre les propriétés de 75. Le premier de ces deux nombres a été croissant chaque année, tandis que le second s'abaissait; et, pendant la dernière période quinquennale (1856 à 1860), on a compté, année moyenne, 42 accusations de crimes contre les personnes et 58 accusations de crimes contre les propriétés sur 100.

Ce résultat est dû à ce que, depuis 1840, le nombre des crimes contre les propriétés a diminué progressivement, tandis que celui des accusations de crimes contre les personnes n'éprouvait que des variations peu sensibles.

La Corse est toujours celui des départements où le nombre proportionnel des accusations de crimes contre les personnes est le plus élevé. Cependant la différence tend à s'affaiblir depuis que des mesures énergiques, et notamment l'interdiction du port d'armes, ont assuré la sécurité, en rendant plus rares dans ce département les luttes armées, autrefois si fréquentes.

De 1856 à 1860, sur un nombre moyen de 100 accusations jugées en Corse, 71 avaient pour objet des crimes contre les personnes et 29 des crimes contre les propriétés. De 1826 à 1830, les proportions étaient de 83 accusations de crimes contre les personnes et 17 accusations de crimes contre les propriétés sur 100.

Dans la Seine, les proportions sont en sens inverse : 28 accusations de crimes contre les personnes et 72 accusations de crimes contre les propriétés. De 1826 à 1850, la première proportion était de 14 et la seconde de 86. Ainsi, tandis que le nombre proportionnel des accusations de crimes contre les personnes diminuait en Corse, il augmentait dans la Seine.

Les accusés se divisent, quant au sexe, d'une façon fort inégale. Le nombre proportionnel des femmes parmi les accusés n'a jamais dépassé le cinquième, depuis 1826; et il ne l'a atteint qu'une seule fois, en 1829.

La proportion a varié, par période quinquennale, de 19 sur 100, de 1826 à 1830, à 16 sur 100, de 1846 à 1850. Elle a été de 18 sur 100 pendant chacune des deux dernières périodes (1851 à 1855 et 1856 à 1860).

Parmi les crimes contre les personnes, si l'on écarte ceux d'infanticide et d'avortement auxquels les hommes ne participent que dans une mesure très-restreinte, les accusations dans lesquelles les femmes ont figuré pour la part proportionnelle la plus élevée ont été, de 1851 à 1860, comme précédemment, celles qui avaient pour objet des crimes domestiques en quelque sorte, ceux d'empoisonnement où l'on compte, en moyenne, 53 femmes sur 100 accusés; de parricide, 28 sur 100.

Il n'y a que 5 femmes sur 100 accusés de meurtre; 6 sur 100 accusés de coups et blessures graves; 9 sur 100 accusés de coups et blessures suivis de mort sans intention de la donner. Si l'on relève 14 femmes sur 100 accusés d'assassinat, c'est que plusieurs de ces crimes sont commis dans l'intérieur de la famille, et qu'alors les femmes s'y associent comme complices quand elles n'en sont pas les auteurs.

Parmi les crimes contre les propriétés, ceux auxquels les femmes ont eu, de 1851 à 1860, la part proportionnelle la plus élevée, sont : l'extorsion de titres ou signatures, 39 femmes sur 100 accusés; les vols domestiques, 35 sur 100; l'incendie, 27 sur 100. Sur 100 accnsés de vols autres que les vols domestiques, le nombre proportionnel des femmes a été de 11 sur 100; et seulement de 9 sur 100 accusés de faux.

Nombre proportionnel sur 1,000 des accusés de chaque âge.

AGE DES ACCUSÉS (1).	NOMBRE des accusés.	PROPORTION généale.	Accusés de crimes contre les propriétés.	Accusés de crimes contre les personnes.	Attentats à la pudeur et viol sur des enfants.	Hommes.	Femmes.	TOTAL de la populat.
Moins de 16 ans	646	10	14	4	4	10	12	133
16 à 21 ans	9,026	145	154	128	147	148	131	107
22 à 25 ans	9,117	146	152	136	72	140	173	85
26 à 30 ans	9,912	159	162	153	81	154	182	103
31 à 35 ans	8,640	138	141	133	105	138	141	92
36 à 40 ans	7,029	113	142	113	102	114	104	93
41 à 45 ans	5,690	91	91	91	101	93	81	78
46 à 50 ans	4,279	66	56	73	86	70	63	76
51 à 55 ans	3,259	52	50	56	79	53	48	67
56 à 60 ans	2,285	37	31	46	76	38	29	54
61 à 65 ans	1,243	20	13	32	70	20	20	41
66 à 70 ans	750	12	9	18	39	12	10	33
Plus de 70 ans	552	9	5	17	38	10	6	38
TOTAUX	62,435	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000

(1) Non compris les enfants au-dessous de 10 ans.

Les 62,435 accusés jugés contradictoirement, de 1851 à 1860, sont distribués, eu égard à l'âge, dans la deuxième colonne ci-après, et les colonnes suivantes indiquent leur nombre proportionnel pour chaque catégorie d'âge, en distinguant la nature des crimes commis. Une dernière colonne présente la division proportionnelle par âge de la population, à l'exclusion des enfants de moins de dix ans révolus, qui ne sont presque jamais poursuivis. Cette division est presque identique pour les hommes et pour les femmes. Aussi ne la donne-t-on que pour les deux sexes réunis.

La faiblesse du nombre des accusés de moins de 16 ans, relevé dans ce tableau, tient à ce que les accusés de cet âge sont le plus habituellement traduits devant les tribunaux correctionnels, conformément à l'article 68 du Code pénal; et, si l'on ajoutait aux 646 accusés de cet âge jugés par les cours d'assises les 3,964 qui, pendant le même laps de temps, ont comparu en police correctionnelle, la plupart pour vols qualifiés, attentats à la pudeur et incendies de récoltes, on aurait un total de 4,610 enfants de moins de 16 ans poursuivis et jugés pour des crimes, ce qui ferait 74 sur 1,000 du nombre total, au lieu de 10.

L'étude attentive des diverses colonnes de cet état suggère les observations suivantes. La répartition des accusés d'après l'âge se fait différemment, selon qu'il s'agit d'accusés de crimes contre les propriétés ou de crimes contre les personnes ; d'hommes ou de femmes ; et, dans aucune de ces quatre catégories, pas plus que dans le total des accusés, on ne retrouve la même progression ascendante ou descendante que dans la colonne 9 consacrée au total de la population.

La division des accusés jugés de 1851 à 1860, eu égard à l'état civil, se fait ainsi qu'il suit :

		NOMBRE proportionnel sur 1,000.		
	TOTAL.	Hommes.	Femmes.	Total des accusés.
Célibataires.....	32,895	526	531	527
Mariés.........	25,835	424	367	414
Veufs..........	3,705	50	102	59
TOTAL.....	62,435	1,000	1,000	1,000

La répartition, à ce point de vue, de la population totale de la France, non compris les enfants de moins de dix ans, donne sur 1,000 individus :

	Hommes.	Femmes.	Les deux sexes.
Célibataires............	445	400	422
Mariés.................	496	483	489
Veufs..................	59	117	89

La grande différence qui se remarque entre le nombre proportionnel des veufs et celui des veuves dans l'ensemble de la population, comme parmi les accusés, tient à ce que les hommes veufs convolent à des secondes noces dans une bien plus forte proportion que les femmes veuves. On ne compte, en moyenne, sur 100 mariages, que 7 veuves, tandis qu'il y a 13 veufs.

Si l'on rapproche du nombre total des individus de chaque catégorie le nombre des accusés correspondant, en ajoutant aux célibataires jugés par les cours d'assises, les enfants de moins de 16 ans poursuivis pour crimes et jugés par les tribunaux correctionnels (article 68 du Code pénal), on obtient les résultats suivants :

	Hommes.	Femmes.	Les deux sexes.
Célibataires, 1 accusé sur.	2,342	9,859	3,287
Mariés..................	3,230	17,122	5,431
Veufs..................	3,274	15,023	6,852

Le nombre proportionnel des célibataires parmi les accusés présente une double progression en sens contraire. Accroissement sensible de 1826 à 1840, et diminution soutenue de 1841 à 1860. Ce double mouvement ressort de chiffres ci-après :

De 1826 à 1830..........	559	célibataires sur	1,000 accusés.
1831 à 1835..........	573	—	—
1836 à 1840..........	582	—	—
1841 à 1845..........	564	—	—
1846 à 1850..........	540	—	—
1851 à 1855..........	536	—	—
1856 à 1860..........	515	—	—

L'explication de cette décroissance se trouve dans les deux circonstances suivantes :

1° Dans l'augmentation regrettable du nombre des accusés de viol ou d'attentat à la pudeur sur des enfants, crimes qui sont exceptionnellement commis en moins grand nombre par des célibataires que par des individus mariés ou veufs;

2° Dans la réduction considérable du nombre des accusés de vol jugés annuellement par les cours d'assises; cette classe d'accusés a toujours fourni un très-grand nombre proportionnel de célibataires; et, comme elle forme une large part du nombre total des accusés, le nombre proportionnel des célibataires doit s'élever ou s'abaisser selon qu'elle augmente ou qu'elle diminue.

Toutefois, il n'est pas sans intérêt de constater que le nombre proportionnel des célibataires a diminué, même parmi les accusés de vol. On n'en compte que 63 sur 100, de 1851 à 1860, au lieu de 65 sur 100, de 1826 à 1850.

Le tableau suivant indique le classement des 62,435 accusés jugés de 1851 à 1860, d'après leur origine :

	NOMBRES réels.	NOMBRE PROPORTIONNEL sur 1,000 des accusés de crimes contre les personnes.	les propriétés.	les deux réunis.
Nés et domiciliés dans le département où ils ont été jugés...	40,831	753	599	654
Nés dans le département, mais domiciliés ailleurs......	546	5	10	9
Domiciliés dans le département et nés ailleurs..........	13,034	166	233	209
Nés et domiciliés hors du département...	2,493	24	49	40
Français sans domile fixe..............	2,978	16	65	47
Étrangers domiciliés ou sans domicile fixe en France....	2,553	36	44	41
TOTAUX....	62,435	1,000	1,000	1,000

D'après le recensement de 1856, la population urbaine de la France, celle des villes ou communes comptant au

moins 1,500 âmes de population agglomérée, formait le quart du nombre total : 25 sur 100 (1). Les trois autres quarts, 75 sur 100, se composaient des habitants des communes rurales.

Les accusés jugés de 1851 à 1860 se divisent en :

Accusés habitant des commun. rural..	34,830	558	sur 1000
Accusés habitant des commun. urbain.	24,365	390	—
Accusés sans domicile fixe...........	3,240	52	—
Totaux........	62,435	1,000	—

Rapprochées de celles que donnaient les accusés des dix années antérieures, ces proportions présentent une réduction sensible du nombre proportionnel des accusés appartenant aux communes rurales, et l'élévation de celui des accusés des communes urbaines ou sans domicile fixe. En effet, la première proportion était alors de 587 sur 1,000, au lieu de 558 ; la seconde de 372, et la troisième de 41. Il y a lieu d'en conclure que la diminution qui s'est produite pendant les dernières années a porté surtout sur les accusés domiciliés dans les communes rurales.

Ces chiffres font, dans le nombre des accusés, la part proportionnelle des habitants des villes bien plus élevée que celles des habitants des communes rurales, même en tenant compte de ce fait que la police des villes, beaucoup mieux faite que celle des communes rurales, laisse moins de crimes impunis. Cet excédant de criminalité de la part des habitants des villes ne trouve-t-il pas son explication naturelle dans cette circonstance, que les individus originaires de la campagne, qui vont chercher du travail dans les grands centres de population, s'ils sont en général les plus intelligents, sont aussi, faute de principes solides, plus faciles à se laisser entraîner au désordre, et par suite au crime ?

La distribution des accusés, eu égard au domicile rural ou urbain se fait différemment selon la nature des crimes. Ainsi sur 1,000 accusés de crimes contre les personnes, on compte :

(1) Cette proportion s'accroît, d'un recensement à l'autre, d'une manière très-sensible. Elle était de 23 sur 100 lors du recensement de 1851 ; de 21 sur 100 lors de ceux de 1846 et 1841.

685 habitants des communes rurales ;
297 habitants des communes urbaines ;
18 sans domicile fixe.

Sur 1,000 accusés de crimes contre les propriétés, on a :

488 habitants des communes rurales ;
441 habitants des communes urbaines ;
71 sans domicile fixe.

Les différences sont bien plus considérables encore si l'on étudie chaque espèce de crimes séparément. Elles se révèlent dans le tableau suivant. La dernière colonne prouve que les accusés sans domicile fixe commettent plus spécialement des crimes contre les propriétés.

	NOMRBE PROPORTIONNEL sur 1,000 des accusés		
	habitant des communes rurales.	habitant des villes.	sans domicile fixe.
Faux témoignage et subornation	871	129	
Parricide	818	182	
Empoisonnement	798	197	5
Infanticide	795	199	5
Meurtre	755	213	32
Meurtre commis sans intention.	740	250	10
Viol et attentat à la pudeur sur des adultes	738	245	17
Coups et blessures envers des ascendants	721	274	5
Assassinat	703	265	32
Rébellion et violences envers des fonctionnaires publics	677	282	41
Coups et blessures graves	649	343	8
Viol et attentat à la pudeur sur des enfants	591	391	18
Avortement	537	462	1
Crimes politiques	362	638	
Incendie	841	130	29
Extorsion de titres ou signatures	680	320	
Vols sur des chemins publics.	418	278	104
Vols dans les églises	437	304	259
Fausse monnaie	518	428	54
ux divers	502	473	25
s les vols sans distinction	454	456	90

L'état qui suit classe les accusés des dix dernières années d'après leur profession:

PROFESSIONS.	Nombres réels.	Nombres prop. sur 1,000	NOMBRES proportionnels sur 1,000 des accusés contre les personnes.	contre les propriétés.
Individus attachés à l'exploitation du sol, laboureurs, journaliers, bergers, bûcher., etc.	19,743	316	444	551
Domestiques de fermes.	3,333	53	372	628
Ouvriers chargés de mettre en œuvre les produits du sol, le bois, le fer, etc......	12,600	202	353	647
Meuniers, boulangers, bouchers...........	2,197	35	299	701
Tailleurs, perruquiers, chapeliers..........	3,926	63	385	615
Mariniers, voituriers, commissionnaires..	2,391	38	314	686
Commerçants (maîtres et commis).........	4,947	79	180	820
Aubergistes, logeurs, cafetiers.............	968	16	326	674
Domestiques attachés à la personne.........	4,542	73	199	801
Individus appartenant aux professions libérales, fonctionnaires et agents de la force publique...........	4,132	66	395	605
Gens sans aveu, vagabonds, mendiants, filles publiques, etc....	3,686	59	265	735
TOTAUX.....	62,435	1,000	355	645

La distribution, si l'on se reporte au compte de 1850, se faisait dans les mêmes proportions pour les accusés de 1826 à 1850.

Le nombre proportionnel des accusés complétement illettrés a continué de décroître de 1851 à 1860, comme il l'avait fait pendant les 25 années antérieures. Il n'est plus

que de 434 sur 1,000 accusés, de 1856 à 1860, après avoir été :

De 1851 à 1855	456 sur 1,000
1846 à 1850	509 —
1841 à 1845	522 —
1836 à 1840	566 —
1831 à 1835	584 —
1826 à 1830	612 —

Il est impossible de ne pas voir là une conséquence des progrès de l'instruction élémentaire en France ; ces progrès sont, du reste, attestés par les tableaux du recrutement de l'armée, qui indiquent, chaque année, le nombre des conscrits sachant lire ou écrire, ou qui n'ont reçu aucune instruction.

Les 62,435 accusés jugés de 1851 à 1860 se divisent de la manière suivante eu égard à leur degré d'instruction :

Complétement illettrés............	27,890	447	sur 1,000
Sachant imparfaitement lire ou écrir.	20,860	382	—
Sachant lire et écrire de manière à en tirer parti..................	7,633	122	—
Ayant reçu une instruction supérieure à ce dernier degré........	3,052	49	—
	62,435	1,000	—

Ce serait sans succès que l'on chercherait à déduire des données de la statistique criminelle la solution de la question toujours pendante de l'influence de l'instruction primaire sur la criminalité. Les comptes de la justice criminelle indiquent l'aptitude plus ou moins grande des accusés à lire et à écrire; mais la possession de ces connaissances, surtout au faible degré où elles existent chez la plupart d'entre eux, ne saurait être un signe certain de progrès correspondants dans les notions de morale religieuse, qui, seules, peuvent réfréner les instincts criminels.

Les tableaux statistiques montrent seulement que la nature des infractions à la loi varient habituellement, dans une certaine mesure, selon le degré d'instruction de celui qui les commet. Ainsi, l'homme cupide qui sait lire et écrire a, moins souvent que l'ignorant, recours au vol

pour satisfaire sa cupidité; il emploie de préférence l'abus de confiance, l'escroquerie, le faux.

Sur 1,000 accusés de crimes contre les personnes, on compte 470 illettrés; la proportion n'est que de 434 sur 1,000 accusés de crimes contre les propriétés. On comprend, en effet, que les instincts violents doivent s'adoucir par l'acquisition de l'instruction et les rapports qu'elle nécessite dans les écoles.

Si l'on étudie chaque espèce de crimes en particulier, les différences sont encore plus marquées. L'état ci-après les met en relief :

NATURE DES CRIMES.	NOMBRES PROPORTIONNELS sur 1,000 des accusés ne sachant ni lire ni écrire.		
	Pendant la période de 1826 à 1830.	de 1841 à 1850.	de 1851 à 1860.
Infanticide	870	788	705
Faux témoignage	660	603	407
Empoisonnement	585	593	602
Rébellion et violences graves	599	531	585
Viol et attentat à la pudeur sur des adultes	554	523	463
Coups et blessures graves	553	512	470
Assassinat	560	468	456
Meurtre	570	465	440
Parricide	429	477	547
Coups et blessures envers des ascendants	532	428	405
Viol et attentat à la pudeur sur des enfants	560	419	393
Vols sur un chemin public	724	695	639
Vols qualifiés de toute espèce	675	593	526
Incendie	638	563	566
Fausse monnaie	469	464	382
Faux divers	229	164	107
Banqueroute frauduleuse	111	121	141
Abus de confiance domestiques	»	237	149

Jusqu'ici nous nous sommes bornés à étudier les accusés au point de vue de leur nombre, de leur distribution par département, de la nature des crimes pour lesquels ils étaient poursuivis, du sexe, de l'âge, de l'état civil, de

l'origine, du domicile, de la profession ou des occupations, enfin du degré d'instruction. Il reste à indiquer le résultat des poursuites à leur égard.

Depuis 1850, il n'est intervenu que deux lois qui aient modifié d'une manière sérieuse notre législation criminelle : ce sont les lois des 4 et 9 juin 1853. La première a donné à la composition des listes du jury des bases offrant plus de garanties à la société que celles qu'avait adoptées le décret du 17 août 1848. La seconde a limité à *sept* le nombre des voix nécessaires pour former les décisions du jury, revenant ainsi aux dispositions du Code d'instruction criminelle de 1808, successivement modifiées par les lois des 4 mars 1831, 9 septembre 1835, 6 mars et 11 octobre 1848, « moins peut-être en vue des crimes ordinaires que par égard pour les affaires politiques et de presse portées devant les cours d'assises. »

Ces deux lois ont influé sur la repression dans une mesure qui sera mise en évidence par l'exposé qui va suivre des verdicts du jury pendant ces dix années.

De 1851 à 1860, il a été soumis au jury 47,165 accusations criminelles. Voici leur résultat.

RÉSULTAT DES ACCUSATIONS.	NOMBRE réel des accusat. de chaque catégorie.	NOMBRES PROPORTIONNELS sur 1,000 des accusat. de crimes — contre les personnes et les propriétés réunies.	contre les personnes.	contre les propriétés.
Admises complétement à l'égard de tous les acc.	27,338	580	522	615
Admises complétement à l'égard d'une partie seulement des accusés impliqués dans l'affaire..	2,878	61	36	77
Admises avec des modifications laissant aux faits le caractère de crimes.	4,207	89	127	66
Adm. avec des modifications qui réduisent les faits à de simples délits.	3,037	64	70	61
Rejetées entièrement....	9,705	206	245	181
TOTAUX...	47,165	1,000	1,000	1,000

L'examen des résultats propres à chacune des dix années

révèle que les décisions du jury ont été, d'année en année, marquées au coin d'une plus grande sévérité. « Quatre causes principales, dit le rapport officiel, ont amené ce résultat : 1° le raffermissement des principes d'ordre et d'autorité si fortement ébranlées par la révolution de 1848; 2° un redoublement de soin de la part du ministère public et des juges d'instruction à recueillir les preuves des affaires soumises au jury, et à ne le saisir que de faits dont le caractère criminel était bien établi; 3° une plus grande sollicitude apportée par l'administration dans la composition des listes générales du jury; 4° enfin une meilleure appréciation par les jurés de l'importance de leur mission.

En 1851, le jury n'avait accueilli entièrement que 545 accusations sur 1,000. En 1852, sous l'empire de la même législation, il en accueillait 581 sur 1,000. De 1853 à 1855, la proportion s'élevait de 626 à 670 sur 1,000; mais la loi déjà citée du 9 juin 1853 contribuait évidemment à cette amélioration. De 1856 à 1860, la proportion à été presque la même, chaque année ne variant que de quelques millièmes.

Le nombre proportionnel des accusations entièrement rejetées s'est abaissé graduellemeut de 269 sur 1,000, en 1851, à 188 et 183 sur 1,000 en 1859 et 1860.

Il n'est pas sans intérêt de suivre, dans le tableau ci-après, les variations que les résultats des poursuites ont éprouvées de 1826 à 1860, par suite des changements introduits dans nos lois criminelles :

ACCUSATIONS JUGÉES.	NOMBRES PROPORTIONNELS SUR 1,000 des accusations			
	admises entièrem. à l'égard de tout ou partie des accusés.	Admises avec des modifications		Rejetées entièrement.
		qui laiss. aux faits le caract. de crimes.	qui réduis. les faits à de simples délits.	
De 1826 à 1830 (Code d'instruction criminelle de 1808.).	374	68	238	320
En 1831. (Loi du 3 mars 1831).	299	58	274	369
De 1832 à 1835. (Loi du 28 avril 1832. — Circonstances atténuantes.).....	407	83	185	---

De 1836 à 1840. (Loi du 9 septembre 1835.).............	474	91	151	283
De 1841 à 1847. (Loi du 9 septembre 1835.).......	527	95	119	259
De 1848 à 1850. (Décret des 6 mars et 18 octobre 1848.).	499	97	101	303
De 1851 à 1855. (Loi du 9 juin 1853.)..................	618	87	72	223
De 1856 à 1860. (Loi du 9 juin 1858.).............	670	92	54	184

La faculté attribuée à la cour d'assises par l'article 352 du Code d'instruction criminelle, d'annuler la déclaration du jury et de renvoyer l'affaire à une autre session, n'a reçu son application que trois fois pendant les dix dernières années : en 1851, en 1857 et en 1859. Des six accusés impliqués dans les trois affaires ainsi renvoyées à la session suivante, deux, reconnus coupables par le premier jury, ont été déclarés innocents par le second; un troisième a dû à l'admission de circonstances atténuantes la substitution de la peine des travaux forcés à perpétuité à la peine de mort; les trois autres ont été traités par le second jury comme par le premier.

Les 62,435 accusés traduits devant les cours d'assises, de 1851 à 1860, ont été :

Condamnés à mort exécutés............	278		
— non exécutés........	221	499	
— aux travaux forcés à perpétuité....		2,147	
Condamnés aux travaux à temps.............		10,688	
— à la réclusion....................		9,520	
— à la déportation...................		29	
— à la détention....................		37	
— au bannissement.................		5	
— à la dégradation civique..........		6	22,931
— à l'emprisonnement de plus d'un an.		19,456	
Condamnés à l'emprisonnement d'un an et moins.........................		3,020	
Condamnés à l'amende seulement............		50	
Envoyés dans une maison de correction (art. 66 du Code pénal).........................		342	22,868
Remis à leurs parents (même article).........		36	
Absous, mais placés sous la surveillance spé-			

ciale de la haute police (article 138 du Code pénal)	8	
Acquittés	16,592	16,636
TOTAL		62,435

Ainsi, 22,931 accusés (367 sur 1,000) ont été condamnés à des peines afflictives et infamantes; 22,868 (366 sur 1,000) ont été condamnés à des peines correctionnelles; 16,636 (267 sur 1,000) ont été acquittés.

Ces résultats généraux diffèrent sensiblement de ceux qui étaient constatés dans le rapport de 1850 pour les accusés jugés de 1826 à 1850. On comptait, en effet, sur 1,000 accusés, en moyenne, 280 condamnés à des peines afflictives et infamantes, 350 condamnés à des peines correctionnelles et 370 acquittés. Ce dernier nombre proportionnel s'est abaissé d'un quart au profit du premier. Cet abaissement du nombre proportionnel des acquittements, de 1851 à 1860, donne la mesure exacte de la prudence qui a présidé aux poursuites et de la fermeté du jury pendant cette période décennale.

Les accusés de crimes contre les personnes formaient un peu plus du tiers du nombre total : 22,173. Ils ont été :

8,452 (381 sur 1,000) condamnés à des peines afflictives et infamantes.
7,035 (317 sur 1,000) condamnés à des peines correctionnelles.
6,686 (302 sur 1,000) acquittés.

Les 40,262 accusés de crimes contre les propriétés ont été :

14,479 (359 sur 1,000) condamnés à des peines afflictives et infamantes.
15,833 (394 sur 1,000) condamnés à des peines correctionnelles.
9,950 (247 sur 1,000) acquittés.

Ainsi, le jury a acquitté, dans une bien plus large proportion, les accusés de crimes contre les personnes que les accusés de crimes contre les propriétés. S'il semble s'être montré plus sévère envers ceux de la première cl

qu'il a reconnus coupables, puisqu'ils ont été plus fréquemment condamnés à des peines afflictives et infamantes, c'est que les peines prononcées par la loi contre un nombre assez élevé de crimes contre les personnes ne pouvaient être transformées en peines correctionnelles par l'admission de circonstances atténuantes.

Les verdicts du jury pendant les dernières années (1854 (1) à 1860), quand on considère ces verdits dans leur ensemble, se distinguent de ceux des années précédentes par la faiblesse des variations qu'ils éprouvent d'une année à l'autre. (Voir les tableaux annexes, page 96 et 97.)

Il a déjà été énoncé que les verdicts des jurés étaient différents selon qu'ils avaient à juger des crimes contre les personnes ou des crimes contre les propriétés.

Les différences se produisent bien plus fortes encore si l'on étudie chaque espèce de crimes en particulier, à l'aide du tableau ci-après.

NATURE DES CRIMES.		Nomb. prop. sur 100 accusés					
		de 1856 à 1860,			de 1841 à 1845,		
		des acquittés.	condamnés à des peines afflictives et infamantes.	condamnés à des peines correctionnelles.	des acquittés.	condamnés à des peines afflictives et infamantes.	condamnés à des peines correctionnelles.
Crimes contre les personnes.							
1° Viols et attentats à la pudeur sur des enfants.	passib. des travaux forcés.	15	57	28	25	39	36
	passibles de la réclusion. . .	18	24	58			
2° Assassinat et tentative d'.		19	73	8	28	68	9
3° Parricide.		22	68	10	35	61	4
4° Coups et blessur. envers des ascendants		24	21	55	34	15	51
5° Meurtre.		24	49	27	30	32	38
6° Empoisonnement.		25	69	6	38	58	4
7° Coups et blessures suivis de maladies pendant plus de vingt jours.	passibles des travaux forcés. . .	25	29	46	50	4	46
	passibles de la réclusion.	38	4	58			
8° Viols et attentats à la pudeur sur des adultes.	passib. des travaux forcés. .	29	40	31	44	23	33
	passibles de la réclusion. . .	46	8	46			
9° Infanticide.		31	59	10	37	39	24

(1) On laisse de côté les trois années antérieures (1851 à 1853), parce que les décisions du jury étaient soumises à des règles différentes.

10° Faux témoignage et subornation. . . . . . passib. des travaux forcés.	36	12	52	57	9	34
passibles de la réclusion. . .	56	3	41			
11° Coups et blessures suivis de mort, quoique portés sans intention de la donner.	38	17	45	47	14	39
12° Rébellion et violences graves envers des fonctionnaires publics.	41	18	41	57	4	39
13° Avortement	43	19	38	51	16	33
14° Enlèvement et détournem. de mineurs.	48	16	36	63	10	27
Crimes contre les propriétés.						
1° Vols commis dans des églises avec circonstances aggravantes.	14	64	22	20	50	30
2° Vols commis dans des maisons habitées, la nuit, avec escalade, effraction, etc. .	13	53	34	21	37	42
3° Vols commis dans des maisons habitées, la nuit ou en réunion.	17	30	53			
4° Vols sur un chemin public avec ou sans violence	18	67	15	29	45	26
5° Vols par des domestiques ou serviteurs à gages. . . passibles des trav. forcés.	17	31	52	28	13	59
passibles de la réclusion.	21	14	65			
6° Vols avec violence ailleurs que sur des chemins publics.	21	60	19	24	53	23
7° Abus de confiance par un domestique ou serviteur à gages	23	13	64	43	6	51
8° Faux en écriture de commerce.	24	24	52	33	23	14
9° Faux en écriture privée	30	12	58	36	12	52
10° Fausse monnaie.	35	57	8	41	48	11
11° Incendie d'édifices habités ou non habités, de récoltes, etc.	40	48	12	52	39	9
12° Extorsion de titres ou signatures avec violences.	42	22	36	49	18	33
13° Faux en écriture authentique et publiq.	48	26	26	57	15	28
14° Banqueroute frauduleuse.	50	14	36	61	10	29
15° Concussion et corruption.	81	2	17	73	3	24

La nature des crimes n'influe pas seule sur les résultats des poursuites. Le sexe, l'âge, le degré d'instruction semblent aussi exercer une influence réelle qui est mise en relief par les chiffres de l'état ci-après. Ainsi, les femmes sont acquittées dans une plus large proportion que les hommes. Le nombre proportionnel des acquittements s'accroît à mesure que les accusés avancent en âge, et aussi en raison de leur progrès dans l'instruction. La proportion, qui n'est que de 215 sur 1,000 pour les illettrés, atteint 348 sur 1,000 accusés ayant reçu une instruction supérieure. Il faut, sans doute, faire, dans cette proportion, la part de l'habileté avec laquelle les accusés instruits ont pu préparer les crimes pour lesquels ils sont poursuivis et de celle qui préside à leur défense; mais il y a lieu de remarquer aussi qu'ils sont en général jug'

des crimes qui trouvent devant le jury une plus grande indulgence.

RÉPRESSION SUIVANT LA NATURE DES CRIMES, LE SEXE, l'âge, les degrés d'instruction.	NOMBRES PROPORTIONNELS, sur 1,000 accusés jugés de 1856 à 1860.		
		des condamnés à des peines	
	des acquittés.	afflictives et infamantes.	correctionnelles.
Répression pour tous les accusés sans distinction......	243	385	372
D'après la nat. des crimes :			
Accusés de crimes contre les personnes................	264	407	329
Accusés de crimes contre les propriétés.................	230	371	399
D'après le sexe :			
Hommes accusés.............	225	395	380
Femmes accusées............	326	342	332
D'après l'âge :			
Accusés de moins de 21 ans...	209	247	544
Accusés de 21 à 40 ans.......	243	404	353
Accusés de 40 à 60 ans.......	256	434	310
Accusés de plus de 60 ans....	281	343	376
D'après le degré d'inst. :			
Accusés entièrement illettrés..	215	424	361
Accusés sachant imparfaitem. lire et écrire..............	235	387	378
Accusés sachant assez bien lire et écrire..................	323	288	389
Accusés ayant reçu un degré d'instruction supérieur.....	348	270	382

La durée moyenne des peines prononcées par les cours d'assises s'est sensiblement accrue pendant les années 1851 à 1860, comparativement aux dix années antérieures. Voici quelle a été cette durée moyenne pendant les deux périodes :

	1841 à 1850.			1851 à 1860.		
Condamnation aux travaux forcés à temps..	10 ans	3 m.	15 j.	10 ans	8 m.	4 j.
—à la réclusion.......	6	3	8	6	6	24
—à l'emprisonnement.	2	7	15	2	9	29

Le nombre moyen annuel des condamnations aux tra-

vaux forcés à perpétuité, qui n'était que de 193, de 1841 à 1850, a été de 215, de 1851 à 1860; et cet accroissement est dû uniquement à une plus grande fermeté dans les verdicts du jury, puisque le nombre des crimes les plus graves, qui sont punis de peines perpétuelles, a plutôt diminué qu'augmenté pendant les dix dernières années.

L'application de l'article 463 du Code pénal n'a pas été moins fréquente de 1851 à 1860 qu'elle ne l'avait été de 1841 à 1850. Sur 100 accusés reconnus coupables de crimes par le jury, pendant chacune des deux périodes décennales, 70 ont obtenu des déclarations de circonstances atténuantes. La proportion était de 69 sur 100, de 1836 à 1840; et de 61 sur 100 seulement, de 1833 à 1835.

Mais les magistrats des cours d'assises se sont associés à l'indulgence du jury dans une moindre proportion, de 1851 à 1860, qu'ils ne l'avaient fait de 1841 à 1850, comme le démontrent les chiffres qui suivent :

	De 1841 à 1850.	De 1851 à 1860.
Peines abaissées d'un seul degré quand elles pouvaient l'être de deux...............	18 0/0	28 0/0
Peines abaissées d'un seul degré quand elles ne pouvaient l'être davantage............	42 0/0	39 9/0
Peines abaissées de deux degrés...........	40 0/0	38 0/0

En d'autres termes, sur 100 accusés reconnus coupables par le jury avec admission de circonstances atténuantes, et dont la peine pouvait être abaissée de deux degrés, 63 seulement ont obtenu cet abaissement de deux degrés, de 1851 à 1860, au lieu de 69 sur 100, de 1841 à 1850.

L'expérience des dix dernières années semble confirmer pleinement cette opinion. Le nombre proportionnel des acquittements a été bien plus faible encore qu'il ne l'était de 1833 à 1850; et, si celui des condamnations correctionnelles a été plus fort qu'il ne l'était de 1826 à 1832, il ne s'est accru que de la réduction du nombre des acquittements, puisque la proportion des condamnations afflictives et infamantes est, de 1856 à 1860, plus élevée de 2 centièmes qu'avant la loi du 28 avril 1832.

des crimes qui trouvent devant le jury une plus grande indulgence.

RÉPRESSION SUIVANT LA NATURE DES CRIMES, LE SEXE, l'âge, les degrés d'instruction.	NOMBRES PROPORTIONNELS, sur 1,000 accusés jugés de 1856 à 1860.		
	des acquittés.	des condamnés à des peines afflictives et infamantes.	des condamnés à des peines correctionnelles.
Répression pour tous les accusés sans distinction......	243	385	372
D'après la nat. des crimes :			
Accusés de crimes contre les personnes..................	264	407	329
Accusés de crimes contre les propriétés..................	230	371	399
D'après le sexe :			
Hommes accusés..............	225	395	380
Femmes accusées.............	326	342	332
D'après l'âge :			
Accusés de moins de 21 ans...	209	447	344
Accusés de 21 à 40 ans.......	243	404	353
Accusés de 40 à 60 ans.......	256	434	310
Accusés de plus de 60 ans....	281	343	376
D'après le degré d'inst. :			
Accusés entièrement illettrés..	215	424	361
Accusés sachant imparfaitem. lire et écrire..............	235	287	[illegible]
Accusés sachant assez bien lire et écrire..............	330	[illegible]	[illegible]
Accusés ayant reçu un degré d'instruction supérieur...	514	[illegible]	[illegible]

La durée moyenne [illegible]
d'instruction [illegible]
1851 à [illegible]
rieur [illegible]

moyenne,
30 sur 100)

celle-ci, sont
par année; de
Oise et de la
avait jugé 45,

nouveau con-
70 à 30 sur
la justice.
ontumax, qui,

tion.

longtemps pour
requis dans l
après dix ans.
vols qualifi
pu être établi
oue 701 fr.
yenne de
1851 à 185
1860, elle
naire est
l'un de S
ot 700,000
ont il s'agi
portance
période
encore à

ECTIONS
les

Mais, tout en proclamant l'heureuse influence qu'a exercée cette loi sur la répression des crimes et des délits, il faut bien reconnaître que les présidents des cours d'assises, d'accord avec le ministère public, expriment fréquemment la pensée que son application, sans limite comme sans contrôle, a pour conséquence de faire souvent prononcer des peines qui, par leur faiblesse, ne sont pas en rapport avec la gravité des infractions, surtout lorsque le bénéfice en est accordé à des repris de justice, et qu'elle multiplie ainsi les récidives.

Malgré les facilités que les chemins de fer offrent aujourd'hui aux criminels pour se soustraire aux recherches de la justice après la perpétration de leurs crimes, le nombre des accusés jugés par contumace décroît d'année en année. En voici le nombre moyen annuel par période quinquennale depuis 1826 :

751 de 1826 à 1830.
703 de 1831 à 1835.
586 de 1836 à 1840.
655 de 1841 à 1845.
532 de 1846 à 1850.
483 de 1851 à 1855.
382 de 1856 à 1860.

La diminution de la première à la dernière période est d'environ 50 p. °/₀.

Sur les 4,322 accusés jugés par contumace, de 1851 à 1860, il n'en a été acquitté que 11. Les autres ont été condamnés : 277, à mort; 296, aux travaux forcés à perpétuité; 2,505, aux travaux forcés à temps; 1,212, à la réclusion; 7, à la déportation; 1, à la détention; 6, à la dégradation civique; 7, à l'emprisonnement.

Toutes les espèces de crimes présentent des accusés jugés par contumace, mais dans une proportion fort inégale. Ainsi, sur un nombre moyen annuel de 100 accusés jugés pour incendie, de 1851 à 1860, un seul l'a été par contumace. La proportion s'élève à 3 sur 100 accusés de viols et attentats à la pudeur; 6 sur 100 accusés de meurtre, d'assassinat ou de vols qualifiés; 13 sur 100 accusés de faux; 20 sur 100 accusés d'abus de confiance; 35 sur 100 accusés de banqueroute frauduleuse.

De 1856 à 1860, la cour d'assises a jugé, année moyenne, 114 accusés par contumace : près d'un tiers (30 sur 100) du nombre total.

Les cours qui en ont jugé le plus, après celle-ci, sont celles des Bouches-du-Rhône et du Nord, 13 par année; de la Gironde, 8; de la Manche, de Seine-et-Oise et de la Corse, 7. Cette dernière cour d'assises en avait jugé 45, année moyenne, de 1851 à 1855.

Les contumax ne sont repris et jugés de nouveau contradictoirement que dans la proportion de 29 à 30 sur 100. Les autres échappent aux poursuites de la justice.

De 1851 à 1860, il a été repris 1,236 contumax, qui, traduits devant les cours d'assises, ont été :

343 (29 sur 100) acquittés.
3 condamnés à mort.
33 aux travaux forcés à perpétuité.
237 aux travaux forcés à temps.
204 à la réclusion.
1 à la détention.
418 (34 sur 100) à des peines correctionnelles.

L'état de contumace se prolonge très-longtemps pour beaucoup d'accusés. Un tiers à peine est repris dans la première année : 13 sur 100 ne le sont qu'après dix ans.

Le préjudice total causé par les 39,150 vols qualifiés jugés de 1851 à 1860, dont l'importance a pu être établie, s'est élevé à 27,437,470 fr., soit en moyenne 701 fr. par vol. De 1836 à 1850, l'importance moyenne de chaque vol n'avait pas dépassé 309 fr. De 1851 à 1855, cette moyenne avait été de 381 fr. De 1856 à 1860, elle a atteint 1,118 fr. Cette élévation extraordinaire est due à trois vols considérables jugés à Paris, l'un de 8 millions, en 1856 ; les deux autres de 500 et 700,000 fr. en 1860. Si l'on déduisait les trois vols dont il s'agit des totaux des cinq dernières années, l'importance moyenne du préjudice causé serait, pour la période de 1856 à 1860, de 577 fr., bien supérieure encore à celle des périodes antérieures.

II. Tribunaux correctionnels. — La multiplicité des prévenus traduits tous les ans devant la juridiction cor-

rectionnelle, le plus souvent par citation directe, ne permet pas de recueillir sur le compte de chacun d'eux les mêmes renseignements que pour les accusés traduits aux assises; et les tableaux de la statistique criminelle se bornent à constater, à l'égard des prévenus, leur sexe et leur âge, le mode et le résultat des poursuites.

Pendant les années 1851 à 1860, les 361 tribunaux correctionnels de l'empire ont jugé ensemble 1,814,735 affaires, comprenant 2,262,829 prévenus, soit en moyenne, 181,473 affaires et 226,283 prévenus.

Si l'on divise les dix années en deux périodes quinquennales, on a les nombres moyens suivants pour chacune : pour la première (1851 à 1855), 194,836 affaires et 245,146 prévenus; pour la seconde (1856 à 1860), 168,111 affaires et 207,420 prévenus La deuxième période présente donc, comparativement à la première, une diminution de 26,725 affaires (137 sur 1,000) et de 37,726 prévenus (154 sur 1,000).

Le rapport général de 1850 constatait que le nombre des affaires correctionnelles n'avait pas cessé de s'accroître annuellement de 1826 à 1850; tandis que celui des accusations déférées aux cours d'assises était resté stationnaire. De 1851 à 1860, les affaires correctionnelles ont suivi le même mouvement de décroissance que les accusations criminelles, quoique d'une manière moins sensible.

Voici, par période quinquennale, le nombre moyen annuel des affaires et des prévenus jugés pendant les trente-cinq ans :

	Affaires.	Prévenus.
De 1826 à 1830.............	119,446	178,621
De 1831 à 1835.............	135,738	203,207
De 1836 à 1840.............	141,940	191,787
De 1841 à 1845.............	148,922	195,524
De 1846 à 1850.............	169,026	221,414
De 1851 à 1855.............	194,836	245,146
De 1856 à 1860.............	168,111	207,420

Pour apprécier la véritable valeur des augmentations, en affaires et en prévenus, des trois dernières périodes comparées aux précédentes, il importe de rechercher dans quelles classes d'infractions elles se sont produites. Le ta-

bleau annexe des pages 101 à 103 est destiné à faciliter cette étude.

Les deux dernières périodes, plus spécialement, ont vu grossir leurs chiffres : celle de 1851 à 1855, de 10,557 affaires et 11,617 prévenus; la suivante, de 13,506 affaires et 14,624 prévenus, par l'introduction, dans notre législation pénale, de diverses infractions nouvelles punies par les lois du 16 octobre 1849 sur les timbres-poste; des 27 mars, 30 mai et 9 décembre 1851 sur les fraudes commerciales, le roulage et les cafés et cabarets; enfin du 9 juillet 1852 sur l'interdiction de séjour dans les villes de Paris et de Lyon aux repris de justice.

Les infractions à la loi pénale soumises, chaque année, aux tribunaux correctionnels, peuvent se diviser en sept classes au point de vue des divers intérêts qu'elles lèsent ou de leurs mobiles : infractions aux lois qui protégent les personnes, les mœurs, l'ordre public, la propriété, en distinguant parmi ces dernières celles qui sont dictées par la cupidité de celles qu'inspire le seul désir de nuire à autrui sans profit personnel pour les auteurs ; contraventions à diverses lois spéciales qui ne rentrent pas directement dans les cinq classes précédentes; enfin contraventions forestières et fiscales de toute nature.

Les prévenus jugés, de 1826 à 1860, pour chacune de ces sept catégories d'infractions, sont distribués entre elles par périodes quinquennales dans l'état qui suit :

Nombres moyens annuels par période des prévenus jugés pour chaque catégorie d'infraction

NATURE DES DÉLITS.	1826 à 1830.	1831 à 1835.	1836 à 1840.	1841 à 1845.	1846 à 1850.	1851 à 1855.	1856 à 1860.
Prévenus de délits contre les personnes.........	18,247	19,656	21,276	23,069	24,739	23,275	24,689
Prévenus de délits contre les mœurs............	727	674	1,079	1,448	1,772	2,933	4,108
Prévenus de délits contre l'ordre public.........	10,438	14,882	18,519	21,687	32,811	38,457	30,878
Prévenus de délits contre les propriétés. (Cupidité.)................	18,840	19,610	26,777	30,424	38,355	57,513	58,369
Prévenus de délits contre les propriétés. (Malice.).................	1,200	1,445	1,702	1,760	2,386	1,869	1,736
Contrevenants à diverses lois spéciales, chasses, etc..............	8,253	8,433	11,483	15,158	25,822	32,277	30,973
Contrevenants aux lois fiscales, délits forestiers, etc.............	120,316	138,507	110,951	104,987	95,529	88,822	56,667
TOTAUX......	178,021	203,207	191,207	195,524	221,414	245,146	207,420

En rapprochant les totaux de la première colonne (première période) de ceux de la septième (dernière période), on constate une augmentation plus ou moins grande dans chacune des six premières catégories de prévenus. La dernière seule présente une diminution de plus de moitié.

Cette réduction considérable est bien plus apparente que réelle. C'est dans cette catégorie de prévenus que se classent les délinquants forestiers. Or leur nombre, après avoir augmenté de 1826 à 1835, n'a pas cessé de décroî-

tre depuis, et de 132,333 qu'il était, année moyenne, entre 1831 et 1835, il est descendu à 26,990 en 1860. On serait heureux de pouvoir attribuer cette décroissance à un plus grand respect de la part des riverains pour les forêts de l'État, des communes et des particuliers; mais il n'en est pas ainsi. La diminution des années 1835 à 1858 a été la conséquence des règles nouvelles tracées par l'administration des forêts à ses agents pour les poursuites des délits commis dans les bois de l'État et des communes. Celle, bien plus prononcée, qui se remarque en 1859 et en 1860 surtout dérive du droit de transaction qui a été accordé à cette administration par la loi du 18 juin 1859 : en 1860, elle a, en vertu de cette loi, transigé sur 13,226 affaires.

L'accroissement des prévenus de la première classe, délits contre les personnes, de 18,247 à 24,689, n'a rien d'extraordinaire, quand on tient compte de l'accroissement de la population pendant les sept périodes quinquennales, et principalement du large développement qu'a reçu la police judiciaire. Le nombre des gendarmes, des commissaires et agents de police, les véritables auxiliaires de la justice, a plus que doublé de 1826 à 1860. Il en existe maintenant dans tous les cantons, et ils ont été multipliés dans tous les grands centres de population, de telle sorte que bien peu d'infractions à la loi échappent aujourd'hui à l'action de la justice répressive.

Ces deux causes ont aussi leur large part dans l'élévation du total des prévenus de chacune des autres catégories. Mais il semble difficile de leur attribuer, à elles seules, l'accroissement anormal du nombre des prévenus de délits contre les mœurs, qui, de la première à la dernière période, a plus que quintuplé, suivant ainsi le mouvement ascensionnel signalé dans le nombre des accusés des crimes de la même espèce (page 8 de ce rapport). On remarque surtout, pendant les années 1858 à 1860, une augmentation tout à fait inexplicable du nombre des prévenus d'outrage public à la pudeur.

Le nombre des prévenus de délits contre l'ordre public s'était accru dans les mêmes proportions que celui des prévenus de délits contre les mœurs, de 1846 à 1855, mais il a sensiblement diminué de 1856 à 1860, malgré les

8.

breuses poursuites exercées pour quelques infractions à des lois nouvelles, notamment celle qui réprime l'ouverture de cabarets et de cafés sans autorisation.

Enfin le nombre des prévenus de délits contre la propriété, inspirés par la cupidité, est bien plus fort pendant les deux dernières périodes que pendant les précédentes. Dans cette classe aussi nous trouvons des infractions nouvelles. Les fraudes en matière commerciale ont amené devant les tribunaux, de 1856 à 1860, un nombre moyen annuel de 8,442 prévenus dont la plupart n'eussent pas été poursuivis avant les lois des 27 mars 1851 et 5 mai 1855.

Nous retrouvons aussi, de 1853 à 1857, l'influence de trois années de récoltes insuffisantes. Ces cinq années présentent, en effet, 43,789 affaires de vol de plus que les cinq autres années de la période décennale : 1851 et 1852 et 1858 à 1860 : soit 31 p. °/₀ d'augmentation.

Le nombre moyen annuel des prévenus de vol a d'ailleurs diminué d'environ 2,000 par année, pendant la période de 1856 à 1860, comparée à la précédente (1851 à 1855).

Pendant les dix dernières années, le nombre proportionnel des femmes parmi les prévenns a varié annuellement de 17 à 21 sur 100. La moyenne a été la même, à deux millièmes près, pour chacune des deux périodes quinquennales : 188 et 186 sur 1,000.

Elle avait été :

De 1846 à 1850......................	178	sur 1,000
De 1841 à 1845 et de 1836 à 1840....	196 à 197	—
De 1831 à 1835 et de 1826 à 1830....	222 et 223	—

L'âge des prévenus de contraventions forestières et autres contraventions fiscales n'a été indiqué jusqu'à présent que d'une manière incomplète, en raison de ce que beaucoup d'entre eux sont jugés par défaut.

Il a été jugé, 1,526,432 prévenus de délits communs, de 1851 à 1860. L'âge de 29,013, un peu moins de 2 p. °/₀, n'a pas pu être indiqué. Les 1,497,419 autres étaient âgés :

	NOMBRES PROPORTIONNELS sur 1,000.		
	pour les hommes.	pour les femmes.	pour les deux sexes.
65,276 de moins de 16 ans.	44	42	44
181,324 de 16 à 21 ans.....	124	109	121
1,250,819 de plus de 21 ans..	832	849	835
TOTAL......	1,000	1,000	1,000

Les rapports étaient à peu près les mêmes de 1831 à 1850, si ce n'est que le nombre proportionnel des prévenus de 16 à 21 ans était inférieur de 4 millièmes qui s'ajoutaient à celui des prévenus de plus de 21 ans.

Le nombre proportionnel des femmes mineures de moins de 16 ans et de 16 à 21 ans a été plus élevé pendant la dernière période (1851 à 1860) qu'il ne l'avait été de 1831 à 1850. La différence est de 19 millièmes, près de 2 p. °/₀. Pour les hommes, la proportion est restée la même à un millième près. Aussi la supériorité du nombre proportionnel des mineurs parmi les hommes prévenus comparativement aux femmes a-t-elle en partie disparu.

Ce sont toujours les prévenus de vol, de vagabondage et de mendicité qui présentent le nombre proportionnel le plus élevé d'enfants de moins de 16 ans. La proportion, pendant les dix dernières années a été de 93 sur 1,000 voleurs, et de 71 sur 1,000 vagabonds ou mendiants.

Les 2,262,829 prévenus jugés, de 1851 à 1860, par les tribunaux correctionnels, sont distribués, dans l'état qui suit, eu égard au résultat des poursuites ; et, pour servir de terme de comparaison, on a indiqué également les mêmes résultats pour chacune des deux périodes décennales précédentes.

	DE 1851 A 1860.		DE 1841 A 1850.		DE 1831 A 1840.	
	Nombres.	Proportion sur 1,000.	Nombres.	Proportion sur 1,000	Nombres.	Proportion sur 1,000
Condamnés à un an et plus d'emprisonnement.	104,934	45	70,138	34	61,676	31
Condamnés à moins d'un an d'emprisonnement.	758,169	335	526,274	252	315,372	160
Condamnés à l'amende seulement.	1,168,853	516	1,235,907	593	1,330,159	673
Acquittés comme ayant agi sans discernement :						
Envoyés dans des mais. de correction.. pour un an et plus.	21,129	10	12,878	6	5,293	3
Envoyés dans des mais. de correction.. pour moins d'un an.	1,017					
Soumis à la surveillance de la polic.	158	7	193	5		
Remis à leurs parents (1).	15,151		9,821		356	
Acquittés comme non coupables.	196,417	97	229,483	110	262,114	133
TOTAUX	2,262,829	1,000	2,084,694	1,000	1,974,970	1,000

(1) Les jeunes délinquants acquittés comme ayant agi sans dicernement, et remis à leurs parents, n'ont été distingués des prévenus acquittés comme non coupables qu'à partir de 1841. Dans les calculs qui vont être faits pour constater le résultat des poursuites, ces enfants et ceux qui ont été mis en surveillance seront comptés parmi les acquittés. Ceux qui ont été envoyés dans des maisons de correction seront considérés comme condamnés à l'emprisonnement.

On est frappé de l'augmentation du nombre des enfants de moins de seize ans envoyés dans des maisons d'éducation correctionnelle. Il n'y en avait eu que 5,293 pendant la période décennale de 1831 à 1840, et l'on en compte 22,146, quatre fois plus, pendant la période de 1851 à 1860. Le nombre des enfants de moins de seize ans tra-

duits devant les tribunaux ne s'est cependant pas accru dans une mesure plus large que celui des prévenus plus âgés, puisque nous avons vu plus haut qu'il s'est maintenu dans le même rapport de 44 sur 1,000. Mais, depuis 1830, cette classe de détenus a été, de la part de l'administration, l'objet d'une sollicitude toujours croissante, qui a trouvé sa sanction et son complément dans la loi du 5 août 1850.

Aussi les tribunaux qui hésitaient à envoyer ces enfants en correction, conformément à l'article 66 du Code pénal, quand ils étaient confondus avec les adultes, se sont montrés plus disposés à appliquer l'article précité, quand l'existence d'établissement spéciaux, de colonies agricoles pénitentiaires, les a pleinement rassurés sur les suites de leurs décisions à l'égard de ces jeunes délinquants. Ils ont appliqué bien plus fréquemment l'article 66 du Code pénal, et ils ont beaucoup augmenté la durée de la détention correctionnelle.

L'état qui suit indique quel a été le résultat des poursuites, d'après la partie poursuivante, pour chacune des trois périodes décennales déjà fixées plus haut.

Nombres proportionnels sur 1,000.

PRÉVENUS	De 1851 à 1860,			De 1841 à 1850,			De 1831 à 1840,		
	des acquittés.	des condamnés		des acquittés.	des condamnés		des acquittés.	des condamnés	
		à l'emprisonnement.	à l'amende.		à l'emprisonnement.	à l'amende.		à l'emprisonnement.	à l'amende.
Jugés à la requête :									
Du ministère public. . .	102	571	327	152	574	274	212	555	233
Des parties civiles.. . .	432	75	493	434	91	475	445	97	438
Des administrations publiques.	27	20	935	37	20	943	59	14	927

Le bénéfice des circonstances atténuantes est accordé par les tribunaux correctionnels aux prévenus qu'ils reconnaissent coupables, dans une mesure presque aussi large que par le jury aux accusés convaincus de crimes; et l'application de l'article 463 devient, d'année en année, plus fréquente en police correctionnelle.

De 1831 à 1835, il était appliqué à 42 condamnés sur 100.
De 1836 à 1840, il était appliqué à 46 condamnés sur 100.
De 1841 à 1845, il était appliqué à 51 condamnés sur 100.
De 1846 à 1850, il était appliqué à 56 condamnés sur 100.
De 1851 à 1855, il était appliqué à 58 condamnés sur 100.
De 1856 à 1860, il était appliqué à 59 condamnés sur 100.

En certaines matières, l'admission des circonstances atténuantes, qui semblerait devoir être l'exception, est, au contraire, la règle. Ainsi, de 1856 à 1860, sur 100 condamnés pour vol, 80 ont joui du bénéfice de l'article 463. La proportion s'est élevée à 87 sur 100 condamnés pour vagabondage; 88 sur 100 condamnés pour mendicité; 89 sur 100 condamnés pour fraude en matière commerciale; 94 sur 100 condamnés pour usage de timbres-poste ayant déjà servi.

Voici un état de la durée des condamnations :

DURÉE DES CONDAMNATIONS.	NOMBRES MOYENS annuels des condamnations de 1856 à 1860.	de 1851 à 1855.	de 1845 à 1850.
Moins de six jours	7,283	9,805	9,685
De six jours à un mois	27,324	27,434	22,399
D'un mois à six	31,433	32,157	24,296
De six mois à un an exclusivement	8,366	8,036	5,453
Un an	2,549	2,380	1,830
D'un an et un jour à deux ans.	6,025	6,541	4,378
De deux ans à cinq ans	1,378	1,574	1,144
Cinq ans	1,013	1,134	654
De cinq à dix ans	762	1,024	434
Dix ans	96	136	46
TOTAUX	86,229	90,221	70,319

Le nombre proportionnel des acquittements parmi les délinquants de moins de seize ans est beaucoup plus élevé que parmi ceux qui ont dépassé cet âge (1re ligne du tableau); mais, contrairement à ce qui se remarque devant les cours d'assises, il est plus faible pour les femmes que pour les hommes.

La peine accessoire de la mise en surveillance (art. 44 du Code pénal), qui avait été prononcé, année moyenne, contre 2,470 condamnés, de 1841 à 1850, l'a été contre

3,474 pendant les années 1851 à 1860. Son application a donc été beaucoup plus fréquente pendant les dix dernières années; mais, si on les divise en deux périodes quinquennales, on constate que c'est surtout de 1851 à 1855 que cette application avait été fréquente. Elle s'étendait, en effet, à 4,120 condamnés par année, au lieu de 2,827 qu'offre la période de 1856 à 1860.

L'interdiction des droits civiques, civils et de famille (article 42 du Code pénal) a été également prononcée plus souvent de 1851 à 1855 que de 1856 à 1860. Elle a été ajoutée à la peine principale à l'égard de 918 condamnés par année moyenne pendant la première période, et à l'égard de 407 seulement pendant la seconde. De 1846 à 1850, le nombre moyen annuel avait été de 856.

Le nombre des prévenus jugés à la requête des parties civiles n'a presque pas varié pendant les années 1851 à 1860. Celui des prévenus poursuivis par les administrations publiques a beaucoup diminué en 1859 et en 1860, par suite du droit de transaction accordé récemment à l'administration des forêts, comme il l'était déjà à l'administration des douanes et des contributions indirectes.

Pendant les années 1856 à 1860, le nombre moyen annuel des jugements des tribunaux de police correctionnelle attaqués par la voie de l'appel a été de 7,155, et ils intéressaient 8,787 prévenus. Le rapport des appels aux jugements de première instance est de 43 sur 1,000, un peu plus de 4 p. °/₀.

De 1851 à 1855, ce rapport était plus élevé : 49 sur 1,000, ou près de 5 p. °/₀, comme de 1836 à 1840. De 1826 à 1835, et de 1841 1850, il avait été de 45 sur 1,000.

Les appels ont donc un peu diminué de 1856 à 1860. Cette diminution coïncide avec l'attribution aux cours impériales de la connaissance de tous les appels en matière correctionnelle (loi du 13 juin 1856), comme elles connaissaient déjà de tous les appels en matière civile et de commerce..

De 1851 à 1855, les jugements frappés d'appel avaient été confirmés dans la proportion de 630 sur 1,000. De 1856 à 1860, cette proportion s'est élevée à 675 sur 1,000.

Les 8,787 prévenus intéressés, chaque année, dans les

appels, de 1856 à 1860, étaient : 5,736 (65 sur 100) appelants; 2,693 (25 sur 100) intimés, et 858 (10 sur 100) appelants et intimés tout à la fois. De 1851 à 1855, le nombre proportionnel des appelants était de 63 sur 100, et celui des intimés de 27.

Les décisions de la juridiction d'appel semblent empreintes d'un peu plus de fermeté, de 1856 à 1860, qu'elles ne l'avaient été de 1851 à 1855.

Voici les résultats des deux périodes :

	1851 à 1855.	1856 à 1860.
Nombre proportionnel sur 1,000 des prévenus à l'égard desquels la juridiction d'appel :		
A confirmé l'acquittement	85	86
— la condamnation	539	580
A aggravé le sort des appelants ou intimés	185	171
A amélioré	180	151
A statué sur la compétence seulement	11	12
TOTAL	1,000	1,000

Le nombre proportionnel des jugements frappés d'appel, 43 sur 1,000 pour toute la France, de 1856 à 1860, n'est pas, à beaucoup près, le même pour chaque espèce de délit considéré séparément. Le rapport est indiqué ci-après pour les délits les plus graves ou les plus nombreux, ainsi que le nombre proportionnel des jugements confirmés :

	NOMBRES proportionnels sur 1,000	
	des jugements frappés d'appel.	des jugements confirmés.
Contrefaçon d'œuvres littéraires, de marchandises, etc.	441	778
Presse (Délits et contraventions en matière de)	236	533
Attentat aux mœurs	224	664
Adultère	143	636
Homicide par imprudence	134	555
Escroquerie	132	609
Délits politiques	132	587
Rupture de ban de surveillance	120	703
Abus de confiance	109	636

Banqueroute simple	96	613
Vagabondage	87	750
Outrage public à la pudeur	73	636

Vols simples	70	745
Diffamation et injures	54	704
Fraude en matière commerciale	52	533
Coups et blessures volontaires	45	642
Mendicité	46	740
Rébellion	31	618
Outrages et violences envers des fonctionnaires publics	29	574
Chasse (délits de)	8	514
Contraventions forestières	3	398

Le rapport général de 1850 constatait que, de 1841 à 1850, le nombre proportionnel des récidivistes était, parmi les accusés, de 251 sur 1,000, et de 173 sur 1,000 seulement parmi les prévenus jugés à la requête du ministère public.

Ces nombres proportionnels se sont beaucoup accrus pendant les dix dernières années. Ainsi, on a, année moyenne :

De 1851 à 1855, sur 1,000 accusés, 321 récidivistes.
1851 à 1855, sur 1,000 prévenus, 211 — (1)
1856 à 1860, sur 1,000 accusés, 357 —
1856 à 1860, sur 1,000 prévenus, 273 —

Les récidivistes se classent ainsi qu'il suit, eu égard à la nature des peines précédemment subies :

Nombre moyen annuel des récidivistes.

ANNÉES	Total des récidivistes.	Les travaux forcés.	La réclusion.	L'emprisonnement de plus d'un an.	L'emprisonnement d'un an et moins.	L'amende.
De 1841 à 1850.	19,302	987	739	4,933	11,986	657
De 1851 à 1855.	34,901	1,497	854	7,611	22,443	2,796
De 1856 à 1860.	42,255	1,004	774	8,437	25,541	6,499

(1) Une circulaire du 6 novembre 1850 a prescrit de réunir au greffe du tribunal civil de l'arrondissement d'origine de tout Français les bulletins de toutes les condamnations prononcées contre lui depuis 1830. Les

De 1856 à 1860, les accusés du sexe masculin présentent, en moyenne, 399 récidivistes sur 1,000, et les femmes, 163 seulement.

Parmi les prévenus de la même période, la proportion est pour les hommes de 287 sur 1,000, et pour les femmes de 227 seulement; la différence est moins grande que pour les accusés.

Relativement au nombre des condamnations antérieures subies par les récidivistes jugés chaque année, voici comment se classent ceux d'une année moyenne de la période 1856 à 1860 :

Nombre des accusés et des prévenus en récidive qui ont subi :		
Une seule condamnation antérieure	19,185	(0,454)
Deux condamnations antérieures	8,277	(0,196)
Trois condamnations antérieures	4,595	(0,109)
Quatre condamnations antérieures	2,860	(0,068)
Cinq condamnations antérieures	1,876	(0,044)
Six condamnations antérieures	1,276	(0,030)
Sept condamnations antérieures	963	(0,023)
Huit condamnations antérieures	704	(0,017)
Neuf condamnations antérieures	528	(0,012)
Dix condamnations antérieures et plus	1,994	(0,047)
Totaux	42,255	(1,000)

Il existe en France 24 maisons centrales affectées aux condamnés à la reclusion ou à plus d'un an d'emprisonnement : 16 reçoivent les condamnés du sexe masculin et 8 les condamnés du sexe féminin. Une vingt-cinquième maison, celle de Belle-Isle, reçoit, depuis 1854, les condamnés aux travaux forcés âgés de plus de soixante ans.

Jusqu'en 1860, quelques maisons centrales renfermaient des hommes et des femmes dans les quartiers distincts; mais cet état de choses a complétement cessé.

De 1851 à 1860, il est sorti des 16 maisons centrales d'hommes 65,170 condamnés libérés; 5,850 de la réclusion et 59,320 de plus d'un an d'emprisonnement, soit, année moyenne, 6,517 des uns et des autres.

---

condamnations subies par des individus d'origine étrangère ou d'origine inconnue sont classées au ministère de la justice, dans un casier central qui délivre chaque jour, à la demande des parquets, de vingt-cinq à trente bulletins.

Pendant le même laps de temps, il a été libéré des maisons centrales de femmes 15,693 condamnées qui avaient subi : 1,262 la réclusion, 14,431 des peines d'emprisonnement de plus d'une année ; c'est, par année moyenne, 1,569 libérées des deux catégories.

A l'aide des listes alphabétiques des libérés dressées chaque année par les directeurs des maisons centrales, et des états des récidives fournis annuellement aussi par le ministère public, on relève avec la plus grande exactitude les poursuites nouvelles dont les libérés sont l'objet pendant les trois premières années qui suivent leur libération (1).

Voici quel a été le résultat de ces investigations pour les années 1846 à 1858 :

Libérés des maisons centrales.

ANNÉES.	Nombres réels des condamnés libérés.		Nombres des libérés repris dans l'espace de trois ans.		Nombres proportionnels sur 100 libérés de ceux qui ont été repris.	
	hommes.	femmes.	hommes.	femmes.	hommes	femmes.
1846......	5,054	1,362	1,602	278	32	20
1847......	5,002	1,309	1,544	267	31	20
1848......	5,947	1,424	1,689	292	28	21
1849......	5,290	1,092	1,593	229	30	21
1850......	5,387	1,124	1,766	262	33	23
1851......	5,221	1,198	1,947	292	37	24
1852......	5,918	1,311	2,222	327	37	27
1853......	6,290	1,418	2,380	381	38	27
1854......	6,502	1,523	2,391	403	37	26
1855......	6,999	1,751	2,478	472	35	27
1856......	7,065	1,777	2,461	417	35	23
1857......	7,147	1,652	2,382	401	33	24
1858......	6,932	1,841	2,336	447	34	24
TOTAUX.	78,754	18,782	26,761	4,468	34	24

Plusieurs des récidivistes des deux sexes sont jugés de deux à six fois pendant les trois années qui suivent leur libération.

(1) Jusqu'en 1850, ces investigations étaient poursuivies pendant cinq années ; mais on a dû les borner à trois ans, en raison du travail toujours croissant auquel elles donnaient lieu et du petit nombre de récidives qui étaient constatées pendant les quatrième et cinquième années.

Le nombre des établissements publics ou privés destinés à l'éducation des jeunes délinquants, conformément à la loi du 5 août 1850, était, à la fin de 1860, de 55, dont 31 pour les garçons et 24 pour les filles. 10 étaient des établissements publics, et 45 des établissements privés. Quelques-uns existaient avant la loi précitée, mais ils ont été plus complétement appropriés à ses prescriptions.

Les établissements publics sont, pour les garçons, les quartiers spéciaux des maisons centrales de Clairvaux, de Fontevrault, de Gaillon et de Loos, et des prisons de Lyon et de Strasbourg; la maison pénitentiaire de la Roquette (Paris) et les colonies agricoles de Saint-Antoine (Corse) et d'Ostwald (Bas-Rhin); pour les filles, un quartier spécial de la maison de Saint-Lazare, à Paris, qui renferme à peine 10 jeunes détenues.

Parmi les 45 établissements privés, les plus importants sont, pour les garçons, ceux de Mettray, de Marseille, du val d'Yèvre, de Cîteaux, de Bordeaux, de Saint-Ilan, de Toulouse, de Montévrain et de Guermanez, dont la population varie de 700 à 200 jeunes détenus (année moyenne); pour les filles, ceux d'Angers, de Strasbourg, de Lille, de Nazareth, de Vaugirard (Seine), dont la population varie de 250 à 100 jeunes détenues.

Le 31 décembre 1860, les établissements affectés aux garçons renfermaient 6,744 détenus; les 24 maisons qui reçoivent des filles, 1,609 détenus.

Il sort annuellement de ces divers établissements de 500 à 550 garçons, et de 100 à 140 filles.

Le nombre moyen annuel des récidivistes, pendant les trois années qui suivent la libération, a été :

Pour les garçons libérés de 1851 à 1855, de 18 sur 100; pour les filles, de 4 sur 100.

Pour les garçons libérés de 1856 à 1858, de près de 15 sur 100; pour les filles, de 8 sur 100.

Les tribunaux de simple police, au nombre de 2,681 (un par canton), ont prononcé, année moyenne, 355,725 jugements, pendant la période de 1851 à 1855; et 402,433, pendant la période de 1856 à 1860. Il y a donc eu augmentation d'un septième, d'une période à l'autre.

De 1841 à 1850, le nombre moyen annuel des jugements était de 198,610. Ainsi, il a doublé en dix ans.

Un pareil accroissement dans le nombre des arrêts des cours d'assises ou des jugements de tribunaux correctionnels serait de nature à inspirer des inquiétudes sérieuses ; mais l'augmentation des jugements qui répriment les infractions aux lois et règlements de simple police témoigne seulement d'une plus grande sollicitude de la part des magistrats et des divers fonctionnaires chargés de veiller à la tranquillité et à la sécurité des citoyens.

Les infractions les plus graves en cette matière, dont une nomenclature exacte serait presque impossible, sont les bruits et tapages injurieux ou nocturnes, 30,000 environ, chaque année ; et les contraventions aux règlements relatifs aux cabarets et cafés, 22,000.

Le tribunal de simple police de la Seine, qui avait rendu, année moyenne, 40,225 jugements, de 1851 à 1855, n'en a prononcé que 27,703, de 1856 à 1860. Cette diminution est la conséquence du large développement donné à la police municipale à Paris. Sa surveillance incessante prévient aujourd'hui les contraventions dont il fallait, auparavant, poursuivre la répression.

Le nombre moyen annuel des inculpés intéressés dans les 402,433 jugements prononcés chaque année, de 1856 à 1860, était de 530,311. Sur le nombre, 1,013 ont été l'objet de déclarations d'incompétence. Les autres ont été :

31,935 (6 sur 100) acquittés.
465,441 (88 sur 100) condamnés à des amendes de 1 à 15 fr.
31,922 (6 sur 100) à l'emprisonnement d'un jour à cinq.

Le nombre des appels formés contre des jugements de simple police a été de 510, chaque année, soit 1 sur 1,000 environ. Les jugements attaqués ont été confirmés dans la proportion de 545 sur 1,000 un peu plus de la moitié.

Il a été énoncé plus haut que, pendant les dix dernières années, le nombre des agents de la police judiciaire avait été augmenté. L'état ci-après fait connaître que l'accroissement a porté principalement sur les deux classes d'auxiliaires les plus utiles : la gendarmerie et les commissaires et agents de police.

NOMBRE.	31 déc. 1850	31 déc. 1860.
Juges de paix	2,847	2,863
Gendarmerie (2,925 brigades en 1850 et en 3,410 en 1860), effectif, en hommes	16,017	18,634
Commissaires de police	1,098	1,981
Leurs agents spéciaux	3,829	8,425
Maires (*non compris ceux de Nice et de la Savoie*)	36,835	26,780
Gardes champêtres communaux	34,950	33,779
Gardes champêtres particuliers	28,724	31,095
Gardes forestiers et gardes-pêches	10,046	9,222
Douaniers	25,125	25,392
TOTAUX	159,451	168,180

Le nombre moyen annuel des procès-verbaux, plaintes et dénonciations, dont le ministère public a eu à s'occuper, a été :

De 1851 à 1855, de.................. 280,315
1856 à 1860, de.................. 266,955 (1)

Les 266,955 procès-verbaux, plaintes et dénonciations d'une année moyenne de la dernière période se classent ainsi qu'il suit, eu égard à leur origine :

Transmis par la gendarmerie	110,676	417 sur 1,000
— les commiss. de police	89,438	337 —
— les juges de paix	8,917	34 —
— les maires ou leurs adjoints	12,520	47 —
— les gardes champêtres	13,512	51 —
Reçus directement par le ministère public ou les juges d'instruction, etc.	31,892	114 —
TOTAL	266,955	1,000

Sur les 266,955 affaires qui faisaient l'objet des procès-verbaux, plaintes et dénonciations dont l'origine a été indiquée:

106,080 (400 sur 1,000), après examen et informations préliminaires du ministère public, ont été classées au

(1) Non compris les contraventions en matière forestière, de pêche, de contributions indirectes et de douanes, qui sont constatées par les agents spéciaux des administrations financières. Les procès-verbaux en sont transmis directement à ces administrations.

parquet comme n'étant pas susceptibles d'être l'objet de poursuites.

79,622 (300 sur 1,000) ont été portées à l'audience de la police correctionnelle sur citation directe du ministère public ou des parties civiles.

6,153 (23 sur 1,000) ont été renvoyées en simple police ou à l'autorité militaire, etc.

73,616 (277 sur 1,000) ont été communiquées aux juges d'instruction.

Il restait à statuer, à la fin de l'année, sur 1,484.

Le nombre moyen annuel des affaires communiquées aux juges d'instruction a diminué pendant la dernière période quinquennale, 1856 à 1860, comparée aux deux périodes précédentes, pendant lesquelles il s'était élevé à 78,000 et même à 88,000. Aussi ne forme-t-il plus que 28 sur 100 à peine du nombre total des affaires, tandis qu'il en formait 32 centièmes, de 1851 à 1855, et 35 centièmes, de 1846 à 1850.

Les membres du parquet ont été invités à porter à l'audience par citation directe le plus grand nombre possible d'affaires, afin d'abréger la durée des procédures et de permettre aux juges d'instruction de consacrer tout leur temps aux affaires les plus graves.

Le nombre moyen annuel des affaires instruites par les juges d'instruction, de 1856 à 1860, a été de 73,706. Elles ont été réglées par des ordonnances, ainsi qu'il suit :

4,437 (60 sur 1,000) de renvoi aux chambres d'accusation.

49,688 (674 sur 1,000) de renvoi en police correctionnelle.

507 (7 sur 1,000) de renvoi devant d'autres juridictions compétentes.

19,074 (259 sur 1,000, de non-lieu à suivre.

Les 20 juges d'instruction de Paris ont instruit, année moyenne, de 1856 à 1860, chacun 705 affaires; ensemble 14,100.

Le nombre moyen annuel des commissions rogatoires adressées par les juges d'instruction à des collègues d'un autre arrondissement, à des juges de paix ou à des magistrats étrangers à la France, conformément aux articles 84 et suivants du Code d'instruction criminelle, a été de 26,064, de 1856 à 1860, savoir :

A d'autres juges d'instruction............	9,938
A des juges de paix.....................	16,041
A des magistrats étrangers..............	85

Le nombre des arrêts de la chambre d'accusation a diminué en même temps que celui des crimes soumis aux cours d'assises. De 1841 à 1850, ces chambres avaient rendu, année moyenne, 6,800 arrêts; elles n'en ont prononcé que 6,076, de 1851 à 1855; et 4,661, de 1856 à 1860 Plus de neuf dixièmes de ces arrêts, 930 sur 1,000 pendant la dernière période, sont des arrêts de renvoi aux assises; 23 sur 1,000 renvoyaient les prévenus en police correctionnelle ou devant d'autres juridictions compétentes, et 47 sur 1,000 déclaraient qu'il n'y avait pas lieu à suivre.

La suppression des chambres du conseil n'a exercé aucune influence sensible sur les travaux des chambres d'accusation. Elles maintiennent les ordonnances des juges d'instruction dans la même proportion qu'elles confirmaient autrefois les ordonnances des chambres du conseil.

Le nombre des individus arrêtés pendant l'instruction a été bien moins élevé de 1856 à 1860 qu'il ne l'avait été de 1851 à 1855 et de 1846 à 1850. En voici le nombre moyen annuel pour chacune des trois périodes :

De 1846 à 1850	73,415
1851 à 1855.....................	80,138
1856 à 1860.....................	64,048

La diminution a porté principalement sur le nombre des prévenus qui, en définitive, n'ont pas été reconnus coupables des crimes ou délits qui leur étaient imputés; et, comme c'est à leur égard que la détention préventive est surtout regrettable, il y a doublement lieu de féliciter les magistrats de leur réserve.

Mais c'est surtout au point de vue de l'abréviation de la durée de la détention préventive que les progrès les plus satisfaisants ont été réalisés pendant les années 1856 à 1860. L'état ci-après les met en relief.

Nombres proportionnels sur 1,000 des individus détenus préventivement, qui ont été mis en liberté comme n'étant pas reconnus coupables des crimes ou délits qui leur étaient imputés, après avoir été détenus :

	De 1831 à 1835.	De 1836 à 1840.	De 1841 à 1845.	De 1846 à 1850.	De 1851 à 1855.	De 1856. à 1860.
Moins de 15 jours....	590	662	715	735	736	465
De 15 jours à un mois.						336
D'un à deux mois....	206	172	156	147	154	114
De deux à trois mois.	88	70	54	52	53	42
De trois à six mois...	94	75	59	52	47	36
Plus de six mois.....	25	21	16	14	10	»
Totaux............	1,000	1,000	1,000	1,000	1,060	1,000

Par cela même, dit le rapport officiel, que les magistrats ne recourent à l'arrestation préventive des prévenus qu'avec une extrême circonspection, la mise en liberté provisoire sous caution et la main-levée du mandat ne sont pas très-fréquentes. Malgré les facilités accordées par la loi du 4 avril 1855, le nombre moyen annuel des prévenus qui demandent et obtiennent cette faveur ne s'est pas beaucoup accru.

De 1851 à 1855, il avait été de 1,345; de 1856 à 1860, il a été de 2,066, qui se divisent de la manière suivante :

Mise en liberté provisoire, *sous caution*, article 114 du Code d'instruction criminelle, 427.

Mise en liberté provisoire, sans caution, article 131 du Code d'instruction criminelle, 70.

Mainlevée du mandat d'arrêt (loi du 4 avril 1855), 1,569.

Il a été énoncé précédemment que, de 1856 à 1860, le nombre moyen annuel des infractions à la loi, crimes ou délits, dont le ministère public avait eu à s'occuper, était de 266,955.

Sur ce nombre, 106,080, les deux cinquièmes, ont été, après examen et informations, laissées sans suite par le ministère public; les juges d'instruction ont rendu des ordonnances de non-lieu à l'égard de 19,018 autres; 217 ont été également terminées par des arrêts de non-lieu des chambres d'accusation; soit ensemble 125,315, ou près de la moitié (469 sur 1,000 du nombre total).

Les motifs d'abandon des poursuites à l'égard de ces 125,316 affaires sont les suivants:

1° Les faits ne constituaient ni crime ni délit..................	58,640	468 sur 1,000	
2° Les faits n'avaient aucune gravité.	17,462	139	—
3° Il n'y avait pas de charges suffisantes contre les auteurs désignés..........................	7,700	62	—
4° Les auteurs sont restés inconnus.	30,840	246	—
5° Autres motifs divers...........	10,673	85	—
TOTAL............	125,315	1,000	—

L'impuissance de la justice serait surtout regrettable en ce qui concerne les affaires des troisième et quatrième catégories ; mais l'impunité n'est acquise que pour un temps très-court à la plupart des auteurs de ces infractions, car il arrive très-fréquemment que ceux qui sont restés inconnus lors de la perpétration d'un premier crime ou délit, ou à l'égard desquels il n'a pu être, dans le principe, recueilli des charges suffisantes pour les déférer aux tribunaux, sont découverts un peu plus tard ou poursuivis et jugés pour leurs premiers méfaits à l'occasion de nouveaux.

Les travaux de la chambre criminelle de la cour de cassation s'étaient beaucoup accrus pendant les années 1851 à 1855, où elle avait rendu, année moyenne, 1,513 arrêts, au lieu de 1,370, de 1841 à 1850. Mais, de 1856 à 1860, on constate une diminution de près de 300 arrêts, soit un cinquième.

Parmi ces arrêts, qui sont classés par ordre de matières dans l'état ci-après, un certain nombre statuait sur des pourvois dirigés contre des décisions émanées des cours et tribunaux des colonies. De 33 par année, de 1841 à 1845, le nombre de ces derniers arrêts s'est élevé à 57, de 1846 à 1850 ; à 69, de 1851 à 1855 ; et à 93, de 1856 à 1860. Il a donc triplé en vingt années.

ANNÉES.	Total	Nombre moyen des arrêts rendus en matière					Nombres proportionnels des pourvois sur 1,000 arrêts ou jugements en matière		
		criminelle.	correctionnelle	de simple police	de discipline de garde nationale	de règlements de juges, de renvoi pour suspicion légitime.	criminelle.	correctionnelle.	de simple police.
De 1841 à 1845	1,363	747	334	176	51	55	140	2,2/10	0,9/10
De 1846 à 1850	1,376	747	366	117	87	59	132	2,1/10	0,6/10
De 1851 à 1855	1,513	879	393	159	37	45	150	2	0,4/10
De 1856 à 1860	1,230	679	302	192	8	49	146	1,7/10	0,5/10

Le résultat des pourvois diffère beaucoup suivant les matières dans lesquelles ils interviennent, ainsi que le démontre l'état ci-contre pour les pourvois de la période de 1856 à 1860. Le nombre proportionnel des arrêts de cassation est descendu, en matière criminelle, à 68 sur 1,000, au lieu de 80, de 1851 à 1855, et de 97, de 1846 à 1850. Une diminution semblable se remarque en matière correctionnelle : de 248 et 217 sur 1,000 que l'on comptait de 1846 à 1850 et de 1851 à 1855, il n'y en a plus que 186 sur 1,000 de 1856 à 1860 En matière de simple police, il y a eu très-peu de variations d'une période à l'autre.

	Arrêts de cassation.	Arrêts de rejet.	Arrêts de non-lieu à statuer.	Total.
En matière criminelle.....	68	883	49	1,000
En matière correctionnelle.	156	280	534	1,000
En matière de simple police.	574	385	41	1,000

Extradition. — Il existe des traités d'extradition avec presque toutes les nations de l'Europe et avec quelques États de l'Amérique. Il n'y en a pas avec le Portugal, le Brésil, le Chili, le Pérou et Tunis; mais le droit d'extradition est consacré par l'usage avec ces cinq États.

Il en existe avec l'Angleterre et les États Unis d'Amérique; mais leur exécution rencontre tant d'obstacles dans le formalisme de la procédure anglo-saxonne, qu'ils restent sans efficacité pour l'arrestation des nombreux malfaiteurs réfugiés dans ces contrées. Les conditions exigées, en dehors des règles tracées par les traités, par les magistrats anglais et américains, équivalent à l'instruction et au jugement du procès lui-même dans un pays où l'on ne peut transporter les victimes et les témoins et où l'identité même des représentants de l'autorité judiciaire française peut être contestée efficacement par les agents du coupable inutilement poursuivi.

De 1851 à 1860, la France a demandé à vingt-sept puissances étrangères l'extradition de 471 accusés français (47 par année en moyenne), et elle leur a accordé, par réciprocité, l'extradition de 732 criminels (73 par année) qui s'étaient réfugiés sur le territoire français.

Les nations avec lesquelles les rapports de cette nature ont été le plus fréquents sont naturellement les nations limitrophes : la Belgique, l'Espagne, la Suisse et le royaume d'Italie. Près des quatre cinquièmes (77 sur 100) des extraditions demandées par la France, de 1851 à 1860, l'ont été à ces quatre nations, qui, de leur côté, ont obtenu les trois cinquièmes (59 sur 100) de celles que la France a accordées.

Le nombre moyen annuel des individus arrêtés dans le département de la Seine a été de 20,967, de 1851 à 1855; et de 20,236, de 1856 à 1860. De 1846 à 1850, il avait été de 21,538, un peu plus élevé par conséquent (1).

Parmi les 20,236 individus arrêtés à Paris, de 1856 à 1860, il y avait 3,652 femmes (17 sur 100) ; 18,739 étaient Français, et 1,497 d'origine étrangère.

Morts accidentelles. — Les morts accidentelles constatées par des procès-verbaux classés au parquet après enquête n'a pas cessé de s'accroître depuis 1826.

En voici le relevé annuel par période :

De 1826 à 1830	4,781
1831 à 1835	5,271
1836 à 1840	6,462
1841 à 1845	7,681
1846 à 1850	8,691
1851 à 1855	9,124
1856 à 1860	10,288

Suicides. — Le rapport général de 1850 établissait que, de 1826 à 1850, le nombre moyen annuel des suicides avait doublé. De 1,739, pendant la première période quinquennale (1826 à 1830), il s'était élevé à 3,446 pendant la dernière (1846 à 1850). Il a continué de s'accroître depuis : on en compte 3,639, année moyenne, de 1851 à 1855, et 4,002, de 1856 à 1860.

Près du quart des suicides, 235 sur 1,000, appartenait au sexe féminin pendant la dernière période. La part proportionnelle des femmes est donc plus forte parmi les sui-

(1) Le nombre des individus arrêtés par la police de Londres est de 72,000 par année moyenne.

cidés que parmi les accusés et les prévenus, où elle n'atteint pas le cinquième.

Les 38,205 suicides constatés de 1851 à 1860 se classent ainsi qu'il suit au point de vue de l'âge des victimes :

			Nombres proportionn. sur 1,000.	
	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.
Suicidés âgés de moins de 16 ans...........	193	84	7	9
Suicidés âgés de 16 à 21 ans..............	930	626	33	68
Suicidés âgés de 21 à 30 ans..............	3,732	1,423	131	155
Suicidés âgés de 30 à 40 ans..............	4,899	1,448	172	158
Suicidés âgés de 40 à 50 ans..............	5,950	1,673	209	182
Suicidés âgés de 50 à 60 ans..............	6,241	1,673	220	182
Suicidés âgés de 60 à 70 ans..............	4,087	1,396	144	152
Suicidés âgés de 70 à 80 ans..............	2,030	702	71	77
Suicidés âgés de plus de 80 ans...........	368	154	13	17
Suicidés d'âges inconnus.	480	116	»	»
TOTAUX.........	29,910	9,295	1,000	1,000

Réhabilitations. — Le nombre moyen annuel des réhabilitations accordées, conformément aux articles 619 et suivants du Code d'instruction criminelle, n'a presque pas varié pendant les trois dernières périodes quinquennales. Il a été de 60, année moyenne, de 1846 à 1850 ; de 59, de 1851 à 1855 ; et de 62, de 1856 à 1860. Avant le décret du 18 avril 1848 et la loi du 3 juillet 1852, qui ont étendu aux condamnés correctionnels la faveur de la réhabilitation, elle n'était accordée qu'à 20 ou 25 condamnés chaque année.

Grâces. — Le nombre des grâces collectives a augmenté, de 1856 à 1860, comparativement aux années précédentes. Il s'est élevé à 1,152, après avoir été de 752 et de 785, de 1851 à 1855 et le 1846 à 1850.

Frais de justice. — Dans les accusations jugées par les cours d'assises, le montant des frais de toute espèce diffère peu d'une année à l'autre. Il a été :

En 1857, par accusation en moyenne, de..........	227
1858, de	229
1859, de..................................	237
1860, de..................................	255

Il est un peu plus élevé dans les accusations de crimes contre les personnes que dans celles qui ont pour objet des crimes contre les propriétés. La moyenne, pour les premières, a varié, pendant les quatre années, de 242 à 275 francs; elle s'est maintenue, pour les secondes, de 210 à 240 francs. Cette différence explique, en partie, l'augmentation de 227 à 255 francs par affaire qui ressort des chiffres donnés plus haut. De 1857 à 1860, en effet, le nombre des crimes contre les propriétés a diminué dans une bien plus forte proportion que celui des crimes contre les personnes; l'accroissement tient aussi à ce que les relevés ont été faits avec plus d'exactitude en 1860 que les années précédentes.

Voici quel a été, en 1860, le montant des frais pour chaque espèce d'accusation parmi les plus graves ou les plus nombreuses. Les expertises légales sont, dans certaines affaires et surtout dans celles d'empoisonnement et d'assassinat, une cause d'augmentation considérable des frais.

Empoisonnement........................	679 fr.
Assassinat	672
Meurtre................................	352
Faux témoignage........................	332
Viol et attentat sur des adultes..............	206
— à la pudeur, sur des enfants..	182
Banqueroute frauduleuse..................	342
Incendies	336
Faux divers.............................	317
Fausse monnaie	304
Vols domestiques........................	136
Autres vols qualifiés.....................	229

En matière correctionnelle, les frais sont bien moins élevés. Ils sont indiqués par prévenu et non par affaire.

Voici quelle a été, de 1856 à 1860, la moyenne des frais par prévenu pour les affaires correctionnelles les plus nombreuses, avec les variations d'une année à l'autre :

Escroquerie, de........................	33 à 38 fr.
Abus de confiance, de....................	27 à 30
Coups et blessures, de...................	21 à 23
Vols simples, chaque année...............	21
Fraudes en matière commerciale, de......	15 à 19
Outrages et violences envers des fonct. de.	16 à 18
Rébellion, chaque année..................	15
Mendicité, vagabondage, rupture de ban, de.	10 à 12

Le tableau qui suit fait connaître, d'après les relevés fournis par l'administration de l'enregistrement, quel a été pendant chacune des dix dernières années divisées en deux périodes quinquennales : 1° le montant des frais payés pour la justice criminelle; celui des frais et des amendes recouvrés.

	MONTANT			Nombre des individus arrêtés et détenus.
	des frais payés. fr.	des frais recouvrés. fr.	des amendes recouvrées. fr	fr.
De 1851 à 1855 (année moy.).	4,969,538	3,375,000	2,888,445	6,791
De 1856 à 1860 (année moy.).	4,378,952	3,988,033	3,440,817	4,147

Algérie. — L'administration de la justice en Algérie, depuis le décret du 19 août 1854, est à peu près la même qu'en France.

La cour impériale est saisie des appels des tribunaux de première instance, et ceux-ci statuent sur les appels des jugements des juges de paix.

Les cours d'assises jugent sans l'assistanee du jury. Elles sont composées, à Alger, de cinq conseillers, dont l'un fait les fonctions de président; et, dans les autres arrondissements, de trois conseillers seulement, dont un préside, et qui sont assistés de deux membres du tribunal.

La tenue des assises a lieu tous les quatre mois da chaque arrondissement.

De 1853 à 1860, le nombre des accusations et celui d accusés soumis aux cours d'assises de l'Algérie

pas varié. Il a été jugé, année moyenne, 224 accusations et 337 accusés.

Les 224 accusations jugées annuellement avaient pour objet : 71 (32 sur 100), des crimes contre les personnes et 153 (68 sur 100), des crimes contre les propriétés. Ainsi, le nombre proportionnel des accusations de crimes contre les personnes est plus faible en Algérie qu'en France, où, de 1856 à 1860, il a été de 42 sur 100.

Les 2,698 accusés jugés par les cours d'assises de l'Algérie, de 1853 à 1860, se divisent, quant à l'origine, ainsi qu'il suit :

Français	618	229	sur 1,000
Autres Européens	412	153	—
Indigènes	1,668	618	—

D'après le recensement de 1857, la population totale de l'Algérie comprenait 2,525,283 habitants, divisés en :

Français	106,930	42	sur 1,000
Autres Européens	73,542	29	—
Indigènes	2,344,813	929	—

Si l'on rapproche le nombre moyen annuel des accusés de chaque pays du chiffre correspondant de la population totale, on a :

Un accusé français sur	1,389
Un accusé d'une autre nation européenne sur	1,442
Un accusé indigène sur	11,219

Ces proportions seraient tout à l'avantage de la population indigène de l'Algérie, qui ne donnerait qu'un accusé pour 11,219 habitants, tandis que les Français et les Européens en donnent un pour 1,389 et 1,442 habitants. Mais la proportion, en ce qui concerne les indigènes, n'est pas exacte, parce qu'une grande partie de la population arabe n'est pas soumise à la juridiction des cours d'assises.

Les femmes comptent pour un vingtième seulement (52 sur 1,000), dans le nombre total des accusés. Pour la France continentale, la proportion est du sixième environ (18 sur 100)

La nomenclature des crimes jugés en Algérie ne diffère pas de celle des accusations soumises à nos cours d'assises.

On relève, année moyenne, dans cette colonie, 13 assassinats, 16 meurtres, 1 infanticide, 25 attentats à la pudeur avec violence, dont 6 sur des adultes et 19 sur des enfants; 2 accusations d'incendie, 4 de fausse monnaie, 13 de faux divers, 3 de banqueroute frauduleuse, 39 de vols ou d'abus de confiance domestiques, 92 d'autres vols qualifiés.

Les cours d'assises de l'Algérie sont moins indulgentes que celles du continent français. Les 2,698 accusés jugés de 1853 à 1860 se divisent ainsi qu'il suit, d'après le résultat des poursuites :

Acquittés	450	167 sur 1,000
Condamnés à des peines afflictives et infamantes	938	348 —
Condamnés à des peines correctionnel..	1,310	485 —

La proportion des acquittements prononcés par les cours d'assises françaises pendant la même période a été de 250 sur 1,000 environ. La répression est d'ailleurs la même en Algérie pour les accusés de crimes contre les personnes que pour les accusés de crimes contre les propriétés.

Eu égard à la nature des peines prononcées, voici comment se classent les 2,248 condamnés de l'Algérie :

Condamnations à mort, exécutées	22
— non exécutées	11
Condamnations aux travaux forcés à perpétuité	49
— à temps	370
Condamnations à la réclusion	474
— à la dégradation civique	12
Condamnations à l'emprisonnn. ou à la détention correctionnelle... de plus d'un an	973
Condamnations à l'emprisonnn. ou à la détention correctionnelle... d'un an et moins	337
TOTAL	2,248

Les condamnations à des peines afflictives et infamantes forment un peu plus des deux cinquièmes, 42 sur 100, du nombre total; en France, la proportion est de 50 sur 100.

Les 33 condamnations à mort ont été prononcées : 32 pour assassinat et 1 pour meurtre. C'est une moyenne de 4 par année. Les deux tiers, 67 sur 100, ont été exécutées, au lieu de 56 sur 100 en France. 11 condamnés à mort ont obtenu la commutation de cette peine en celle des travaux forcés à perpétuité.

Les sept tribunaux correctionnels de l'Algérie (Alger, Blidah, Oran, Mostaganem, Constantine, Bône et Philippeville [1]) ont rendu ensemble, pendant les huit années, 14,776 jugements qui intéressaient 18,079 prévenus; soit, par année moyenne, 1,847 affaires et 2,260 prévenus.

Contrairement à ce qui a été remarqué pour les accusations et les accusés, dont le nombre est resté à peu près stationnaire de 1853 à 1860, le nombre des affaires correctionnelles et celui des prévenus ont été croissant chaque année; et, si on divise la période en deux, on a : pour la première (1853 à 1856), 1,694 affaires et 2,000 prévenus ; pour la seconde, 2,058 affaires et 2,461 prévenus par année moyenne.

Cet accroissement doit être attribué en partie à l'extension des territoires soumis à la juridiction civile.

Au point de vue de la nationalité, les renseignements n'ont été fournis que pour cinq années; mais cela suffit pour donner un classement exact des prévenus à cet égard :

Prévenus d'origine française.........	3,354	349	sur 1,000.
Prévenus d'origine européenne, mais d'autre pays que la France.........	2,304	240	—
Prévenus indigènes..................	3,956	411	—

Cette distribution diffère de celle des accusés en ce que, parmi ces derniers, la part proportionnelle des indigènes est bien plus forte . trois cinquièmes au lieu de deux.

Les sept tribunaux ont jugé, année moyenne, 619 affaires de vol, 119 de fraude en matière commerciale, 79 d'abus de confiance, 43 d'escroquerie, 92 de rébellion et d'outrages et violences envers des fonctionnaires ou agents de la force publique, 363 de coups et blessures volontaires, 34 de vagabondage, de mendicité ou de rupture de ban; ces trois derniers délits, ceux de mendicité surtout, sont bien moins fréquents en Algérie qu'en France.

Les femmes sont proportionnellement un peu plus nombreuses parmi les prévenus que parmi les accusés; elles forment près de 8 centièmes des premiers et seulement 5 centièmes des derniers.

(1) Ceux de Tlemcen et de Sétif n'ont été créés qu'en 1861.

Les arrestations préventives sont comparativement plus fréquentes en Algérie qu'en France. Il y en a eu 2,012, année moyenne, de 1856 à 1860. Ce nombre dépasse d'un quart celui des affaires soumises à l'instruction préliminaire, tandis qu'en France il lui est inférieur de près d'un dixième.

Près de la moitié des prévenus traduits devant la juridiction correctionnelle (441 sur 1,000) sont détenus préventivement en Algérie. En France, la proportion est à peine de trois dixièmes.

Il existait en 1860, en Algérie, 27 tribunaux de simple police. De 1856 à 1860, ces tribunaux, avec le concours de cinq commissaires civils remplissant les fonctions de juges de paix dans des districts éloignés, ont rendu, année moyenne, 9,554 jugements, qui intéressaient 10,968 inculpés.

Ces derniers ont été :

Acquittés	1,010	92	sur 1,000
Condamnés à l'amende	9,406	857	—
Condamnés à l'emprisonnement	523	48	—
Renvoyés devant une autre juridiction.	29	3	—

CAISSES D'ÉPARGNE EN 1861.

(Extrait du *Rapport à l'Empereur.*)

Dans le cours de 1861, il a été créé 15 caisses d'épargne par l'initiative et par les soins des conseils municipaux des communes dont les noms suivent : Graulhet, Gravelines, le Cateau, Nay, Albertville, Cordes, Rocroi, Landrecies, Saint Marcellin, Saint-Florentin, Moutiers, Issoire, Saint-Jean-de Maurienne, Decize et Mirande.

Le nombre des caisses d'épargne autorisées au 1er janvier 1861 était de 444; il a donc été porté, au 31 décembre de la même année, à 459.

Le nombre des caisses ouvertes dans le cours de l'année a été porté à 441.

Les 459 caisses établies se répartissaient, dans toute l'étendue du territoire, de la manière suivante :

2° Par l'effet de la déchéance trentenaire	4,099 72	3,919 09
Total des ressources..	12,162,798 86	11,378,110 20
Dépenses d'administration....	1,477,780 90	1,376,865 71
Reste au 31 décembre..	10,685,017 96	10,001,244 49

Livrets. — Il existait au 1er janvier 1861, dans les 440 caisses d'épargne qui ont fonctionné durant l'année. 1,215,173 livrets.

Pendant l'année, il en a été ouvert......	222,986
— reçu par transfert.....	10,026
D'où ressort un total de................	1,448,185 livrets,
dont les caisses ont été débitrices pendant l'année, mais dont il faut déduire :	
Livrets soldés.........................	147,664
Au 31 décembre 1861, il restait donc en circulation..............................	1,300,521 livrets.

Ainsi, le nombre total des livrets a reçu une augmentation de 82,399 livrets, ou 6.76 p. °/₀ environ.

Le rapprochement des indications qui précèdent et de celles qui sont contenues dans le dernier compte rendu donne lieu de reconnaître qu'en 1861 :

Il a été ouvert 2,782 livrets de plus qu'en 1860, ou 1.25 p. °/₀ environ ;

Il a été soldé 11,241 livrets de plus qu'en 1860, ou 8.24 p. °/₀ environ.

Si l'on divise le nombre des livrets en circulation au 31 décembre 1861 par le nombre des caisses d'épargne en activité à la même époque, on voit que le nombre moyen des livrets ouverts par chaque caisse était de 2,955; il n'était que de 2,813 au 31 décembre 1860.

En rapprochant le nombre total des livrets (1,300,521) du chiffre légal de la population (37,382,225 habitants), on voit qu'il y avait, au 31 décembre 1661, 1 déposant à la caisse d'épargne sur 28 habitants environ; au 31 décembre 1860, il n'y avait qu'un déposant sur 30 habitants.

La moyenne est dépassée dans 24 départements, qui présentent une proportion plus élevée, savoir :

DÉPARTEMENTS.	Nombre d'habitants pour un déposant.	DÉPARTEMENTS.	Nombre d'habitants pour un déposant.
Seine	7	Moselle	20
Seine-et-Marne	10	Meurthe	20
Seine-et-Oise	11	Aube	21
Oise	11	Bouches-du-Rhône	22
Rhône	12	Aisne	22
Marne	13	Doubs	22
Loiret	14	Somme	23
Eure-et-Loir	16	Yonne	23
Seine-Inférieure	17	Nord	25
Meuse	18	Gironde	25
Côte-d'Or	19	Maine-et-Loire	25
Hérault	19	Sarthe	25

Au contraire, le rapport entre les livrets et la population donne un résultat inférieur à celui de la moyenne dans les 65 autres départements.

Le tableau suivant permet d'apprécier séparément les résultats obtenus, pour ce qui concerne les livrets, par les caisses qui ont le plus grand nombre de déposants.

VILLES.	Livrets ouverts pendant l'année 1861.	VILLES	Livrets existant au 31 décembre 1861.
Paris	33,049	Paris	245,833
Marseille	5,115	Lyon	43,221
Lyon	5,010	Marseille	22,741
Bordeaux	3,848	Bordeaux	21,896
Nancy	2,742	Metz	19,418
Strasbourg	2,228	Rouen	15,452
Lille	2,153	Lille	14,200
Toulon	1,937	Orléans	13,714
Besançon	1,913	Angers	13,415
Rouen	1,883	Strasbourg	12,595
Lons-le-Saunier	1,879	Nancy	12,376
Saint-Étienne	1,838	Beauvais	12,025
Montpellier	1,756	Meaux	11,079
Versailles	1,745	Corbeil	10,523
Metz	1,732	Dijon	10,501
Orléans	1,721	Amiens	10,154
Nantes	1,699	Brest	10,030
Toulouse	1,697	Grenoble	9,992
Clermont-Ferrand	1,645	Reims	9,914
Meaux	1,611	Versailles	9,899

Crédits. — Au 1er janvier 1861, le solde dû par les 440 caisses

d'épargne qui ont fonctionné pendant l'année était de		376,354,596f 72c
Pendant l'année, les versements reçus par les mêmes caisses se sont montés à		164,459,020 05
Les intérêts alloués aux déposants, à		13,608,036 93
Les arrérages de rente touchés, à		330,760 85
Soit en masse		554,752,414 55
De cette masse il convient de déduire les remboursements en rentes achetées :		
1° D'office :		
En exécution de la loi du 30 juin 1851 (réduction des comptes), soit	470,339f 00c	
En exécution de la loi du 7 mai 1853 (consolidation des comptes abandonnés), soit	23,808 10	
2° A la demande des déposants, soit	13,361,208 04	
Les versements à la caisse des retraites pour la vieillesse, soit	30,101 00	
Et les remboursements en espèces (capital, intérêts et arrérages de rentes), soit	139,553,806 42	
Soit une masse de	153,439,262 56	ci 153,439,262 56
De sorte qu'au 31 décembre 1861, le solde dû aux déposants était de		401,313,151 99 (1)

Il s'est donc accru dans l'année de 24,041,159 fr. 58 c., soit de 6.37 p. °/ₒ environ.

En comparant les résultats obtenus pour l'année 1861 avec ceux constatés pour l'exercice précédent, on voit que les opérations des caisses présentent une augmentation sur toutes les recettes, y compris celles opérées pour le compte de la caisse des retraites pour la vieillesse, ainsi que sur

(1) Sur cette somme, 179,824,568 fr. 61 c. étaient employées en rentes ou autres valeurs sur l'État.

les remboursements effectués soit d'office, soit à la demande des déposants. Cette augmentation s'élève :

Sur les versements, à 2,694,596 fr. 31 c., soit 1.66 p. °/₀ environ ;

Sur les intérêts alloués aux déposants, à 1,047,620 fr. 78 c., soit 8.33 p. °/₀ environ ;

Sur les arrérages de rentes perçus par les caisses, à 39,155 fr. 62 c., soit 13.40 p. °/₀ environ;

Sur les versements à la caisse des retraites pour la vieillesse, à 7,165 francs, soit 31.22 p. °/₀ environ;

Sur les remboursements en espèces, à 15,245,303 fr. 71 c., soit 12.26 p. °/₀ environ;

Sur les achats de rentes d'office, à 65,891 fr. 40 c., soit 16.27 p. °/₀ environ;

Sur les achats de rentes volontaires, à 2,172,697 fr. 83 c., soit 19.34 p. °/₀ environ.

Si l'on divise le solde général dû par les caisses d'épargne à leurs déposants au 31 décembre 1861 par le nombre total des livrets en circulation à la même date, on obtient une moyenne générale de 308 fr. 57 c. par livret Au 31 décembre 1860, la moyenne était de 309 fr. 71 c. Cette moyenne est dépassée dans 62 départements, savoir :

DÉPARTEMENTS.	MOYENNE.	DÉPARTEMENTS.	MOYENNE
Savoie	504 01	Aube	387 90
Haute-Savoie	502 77	Gers	385 58
Vaucluse	488 46	Indre	384 21
Var	487 76	Tarn	379 02
Cantal	451 37	Ille-et-Vilaine	377 67
Loire	428 78	Aude	377 54
Pyrénées-Orientales	428 49	Mayenne	376 19
Gironde	421 72	Charente	376 03
Loire-Inférieure	418 98	Landes	375 44
Alpes-Maritimes	415 01	Charente-Inférieure	374 34
Meuse	401 14	Ardennes	374 17
Morbihan	397 23	Manche	370 96
Hérault	394 64	Haute-Garonne	369 68
Basses-Alpes	391 57	Haute-Marne	367 07
Bouches-du-Rhône	390 34	Corse	366 48
Haut-Rhin	389 77	Seine-Inférieure	366 19
Finistère	388 43	Marne	364 24
Gard	388 00	Haute-Loire	354 40

Nord	352 55	Lot	334 92
Basses-Pyrénées	355 06	Aisne	334 57
Lot-et-Garonne	348 95	Drôme	330 95
Haute-Vienne	348 71	Jura	330 89
Creuse	348 41	Loiret	330 67
Isère	347 26	Loir-et-Cher	330 10
Vendée	342 27	Cher	329 03
Bas-Rhin	341 74	Doubs	317 16
Lozère	340 40	Côte-d'Or	315 62
Aveyron	340 00	Calvados	310 01
Allier	336 60	Deux-Sèvres	309 31
Vienne	336 46	Orne	309 27
Tarn-et-Garonne	335 24	Ariége	308 80

Le tableau suivant indique les versements reçus pendant l'année 1861, ainsi que les soldes dus au 31 décembre 1861 par les caisses d'épargne dont les opérations ont le plus d'importance.

VILLES.	VERSEMENTS.	VILLES.	SOLDE DU au 31 décembre.
Paris	24,092,752f 15	Paris	50,529,212f 55
Marseille	3,838,099 85	Lyon	9,593,880 38
Lyon	3,634,085 58	Bordeaux	9,274,251 33
Bordeaux	3,013,652 02	Marseille	8,874,394 99
Nancy	2,077,337 44	Rouen	4,876,337 57
Metz	1,759,896 60	Lille	4,608,625 18
Lille	1,483,551 33	Orléans	4,487,067 00
Strasbourg	1,658,285 29	Metz	4,322,290 62
Commercy	1,635,202 46	Brest	4,165,904 53
Orléans	1,534,851 11	Nantes	4,047,132 18
Châlons-s.-M.	1,523,161 27	Strasbourg	3,905,544 48
Montpellier	1,480,170 54	Reims	3,797,102 28
Toulon	1,457,428 90	Nancy	3,770,160 69
Rouen	1,451,280 58	Commercy	3,625,157 24
Besançon	1,436,733 17	Toulon	3,606,367 73
Lons-le-Saun.	1,396,617 47	Châlons-s.-M.	3,430,132 83
Grenoble	1,372,296 03	Meaux	3,372,757 33
Dijon	1,335,308 87	Saint-Étienne.	3,355,779 59
Meaux	1,322,780 60	Grenoble	3,261,169 83
Reims	1,302,467 12	Lons-le-Saun.	3,254,401 40
Angers	1,259,047 89	Amiens	3,200,069 60

Voici la division, par classes de quotité, des livrets et des crédits au 31 décembre 1861.

CLASSES DE QUOTITÉ.	Livrets.	Proportion p. 100.	CRÉDITS.		Proportion p. 100.	Moyenne.	
	fr.		fr.	c.		fr.	c.
De 500 fr. et au-dessous.	965,176	74.21	133,082,081	38	33.17	137	88
De 501 à 800 francs. . .	163,676	12 59	101,692,874	53	25.35	621	30
De 801 à 1,000 francs. .	100,660	7.74	90,611,229	83	22.69	900	17
De 1,001 fr. et au-dessus, passibles de réduction dans le délai de 3 mois.	69,115	5.31	71,480,447	78	17.58	1,084	22
De 1,001 et au-dessus, exemptées par la loi de la réduction. . . .	1,894	.15	4,446,518	52	1.21	2,347	68
Totaux et moyenne générale.	1,300,521	100.00	401,313,151	99	100.00	308	57

En comparant ces résultats à ceux qui étaient indiqués dans le précédent rapport, on reconnaît que l'année 1861, relativement à l'année 1860, présente un accroissement :

De 61,125 livrets et de 9,148,981 fr. 72 c. pour la classe des comptes de 500 francs et au-dessous, soit pour les livrets, 6.74 p. °/₀, et pour les crédits, 7.38 p. °/₀;

De 10,178 livrets et de 5,976,264 fr. 39 c. pour la classe des comptes de 501 à 800 francs, soit pour les livrets, 6.53 p. °/₀, et pour les crédits, 6.24 p. °/₀;

De 4,793 livrets et de 2,210,500 fr. 72 c. pour la classe des comptes de 801 à 1,000 francs, soit pour les livrets, 4.99 p. °/₀, et pour les crédits, 2.50 p. °/₀;

De 6,218 livrets et de 6,379,507 fr. 68 c. pour la classe des comptes de 1,001 francs et au-dessus, passibles de réduction dans le délai de trois mois, soit pour les livrets, 9.87 p. °/₀, et pour les crédits, 9.82 p. °/₀;

Et de 94 livrets et de 326,559 fr. 32 c. pour la classe des comptes de 1,001 francs et au-dessus exemptés de réduction par la loi.

Suivant la profession des déposants, la division des livrets ouverts pendant l'année 1861 et du premier versement effectué par chacun des nouveaux déposants, présente les résultats suivants :

PROFESSIONS DES DÉPOSANTS.	Livrets	Proportion pour 100	MONTANT du 1er versement	Proportion pour 100	Moyenne.
			fr. c.		fr. c.
Ouvriers......	76,565	34.33	15,043,749 29	34.56	196 49
Domestiques...	38,415	17.23	6,265,682 18	14.40	163 09
Employés.....	11,697	5.25	1,995,587 61	4.59	170 61
Militaires et marins.......	11,049	4.95	3,147,863 75	7.23	294 90
Professions div. .	50,446	22.62	12,465,465 56	28.64	247 10
Mineurs......	34,533	15.49	4,447,931 10	10.22	128 80
Sociétés de secours mutuels.	284	0.13	155,838 27	0.36	548 73
TOTAUX et moyenne générale......	222,989	100.00	43,522,117 76	100.00	195 66

En rapprochant ces résultats de ceux qui avaient été obtenus l'année précédente, on voit que le nombre total des livrets pris pendant l'année a augmenté de 2,785.

L'augmentation se répartit ainsi :

Pour les domestiques..........	974 livrets.	
Pour les employés...............	1,018	
Pour les militaires et les marins..	1,267	
Pour les professions diverses....	736	
Pour les sociétés de secours mutuels.........................	15	
TOTAL...........	4,010 ci.....	4,010

Dans les classes des ouvriers et des mineurs, on trouve une diminution :

Pour les ouvriers........	532	soit un total de	1,225 qui,
Pour les mineurs........	693		

retranché du nombre précédent, ramène à la véritable augmentation de........................ 2,785

Le mouvement général des inscriptions de rente pendant l'année 1861 a été ainsi qu'il suit :

Les 440 caisses d'épargne qui ont fonctionné pendant l'année avaient en garde, au 1er janvier, 12,133 inscriptions, produisant 314,639 francs de rente et appartenant à 12,053 déposants. Dans le cours de l'année, elles ont acheté :

1° D'office (exécution des lois des 30 juin 1851 et 7 mai 1853), 2,276 inscriptions, produisant 23,715 francs de rente et appartenant à 2,270 titulaires;

2° A la demande des déposants, 13,478 inscriptions, produisant 617,349 fr. 80 c. de rente et appartenant à 14,117 titulaires.

Elles ont reçu 116 inscriptions parvenues d'autres caisses par transferts, produisant 3,036 francs de rente et appartenant à 96 titulaires;

D'autre part, elles ont livré 14,220 inscriptions, produisant 596,594 fr. 85 c. de rente et appartenant à 14,199 titulaires;

Et elles ont déposé à la caisse des dépôts et consignations (exécution de la loi du 7 mai 1853) 188 inscriptions, produisant 2,297 francs de rente au nom de 852 titulaires.

Ainsi, au 31 décembre 1861, il leur restait à garder 13,595 inscriptions, produisant 359,847 fr. 95 c. et appartenant à 13,485 titulaires.

OPÉRATIONS ET SITUATION

DE LA CAISSE DES RETRAITES POUR LA VIEILLESSE

PENDANT L'ANNÉE 1861.

(Extrait du Rapport officiel).

Cette année marque pour la Caisse des retraites une époque importante à plusieurs titres. Elle complète la première période décennale, période d'essais et de vicissitudes où sa vitalité s'est de plus en plus fortifiée. Dans cette année s'est achevé le travail entrepris depuis trois ans pour établir la situation financière de la Caisse et les résultats des tarifs au point de vue de la mortalité. Enfin la loi du 12 juin 1861 a élargi la limite des opérations et d'importantes mesures administratives ont amené de nombreuses catégories de nouveaux déposants.

Le nombre des versements avait été, en 1860, de 108,395; en 1861, il s'élève à 158,578; c'est une augmentation de plus de 46 p. °/₀.

L'importance des sommes versées s'est élevée, d'une année à l'autre, de 4,475,987 fr. 41 c. à 6,067,703 fr. 15 c., avec un accroissemènt de plus de 35 1/2 p. °/₀.

Ces résultats sont déjà remarquables, si l'on considère qu'en 1862 la progression sur l'année précédente avait été de 29 p. °/₀ quant au nombre des versements, et de 15 p. °/₀ sur les sommes versées. Mais si l'on répartit l'augmentation survenue entre les deux semestres de 1861, on trouve que, par comparaison à 1860, le nombre des versements s'est accru, pour le 1er semestre, de 28 p. °/₀, et pour le second, de près de 63 p. °/₀. En ce qui concerne les sommes versées, l'accroissement d'une année sur l'autre a été, pour le premier semestre, de 12.65 p. °/₀, et pour le second, de 66.55 p. °/₀.

Ces comparaisons font ressortir la part considérable qui revient, dans les opérations de l'année dernière, aux mesures législatives et administratives qui ont commencé à produire leur effet dans la seconde période de cette année, et donnent par cela même l'idée des développements qu'elles assurent pour l'avenir à l'institution qui nous occupe.

L'accroissement proportionnel du nombre des versements ayant été supérieur à celui des sommes versées, le chiffre du versement moyen, qui était en 1860 de 41 fr. 26 c., a continué de décroître, et n'est plus en 1861 que de 38 fr. 26 c. Cette diminution résulte du grand nombre de petits versements effectués à la fin de l'année au profit des cantonniers; la même cause explique pourquoi l'augmentation du nombre des versements d'une année sur l'autre a été de 80 p. °/₀ dans les départements, et à Paris, de 26 p. °/₀ seulement. La moyenne du versement aurait baissé bien davantage si cet effet n'avait été en partie neutralisé par les dispositions de la dernière loi qui ont élevé les limites maximum de la rente viagère et du versement annuel.

Il a été ouvert en 1861 35,812 comptes nouveaux, nombre plus que double de celui de l'année précédente.

Sur les 50,000 versements d'augmentation que présente l'année 1861, 16,000 environ proviennent des compagnies de chemins de fer et 30,000 des versements des cantonniers.

Dans dix départements, les sommes versées ont dépassé 72,000 francs, dans l'ordre suivant :

Rhône	138,684	Indre-et-Loire	90,431
Manche	109,532	Côte-d'or	85,493
Seine-Inférieure	102,043	Meurthe	77,288
Bouches-du-Rhône	100,800	Moselle	75,061
Calvados	99,821	Loire-Inférieure	72,085

Les mêmes départements étaient cités au même titre dans le rapport de l'année dernière, sauf celui de Maine-et-Loire, remplacé en 1861 par celui de la Moselle. Le classement comparatif présente aussi quelques différences. On y remarque surtout le département d'Indre-et-Loire, qui a plus que doublé en 1861 l'importance de ses versements de 1860. L'accroissement a été plus sensible encore dans la Moselle : il est de 32,000 à 75,000 francs d'une année à l'autre.

Quant au nombre des versements, il a dépassé 1,600 dans les 10 départements suivants :

Rhône	6,330	Rhin (Haut-)	2,371
Meurthe	3,202	Nièvre	1,974
Manche	2,873	Vosges	1,737
Seine-et-Marne	2,558	Saône (Haute-)	1,727
Rhin (Bas-)	2,504	Doubs	1,617

Dans cette liste, comparée à celle de l'année dernière, les départements de Seine-et-Marne et de la Nièvre ont remplacé ceux de Maine-et-Loire et du Gard. Les changements qui s'y sont produits dans le classement des départements entre eux dérivent principalement des versements aux noms des cantonniers.

Les versements de cette catégorie, rendus applicables à tout l'empire par le règlement du 30 avril 1861, adopté par le ministre des travaux publics, ont été, en 1861, au nombre de plus de 46,000, nombre qui n'avait été que de 16,000 en 1860. Il est néanmoins plusieurs départements où le règlement précité n'avait pu recevoir encore son application au 31 décembre dernier, et qui apporteront de ce chef, aux opérations de 1862, un nouveau surcroit de contingent.

Ces opérations s'augmenteront encore dans une notable

proportion par suite du règlement adopté par l'administration des finances pour les employés et ouvriers de la régie des tabacs, règlement dont l'application a été ajournée de quelques mois à raison du renchérissement des subsistances. On évalue à 30,000 environ le nombre des nouveaux déposants de cette catégorie auxquels des comptes devront être ouverts en 1862.

On peut regarder aussi comme acquis d'avance à la Caisse des retraites le capital des fonds constitués pour assurer par son intermédiaire des pensions aux membres des sociétés de secours mutuels. Ces fonds de retraite, au nombre de 1,677, s'élevaient, au 31 décembre dernier, à plus de 5 millions, réalisés en 5 années par les versements des sociétés titulaires et par les subventions de l'État. Les rentes viagères déjà constituées sur ces fonds n'étaient encore, à la même époque, qu'au nombre de 253, formant ensemble 13,291 francs de rentes, ce qui donne pour l'année une augmentation de 4,298 francs de rentes et de 84 parties.

En ajoutant au montant des versements ci		6,067,703 15
Les arrérages des rentes en portefeuille ci		1,459,566 »
On trouve que les recettes brutes ont été de		7,527,269 15
Dont à déduire :		
Remboursements de capitaux réservés	807,322 81	819,550 47
Rembours. de versem. irréguliers.	12,227 66	
Reste à employer en rentes		6,707,718 68

L'emploi de ces fonds a fait entrer dans le portefeuille de la Caisse 314,029 francs de rentes 4 1/2 et 4 p. °/₀, ce qui constitue un placement à 4.68 p. °/₀, taux égal à celui des placements de 1860. L'excédant des achats de 1861 sur ceux de l'année précédente a été de 80,401 francs de rentes.

La Caisse ayant fait annuler par l'amortissement, dans la même année, 142,476 francs de rentes 4 1/2 et 4 p. °/₀, l'excédant des achats sur les annulations a aug

actif en portefeuille de 171,553 francs de rentes. Ces annulations ont eu lieu pour compenser, en faveur du Trésor, la charge de 314,979 francs de rentes viagères inscrites au Grand-Livre en 2,194 parties, et dont la valeur en capital, d'après les tarifs de la Caisse, a été fixée à 3,063,327 fr. 60 c., soit au taux moyen de 10.25 p. °/., qui correspond pour les rentiers viagers inscrits à un âge moyen de 60 ans.

Le nombre des déposants auxquels des comptes individuels ont été ouverts sur les registres matricules de la Caisse s'est élevé à 147,906. Ces déposants ont effectué 647,066 versements, montant à 66,086,869 fr. 49 c., ce qui établit une moyenne, par déposant, de 447 francs, et par versement, de 102 francs environ. Les versements se divisent comme il suit :

A capit. aliéné.	344,233	versem., montant à	35,554,306 77
— réservé.	302,833	versem., montant à	30,532,562 72
Ensemble.....	647,066		66,086,869 49
En ajoutant les sommes perçues pour arrérages, ci................................			10,707,378 50
Les recettes totales se sont montées à........			76,794,247 99

Il y a lieu de déduire de cette somme les remboursements ci-après :

Capitaux réservés par suite de 2,275 décès................	6,091,124 89	6,394,296 02
Versem. irrégul. à divers titres.	303,171 13	
Somme nette à employer en rentes.........		70,399,951 97

L'emploi de ce capital a produit............. 3,120,378 de rentes de toute nature.
Il a été successivement annulé............. 1,510,608 de rentes transférées à l'amortissement.

Il reste en portefeuille. 1,609,770 de rentes 4 1/2 et p. °/o, pour faire face au passif restant à liquider par suite des versements reçus jusqu'au 31 décembre dernier.

La partie de ce passif liquidée à la même époque se compose de deux éléments, savoir : les remboursements opérés à divers titres et le capital des rentes viagères que la Caisse a fait inscrire au Trésor public. Ces rentes s'élèvent

à 3,554,321 francs, au nom de 17,152 parties, et leur valeur en capital, d'après l'âge des titulaires et selon les tables de Déparcieux,

A été calculée à......	34,835,512 75
Les remboursements, comme il a été dit plus haut, s'élèvent à......	6,394,296 02
Ce qui porte le montant du passif liquidé à...	41,229,808 77

La valeur capitale des rentes viagères inscrites est égale à celle des rentes perpétuelles annulées, d'après les cours moyens de la Bourse, et l'augmentation de charges actuelles, supportées par le Trésor, est un véritable fonds d'amortissement au moyen duquel s'opère en peu d'années sa libération en capital et intérêts de la partie de sa dette qui a subi ce genre de conversion. Le capital nominal des rentes perpétuelles ainsi annulées depuis l'origine est de plus de 41 millions.

Les faits recueillis par l'administration font connaître que dans la période décennale que nous venons de parcourir, la mortalité effective des déposants à la Caisse des retraites est restée inférieure à celle de Déparcieux. C'est ce qui est justifié par la note qui a été mise sous les yeux de la commission par les soins de l'administration chargée, depuis 1858, de suivre et de mettre à jour le travail considérable de dépouillements nécessaire pour établir le bilan financier de la Caisse et pour en dégager l'appréciation de la mortalité réelle comparée à la loi hypothétique admise par les tarifs.

Nous faisons suivre des extraits des principaux états annexés au rapport.

Résumé des opérations effectuées du 11 mai 1851 au 31 décembre 1861.

ANNÉES d'opérations.	Premiers versements	CAPITAL ALIÉNÉ. Nombre de versements	CAPITAL ALIÉNÉ. SOMMES.	CAPITAL RESERVÉ. Nombre de versements	CAPITAL RESERVÉ. SOMMES.	TOTAL. Nombre de versements	TOTAL. SOMMES.
			fr. c.		fr. c.		fr. c.
1851	5,383	4,385	1,054,812 34	2,074	457,647 39	6,459	1,212,459 73
1852	14,716	17,125	12,669,054 77	11,221	18,388,840 67	28,346	31,057,892 44
1853	10,138	19,546	3,593,013 22	12,813	3,358,748 59	32,359	6,951,761 81
1854	7,382	18,252	829,677 »	15,318	754,124 »	33,570	1,583,801 »
1855	5,322	15,145	825,037 »	15,862	618,511 »	31,007	1,443,548 »
1856	13,962	21,205	1,630,654 90	21,917	1,103,686 49	43,122	2,734,341 39
1857	14,283	22,076	1,902,189 40	33,255	1,023,037 65	55,331	2,925,227 05
1858	10,331	28,309	2,594,226 76	37,736	1,155,557 11	66,045	3,749,783 87
1859	13,901	39,770	2,616,498 47	44,084	1,267,865 17	83,854	3,884,363 64
1860	16,676	59,261	3,137,812 42	49,134	1,338,174 99	108,395	4,475,987 41
1861	35,811	99,207	4,732,570 79	59,548	1,335,132 36	158,755	6,067,703 15
TOTAUX..	147,905	344,281	35,585,544 07	302,962	30,501,325 42	647,243	66,086,869 49

En ajoutant à ces 66,086,869 fr. 49 c. les arrérages de rentes reçus (1851-1861), soit 10,707,378 fr. 50 c., le total des recettes s'élève à 76,794,247 fr. 99 c., dont il a été déboursé 6,394,296 fr. 02 c., reste 70,339,951 fr. 97 c.

Voici le tableau des remboursements :

Années d'opérations.	Après décès (capital réservé).	Irréguliers.	Total.
1851.....	«	491 05	491 05
1852.....	87,800 55	45,556 60	133,357 15

1853.....	401,604 95	99,644 85	501,249 80
1854.....	638,487 36	29,904 60	668,391 96
1855.....	721,628 50	14,735 90	736,364 40
1856.....	588,236 18	28,835 05	617,071 23
1857.....	665,226 69	15,737 55	680,964 24
1858.....	652,424 21	12,196 20	664,620 41
1859.....	729,784 40	27,590 60	757,375 »
1860.....	798,609 24	16,251 07	814,860 31
1861.....	807,322 81	12,227 66	819,550 47
TOTAUX..	6,091,124 89	303,171 13	6,394,296 02

Rentes viagères inscrites.

ANNÉES d'opérations.	NOMBRE de parties.	MONTANT des rentes viagères inscrites.	MOYENNE par inscription.	CAPITAL représentatif des rentes viagères.
1851..	»	»	»	»
1852..	1,702	556,200	327	5,078,265 10
1853..	3,320	908,282	274	8,644,353 70
1854..	2,526	676,670	268	6,824,064 56
1855..	241	58,461	242	670,777 58
1856..	545	103,934	191	1,148,050 29
1857..	1,162	172,808	149	1,777,238 57
1858..	1,540	227,754	148	2,318,024 27
1859..	1,945	263,833	136	2,639,415 24
1860..	1,976	271,400	137	2,671,995 84
1861..	2,195	314,979	143	3,063,327 60
TOTAUX.	17,152	3,554,321	207	34,835,512 75

Statistique des déposants.

ÉTAT CIVIL.

	Hommes.	Femmes.	Totaux.
Célibataires....................	3,332	459	3,791
Mariés..........................	15,692	15,728	31,420
Veufs...........................	468	128	596
Sans indication.................	4	»	4
	19,496	16,315	35,811

AGE AU JOUR DU VERSEMENT.

De 3 à 19 ans..................	339	251	590
De 20 à 29 ans.................	3,495	4,144	7,639
De 30 à 39 ans.................	7,256	5,941	13,197
De 40 à 49 ans.................	5,902	4,192	10,094
De 50 à 59 ans.................	2,260	1,455	[illegible]

De 60 à 64 ans	124	205	329
De 65 ans et au-dessus	120	127	247
	19,496	16,315	35,811

AGE D'ENTRÉE EN JOUISSANCE.

De 50 à 54 ans	3,648	4,440	8,088
De 55 à 59 ans	1,213	2,799	4,012
De 60 à 64 ans	14,303	8,504	22,807
De 65 ans et au-dessus	332	572	904
	19,496	16,315	35,811

CLASSIFICATION PROFESSIONNELLE.

Ouvriers	17,152	14,732	31,884
Artisans patentés, marchands	56	63	119
Domestiques	18	80	98
Employés	1,819	1,092	2,911
Militaires et marins	18	6	24
Clergé et professions libérales	81	26	107
Rentiers sans profession	326	307	633
Agriculteurs	26	9	35
	19,496	19,315	35,811
Mineurs sans profession	183	67	250

COMPTES OUVERTS PAR LIBÉRALITÉ.

Capital aliéné	584	400	984
Capital réservé	568	42	610
	1,152	442	1,594
Nombre de déposants au 31 décembre 1860	62,736	49,358	112,094
Nombre de déposants du 1er janvier au 31 décembre 1861	19,496	16,315	35,811
TOTAL général au 31 décembre 1861	82,232	65,673	147,905

SITUATION DES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS

PENDANT L'ANNÉE 1861.

(Extrait du *Rapport officiel*).

Au 31 décembre 1861, il existait en France 4,410 sociétés de secours mutuels comprenant 605,346 membres,

dont 68,991 honoraires et 536,355 participants; ces derniers se divisaient en 455,489 hommes et en 80,866 femmes.

L'Algérie comptait 15 sociétés, comprenant 3,961 membres participants et 804 honoraires.

L'avoir total des sociétés, y compris le fonds de retraites, s'élevait à la somme de 27,905,357 fr. 75 c.

Les recettes de l'année ont atteint le chiffre de 9,697,216 fr. 82 c., qui se décomposent ainsi :

	fr.	c.
Souscriptions des membres honoraires.........	786,159	67
Subventions, dons et legs....................	553,873	16
Intérêts des fonds placés....................	849,228	07
Cotisations des membres participants..........	6,560,663	36
Droits d'entrée..............................	311,344	81
Amendes......................................	195,792	59
Recettes diverses............................	440,155	16
Somme égale...............	9,697,216	82
Les dépenses ont été de......................	7,562,626	15
Savoir :		
Indemnités aux malades.......................	3,053,585	88
Honoraires des médecins......................	996,476	06
Médicaments..................................	1,086,122	97
Frais funéraires.............................	303,836	28
Secours aux veuves et aux orphelins...........	191,171	66
Pensions d'infirmités ou de vieillesse..........	766,547	69
Frais de gestion.............................	456,235	61
Dépenses de mobilier, frais de fête, etc........	362,112	35
Dépenses extraordinaires.....................	367,537	85
Somme égale...............	7,562,626	15
Les recettes excèdent les dépenses de.........	2,134,590	67

La comparaison de ces chiffres avec ceux de l'année précédente présente, pour l'année 1861, une augmentation de 83 sociétés ayant fonctionné; de 45,526 membres, dont 3,854 honoraires et 41,672 participants.

L'augmentation de l'avoir total a été de 2,501,319 fr. 98 c., y compris les sommes dont le fonds de retraite s'est accru en 1861.

Le nombre des malades a été de 136,284, dont 113,921 hommes et 22,363 femmes; ce qui donne, sur 100 ---

1'

taires, 26,02 malades. La proportion pour les hommes est de 25 p. °/₀; pour les femmes de 28 p. °/₀.

Il a éte payé 2,743,274 journées de maladie, savoir : 2,336,452 pour les hommes et 406,822 pour les femmes.

20 journées 68/100 ont été payées en moyenne pour chaque maladie d'homme; 18 journées 19/100 pour chaque maladie chez les femmes.

Le nombre moyen des journées de maladie a été, pour chaque sociétaire, de 5,23 : 5,25 pour les hommes et 5,18 pour les femmes; c'est une demi-journée de moins qu'en Belgique, et une journée et demie de moins qu'en Angleterre.

Le nombre des décès a été de 6,446.

Les sociétés *approuvées* au 31 décembre 1861 étaient au nombre de 2,653 (1) ayant 385,080 membres dont 60,220 honoraires et 324,860 participants. Ces derniers se divisaient en 271,004 hommes et en 53,856 femmes.

Leur avoir s'élevait à la somme de 15,685,605 fr. 80 c.

Il y a donc sur l'année précédente, pour les sociétés *approuvées*, une augmentation de 139 sociétés (2), de 2,896 membres honoraires, de 22,852 membres participants, et de 2,092,842 fr. 57 c.

Les résultats obtenus, en 1861, pour les sociétés *approuvées*, diffèrent peu de ceux constatés dans les rapports précédents, relativement à l'accroissement du nombre des membres honoraires et participants, et à l'excédant des recettes sur les dépenses.

Les cotisations des membres participants dépassent de plus de 600,000 francs le chiffre des dépenses obligatoires, c'est-à-dire du service médical et pharmaceutique, de l'indemnité aux malades, des frais funéraires et des frais de gestion, ce qui prouve une fois de plus la bonne organisation des sociétés de secours mutuels, et la sagesse de leurs statuts. Cette économie sur les cotisations des membres participants est une condition absolue de la perpétuité des

(1) Le chiffre de 2,653 se serait élevé à 2,667 si, dans le courant de l'année, 14 sociétés n'avaient pas été dissoutes ou fusionnées avec d'autres associations déjà existantes.

(2) Sur ces 139 sociétés, 83 sont nouvelles et 56 anciennes se sont fait approuver.

sociétés, et garantit, sans avoir recours aux ressources éventuelles et précaires, l'exécution, dans l'avenir, de leurs engagements envers les malades; car, à mesure qu'elles compteront plus d'années, elles verront s'accroître le nombre des membres exposés par leur âge avancé à des maladies plus nombreuses et plus longues, et exigeant par conséquent des indemnités et des dépenses plus fortes, et en disproportion avec le taux de la cotisation.

La moyenne des journées de maladie a été un peu plus élevée en 1861 qu'en 1860, surtout chez les femmes, en sorte que leurs dépenses ont égalé, à peu près, celle des hommes.

La fondation des sociétés nouvelles n'a pas suivi la même progression que l'admission des nouveaux membres. En 1860, le rapport signalait 209 nouvelles sociétés; en 1861, il n'y en a eu que 83. Lorsque la mutualité s'est largement développée dans un pays, il arrive un moment où le nombre des nouvelles fondations doit nécessairement diminuer. Le progrès de la prévoyance ne saurait être indéfini, et il faut bien qu'elle s'arrête, si elle a fait entrer dans ses œuvres tous ceux qui sont appelés à en profiter ; mais la France n'a pas encore atteint cette limite, et, malgré d'incontestables progrès, elle est loin d'égaler, sous ce point de vue, un pays voisin.

Le fonds de retraites, en 1861, a continué son progrès. Les sociétés ont versé 505,393 francs. La dotation y a ajouté 359,371 francs, ce qui, avec les intérêts capitalisés, les dons et legs et les fonds réintégrés par suite du décès des pensionnaires, porte le total de la recette de l'année à 1,092,041 francs.

Au 31 décembre, 1,677 sociétés possédaient au fonds de retraites une somme de 5,313,845 francs. Le nombre des pensions viagères servies s'élevait à 252, le montant des rentes à 13,291 francs, dont le capital était de 294,608 fr., devant faire retour au fonds de retraites à la mort des pensionnaires au nom des sociétés qui l'avaient fourni.

Comme par le passé, la plus grande partie de la dotation a été appliquée au fonds de retraites. Pour établir la part accordée à chaque société, il a été tenu compte : 1° du nombre des membres participants qui détermine l'impor-

tance de la société; 2° de la quotité de son versement, qui indique ses efforts et ses sacrifices; 3° du nombre de ses membres honoraires, d'après lequel on peut estimer les ressources extraordinaires dont elle dispose. En déterminant le chiffre de la subvention d'après ces trois éléments, on lui a posé un maximum. Elle ne peut s'élever au-dessus du total des cotisations que les membres participants doivent verser chaque semestre dans la caisse de la société, ni dépasser le double de la somme déposée au fonds de retraites par la société elle-même.

Aujourd'hui, le fonds de retraites jouit d'une grande popularité. Tous les efforts se dirigent vers l'augmentation de la pension des infirmes et des vieillards: on étudie des projets, on cherche des combinaisons favorables au développement de l'institution. L'administration est loin de condamner cette tendance, mais, comme nous l'avons déjà fait remarquer, cette forme de la prévoyance peut avoir aussi ses exagérations et ses témérités. Quelques sociétés, se laissant entraîner par leur intérêt pour la vieillesse et aussi par le désir d'avoir une part plus forte dans la subvention de l'État, se montrent, malgré nos précédents avertissements, disposées à apporter au fonds de retraites toutes leurs économies et à épuiser leur réserve au profit des pensions. D'autres, impatientes des restrictions que l'expérience a fait insérer dans la loi, voudraient revenir, par des procédés plus ou moins ingénieux, à l'engagement que prenaient autrefois les sociétés de secours mutuels de servir une pension fixe au sociétaire arrivé à un âge déterminé.

Les sociétés ne doivent jamais oublier que le service des malades est leur première obligation, celle qui domine toutes les autres, et à laquelle elles doivent pourvoir avec leurs propres ressources, sans avoir besoin d'aucune assistance étrangère. Autant il serait inutile d'accumuler dans leur caisse une réserve excessive qui n'aurait pas d'application, autant il est prudent de conserver toujours une partie de leurs économies pour les accidents imprévus, les jours mauvais, et en vue surtout de l'accroissement des dépenses de maladie que leurs membres en vieillissant leur imposeront dans l'avenir. L'État ne pourrait se charger de venir

en aide par des dons à une misère dont la cause serait un calcul intéressé ou une imprudence volontaire. Plusieurs sociétés en ont fait l'expérience; elles ont invoqué, pour obtenir une subvention, le vide produit dans leur caisse par des versements exagérés au fonds de retraites; la commission n'a pas cru devoir encourager une opération qui consiste à épuiser sa réserve pour augmenter sa part dans le revenu de la dotation et à venir ensuite faire de ce déficit un titre à une subvention nouvelle. Elle repoussera avec plus de sévérité encore tous les projets ayant pour but d'assurer une pension aux vieillards avec les ressources de la société. Cet engagement a été l'écueil des sociétés anciennes, il a compromis les plus riches et les plus solides. Sans prendre aucun engagement, sans courir aucun risque, les sociétés de secours mutuels peuvent beaucoup pour inspirer à leurs membres le goût de la caisse de retraites et populariser une excellente institution qui n'est ni assez connue ni assez comprise.

Sur le revenu de la dotation, la commission n'a proposé, pour être distribué en secours directs, que la somme de 45,000 francs, répartie entre 97 sociétés. La plupart recevaient, pour la première fois, la subvention toujours accordée pour aider à payer les frais de premier établissement. Cette somme, si minime à côté de celle accordée au fonds de retraites, témoigne de l'excellente situation des sociétés, car elle prouve qu'en 1861, grâce à la bonne organisation de la mutualité et à la sage administration des finances sociales, l'État a eu très-peu de sociétés malades ou chancelantes à secourir, très-peu d'accidents imprévus et de calamités exceptionnelles à réparer. Il est vrai que des secours directs n'ont pas été accordés à quelques sociétés dignes d'intérêt, mais qui se présentaient dans une situation prospère et avec une réserve considérable. Ce n'est pas, à proprement parler, un refus qui a été opposé à leur demande, mais, fidèle à sa jurisprudence, l'administration a préféré donner à la subvention qu'elle leur destine, la forme la plus avantageuse et l'application la mieux justifiée, et elle les appelle à recevoir dans le fonds de retraites leur part du revenu de la dotation, puisqu'elles sont assez riches pour y opérer un versement.

L'année 1861 est la dixième écoulée depuis la promulgation du décret organique des sociétés de secours mutuels; l'application d'une loi de ce genre, pendant une période décennale, permet d'en apprécier l'utilité et le mérite.

Le premier rapport présenté à l'Empereur constate qu'au 31 décembre 1851, la veille de la promulgation du décret, la France comptait 2,237 sociétés composées de 255,472 membres; les membres honoraires étaient au nombre de 20,192, et 25,199 femmes participaient aux bienfaits de la mutualité. Le total de la réserve sociale s'élevait à 9,649,660 francs.

A la fin de 1861, il y avait en France 4,410 sociétés, dont 2,637 avaient reçu l'approbation, 605,346 membres, 68,972 membres honoraires, 80,866 femmes sociétaires, et une réserve de 27,905,537 francs. 5,313,845 francs avaient été versés au fonds de retraites, ce qui établit en dix ans une augmentation de 2,173 sociétés, de 349,874 membres, de 48,780 membres honoraires, de 55,667 femmes sociétaires et de 18,255,877 francs dans la réserve, plus la constitution d'un fonds de retraites qui ne date que de 1857.

STATISTIQUE MILITAIRE.

Extrait du compte rendu du recrutement de l'armée pendant l'année 1860.

Contingent. — Le contingent à appeler en 1860, sur la classe de 1859, avait d'abord été fixé à 140,000 hommes par la loi du 31 mai 1856; en raison du rétablissement de la paix, ce contingent a été réduit à 100,000 hommes par la loi du 25 avril 1860.

Effectif de l'armée. — L'effectif entretenu sous les drapeaux pendant l'année 1860, en vertu des lois de finances (1).

A été, en moyenne, de 474,095 officiers, sous-officiers, caporaux ou brigadiers et soldats, ci.	474,095
Il avait été, un 1859, de	540,035
Différence en moins pour l'année 1860	65,940

(1) Loi du 11 juin 1859, et décrets des 24 juillet et 24 septembre 1860.

Au 1er janvier 1861, l'armée avait un effectif de 467,009 hommes, non compris 5,228 enfants de troupe, savoir :

SOUS LES DRAPEAUX.

Dans les corps de l'intérieur	366,933
Dans les corps de l'armée d'Afrique	66,432
Dans les corps des divisions d'occupation à Rome	19,428
Dans les corps de l'expédition de Chine	7,043
Dans les corps de l'expédition de Syrie	7,173
TOTAL	467,009
La réserve se composait, à la même époque, de	152,197
sur lesquels 107,471 avaient déjà servi.	
Effectif général, au 1er janvier 1861, de	619,206

Le nombre des jeunes gens qui ont été rayés des tableaux de recensement ou des listes de tirage comme étant étrangers a été de 1,150, et le nombre de ceux qui ont été maintenus sur les listes comme étant devenus Français, conformément à l'article 9 du Code Napoléon, a été de 605.

Le nombre des omis des classes antérieures qui ont été inscrits sur les listes de la classe de 1859, en conformité de l'article 9 de la loi, a été de 2,335.

Quant aux omis ayant atteint l'âge de 30 ans révolus, et qui, par ce seul fait, ne peuvent plus, aux termes du même article 9, être repris pour le service militaire, le chiffre en est toujours peu élevé. Il a été de 5 pour la classe de 1859. Il avait été de 7 pour la classe de 1858.

Exemptions. — Le chiffre total des exemptions accordées aux jeunes gens de la classe de 1859

A été de	106,241
Il avait été, pour la classe de 1858, de	130,236
Différence en moins pour 1859	23,995

Cette différence provient surtout de ce que le contingent de la classe de 1859 est descendu à 100,000 hommes. Toutefois, on a encore une différence en moins de 4,072 exemptions, si l'on compare ce chiffre de 106,241 au chiffre de 110,313 qu'avait donné la classe de 1857 pour un contingent de 100,000 hommes.

Voici les exemptions, classées par ordre de catégories :

CLASSE DE 1869.

1° JEUNES GENS EXEMPTÉS.	NOMBRE des jeunes gens par catégorie.	Proportion sur 100 comparativement. aux 306,314 jeunes gens composant la force de la classe.	aux 206,168 jeunes gens qui ont été examinés.
Pour défaut de taille.........	12,178	3.98	5.86
Pour infirmités..............	55,481	18.11	26.92
Comme aînés d'orphelins.....	2,317	0.76	1.12
Comme fils ou petits-fils de veuves....................	14,071	4.59	6.82
Comme fils ou petits-fils de septuagénaires ou d'aveugl.	729	0.24	0.35
Comme puînés de frères aveugles ou impotents..........	62	0.02	0.03
Comme aînés de deux frères appelés à faire partie du même tirage, et désignés tous deux par le sort............	67	0.02	0.03
Comme frères de militaires sous les drapeaux à tout autre titre que pour remplacement.	17,520	5.72	8.50
Comme frères de militaires morts en activité de service, ou réformés, etc............	3,816	1.25	1.85
TOTAL des exemptés.......	106,241	31.42	51.53
2° JEUNES GENS COMPRIS DANS LE CONTINGENT.			
Déduits en vertu de l'article 14 de la loi....................	12,667	»	»
Déclarés bons pour le service en vertu de décisions définitives.....................	84,663	»	»
Jeunes gens qui ne se sont ni présentés ni fait représenter, et qui ont été considérés comme présents, en vertu de l'article 16 de la loi........	2,357	»	»
Jeunes gens inscrits conditionnellement, aux termes des articles 26 et 27 de la loi...	98	»	»

jeunes gens compris

dans le contingent (défalcation faite de 215 jeunes gens que les cantons n'ont pu fournir)...................	99,785	»	»
Jeunes gens désignés pour remplacer, au besoin, dans le contingent ceux qui ont été inscrits conditionnellement, aux termes des articles 26 et 27 de la loi......	142	»	»
TOTAL des jeunes gens exemptés et de ceux compris dans le contingent, soit définitivement, soit conditionnellement, et dont le nombre est égal à celui des jeunes gens examinés devant les conseils de révision................	206,168	»	»
Jeunes gens non examinés....	100,146	»	»
TOTAL général égal à la force de la classe................	306,314	»	»

DÉTAIL SUR LES JEUNES SOLDATS déduits en vertu de l'article 14 de la loi du 21 mars 1832.	NOMBRE des déduits.	Proportion sur 100 comparativement. aux jeunes gens composant la classe.	aux jeunes gens examinés.
Déjà liés au service dans les armées de terre ou de mer, en vertu :			
D'un engagement volontaire.	7,531	2.46	3.65
D'un brevet ou d'une commission......................	78	0.03	8.04
Inscrits maritimes et charpentiers de navires, perceurs, voiliers et calfats immatriculés.	2,791	0.91	1.35
Élèves de l'École polytechnique......................	63	0.02	0.03
Membres de l'instruction publique ou instituteurs adjoints; maîtres d'études, régents et professeurs des colléges et lycées; membres ou novices des associations religieuses			

vouées à l'enseignement et reconnues par la loi comme établissements d'utilité publique....................	1,095	0.36	0,53
Élèves de l'École normale de Paris et de celle des jeunes de langues et professeurs des institutions impér. de sourds-muets....................	74	0.02	0.04
Élèves des grands séminaires.	1,017	0.33	0.49
Étant autorisés à continuer leurs études pour se vouer au ministère dans les autres cultes salariés par l'État....	1	0.06	0.09
Ayant obt. des grands prix de l'Institut ou de l'Université.	»	»	»
TOTAL égal............	12,667	4.15	6.14

Congés de réforme n° 1. — Les congés de réforme n° 1, délivrés pour blessures reçues dans un service commandé, ou pour infirmités contractées dans les armées de terre ou de mer, se sont élevés, en 1860, à 2,165.

Congés de réforme n° 2. — Les congés de réforme n° 2, délivrés aux hommes incorporés ou non incorporés que les commissions spéciales créées par l'instruction du 3 mai 1844 reconnaissent impropres au service militaire pour des causes antérieures, soit à leur admission dans le contingent, soit à leur mise en activité, ont été, en 1860, au nombre de 1,825.

Le chiffre des engagés réformés n'a guère varié, il est de 258 au lieu de 257; comparativement aux 65,004 engagés présents sous les drapeaux en 1860, ce chiffre est peu élevé.

Les réformes applicables exclusivement aux jeunes soldats et remplaçants de la classe de 1859, ainsi qu'aux engagés admis en 1860, ont atteint un total de 488.

Sur 12,973 engagés, il y a eu 109 réformés; il y en a eu 7 sur 416 remplaçants de frères ou de parents jusqu'au 6e degré.

Sur 28,968 jeunes soldats ou remplaçants de la classe de 1859, mis en route en 1860, 379 ont reçu des congés de réforme avant ou après incorporation.

Voici le tableau indiquant les 20 départements qui comp-

tent le moins de réformes, eu égard au nombre des mises en route. (Proportion sur cent du nombre des réformes, comparé à celui des jeunes soldats mis en route en 1860.

DÉPARTEMENTS.

Aisne	»	Pyrénées (Hautes-)	0.42
Ardennes	»	Indre-et-Loire	0.45
Dordogne	»	Seine-et-Marne	0.49
Jura	»	Côtes-du-Nord	0.57
Vienne	»	Loire (Haute-)	0.59
Loire-Inférieure	0.20	Ardèche	0.60
Landes	0.27	Nord	0.61
Saône (Haute-)	0.32	Lot	0.63
Rhin (Haut-)	0.40	Morbihan	0.65
Garonne (Haute-)	0.42	Moselle	0.66

Le tableau ci-après indique les 20 départements qui ont présenté le plus de réformes :

DÉPARTEMENTS.

Loir-et-Cher	6.45	Seine	2.33
Marne (Haute-)	5.02	Puy-de-Dôme	2.32
Var	4.84	Tarn	2.30
Eure	3.60	Doubs	2.27
Pyrénées-Orientales	3.40	Vienne (Haute-)	2.27
Manche	2.74	Cantal	2.20
Vaucluse	2.57	Rhône	2.09
Meurthe	2.56	Corse	1.96
Vosges	2.54	Somme	1.94
Lot-et-Garonne	2.39	Cher	1.93

Ainsi, dans cinq départements, ceux de l'Aisne, des Ardennes, de la Dordogne, du Jura et de la Vienne, il n'y a pas eu une seule réforme prononcée en 1860. Les départements de la Dordogne et du Jura figuraient déjà en 1859 au premier tableau, où ils occupaient le onzième et le treizième rang.

La moyenne du total des réformes prononcées pour la classe de 1859, est de 1.31 sur cent jeunes soldats ou remplaçants. Elle avait été de 1.23 pour la classe de 1858.

Le nombre des jeunes gens qui ont été déduits du contingent, conformément à l'article 14 de la loi, a été pour la classe de 1859, de.................................... 12,667

Il s'était élevé, pour la classe de 1858, à........... 15,256

Différence en moins pour la classe de 1859........ [illegible]

Cette différence provient surtout de l'abaissement du contingent.

Dans ce nombre de 12,667, sont compris 10,400 jeunes gens déjà liés au service, à titre d'engagés volontaires ou d'inscrits maritimes. Le chiffre des dispensés proprement dits (membres de l'instruction publique, élèves ecclésiastiques, etc.), n'est donc que de 2,267.

Examen des jeunes gens. — Après rectification des tableaux de recensement et des listes de tirage de la classe de 1859, le chiffre total des inscrits a été de 306,314 ; il est supérieur à celui de la classe de 1858, qui était seulement de 305,339.

Sur les 306,314 inscrits, les conseils de révision en ont examiné 206,168 pour arriver à la formation du contingent ; 100,146 n'ont pas été visités, et ont été mis hors du contingent par l'élévation de leurs numéros de tirage.

Le contingent de 100,000 hommes n'a pu cependant être formé en totalité ; il y a eu un déficit de 215 hommes, par suite de l'impossibilité où se sont trouvés certains cantons de fournir le nombre de jeunes soldats qui leur était assigné par la répartition proportionnelle.

Substitutions et remplacements. — Le nombre des remplaçants admis en 1860 par les conseils de révision est de 416 ; en 1859, il avait été de 598. Quant au nombre des substituants, il avait été de 11 en 1859 ; il a été, en 1860, de 38. Au 1er janvier 1861, l'armée active, dont l'effectif soldé était de 420,488 (1) sous-officiers, caporaux ou brigadiers et soldats, comptait 2,707 substituants et 32,262 remplaçants.

Il a été procédé de la manière suivante à la répartition, entre les différents corps des armées de terre et de mer, des 100,000 hommes formant le contingent de la classe :

ARMÉE DE MER.

Infanterie de la marine.................... 2,360 hommes.

Équipages de la flotte :

(1) Dans ce chiffre ne sont pas compris l'état-major général et le corps 'état-major, l'intendance militaire, l'état-major des places, les étatsjors particuliers de l'artillerie et du génie, la gendarmerie, les offirs des corps de toutes armes, les vétérinaires, les parcs de construction les services administratifs, soit en totalité 46,[illegible].

Compagnies de dépôts de mécaniciens......	400
Apprentis marins.........................	1,900
Artillerie de la marine..................	200
Ouvriers d'artillerie de la marine.......	240
TOTAL..................	5,100

ARMÉE DE TERRE.

Infanterie............................	79,400
Cavalerie	9,000
Artillerie............................	5,500
Génie.................................	1,000
TOTAL...............	94,900 hommes.

Sur les 94,900 hommes affectés à l'armée de terre, 44,900 seulement ont été appelés à l'activité.

Instruction. — On remarque une amélioration constante dans l'instruction des jeunes gens. Sous ce rapport, la classe de 1859 est en progrès, non-seulement sur la classe de 1858, mais encore sur celles qui l'ont précédée.

Sur 306,314 jeunes gens maintenus sur les tableaux de recensement et sur les listes de tirage, il y en avait, en 1860, savoir :

	Nombre absolu.	Proportion sur cent.
Ne sachant ni lire ni écrire............	89,878	29.34
Sachant lire seulement................	9,337	3.15
Sachant lire et écrire.................	198,564	64,82
Dont on n'a pu vérifier l'instruction...	8,535	2.79
TOTAUX..........	306,314	100.00

Quant aux jeunes gens compris dans le contingent, il y en avait, savoir :

	Nombre absolu.	Proportion sur cent.
Ne sachant ni lire ni écrire............	26,739	26.80
Sachant lire seulement................	2,740	2.75
Sachant lire et écrire.................	67,218	67.36
Dont on n'a pu vérifier l'instruction....	3,088	3.09
TOTAUX...........	99,785	100.00

Taille. — La moyenne de la taille, pour la classe de 1859, a été supérieure à celle de la classe de 1858 (1 mètre 655.32, au lieu de 1 mètre 652. 84).

Professions. — Quant aux professions, elles continuent à satisfaire aux besoins des divers services spéciaux de l'armée ; toutefois, depuis la mise en vigueur de la loi du 26 avril 1855, le recrutement des mécaniciens est devenu plus difficile, parce qu'un certain nombre de ces ouvriers trouvent, en raison de leur état lucratif, le moyen de se faire exonérer devant le conseil de révision.

Libération du service militaire. — Le nombre des hommes qui ont été libérés dans le cours et à la fin de l'année 1860 a été de 76,131, savoir :

1° Sous-officiers, caporaux ou brigadiers et soldats des corps stationnés à l'intérieur.......................... dont 4,958 étaient au corps, et 65,837 avaient été renvoyés par anticipation dans leurs foyers.	70,795
2° Jeunes soldats de la classe de 1853, qui avaient été maintenus à divers titres dans leurs foyers.....	3,669
3° Militaires appartenant aux corps stationnés en Algérie..	394
4° Militaires appartenant aux divisions d'occupation à Rome..................................	950
5° Militaires appartenant aux corps stationnés en Syrie...	132
6° Militaires appartenant aux corps stationnés en Chine..	191
TOTAL des libérations.............	76,131 (1)

Engagements et rengagements. — Le nombre des engagements volontaires contractés pendant l'année 1860 a été de 12,932, savoir :

A l'intérieur.................................	12,860
En Algérie....................................	72
TOTAL..................	12,932

Sur ce nombre de 12,932 engagements volontaires, on en compte 2,139 souscrits après libération pour l'armée de terre, dans les conditions des lois du 26 avril 1855 sur la dotation de l'armée, et du 24 juillet 1860 sur les rengagements, c'est-à-dire avec prime.

(1) Ces libérations comprennent, non-seulement les hommes de la classe de 1853, mais encore les militaires qui, servant au titre de rengagés ou d'engagés volontaires, avaient atteint le terme de leur service dans le cours et à la fin de l'année 1860.

Le nombre des rengagements souscrits en 1860, pour l'armée de terre, a été de 29,153. Ces rengagements ont été contractés, savoir :

Par des sous-officiers	5,573
Par des caporaux ou brigadiers et soldats	23,580
	29,153
Pour le même corps	29,023
Pour d'autres corps	130
	29,153
Pour deux ans	464
Pour trois ans	2,819
Pour quatre et cinq ans	1,384
Pour six et sept ans	24,486
	29,153

Insoumis. — Le nombre de jeunes soldats signalés comme insoumis sur les classes de 1841 à 1859 s'élevait, au 1er janvier 1861, à 21,599. Sur ce nombre, 5,508 avaient été arrêtés ou s'étaient présentés volontairement, et les conseils de guerre avaient prononcé 2,894 condamnations.

Sur le même nombre de 21,599 insoumis 1,664 avaient été rayés des contrôles de l'insoumission pour diverses causes (décès, erreur d'inscription, etc.), sans avoir été mis en jugement. Quant aux insoumis, restant à rechercher à la même époque (1er janvier 1861), ils étaient au nombre de 14,427.

La classe de 1859 (1re portion) comprend 171 insoumis, dont 159 restaient à rechercher au 1er janvier 1861.

60 jeunes soldats, appartenant tous à la classe de 1859, ont été déférés aux tribunaux comme prévenus de s'être rendus impropres au service; 30 ont été condamnés.

Au 1er janvier 1861, 10,236 militaires en activité avaient une prolongation de service à faire, par suite de condamnations judiciaires.

Dans ce nombre figurent 3,874 hommes appartenant, savoir :

259	aux compagnies de discipline;
3,615	aux bataillons d'infanterie légère d'Afrique, qui reçoivent tous les hommes ayant subi des condamnations correctionnelles excédant trois mois de prison.
3,874	TOTAL égal.

Instruction régimentaire. — Les hommes qui ont profité de l'enseignement régimentaire, en 1860, sont au nombre de 92,371, savoir :

Hommes ayant suivi les cours du 1er degré.........	66,490
Hommes ayant suivi les cours du 2e degré.........	25,881
TOTAL égal.............	92,371
Le nombre des hommes qui avaient suivi les cours du 1er et du 2e degré, en 1859, avait été de........	89,886
DIFFÉRENCE en plus pour l'année 1860..........	2,485

SITUATION ET OPÉRATIONS

DE LA CAISSE DE LA DOTATION DE L'ARMÉE

PENDANT L'ANNÉE 1861.

L'élévation du prix de l'exonération a eu pour conséquence naturelle de faire élever la prime de rengagement et d'engagement après libération. De 2,000 francs elle a été portée à 2,200 francs, dont 1,000 francs payables au moment du rengagement ou de l'incorporation, et 1,200 fr. à la libération définitive du service. L'annuité, fixée précédemment à 280 francs, l'a été à 310 francs, dont 140 fr. payables comptant et 170 francs à la libération définitive.

Le chiffre des rengagements reçus, en 1861, dans les conditions des lois du 26 avril 1855 et du 24 juillet 1860, s'est élevé :

y compris 419 hommes de l'armée de mer, à.......... 27,783

Ils ont été contractés, savoir :

Par des sous-officiers...........	4,164	27,783	
Par des caporaux ou brigadiers..	3,229		
Par des soldats................	20,390		
Pour 2 ans....................	1,140	27,783	
Pour 3 ans....................	2,799		
Pour 4 ans....................	603		
Pour 5 ans....................	1,002		
Pour 6 ans....................	228		
Pour 7 ans....................	22,011		
Le nombre des engagements volontaires après libération contractée en 1861, dans les mêmes conditions, y compris 128 hommes engagés pour l'armée de mer, a été de........			4,102
TOTAL des rengagements et des engagements.			31,885

En 1860, les rengagements avaient été au nombre de 29,501, et les engagements volontaires après libération au nombre de 2,192. En 1861, la différence est, pour les premiers, en moins, de 1,718, et, pour les seconds, en plus, de 1,910, soit, sur l'ensemble des rengagements et des engagements, une différence en plus de 192.

Les remplacements par voie administrative ont continué à être ouverts, en 1861 comme en 1860, aux termes de l'article 15 de la loi du 26 avril 1855. La prime pour un remplacement de 7 ans, et celle par chaque année de remplacement contracté pour moins de 7 ans, payables l'une et l'autre, moitié comptant et moitié à la libération du service, ont été, sur la proposition conforme de la Commission supérieure de la dotation, fixées au même taux que pour les rengagements et les engagements après libération (2,200 francs et 310 francs), par un arrêté de M. le maréchal Randon, ministre de la guerre, en date du 8 avril 1861.

Les remplacements administratifs, contractés en 1861, s'élevaient au 31 décembre à 10,386.

Ils ont été souscrits, savoir :

Pour trois ans	120
Pour quatre ans	14
Pour cinq ans	19
Pour six ans	1
Pour sept ans	10,232
	10,386

Contractés presque tous pour 7 ans, ces 10,386 remplacements administratifs compensent 10,306 exonérations de 7 ans.

Les rengagements, les engagements volontaires après libération et les remplacements administratifs reçus en 1861, et destinés à compenser les exonérations de la classe de 1860, ont été au nombre de 42,271. Ajoutés aux 140,587 contractés en 1855, 1856, 1857, 1858, 1859 et 1860, ils donnent un total de 182,858, représentant 163,454 exonérations de 7 ans. Mais les exonérations prononcées en 1861, par les conseils de révision, ont été de 19,863 qui, avec les 117,756 des années 1856, 1857,

1858, 1859 et 1860, forment un total de 137,619 auxquelles viennent s'ajouter 17,149 exonérations prononcées de 1855 à 1861 par les conseils d'administration des corps, soit ensemble 154,768, en sorte qu'au 31 décembre 1861, il existait un excédant de 8,686 rengagements, engagements après libération et remplacements administratifs à valoir sur les exonérations futures.

Par les mêmes considérations que celles qui ont été exposées l'année dernière, et conformément à la proposition de la commission supérieure, un arrêté du ministre de la guerre, en date du 8 avril 1861, a élevé de 2,300 à 2,500 fr. le taux de la prestation individuelle que les jeunes gens compris dans le contingent de la classe de 1860 auraient à payer pour obtenir l'exonération du service militaire.

Une augmentation proportionnelle a paru devoir être en même temps appliquée au prix de l'exonération des militaires sous les drapeaux. Il a été fixé à 550 francs, par chaque année ou fraction d'année de service restant à accomplir.

Malgré la fixation à 2,500 francs du taux de la prestation individuelle, 19,863 jeunes gens de la classe de 1860 ont profité, en 1861, du bénéfice de la loi et se sont fait exonérer par les conseils de révision. En 1856 et 1857, la proportion sur cent entre le nombre des exonérés et le chiffre du contingent a été de 16 p. °/₀; en 1858, de 18 p. °/₀; en 1859, de 27.37 p. °/₀; en 1860, de 22.76 p. °/₀ et en 1861 de 19.86 p. °/₀. Le nombre d'hommes enlevés ainsi au recrutement de l'armée est toujours considérable. Toutefois, l'équilibre, rompu en 1859, entre les exonérations et les rengagements, tend aujourd'hui à se rétablir par l'effet de l'application de la loi du 24 juillet 1860, qui a autorisé les rengagements dès la quatrième année de service. Mais il conviendra d'examiner si cette autorisation exceptionnelle ne devra pas être retirée dans l'intérêt de l'armée et des militaires eux-mêmes, lorsque les rengagements et les remplacements administratifs reçus dans les conditions de la loi du 26 avril 1855 suffiront à compenser les exonérations.

Les exonérations prononcées par les conseils d'administration des corps se sont élevées, pour toute l'année

1861, y compris 154 exonérations dans l'armée de mer, à 2,085, qui, déduction faite de 7 annulations, se sont trouvées réduites à 2,078, représentant 1,075 exonérations de sept ans; celles-ci avaient été, en 1860, au nombre de 2,720 ; différence en moins, 1,645.

La diminution qu'ont subi ces exonérations est due aux mesures prescrites par le ministre de la guerre, conformément au vœu exprimé par la commission supérieure, et aux termes desquelles il ne peut plus être donné dans les corps aucune suite aux demandes d'exonération formées par des militaires sous les drapeaux, qu'en vertu d'une autorisation ministérielle spéciale.

Situation financière. — La vérification des écritures de la caisse a été faite sur place et sur pièces par les membres de la commission supérieure délégués à cet effet. En voici les résultats :

Recettes. — 19,874 jeunes gens, compris dans le contingent de la classe de 1860, ont versé, en 1861, les 2,500 francs fixés pour le prix de leur exonération, et en totalité 49,685,000 francs. Mais 11 de ces jeunes gens n'ayant pas profité du bénéfice de la loi pour diverses causes (décès avant la décision du conseil de révision, admissions conditionnelles non comprises dans le contingent, renonciation volontaire à l'exonération, versements faits à tort), la recette définitive, applicable aux 19,863 exonérations prononcées, est de 49,657,500 francs. Sur les 11 remboursements à faire, 2 n'avaient pas encore été effectués au 31 décembre 1861.

2,085 militaires, autorisés à se faire exonérer du service, ont versé		4,018,785 fr. 70 c.
7, sur ces 2,085 militaires avaient versé 10,500 fr. et n'ont pas été exonérés, ci	10,500	15,950 00
5 autres ayant versé des sommes trop fortes, eu égard au temps de service à faire, ont été remboursés de	5,450	
Reste		4,002,835 fr. 70

pour 2,078 militaires exonérés en 1861.

Le chiffre des restitutions à la Caisse de la Dotatic

pour primes et hautes payes indûment payées est de 37,380 fr. 47 c.; pour abonnements payés à des corps non autorisés à les toucher, et pour frais de remplacement administratif, remboursés par erreur, il est de 107 fr. 50 c., et de 705 fr. 85 c. pour restitution de primes payées à des remplaçants par voie administrative et à la gendarmerie; ensemble, 38,193 fr. 82 c.

Les capitaux appartenant à la dotation de l'armée avaient produit, en 1860, un revenu de 8,812,788 fr. 07 c. provenant à la fois des arrérages de rentes 3 p. °/₀ inscrites en son nom et des intérêts bonifiés en compte courant à 3 p. °/₀ par la Caisse des dépôts et consignations.

En 1861, le placement en rentes 3 p. °/₀ d'une partie du capital disponible, et l'augmentation de ce capital provenant des opérations de l'année, ont élevé le revenn de la Dotation à 9,838,269 fr. 17 c. dont 9,579,766 fr. 50 c. montant des arrérages de rentes 3 p. °/₀, et 258,502 fr. 67 c. pour intérêts bonifiés par la Caisse des dépôts et consignations.

Ces divers produits ont porté les recettes de 1861, propres à la Dotation, à 63,580,248 fr. 69 c.

La Caisse de la Dotation a cependant fait encore d'autres encaissements. dont elle est seulement dépositaire. Ainsi elle a reçu :

363,959 francs provenant des versements volontaires faits, à titre de dépôt, par des officiers ou des militaires sous les drapeaux, en vertu des dispositions du quatrième paragraphe de l'article 1er de la loi du 26 avril 1855, de la décision impériale du 13 novembre 1859 et du décret du 18 juillet 1860; les versements volontaires avaient été, en 1860, de 316,888 francs; la différence en plus n'est que de 47,071 francs. Les achats de rentes faits sur la demande de quelques déposants, sans frais de courtage et de timbre, ont employé, en 1861, un capital de 18,865 fr. 35 c.

Et 705,189 fr. 06 c. provenant de versements faits par des militaires, au moment de leur rengagement et du congé qui leur est accordé, à cette occasion, pour aller dans leurs familles (décision ministérielle du 16 juillet 1856, circulaire du 14 mai 1858 et instruction du 31 juil-

let 1859), à l'effet de toucher, au lieu de leur résidence, la portion de prime immédiatement payable; ces versements n'avaient été, en 1860, que de 478,486 francs. La différence en plus de 226,703 fr. 06 c. fait ressortir une augmentation sensible dans les versements de cette catégorie.

Enfin, 1,200 francs seulement ont été versés avant l'appel. Les résultats insignifiants des versements de cette origine s'expliquent par les facilités qu'offrent, pour l'exonération, les compagnies d'assurance.

Par suite de l'annexion de la Savoie à la France, le gouvernement sarde a versé à la Caisse des dépôts et consignations, à Paris, le montant des prix de remplacements ou d'engagements qui était déposé dans la Caisse des dépôts et prêts de Turin. Un décret du 4 avril 1861 a réuni à la Dotation de l'armée, sur l'avis conforme de la commission supérieure, les fonds provenant de cette origine, en maintenant à leur égard les dispositions de la loi sarde.

Les sommes ainsi versées s'élèvent en capital à..................................	494,100 fr. 00 c.
sur lesquelles il a été remboursé, en capital, à des militaires déjà libérés..................	23,818 75
Il reste, au 31 décembre 1861, un solde en capital de..............................	470,281 fr. 25 c.

Les intérêts sont payés aux militaires sous les drapeaux ou placés dans la réserve, chaque trimestre, au taux de 4 p. °/₀ alloué par la loi sarde, par les soins des préposés de la Caisse des dépôts et consignations, sur l'autorisation du directeur général de la Caisse. Les intérêts payés en 1861 s'élèvent à 10,898 fr. 39 c.

Le total général des recettes effectuées, en 1861, par la Caisse de la Dotation, s'élève à la somme de 65,161,732 fr. 24 c.

Dépenses. — La Caisse de la Dotation a payé:

Première portion de la prime et des annuités à des militaires rengagés ou engagés pendant l'année 1861.................. 29,996,145 00

Deuxième portion de la prime et des annuités à des militaires

rengagés ou engagés dans les années 1855 à 1861..........	185,500 00	
Compléments de primes et d'annuités payés à des militaires rengagés ou engagés......	1,010,473 94	
	31,192,118 94	31,192,118 94
Hautes payes de 10 et de 20 centimes aux militaires rengagés ou engagés dans les années 1855 à 1861..........................		3,822,554 25
Première portion de la prime et des annuités aux remplaçants par voie administrative admis en 1861..............................		10,313,670 00
Ensemble...........		45,328,343 19

Les portions de primes et d'annuités payées à des militaires engagés ou rengagés se sont élevées, en 1861, à..........................	31,192,118 94
Le même article ne figurait, au compte de 1860, que pour..............................	25,417,189 04
Différence en plus...........	5,774,929 90
La dépense des hautes payes de 10 et de 20 centimes s'est élevée, en 1861, à...........	3,822,554 25
Elle ne figurait, au compte de 1860, que pour une somme de............................	3,309,146 57
Différence en plus..........	513,407 68
Les portions de primes et d'annuités payées aux remplaçants administratifs se sont élevées en 1861, à.........................	10,313,670 00
Elles n'étaient comprises dans le compte de 1860 que pour..............................	9,529,540 00
Différence en plus.........	784,130 00

Ces différences proviennent de l'accroissement du nombre des ayants droit.

Les frais d'administration, les taxations allouées aux préposés de la Caisse des dépôts et consignations, etc., figurent au compte des payements faits en 1861, pour 603,168 fr. 50 c., savoir :

Frais administratifs..............................	397,545 39
Taxations aux préposés........................	205,623 11
Somme égale.............	603,168 50

Le remboursement au Trésor public et à la Caisse des invalides de la marine du supplément des pensions de retraite mis à la charge de la Dotation par les articles 19 et 20 de la loi du 26 avril 1855, figure, en 1861, pour la somme de 1,402,640 fr. 02 c., savoir :

1,316,404 fr. 36 c., pensions du ministère de la guerre, année 1860.

86,235 fr. 66 c., pensions du ministère de la marine, année 1860.

La première de ces sommes a été versée par la Caisse de la Dotation au Trésor public, et la seconde à la Caisse des invalides de la marine.

Au 31 décembre 1860, le solde de 5,344,546 fr. 92 c. en faveur de la Dotation était insuffisant pour les besoins du service. La Caisse des dépôts et consignations a été autorisée à faire à la Dotation les avances nécessaires, en attendant le versement annuel des primes d'exonération. Dès le mois de février 1861, ce compte est devenu débiteur, et les sommes ainsi avancées se sont élevées à 18,594,000 fr. Les intérêts liquidés à 4 1/2 p. % sur ces avances montent à 139,031 fr. 38 c.

Les dépenses de 1861, propres à la Dotation, y compris quelques remboursements pour ordre, s'élèvent à....................................	47,520,044 89
Les recettes étant de.....................	63,580,248 69
L'excédant de recette est de...............	16,060,203 80
Le solde en faveur de la Dotation, au 31 décembre 1860, était de.......................	5,344,546 92
Ce solde, au 31 décembre 1861, s'élève à....	21,404,750 72
Il a été employé en rentes sur l'État........	11,999,982 00
RESTE en compte courant, au crédit de la Dotation, au 31 décembre 1861...............	9,404,768 72
Il reste, en outre, dans la Caisse de la Dotation, pour solde des versements volontaires, des versements avant l'appel et des sommes dues aux militaires savoisiens et niçois, à rembourser....................................	920,930 75
ENSEMBLE...........	10,325,699 47

D'après l'avis de la commission supérieure, le ministre

de la guerre a rendu, le 3 juillet 1861, un arrêté pour l'emploi en rentes d'un excédant disponible de 12,000,000 francs.

11,999,982 francs ont été employés à cette destination, et sont représentés par 526,315 francs de rentes 3 p. °/₀ inscrites au nom de la dotation de l'armée. Ces 526,315 francs de rentes, réunis aux 9,316,609 francs de rentes appartenant déjà à la dotation, forment un total de 9,842,924 francs de rentes 3 p. °/₀. Le cours moyen de ces rentes est de 68 fr. 58 c., et le revenu du capital de 4 fr. 38 c. p. °/₀.

Le total général des dépenses effectuées, en 1861, par la Caisse de la Dotation, y compris des dépenses d'ordre pour remboursement de versements volontaires à titre de dépôts, de versements faits avant l'appel et de sommes appartenant aux militaires savoisiens et niçois, ainsi que pour payement d'intérêts, montant ensemble à 1,051,894 fr. 30 c., s'élève à la somme de 48,571,939 fr. 19 c.

Situation générale de la dotation. — Au 31 décembre 1861, l'actif de la dotation se composait ainsi :

Solde en compte courant à son crédit......	9,404,768 72
Solde des versements volontaires à titre de dépôt, des versements faits avant l'appel et des sommes dues aux militaires savoisiens et niçois..	920,930 75
	10,325,699 47
9,842,924 fr. de rente 3 p. °/₀, représentant....................................	224,999,890 69
Ces 9,842,924 francs de rentes reviennent au cours moyen de 68 fr. 58 cent. et produisent un intérêt de 4 fr. 38 cent. p. °/₀.	
TOTAL de l'actif........ .	235,325,590 16

A la même époque, le passif de la dotation s'établissait de la manière suivante :

Supplément de pensions aux sous-officiers, caporaux et soldats, pour les années 1860 à 1897, date de l'extinction présumée des pensions liquidées de 1855 à 1860. (Le remboursement du supplément pour 1861 n'a pas encore été réclamé.)........................	33,583,000 00

Complément des primes de rengagement, d'engagement, de remplacement administratif, et hautes payes à solder pendant le cours ou à la fin du service, de 1860 à 1872........	166,570,514 43
Solde et intérêts des versements volontaires à titre de dépôt et des versements faits avant l'appel	920,630 75
TOTAL du passif...........	201,074,445 18
Déduction faite de cette dernière somme, l'avoir de la dotation était donc, au 31 décembre 1861, de..........................	34,251,144 98

Cet avoir sera suffisant pour parer aux charges et aux éventualités de l'avenir.

STATISTIQUE DES ENFANTS ASSISTÉS

D'APRÈS LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DE 1860 (1).

Le nombre des enfants trouvés âgés de 12 ans et au-dessous, a été, au 1er janvier 1860, pour les 86 anciens départements de la France :

De garçons............................	18,937
filles...............................	20,071
TOTAL...........	39,008

Le nombre des enfants abandonnés, savoir :

Garçons..............................	15,131
Filles................................	14,640
TOTAL.............	29,771

Le nombre des orphelins (entretenus) :

Garçons..............................	4,020
Filles................................	3,721
TOTAL............	7,741
TOTAL des trois classes............	76,050
Ajouter pour les 3 nouveaux départements.	3,002
TOTAL général...........	79,522

(1) Nous ne pouvons extraire ici que quelques chiffres de ce document si intéressant et qui approfondit la matière au point de l'épuiser. La question des enfants trouvés y a été envisagée sous toutes ses faces, et dorénavant aucune administration ne pourra prendre de mesures relativement à ce service, sans avoir étudié le Rapport de la Commission, institué au ministère de l'intérieur. (Paris, Impr. Imp., 1862.)

Toutefois, l'enquête s'est appliquée surtout aux 76,520 enfants des 86 anciens départements 3,395 de ces enfants se trouvaient à l'hospice, 72,368 à la campagne et 737 dans des colonies agricoles. Au 1er janvier 1850, le nombre des enfants assistés avait été de 92,647, le système des secours temporaires a donc contribué à diminuer le nombre des abandons.

Nombre des tours aux années qui suivent :

1812.....	235	1833.....	214	1847....	68
1813.....	234	1836.....	204	1848....	74
1817.....	233	1835.....	182	1848....	71
1818.....	233	1836.....	151	1850....	65
1823.....	231	1837.....	135	1851....	64
1824.....	230	1838.....	129	1852....	64
1825.....	225	1839.....	127	1853....	57
1826.....	224	1840.....	121	1854....	54
1827.....	224	1841.....	119	1855....	53
1828.....	221	1842.....	113	1856....	48
1829....	218	1843.....	107	1857....	42
1830.....	215	1844.....	97	1858....	36
1831.....	216	1845.....	83	1859....	26
1832.....	218	1846.....	73	1861....	25

On n'a omis que les années où il n'y a pas eu de changement; lorsqu'on trouve sur le tableau ci-dessus le même chiffre deux fois de suite, c'est que les suppressions et les créations de tours se sont compensées :

Résumé. Tours ouverts par le décret du 19 juin 1811.....		235
— postérieurement................		16
— rétablis après une première suppres.		18
Ensemble..............		269
Tours supprimés de 1811 à 1860..............		244
Restent (1er nov. 1860)....................		25

Le nombre des hospices dépositaires d'enfants assistés est indépendant de celui des tours, il s'élève actuellement à 168; le tour n'est qu'un des modes d'admission pour les enfants. L'ensemble des admissions a été de 19,473 en 1857, 17,999, en 1858, 16,761 en 1859. Des secours temporaires ont été accordés en 1857 à 6,694 mères, 7,723 en 1858 et 9,173 en 1859.

On sait que la plupart des enfants sont élevés à la cam-

pagne ; la pension payée au nourricier s'élève, en moyenne, aux chiffres suivants :

1re année	109.57	7e année	72.53
2e —	94.70	8e —	70.09
3e —	86.95	9e —	66.07
4e —	83.54	10e —	61.98
5e —	79.66	11e —	60.27
6e —	78.50	12e —	59.92
		TOTAL	923.78

Peu de départements consentent à prolonger exceptionnellement la pension au delà de la 12e année.

Voici maintenant, pour l'ensemble des dépenses, une comparaison entre les années 1828 et 1858 :

	1828.	1858.
Dépenses extérieures...	7,981,113.65	7,011,416.16
— intérieures....	1,813,623.77	2,270,565.39
TOTAL (1)............	9,794,737.42	9,281,980.55
Nombres des enfants.......	112,730	80,894
Moyenne par année........	86.88	114.74

Du temps de saint Vincent-de-Paul, l'enfant coûtait à peine 30 livres par an. En 1792, l'administration payait pour chaque *enfant de la patrie* 75 fr. (compte du ministre Roland). De 1824 à 1833, la dépense moyenne était de 86 fr., et actuellement elle dépasse 114 fr.

STATISTIQUE DE LA TÉLÉGRAPHIE.

France. — Les résultats statistiques de la télégraphie privée, en France, pendant l'année 1861, ressortent des chiffres suivants, que nous extrayons des documents officiels publiés par l'administration française. Pour montrer les nouveaux développements qui ont été donnés à ce service en 1861, nous présentons le tableau comparatif des

(1) Après quelques rectifications et des compléments, le total de la dépense s'élèverait, pour 1828 à. . . . . 9,982,634 fr. 15 c
— 1858. . . . . 10,123,856 13

Différence en faveur de 1858. . . . . 141,221 98

résultats obtenus pendant les années 1860 et 1861, en séparant toutefois de l'ancien réseau français les lignes des départements annexés, qui n'ont été reliées aux nôtres que dans le courant de l'année 1860.

Ancien réseau français.

	1860.	1861.	Différence en plus.	Différence en moins.
Nomb. de kilom. de lignes....	21,070	25,378	4,308	»
Bureaux en activité........	364	435	71	»
Nombre des dépêches taxées:				
Françaises.....	562,531	722,753	160,222	»
Internationales.	149,121	180,857	31,736	»
TOTAUX.....	711,652	903,610	191,958	»
Prod. des taxes:				
Françaises.....	2,338,696	2,801,501	462,805	»
Internationales.	1,805,386	2,034,553	229,167	»
TOTAUX.....	4,144,082	4,836,054	691,972	»
Produit moyen :				
Par kilomètre..	196 68	190 55	»	6 13
Par dépêche :				
Française......	4 15	3 87	»	» 28
Internationale..	12 10	11 25	»	» 85

Réseau des départements annexés.

	1860.	1861.	Différence en plus.	Différence en moins.
Nombre de kilomètres de lignes...............	513	575	62	»
Bureaux en activité.....	14	14	»	»
Nomb. des dépêch. taxées:				
Françaises.............	5,834	11,499	5,665	»
Internationales.........	2,764	5,500	2,736	»
TOTAUX.....	8,598	16,999	8,401	»
Produits des taxes :				
Françaises.............	19,828	38,944	19,116	»
Internationales.........	24,154	44,739	20,585	»
TOTAUX.....	43,982	83,683	39,701	»

Produit moyen :				
Par kilomètre..........	85 73	145 53	59 80	»
Par dépêche :				
Française..............	3 39	3 35	»	04
Internationale..........	9 10	8 13	»	97

En réunissant les deux réseaux on trouve qu'il y avait en France, à la fin de 1861, 25,953 kilomètres de lignes en exploitation et 449 bureaux ouverts. Ces bureaux se divisaient ainsi :

Paris..................	25	bureaux.
Marseille..............	2	—
Lyon...................	3	—
Nantes.................	2	—
Lille..................	2	—
115 villes desservies par	115	—
	149	

Le nombre total des dépêches parties des bureaux français, dans le courant de l'année 1861, a été de 920,609 et le total des produits des recettes effectuées, de 4,919,737 francs.

Dépêches et produits des 25 bureaux de Paris.

	1860.	1861.	Différence en plus.	Différence en moins
	—	—		
Nombre des dépêches transmises..................	184,134	217,633	33,499	»
Total brut des perceptions effectuées...............	1,659,015	1,843,320	184,305	»

Les stations de Paris où le mouvement de la correspondance est le plus considérable sont les suivantes :

Dépêches transmises en 1861.

Place de la Bourse, 97,623. — Hôtel des postes, 23,611. — Station centrale, 22,396. — Place du Hâvre, 17,058. — Hôtel de Ville, 12,288. — Hôtel du Louvre, 10,812.

Après Paris viennent :

Marseille, 59,391. — Lyon, 42,792. — Le Hâvre, 32,879. — Bordeaux, 31,005. — Nantes, 18,080. — Lille, 18,314. — Rouen, 17,641.

La Corse n'est pas comprise dans le résumé que nous avons donné pour la France. Voici son état télégraphique :

	1860.	1861.	Augmentation
Nombre de kilomètres de lignes.	332	544	212
Bureaux en activité............	5	6	1
Nombre de dépêches taxées....	5,344	5,446	102
Produits totaux des taxes.......	15,061	18,360	3,299
Produit moyen par dépêche....	2 83	3 39	» 56

Nous donnons ici, pour les dix premiers mois de 1862, les résultats de la loi du 3 juillet 1861 qui a abaissé les taxes télégraphiques en France, à partir du 1er janvier 1862. On verra, par le tableau comparatif ci-après, que ces résultats dépassent toutes les espérances que le gouvernement avait pu concevoir de cette mesure.

Dépêches intérieures transmises par les bureaux de l'État pendant les dix premiers mois de		Produits du service intérieur pendant la même période.	
1861.	1862.	1861.	1862.
—	—	—	—
608,836	1,076,357	2,347,339	2,494,498

Différence en faveur de 1862..... { Dépêches... 473,621 / Produits.... 147,159 }

Les chiffres de ce tableau ne comprennent pas le produit des stations de chemins de fer ouvertes à la correspondance privée, qui s'élèvent environ à 200,000 francs.

De son côté, le service international a suivi son accroissement normal et régulier. Les résultats connus jusqu'au 1er janvier 1863 permettent donc d'évaluer à 6 millions l'ensemble des recettes opérées par l'administration des lignes télégraphiques, dans le courant de 1862. Pour faire face à ce développement considérable dans son service, l'administration a dû établir un grand nombre de fils nouveaux. Ainsi, dans le courant de 1862, elle a posé sur les lignes existantes 14,969 kilomètres de fils, créé 2,110 kilom. de lignes nouvelles représentant 4,421 kilom. de fils, et porté à 28,671 kilom. de lignes et à 88,238 kilom. de fils le développement total du réseau français.

Algérie. — De nouvelles lignes télégraphiques ont été ouvertes à la correspondance pendant l'année 1861. Elles forment un réseau de 800 kilomètres et portent le déve-

loppement total du réseau algérien à plus de 3,000 kilomètres. Le produit de l'ensemble de ces lignes, qui avait été de 202,293 francs, en 1860, et de 278,143 francs, en 1861, a été de 197,947 francs pour les sept premiers mois de 1862.

La ligne d'Alger à Boghar va être prolongée jusqu'à Laghouat. Les travaux seront terminés au mois de janvier prochain.

De plus, 500 kilomètres de lignes ont été construites en Tunisie, par les soins de l'administration télégraphique algérienne et sont exploités par elle.

Voici, pour les années les plus récentes, les renseignements que nous avons pu recueillir sur l'état des communications électriques dans différents pays.

Belgique. — Au 1er janvier 1862, la longueur totale des lignes télégraphiques du gouvernement belge était de 1,727 kilomètres, et le développement total des fils s'élevait à 4,493 kilom.

Les lignes et les fils étaient installés de la manière suivante :

	Lignes.	Fils.
Fils sur poteaux établis, savoir :		
Sur les chemins de fer de l'État....	733 kilom.	3,240 kilom.
Sur les chemins de fer concédés....	752	895
Sur les routes ordinaires...........	235	312
Fils souterrains dans les villes......	7	46
	1,727	4,493

Les chemins de fer concédés possèdent en outre, 885 kilom. de fils établis, à leurs frais, s'étendant sur une longueur de 195 kilom. Le réseau télégraphique belge offrait donc, au 1er janvier 1862, un développement total de 1,922 kilom. de lignes et de 5,378 kilom. de fils desservant 165 bureaux télégraphiques ouverts au public.

L'établissement des lignes télégraphiques, en y comprenant l'ensemble du matériel, a coûté 976,000 francs. Cette somme a été dépensée dans l'espace de douze années, de de 1850 à 1861.

Voici les résultats comparatifs de l'exploitation des lignes belges, pendant les deux années 1860 et 1861 :

	Nombre de télégrammes.	
	1860.	1861.
Service intérieur......	80,216	97,945
— international..	95,199	115,121
— de transit.....	50,404	55,902
	225,819	268,968

	Recettes au profit des lignes belges.	
	1860.	1861.
Service intérieur.....	142,345	171,225
— international.	232,877	257,748
— de transit....	152,521	159,559
	527,743	588,532

Pour chacune des années 1860 et 1861, sur 100 télégrammes transmis, les différentes natures de correspondances se sont réparties comme suit :

	1860.	1861.
Dépêches officielles...........	1	2
Nouvelles de bourse...........	20	11
Transactions commerciales....	55	56
Correspondances de journaux..	4	2
Affaires privées..............	20	29
	100	100

Ce qui ressort de plus caractéristique de cette comparaison, c'est que, pendant l'année 1861, les nouvelles de bourse ont perdu 9 p. °/。 qui ont été gagnées par les correspondances privées.

Les villes qui occupent le premier rang pour l'importance de la correspondance privée sont :

Bruxelles, qui a transmis et reçu	196,470	télégrammes.
Anvers,	—	81,389
Liége,	—	21,788
Gand,	—	20,883

Espagne. — Le développement total des lignes télégraphiques de l'Espagne était, à la fin de l'année 1861, de 7,812,344 kilomètres en y comprenant 17 kilomètres pour l'Afrique et 620 kilomètres pour les quatre câbles tendus entre les îles Baléares et le continent. Sur l'étendue totale des lignes étaient posés 16,025 kilomètres de fils montés

sur 108,307 poteaux, au moyen de 271,629 isolateurs. Le nombre des stations était de 134.

Le nombre total des dépêches circulant dans les bureaux s'est élevé à 993,289. Dans ce nombre 160,186 sont officielles et 833,103 privées. Le produit total des recettes a été pour 1861 de 4,948,375 réaux (1,286,629 francs).

Le bureau qui a effectué le maximum des recettes est celui de Madrid, où l'on a obtenu le chiffre de 944,211 réaux (245,495 francs).

Les dépêches sont soumises à une taxe uniforme pour tout le territoire, en vertu de la loi du 25 février 1861. Les taxes à percevoir sont les suivantes : pour une dépêche simple de 10 mots, il est perçu une somme de 5 réaux (1 fr. 30 c.) avec une augmentation de même taxe par série de 10 mots. Ce tarif est appliqué uniformément pour tout le territoire continental, ou pour l'intérieur de chacune des îles Baléares ; mais chaque fois que la transmission emprunte un ou plusieurs câbles sous-marins, on perçoit une surtaxe de 2 réaux 50 (65 centimes) par série de 10 mots. Le port à domicile, dans l'intérieur d'une ville, est fixé à un droit de 2 réaux (52 centimes). Le port d'une dépêche au delà des stations télégraphiques donne lieu à une taxe de 2 réaux (52 centimes) par chaque kilomètre, jusqu'au dixième après lequel il n'est admis de transport que par poste avec un droit de 2 réaux 50 (65 centimes) pour pli chargé. Les télégrammes ne doivent pas dépasser 100 mots.

Allemagne. — L'union télégraphique austro-allemande à laquelle appartiennent l'Autriche, la Prusse, la Bavière, la Saxe, le Hanovre, le Wurtemberg, le Mecklembourg, Bade et les Pays-Bas, avait, au 1er janvier 1862, 627 stations télégraphiques comprenant 30,610 kilomètres de lignes. Dans l'intervalle de six années, à partir du 1er janvier 1856 au 1er janvier 1862, le nombre des stations s'est élevé de 234 à 627, et la longueur des lignes a été portée de 17,198 kilomètres à 30,610. L'étendue moyenne d'une station à une autre est de 48 kilomètres.

Russie. — Le mouvement télégraphique sur toutes le lignes de l'empire russe a donné, pour l'année 1860 375,632 dépêches au départ et 377,551 à l'arri-

Si l'on prend une proportion sur 100 dépêches, on trouve qu'elles se divisent de la manière suivante :

	Mouvement intérieur.	Mouvement internat.	Total:
Dépêches officielles...	4.41	» 69	5.10
— privées.....	75.26	12.40	87.66
— de service..	6.92	» 32	7.24
	86.59	13.41	100.00

Le tableau ci-après indique la répartition de la correspondance internationale entre les différents États :

	Dépêc. parties pour.	Prop. °/₀.	Dépêc. arrivées de	Prop. °/₀.
Hollande.....	2,005	3.99	3,277	6.35
Prusse,......	18,756	37.27	18,679	36.21
Autriche.....	4,960	9.86	5,187	10.06
Belgique.....	1,307	2.59	1,187	2.30
France.......	7,307	14.50	6,939	13.46
Angleterre...	10,584	21.03	11,023	21.38
Danemark....	638	1.27	679	1.32
Suède	443	» 88	384	» 74
Norwége.....	234	» 46	210	» 41
Suisse.......	423	» 85	364	» 70
Italie	2,029	4.04	2,271	4.40
Turquie......	1,027	2.04	892	1.73
Espagne.....	245	» 49	209	» 40
Portugal.....	15	» 03	15	» 03
Moldavie.....	229	» 45	168	» 32
Valachie.....	84	» 17	82	» 16
Servie	2	» 00	»	»
Grèce........	42	» 08	14	» 03
TOTAUX....	50,330	100.00	51,580	100.00

Télégraphie transatlantique. — On se rappelle qu'il y a trois ans, une compagnie anglaise fit les plus grands efforts pour établir une communication électrique entre l'Angleterre et l'Amérique, et que plusieurs tentatives échouèrent malheureusement. Il paraît qu'aujourd'hui cette grande entreprise va être tentée de nouveau, et que la ligne doit suivre la même route où tant de câbles se sont déjà perdus, c'est-à-dire qu'elle partira d'Irlande pour aboutir à la côte de Terre-Neuve. Ce qui peut faciliter beaucoup cette nouvelle expérience, c'est que le gouver-

ment de M. Lincoln a proposé de garantir 2 p. °/₀ d'intérêt sur un capital de 17,500,000 francs applicable à cette opération, si le gouvernement anglais se portait garant d'une part égal d'intérêt. Les études persévérantes auxquelles on s'est livré et l'expérience acquise par la pose de nombreux câbles sous-marins permettent d'espérer que l'opération obtiendra cette fois un succès complet.

Télégraphie au Sénégal. — La ville de Saint-Louis, capitale de nos possessions du Sénégal, est reliée, depuis 1859, par une ligne télégraphique à Gandiole, petite ville d'une certaine importance parce qu'elle est l'entrepôt des marchandises entre Saint-Louis et le Cayor. Cette première ligne ayant donné des résultats satisfaisants, le ministre de la marine et des colonies s'est décidé à construire une ligne beaucoup plus importante reliant Saint-Louis à Gorée, au sud du cap Vert, point de relâche d'un grand nombre de bâtiments, et l'une des rades les plus sûres de toute la côte d'Afrique. La distance de Saint-Louis à Gorée est de 197 kilomètres. La principale difficulté que présentait l'établissement de la ligne était celle du transport des poteaux et du matériel télégraphique dans un pays où il n'y a pas de routes tracées ; mais cette difficulté a été surmontée par la persévérance et l'habileté de notre administration coloniale, et, le 29 mars 1862, la communication était établie de Saint-Louis à Gorée.

Télégraphie entre l'Europe et la Chine. — Le journal de Saint-Pétersbourg a publié récemment un document d'une haute importance pour le commerce européen : c'est le règlement relatif aux communications télégraphiques avec la Chine par la Sibérie. Un ordre du jour du directeur général des voies et travaux publics fait connaître que la ligne des télégraphes sibériens a déjà été posée jusqu'à Omsk, et qu'elle sera prolongée, dans le courant de l'année 1863, jusqu'à Irkoutsk. Les négociants qui voudront envoyer des dépêches en Chine devront s'adresser au ministre des affaires de Russie. Les dépêches d'Europe seront envoyés par Saint-Pétersbourg et le télégraphe sibérien, à Kiachta, ville située sur les frontières chinoises d'où elles seront expédiées à la mission russe à Pékin. C'est aussi par la voie de la mission russe à Pékin que les

dépêches de Chine seront renvoyées à leur destination dans les divers États européens.

Télégraphe de la mer Rouge et de l'Inde. — L'expédition envoyée par la compagnie anglaise du télégraphe de l'Inde pour réparer le câble de la mer Rouge paraît avoir réussi dans son travail, et l'on a lieu d'espérer qu'une des sections les plus importantes de cette ligne ne pourra tarder à être ouverte. Ce n'est là d'ailleurs qu'une petite portion de l'entreprise. On a reconnu, en effet, que la mer Rouge était tellement défavorable à l'établissement d'un télégraphe sous-marin, qu'on a résolu de faire passer une partie des lignes par terre en suivant la haute Égypte et la Nubie, le long des rives du Nil, et de là en franchissant un coin du désert (environ 90 milles) qui sépare la vallée du Nil des embouchures de la mer Rouge. Les demandes adressées au pacha d'Égypte pour obtenir son patronage en faveur de l'entreprise ont été favorablement accueillies, et, comme ce souverain possède lui-même un développement de près de 700 milles de fils télégraphiques en remontant le Nil sur la route projetée, on peut espérer que cet embranchement important de la route de l'Inde ne tardera pas à être terminé.

Télégraphie australienne. — Le gouvernement australien s'occupe activement de l'établissement du télégraphe récemment sanctionné par le parlement. La ligne la plus importante sera celle d'Orange à Wagga-Wagga qui n'aura pas moins de 250 milles de longueur et qui reliera Sydney avec Buraugong et avec les placers de Lachlan. A Wagga-Wagga, la communication sera établie avec le système australien, de sorte qu'il y aura deux lignes indépendantes établies entre Sydney et Melbourne, car il existait déjà une communication avec cette dernière ville. L'avantage de cette extension sera que, dans l'éventualité d'une interruption du service de la ligne sud, la ligne ouest pourra transmettre les messages entre Victoria et la Nouvelle-Galles du Sud.

Câbles sous-marins. — Nous croyons qu'il n'est pas sans intérêt de faire connaître le nombre des câbles sous-marins qui ont été posés jusqu'à ce jour. La liste suivante est extraite du rapport fait aux lords membres du conseil

privé du commerce par une commission d'enquête, chargée de rechercher le meilleur mode de construction des câbles télégraphiques sous-marins. Les câbles sont divisés en deux catégories. Dans la première sont placés tous les câbles qui ne sont pas à une profondeur assez grande pour être à l'abri des avaries que peuvent causer les ancres, les dragues ou les forts courants de marée, la profondeur ne dépassant pas 100 brasses. Dans la seconde sont compris les câbles en mer profonde qui sont immergés à une profondeur supérieure à 100 brasses et se trouvent à l'abri de ces atteintes.

Câbles en mer peu profonde.

Longueur en milles terrestres (1).

Mer Noire. — Varna à Constantinople	172
Mer Noire. — Varna à Balaklava	356
Corse et Sardaigne	11
Dacca-Pégu	116
Douvres et Ostende	80
Douvres et Calais	25
Folkestone et Boulogne	24
Angleterre et Hanovre	280
Angleterre et Danemark	350
Angleterre à la Hollande (4 lignes)	240
Angleterre à la Hollande (Mismur et Zandwort)	136
Holyhead et Howth (1854)	73
Id. Id.	73
Château de Hurst à l'île de Wight	1
Golfe de Forth	5
Le fleuve Tay	1
Holyhead et Howth (1852)	73
Port-Patrick et Donaghadee	25
Port-Patrick et Whitehead	26
Port-Patrick et Witehead (1852)	15
Liverpool et Holyhead	25
Majorque et Minorque	33
Danemark (à travers le Belt)	18
Danemark (à travers le grand Belt)	28
Suède au Danemark	13
Suède à Gothland	64
Singapoor à Batavia	550

(1) Le mille terrestre = 1 kilom. 609.

Tasmanie-Détroit de Bass	240
Ile du Prince Édouard au Nouveau-Brunswick	12
Withehaven à l'île de Man	36
Weymouth (Angl.) à Alderney, Guernesey et Jersey	93
	3,194

Câbles en mer profonde.

Longueur en milles terrestres.

Athènes à Syra et à Scio	117
Câble transatlantique	2,200
Barcelonne à Mahon	180
Corfou et Otrante	60
Dardanelles à Scio et Candie, de Scio à Smyrne	514
Iviza à Saint-Antoine	76
Iviza à Majorque	74
Terre-Neuve au cap Breton	85
Mer Rouge	3,499
Sardaigne et Malte, Malte et Corfou	700
Sicile et Malte	70
Spezzia et la Corse	110
Sardaigne et Bone (Cagliari à Galita).	125
Toulon à Alger	480
	8,290

Nous devons faire remarquer que la télégraphie sous-marine n'a pas été heureuse jusqu'ici dans ses opérations ; car sur plus de 11,000 milles de câbles qu'elle a posés, 3,000 milles seulement fonctionnent encore.

Edmond Bouquet.

STATISTIQUE POSTALE.

Nous extrayons les renseignements suivants de l'*Annuaire* qui émane de l'administration des Postes.

Nombre et produit des lettres.

ANNÉES.	NOMBRE total des lettres.	PROPORTION DES LETTRES Affranchies	Taxées.	PRODUITS réalisés.	OBSERVATIONS
1847	126,480,000	10 °/o	90 °/o	45,048,120	
1848	122,140,400	10	90	43,941,056	
1849	158,268,000	15	85	32,186,156	Taxe à 20 c., 1er janvier 1849.
1850	159,500,000	20	80	35,622,732	Taxe à 25 c., 1er juillet 1850.
1851	165,000,000	20	80	38,588,515	
1852	181,000,000	22	78	40,633,199	
1853	185,542,000	22	78	42,899,745	
1854	212,385,000	49	51	46,543,604	Taxe à 20 et 30 c., 1er juillet 1854
1855	233,517,000	85	15	45,835,279	
1856	252,014,800	88	12	47,882,826	
1857	252,453,800	88 1/4	11 3/4	48,041,958	
1858	253,234,000	88 1/2	11 1/2	48,874,182	
1859	258,900,000	88 2/3	11 1/3	52,017,762	
1860	263,500,000	89	11	53,479,291	
1861	273,200,000	89 1/3	10 2/3	55,719,000	
1862*	249,800,000	90	10	50,960,500	

Tableau indiquant le produit de la vente des timbres-poste.

ANNÉES.	PRODUIT BRUT de la vente des timbres-poste [1]	NOMBRE des timbres vendus.	OBSERVATIONS.
	fr. c.		
1849	4,446,766 36	21,232,665	[1] Ces chiffres représentent le produit brut des timbres-poste vendus. On doit en défalquer le montant de la remise de 1 p. °/o allouée aux débitants, en exécution du décret impérial du 18 déc. 1861, soit 520,658 fr. 97 c. en 1862.
1850	5,021,060 74	21,523,175	
1852	6,602,765 64	28,589,540	
1853	7,213,599 37	31,254,226	
1854	17,098,535 43	83,359,350	Loi du 20 mai 1854, prime accordée à l'affranchissement.
1855	28,533,595 00	148,433,000	
1856	32,700,065 00	169,508,750	
1857	35,601,835 00	185,944,050	
1858	38,094,755 00	199,913,700	
1859	41,238,160 00	217,555,450	Les timbres-poste à 1 centime mis en circulation, à partir du 1er novembre 1860, figurent pour 83,023,200 dans le nombre des timbres-poste vendus.
1860	44,574,562 00	253,293,400	
1861	48,733,600 00	328,803,250	
1862	52,066,297 00	358,691,750	

1 Les 11 premiers mois de 1862.

Nombre et produit des lettres chargées.

ANNÉES.	NOMBRE.	PRODUIT.	OBSERVATIONS.
1847	176,000	fr.	Les lettres chargées dont la taxe était double de celle des lettres ordinaires ne supportent plus qu'une surtaxe fixe de 20 c.; 1er juillet 1854.
1848	303,000		
1850	303,943	241,000	
1851	334,991	264,700	
1852	437,075	322,900	
1853	488,594	360,000	
1854	542,103	356,000	L'augmentation considérable dans le nombre des lettres chargées, en 1859 et 1860, est le résultat de la loi du 4 juin 1859, qui autorise la circulation par la poste des valeurs au porteur, et qui élève de 7 1/2 à 10 grammes le poids de la lettre chargée simple
1855	654,642	385,749	
1856	751.686	512,912	
1857	885,177	646,000	
1858	986,400	697,100	
1859	1,272,600	837,900	
1860	1,729,036	1,060,884	
1861	1,997,700	1,238,900	
les 9 1ers mois de 1862	1,669,300	1,055,700	

Tableau du nombre de lettres renfermant des valeurs déclarées pendant les années 1859, 1860 et 1861.

ANNÉES	NOMBRE DE LETTRES contenant des valeurs déclarées.	SOMMES déclarées.	DROIT perçu.	NOMBRE de lettres disparues.	Sommes remboursées aux ayants droit par l'administration	Sommes restituées à l'Administration. en exécution de décisions judiciaires.	en exécution de décisions du conseil.
1859 (2e semest.)	224,724	145,161,857	147,082	2	2,100	»	»
1860. . .	693,684	427,338,800	430,125	41	24,150	5,800	2,150
1861. . .	815,408	521,860,670	524,649	30	9,853	»	3,700
1862. . .	974,520	598,272,741	620,224	9	5,100	»	3,200

Nombre et produit des articles d'argent.

ANNÉES.	NOMBRE DES MANDATS de 10 fr. et au-dessous.	NOMBRE DES MANDATS au-dessus de 10 fr.	NOMBRE DES MANDATS TOTAUX.	SOMMES VERSÉES de 10 francs et au-dessous.	SOMMES VERSÉES au-dessus de 10 francs.	SOMMES VERSÉES TOTAUX.	MOYENNE des dépôts.	DROIT de 2 °/₀.	DROIT de timbre[1]
1847	637,871	717,310	1,355,181	5,102,968 »	34,641,554 99	39,744,522 99	29 32	794,890 45	251,669 15
1848	904,098	854,014	1,758,112	7,006,759 50	42,860,664 99	49,867,464 49	28 36	997,349 18	299,293 05
1849	1,174,810	1,006,191	2,181,001	9,457,220 50	46,307,228 79	55,764,449 29	25 56	1,115,775 30	352,796 50
1850	1,082,383	1,020,883	2,103,266	8,659,064 »	47,126,420 55	55,785,484 55	26 52	1,116,153 73	557,590 80
1851	1,091,961	1,035,555	2,127,516	8,681,089 95	47,202,236 57	55,883,326 52	26 26	1,118,054 37	362,846 05
1852	1,052,627	1,065,843	2,118,470	7,894,702 »	49,473,391 32	57,368,093 82	27 07	1,147,698 59	373,246 34
1853	1,045,136	1,140,771	2,185,907	6,793,884 »	54,414,855 74	61,208,739 74	28 »	1,224,445 62	399,502 60
1854	1,517,805	1,437,665	2,955,470	9,896,088 60	68,461,489 29	78,357,577 »	26 51	1,567,460 53	503,431 60
1855	1,745,629	1,612,593	3,358,222	11,608,432 85	75,494,840 14	87,103,272 99	25 93	1,742,424 76	564,646 60
1856	1,666,033	1,678,235	3,344,268	12,018,361 »	77,119,230 51	89,137,591 51	26 65	1,783,120 11	587,606 60
1857	1,379,193	1,590,424	2,969,617	10,243,947 50	74,954,712 27	85,198,659 77	28 68	1,704,270 30	556,865 40
1858	1,358,264	1,543,355	2,901,619	10,051,153 60	73,112,836 91	83,163,990 51	28 66	1,663,548 14	540,174 25
1859	2,059,658	1,819,725	3,879,383	14,623,571 80	78,770,212 23	93,393,784 03	24 07	1,868,060 77	637,098 »
1860	1,716,481	1,776,220	3,492,701	12,873,607 50	74,423,591 15	87,297,198 65	24 99	1,746,153 12	621,677 »
1861	1,713,565	1,858,454	3,572,019	12,851,737 50	77,829,186 24	90,680,923 74	25 39	1,813,791 89	792,044 95
1862	1,660,970	1,891,289	3,552,259	12,457,275 »	78,515,252 85	90,972,527 85	25 61	1,819,668 36	945,644 50

[1] Chaque mandat au-dessus de 10 fr. est soumis à un droit de timbre de 50 centimes; le produit de ce droit est perçu par les agents des Postes, mais il est versé par eux dans les caisses de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines; il figure dans les ...ttes de cette Administration.

État indiquant le nombre des lettres tombées en rebut.

ANNÉES.	NOMBRE des lettres en circulation.	NOMBRE des lettres tombées en rebut.	PROPORTION.	NOMBRE des lettres en rebut, remises en distribution et placées après un travail de vérification.	PROPORTION du nombre des rebuts remis en distribution et placés avec le nombre total des rebuts.
1847	126,480,000	3,706,000	2,93 °/₀	»	»
1848	122,140,400	3,987,000	3,26	»	»
1849	158,268,000	4,351,000	2,75	»	»
1851	165,000,000	4,059,000	2,46	307,512	7,57 °/₀
1852	181,000,000	3,836,000	2,12	301,534	7,86
1853	185,542,000	3,106,785	1,67	315,209	10,14
1854	212,385,000	3,261,930	1,53	294,631	9,03
1855	233,517,000	3,349,498	1,43	400,000	11,94
1856	252,014,800	2,867,904	1,13	389,254	13,57
1857	252,453,800	2,542,821	1,00	529,462	20,82
1858	253,234,000	2,370,477	0,93	510,790	21,54
1859	258,900,000	2,308,437	0,89	522,449	22,63
1860	263,500,000	2,179,201	0,82	560,256	25,70
1861	274,000,000	2,149,498	0,78	635,287	29,50

Nombre et produit des journaux et imprimés de toute nature, des échantillons et des papiers d'affaires.

ANNÉES.	NOMBRE d'objets.	PRODUIT.	OBSERVATIONS.
		fr.	
1847	90,275,466	2,708,264	
1848	129,193,500	3,875,805	
1849	146,528,433	4,395,853	
1850	94,622,300	2,838,669 [1]	[1] Affranchissement par le timbre, 1er août 1850.
1851	33,967,500	1,019,025	
1852	94,863,666	2,845,911 [2]	[2] Suppression de l'affranchissement par le timbre, 1er mars 1852.
1853	99,536,933	2,987,247	
1854	115,774,433	3,476,197	
1855	123,647,266	3,709,418	
1856	127,321,445	3,682,520 [3]	[3] Exécution, à partir du 1er août 1856, de la loi du 25 juin précédent, qui a abaissé le droit sur les imprimés, et a substitué la taxe au poids à la taxe à la dimension.
1857	144,295,200	3,968,119	
1858	151,298,000	4,160,700	
1859	165,300,000	4,670,597	
1860	179,138,000	5,177,247	
1861	188,930,000	5,611,233	
11 1ers mois de 1862	173,270,000	5,146,100	

Etat des recettes et des dépenses de l'administration des postes en 1861.

Indication des diverses natures de recettes :

	1861.
Taxes des lettres	55,719,000
Taxe des journaux et imprimés	5,611,233
Droit sur les articles d'argent	1,771,868
Droit perçu sur les valeurs déclarées.	550,650
Offices étrangers	3,067,298
Recettes diverses	61,314
Total des recettes	66,781,363
Les dépenses se sont élevées à	42,748,373
Excédant des recet. sur les dépenses.	24,032,990

SOURDS-MUETS ET AVEUGLES.

Institutions établies en France pour l'éducation des sourds-muets et des jeunes aveugles en 1858 (1).

I. SOURDS-MUETS.

Aujourd'hui on compte en Franee, 47 institutions de sourds-muets, dont deux, sous le titre d'*institutions im-*

(1) Extrait du *rapport à S. Exc. le ministre de l'intérieur sur les sourds-muets, les aveugles et les établissements consacrés à leur éducation,* par M. le baron de Watteville, inspecteur général de première classe des établissements de bienfaisance.

D'après le résultat des renseignements officiels consigné dans ce rapport, le nombre total des sourds-muets, en France, serait de 21,576, savoir :

Hommes.	12,325
Femmes.	9,251
Total	21,576

Ainsi le nombre des femmes sourdes-muettes est inférieur à celui des hommes dans la proportion de 26 °/₀.

Le dénombrement des sourds-muets par âge présente le résultat suivant :

	Hommes.	Femmes.	Total.
Au-dessous de 5 ans.	573	430	1,003
De 5 à 15 ans.	2,765	2,038	4,803
Au-dessus de 15 ans	8,987	6,783	15,770
Totaux	12,325	9,251	21,5[illegible]

La moyenne de la proportion des sourds-muets, en France

périales, sont administrées par l'État, l'une à Paris, l'autre à Bordeaux. Ces 47 institutions sont situées dans 44 communes différentes et renferment 2,446 enfants, savoir : garçons 1,251, filles 1,195, total 2,446.

Il est à remarquer que le chiffre des enfants sourds-muets de l'âge de 5 à 15 ans est de 4,803. Sur ce nombre, 3,000 au plus, par leur âge ou leur état de santé, peuvent être admis à recevoir l'enseignement ; il en résulte alors que 550 enfants, en maximum, ne jouissent pas encore de cet inappréciable bienfait.

Sous le rapport de l'éducation, les filles sont mieux partagées que les jeunes garçons; car ces derniers ne sont admis dans les écoles que dans la proportion de 2/3 et les filles dans celle de 4/5.

Enfin, sur 2,446 enfants qui fréquentent les institutions consacrées à l'éducation des sourds-muets, 334 seulement payent le prix de leur pension; 2,112 sont boursiers ou élevés par la charité publique.

Voici la nomenclature et la situation des 47 institutions que l'on vient de citer :

1. Ain. — *Bourg*. Nombre des élèves, 44 (12 garçons, 32 filles). Fondée en 1855 par l'évêque de Belly, l'institution de Bourg existe par le revenu du legs de 45,000 fr. fait au département de l'Ain par l'empereur Napoléon Ier et par une allocation de 2,500 fr. faite par le département.

2. Aisne. — *Saint-Médard-lez-Soissons*. Nombre des élèves, 99 (53 garçons, 46 filles). Fondée en 1840 par l'abbé Dupont.

3. Alpes (Hautes-). — *Gap*. Nombre des élèves, 9

---

1 sourd-muet sur 1,669 habitants ; soit pour les hommes, 1 sur 730, et pour les femmes, 1 sur 939.

Les départements montagneux, dans lesquels la population est généralement pauvre, sont les départements où l'on compte le plus grand nombre de sourds-muets, tandis que l'on en trouve beaucoup moins dans les départements de culture, où règne une plus grande aisance. Dans les premiers, la proportion des sourds-muets est de 1 sur 1,158 habitants ; elle n'est que de 1 sur 2,285 dans les seconds, c'est-à-dire qu'elle est moitié moins considérable.

Dans les départements situés au sud de la France, on compte 1 sourd-muet sur 1,271 habitants, et dans l'ouest 1 sur 1,925.

(4 garçons, 5 filles). Fondée en 1855 par les religieuses de la Providence.

— *Embrun*. Nombre des élèves, 3 (1 garçon, 2 filles). Fondée en 1856 par Mlle Guien, qui dirige cette modeste école.

4. AVEYRON. — *Rodez*. Nombre des élèves, 38 (20 garçons, 18 filles). Fondée en 1814 par l'abbé Périer, cette institution, cédée au département de l'Aveyron par son fondateur, est administrée par un directeur et une commission de surveillance nommée par le préfet.

5. BOUCHES-DU-RHÔNE. — *Marseille*. Nombre des élèves, 55 (32 garçons, 23 filles). Fondée en 1819, cette institution est dirigée par M. Guès (laïque).

6. CALVADOS. — *Caen*. Nombre des élèves, 138 (52 garçons, 86 filles). La communauté du Bon-Pasteur a établi une école pour l'éducation des sourds-muets dans les bâtiments qu'elle occupe. Cette création a été faite en 1816. Les religieuses dirigent elles-mêmes l'enseignement, même celui des garçons.

7. CANTAL. — *Aurillac*. Nombre des élèves, 19 (9 garçons, 10 filles). Créée en 1845 par une communauté religieuse.

8. CHER. — *Bourges*. Nombre des élèves, 17 (garçons). Fondée en 1850 par l'abbé Lebret, cette institution est actuellement dirigée par un laïque.

9. CÔTES-DU-NORD. — *Lamballe*. Nombre des élèves, 49 (26 garçons, 23 filles). Fondée en 1838, cette maison est dirigée par l'abbé Garnier, secondé par trois frères.

10. DOUBS. — *Besançon*. Nombre des élèves, 90 (40 garçons, 50 filles). L'institution de Besançon a été créée en 1819 pour les filles sourdes-muettes, et, en 1824, pour les garçons. (Dirigée par des religieux et des religieuses.)

11. EURE-ET-LOIR. — *Nogent-le-Rotrou*. Nombre des élèves, 28 (12 garçons, 16 filles) Créée en 1808, cette maison est dirigée par l'abbé Leboucq, supérieur des sœurs de l'Immaculée-Conception.

12. GARD. — *Nîmes* Nombre des élèves, 18 (10 garçons, 8 filles). M. Chelles, sourd-muet, dirige cet établissement, fondé en 1848.

13. GARONNE (HAUTE-). — *Toulouse*. Nombre des é

ves, 60 (39 garçons, 21 filles). Cet établissement, créé en 1826 par l'abbé Chazotte, est confié à des religieuses de l'ordre de Saint-Joseph de Lyon. L'éducation des garçons est remis entre les mains d'un laïque.

14. GIRONDE. — *Bordeaux*, institution impériale. Nombre des élèves, 110 (66 garçons, 44 filles) (1). Le 20 février 1786, Mgr de Cicé, archevêque de Bordeaux, fonda cet établissement, qui a été érigé en institution nationale le 18 mars 1793, par décret de la convention. Cette maison est dirigée par M. Robert, ancien chef de bureau au ministère de l'intérieur.

15. HÉRAULT. — *Montpellier*. Nombre des élèves, 25 (13 garçons, 12 filles). Institution fondée en 1853 par la sœur Marie Caumont, de l'ordre de Saint-Vincent-de-Paul.

16. ILLE-ET-VILAINE. — *Rennes*. Nombre des élèves, 6 (filles). École dirigée par les religieuses de la Sainte-Enfance.

— *Fougères*. Nombre des élèves, 16 (7 garçons, 9 filles). Institution créée en 1826 et dirigée par les sœurs de l'Adoration de la justice de Dieu, sous les ordres de M. l'abbé Taillandier, supérieur général résidant.

17. INDRE-ET-LOIRE. — *Tours*. Nombre des élèves, 10 filles). École créée en 1855 par les filles de charité de Saint-Vincent-de-Paul.

18. ISÈRE. — *Grenoble*. Nombre des élèves, 20 (16 garçons, 4 filles). Fondée en 1840, cette maison est dirigée par M. Rauh, Bavarois, élève de Grater, dont il suit la méthode.

— *Vizille*. Nombre des élèves, 9 (filles). École fondée par les demoiselles Gallien, élèves de l'institution impériale de Paris.

19. LOIRE. — *Saint-Étienne*, deux écoles. École de garçons, 51.— École de filles, 69. La première de ces institutions a été fondée en 1825. Elle est dirigée par les frères de la Doctrine chretienne. La seconde, créée en 1828, est

(1) L'institution impériale de Bordeaux ne contient actuellement (depuis 1860) que des filles; les garçons ont été réunis à l'institution de Paris et remplacés à Bordeaux par un nombre égal de jeunes filles.

entre les mains des sœurs de la communauté de Saint-Charles.

20. LOIRE (HAUTE-). — *Le Puy*. Nombre des élèves, 53 (22 garçons, 31 filles). Cette institution, fondée en 1818, a été déclarée d'utilité publique par décret impérial du 28 avril 1853. La direction de cette maison est confiée à deux corporations religieuses sous l'autorité d'une commission administrative. Les garçons sont enseignés par les frères de la Doctrine chrétienne, les filles par les religieuses de la Présentation.

21. LOIRE-INFÉRIEURE. — *Nantes*. Nombre d'élèves, 49 (garçons). Cette institution a été fondée en 1834 à l'hospice général ; elle a été transférée en 1856 dans un immeuble acheté par le département. C'est aujourd'hui une institution départementale dirigée par les frères de Saint-Gabriel, de Saint-Laurent-sur-Sèvre.

22. LOIRET. — *Orléans*, deux écoles. École de garçons, 48. — École de filles, 28. Fondés en 1839, ces deux établissements sont dirigés : celui des garçons, par M. l'abbé Laveau ; celui des filles, par les religieuses de la Sagesse de Saint-Laurent-sur-Sèvre.

23. LOT. — *Cahors*. Nombre des élèves, 6 (filles). Fondée en 1855 par les religieuses de l'ordre du Calvaire.

24. MAINE-ET-LOIRE. — *Angers*. Nombre des élèves, 30 (11 garçons, 19 filles). L'époque de la fondation de cette institution remonte à 1777. Elle est dirigée par les religieuses de l'ordre de Sainte-Marie.

25. MAYENNE. — *Laval*. Nombre des élèves, 39 (18 garçons, 21 filles). Cette école a été fondée en 1836, dans l'hospice de la ville de Laval, par les religieuses de la congrégation d'Evron, qui dirigent l'enseignement.

26. MEURTHE. — *Nancy*. Nombre des élèves, 430 (263 garçons, 167 filles). Fondée en 1828 par M. Piroux, qui dirige lui-même l'enseignement, l'école des sourds-muets de Nancy est la plus considérable, en France, par le nombre de ses élèves.

27. MORBIHAN. — *Sainte-Anne-d'Auray*. Nombre d' élèves, 45 (filles). Institution créée en 1811 et dirigée par les sœurs de la Sagesse.

28. Nord. — *Lille* et *Fives*, deux écoles. *Lille*, institution pour les filles, dont le nombre est de 45. L'enseignement est donné par des religieuses de la Sagesse. *Fives*, institution de garçons au nombre de 40. Dirigées par les frères de Saint-Gabriel. Ces deux institutions ont été fondées en 1824 par Massieu, sourd-muet, élève de l'abbé de l'Épée.

29. Orne. — *Alençon*. Nombre des élèves, 29 (17 garçons, 12 filles). Fondée en 1853 par les religieuses de la congrégation de la Providence, qui dirigent l'enseignement.

30. Pas-de-Calais. — *Arras*. Nombre des élèves, 29 (14 garçons, 15 filles). École fondée en 1817 par Mlle Daler, dirigée actuellement par les religieuses de Saint-Vincent-de-Paul.

31. Puy-de-Dôme. — *Chaumont*. Nombre des élèves, 35 (24 garçons, 11 filles). Institution fondée en 1833 et dirigée par l'abbé Dessaignes et sa sœur.

— *Clermont*. Nombre des élèves, 20 (filles). École fondée en 1827 et dirigée par les religieuses de l'ordre de Saint-Joseph.

32. Pyrénées-Orientales. — *Perpignan*. Nombre des élèves, 13 (2 garçons, 11 filles). Cette institution a été fondée en mars 1857 par M. Fourty, qui dirige l'enseignement.

33. Bas-Rhin. — *Strasbourg*. Nombre des élèves, 34 (14 garçons, 20 filles). Cette institution, primitivement fondée en 1826, à Colmar, par M. Jacoutot, a été transportée à Strasbourg en 1839. M. Jacoutot est secondé, dans sa mission, par un professeur sourd-muet et deux religieuses de l'ordre de Saint-Vincent-de-Paul.

34. Rhône. — *Lyon*. Nombre des élèves, 80 (45 garçons, 35 filles). — L'institution de Lyon a été créée en 1824 par M. Comberry ; elle est actuellement dirigée par M. Forestier, un des sourds-muets les plus remarquables de l'époque. Mme Forestier, fille du fondateur, dirige l'enseignement des filles.

35. Seine. — *Paris*. Nombre des élèves, 218 (134 garçons, 84 filles) (1). Fondée en 1784 par l'abbé de l'Épée,

(1) Les 84 jeunes filles ont été remplacées, en 1860, par un nombre égal de jeunes garçons de l'institution de Bordeaux.

l'institution impériale de Paris est administrée par un directeur assisté de professeurs parlants et sourds-muets.

36. Seine-Inférieure. — *Rouen*. Nombre des élèves, 38 (22 garçons, 16 filles). École fondée en 1835 par l'abbé Lefèvre, qui la dirige.

37. Tarn. — *Albi*. Nombre des élèves, 59 (24 garçons, 35 filles). Cette institution, établie dans le couvent du Bon-Pasteur, en 1830, est dirigée par les religieuses de cette congrégation.

38. Vaucluse. — *Avignon*. Nombre des élèves, 6 (filles). École créée en 1855 par les religieuses du Bon-Pasteur dans l'intérieur de leur couvent.

39. Vienne. — *Poitiers*. Nombre des élèves, 24 (garçons). Institution fondée en 1838 par les frères de Saint-Gabriel, de Saint-Laurent-sur-Sèvre, qui la dirigent.

— *Lornay-lez-Poitiers*. Nombre des élèves, 68 (filles). École créée en 1833 et dirigée actuellement par les sœurs de la Sagesse.

II. AVEUGLES.

Le premier recensement des aveugles avait donné un chiffre trop élevé, 37,662, de nouvelles investigations ont fait baisser ce chiffre, il n'est plus actuellement que de 30,214 individus (16,460 hommes et 13,745 femmes). Toutefois leur nombre est encore plus considérable que celui des sourds-muets, qu'il dépasse de 8,638. Ce fait se justifie facilement : en effet, la surdi-mutité ne pouvant se déclarer que dans les premières années de la vie, le nombre des sourds-muets ne peut s'accroître ; tandis que mille causes diverses amènent la cécité dans la vieillesse et font augmenter sans cesse le chiffre des aveugles.

L'enseignement des aveugles est bien moins répandu que celui des sourds-muets, mais il est très-supérieur à ce dernier ; l'intelligence et la mémoire des aveugles sont telles, qu'on peut avec succès en faire des littérateurs, des savants, des artistes musiciens.

C'est à Valentin Haüy, frère du minéralogiste, que l'on doit la création de l'enseignement des aveugles. Ce fu vers 1785 que ce bienfaiteur de l'humanité entreprit cett

laborieuse et honorable tâche, et il débuta d'une manière si concluante que, dès lors, le problème de l'éducation complète des aveugles fut résolu. Le 21 novembre 1791, l'Assemblée nationale mit, par un décret, l'institution de Valentin Haüy à la charge de l'État. Aujourd'hui cette institution, la plus remarquable de l'Europe, et par conséquent du monde entier, compte plus de 200 élèves : 140 garçons et 60 jeunes filles.

Malheureusement le nombre des écoles consacrées aux aveugles est bien restreint. On en compte seulement dix en France, y compris l'Institution impériale de Paris. Ces dix institutions ou écoles ne renferment que 307 élèves : 192 garçons et 115 filles. Sur ce nombre de 307 enfants aveugles admis dans les écoles, 36 seulement payent le prix de leur pension ; 271 sont boursiers soit de l'État, soit des départements, des communes ou de l'assistance publique.

Le nombre des aveugles de 5 à 15 ans est de 2,213, savoir : 1,224 garçons, 989 filles.

Sur 1,600 enfants environ qui sont aptes à recevoir les bienfaits de l'instruction, 307 seulement jouissent de ce bonheur ; près de 1,300 autres en sont privés, et cependant les méthodes d'enseignement pour les aveugles sont faciles, et le premier instituteur primaire venu peut, avec succès, entreprendre la noble mission d'initier ces pauvres enfants au moins à l'instruction primaire. Les filles surtout sont trop délaissées : 1/9 seulement d'entre elles sont admises dans les écoles, tandis que les garçons y sont reçus dans la proportion de 1/6.

Les dix institutions consacrées à l'éducation des aveugles sont ainsi réparties sur le territoire de l'empire :

1. AISNE. — *Saint-Médard-lez-Soissons*. Nombre des élèves, 5 (3 garçons, 2 filles) Cette école est annexée à l'institution des sourds-muets et dirigée par le même directeur.

2. AVEYRON. — *Rodez*. Nombre des élèves, 4 (garçons). Annexée à l'école des sourds-muets, même direction.

3. HÉRAULT. — *Montpellier*. Nombre des élèves, 6 (3 garçons, 3 filles). — Annexée à l'école des sourds-muets, même direction.

4. Meurthe. — *Nancy*. Nombre des élèves, 36 (25 garçons. 11 filles). Fondée en 1853 par l'abbé Maxi, qui en est le directeur.

5 et 6. Nord. — *Lille* et *Fives*. Nombre des élèves, 31 (17 garçons, 14 filles). Ces deux écoles sont annexées aux deux écoles de sourds-muets et dirigées par les mêmes personnes.

7. Pas-de-Calais. — *Arras*. Nombre des élèves, 8 (filles). Annexée à l'école des sourds-muets.

8. Puy-de-Dôme. — *Chamelière*. Nombre des élèves, 4 (filles). Cette petite école a été fondée en 1851 par Mlle Talicon, aveugle elle-même, qui la dirige.

9. Rhône. — *Lyon*. Nombre des élèves, 13 (filles). Fondée en 1849 par Mlle Frachon, qui la dirige.

10. Seine. — *Paris*. Institution impériale. Nombre des élèves, 200 (140 garçons, 60 filles). Cette institution a été fondée, en 1784, par Valentin Haüy; elle est soutenue par l'État et administrée par un directeur nommé par le ministre de l'intérieur. L'enseignement est conduit par un chef spécial, assisté de 14 professeurs pour les garçons, et d'une institutrice avec quatre dames professeurs pour les filles. Il y a, en outre, des professeurs de musique et des contre-maîtres chargés d'enseigner une profession industrielle aux élèves qui ne suivent pas les leçons de musique.

SUCRE INDIGÈNE.

Fabrication et consommation pendant la campagne 1861-1862.

La campagne commence au 1er septembre. Elle a présenté les résultats suivants :

Départements.	Fabrique en activité.	Production.	Consommat.	Sucres achevés en fabrique.
Aisne........	66	30,884,062	30,061,995	304,434
Nord........	145	69,785,574	66,402,679	1,609,867
Oise.........	20	9,048,885	8,792,800	152,959
Pas-de-Calais.	60	30,204,680	28,964,257	737,784
Somme......	35	13,859,113	12,821,867	214,647
Autres départements....	20	6,936,960	6,539,500	126,335
Totaux....	346	160,710,274	153,583,098	3,145,926

Résultats de l'époque correspondante de 1861....	334	113,770,432	105,811,556	6,357,216
Augmentation.	12	168,939,12	47,771,542	»
Diminution...	»	»	»	3,211,290

Il y a donc une augmentation de plus de 47 millions sur l'année précédente. Les causes de cette augmentation sont connues : elles consistent surtout en une récolte très-favorable, venant après une récolte incomplète, et dans l'extension de la culture de la betterave.

Si l'on compare maintenant les quantités de sucre indigène entrées en consommation dans la campagne qui vient de finir avec les chiffres analogues relevés antérieurement, on trouve la progression suivante (en kilogrammes) :

1850............	61,544,000	1856...........	88,309,200
1851............	66,214,400	1857...........	81,140,800
1852............	64,702,100	1858...........	123,918,700
1853............	73,078,900	1859...........	111,666,000
1854............	63,608,300	1860...........	106,078,100
1855............	58,247,000	1861...........	109,200,000

Il y a tout lieu de croire que la production considérable qu'on vient d'atteindre ne sera pas encore le dernier mot de la sucrerie française. En effet, si elle a pu si bien supporter, non-seulement la concurrence du sucre colonial, mais encore celle de l'étranger, elle n'a plus rien à craindre des futurs contingents. Les saisons, et dans une certaine mesure aussi les impôts, pourront seuls l'influencer ou comprimer son essor.

Disons, pour terminer, qu'il est entré dans les entrepôts, pendant la dernière campagne, 115,895,000 kil. de sucre, et qu'il en est sorti 111,318,000. Dans la campagne précédente, les entrées avaient été de 85,233,000 kil. et les sorties de 76,407,000. Le mouvement des entrepôts doit nécessairement suivre les oscillations de la production.

INDUSTRIE MÉTALLURGIQUE.

Nous empruntons ce qui suit de l'*Exposé de la situation de l'empire.*

Les importants travaux entrepris depuis quelques années dans le but de faciliter le transport des matières premières nécessaires à l'industrie métallurgique, n'ont point cessé d'attirer, d'une manière toute spéciale, la sollicitude de l'administration, et la campagne de 1862 n'a pas donné de moins bons résultats sous ce rapport que celle de 1861.

Ainsi, dans la région du nord de la France, il a été accordé à la Compagnie des mines de houille de Courrières la concession d'un canal de navigation destiné à porter les produits de ces mines vers le canal de la haute Deule; les trois sociétés houillères de la Lys supérieure, de Vicoigne et Nœux et de Lens ont été autorisées à construire trois embranchements destinés à mettre leurs puits d'extraction en communication directe avec les chemins de fer et les canaux qui les avoisinent.

On peut citer encore les deux chemins de fer dont il a été déjà question dans la partie de cet exposé relative aux travaux publics, et qui ont été concédés à la Compagnie du Nord par un décret du 6 juillet 1862 : l'un de Lille à Tournai, l'autre de Valenciennes à la ligne de Saint-Quentin à Erquelines.

Enfin, il convient d'ajouter que le chemin de fer d'Arras à Hazebrouck par Béthune, d'une importance capitale pour les houillères du Pas-de-Calais, se trouve aujourd'hui en pleine activité, et que les mines de ce département, sous l'influence des débouchés nouveaux qui leur ont été ouverts depuis quelques années, ont vu leur extraction, qui atteignait à peine 4 millions de quintaux métriques en 1857, dépasser, en 1862, le chiffre de 8 millions.

Dans les départements de l'Est, les espérances que faisait concevoir le dernier exposé de la situation de l'empire, sont aujourd'hui réalisées; les travaux du canal de la Sarre se poursuivent avec activité; les projets du canal de Vitry à Saint-Dizier ont reçu, il y a peu de jours, leur

approbation définitive, et le chemin d'embranchement, destiné à relier Dieuze à la ligne de Paris à Strasbourg, a été concédée à la société des anciennes salines domaniales de l'Est.

En ce qui concerne le bassin houiller du Gard, les produits de ce bassin doivent, sans aucun doute, continuer de se placer principalement le long des côtes de la Méditerranée ; il n'était pas toutefois sans intérêt, pour le développement futur de son exploitation, qu'il pût écouler ses produits vers les départements du centre de la France. Sous ce rapport, la concession du chemin de Brioude à Alais, faite à titre définitif à la compagnie de Paris à Lyon et à la Méditerranée, est venue combler la seule lacune de quelque importance qui arrêtât le mouvement d'expansion des houilles du bassin du Gard.

Ce chemin servira, d'ailleurs, en même temps, à l'écoulement, vers le midi, des houilles du bassin de Brassac, et il en favorisera ainsi le développement.

En ce qui touche la région du centre de la France, un décret du 22 octobre 1862, a autorisé l'exécution d'un chemin de fer d'embranchement qui doit rattacher à la ligne de Moulins à Montluçon le bassin houiller de Saint-Éloi ; dans l'état actuel des choses, ce bassin n'a que des routes de terre pour exporter ses produits, et dès qu'il aura son chemin de fer, il prendra certainement une plus grande place dans la consommation.

Le bassin d'Aubin, qui, jusqu'à ce jour, ne pouvait expédier ses produits que par le seul chemin de fer de Saint-Christophe à Montauban, vient, le 10 novembre dernier, grâce à l'ouverture de la ligne de Brives au Lot, d'être mis en communication avec les départements du sud-ouest, et les houilles de ce riche bassin pourront dès lors à l'avenir faire dans ces départements une concurrence heureuse aux charbons anglais.

Enfin, le bassin houiller de Graissessac, sous l'influence du chemin de fer qui le relie à Béziers et par suite à Cette et au littoral de la Méditerranée, a vu s'élever dans une notable proportion le chiffre de son extraction ; en 1860, cette extraction n'a pas dépassé 694,000 quintaux ; en 1861, elle a atteint 1,030,000 quintaux ; et, en 1862,

1,171,000 quintaux, c'est-à-dire qu'elle a presque doublé dans l'espace de trois années.

On peut donc dire, sans hésitation, que les mesures adoptées en principe par le gouvernement pour faciliter sur tous les points du territoire l'apport du combustible minéral, ont reçu en très-grande partie leur exécution, et que déjà de très-importants résultats ont été réalisés.

Il suffira, pour le démontrer, de dire que malgré les déplorables événements d'Amérique et le contre-coup inévitable que ces événements ont eu en Europe, la production houillère de la France n'a pas cessé de s'accroître. En 1859, cette production n'atteignait pas 75 millions de quintaux métriques; en 1860, elle a été de 80,391,684 quintaux, en 1861, elle s'est élévée à 84 millions de quintaux, et enfin, en 1862, elle paraît avoir atteint le chiffre de 94 millions de quintaux métriques.

Ce qui est, d'ailleurs, en même temps très-digne de remarque, c'est que l'accroissement de la production n'a pas fait baisser sensiblement les prix, et que, en 1862, le prix du quintal métrique, sur le carreau de la mine qui était de 1 fr. 20 c. en 1860, et de 1 fr. 21 c. en 1861, est, en 1862, de 1 fr. 18 c., c'est-à-dire est resté stationnaire; la consommation semblerait donc avoir marché encore plus vite que la production

Le résultat du travail des usines à fer, pendant l'année 1862, n'est pas moins remarquable que celui de l'exploitation des mines de houille.

Dans le cours de cette année, il a été produit, tant en fonte brute pour affinage ou pour moulage en deuxième fusion qu'en fonte de moulage de première fusion, 2,850,000 quintaux métriques, valant 48,730,000 fr., et 7,680,000 quintaux métriques de fonte au coke, seul ou mélangé de combustible végétal, valant 86,400,000 fr., soit en tout 10,530,000 quintaux métriques d'une valeur de 135,130,000 francs.

En 1861, la quantité de fonte fabriquée au charbon de bois avait été de 2,980,000 quintaux métriques, c'est-à-dire d'environ 130,000 quintaux de plus qu'en 1862, mais, par contre, la quantité fabriquée au coke seul, ou avec le mélange des deux combustibles, n'était que de 5,900,000 quin-

taux métriques, tandis qu'en 1862 elle s'est élevée, comme on l'a vu, à 7,680,000 quintaux donnant une augmentation sur 1861 de près de 1,800,000 quintaux, et une augmentation totale pour les deux espèces de fontes réunies de 1,650,000 quintaux.

Si on compare d'ailleurs la production totale de 1862, 10,530,000 quintaux métriques, avec celle de l'année 1859, qui a précédé le traité de commerce, on trouve qu'en 1859, la quantité totale de fonte produite a été de 8,561,523 quintaux métriques, c'est-à-dire inférieure d'un quart environ à la quantité produite en 1862, et, en même temps, il a été importé en 1862, d'Angleterre en France, une quantité de fonte brute qu'on peut évaluer à près de 1,600,000 quintaux; il y a donc eu tout à la fois, depuis le traité de commerce, développement dans la production et dans la consommation, par suite avantage réalisé au point de vue du travail national et au point de vue du consommateur.

Pour les fers, les renseignements recueillis jusqu'à ce jour conduisent à des résultats qui ne sont pas moins favorables.

En 1862, il a été fabriqué 711,000 quintaux métriques de fer au charbon de bois valant 29,870,000 francs, et 294,000 quintaux métriques aux deux combustibles mélangés, valant 10,100,000 francs; en 1861, la quantité fabriquée au charbon de bois avait été de 766,000 quintaux métriques, et la quantité fabriquée aux deux combustibles de 324,000 quintaux métriques; il y a donc eu réduction de 85,000 quintaux dans ces deux natures de produits calculés en bloc, de 1862 sur 1861; mais, d'un autre côté, la quantité fabriquée à la houille en 1862 s'est élevée au moins à 6 millions de quintaux métriques valant 143,110,000 francs, tandis qu'en 1861, on n'avait obtenu que 4,937,000 quintaux métriques valent 115 millions de francs seulement, c'est-à-dire qu'en 1862 la production du fer à la houille a dépassé celle de 1861 de 1,633,000 quintaux métriques, et qu'en somme, en réunissant les diverses natures de produits, la production de 1862 a été supérieure à celle de 1861 d'une quantité de 1,278,000 quintaux réalisant une valeur en excédant de 26,380,000 francs.

Si maintenant on compare 1862 à 1859, on arrive aux résultats suivants : en 1859, la quantité de fer produite au charbon de bois a été de 906,544 quintaux métriques, la quantité produite aux deux combustibles mélangés a été de 169,334 quintaux métriques; enfin, la quantité produite à la houille a été de 4,125,114 quintaux métriques. La production totale a donc été de 5,200,992.

On a vu qu'en 1862 la production du charbon de bois a été de 711,000 quintaux métriques, c'est-à-dire qu'elle est inférieure de près de 200,000 quintaux métriques à celle de 1859 ; mais par contre il y a eu une augmentation de 125,000 quintaux métriques sur la fabrication aux deux combustibles mélangés, et de près de 1,900,000 quintaux à la houille, de telle sorte qu'au total la production de 1862 est supérieure d'au moins 1,800,000 quintaux métriques à celle de 1859.

Pendant l'année 1862, d'ailleurs, l'importation d'Angleterre en France peut être évaluée, pour les fers de toute nature, tôles et aciers non compris, à 220,000 quintaux, et ici encore nous arrivons au même résultat que pour la fonte, c'est-à-dire que le régime de la concurrence a été profitable tout à la fois au producteur et au consommateur.

Enfin, il n'est pas sans intérêt de rappeler qu'en 1862 il a été institué :

10 concessions de mines de combustible minéral d'une superficie de 8,842 hectares, dont 3 dans le département de la Moselle, 2 dans celui du Gard, et une dans chacun des départements de l'Allier, des Hautes-Alpes, de l'Aveyron, du Pas-de-Calais et de la Haute-Saône ;

3 concessions de mines de fer d'une étendue de 2,521 hectares, dont 2 dans le département de l'Ardèche et une dans celui des Basses-Pyrénées ;

8 concessions de mines de cuivre, plomb, argent et autres métaux, d'une superficie de 16,282 hectares, dont 2 dans le département du Var et une dans chacun des départements de l'Ariége, du Gard, de l'Hérault, de la Lozère de la Moselle et du Rhône ;

Soit en tout, 21 concessions d'une étendue totale 27,645 hectares.

95 demandes en concession étaient encore en instance au 31 décembre, dont 27 s'appliquaient à des mines de combustible.

TABACS.

Au 31 décembre 1859, l'administration avait dans ses établissements 70,031,127 kilog. de tabac ; elle en a acheté, pendant l'année 1860, 35,713,327 kilog., ensemble 105,744,454 kilog.

Sur le tabac acheté en 1860, il y avait 24,355,496 kilog. de feuilles indigènes, 10,409,088 de feuilles américaines, et le reste provenait de diverses sources.

A la fin de 1860 il restait encore 72,909,084 kilog, de tabac dans les divers établissements de l'État.

Les quantités consommées en 1860 ont été de 29,580,668 kilog., pour une valeur de 193,599,705 fr. Sur cette somme il faut défalquer 58,207,020 fr. pour les dépenses, reste environ 135 millions de bénéfice net, soit le montant de l'impôt.

LISTE DES LOIS ET DÉCRETS

Relatifs aux Finances, au Commerce et aux matières économiques en général insérés dans le Bulletin des Lois de 1862.

FINANCES. — *Budget.* — *Impôts.*

11 janvier. D. relatif à la perception du droit de transmission établi sur les actions et obligations des sociétés, compagnies et entreprises étrangères.

12 février. L. et D. relatifs à la conversion facultative de la rente 4 1/2 °/₀, de la rente 4 °/₀ et des obligations trentenaires.

22 — L. relative aux emprunts à faire par les départements, les communes, etc.

3 mars. L. qui ouvre un crédit extraordinaire de 2 millions pour subventions aux travaux d'utilité communale et pour secours. — *Id.* 6 juillet, et reports divers, 2,081,677 fr.

16 avril. L. qui ouvre un crédit.

31 mai. D. et L. sur la comptabilité qui remplace l'ordonnance royale du 31 mai 1838.
22 juin. Prorogation jusqu'au 1er janvier 1873 du monopole des tabacs.
2 juillet. Budget de 1863.
3 — D. réglementaire du timbre.
6 — L. sur les crédits des exercices périmés et clos.
28 août. Répartition par chapitres des suppléments de crédits de l'exercice 1862.
29 octobre. Timbres mobiles.
23 novembre. Répartition par chapitres du budget de 1863 (dépenses).— *Id.* par articles des dépenses du ministère de la justice (17 novembre).
8 décembre. Allocations aux greffiers.
13 décembre. Exercice des fabriques de soude.
— Budget de la caisse d'amortissement.

VIREMENT.

22 janvier. Ancien ministère de l'Algérie.
8 mars, 2 août, 8 décembre. Ministère de la guerre.
19 mars, 22 juin, 16 août, 31 décembre. Ministère des finances.
22 mars. Ministère de la marine et des colonies.
26 mars, 5 juillet. Ministère de l'instruction publique et des cultes.
28 mars, 28 juillet. Ministère de l'intérieur.
21 juillet. Ministère d'État.
27 juillet, 29 septembre, 13 décembre. Ministère de l'Agriculture, du commerce et des travaux publics.
27 juillet, gouvernement général de l'Algérie.

Chemins de fer.

Décrets ou lois des 1er février (Vesoul, Gray, Besançon); 15 février (report); 1er mars (embranchement de Vichy); 26 avril (transit par chemin de fer); 9 juin et 10 juillet (traité avec l'Italie); 6 juillet (Guebwiller); 6 juillet (Napoléon-Vendée, etc.); 6 juillet (Bergerac); 6 juillet (Nord); 4 juin (Lyon-Méditerranée); 11 août (Orléans); 16 août (Salines de l'Est).

Postes.

D. et L. du 29 janvier (Grande-Bretagne); 12 février, 12 et 16 mars (Mexique); 15 février (Office féodal allemand); 30 juin (Correspondance avec les colonies); L. et D. 6 juillet (Suez et Chine); 18 octobre (Shang-Hai).

Douanes.

15 janvier. Bouchons de liége de la Corse.

5 février. Francisation des navires construits au Canada.

15 — Importation temporaire de la fonte autorisée (pour être convertie en appareils, etc.).

2 juillet. Sucre et mélasse importés d'Angleterre et de Belgique.

6 octobre. Franchise de certaines importations des colonies.

30 novembre. Sulfate de soude importé en franchise en Algérie.

27 décembre. Suppression des drawbacks accordés à l'exportation des produits du sel.

— Modifications de taxes imposées à l'entrée aux marchandises anglaises et belges (produits à base de sel, glaces, miroirs, gobeletterie).

Traités.

26 février. Pérou. Commerce et navigation.

10 mars. Espagne. Consuls.

5 avril. Belgique. Chemin de fer.

9 juin. Italie. Chemin de fer.

18 — Espagne. Dette.

24 septembre. Italie. Convention littéraire.

— — — consulaire.

Divers.

1er janvier. D. Les art. 8 à 13 de la loi de finances du 4 juin 1858 sont rendus exécutoires en Algérie.

4 — D. Approbation du règlement adopté par la commission impériale chargée d'organiser la section française à l'exposition de Londres.

11 — D. qui déclare authentique le tableau du recensement (V. rectification du 11 octobre).
20 — Réorganisation de l'administration du télégraphe.
1er février. Assainissement, etc., des Landes.
5 — Les Sociétés anonymes des États romains admises à ester en justice.
10 mai. D. sur la pêche entière.
14 — L'arbitrage forcé supprimé aux colonies.
17 — D. relatif aux sociétés commerciales anglaises.
2 juillet. L. Agents de change (peuvent avoir des associés).
— D. qui rattache les agents de change des départements aux attributions du ministère des finances (1er octobre. Présentation du successeur).
16 août. Vente de cigares de la Havane aux consommateurs.
2 septembre. Le décret du 16 novembre 1858 concernant la réserve des boulangers (autres qu'à Paris) est rapporté.

DEUXIÈME PARTIE.

VILLE DE PARIS.

Superficie de la ville, 7,806 hectares, dont le lit de la Seine couvre 714. Superficie du département de la Seine, 47,550 hectares.

Population de la ville, selon le récensement de 1861, 1,696,141. Population du département, 1,953,668.

Mouvement de la population de la ville de Paris, pendant l'année 1861.

Naissances.

A domicile	en mariage	Garçons.	19,047	37,145
		Filles	18,098	
	hors mariage	Garçons.	4,855	9,575
		Filles	4,720	
Aux hôpitaux	en mariage	Garçons.	647	1,318
		Filles	671	
	hors mariage	Garçons.	2,828	5,532
		Filles	2,704	
		TOTAL		53,570

Naissances		Garçons	27,377	53,570
		Filles	26,193	
Parmi les enfants naturels ont été	reconnus	Garçons	1,919	3,738
		Filles	1,819	
	non reconnus	Garçons	5,764	11,369
		Filles	5,605	
		TOTAL		15,107

Reconnaissances et légitimations d'enfants naturels (compris dans les naissances ci-dessus) :

Par actes de célébration de mariage	Garçons	1,264	2,550
	Filles	1,286	
Par actes postérieurs à la naissance	Garçons	2,524	5,155
	Filles	2,631	
	TOTAL		7,705

Enfants mort-nés.

Masculins	2,285	4,005
Féminins	1,720	

Décès.

A domicile	Masculins	13,896	30,238
	Féminins	15,503	
Aux hôpitaux civils	Masculins	6,053	12,270
	Féminins	6,217	
— militaires	Masculins	617	624
	Féminins	7	
Dans les prisons	Masculins	96	138
	Féminins	42	
Déposés à la Morgue reconnus	Masculins	205	245
	Féminins	40	
Exécution	Masculin	1	
	Total		43,516
Déposés à la Morgue non recon.	Masculins	128	148
	Féminins	20	
	Total des décès		43,664

Différence entre les naissances et les décès.

Total des naissances : Masculines	27,377	53,570
— Féminines	26,193	
Total des décès : Masculins	21,835	43,664
— Féminins	21,829	
Excès des naissances sur les décès : Masculins	5,542	9,906
— Féminins	4,364	

Mariages.

Garçons et filles	12,983	15,959
Garçons et veuves	796	
Veufs et filles	1,580	
Veufs et veuves	600	

TABLEAU DES DÉCÈS

En 1861, avec distinction d'âge,

AGES.	HOMMES.			
	Non mariés.	Mariés.	Veufs.	Total.
De la naissance à 3 mois.	3,401	»	»	3,401
De 3 à 6 mois	634	»	»	634
De 6 à 12 mois	980	»	»	980
De 0 jour à 1 an	4,715	»	»	4,715
De 1 à 2 ans	1,637	»	»	1,637
De 2 à 3 ans	765	»	»	765
De 3 à 4 ans	511	»	»	511
De 4 à 5 ans	313	»	»	313
De 5 à 6 ans	201	»	»	201
De 6 à 7 ans	180	»	»	180
De 7 à 8 ans	88	»	»	88
De 8 à 9 ans	79	»	»	79
De 9 à 10 ans	65	»	»	65
De 10 à 15 ans	265	»	»	265
De 15 à 20 ans	735	»	»	735
De 20 à 25 ans	959	44	5	1,008
De 25 à 30 ans	682	236	16	934
De 30 à 35 ans	442	488	24	954
De 35 à 40 ans	378	582	64	1,024
De 40 à 45 ans	290	674	69	1,033
De 45 à 50 ans	223	659	107	989
De 50 à 55 ans	192	691	151	1,034
De 55 à 60 ans	198	728	190	1,116
De 60 à 65 ans	178	753	314	1,245
De 65 à 70 ans	131	537	289	957
De 70 à 75 ans	96	390	282	768
De 75 à 80 ans	66	292	254	612
De 80 à 85 ans	23	114	174	311
De 85 à 90 ans	16	26	86	128
De 90 à 95 ans	2	3	22	27
De 95 à 100 ans	1	1	4	6
Sans désignation d'âge	»	4	3	7
TOTAUX	13,431	6,222	2,054	21,707

DANS LA VILLE DE PARIS,

de sexe et d'état de mariage.

FEMMES.				TOTAL des deux sexes.		TOTAL
Non mariées.	Mariées.	Veuves	Total.	Masculin.	Féminin.	général
2,614	»	»	2,614	3,101	2,614	5,715
501	»	»	501	634	501	1,135
910	»	»	910	980	910	1,890
4,025	»	»	4,025	4,715	4,025	8,740
1,595	»	»	1,595	1,637	1,595	3,232
795	»	»	795	765	795	1,560
497	»	»	497	511	497	1,008
306	»	»	306	313	306	619
208	»	»	208	201	208	409
170	»	»	170	180	170	350
90	»	»	90	88	90	178
76	»	»	76	79	76	155
60	»	»	60	65	60	125
323	»	»	323	265	323	588
668	56	1	725	735	725	1,460
969	384	14	1,367	1,008	1,367	2,375
666	630	36	1,332	934	1,332	2,266
355	688	63	1,106	954	1,106	2,060
267	605	77	949	1,024	949	1,973
168	551	99	818	1,033	818	1,851
141	488	161	790	989	790	1,779
120	474	218	812	1,034	812	1,846
126	419	265	810	1,116	810	1,926
156	417	455	1,028	1,245	1,028	2,273
168	317	546	1,031	957	1,031	1,988
161	226	661	1,048	768	1,048	1,816
127	135	637	899	612	899	1,511
76	53	461	590	311	590	901
30	17	220	267	128	267	395
8	3	69	80	27	80	107
1	»	10	11	6	11	17
»	»	1	1	7	1	8
12,352	5,463	3,994	21,809	21,707	21,809	43,516

CONSOMMATION DE LA VILLE DE PARIS (1), en 1861.

Boissons.

	Quantités.	
Vins en cercles........................	2,297,7[illegible]	hect.
— en bouteilles......................	14,[illegible]	—
Alcools purs et liqueurs................	1[illegible]3,564	—
Cidre, poiré et fruits réduits...........	87,629	—
Alcools dénaturés......................	1,269	—

Liquides.

Huiles d'olive..........................	9,198	—
— de toute autre espèce............	165,377	—
Vinaigres de toute espèce..............	33,838	—
Bière à l'entrée........................	191,0[illegible]4	—
— à la fabrication..................	185,210	—
Essence de térébenthine....	20,717	—
Raisins................................	1,784,349	kilog.
Vernis gras, blanc de céruse............	12,450	hect.

Comestibles.

Sorties des abattoirs.

Viande de bœuf, vache, veau, mouton, bouc et chèvre.......................	[illegible]8,049,684	kilog.
Abats et issues de veaux...............	2,171,968	—
Viande et graisse de porcs..............	10,153,868	—
Abats et issues de porcs................	1,587,612	—
Suifs bruts ou fondus...................	375,279	—
Huile animale..........................	238	hect.

Provenances de l'extérieur.

Viande de bœuf, vache, veau, mouton, bouc et chèvre..........................	14,740,545	kilog.
Abats et issues de veaux................	253,889	—

Comestibles (suite).

Viande fraîche et graisse de porcs, sangliers, cochons de lait, marcassins.....	6,540,460	—
Abats et issues de porcs...............	694,434	—
Charcuterie de toute espèce............	1,701,950	—
Pâtés, terrines, écrevisses, truffes, etc...	102,043	—

(1) Au 1er janvier 1860, les limites de la ville de Paris ont été transportées de l'ancien mur d'octroi à l'enceinte continue des fortifications.

Fromages secs	2,946,814	—
Marée (montant de la vente sur les marchés)	10,862,745	francs.
Huîtres	2,214,344	—
Poissons d'eau douce	1,838,004	—
Volailles et gibiers	20,730,891	—
Beurre	23,992,729	—
Œufs	11,927,462	—

Combustibles.

Bois dur neuf ou flotté	515,197	stères.
— blanc —	296,702	—
Menuise, cotrets et fagots de toute espèce.	125,302	—
Charbon de bois, charbon artificiel	4,908,532	hect.
Poussier de charbon, tan carbonisé	213,008	—
Charbon de terre, coke, tourbe carbonisée.	614,179,280	kilog.

Fourrages.

Orge	7,822,789	—
Avoine	145,704,358	—
Foin	17,999,313	bottes.
Paille	26,688,832	—

Matériaux.

Chaux grasse, chaux hydraulique et ciment	447,787	hect.
Ciment contenant de la chaux	34,698,193	kilog.
Plâtre	6,636,565	hect.
Moellons bruts et piqués	474,246	m. c.
Pierre de taille de toute espèce	283,200	—
Marbre et granit	4,412	—
Fers employés dans les constructions	25,086,586	kilog.
Fontes — —	15,755,216	—
Ardoises de toutes dimensions	7,453,993	unités
Briques	29,037,899	—
Tuiles	1,442,779	—
Carreaux de terre cuite	3,710,403	—
Mottes de terre glaise et sable gras	135,546	m. c.
Poteries, pots creux, etc	13,628,917	kilog.

Bois de construction.

Chêne et autres bois durs	210,662	stères
Sapin et autres bois blancs	258,337	—
Lattes et treillages	387,135	bottes
Bateaux { En chêne	66	unités
Bateaux { En sapin	401	—

Bois de déchirage...	En chêne........	9,775	m. c.
	En sapin.........	22,356	—

Objets divers.

Sel gris et blanc........................	10,591,126	kilog.
Glace à rafraîchir........................	7,931,246	—
Cire blanche et spermacéti raffiné.......	72,841	—
Cire jaune et spermacéti brut...........	113,739	—
Acide et bougie stéarique................	2,178,872	—
Suifs de toute espèce et graisse non employées comme comestibles...........	2,493,405	—
Éthers et chloroforme..................	228	hect.

BUDGET DE LA VILLE DE PARIS

POUR L'ANNÉE 1863.

Avant de faire connaître le budget proprement dit, nous rappellerons que, d'après les rôles de 1862, le principal des contributions directes est, à Paris, ainsi qu'il suit :

Contribution	foncière..............	9,575,691
—	personnelle mobilière..	5,068,298
—	des portes et fenêtres.	3,572,967
—	des patentes..........	13,116,645
		31,333,601

Nous commencerons par les recettes ordinaires en donnant la colonne des *fixations admises* pour 1863 :

Centimes communaux................	2,917,170	
Octroi...............................	79,802,000	
Halles et marchés....................	7,241,720	
Poids public et mesurage.............	867,000	
Droits de voirie.....................	400,000	
Établissements hydrauliques..........	4,270,000	
Abattoirs............................	2,140,000	
Entrepôts............................	426,000	
Emplacements sur la voie publique.. .	2,796,326	78
Loyers de propriétés communales.....	1,102,802	32
Expéditions d'actes administratifs.....	145,000	
Taxes funéraires.....................	649,829	
Concessions de terrains dans les cimet.	1,350,300	
Exploitation des voiries.............	620,000	

Contributions, legs et donations pour travaux	10,468,551 66
Recettes diverses annuelles	2,107,498
TOTAL	117,304,197 76
Recettes extraordinaires	11,498,000
— supplémentaires	16,000,000
— spéciales	48,616,500
TOTAL général	193,518,697 76

Les centimes communaux dont il est question ci-dessus sont de 5 sur la contribution foncière, de 5 sur la contribution personnelle-mobilière, de 8 sur les patentes, de 3 sur les 4 contributions pour les dépenses de l'instruction primaire, de 10 sur les chevaux et voitures de luxe (pour la première fois).

Les dépenses se subdivisent en 4 sections comme les recettes; en voici la nomenclature par chapitre, avec les chiffres pour 1863.

Colonnes des fixations admises.

Dette municipale (charge annuelle)	14,982,985 65
Charge de la ville envers l'État	2,120,000
Préfecture, mairie centrale	1,897,000
Octroi, etc.	7,217,119
Mairies d'arrondissement	1,056,808
Garde nationale, garde de Paris, etc.	2,913,230
Cultes	148,186
Inhumation	730,840
Établissements de bienfaisance	10,236,399
Lycées, colléges, institutions spéciales	144,120
Instruction primaire	2,924,750
Entretien des édifices communaux	1,467,200
Alignement et plan de Paris	1,502,900
Voie publique et carrière	15,278,000
Eaux et égouts	2,307,600
Promenades et plantations	2,587,460
Pensions et secours	157,227
Fêtes et cérémonies publiques	748,100
Dépenses diverses	554,800
Préfecture de police	12,261,019 71
TOTAL	81,237,043 44

Dépenses extraordinaires............	47,665,154 32
— supplémentaires...........	16,000,000
— spéciales..................	18,616,500
TOTAL général..........	193,518,697 76

Les dépenses créditées pour 1862 ayant atteint 197,579,869 fr., le chiffre proposé pour 1863 reste d'environ 40 millions au-dessous de celui de l'année dernière.

COMPTE GÉNÉRAL DES RECETTES ET DÉPENSES DE LA VILLE DE PARIS. (Exercice 1861).

Voici d'abord le compte des recettes que nous relevons, chapitre par chapitre, en prenant la colonne intitulée : fixation définitive d'après les titres justificatifs.

1. Centimes communaux..................	2,693,099 91
2. Octroi	79,094,542 47
3. Produit des halles et marchés...........	7,032,464 90
4. Poids public et mesurage...............	742,785 45
5. Droits de voirie........................	505,411 60
6. Établissements hydrauliques	3,670,086 23
7. Abattoirs...............................	2,146,379 25
8. Entrepôts	417,931 39
9. Location d'emplacements...............	2,669,847 06
10. Loyers de propriétés communales.......	628,508 26
11. Expédition des actes..................	121,250 40
12. Taxe des inhumations..................	295,252 55
13. Concession de terrain dans les cimetières.	1,195,938
14. Exploitation des voiries................	603,795 94
15. Contributions, legs et donations pour travaux et services divers................	9,635,163 10
16. Recettes diverses annuelles............	2,887,067 71
TOTAL des recettes ordinaires.......	114,345,304 03
17. Recettes extraordinaires................	7,410,494 83
TOTAL............	121,755,798 86

Recettes supplémentaires.

18. Reliquat de caisse de l'exercice 1860.....	19,536,652 95
19. Restes à recouvrer, etc.................	2,738,343 89
20. Recettes non prévues au budget primitif.	942,270 08
TOTAL.............	23,217,266 92

Recettes extraordinaires applicables à des services spéciaux.

21, 22, 23. TOTAL de ces trois chapitres.....	57,581,026 47
TOTAL général............	202,554,092 25

Un grand nombre de chapitres parmi ceux dont nous avons donné le total mériteraient une analyse détaillée; nous nous bornons à reproduire quelques chiffres relatifs à l'octroi. Constatons, d'abord, qu'il y a eu augmentation sur tous les articles, et que ces augmentations ont produit 6,364,489 fr. 37 c. Les perceptions opérées sur les boissons ont donné 28,547,088 fr. 85 c.; celles sur les autres liquides 7,085,927 fr. 85 c.; comestibles, 14,041,237 fr. 02 c.; combustibles, 9,797,007 fr. 05 c.; matériaux, 1,512,544 fr. 58 c.; bois de construction, 4,757,633 fr. 64 c.; fourrage, 4,056,653 fr. 74 c. Le reste se répartit entre les objets divers, les forts centimes et quelques autres causes de recette.

Nous passons à l'exposé sommaire des dépenses, en donnant la colonne des *dépenses constatées*.

Dépenses annuelles ordinaires.

1. Dette municipale......................	14,919,763 33
2. Charge de la ville envers l'État.........	2,100,347 69
3. Préfecture, mairie centrale..............	1,467,311 10
4. Octroi et autres services de perception...	7,081,104 91
5. Mairies d'arrondissement...............	1,000,472 10
6. Garde nationale, garde de Paris, etc......	2,906,926 68
7. Cultes................................	148,889 08
8. Inhumations...........................	695,618 28
9. Établissement de bienfaisance...........	9,542,773 56
10. Lycées, collèges et institutions spéciales.	135,927 15
11. Instruction primaire....................	2,361,748 09
12. Entretien des édifices et établissements communaux.........................	1,411,251 35
13. Alignement et plan de Paris............	1,422,501 49
14. Voie publique et Carrières..............	13,442,725 11
15. Eaux et égouts........................	1,984,754 12
16. Promenades et plantations..............	2,172,128 78
17. Pensions et secours....................	88,012 89
18. Fêtes et cérémonies....................	761,649 46
19. Dépenses diverses.....................	681,868 71

20. Dépenses imprévues....................	72,918 26
21. Préfecture de police....................	12,130,972 77
TOTAL des dépenses ordinaires...	76,529,664 91
Dépenses extraordinaires.	
22. Dette municipale......................	11,820,778 89
23. Subvention à l'assistance publique.......	4,772,093 35
24. Grands travaux.........................	4,355,555 40
25. Travaux des ponts et chaussées.........	6,802,477 41
26. Grande voirie (service extraordinaire)....	5,999,983 39
27. Réserve, etc. (extens. des limites de Paris).	29,999,497
TOTAL de ces deux sections..........	137,280,050 35
28. *Dépenses supplémentaires*.............	1,988,759 38
29. Dépenses des exercices clos, etc.........	1,743,251 63
31 et 32. Sur fonds spéciaux..............	51,394,255
TOTAL général.........	192,406,266 36

Le chapitre 30, *dépenses non prévues au budget primitif,* et s'élevant à 20,759,399 fr. 99 c. a déjà été compris par nous et réparti entre les 29 chapitres, conformément au budget supplémentaire.

Ajoutons maintenant un extrait du compte particulier des opérations extraordinaires exécuté sur fonds spéciaux.

Recettes.

Recettes générales (emprunts de 50 millions et de 60 millions, subvention de l'État de 10,500,000 fr. et divers.................	164,875,578 10
Recettes spéciales aux opérations :	
Halles centrales..........................	3,816,119 03
Rue de Rivoli : — Compte de la ville........	7,015,230 15
— à demi avec l'État......	8,770,875 59
— aux deux tiers par l'État.	6,081,135 07
Travaux entrepris au tiers par l'État.......	23,178,185 31
Autres opérations........................	562,777 51
	210,400,200 76

Dépenses.

Dépenses générales......................	588,662 47
Halles centrales.........................	31,796,288 61
Rue de Rivoli : — Compte de la ville......	10,401,237 54
— à demi...............	17,419,190 80
— au deux tiers par l'État.	22,487,817 52

Travaux entrepris au tiers par l'État......	86,997,354 80
Autres opérations	3,939,153 92
	203,599,955 46

Les recettes ont donc excédé les dépenses de 6,500,265 fr. 30 c.

DOUANE.

EXPORTATIONS GÉNÉRALES PAR BUREAUX D'EXPÉDITIONS POUR 1861.

	Nombre des colis.	Poids. kil.	Valeurs déclarées. fr.
Douane centrale :			
Sortie ordinaire...... / Avec primes........	51,321	8,746,083	45,833,858
Nord. Grande vitesse. / — petite vitesse..	230,772	11,817,427	92,117,228
Est. Grande vitesse.. / — Petite vitesse...	17,048	2,958,661	12,909,408
Villette. bateaux port.	5,542	950,684	2,743,979
Gare des Batignolles..	214	68,583	75,407
— d'Ivry	19,934	3,049,980	11,286,401
— de Lyon	63,429	4,411,647	31,904,335
Port Saint-Nicolas.....	9,025	2,780,513	1,134,608
	427,279	34,783,548	198,005,221

Exportations en 1861.

DOUANE CENTRALE.

	Nombre de colis.	Poids. kil.	Valeurs déclarées. fr.
Sortie ordinaire.......	48,298	7,475,377	43,174,421
Avec primes..........	3,023	1,270,706	2,659,437
Enseinble.......	51,321	8,746,083	45,833,858

Importations.

Désignation.	Colis.	Poids. kil.	Valeurs. fr.
Douane centrale......	5,109	1,133,602	7,125,000
Entrepôt du Marais...	»	19,160,097	54,781,290
Gare des Batignolles ..	»	»	2,300,000
— du Nord........	»	»	2,960,000

OMNIBUS DE PARIS.

(Extrait du Compte-Rendu).

Résumé des recettes, dépenses et bénéfices de l'exploitation des exercices 1860 *et* 1861.

Recettes.	1860. fr. c.	1861. fr. c.
Recette des voitures omnibus de Paris................	12,983,012 35	14,534,641 45
Recette des voit. de banlieue.	1,170,646 90	784,100 10
TOTAL de recettes des voit.	14,153,659 25	15,318,741 55
Recettes diverses :		
Fumiers..................	320,133 14	364,687 75
Affichage	11,000 »	7,000 »
Cachets d'abonnement......	7,478 26	5,283 17
Location de voitures........	27,657 46	19,414 »
Recettes diverses.....	11,047 24	11,874 65
Intérêts des fonds disponib.	65,049 92	36,810 56
Intérêts du capital des voies ferrées produits par l'exploitation	18,814 93	22,261 82
De reprise sur 1858 et 1859.	13,955 28	»
Recettes d'ordre : Intérêts des sommes employées.		
Dans les ateliers de carrosser.	69,045 85	120,467 05
Dans l'atelier d'habillement.	879 81	891 30
Dans les achats de propriét.	195,563 29	225,787 05
TOTAL des produits bruts.	14,894,284 43	16,133,218 90
DÉPENSES, CHARGES ET BÉNÉFICES.		
Dépenses de l'exploitation proprement dite.........	11,660,801 53	13,275,634 41
Charges de l'Entreprise à ajouter aux dépenses de l'Exploitation proprement dite....................	1,085,000 61	1,434,585 65
TOTAL des dépenses de toute nature..........	12,745,811 14	14,710,220 06
Les produits bruts ayant été de......................	14,894,284 43	16,133,218 90
Les bénéfices sont de.....	2,148,473 29	1,422,998 84

RÉSUMÉ STATISTIQUE DE L'EXPLOITATION EN 1861.

Nombre des voitures en service depuis l'origine de la Société.

	Voitures de Paris.	De banlieue.	Total.
Année 1854. Anciennes entreprises d'omnibus..........	329	71	400
— 1855. Origine de la société nouvelle...........	347	88	435
— 1856.....................	348	88	433
— 1857.....................	379	86	465
— 1858.....................	410	85	495
— 1859. Ouverture du chemin de fer de Vincennes.	420	76	496
— 1860. Agrandiss. de Paris..	448	55	503
— 1861.....................	515	45	560

TRAVAIL DES VOITURES.

Omnibus de Paris. — Chaque voiture omnibus de Paris a parcouru par jour, en 1861, terme moyen, 95 kilomètres 86 mètres; les 502 voitures employées journellement à l'exploitation générale des lignes d'omnibus ont parcouru 47,677 kilomètres par jour, et 17,402,224 kilomètres pendant l'année entière. C'est, par rapport à 1860, une augmentation de 6,714 kilomètres par jour, de 2,450,671 kilomètres par an, et de 438 mètres par voiture.

Voitures de banlieue. — Chaque voiture a parcouru par jour, terme moyen, 81 kilomètres 233 mètres; les 45 voitures employées journellement à l'exploitation des lignes de banlieue ont parcouru 3,677 kilomètres par jour, et 1,342,213 kilomètres pendant l'année entière. C'est, par rapport à 1860, une diminution de 1,808 kilomètres par jour, de 660,064 kilomètres par an, et de 289 mètres par voiture.

Services réunis.—Les 546 voitures en circulation journalière pour l'exploitation totale ont parcouru 4,905 kilomètres par jour de plus qu'en 1860, soit 1,790,606 kilomètres de plus pour l'année; c'est-à-dire que la circulation a été, en 1861, de 51,354 kilomètres par jour et de 18,744,438 kilomètres pendant l'année.

EFFECTIF DES CHEVAUX.

Omnibus de Paris. — L'effectif moyen des chevau-

présents dans les écuries a été, pour les omnibus de Paris, de 6,041 par jour, c'est 866 chevaux de plus qu'en 1860.

Voitures de banlieue. — L'effectif moyen, pour les services de banlieue, a été de 432 chevaux, soit 244 de moins qu'en 1860.

Services réunis. — L'effectif total des deux services a été de 6,473 chevaux, terme moyen, soit 622 de plus qu'en 1860. Enfin l'effectif moyen total, en y comprenant les chevaux au labour, a été de 6,773, soit 611 chevaux de plus qu'en 1860.

L'effectif, au 31 décembre 1861, était de 6,900, soit de 320 de plus qu'au 31 décembre 1860.

VOYAGEURS.

Omnibus de Paris. — Les omnibus de Paris ont transporté, en 1861, 76,285,538 voyageurs au lieu de 67,766,935 en 1860, soit 8,518,603 voyageurs de plus; par jour, 209,001 au lieu de 185,156, soit 23,845 voyageurs de plus; par voiture, 416 au lieu de 428, soit 12 voyageurs de moins; et enfin, par course, 27 au lieu de 28 en 1860.

Sur les 76,285,538 voyageurs transportés dans les omnibus de Paris, 45,965,781 ont pris l'intérieur de la voiture, et 30,319,757 sont montés sur l'impériale. En 1860, on comptait 42,016,081 voyageurs d'intérieur et 25,750,854 voyageurs d'impériale. Il en résulte qu'en 1861 le nombre des voyageurs d'intérieur a augmenté de 3,949,700, et celui des voyageurs d'impériale, de 4,568,903 voyageurs, par rapport à 1860.

Correspondance. — Sur le nombre total des 76,285,538 voyageurs transportés dans les omnibus de Paris, 64,325,117 ont payé place entière, soit 30 centimes dans l'intérieur et 15 centimes sur l'impériale; les autres, c'est-à-dire 11,960,421 voyageurs, ont profité des correspondances.

Voitures de banlieue. — Les services de banlieue ont transporté, en 1861, 2,725,642 voyageurs au lieu de 3,817,418 en 1860, soit 1,091,776 voyageurs de moins; ·r jour, 7,467 au lieu de 10,430, soit 2,963 voyageurs de ·ıs; par voiture, 164 au lieu de 155, soit 9 voyageurs us: et enfin, 9 par course, comme en 1860.

Services réunis.—Il en résulte qu'en 1861, le nombre des voyageurs transportés par les voitures d'omnibus et de banlieue a dépassé de 7,426,827 celui de 1860, et s'est élevé à 79,011,180, soit 216,468 voyageurs par jour, ou 20,882 de plus qu'en 1860.

Voie ferrée. L'entreprise a transporté, en outre, sur la voie ferrée, de la place de la Concorde au Rond-Point de Boulogne et à Sèvres, et de Paris à Saint-Cloud, 2,864,041 voyageurs, ce qui porte le nombre total des voyageurs transportés en 1861 à 81,875,221, soit 224,315 en moyenne par jour, soit 21,966 de plus qu'en 1860.

PRODUIT MOYEN PAR VOYAGEUR.

Omnibus de Paris.—0 fr. 19 c. en 1861, soit 2 dixièmes de centime de moins qu'en 1860.

Voitures de banlieue. — 0 fr. 28 c. 7/10 en 1861, soit 1 centième 9/10 de moins qu'en 1860.

Services réunis. — 0 fr. 19 c. 3/10 en 1861, soit 4 dixièmes de centime de moins qu'en 1860.

PRODUIT MOYEN PAR KILOMÈTRE.

Omnibus de Paris. — 0 fr. 83 c. par kilomètre parcouru, soit 3 centimes de moins qu'en 1860.

Voitures de banlieue. — 0 fr. 58 c. par kilomètre parcouru, comme en 1860.

Services réunis. — 0 fr. 81 c. par kilomètre parcouru, soit 2 centimes de moins qu'en 1860.

ACCROISSEMENT PROGRESSIF DE LA CIRCULATION DES OMNIBUS.

Le nombre de voyageurs transportés, qui n'était que de 34 millions dans l'année qui a précédé la fusion, s'est élevé :

En 1855,	à 40,000,000	de voyageurs environ.			
En 1856,	à 49,590,421	—			
En 1857,	à 60,067,147	—			
En 1858,	à 66,054,432	—	y comp. voies fer.	à	67,642,349;
En 1859,	à 71,000,449	—	—	—	73,362,801;
En 1860,	à 71,584,353	—	—	—	74,060,052.
Et en 1861,	à 79,011,180	—	—	—	81,875,221

Comparaison des recettes par ligne et par journée de voiture en service. — 1860-1861.

	LIGNES.	RECETTE PAR LIGNE 1860.		RECETTE PAR LIGNE 1861.		Recette moyenne par journée de voiture. 1860.		Recette moyenne par journée de voiture. 1861.	
		fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.
	Lignes non modifiées:								
B	De Chaillot au chemin de fer de l'Est.	528,141	75	534,410	40	84	88	81	80
C	Du Louvre à Courbevoie.	573,685	95	592,614	70	78	41	81	18
D	Du boulevart des Filles-du-Calvaire aux Ternes	632,711	10	646,553	80	86	44	86	39
E	De la Bastil. à la Madeleine	1,487,609	35	1,498,553	55	112	98	110	94
L	De St-Sulpice à La Villette	559,837	35	555,841	35	90	02	86	99
M	Des Ternes à Belleville. .	411,069	20	440,619	05	74	91	80	47
N	De la place des Victoires à Belleville.	426,679	10	440,067	85	89	67	86	06
Q	Du Palais-Royal à la barrière du Trône.	339,208	15	337,855	85	66	23	66	16
R	De la bar. de Charenton à St-Philippe-du-Roule..	589,060	25	606,463	20	89	42	87	41
S	Du Louvre à Bercy. . . .	337,281	30	351,876	15	70	90	74	15
T	De la place Cadet à la gare d'Ivry.	454,285	65	477,152	85	77	57	81	70
V	Du chem. de fer du Nord à la barrière du Maine.	426,117	55	435,729	50	77	61	79	58
Y	De la porte Saint-Martin à Grenelle.	439,240	95	436,598	90	75	»	74	76
Z	De la Bastille à Grenelle.	444,875	55	454,045	70	71	50	73	17
	ENSEMBLE. . .	7,649,803	20	7,808,382	85	84	64	84	88
	Lignes modifiées: *Le* 1er *août* 1860.								
F	De la Bastil. à Monceaux	502,117	20	491,554	70	80	70	79	21
G	Du Jardin des Plantes à Batignolles-Clichy. . .	485,977	30	505,065	95	82	98	83	84
H	De l'Odéon à Batignolles-Clichy.	626,085	05	759,501	»	86	23	87	44
K	De La Chapelle au Collége de France.	545,434	10	414,189	70	88	18	81	04
P	De Charonne à la Bastille	83,766	35	115,410	20	47	21	52	60
X	De Vaugirard à la place du Havre.	489,257	»	498,721	70	74	26	75	90
	Le 1er *janvier* 1861.								
A	D'Auteuil et de Passy au Palais-Royal.	297,851	25	333,221	25	67	81	65	20
O	De la bre Ménilmontant à la Chaussée du Maine.	632,434	90	612,566	»	90	97	86	04
	ENSEMBLE. . .	3,662,923	15	3,730,180	50	80	98	79	83
	Lignes nouvelles : *Créées le* 1er *août* 1860.								
AE	De Vincennes aux Arts-et-Métiers.	187,300	65	382,111	90	64	09	69	75
AG	De Montrouge au chemin de fer de l'Est..	176,296	25	481,274	15	76	88	82	36
	Créées le 1er *janvier* 1861.								
AB	De Passy à la place de la Bourse..	»	»	293,674	65	»	»	61	89
AD	Du Château-d'Eau au pont de l'Alma.	»	»	289,056	66	»	»	56	57

	Créées le 1er avril 1861.				
I	De Montmartre à la place Maubert.	» »	342,821 55	» »	68 57
J	De la barrière St-Jacques à la barre des Martyrs.	» »	454,848 10	» »	77 88
U	De la Pointe-St-Eustache à Bicêtre.	» »	343,969 55	» »	71 21
AC	De la Petite-Villette aux Champs-Elysées	» »	171,500 84	» »	51 96
AF	De la bar. de la Glacière à la place Laborde. . .	» »	236,820 70	» »	61 52
Lignes supprimées en 1860. .		1,356,689 10	» »	75 66	» »
	Ensemble. . .	1,670,286 »	2,996,078 10	74 68	68 08
	Résultat général. . .	12,988,012 35	14,534,641 45	82 18	79 41

VOITURES DE PLACE DE PARIS.

EXERCICE 1861.

Pendant l'exercice 1861, dit le rapport du directeur, il a roulé 800,959 voitures, c'est-à-dire le nombre des voitures en circulation multiplié par le nombre des journées, produit ce chiffre. — Recettes de ces voitures, défalcation faite du salaire des cochers, 13,641,114 fr. 04 c. — Recettes accessoires, 1,011,910 fr. 40 c. (dont, fumier, 281,547 fr.). Total: 14,653,014 44 c. Augmentation sur l'exercice précédent 674,614 fr. 70 c. — Dépenses générales 13,938,326 fr. 32 c.

Nombre des chevaux au 31 décembre 1861 8,476.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

(Extrait du *Discours prononcé à la séance d'installation du tribunal par M. Denière, président réélu.*)

Compte rendu des jugements. — Il comprend le nombre des affaires portées devant le tribunal, le dépôt des rapports auxquels ces affaires ont donné lieu, les décisions rendues sur appel des sentences de prud'hommes, les appels déférés à la cour.

Les affaires anciennes restant à juger le 1er juillet 1861 s'élevaient à 940. Le nombre des affaires nouvelles introduites du 1er juillet 1861 au 30 juin 1862 est de 74,190. Soit ensemble 75,130.

Sur ces 75,130 affaires,	43,570	ont été jugées	par défaut.
	21,302	—	contradictoirem.
	3,882	—	retirées.
	5,604	—	conciliées.
	772	restent à juger.	
Total égal......	75,130		

Le nombre des causes de l'exercice 1860-1861 avait été de 68,568, la différence en plus est donc pour cette année de 6,526. Ce nombre est considérable, mais pour se rendre un juste compte de son importance, il convient de préciser la nature des diverses causes portées devant nous et l'examen que comporte leur caractère différent.

Retranchant des 75,130 affaires dont le tribunal a été saisi pendant l'exercice celles restant à juger, celles retirées, et ces nombreuses décisions rendues par défaut qui attestent l'utilité de notre procédure sommaire et la prompte expédition de votre justice, nous trouvons que les litiges ayant reçu une solution contradictoire par voie de jugement ou de conciliation se sont élevés à 26,906.

Dans ces litiges, de courtes et rapides explications échangées sont quelquefois suffisantes pour amener une décision immédiate. Mais souvent aussi, que de questions importantes soulèvent les intérêts confiés à votre juridiction! La constitution et l'existence des sociétés, les travaux de chemins de fer, les transports, les achats et ventes dans leurs combinaisons infinies, la lettre de change, les assurances, se présentent devant vous comme autant de matières nouvelles que modifient et métamorphosent incessamment les intérêts du commerce. Auxiliaires pratiques de ces progrès, juges d'équité, vous intervenez dans les difficultés qui vous sont soumises, faisant la part des transformations auxquelles vous associe la conduite de vos propres affaires, appréciant le fait, sans jamais oublier que vous avez pour premier devoir de maintenir incontestée la tradition des usages, fondés sur la bonne foi et le respect des lois qui règlent l'harmonie du mouvement commercial. Vos décisions ainsi inspirées puisent leurs principales lumières dans le développement des utiles plaidoiries attentivement écoutées à l'audience, et lorsque les débats sont demeurés insuffisants pour mûrir votre opinion, c'est au délibéré, in-

terrogeant les parties et tentant la conciliation, que vous venez demander ces vives convictions qui sont le prix assuré d'une opiniâtre recherche.

Ces heures ainsi données à l'expédition des affaires sommaires, à l'audition des défenseurs, aux patientes et laborieuses investigations d'une instruction spéciale, sont précieuses pour la justice et les justiciables, et c'est dans le but d'ajouter encore à un temps si utilement employé que nous avons organisé avec les juges qui viennent de nous être adjoints une nouvelle section, dont les travaux contribueront à assurer cette célérité, qui est une des causes fondamentales de l'existence de la juridiction consulaire.

Il a été déposé au greffe, cette année, 3,736 rapports d'arbitres; 3,263 ont été ouverts. Ces chiffres, comme conséquence de l'accroissement des affaires, donnent une légère augmentation sur ceux du dernier exercice. Nous ne saurions trop faire remarquer combien le nombre de ces renvois devant arbitres est restreint, quand on le compare à l'ensemble des causes dont est saisi le tribunal. Est-il besoin d'ajouter que la généralité des contestations soumises à ce mode d'instruction se compose notamment de vérifications de comptes et de mémoires; que, parmi ces contestations, beaucoup sont instantanément conciliées, et que l'honneur de ces heureuses solutions doit être particulièrement reporté aux chambres syndicales, qui prêtent à notre juridiction un concours non moins utile que désintéressé.

56 appels de sentences de prud'hommes ont été portés devant le tribunal.

Sur ce nombre :

35 sentences ont été confirmées;
8 — infirmées;
8 — conciliées;
5 appels restent à juger.

Ces résultats portent avec eux leur enseignement; ils montrent la bienfaisante action des conseils de prud'hommes exerçant sur l'atelier sa salutaire influence, et maintenant au sein du travail cette féconde concorde qui constitue la puissance de l'industrie.

Le rôle général de la Cour impériale a reçu pendant l'année 1861 :

	860	appels de nos jugements;
	667	restaient à juger des exercices précédents.
TOTAL.	1,527	appels.

Sur ce nombre, il y a eu :

	463	confirmations;
	207	radiations par suite d'arrangement;
	144	infirmations.
Ensemble..	814	

La Cour restait donc saisie de 713 affaires à la fin de l'année dernière.

Faillites. — Du 1er juillet 1861 au 30 juin 1862 :

	1,344	faillites ont été déclarées	sur dépôt de bilan.
	317	—	sur assignation.
	10	—	sur requête.
	59	—	d'office.
Ensemble,	1,730		

En faisant compte de 24 faillites réouvertes après clôture pour insuffisance d'actif, et de 19 résolutions de concordat, nous trouvons, pour l'année, un total de 1,773 faillites, qui, ajoutées aux 1,171, restant en cours à la fin de l'exercice précédent, forment un ensemble de 2,944 faillites, sur lesquelles a porté la surveillance du tribunal pendant l'exercice 1861-1862.

Sur ce nombre :

	561	ont pris fin par concordat.
	407	par unions liquidées.
	92	par abandon d'actif liquidé.
	22	par rapport du jugement déclaratif.
	374	par clôture pour insuffisance d'actif.
Ensemble,	1,456	terminées.

Les dividendes promis ont été :

Dans	26	concordats, de	5 à 10 °/o
	76	—	10 à 20
	225	—	20 à 30

Dans 86 concordats, de		30 à 40
59	—	40 à 50
51	—	50 à 60
13	—	60 à 80

Dans 25 concordats, les faillis se sont engagés au remboursement intégral du capital.

Dans 92, ils ont fait abandon d'actif.

La répartition des dividendes a donné :

Dans 123	unions liquidées, de	5 à 10 °/ₒ
69	—	10 à 20
46	—	20 à 30
14	—	30 à 40
10	—	40 à 50
8	—	50 à 60
3	—	60 à 80
2	—	100 p. °/ₒ
130	n'ont rien produit.	
76	sauf-conduits ont été accordés aux faillis.	
283	faillis ont été déclarés excusables.	
69	—	non excusables.
5	réhabilitations ont été demandées.	

La comptabilité des faillites accuse les résultats suivants :

Le crédit des affaires en cours s'élève à........	8,561,515 73
Sur lesquels sont déposés à la Caisse des dépôts et consignations..........................	8,519,393 31
Il reste entre les mains des syndics............ soit une moyenne de 28 fr. environ par faillite.	42,122 42

Indépendamment du payement des priviléges, 483 répartitions ont été ordonnancées au profit des créanciers chirographaires. Ces répartitions montent ensemble à 5,680,282 fr. 89 c. sur lesquels 203,750 fr. 31 c. n'ont pas été retirés par les ayants droit dans le délai prescrit et ont été versés à la caisse pour le compte individuel de chaque créancier retardataire.

Les chiffres que nous venons d'exposer méritent d'être examinés sous le double rapport du nombre des faillites et de la marche imprimée à leurs opérations.

Le nombre des faillites déclarées, qui avait été l'année

dernière de 1,296, s'est élevé cette année à 1,730, présentant une augmentation de 434 pour l'exercice.

Ces faillites, par la variété multiple des industries dans lesquelles elles se sont produites, par la diversité des circonstances de fait qui les ont déterminées, échappent à toute analyse de détail, et c'est à un point de vue général qu'il convient de se placer pour en apprécier les causes complexes.

Avant tout, il importe de rappeler que les affaires commerciales sont invariablement soumises, après des phases de prospérité, à une liquidation périodique qui vient apporter une pondération normale aux excès de l'esprit d'entreprise. Le commerce, sous la Restauration et le gouvernement de juillet, a été témoin de ces crises qui se sont manifestées à peu près régulièrement de cinq en cinq années, et c'est au violent bouleversement de 1848, au développement si rapide de la fortune publique et privée sous l'Empire, que nous avons dû de voir reporter jusqu'au temps présent, c'est-à-dire à un intervalle de plus de douze années, le retour de cette fatale échéance. Il est juste d'ailleurs de reconnaître que le goût de la spéculation a été encouragé par de faciles succès, que l'exemple de fortunes soudaines, en autorisant bien des illusions, a préparé de nombreux mécomptes, et que chaque jour aussi grandit autour de nous ce sentiment d'indépendance, qui trop souvent conseille à ceux qui lui obéissent aveuglément des entreprises irréfléchies et téméraires, condamnées par avance à une ruine certaine.

Mais ces causes, quelle qu'ait pu être leur portée, ont été dominées par une cause plus générale. La guerre qui divise l'Amérique, en interrompant le cours de nos transactions commerciales, est venue jeter une profonde perturbation dans la fabrique française. L'élévation des prix des matières premières, le manque de débouchés, ont d'abord directement atteint certaines branches de notre production, et le mal gagnant bientôt successivement de proche en proche n'a pas tardé à propager ses funestes effets, embrassant dans une même solidarité l'ensemble de notre commerce et de notre industrie.

Les conséquences fâcheuses de cet état de choses ont

ému l'opinion, qui, toujours trop prompte à prendre l'alarme, s'est exagéré la gravité de la situation présente ; les faillites, en effet, si elles se sont accrues en nombre, n'ont pas augmenté, comme passif, dans des proportions qui soient de nature à justifier de légitimes appréhensions. Ajoutons que, dans les circonstances difficiles au milieu desquelles nous ont entraînés ces événements si imprévus, notre commerce a fait preuve d'une sage circonspection ; qu'il a montré l'importance de ses ressources accumulées par l'épargne ; qu'il a opposé aux embarras qui le menaçaient une énergique résistance, et s'est placé au premier rang sur le marché du monde, par sa solidité, par la régularité et la loyauté de ses transactions.

De pareilles épreuves, lorsqu'elles sont ainsi victorieusement combattues et honorablement supportées, assurent d'une manière certaine au pays qui les subit le développement rapide et continu de son travail intérieur et de ses relations au dehors.

Quant à la marche des faillites, nous devons constater que cette année il n'en a pas été mis à fin moins de 1,456, soit 78 de plus que dans l'exercice précédent.

Au 30 juin dernier, 1,488 faillites restaient à terminer.

168	étaient arrêtées	faute de fonds immédiatement disponibles.
162	—	par difficultés de vérification de créances.
247	—	par instances diverses.
70	—	par instructions criminelles et correctionnelles.
102	—	par ventes d'immeubles, ordres et contributions.
34	—	par liquidation de successions.
47	—	par dificultés sur prétentions des propriétaires.
203	—	par liquidation d'actif et de créances à terme.
455	avaient été déclarées dans les trois derniers mois.	
1,488,	total égal.	

Sociétés commerciales. — Il a été déposé au greffe :

971 actes de société en nom collectif;
273 — en commandite simple;

33 actes de société en commandite simple par actions au porteur ou nominatives;
7 — anonymes.

1,284 au total.

942 actes de dissolution avaient été publiés dans l'année 1860-1861.

993 ont été déposés cette année.

Le capital des sociétés en commandite est représenté par 74,756,000 fr.

L'exercice 1859-1860 accusait un chiffre de 117,000,000 f.

L'exercice précédent un chiffre de 81,770,000 fr.

D'où ressort, en deux années, une diminution de 42,244,000 fr.

Cette statistique atteste tout à la fois le petit nombre de sociétés en commandite par actions qui se sont constituées depuis un an, et la réduction progressive du capital commanditaire.

Sans méconnaître que ces résultats sont, en partie, dus à l'état des affaires pendant l'exercice qui vient de s'écouler, on ne saurait omettre de mentionner, comme cause préexistante et principale, la défaveur dont la société en commandite par actions est devenue l'objet.

En rendant compte, l'année passée, de nos travaux judiciaires, nous avons cru devoir signaler cette défaveur incontestée à l'attention des pouvoirs publics, et les vœux exprimés à cette occasion, au nom du tribunal, ont eu leur retentissement jusque dans l'enceinte de la Cour de cassation, où ils ont trouvé pour interprète et pour défenseur M. l'avocat général Blanche, dont la parole convaincue a si vivement impressionné l'opinion.

Depuis lors, les lois qui président à la formation des sociétés et leur action sur le commerce ont été interrogées, et l'on s'est demandé, avec juste raison, si les forces collectives anonymes qui ont porté à une telle hauteur, dans notre pays, la grande industrie et le crédic public, ne produiraient pas, appliquées à la généralité du travail national, les mêmes heureux résultats. Pour ceux qui prennent conseil de l'expérience et des faits, la réponse ne pouvait demeurer longtemps incertaine : l'heure n'est-elle pas venue, en effet, de compter avec cette ardente activité à la-

quelle nous convient ces traités de commerce et d'échange dont nous resserrons et multiplions tous les jours les solidaires étreintes? ne devient-il pas évident que, dans la lutte qui se prépare, les efforts et la responsabilité individuels sont impuissants à nous assurer un triomphe qui, trop longtemps retardé, nous condamnerait à une longue et regrettable infériorité? Quelles considérations pourraient d'ailleurs être encore de nature à nous faire hésiter à frayer de nouvelles voies, lorsque, dans un intérêt de réciprocité, nous donnons chaque jour, sans contrôle, droit de cité à des sociétés étrangères qui viennent édifier sur notre sol les fondements de leur concurrence, et demander à la France le concours de ses capitaux. Ces transformations, que motivent et que légitiment les faits commerciaux au milieu desquels nous vivons, ont trouvé, en principe, leur consécration dans le projet de loi sur les sociétés à responsabilité limitée, dû à l'initiative de M. le ministre du commerce. Ce projet de loi, revu au conseil d'État, a été soumis à l'examen du Corps législatif, et les débats, à raison de l'importance des travaux du budget, en ont été ajournés à la prochaine session. Le temps qui nous sépare de la discussion publique, en éclairant cette grave question, fera raison des hésitations et des doutes qu'elle soulève encore dans quelques esprits, consolidera les convictions arrêtées, et deviendra le plus sûr auxiliaire du sentiment libéral qui doit faire de la loi en projet un instrument de prospérité et de richesse nationales.

Cette réforme n'est pas la seule qu'un avenir prochain nous mette en droit d'espérer. Il n'est plus contesté par personne que nos lois commerciales, nées à une époque où l'industrie proprement dite était faible, pauvre et presque ignorée, le commerce extérieur anéanti, le crédit à peine connu, sont aujourd'hui insuffisantes pour faire face aux aspirations de notre société moderne, qui demande à trouver dans de nouvelles dispositions législatives une sympathique intelligence de ses besoins. C'est à ces tendances que le gouvernement de l'Empereur s'est empressé de répondre, en soumettant aux délibérations du conseil d'État plusieurs projets de loi qui, adoptés dans leur ensemble, constitueraient pour le commerce une véritable émancipa-

tion. L'accueil favorable réservé à ces propositions par le Corps législatif ne saurait être douteux, et il suffit pour s'en convaincre de se reporter à la déclaration contenue dans l'adresse de 1862, qui demandait « la réforme de cer-
» taines lois commerciales, enfin la suppression des entra-
» ves que l'excès de réglementation oppose aux forces pro-
» ductrices du pays. »

OPÉRATIONS DE LA CAISSE D'ÉPARGNE DE PARIS

PENDANT L'ANNÉE 1861.

(Extrait du *Rapport de M. François Delessert, président*).

La caisse d'épargne de Paris a reçu en 1861 :

1° En 257,447 versements, dont 33,043 de nouveaux déposants, la somme de........................	23,576,633 31
2° En 1,263 transferts-recettes provenant des Caisses d'épargne départemental., la somme de.	516,118 84
3° En 14,133 parties d'arrérages de rentes perçus par elle pour le compte de ses déposants la somme de............................	255,349 »
4° Enfin, elle a capitalisé sur les comptes courants de ses déposants des intérêts s'élevant à la somme de............................	1,612,402 64
Ensemble.............	25,960,503,79

D'autre part, la caisse d'épargne de Paris a remboursé à ses déposants en 1861 :

1° En 95,804 remboursements, dont 29,646 pour solde, la somme de....................	22,176,223 45
2° En 32 placements à la Caisse des retraites pour la vieillesse, la somme de.............	11,492 »
3° En 1,503 transferts-payements opérés sur les Caisses d'épargne des départements, la somme de..................................	473,782 27
4° En achats de 5,495 inscriptions de rentes sur l'État, s'élevant à 168,641 francs de rentes, la somme de..............................	3,713,836 60
5° En annulations de 183 comptes soldés par suite de la prescription trentenaire, la somme de..	3,779 99

6° En sommes contrepassées pour intérêts supprimés à des cessionnaires de plusieurs livrets, la somme de........................	22 75
TOTAL des sommes remboursées.........	26,379,137 36

Au 1er janvier 1861, la Caisse d'épargne de Paris devait à 242,881 déposants la somme de 50,947,846 fr. 12 c.

Les recettes ayant été, dans le cours de l'année 1861, de 25,960,503 fr. 79 c., et les dépenses de 26,379,137 fr. 36 c., le solde dû au 1er janvier 1863 à 245,830 déposants s'est trouvé réduit à 50,529,212 fr. 55 c.

Les progrès de la caisse d'épargne de Paris sont attestés en 1861 par une nouvelle augmentation dans le nombre des déposants. On en comptait 242,881 au 1er janvier 1861 ; on en compte 245,830 au 1er janvier 1862, soit 2,949 de plus.

Les versements de ces déposants, qui se sont élevés à..................................	23,576,633 31
Ont exédé les remboursements montant à...	22,176,223 45
De la somme de.........................	1,400,409 86

La diminution survenue en 1861 dans le solde dû aux déposants a eu pour principale cause l'emploi en achats de rentes sur l'État d'une partie de leur avoir.

Au moment de la présentation du projet de loi relatif à la conversion, le nombre des inscriptions de rentes 4 1/2 °/o existant dans nos portefeuilles et appartenant à nos déposants s'élevait à 6,741 pour une somme de 154,051 francs de rentes. La conversion intéressait donc un grand nombre de nos déposants, plus de 6,000 ; le conseil des directeurs a dû s'occuper, aussitôt la loi rendue, des mesures à prendre pour la porter à leur connaissance, et pour leur procurer toutes les facilités possibles, si leur intention était de faire convertir leurs rentes. Il n'a pas hésité, quelque accroissement de travail qu'il dût en résulter, à offrir à tous les titulaires d'inscriptions de rentes 4 1/2 °/o se trouvant encore dans les portefeuilles de la Caisse d'Épargne, de leur servir d'intermédiaire pour la conversion de leurs rentes en rentes 3 °/o.

Voici quels ont été les résultats de cette opération ;

Sur les 6,741 inscriptions de rentes 4 1/2 °/ₒ existant dans les portefeuilles au moment de la présentation du projet de loi, et montant à 154,051 francs de rentes, il en a été remis aux titulaires, sur leur demande. 1,551 s'élevant à 44,142 francs de rentes ; nous en avons converti 1,686, formant un total de 46,663 francs de rentes ; et il est resté dans les portefeuilles de la Caisse d'Épargne 3,504 inscriptions de rentes 4 1/2 °/ₒ non converties, s'élevant ensemble à 72,246 francs de rentes.

Les 29 succursales de la Caisse ont reçu ensemble l'année dernière, 12,858,474 francs, tandis que la caisse centrale a reçu seulement 10,718,159 francs. C'est donc une différence de 2,140,315 francs en faveur des recettes des succursales, et une preuve de plus des services qu'elles rendent aux déposants en les rapprochant de la Caisse d'Épargne.

Tableau des versements par bureau de recette depuis l'ouverture (18 *novembre* 1818) *jusqu'au* 31 *décembre* 1859, *époque de l'annexion.*

Mairies.	Dates d'ouverture.	Sommes versées.		Nombre de dépôts.	Nombre des livrets ouverts par versem.
Du 8e arrond. .	1er avril 1832. .	52,370,651	»	457,905	57,917
Du 11e arrond .	5 mai 1833. . . .	40,652,058	»	331,983	39,786
Du 6e arrond. .	6 octobre 1833 .	41,596,374	»	371,561	41,956
Du 1er arrond. .	1er décemb. 1833.	37,151,358	»	281,551	36,375
Hôtel-de-Ville. .	6 juillet 1834. . .	21,651,172	»	194,105	25,214
Du 10e arrond.	10 août 1834. . . .	38,354,317	»	298,466	38,875
Du 12e arrond.	5 octobre 1834. .	25,887,258	»	227,421	29,782
Du 2e arrond. .	5 juillet 1835. .	31,355,880	»	255,125	34,098
Du 5e arrond. .	12 novemb. 1843	9,988,909	»	99,977	13,447
Du 7e arrond. .	12 novemb. 1843.	6,275,407	»	69,312	8,406
Saint-Denis . . .	4 mai 1834. . . .	8,934,434	»	63,495	9,418
Neuilly	11 mai 1834. . . .	6,505,946	»	50,903	8,144
Choisy-le-Roi . .	4 mai 1834. . . .	3,259,143	»	23,122	3,448
Belleville	11 décemb. 1836.	5,207,963	»	51,281	5,772
La Villette . . .	5 avril 1840. . .	2,576,702	»	22,523	3,590
Batignolles . . .	15 décemb. 1844.	3,518,222	»	34,914	4,790
Grenelle.	20 novemb. 1853.	873,967	»	8,642	1,571
Boulogne	9 mars 1856. . .	351,436	»	4,207	706
Sceaux.	7 juin 1857. . . .	180,433	»	1,242	263
Montrouge. . . .	7 juin 1857. . .	247,353	»	2,973	520
Montmartre. . .	7 juin 1857	314,464	»	3,909	730
Passy	9 août 1857. . . .	329,384	»	3,912	629
La Chapelle. . .	6 décemb. 1857.	282,481	»	3,647	747
		337,815,812	»	2,862,176	366,184

Caisse centrale, rue Coq-Héron, 9.	15 novemb. 1818.	454,635,358 14	4,083,661	548,301
	TOTAL. . . .	792,451,170 14	6,945,837	914,485

Tableau des versements par bureau de recettes depuis l'annexion (*années* 1860 *et* 1861).

BUREAUX DE RECETTES.		SOMMES versées.		Nombre de dépôts.	Nouveaux livrets.
Du Temple,	Mairie du 3e arr.	2,172,633	»	27,350	2,771
De l'Hôtel-de-Ville,	Hôtel-de-Ville. . .	3,128,336	»	34,792	4,812
Du Panthéon,	Mairie du 5e arr.	1,808,866	»	19,695	2,598
Du Luxembourg,	— 6e —	1,958,310	»	21,596	2,538
Du Palais Bourbon,	— 7e —	1,759,993	»	18,761	2,010
De l'Elysée,	— 8e —	1,898,422	»	18,855	2,313
De l'Opéra,	— 9e —	1,949,564	»	20,062	2,802
De l'Enclos-St-Laurent,	— 10e —	1,805,431	»	20,066	2,571
De Popincourt,	— 11e —	2,045,061	»	22,963	2,636
De Reuilly,	— 12e —	468,780	»	4,626	872
Des Gobelins,	— 13e —	552,274	»	5,966	1,034
De l'Observatoire,	— 14e —	471,690	»	5,237	882
De Vaugirard,	— 15e —	696,009	»	6,371	1,150
De Passy,	— 16e —	443,725	»	4,998	769
Des Batignolles,	— 17e —	918,292	»	9,909	1,505
Des Buttes-Montmartre,	— 18e —	559,577	»	6,245	1,075
De la Chapelle,	Justice de paix du 18e —	440,610	»	4,811	756
Des Buttes-Chaumont,	Mairie du 19e —	507,246	»	4,602	784
De Ménilmontant,	— 20e —	746,772	»	8,700	1,160
De Saint-Denis,	Hôtel de la Mairie. . . .	689,954	»	6,723	932
De Courbevoie,	—	33,507	»	379	126
De Neuilly,	—	534,632	»	5,147	763
De Pantin,	—	14,487	»	187	52
De Boulogne,	—	246,847	»	2,999	424
De Sceaux,	—	149,563	»	1,565	246
De Charenton,	—	24,057	»	281	97
De Villejuif,	—	10,769	»	210	74
De Vincennes,	—	44,175	»	455	151
De Choisy-le-Roi,	—	180,000	»	1,874	238
		26,259,582	»	285,425	38,141
Caisse centrale, rue Coq-Héron, 9. . .		22,449,681	93	233,469	29,736
		48,709,263	93	518,894	67,877
Versements du 15 novembre 1818 au 31 décembre 1859.		792,451,170	14	6,945,837	914,485
TOTAL.		841,160,434	07	7,464,731	982,362

La statistique des nouveaux déposants, la seule qui a été reconnue comme pouvant donner des renseignements parfaitement exacts, nous a fourni pour l'année 1861 des résultats presque identiques avec ceux de l'exercice précé-

dent, tant en nombres qu'en sommes représentant l'ensemble des premiers versements.

Ce travail comprend 33,049 nouveaux déposants, dont les premiers versements s'élèvent à la somme totale de 4,497,764 francs. Ce nombre de livrets et leur versement se divisent en huit grandes classes principales, savoir : les *ouvriers*, les *artisans patentés*, les *domestiques*, les *employés*, les *militaires* et *marins*, *les professions libérales*, les *rentiers* et les *sociétés de secours mutuels*.

La première, celle des ouvriers, a toujours une importance que les sept autres réunies ne sauraient atteindre.

Cette première classe présente 17,900 déposants avec une somme de 2,336,000 francs, et en la réunissant à celle des artisans patentés qui, pour la majeure partie, ne sont qu'une variété dans l'espèce, on arrive au nombre de 19,882 nouveaux déposants, avec un chiffre de 2,596,169 francs.

La classe des domestiques, dont on s'est si longtemps exagéré les proportions, présente à peine le tiers du nombre et de la somme que nous venons de citer. Elle est, pour 1861, de 6,166 déposants et de 868,355 francs comme premier dépôt.

Les deux classes d'employés et de militaires se maintiennent dans les nombres de 2,000 avec des sommes de 300,000 francs environ; et celles des professions libérales et des rentiers sont cette année de moitié moins fortes que les deux classes précédentes.

Quant aux sociétés de secours mutuels, presque toutes les anciennes ont des comptes ouverts à la Caisse d'Épargne, et pendant l'exercice 1861 dix nouvelles sont venues s'ajouter à celles qui nous confient une partie de leurs fonds.

Non-seulement ces résultats généraux offrent avec ceux de l'année 1860 une grande similitude, mais en poussant l'examen jusqu'aux divisions, subdivisions et groupes de professions, on reconnaîtra que d'un exercice à l'autre il ne s'est opéré aucun de ces changements brusques, au- de ces revirements inattendus, qui, en déplaçant des tries ou en créant de nouveaux métiers et en en sup-

primant d'autres, auraient formé ou anéanti quelques ressources d'économie parmi les membres nombreux de la clientèle de la caisse.

Voici le tableau détaillé des professions.

	Nombres.	Sommes.
Agriculture	539	77,376
Nourriture	1,375	182,367
Bâtiment	3,102	471,338
Vêtement	5,034	636,505 25
Objets de luxe, etc.	3,829	464,597
Journaliers	4,021	503,824
(1re cl.). Total des ouvriers	17,900	2,336,007 25
Agriculture	207	42,356
Nourriture	508	64,558
Bâtiment	140	13,836
Vêtement	453	61,214
Objets de luxe, etc.	479	52,828
Commerçants	195	25,370
(2e cl.). Total des artisans patentés	1,982	260,162
Réunion de ces 2 classes	19,882	2,596,169 25
Gens de confiance	77	11,640
Valets de chambre	1,421	209,639
Cuisiniers	4,008	544,274
Cochers	223	36,829
Jardiniers	75	11,835
Portiers	362	54,138
(3e cl.). Total des domestiq.	6,166	868,355
Employés supérieurs	138	14,685
— aux écritures	843	94,214
Commis marchands	1,012	113,150
Garçons de bureau	132	14,890
Facteurs, conducteurs	743	85,501
(4e cl.). Total des employés	2,868	322,440
Militaires. Infanterie	1,246	272,834
Cavalerie	78	19,485
Artillerie et génie	67	15,760

Administration et santé......	322	12,118
Marine.....................	6	992
Service de Paris............	388	64,765
Invalides..................	16	3,521
Retraités..................	36	6,519
(5e cl.). Total des militaires et marins..............	2,159	395,994
Jurisprudence..............	76	10,116
Médecine..................	99	16,184
Clergé.....................	14	2,584
Instruction................	286	43,407
Beaux-arts.................	304	42,373
(6e cl.). Total des professions libérales...............	779	114,664
Rentiers...................	739	136,559
Sans déclaration...........	446	56,083 31
(7e cl.). Total des rentiers..	1,185	192,742 51
(8e cl.). Sociétés de secours mutuels................	10	7,400
TOTAUX.........	33,049	4,497,764 76

Le relevé et la division par classes de quotités des 245,833 comptes existant au 28 décembre dernier, et dont le solde général était de 50,529,212 fr. 55 c., ne diffèrent guère non plus du travail effectué l'année précédente, qui comprenait 242,881 comptes pour un solde de 50,947,846 fr. 12 c. Nous retrouvons ici, comme pour les nouveaux déposants, un léger accroissement dans le nombre des comptes avec une diminution peu sensible, il est vrai, dans la masse des capitaux. Les mêmes causes devaient amener les mêmes effets, et on ne sera pas étonné d'apprendre que le nombre des comptes dont le solde ne dépasse pas 500 francs s'est élevé de 206,949, chiffre de 1860, à 210,589 en 1861, c'est-à-dire que non-seulement cette classe de quotités a absorbé toute l'augmentation du nombre des comptes d'une année sur l'autre, mais encore que les classes de 501 à 1,000, de 1,001 et au-dessus, ont dû subir à son profit quelques faibles diminutions.

Quant au capital représentant l'ensemble de tous ces comptes de la première classe, il n'a varié que d'une centaine de mille francs environ, soit de 23,677,500 fr. 55 c. à 23,783,887 fr. 81 c.

La comparaison des moyennes, qui a bien son importance, donne lieu de reconnaître que, pendant qu'elle s'abaissait de 2 francs environ pour les comptes inférieurs à 500 francs, elle avait une tendance à s'élever d'un franc dans les autres classes de quotités. La moyenne générale, qui, en 1860, était encore de 209 fr. 76 c., est tombée en 1861 à 205 fr. 54 c. Voici le tableau en question.

	Nombre.	Somme.	Moyenne.
De 1 à 500 fr.	210,589	23,783,887 81	112 93
De 500 01 à 800 fr.	20,758	13,075,960 12	629 92
De 800 01 à 1,000 fr.	11,227	10,093,254 86	899 01
De 1,000 01 fr. et au-dessus	3,133	3,210,225 14	1,031 23
Remplaçant milit. ayant plus de 1,000 fr.	18	34,297 70	1,905 42
Sociétés de secours mutuels ayant plus de 1,000 fr.	128	331,586 92	2,590 52
Ensemble	245,833	50,529,212 55	205 54

OPÉRATIONS DU COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS

PENDANT L'EXERCICE 1861-1862.

(Extrait du Compte-Rendu).

Opérations du Comptoir. — Cette année, nos affaires se sont élevées au total de 1,055,166,812 fr. 77 c. L'augmentation est de 20,430,059 fr. 13 c. sur le total de l'année dernière, qui était de 1,034,736,753 fr. 64 c. Examinées séparément, nos diverses opérations donnent les résultats suivants :

L'escompte du papier de commerce sur Paris, les départements et l'étranger, figure dans la masse de nos affaires pour une somme de 769,533,192 fr. 69 c., divisée entre 912,828 effets ; l'escompte des warrants y figure pour 3,971,940 fr., divisés entre 249 effets ; et l'escompte des valeurs souscrites à l'ordre du Sous-Comptoir des chemins

de fer, pour 34,362,500 fr., divisés entre 5,820 effets. Ensemble nos escomptes se sont élevés à 807,867,632 fr. 69 c.

Les encaissèments ont atteint le chiffre de 79,892,863 fr. 79 c.; les crédits sur nantissements, celui de 97,345,460 fr. 24 c.; les avances sur fonds publics, celui de 33,234,807 fr. 40 c.

L'augmentation sur les chiffres de l'année dernière est de 7,414,111 fr. 73 c. pour les encaissements, de 7,697,674 fr. 02 c. pour les crédits sur nantissements, et de 3,682,195 fr. 05 c. pour les avances sur fonds publics.

Les escomptes, au contraire, présentent une différence en moins de 35,189,940 fr. 32 c.

Cette diminution au chapitre des escomptes s'explique par le ralentissement général des affaires. Elle eût même été plus grande sans le concours que nous avons reçu de nos agences dans les colonies et à l'étranger, qui nous ont remis, en valeurs sur l'Europe, une somme de 64,887,395 francs, comprise dans le total de nos opérations d'escompte.

Nos agences ont, de plus, réalisé sur place un chiffre d'affaires de 36,826,018 fr. 65 c., qui a contribué à élever le niveau de nos opérations.

Caisse. — La caisse a reçu dans l'année 949,990,536 fr. 07 c., et elle a payé 948,717,516 fr. 93 c. C'est un mouvement total de 1,898,708,053 fr., inférieur seulement de 3,291,060 fr. 68 c. à celui de l'année dernière, qui avait été de 1,901,999,113 fr. 68 c.

La moyenne des paiements par mois a été de 79,059,793 fr. 07 c. Elle avait été précédemment de 79,351,705 fr. 42 c. La différence est de 291,912 fr. 35 c.

Portefeuille. — Notre portefeuille se soldait :

Au 30 juin 1861 par	44,835	effets, s'élev. à	58,712,376 18
Depuis cette époq. jusqu'au 30 juin 1862, il y est entré..........	1,202,912	—	887,760,526 48
Ensemble.....	1,247,747	—	946,472,902 66
Il en est sorti.....	1,200,043	—	874,530,425 84
Solde en portefeuille à la clôture du présent exercice........	47,704	—	71,942,476 82

Les entrées présentent en même temps une différence de 3,576 effets en faveur de cet exercice et une différence de 27,775,828 fr. 59 c. en faveur de l'exercice précédent. Les existences en portefeuille, au 30 juin dernier, étaient supérieures de 2,869 effets et de 13,230,100 fr. 64 c. aux existences du 30 juin 1861.

Compte d'espèces. — Les sommes qui nous ont été versées en comptes courants dans le cours de cet exercice se sont élevées à 273,986,863 fr. 09 c. Elles ne s'étaient élevées l'année dernière qu'à 251,387,340 fr. 29 c. L'augmentation est de 22,599,522 fr. 80 c.

Le solde de ces comptes, qui n'était au 30 juin 1861 que de 23,568,834 fr. 09 c., était au 30 juin dernier de 30,992,116 fr. 66 c. C'est encore une augmentation de 7,423,282 fr. 57 c., qui prouve qu'en facilitant le retrait des capitaux versés nous rendons au public un service qu'il apprécie de plus en plus.

Contentieux. — Les sommes mises à la charge du présent exercice, pour les effets tombés en souffrance, se sont élevées :

Pour le 1er semestre à..............	52,169 57
Pour le 2e — à..............	283,499 35
Ensemble........	335,668 92

Résultats de l'exercice 1861-1862. — Le produit brut des opérations de l'année s'est élevé :

Pour le 1er semestre à........................	2,622,662 57
Pour le 2e semestre à........................	2,284,694 73

Il faut en déduire :

Les frais gén., les honoraires et appointem. ;	1er sem.	468,026 55	925,161 97	
	2e sem.	457,135 42		
Le réescompt. du portefeuille	1er sem.	179,880 40	351,497 68	
	2e sem.	171,617 28		
				1,276,659 65
Bénéfices nets............				3,630,697 65

Sur cette somme il a été fait, en février dernier,

une répartition statutaire des bénéfices réalisés au 31 décembre précédent.

Il a été ainsi attribué :

1° aux actionnaires, dividende fixe de 2 p. °/o...............	800,000 »	
2° A la réserve, 1/4 des bénéfices après prélèvement du dividende fixe de 2 p. °/o..............	293,688 90	
3° Aux actionnaires, à titre de dividende supplémentaire, 2 1/5 p. °/o....................	880,000 »	
Reliquat.......................	1,066 72	
	1,974,755 62	1,974,755 62
Reste à répartir pour le 2e semestre.........................		1,655,942 03

Sur ce solde nous vous proposons d'attribuer :

1° Aux actionnaires, conformément aux statuts, un dividende de 2 p. °/o, soit.............	800,000 »	
2° A la réserve, 1/4 des bénéfices après le prélèvement du dividende fixe de 2 p. °/o, soit..	213,985 50	
3° Aux actionnaires, à titre de dividende supplémentaire, 1 3/5 p. °/o.....................	640,000 »	
Reliquat.....................	1,956 53	
Total égal...........	1,655,942 03	1,655,942 03

Réserve. — La part faite à notre réserve sur les bénéfices de cette année a été, pour les deux semestres, de 507,674 fr. 40 c. Elle s'élève aujourd'hui à 8,351,343 fr. 33 c.

Son maximum a été fixé par les statuts à 10,000,000. Lorsque ce chiffre aura été atteint, les sommes importantes qui lui sont attribuées tous les ans seront, de droit, réparties entre les actionnaires et ajoutées aux dividendes.

Dividende. — En résumé, un premier dividende a déjà été distribué. Il était de 21 francs. Les actionnaires ont à recevoir encore 18 francs produits par le second semestre. Cela fait un dividende total de 39 francs pour l'exercice 1861-1862, et un intérêt de 7 4/5 par action de 500 francs.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

En vous rappelant, dans notre rapport de l'année dernière, l'autorisation donnée au Comptoir par M. le ministre des finances d'établir des Agences dans les mers de l'Inde et de la Chine, ainsi que dans les Antilles, nous vous disions que les Agences de Calcutta et de Shang-Haï étaient déjà installées, mais que l'expérience d'une année au moins était nécessaire pour apprécier le succès de ces nouvelles créations.

Nous ajoutions que les Agences de Bombay, Madras, Pondichéry, de la Réunion et des Antilles, n'avaient encore reçu qu'une organisation provisoire, et qu'à raison des grandes difficultés que présentait la fondation d'établissements de cette nature dans des contrées aussi distantes de la France, votre conseil d'administration ne voulait procéder à leur installation définitive qu'avec sa réserve et sa prudence habituelles.

Nous avons la satisfaction de vous annoncer que l'Agence de Calcutta fonctionne aujourd'hui régulièrement, et que, sous la main habile et ferme de l'homme qui la dirige, elle a réalisé, pendant l'année d'épreuve qui vient de s'écouler, tous les résultats que nous pouvions légitimement en attendre.

Quant à l'Agence de Shang-Haï, la guerre civile qui désole les provinces nord-est de la Chine et le trouble profond jeté dans le commerce des soies par les événements d'Amérique ont retardé son développement; malgré les circonstances extraordinaires qui ont entravé ses débuts, nous ne doutons pas qu'elle ne soit prochainement appelée à prendre une part notable dans les transactions du commerce international et à devenir pour notre institution une source de profits réguliers.

Déjà le gouvernement, qui apprécie et encourage nos efforts, a commencé à utiliser les services de cet établissement en le chargeant, par un traité en date du 27 décembre dernier, du recouvrement de l'indemnité de guerre due à la France par le gouvernement chinois.

Nous avons organisé cette année l'Agence de la Réunion, qui a été placée sous la direction de M. Carré père

ancien caissier de la Banque coloniale. Bien que cette Agence ne soit installée que depuis quelques mois, ses opérations ont pris un développement rapide qui témoigne de l'utilité de l'institution, et que nous nous plaisons à vous signaler comme un indice favorable de sa prospérité future.

Le bénéfice des traités que nous avons passés, vers la fin de 1860, avec les Banques de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Réunion, a été étendu cette année à la Banque de la Guyane.

Ces divers traités, dans lesquels le Comptoir s'est attaché à donner satisfaction à tous les intérêts, sont aujourd'hui en pleine voie d'exécution.

Nous constaterons enfin que les opérations des Agences déjà établies dans les colonies et à l'étranger se sont élevées, pendant cet exercice, à 102,000,000 de fr., soit environ le dixième du total de nos affaires, et que le contingent de produits qu'elles ont versé dans notre compte général de profits et pertes excède de beaucoup cette proportion.

Ce résultat, qui confirme la justesse de nos précédentes appréciations, nous donne dès à présent la mesure de l'emploi fructueux que nous pourrons faire de nos capitaux dès que nous aurons complété l'ensemble de nos services financiers à l'étranger.

Le prix de l'argent, dans les pays où nos Agences sont appelées à fonctionner, étant généralement très-élevé, le produit des opérations de ces établissements est destiné à compenser la diminution que l'abaissement du taux de l'intérêt en Europe amènerait dans le résultat de nos affaires métropolitaines, et nous permet ainsi d'espérer que, dans les exercices les moins favorisés, nous pourrons maintenir un niveau à peu près constant dans le chiffre de nos bénéfices et de nos dividendes.

Il en a été déjà ainsi cette année.

En effet, les produits de nos opérations de place, qui s'étaient dépréciés dans une proportion importante pendant le cours du deuxième semestre, par suite de la réduction du taux de l'intérêt, ont été ramenés, par l'adjonction des bénéfices réalisés sur nos affaires du dehors, à un chiffre inférieur seulement de 87,553 fr. 81 c. aux résultats du

premier semestre, et nous eussions pu vous distribuer un dividende égal à celui que vous avez touché en février dernier si notre contentieux, au 30 juin, fût demeuré dans les limites ordinaires.

Il nous reste, Messieurs, à vous entretenir de l'usage que nous avons fait, pendant le cours de cet exercice, de la faculté réservée au conseil d'administration, par le paragraphe 6 de l'article 29 de nos statuts, d'acheter un immeuble pour y établir le siége de la Société.

Le bail en vertu duquel le Comptoir occupe l'hôtel rue Bergère, 14, remonte à 1852. Bien que ce bail nous assurât à des conditions exceptionnellement favorables la jouissance de l'hôtel jusqu'au 1er avril 1864, nous n'avons jamais cessé de nous préoccuper de la recherche d'un immeuble susceptible d'être approprié à l'installation définitive du Comptoir.

Les avantages résultant de l'établissement de notre siége social dans un quartier situé au centre des affaires, et le désir de n'apporter aucun changement aux habitudes du commerce dans ses rapports avec notre administration, devaient naturellement nous déterminer à fixer de préférence notre choix sur l'hôtel de la rue Bergère; des négociations furent successivement engagées à plusieurs reprises, en vue de l'acquisition de cet hôtel, mais sans amener aucun résultat.

Pendant que nous poursuivions ainsi ces tentatives infructueuses, le temps s'écoulait et nous rapprochait de plus en plus du terme de notre bail; pour échapper aux graves embarras auxquels l'auraient exposé de plus longs retards, votre conseil dut prendre un parti, et profitant des offres favorables qui lui étaient faites, il s'est rendu acquéreur de l'hôtel des Néothermes, situé rue de la Victoire, 56.

Cette acquisition était réalisée depuis quelques mois, lorsqu'une nouvelle proposition de vente de l'hôtel rue Bergère nous fut adressée.

Le prix demandé de 500 fr. le mètre superficiel de terrain, constructions comprises, étant conforme à celui que nous avions nous-mêmes offert au cours des précédentes négociations, nous n'avons pas hésité à accepter la prop-

sition qui nous était faite, convaincus d'ailleurs que nous étions de pouvoir revendre prochainement, avec avantage, l'immeuble rue de la Victoire.

Le Comptoir est donc aujourd'hui propriétaire de l'hôtel de la rue Bergère.

CONSTRUCTIONS ET DÉMOLITIONS A PARIS.

(Extrait du Mémoire du préfet de la Seine).

Du 1er octobre 1861 au 30 septembre 1862 le nombre des constructions a été de 2,582, et celui des démolitions de 763 (250 par suite d'expropriations, et 513 par la libre volonté des propriétaires). Le gain a donc été de 1,819 constructions. Durant la période précédente, il y avait eu 2,932 constructions et 1,144 démolitions (261 forcées et 883 volontaires), c'est-à-dire un gain de 1,788 constructions seulement. La comparaison de ces divers chiffres suffirait pour démontrer que les résultats de cette année sont au moins tout aussi favorables que ceux de l'année dernière. Mais si l'on opère, non plus sur les maisons, mais sur les logements, on constate des faits tout à la fois plus positifs et plus satisfaisants. En effet, cette année, les démolitions n'ont supprimé que 2,882 logements, et les constructions neuves en ont donné 15,551 nouveaux, d'où ressort un excédant de 12,669 ; tandis que, l'an dernier, il y avait eu 8,952 suppressions et 17,485 créations nouvelles, ce qui ne donnait que 8,553 logements en plus. Toutes compensations faites, l'avantage obtenu en 1862 dépasse de 4,136 logements le résultat final de 1861. Il ne faut donc pas s'étonner du mouvement de baisse qui semble déjà se manifester d'une manière générale dans le prix des loyers : les 12,669 logements de plus, qui sont, pour ainsi dire, le bénéfice net de cette année, correspondent à une population de plus de 36,000 âmes.

Ce qu'il y a surtout de remarquable, c'est que le nombre des constructions nouvelles et des logements qu'elles nt mis à la disposition des habitants est supérieur, sount du double, à celui des maisons démolies et des loge-

ments qu'elles contenaient, dans tous les arrondissements, sans exception. Ce fait ressort du tableau ci-après, qui a été dressé pour l'assiette des contributions de 1863.

Constructions nouvelles et démolitions de 1862 (30 *septembre.*)

ARRONDISSEMENTS. Nos	ARRONDISSEMENTS. DÉSIGNATION.	MAISONS nouvellement construites ou agrandies.	LOGEMENTS créés par ces constructions.	MAISONS démolies en entier ou partiellement.	LOGEMENTS supprimés par ces démolitions	BALANCE dans le nombre des maisons en plus.	BALANCE dans le nombre des logements en plus.
1er	Louvre.	34	439	8	53	26	386
2e	Bourse.	31	220	8	110	23	110
3e	Temple.	23	235	19	77	4	158
4e	Hôtel-de-Ville	27	264	11	97	16	167
5e	Panthéon.	59	683	13	36	46	647
6e	Luxembourg.	81	446	27	248	54	198
7e	Palais-Bourbon. . . .	93	914	49	192	44	722
8e	Elysée.	116	616	49	208	67	408
9e	Opéra.	93	774	25	107	68	667
10e	Enclos-Saint-Laurent.	189	1,534	60	167	129	1,367
11e	Popincourt.	130	1,092	111	781	19	311
12e	Reuilly.	122	747	29	90	93	657
13e	Gobelins.	158	745	34	88	124	657
14e	Observatoire.	150	648	24	46	126	602
15e	Vaugirard	280	769	76	144	204	625
16e	Passy.	191	559	36	89	155	470
17e	Batignolles-Monceaux	192	1,239	50	80	142	1,159
18e	Butte-Montmartre. . .	236	1,816	64	154	172	1,662
19e	Buttes-Chaumont. . .	119	808	42	79	77	729
20e	Ménilmontant.	258	1,003	28	36	230	967
		2,582	15,551	763	2,882	1,819	12,669

On peut voir, dans l'état ci-dessus, que les arrondissements excentriques, Vaugirard, Passy, Batignolles, Montmartre, Ménilmontant, qui sont, pour la plus grande partie, habités par les classes laborieuses, comptent encore, en 1862, plus de maisons neuves que les autres et un plus grand nombre de nouveaux logements. Dans les arrondissements plus rapprochés du centre, les 5e, 7e, 10e, 11e, et même dans les 8e et 9e arrondissements, les maisons nouvelles ont donné un nombre de logements relativement considérable, ce qui indique des maisons à petits loyers. L'esprit d'entreprise, à qui l'on reprochait de s'attacher de préférence aux habitations riches, se porte donc maintenant sur les constructions destinées aux classes moins aisées. Ainsi se trouve vérifié une fois de plus ce

TROISIÈME PARTIE.

PAYS ÉTRANGERS.

AMÉRIQUE CENTRALE.

V. Costa-Rica, Guatemala, Honduras, Nicaragua, San-Salvador.

ANHALT-BERNBOURG.

Superficie : 845 kil. c. — Popul. en décembre 1861, 57,811 hab.. Cap. Bernbourg, 7,000 hab.

Finances. — Budget de 1862. — Recettes : 1,251,300 thal. — Dépenses : Même somme. — Dette au 1er janvier 1862. Actif : 558,748 thal.; passif : 1,849,032 thal. — Papier-monnaie : 275,000 thal.

ANHALT-DESSAU-CŒTHEN.

Superficie : 1,549 kil. c. Popul. en décembre 1861, 124,013 hab. — Cap., Dessau, 15,000 hab.

Finances. — Budget de 1862. — Recettes : 1,929,351 thal. — Dépenses : 1,907,614 thal. — Dette publique en 1859 : 2,318,766 thal.

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

V. République argentine.

AUTRICHE.

Superficie : 645,152 kil. c. — Popul., 35,016,058 hab. — Cap., Vienne, 512,000 hab. en 1861. En outre, Prague, 142,588, Pesth, 131,705, Venise, 118,172, Trieste, 65,874,

FINANCES. — *Budgets de 1862 et de 1863.*

Recettes de l'État.

	1862.	1863.
Impôts directs.........flor. autr.	110,796,400	129,386,100
Impôts indirects, monopoles et droits régaliens..............	232,369,267	249,958,501
Recettes provenant des domaines, mines et monnaies...........	41,071,301	40,612,863
Recettes diverses...............	5,983,901	8,035,875
Recettes spéciales des diverses branches de l'administration...	8,437,096	8,727,042
TOTAL des recettes.........	398,657,965	436,720,381

Dépenses ordinaires de l'État.

Maison de l'empereur...........	6,127,200	7,458,700
Chancellerie du cabinet..........	72,900	76,000
Conseil d'État..................	186,000	192,900
Conseil des ministres...........	52,750	68,500
Ministère des affaires étrangères..	2,490,600	2,733,800
Ministère d'État :		
Département de l'administration politique....................	27,156,688	27,085,264
Département du culte et de l'instruction................	9,616,043	9,740,935
Chancellerie aulique de Hongrie.	15,841,943	15,064,764
Chancellerie aulique de Croatie-Esclavonie..................	2,052,226	2,297,437
Chancellerie aul. de Transylvanie.	3,220,076	3,539,118
Ministère de la police...........	3,313,593	3,341,771
Ministère de la justice...........	9,123,600	9,136,700
Ministère des finances :		
Administration.................	6,182,510	5,917,584
Frais de perception et d'exploitat.	108,669,579	107,259,414
Ministère du commerce et de l'agriculture.....................	4,729,212	6,881,034
Contrôle (Cour des comptes, etc)..	4,886,700	4,636,000
Dépenses diverses..............	1,416,500	1,386,000
TOTAL des dépenses civiles..	205,138,120	206,815,921
Ministère de la guerre..........	103,070,500	93,321,600
Ministère de la marine..........	6,000,000	11,072,50
TOTAL pour ces deux ministères.	109,070,500	104,394,10

Dette publique	145,651,232	150,102,560
TOTAL des dépenses ordin.	453,859,852	461,312,581
Dépenses extraordinaires pour l'armée et la flotte, environ	52,500,000	35,000,000
TOTAL général des dépenses	510,359,852	436,720,381
TOTAL des recettes	398,657,965	496,312,781
Déficit	111,701,887	59,592,400

DETTE PUBLIQUE.

[D'après les budgets de 1862 et 1863.]
(1 flor. autr. — 2 fr. 50 cent.)

Dette consolidée.

Dette ancienne.	A la fin de 1861.	Au 31 octob. 1862.
Compris dans le tirage :		
Portant intérêts en florins de conv. de Vienne	50,040,094	50,541,329
Portant intérêts en monnaie de convention	15,325,716	13,841,646
Ne portant pas intérêts actuellement	163,995	115,416
Non compris dans le tirage :		
Portant intérêts en florins de conv. de Vienne	934,271	889,011
Capitaux à rembourser, ne portant pas d'intérêts actuellement	853,292	897,294
TOTAL	67,317,368	66,287,696

Dette nouvelle.		
En monnaie de convent. :		
Dont l'époq. de rembourse. n'est pas déterminée — port. intérêts.	1,550,446,624	1,546,970,405
Dont l'époq. de rembourse. n'est pas déterminée — ne portant pas d'intér. actuellement.	32,769	29,064
Dont l'époq. de rembourse. est déterminée — portant intér. ou prim. de loterie	130,446,417	122,156,183
Dont l'époq. de rembourse. est déterminée — Ne portant pas d'intér. act.	23,487,120	18,797,243
En convention autrichienne :		
Dont le terme du remboursement n'est pas déterminé ;		

portant intérêts...........	76,510,303	84,630,477
Dont le terme du remboursement est déterminé; portant intérêts..............	114,752,600	207,728,798
TOTAL..............	1,895,675,833	1,982,312,170
Dette flottante.		
A la banque nationale.......	212,872,195	190,596,190
A la caisse des dépôts......	11,766,400	11,423,700
Assignations hypothécaires..	—	100,000,000
A divers..................	143,171,400	117,756,973
TOTAL de la dette flottante.	367,809,995	419,777,163
Dette Lombard-vénitienne.		
Dette consolidée...........	70,266,486	69,122,609
Dette flottante..............		1,591,198
TOTAL de la dette Lomb.-vén.	70,266,486	70,713,807
TOTAL général........	2,401,069,682	2,539,090,836
Il faut encore ajouter :		
L'emprunt foncier de 1862...	50,000,000	—
Intérêts de la dette en 1863..	—	122,478,000

Les chiffres ci-dessus sont les recettes et les dépenses brutes; voici maintenant, d'après un journal, le budget *net*.

La *Gazette de Vienne* publie officiellement la loi du budget de 1862. Le total des dépenses s'élève à 388,772,222 florins (de 2 fr. 50 c.), dont 6,127,000 fl. pour la maison impériale, 2,644,382 fl. pour le ministère des affaires étrangères, 26,547,013 fl. afférents au ministère d'État (intérieur), 13,785,404 fl. à la chancellerie de Hongrie, 3,229,171 fl. à la chancellerie de Transylvanie, 1,909,310 florins à la chancellerie de Croatie, 22,150,098 fl. au ministère des finances, 122,876,849 fl. à la guerre, 13,165,000 florins à la marine, 112,664,000 fl. au service de la dette, 18,005,700 à l'amortissement, 12,704,800 aux pertes sur le change.

Le total des recettes est de 294,656,333 fl., frais de perception déduits, 108,390,118 fl. provenant des impôts directs; 177,066,458 fl. provenant des impôts indirects

7,465,258 fl. des forêts, salines, mines, télégraphes; 1,331,500 fl. de recettes directes.

La *Gazette de Vienne* publie un rapport de la commission de la dette publique sur la situation de cette dette au 31 octobre 1861.

A cette époque, le capital de la dette consolidée et flottante s'élevait à 2 milliards 364,316,761 fl. 8 kr. (monnaie nouvelle), dont 396,972,206 fl. pour la dette flottante. En retranchant de cette somme les valeurs actives existant dans la caisse des dépôts, et s'élevant à 2,237,932 florins 21 kr., il reste 2,362,078,828 fl. 87 kr., montant total de la dette générale. En outre, la dette du royaume lombard-vénitien, s'élevait à 70,723,949 fl. 1 kr., réduite à 66,419,385 fl. 43 kr. par la déduction des valeurs actives. Enfin la dette du rachat foncier était encore, au 31 octobre, de 522,586,239 fl. La dette générale s'est accrue dans le semestre courant, du 1er mars au 1er octobre 1861, de 35,949,937 fl. 24 kr, elle a été réduite de 6,692,720 fl. 51 kr. Reste comme accroissement total, 29,257,216 fl. 73 kr.

On comparera avec ces chiffres les deux passages suivants, extraits également de la *Gazette de Vienne*. (Nous reproduisons d'après le *Moniteur*.)

VIENNE, 10 août 1862. — Le rapport de la commission des finances de la chambre des seigneurs constate que le capital de la dette autrichienne était, en octobre 1860, de 2,360,236,856 florins, et que les intérêts de cette dette s'élevaient à plus de 112 millions de florins. Dans le budget de 1862, le crédit affecté au service des intérêts est de 112,666,380 florins, dont 12,258,620 pour la dette flottante, 3,339,460 pour la dette du royaume lombard-vénitien. (*Gazette de Vienne*.)

BUDGET DE 1863. — Dans la séance de la chambre des députés du 17 juillet, le ministre des finances Plener a déposé au bureau le projet de loi suivant :

Loi financière pour l'exercice 1863, valable pour toute la monarchie.

Art. 1er. Le budget de l'année 1863 pour les besoins de

toutes les branches de l'administration est fixé à la somme de 362,498,000 florins.

Art. 2. Outre cette somme, le budget comprendra un crédit extraordinaire fixé à 35 millions de florins pour l'armée.

Art. 3. Sur les 362,498,000 florins demandés dans l'article 1er, 304,307,200 florins sont couverts par les contributions directes et indirectes, y compris les crédits supplémentaires accordés jusqu'à présent, et, en outre, par les autres branches de recette.

Art. 4. Pour couvrir le déficit de 58,190,800 florins qui résulte de la comparaison entre la somme de 362,498,000 florins avec la recette ordinaire de 304,307,200 florins, sont alloués :

L'augmentation, en vertu de lois spéciales, du produit de quelques contributions directes et droits directs, évalués provisoirement à 33,598,400 florins;

Le produit des 27,652,174 florins, en obligations de l'emprunt de 1860, que, sous l'hypothèse que contient l'article 2 de la loi du 8 juin 1862, la banque privilégiée autrichienne mettra à la disposition de l'administration de l'État.

Art. 5. Si l'hypothèse mentionnée dans l'article 4, lettre *b* du paragraphe 2 de la loi du 8 juin 1862, ne trouvait pas son application, le déficit des 24,592,400 florins sera couvert par un emprunt.

Art. 6. Le crédit extraordinaire de 35 millions de florins demandés pour les besoins de l'armée par l'article de la présente loi sera couvert par un emprunt.

(*Gazette de Vienne.*)

Armée active. — 248,680. Réserves diverses : 587,695 sans la garde.

Marine. — Vapeurs en mer : 38 de différentes grandeurs, 450 canons, et avec 28 autres stationnés dans les lagunes, les lacs, le Danube; en tout, 647 canons. — Navires à voiles, 51 bâtiments de toutes grandeurs, 340 canons.

Commerce général de l'empire pendant l'année 1861.
Valeur en florins autrich. (fr. 2 50).

Importations	240,730,238
Exportations	345,477,984

Valeurs des marchandises importées et exportées pendant l'année 1861.

Pays de destination ou d'origine.	Exportations.	Importations.
Turquie	8,252,908	11,699,824
Principautés danubiennes.	28,386	1,576,816
Grèce	2,644,041	2,761,865
Égypte	2,567,288	4,678,804
Russie (Mer Noire)	105,916	1,602,343
États de l'Église	10,598,818	1,974,579
Deux-Siciles	4,415,804	6,338,246
Iles Ioniennes	2,279,827	808,297
Malte et Gibraltar	761,930	155,537
Toscane	153,669	102,941
Sardaigne	349,342	1,395,076
France (Mer Médit.) Alger.	3,291,227	3,117,635
Espagne	252,677	492,241
Tunis	27,854	—
France (Océan Atlantique).	1,253,476	722,735
Grande-Bretagne et Irlande.	7,064,189	21,632,696
Pays-Bas	1,307,653	5,876,625
Belgique	544,389	1,866,535
Villes hanséatiques	395,087	170,160
Prusse	31,489	185,072
Danemark	36,180	—
Suède et Norwége	96,871	77,507
Russie (Mer Baltique)	271,974	—
États-Unis	386,866	551,013
Amérique espagnole	78,583	822,981
Saint-Domingue	—	1,349,331
Vénézuela	—	482,994
Brésil	880,949	5,348,710
Indes orientales	—	176,295
TOTAL du comm. extér.	48,077,393	75,966,858
Cabotage	37,717,497	17,862,681
TOTAL pour le port de Trieste 1861.	85,794,890	93,829,539
TOTAL pour le port de Trieste 1860.	85,587,793	97,097,167
Valeur total du commerce de tous les ports autric.	139,855,400	182,513,700

Mouvement général des ports.

Les entrées des bâtiments pendant l'année 1860 dans tous les ports de l'Autriche se sont élevées à 89,512 navi-

res, jaugeant 3,410,937 tonneaux; les sorties à 91,623 navires, jaugeant 3,436,965 tonneaux.

La valeur de l'importation a été de 182,513,700 florins, celle de l'exportation de 139,855,400 florins.

Mouvement du port de Trieste en 1861.

	Entrées.		Sorties.	
	Bâtim.	Tonn.	Bâtim.	Tonn.
Bâtim. à voiles........	9,454	472,348	9,361	482,423
Vapeurs.	924	263,512	922	258,529
Ensemble.......	10,378	735,860	10,283	740,952
Dont, sous pavil. autric. :				
Bâtiments à voiles.....	7,612	285,402	7,487	280,496
Vapeurs..............	855	206,668	855	205,822

Effectif de la marine marchande, au commencement de l'année 1860.

	Bâtim.	Tonn.	Équip.
Bâtiments à voiles, long cours....	571	218,752	6,359 h.
— cabotage......	2,694	78,791	9,741
Barques de pêcheurs, alléges, etc.	6,479	23,091	16,908
Vap. (d'une force de 11,570 chev.).	59	21,338	1,701
Total.....	9,803	341,972	34,717

Ce nombre se répartit entre les différents pays de l'Autriche de la manière suivante :

	Nomb. de nav.	Tonn.	Équip.
Goertz, Trieste, Istrie.......	2,608	269,189	14,639 h.
Roy. lombard-vénit.........	1,678	34,998	5,752
Croatie....................	305	3,367	768
Frontières militaires........	154	2,382	524
Dalmatie...................	5,058	32,036	13,034
Goertz, Trieste, Istrie......	2,608	269,189	14,639
Roy. lombard-vénitien......	1,678	34,998	5,752
Croatie....................	305	3,367	768
Frontières militaires........	154	2,382	524
Dalmatie...................	5,058	32,036	13,034

BADE.

Superficie, 15,284 k. c.—Population, en décemb[illegible] 1,339,291 hab. Cap. Carlsruhe, 27,103,

FINANCES.

Budget de 1862 et 1863.

	Pour chaque année	Pour les deux années.
Recettes ordinaires............fl.	17,140,192	34,280,384
Frais d'administration et de perception..........................	5,564,733	11,129,466
Recettes nettes.....	11,575,459	23,150,918
Dépenses ordinaires..........................		21,658,481
Excédant des recettes.....		1,492,437
Versement de la caisse d'amortissement........		1,207,454
Dépenses extraordinaires..........................		2,699,891

Les budgets des administrations, ayant des comptes spéciaux, s'élèvent pour les années 1862 et 1863, aux chiffres ci-après pour les deux années réunies :

	Recettes. Pour les deux années.	Dépenses. Pour les deux années.
Administration des postes.......fl.	2,874,866	2,235,270
Direction des chemins de fer......	13,200,276	8,263,893
Administration de la construction des chemins de fer.............	—	24,988,125

Le budget voté par les chambres s'éleve aux chiffres suivants :

Dépenses ordinaires pour 1862.................	16,434,244
— — — 1863.................	16,395,334
— — pour les deux années.......	32,829,578
Dépenses extraordin. — — —	2,672,617
TOTAL des dépenses.........	35,502,195
Recettes ordinaires pour les deux années.......	34,235,676
— extraordin. — — —	1,266,519
TOTAL des recettes........	35,502,195

Dette publique (*au 1er janvier* 1862).

Dette générale :

Le passif s'élève à..........................		39,268,425
Dont ne portant pas intérêts :		
Fonds des domaine...............	12,000,000	15,969,476
Papier-monnaie....................	3,000,000	
Autres............................	969,476	
Reste, dette portant intérêts................		23,298,949

L'actif s'élève à		9,201,[illegible]
Dette des chemins de fer :		
Le total du passif s'élève à		61,935,834
Dont ne portant pas intérêts	5,548,257	
L'actif s'élève à		1,888,806
Montant net de la dette des chemins de fer		60,047,028

Armée. — Pied de paix, 8,003 h. — Pied de guerre, 16,734.

BAVIÈRE.

Superficie, 75,981 kil. c.—Population, en décembre 1861, 4,689,837 hab. — Cap. Munich, 148,201 hab. — Nuremberg, 62,797 hab.; Augsbourg, 45,389 hab.

FINANCES.

PROJET DE BUDGET ANNUEL POUR LA 8e PÉRIODE FINANCIÈRE (1861-1867).

Recettes.

Impôts directs :		
Impôt foncier	4,804,831	florins.
Impôt sur les maisons	717,076	—
Impôt sur l'industrie (patentes)	1,222,921	—
Impôts sur le capital	536,171	—
Impôts sur les revenus	232,708	—
Impôts supplémentaires	1,820,180	—
Contributions indirectes :		
Taxes	4,500,000	—
Timbre	1,210,343	—
Droit sur le malt	6,200,000	—
Douanes	6,350,000	—
Droits régaliens et établissements de l'État :		
Salines	3,130,000	—
Mines	250,000	—
Chemins de fer	5,003,256	—
Postes	570,000	—
Bateaux à vapeur sur le Danube	25,149	—
Canal de Louis	25,133	—
Feuille officielle du gouvernement	11,397	—
Télégraphes	30,000	—
Banque de Nuremberg	150,000	—
Autres droit régaliens	8.[illegible]	—

Domaines :	
Forêts, etc.	5,000,000 florins.
Culture de propriétés agricoles et industrie	305,911 —
Revenus, droits seigneuriaux, etc.	4,116,234 —
Intérêts des capitaux de l'État	1,543 —
Contributions particulières	27,545 —
Autres recettes	271,193 —
TOTAL des recettes de l'État	46,520,597 florins.
De plus les retenues annuelles des années précédentes	200,000
	46,720,597 florins.

Dépenses.

Dette publique	13,556,376 florins.
Liste civile	2,995,604 —
Conseil d'État	74,905 —
Diète	75,000 —
Ministère de la maison du roi et des affaires étrangères	472,712 —
Ministère de la justice	3,373,192 —
— de l'intérieur	1,650,000 —
— des cultes	99,037 —
— du commerce et des trav. publics	252,846 —
— des finances	879,712 —
Établissements de l'État :	
Instruction publique	1,153,073 —
Culte catholique	1,240,522 —
Culte protestant	433,623 —
Santé	289,850 —
Bienfaisance	218,111 —
Sûreté publique	1,304,504 —
Arts et industrie	404,657 —
Ponts et chaussées	2,954,887 —
Subventions pour les communes	95,481 —
Cadastre	290,000 —
Monnaie	11,328 —
Peinture sur verre	3,000 —
Sommes supplémentaires accordées aux caisses d'arrondissem. (instruct. primaire)	503,900 —
Organisation militaire :	
Armée active	9,500,000 —

Gendarmerie	962,000	florins.
Bureau topographique	30,000	—
Fonds des Invalides, etc.	32,000	—
Pensions	700,000	—
Dépenses extraordinaires	95,200	—
Aumônerie militaire	13,000	—
Agriculture	774,003	—
Pensions pour les veuves et les orphelins	716,000	—
Fonds de réserve	1,008,274	—
Intérêts garantis aux chemins de fer.	473,000	—
TOTAL de dépenses	46,720,397	florins.

Dette. — 342,203,514 fl., dont 105 millions pour chemins de fer et 101 millions pour rachat de rentes foncières.

Armée. — Infanterie, 77,000 (avec la réserve, 142,000 hommes). — Cavalerie, 10,000 h. (avec la réserve, 21,800 hommes). — Artillerie, 14,000 (25,500 h.). — Génie, 2,600 h. — Landwehr, 56,000 h.

Un remarquable document intitulé : *Die Bevœlkerung und die Gewerbe des K. Bayern* (La Population et l'Industrie du royaume de Bavière) a été publié par le bureau de la statistique de ce pays. Nous y puisons quelques chiffres.

Résultat des recensements antérieurs :

	Nombre des familles.	Nombre des individus.
1834	907,974	4,246,778
1837	924,410	4,315,469
1840	959,099	4,370,977
1843	987,463	4,440,327
1846	1,005,690	4,504,874
1849	1,006,918	4,520,751
1852	996,347	4,559,452
1855	1,074,824	4,541,556
1858	1,100,107	4,615,748
1861	1,131,054	4,689,837

Production des mines et salines de la Bavière pendant l'exercice 1859-60.

Voici, d'après le relevé officiel dudit exercice, quels ont été les principaux produits de l'exploitation des mines en Bavière :

	Quantités produites.	Valeurs.
	Quintaux de 50 kilogr.	
Minerai de fer...........	1,287,013	249,453
Fonte en gueuses........	566,956	1,723,409
Houille et anthracite.....	5,181,636	1.140,199
Sel......................	1,019,699	4,353,887

En somme, les mines, avec les usines qui en dépendent et les salines, ont produit cette année, en Bavière, une valeur de 14,577,535 florins ou plus de 30 millions de francs; 11,179 ouvriers, auxquels il faut ajouter 21,137 personnes pour leurs familles, y vivent de cette branche de ressources.

Chemins de fer en Bavière.

	Milles géograp. (7 k. 4)	Nombre des locomotives.	Nomb. des vagons pour voyageurs.	Nomb. des vagons pour marchand.	Personnel.
Lignes de l'État....	158,84	228	648	4,319	3,219
— de l'Est......	61,34	69	226	1,350	1,250
— du Palatinat..	28,32	53	131	1,850	730
— de Louis (Nuremberg) ..	0,75	3	26	1	29
	246,55	353	1,001	7,520	5,228

BELGIQUE.

Superficie : 29,456 kil. c. — Population au 1er janvier 1862, 4,782,256 hab. Ce nombre, comparativement à l'année précédente, accuse une augmentation de 50,260 hab., dans laquelle l'excédant des naissances sur les décès figure pour environ les cinq sixièmes (1).

Le relevé ci-après indique la population des provinces et celle de leurs chefs-lieux :

	Population des provinces.		Population des chefs-lieux.
Anvers..........	458,679	Anvers............	114,669
Brabant.........	812,348	Bruxelles	177,954
Flandre occident.	642,354	Bruges............	50,268
Flandre orientale.	804,650	Gand	120.134
Hainaut	825,216	Mons	26,799

(1) Extrait du *Moniteur belge*, du 30 juillet 1862.

Liége...........	567,218	Liége.............	97,544
Limbourg.......	196,816	Hasselt...........	9,895
Luxembourg....	205,597	Arlon.............	5,647
Namur..........	301,398	Namur............	25,989
TOTAL......	4,782,256	TOTAL.........	628,899

Naissances. — Les naissances de l'année 1861 se sont élevées à 147,263, chiffre qui dépasse de 2,585 celui de l'année antérieure. Voici les résultats des cinq dernières années.

Naissances non compris les mort-nés :

		1858.	1859.	1860.	1861.
Légitimes.	Garçons....	68,593	70,898	69,107	70,186
—	Filles......	65,080	67,803	65,089	66,420
Illégitimes.	Garçons...	5,690	5,627	5,261	5,488
—	Filles.....	5,702	5,484	5,211	5,459
		145,074	149,812	144,668	147,253

Le nombre des enfants nés non viables a été, en 1861, de 6,965; l'année précédente il s'élevait à 6,978.

Les jumeaux compris dans les naissances ont été, en 1861, au nombre de 3,093, dont 2,542 légitimes vivants et 253 morts-nés; 250 illégitimes vivants et 48 morts-nés. Les naissances triples ont été de 13, ayant produit 22 garçons et 17 filles.

Décès. — Les décès ont été, en 1861, de 106,381. En 1860 on y avait constaté une assez forte diminution qui ne s'est pas maintenue dans les mêmes proportions. Néanmoins, l'excédant des naissances sur les décès est encore de 40,872.

Si l'on tient compte de l'état civil des personnes décédées, les décès, non compris les morts-nés, se divisent comme il suit pendant les quatre dernières années :

	1858.	1859.	1860.	1861.
Enfants et adultes non mariés, sexe mascul.	33,451	35,612	27,983	33,551
Sexe féminin..........	30,714	32,345	25,262	30,953
Mariées...............	13,761	14,122	12,742	13,467
Mariés................	12,502	13,050	11,249	11,718
Veufs.................	6,767	6,694	6,255	6,[illegible]
Veuves................	10,715	9,827	9,380	9[illegible]
	107,910	111,650	92,871	10[illegible]

Groupés par âge, les décès se classent ainsi qu'il suit, en 1861 :

	Sexe masculin.	Sexe féminin.
De 1 an et au-dessous..........	13,599	10,696
De 1 à 15 ans accomplis........	11,216	11,643
De 15 à 60 ans Id..........	15,521	15,040
Au-delà de 60 ans.............	13,694	15,172
	53,830	52,551
	106,381	

Les centenaires décédés en 1861 sont au nombre de 7 : 3 hommes et 4 femmes.

Mariages.— Le nombre des mariages contractés en 1861 est de 33,802 ou 1,310 de moins qu'en 1860; ils sont ainsi classés par état civil, comparativement aux trois années antérieures :

	1858.	1859.	1860.	1861.
Entre garçons et filles.....	31,626	30,430	28,968	28,070
— garçons et veuves....	1,792	1,792	1,675	1,611
— veufs et filles.......	3,691	3,636	3,422	3,106
— veufs et veuves......	1,128	1,083	1,047	1,015
	38,237	36,941	35,112	33,802

Divorces : 56 en 1861.

FINANCES. — BUDGET DE L'ÉTAT.

Recettes.

	1862.	1863.
Contribution foncière (principal et additionnel)..................	18,886,290	18,886,290
Contribution personnelle (principal et additionnel).................	10,505,000	10,648,000
Droits de patentes (principal et additionnel)....................	4,015,000	4,015,000
Redevances sur les mines........	514,700	450,000
Droit de débit des boissons alcooliques.........................	1,200,000	1,225,000
Droit de débit des tabacs.........	200,000	200,000
— de douanes..............	14,375,000	14,405,000
— d'accises..................	25,355,000	25,900,000

Droit de marque des matières d'or et d'argent	240,000	240,000
Recettes diverses	205,000	225,000
Droits d'enregistrement	13,300,000	13,500,000
— de greffe	250,000	260,000
— d'hypothèque	2,425,000	2,450,000
— de succession	8,700,000	8,750,000
— de mutation en ligne directe	1,550,000	1,600,000
— dus par les époux survivants	150,000	130,000
— de timbre	3,650,000	3,650,000
— de naturalisation	5,000	5,000
Produit des amendes	290,000	290,000
Droits de péages sur les rivières et canaux	2,850,000	2,850,000
Droits de barrières sur les routes de l'État	1,630,000	1,600,000
Postes	2,960,000	3,050,000
Marine (bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres)	410,000	410,000
Chemins de fer	29,000,000	30,500,000
Télégraphes électriques	550,000	600,000
Autres revenus	8,587,500	8,676,500
Produits des rentes des biens domaniaux	400,000	400,000
Remboursements	1,711,000	1,711,000
TOTAUX	153,614,490	156,946,790

Dépenses (non-compris les crédits supplémentaires).

	1862.	1863.
Dette publique	40,422,010.49	40,533,113.60
Dotations	4,201,390.25	4,192,392.75
Ministère de la justice	13,280,117 »	13,490,156 »
— des affaires étrangères et de la marine	3,356,802.67	2,976,237 »
— de l'intérieur	9,482,880.31	10,265,143.23
— des travaux publ.	25,759,809 »	25,952,630 »
— de la guerre	33,292,131.25	34,280,800 »
— des finances	12,775,050 »	13,460,230 »
Remboursements et non-valeurs	2,606,200 »	2,875,200 »

DETTE. — *Situation au 1er mai 1862, pour les dettes à 4 1/2 p. %, au 1er juillet 1862 pour la dette à 4 p. % et au 1er août pour celle à 3 p. %.*

ANNÉES.	TAUX d'émission	ORIGINE.	CAPITAL primitif.	INTÉRÊTS.	RESTE à amortir.
		Part de la dette des Pays-Bas	16,931,200 220,105,632	5 % 2 1/2	16,981,200 220,105,632
1836	92	Canaux, chemins de fer et routes..	30,000,000	4	14,686,000
1838	73 1/2	Chemins de fer...	50,850,800	3	28,141,333
		Indemnités pour événements de guerre..........	7,624,000		
1842	pair..	Rente de 300,000 à la ville de Bruxelles...........	6,000,000	5	6,000,000
1844	pair..	Conversion du 5 % de 1832 en bons du trésor.......	95,442,832	4 1/2	69,738,682
		Remboursement à la Hollande d'un capital nominal de 169,312,000 fr. à 2 1/2 %.......	84,656,000	4 1/2	73,699,500
1852	pair..	Conversion des emprunts à 5 % de 1840, 1842 et 1848 et de bons du trésor.............	157,615,300	4 1/2	149,316,500
1857	pair..	Conversion de l'emprunt à 5 % de 1852 et émission d'un emprunt de 45 millions de fr. pour travaux publics...........	69,382,000	4 1/2	68,508,900
			738,607,764		647,127,747

Amortissement effectué pendant l'année 1861-1862, fr. 7,189,798.

Armée. — Budget de 1863 : 40,124 hommes et 8,781 chevaux.

COMMERCE (1).

Le commerce de la Belgique avec les pays étranges pen-

(1) Extrait du *tableau général du commerce belge.*

dant l'année 1861[1] est, dans son ensemble, supérieur aux résultats de l'année 1860; mais la différence est très-faible.

PÉRIODES.	IMPORT. ET EXPORT. réunies.		IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.	
	Commerce général.	Comm. spécial.	Comm. général.	Comm. spécial.	Comm. général.	Comm. spécial.
	Millions.	Millions.	Millions.	Millions.	Millions.	Millions.
1re. (1846 à 1850).	686.9	385.8	365.1	213.8	321.8	172.»
2e. (1851 à 1855).	1,152.8	593.7	581.1	302.2	571.7	291.5
3e. (1856 à 1860).	1,740 »	863.4	893.7	455.6	846.3	409.8
Année 1861. . . .	1,810.7	1,010.4	964.9	556.8	845.8	453.6
DIFFÉRENCES.						
De la 2e période sur la 1re. . . .	68 %	54 %	59 %	41 %	78 %	69 %
De la 3e période sur la 1re. . . .	153	124	145	113	163	138
De la 3e période sur la 2e. . . .	51	46	54	51	48	41
De 1861 sur la 3e période. . . .	4	17	8	22	»	11

Commerce général. — Les importations et les exportations générales réunies sont d'*un* milliard 810 millions 700 mille francs. Ce chiffre est de 7.3 % supérieur à celui de l'année 1860, et il dépasse de 68.4 ou 4 p. % les résultats de l'année 1859.

Les marchandises arrivées en Belgique, c'est-à-dire les importations pour la consommation, pour le transit direct et pour l'entrepôt, sont comprises dans le chiffre d'*un* milliard 810.7 pour 964.9. C'est une augmentation de 41.1 ou 4 p. % sur les résultats de l'année 1860, et de 76.0 ou 9 p. %, par rapport à l'année 1859.

Le commerce général à l'exportation (marchandises belges et étrangères réunies) s'élève à 845.8. Ce chiffre est inférieur de 33.8 ou 4 p. % à celui de 1860; relativement à l'année 1859, il y a une diminution de 7.6 ou 1 p. %.

Commerce spécial. — Le produits étrangers que la Belgique a reçus pour sa propre consommation, et les produits provenant de son sol et de son industrie qu'elle a envoyés

(1) Le tableau suivant fait connaître le mouvement des échanges pendant l'année 1861, et la moyenne des résultats pour chacune des trois périodes quinquennales qui l'ont précédée

à l'étranger, pendant l'année 1861, représentent une valeur de 1,010.4. Ce chiffre dépasse de 23.2 ou 2 p. °/ₒ celui de l'année 1860, et de 146.0 ou 17 p. °/ₒ les résultats de 1859.

La valeur totale des marchandises étrangères mises en consommation est de 556.8. C'est un accroissement de 40.1 ou 8 p. °/ₒ sur les résultats de 1860, et de 105.7 ou 23 p. °/ₒ sur ceux de 1859.

La valeur des produits belges exportés s'élève à 453.6, chiffre inférieur de 16.7 ou 4 p. °/ₒ aux résultats de 1860; par comparaison avec l'année 1859, il y a augmentation de 40.3 ou 10 p. °/ₒ.

Pour l'ensemble du mouvement commercial, la part proportionnelle des transports par terre et rivières est de 64.7 p. °/ₒ, et celle des transports maritimes de 35.3 p. °/ₒ. En 1860, ces parts respectives étaient de 65.0 p. °/ₒ et de 35.0 p. °/ₒ. Il y a donc réduction de 0.3 p. °/ₒ dans la quotité des transports par terre et rivières, et accroissement de 0.3 p. °/ₒ dans celle des transports par mer. Si l'on remonte à 1851, on constate que les proportions étaient de 66.5 p. °/ₒ pour les transports par terre et rivières, et de 33.5 p. °/ₒ pour les transports maritimes. Il résulte de ces chiffres que les proportions, pour chacun de ces modes de transport, varient peu.

Mouvement du commerce par pays. — Pour le commerce spécial, les échanges avec les pays d'Europe représentent 86.3 p. °/ₒ du mouvement des importations et des exportations réunies; le reste (13.17 p. °/ₒ) forment la part des relations avec l'Amérique, l'Asie et l'Afrique.

Ce mouvement se répartit de la manière suivante :

			Importat.	Exportat.
France............millions	271.5	dont	97.3	174.2
Pays-Bas..................	175 »	—	114.5	60.5
Zollverein	118.7	—	62.4	56.3
Villes anséatiques.........	22.8	—	9.8	13 »
Angleterre.................	167.2	—	91.3	75.9
Russie	40.6	—	33.3	7.3
Suède et Danemark........	18.8	—	16.5	2.3
Suisse, Italie, Espagne, etc.	57.1	—	15.3	41.8
mérique.................	127 »	—	105.7	21.3

Asie....................	6.9	dont	6.6	0.3
Afrique..................	4.8	—	4 »	0.8
	1.040.4	—	556.8	453.6
L'Europe a donc fourni, à elle seule, un mouvement de	871.7	—	440.4	431.3
Mouvem. qui se divise ainsi :				
Europe centrale...........	588 »	—	284 »	304 »
— septentrionale	226.6	—	141.1	85.5
— méridionale	57.1	—	15.3	41.8
Tandis que l'Amérique, l'Asie et l'Afrique n'ont fourni que	138.7	—	116.3	22.4

Voici le compte-rendu des échanges avec les quatre pays principaux de l'Europe, la France, les Pays-Bas, l'Angleterre et le Zollverein, et avec les pays d'Amérique.

France. — Les valeurs de l'exportation pour la France sont de 174.2 (1), et celles de l'importation en Belgique de 97.3. Nos exportations excèdent donc les importations de 76.8.

La mise en consommation des produits français importés a diminué de 12.2 ou 11 p. %, comparativement à l'année 1860.

La diminution porte principalement sur les articles suivants : grains de toute espèce (43,384,000 kil.), vins (67,321 hect.), laines (953,000 kil.), fils de laine (145,000 kil.), tissus de coton (27,000 kil.), etc.

Il y a augmentation pour les pommes de terre (309,708 hect.), les filaments végétaux non spécialement tarifés (1,282,000 kil.), les tourteaux (4,040,000 kil.), le café

(1) Il est essentiel de ne pas perdre de vue que le compte de la France renseigne plusieurs articles importants que l'on ne croit pas exclusivement destinés à la consommation de ce pays ; tels sont entre autres :

	Valeurs. Mètres.	Quantités. Kilogr.
Les draps...........	10 4	650,000
Les tissus de coton.....	2 5	522,000
Les tissus de lin......	8 8	1,685,000

Ces marchandises ont dû être rattachées au compte de la France, parce que le commerce n'en a pas fait connaître la véritable destination.

(441,000 kil.), les écorces à tan (3,930,000 kil.), le coton en laine (261,000 kil.), les résines et bitumes (172,000 k.), les bois divers (292,000 fr.), les engrais (1,159,000 kil.), les tableaux (276,000 fr.), les tissus et rubans de soie (10,225 kil.), etc.

L'exportation a progressé de 12.4 ou 8 p. °/ₒ comparativement à l'année 1860.

On constate une augmentation pour les armes portatives (3,653,000 fr.), les grains de toute espèce (10,501,000 k.), le zinc (6,824,000 kil.), le lin (346,000 kil.), les machines et mécaniques (801,000 kil.), les fers battus, étirés et laminés (5,205,000 kil.), les tissus de lin (179,000 kil.), le cuivre brut (350,000 kil.), les fontes brutes et le vieux fer (10,678,000 kil.), le riz (1,086,000 kil.), les laines en masse (136,000 kil.), le plomb (824,000 kil.), les métaux, minéraux et terres non spécialement tarifés (7,425,000 kil.), les sirops et mélasses de toute espèce (1,594,000 kil.), etc.

Quelques articles ont diminué; ce sont, entre autres : les draps et autres tissus de laine (5,000 kil.), le charbon de terre (80,139 ton.), les chevaux et poulains (1,483 têtes), les fils de lin (217,000 kil.), les peaux brutes (161,000 kil.). les ouvrages de cuir et de peau (661,000 fr.), le houblon (57,000 kil.), les tulles et dentelles (556,000 fr.), les matières animales brutes non spécialement tarifées (531,000 fr), les habillements et modes (444,000 fr.), les tissus de coton (113,000 kil.) et les huiles de graines (286,000 kil.).

Angleterre. — La valeur des marchandises importées d'Angleterre est de 91.3, et celle des produits belges qui ont été expédiés à destination de ce pays est de 75.9. Les importations surpassent donc les exportations de 15.4.

Les importations d'Angleterre ont augmenté de 8.8 ou 11 p. °/ₒ par rapport au mouvement commercial de 1860.

Il y a augmentation sur les laines (1,168,000 kil.), les filaments végétaux non spécialement tarifés (1,869,000 k.), les huiles de fabrique (887,000 kil.), le cuivre brut (361,000 kil.), les graisses (690,000 kil.), les sucres bruts (1,072,000 kil.), les métaux, minéraux et terres non spécialement tarifés (3,416,000 kil.), les machines et mécaniques (594,000

kil.), les grains de toute espèce (708,000 kil.), les huiles de graines (341,000 kil.), etc.

Il y a diminution sur les peaux brutes (577,000 kil.), le riz (5,122,000 kil.), les tissus de laine (39,000 kil.), les graines oléagineuses (4,443,000 kil.), le café (516,000 kil.), les engrais (1,783,000 kil.), le coton en laine (315,000 kil.), les résines et bitumes (157,000 kil.), etc.

Le mouvement de nos exportations vers l'Angleterre a subi une dépression assez notable en 1861 de 95.4, chiffre de 1860, ces exportations sont tombées à 75.9, soit une diminution de 20 p. %.

Les principaux articles sur lesquels porte la diminution, sont : les fils de laine (1,108,000 kil.), les tissus de laine (202,000 kil.), le beurre (1,276,000 kil.), les laines en masse (445,000 kil.), les sucres raffinés (1,754,000 kil.), les écorces à tan (3,587,000 kil.), le plomb (797,000 kil.), les tissus de coton (89,000 kil.), les huiles de graines (483,000 kil.), les pommes de terre (75,694 hect.), les grains de toute espèce (832,000 kil.), les minerais de fer (9,032,000 kil.), les tourteaux (3,204,000 kil.) et les récoltes et fourrages (4,325,000 kil.).

On constate des augmentations sur le houblon (1,003,000 kil.), le papier (1,472,000 fr.), le lin (428,000 kil.), les armes portatives (1,281,000 fr.), les bougies (256,000 kil.), les graines oléagineuses (751,000 kil.), les tissus de lin (13,000 kil.), etc.

Pays-Bas. — Les importations des Pays-Bas sont de 114.5 et nos exportations vers ce pays de 60,5. Les importations dépassent donc les exportations de 54.0 ou 89 p. %.

Pour les importations, il y a accroissement de 12.6 ou 12 p. % sur l'année 1860.

Il y a augmentation sur les bestiaux (26,397 têtes), les filaments végétaux non spécialement tarifés (2,651,000 k.), le coton en laine (889,000 kil.), le café (986,000 kil.), les tabacs non fabriqués (1,018,000 kil.), le cuivre brut (489,000 kil.), le beurre (329,000 kil.), les métaux, minéraux et terres non spécialement tarifés (4,521,000 kil.), les tableaux (609,000 fr.), les résines et bitumes (689,000 kil.), les poissons (429,000 fr.), etc.

Quelques articles ont diminué; ce sont, entre autres : les sucres bruts (2,540,000 kil.), les laines (410,000 kil.), les grains de toute espèce (8,295,000 kil.), les peaux brutes (441,000 kil.), les tourteaux (3,329,000 kil.), les matières animales brutes non spécialement tarifées (398,000 fr.), etc.

Les exportations de produits belges ont diminué de 2.1 ou 3 p. °/° comparativement à 1860.

La diminution porte notamment sur le zinc (7,439,000 kil.); sur les peaux brutes (273,000 kil.); sur le lin (347,000 k.), et sur les grains de toute espèce (2,187,000 k.)

Par contre, il y a augmentation sur les articles suivants : fils de coton (10,000 kil.), fers battus, étirés et laminés autres que les clous (7,791,000 kil.), tissus de lin (191,000 kil.), porcelaines et faïences (116,000 kil.), métaux, minéraux et terres non spécialement tarifés (11,399,000 kil.), draps (39,000 kil.), riz (642,000 kil.), tissus de laine autres que les draps (20,000 kil.), voitures (320,000 fr.), bois de construction (3,671 mètres cubes), tissus de coton (64,000 kil.), etc.

Association allemande. — Les importations des États du Zollverein s'élèvent à 62.4, et la valeur des exportations de produits belges vers ces États est de 56.3, soit une différence de 6.1 ou 11 p. °/₀ en faveur des importations.

Les importations ont augmenté de 10.5 ou 20 p. °/₀ par rapport à 1860.

L'accroissement porte, savoir : sur les grains de toute espèce (17,501,000 kil.); sur les bestiaux (10,116 têtes); sur les armes portatives (703,000 fr.); sur les bois de construction (5,707 mètres cubes); sur le zinc brut (1,124.000 kil.), sur les peaux tannées, préparées et apprêtées (49,604 kil.); sur les tabacs non fabriqués (149,000 kil.), etc.

Peu d'articles ont diminué; les principaux sont les laines en masse (440,000 kil.), les graines oléagineuses (3,028,000 kil.), et le plomb (1,350,000 kil.).

L'exportation des produits belges dans le territoire de l'Association allemande a diminué de 5.6 ou 9 p. °/₀, par comparaison avec l'année 1860,

Les articles sur lesquels on constate les principales diminutions sont : les peaux brutes (670,000 kil.), les fils de lin (366,000 kil.), les fers battus, étirés et laminés autres que les clous (4,292,000 kil.), les graisses (365,000 kil.), les filaments végétaux non spécialement tarifés (293,000 kil.), et les huiles de graines (424,000 kil.).

Il y a augmentation sur les draps (102,000 kil.), le riz (1,895,000 kil.), les grains de toute espèce (1,623,000 kil.), les peaux tannées, préparées et apprêtées (56,000 kil.), etc.

Pays d'Amérique. — Les importations des pays d'Amérique, pris dans leur ensemble, ont augmenté, en 1861, de 100.6, chiffre de 1860, elles se sont élevées à 105.7, soit une différence en plus de 5.1 ou 5 p. °/o.

Nos exportations vers ces pays ont, au contraire, fléchi : elles étaient de 30.7 en 1860, et elles sont tombées à 21.3 en 1861 ; c'est une dépression de 9.4 ou 31 p. °/o.

Les importations des États-Unis se sont élevées à 27.0 ; en 1860, elles ont été de 24.2. Il y a donc augmentation de 2.8 ou 12 p. °/o. Les articles dont l'importation a augmenté sont : les grains de toute espèce (21,911,000 kil.), les sucres bruts (2,496,000 kil.), les bois de construction (3,107 mètres cubes), etc. — Il y a diminution sur le café (1,226,000 kil.); sur les tabacs non fabriqués (1,439,000 kil.); sur les peaux brutes (486,000 kil.); sur les résines et bitumes (6,042,000 kil.); sur le coton en laine (1,605,000 kil.), etc.

On remarque également une augmentation des importations de Cuba et Porto-Rico (40 p. °/o), portant sur les sucres bruts ; du Brésil (9 p. °/o), portant sur le café ; et du Rio de la Plata (2 p. °/o), portant sur les laines. — Mais il y a diminution pour celles du Mexique (99 p. °/o); du Chili et du Pérou (20 p. °/o), portant sur les engrais ; et de Haïti et Vénézuela (3 p. °/o).

Nos exportations vers les États-Unis ont diminué de 4.3 ou 45 °/o, par rapport à 1860. Nous avons exporté moins de verreries et cristalleries (2,122,000 fr.), de zinc (1,903,000 kil.), de draps (39,000 kil.), de plomb (833,000 kil.), etc. — Il y a augmentation de 199,000 kil. sur les laines.

On constate une réduction de nos expéditions vers le Rio de la Plata (42 p. °/₀); la différence porte sur les sucres raffinés, le riz, etc.; vers le Chili et le Pérou (40 p. °/₀), portant sur les sucres raffinés et les tissus de laine et de coton; vers le Brésil (14 p. °/₀), portant sur les voitures, les bougies, les clous, etc.; et vers Cuba et Porto-Rico (11 p. °/₀), portant sur les clous, les boissons distillées, etc. Par contre, nos exportations ont augmenté vers Haïti et Vénézuela (845 p. °/₀) et vers le Mexique (73 p. °/₀).

Résumé par espèce de marchandises. — Les principales marchandises mises en consommation, classées dans l'ordre d'importance des valeurs sont : grains de toute espèce, 263,823,483 k. (valeur, 78,944,000 fr.); laines, 16,394,353 kil.; café, 20,615,128 kil.; peaux brutes, 13,709,180 kil.; graines oléagineuses, 63,940,792 kil.; filaments végétaux non spécialement tarifés, 19,006,185 kil.; coton en laine, 14,732,354 kil.; bestiaux, 192,759 têtes; sucres bruts, 26,848,344 kil.; bois de construction, 201,358 mèt. cubes; tissus et rubans de soie, 95,679 kil., valeur, 12,983,000 fr.; engrais, 51,517,217 kil.; draps et autres tissus de laine, 492,260 kil., valeur 10,002,000 fr.; tabacs non fabriqués, 6,638,796 kil.; riz, 30,995,910 kil.; plomb, 2,083,448 kil.; métaux, minéraux et terres non spécialement tarifés, 62,086,666 kil.; résines et bitumes, 26,288,833 kil.; teintures et couleurs non spécialement tarifées, 5,077,364 kil.; cuivre brut, 2,363,023 kil.; mercerie et quincaillerie, pour une valeur de 4,986,000 fr.; tissus de coton (non compris les nankins), 294,814 kil., valant 3,982,000 fr.; poissons, pour une valeur de 3,771,000 fr.; peaux tannées, préparées et apprêtées, 530,250 kil.; tourteaux, 16,947,394 kil; beurre frais et salé, 1,456,094 kil; cendres gravelées, 4,369,706 kil.: graisses, 2,621,010 kil.; pommes de terre, 412,680 hectolitres; fruits de toute espèce, 5,731,546 kil.; huiles de fabrique autres que d'olive et de poisson, 2,315,445 kil.; machines et mécaniques, pour une valeur de 2,846,000 fr.; fils de coton, 257,910 kil.; acier non ouvré, 2,018,922 kil.; soies autres qu'à coudre et à broder, 64,366 kil., estimés a 2,575,000 fr.; chevaux et poulains, 3,805 têtes; tableaux, pour une valeur de 2,357,000 fr.; fils de laine, 232,311 kil.; fils de lin

et de chanvre, 506,859 kil.; fromages, 1,614,979 kil.; livres, 360,042 kil.; produits chimiques, pour une valeur de 2,103,000 fr.; matières animales brutes non spécialement tarifées, autres que les crins bruts, pour une valeur de 2,016,000 fr.

Les produits exportés, rangés selon l'importance des valeurs, consistent principalement en houilles, 3,379,051 tonneaux (valeur, 54,065,000 fr.); tissus de laine, 1,810,872 kil., évalués à 28,437,000 fr.; filaments végétaux non spécialement tarifés, 18,056,445 kil.; tissus de lin et de chanvre, 4,495,007 kil., valant 28,281,000 fr.; peaux brutes, 13,062,636 kil.; sucres raffinés, 23,646,377 kil. armes portatives, pour une valeur de 18,256,000 fr.; machines et mécaniques en fer, en fonte et en acier, 13,182,660 kil.; bestiaux, 205,670 têtes; tissus de coton, 2,876,704 kil. (valeur, 13,733,000 fr.); fils de lin et de chanvre, 2,658,092 kil.; verreries et cristalleries, pour une valeur de 10,298,000 fr.; laines, 2,592,074 kil.; beurre, 3,720,131 kil ; chevaux et poulains, 11,708 têtes; fils de coton, 889,534 kil.; zinc brut, 14,641,118 kil.; fils de laine, 660,807 kil.; grains de toute espèce, 24,945,469 kil.; papiers de toute espèce, pour une valeur de 6,190,000 fr.; clous, 11,415,903 kil.; rails, 33,331,312 kil.; houblon, 2,134,132 kil.; zinc laminé, 8,706,741 kil.; voitures, pour une valeur de 5,171,000 fr.; bougies, 1,954,805 kil.; fers battus, étirés et laminés (autres que fils, clous, rails et tôles), 22,240,804 kil.; graisses, 3,035,758 kil ; métaux, minéraux et terres non spécialement tarifés, 86,741,295 kil.; riz, 6,478,972 kil.; minerais de fer, 156,127,762 kil.; tulles et dentelles, pour une valeur de 2,800,000 fr.; pierres brutes, taillées et sciées, 254,389,118 kil.; tableaux, pour une valeur de 2,617,000 fr.; fontes brutes et vieux fers, 29,937,141 kil.; fruits de toute espèce, 8,974,162 kil.; engrais, 9,735,892 kil.; viandes, 1,735,334 kil.; habillements et modes, pour une valeur de 2,196,000 fr.; tôle, 8,696,298 kil.; bois de construction, 21,374 mètres cubes, etc.

NAVIGATION A VOILES ET A VAPEUR.

La navigation à voiles est comprise pour les parts pro-

portionnelles suivantes dans le mouvement général de la navigation à l'entrée : nombre de navires, 74.5 °/₀; tonnage, 74.2 °/₀; chargement, 77.3 °/₀; force des équipages, 54.0 °/₀.

Les transports maritimes à l'entrée ont eu lieu par 4,099 navires à voiles et à vapeur, jaugeant ensemble 780,135 tonneaux, dont 731,651 occupés par des marchandises; ils étaient montés par 44,223 hommes d'équipage. Comparativement à 1860, il y a augmentation de 8 °/₀ quant au nombre des navires entrés, de 17 °/₀ quant à leur tonnage, de 19 °/₀ quant au degré de chargement, et de 13 °/₀ quant à la force des équipages.

Parmi les 4,099 navires entrés, 3,637 étaient chargés, et 462 sur lest. Il y a, en ce qui concerne les premiers, par rapport à 1860, augmentation de 8 °/₀ sur le nombre, de 17 °/₀ sur le tonnage, et de 20 °/₀ sur le chargement. Le nombre des navires sur lest a augmenté de 15 °/₀ et leur tonnage de 9 °/₀.

La part du pavillon national dans le nombre des navires entrés est tombée de 12.2 centièmes, chiffre de 1860, à 11.7 centièmes; le tonnage, de 11.0 centièmes à 10.4 centièmes; le chargement, de 10.1 centièmes à 9.5 centièmes.

La part du pavillon anglais est indiquée par les quotités suivantes : nombre de navires, 37.1 °/₀; tonnage, 33.6 °/₀; chargement, 31 5 °/₀.

Les quotités proportionnelles afférentes à la navigation à voiles dans le mouvement de la navigation générale à la sortie, sont : pour le nombre de navires, 74.4 °/₀ ; pour le tonnage, 73.7 °/₀; pour le chargement, 53.3 °/₀; pour la force des équipages, 54.4 °/₀.

Il a été déclaré à la sortie 4,995 navires à voiles et à vapeur, d'une capacité totale de 784,416 tonneaux, dont 331,889 tonneaux de chargement; ils étaient montés par 44,041 hommes d'équipage. Par rapport à 1860, le nombre des navires sortis a augmenté de 3 °/₀, leur tonnage de 13 °/₀ et la force de leurs équipages de 9 °/₀.

De ces 4,095 navires, 1,839 sont sortis avec chargement et 2,256 sur lest. Il y a, pour les premiers, comparativement à 1860, diminution de 18 °/₀, de 7 °/₀ et de

9 °/₀, respectivement quant au nombre, au tonnage et au degré de chargement. Les navires sur lest ont augmenté de 32 °/₀ et leur tonnage de 44 °/₀.

Les quotités propres au pavillon belge dans le mouvement de la navigation à la sortie, sont tombées, relativement à l'année 1860, de 12.3 centièmes à 11.8 centièmes pour le nombre de navires, et de 11.8 centièmes à 10.4 centièmes pour le tonnage. Il y a une augmentation de 0.9 centièmes pour le degré de chargement.

Le pavillon anglais entre dans l'ensemble pour les proportions suivantes : nombre de navires, 37.3 °/₀; tonnage, 33.9 °/₀; chargement 40.9 °/₀.

Droits perçus. — Les droits de douane perçus se sont élevés :

		fr.		fr.
Pour l'entrée....	1861, à	15,850,898	en 1860, à	15,760,794
— la sortie...	—	19,591	—	42,041
— le transit ..	—	»	—	4
— la navigat.	—	1,010,995	—	836,099
ENSEMBLE.	—	16,881,484	—	16,638,938

CAISSE GÉNÉRALE DE RETRAITE DE BELGIQUE.

Cette caisse a reçu, dans le courant de l'année 1861, 99 versements, dont 30 au profit de nouveaux déposants, pour une somme de 8,089 97

Elle a reçu en outre, pour arrérages des rentes de son portefeuille............................ 27,173 35

ENSEMBLE.......... 35,263 32

La recette totale, depuis l'origine (déduction faite des prélèvements opérés pour couvrir les frais de gestion), s'élève à 599,809 fr. 48 cent.

Le montant des versements est représenté :

1° Par une inscription de 27,490 fr. de dette la publique de Belgique, à 2 1/2 °/₀, ayant coûté............... 591,613 43

2° Par un solde disponible de................ 13,917 21

TOTAL.......... 605,530 64

L'intérêt des placements est de 4 fr. 64 cent. °/₀.

Le nombre des comptes ouverts était, au 31 décembre 1861, de 1,685, aux noms de 1,307 hommes et de 378 femmes.

BOLIVIE.

Superficie, 801,540 kil. c. — Population, 1,742,352, non compris 245,000 Indiens. — Capitale, Chuquisaca, 19,200 hab. Autres villes : La Paz, 76,000 hab, Cochambamba, 40,000, Potosi, 22,000 hab. (Petermann).

Finances. — Revenus, environ 2 millions de dollars. Importations, 7 millions de francs.

Armée. — 2,500 h.

BRÊME.

Superficie, 251 kil. c. — Popul. en 1862, 98,575 hab., dont 67,217 dans la ville de Brême.

Finances. — Budget de 1861. — Recette, 1,453,975 th.; dépenses, 1,736,060 thalers d'or; déficit provisoire, 282,085.

Intérêts de la dette en 1862, 380,732 th.

Les échanges de Brême avec tous pays ont présenté, en 1860, la répartition suivante :

Pays de provenance et de destination.	A l'importation.	A l'exportation.
Zollverein	142,901,000	154,274,000 fr.
Autres pays d'Europe et Levant.	64,960,000	66,260,000
Pays transatlantiques	118,307,000	66,746,000
	296,168,000	287,280,000 fr.

Les échanges avec le Zollverein s'opèrent en majeure partie par terre ou par la voie fluviale.

Parmi les autres pays d'Europe et les pays transatlantiques sur lesquels s'étendent les relations de Brême, voici les plus importants pour le commerce de cette place.

	A l'importation.	A l'exportation
États-Unis	68,027,000	56,775,000 fr.
Grande-Bretagne et Irlande	36,324,000	7,482,000
Amérique du Sud	22,573,000	2,718,000
Indes occidentales	16,006,000	3,445,000
— orientales et Chine	8,005,000	549,000
Russie	4,630,000	8,083,000
Suède	718,000	3,914,000
Norvége	667,000	2,001,000
Hollande	1,876,000	3,980,000
France	2,687,000	353,000

Les échanges, en voie de progrès avec presque tous les pays, ont sensiblement diminué à l'importation avec la Nouvelle-Orléans, les Indes-Orientales et la Chine, la Grande-Bretagne, la France, Porto-Rico et quelques parties de l'Amérique du Sud; à l'exportation, avec New-York et Baltimore, la Norvége, le Mexique, Porto-Rico, l'ancienne Colombie, le Brésil, l'Afrique, l'Australie et les îles Sanwich.

Voici, pour les années 1859 et 1860, le mouvement des quantités des principales marchandises échangées à Brême :

1° *Principales importations.*

Articles en augmentation.		1859. (Poids net.)	1860.
Céréales	lasts.	21,158	28,616
Résine	livres.	13,929,000	20,693,000
Peaux salées	id.	784,000	1,600,000
— sèches	id.	742,000	2,505,000
Harengs	tonnes.	2,629	5,444
Farines	livres.	6,667,000	9,662,000
Bois de cèdre	pieds carrés.	2,353,000	4,601,000
Mélasse	livres.	7,983,000	10,668,000
Fer en barres	id.	8,250,000	9,488,000
Tabac en feuilles	id.	62,942,000	70,269,000
Huile de baleine	tonnes.	15,902	20,758,000
Articles en diminution.			
Coton	livres.	60,134,000	56,223,000
Café	id.	13,130,000	12,102,000
Riz	id.	58,648,000	37,595,000
Côtes de tabac	id.	11,815,000	10,056,000
Sucre brut	id.	16,730,000	10,881,000
— raffiné	id.	2,642,000	2,549,000
Vins	barriques.	24,910	17,878

2° *Principales exportations ou réexportations.*

Articles en augmentation.		(Poids net.)	
Coton	livres.	51,800,000	61,609,000
Riz	id.	35,244,000	54,916,000
Tabac	id.	53,927,000	65,130,000
Sucre raffiné	id.	6,534,000	7,139,000
Résine	id.	12,521,000	17,107,000
Farines	id.	5,387,000	6,760,000
Céréales	lasts.	13,901	22,679
Harengs	tonnes.	2,045	3,506
Bois de cèdre	pieds carrés.	1,644,000	2,418,000

Articles en diminution.			
Sucre brut..........	livres.	6,021,000	3,080,000
Café................	id.	15,610,000	11,123,005
Huile de baleine.....	tonnes.	24,310	20,770

Navigation. — Le mouvement général de la navigation de Brême en 1860, présente des résultats très-favorables : il s'est élevé, pendant cet exercice, à un total (entrée et sortie réunies) de 6,381 navires jaugeant 1,180,102 lasts de 2 tonneaux, tandis qu'en 1859 on n'avait compté que 5,898 navires jaugeant 1,144, 340 lasts, d'où résulte pour l'année suivante une augmentation de 483 bâtiments et de 35,762 lasts.

Voici quelles ont été les quotes parts des pavillons principaux dans le mouvement général de 1860 (entrée et sortie réunies) :

Pavillons brémois.......	827	navires.	283,191	lasts.
— hanovrien......	2,505	—	73,421	—
— oldenbourgeois.	1,177	—	69,860	—
— nord-américain.	79	—	36,480	—
— anglais.........	174	—	27,777	—
— hollandais......	638	—	26,455	—

Effectif. — L'effectif de la marine brémoise n'a guère varié. Il présentait, au 31 décembre 1860, un total de 257 navires jaugeant 82,375 lasts ou 164,750 tonneaux, dans lesquels la marine à vapeur se trouve comprise pour 8 grands steamers d'une capacité de 11,310 tonneaux.

Le Lloyd du Nord de l'Allemagne a fait annoncer, pour le 23 novembre 1861, le premier départ pour New York du paquebot *Hansa*, qui complétera, avec le *Bremen* et le *New-York*, l'effectif du service transatlantique exploité par cette société. Ce nouveau steamer, sorti des chantiers anglais, coûte 65,000 livres sterling. Il est à hélice et de dimensions encore plus grandes que les deux autres, qui ont eux-mêmes une capacité de 25,000 tonneaux métriques et une force de 700 chevaux.

Assurances maritimes. — La somme totale des assurances faites près des compagnies de Brême, qui sont au nombre de 16, près des agences de compagnies étrangères, dans cette ville, et près de divers particuliers, après avoir atteint 83,129,679 thalers (1) en 1857, puis s'être réduite

(1) 1 thaler = 4 fr. 15 c.

à 65,469,400 thalers en 1858, s'était relevée, en 1859, à 67,269,600 thalers. Néanmoins cette année a été désastreuse par suite du grand nombre des sinistres. C'est à peine si les pertes ont été couvertes par l'ensemble des primes payées. En 1860 enfin, la somme des assurances maritimes, pour le compte de Brême, s'est élevée à 68,873,400 thalers d'or ou 285,825,000 francs, chiffre supérieur à celui des deux années précédentes, mais inférieur à celui de 1857.

BRÉSIL.

Superficie, 7,137,000 kil. c. — Popul., en (1856), 7,677,800 hab. — Capitale, Rio-Janeiro, 296,136 hab. (1855).

Finances. — Budget de 1863-64. — Dépenses, 51,000,000 milreis ; recettes, 51,029,053.

Dette extérieure au 31 décembre 1859, 5,005,600 l. st. et dette intérieure fondée en décembre 1859, 57,757,000 milreis.

Dette extérieure fondée. (En livres sterling.)

Emprunts.	Capital primitif.		Montant des amortissements.		En circulation.
	Réel.	Nomin.	Réel.	Nomin.	Nomin.
	Au 31 décembre 1861.				
De 1824..	2,999,940	3,686,200	1,029,591	1,135,600	2,550,600
1839..	312,512	411,200	69,544	70,400	340,800
1843..	622,702	732,600	296,425	297,400	435,200
1852..	954,250	1,040,600	108,628	114,600	926,000
1859..	508,000	508,000	63,719	63,800	444,200
De 1858, (chem. de fer de D. Pedro II,	1,425,000	1,526,500	114,202	121,600	1,404,900
De 1860, (chem. de fer de Pernambuco et de Mocury)....	1,210,000	1,373,000	36,455	38,100	1,334,900
	8,032,404	9,278,100	1,718,561	1,841,500	7,436,600

Dette intérieure fondée, jusqu'au 31 mars 1861.
(En milreis.)

Bons du trésor.	Émission.	Amortissement.	En circulat
Certificats à 6 °/₀..	69,165,200	3,672,000	65,493,200
(Apolic.) à 5 °/₀....	1,999,000	161,200	1,837,800
— à 4 °/₀....	119,600	—	119,600
	71,283,800	3,833,200	67,450,600

La dette inférieure en circulation se classe ainsi, d'après les propriétaires des fonds :

Brésiliens.....................	41,580,400
Sujets anglais..................	6,595,400
Sujets d'autres pays........	2,285,400
Établissements intérieurs.......	16,324,200
Propriétaires divers............	665,200
	67,450,600

Dette flottante.

	Milreis.
Bons du trésor ne portant pas intérêts (31 mars 1861)..	4,599,500
Papier-monnaie en circulation (31 mars 1861).....	37,411,831
Dette envers la caisse des orphelins..............	8,731,646
Biens de personnes décédées ou absentes (à la fin de l'exercice de 1859-1860)....................	3,634,051
Dépôts publics (exercice de 1859-1860)....	1,636,576
Emprunts divers pour couvrir les dépenses publiques contractées depuis l'exercice de 1857-1858 jusqu'au 31 mars 1861................	12,123,463
TOTAL........	68,137,067

L'actif de l'État se composait à la fin de décembre 1860 des sommes suivantes : Impôts arriérés, 5,381,775 milreis (dont recouvrement probable, 4,286,100; douteux, 328,448; et non recouvrables, 767,227) ; dette des États de La Plata, 7,016,361, constituant ainsi un total de 12,398,136 milreis.

Armée (1859). — Dans la loi financière pour l'exercice 1863-1864, présentée aux chambres au mois de mai 1862, l'effectif des forces de terre était fixé à 14,000 h. et pour des cas extraordinaires à 25,000 h., et celui des troupes de la marine à 3,000 h. respectivement à 5,000 h.

Commerce en 1859-1860. (Valeur officielle en milreis.)

Pays de provenance ou de destination.	Importation.	Exportation.
Grande-Bretagne et possessions...	54,600,474	43,023,769
France et possessions............	19,353,461	13,687,905
Villes anséatiques................	3,828,250	8,721,872
Portugal et possessions...........	6,957,494	6,107,317
Espagne et possessions...........	1,755,678	508,202
Belgique.........................	2,424,161	500,306
Suède et Norwége...............	312,561	2,090,169
États sardes.....................	696,355	428,329
États-Unis de l'Amérique.........	12,889,591	31,857,880
Chili............................	663,963	1,159,641
États de La Plata................	4,921,198	5,665,323
Russie...........................	12,004	498,669
Autriche.........................	1,484,867	695,718
Danemark........................	77,081	458,811
Hollande et possessions..........	117,360	270,414
Turquie..........................	—	895,258
Grèce............................	—	14,188
Équateur.........................	38	—
Ports de l'empire................	645,539	—
Ports non spécifiés..............	876,133	1,226,858
Pêche............................	6,470	—
Pour approvisionnements.........	—	139,372
TOTAL.....	111,622,686	112,950,010

L'importation de 1859-1860, comparée à celle de 1858-1859 (127,181,193) a subi une diminution de 15,558,509, soit de 12.2 %, l'exportation par contre (1858-1859 — 106,782,223) a dépassé celle de l'année précédente d'un chiffre de 6,167,789, soit de 12. 3 %.

Mouvement des ports en 1860-1861.

	ENTRÉE.		SORTIE.	
	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.
Pavillon brésilien....	499	22,089	265	21,281
— étranger....	2,265	856,509	2,204	895,210
TOTAL..	2,744	878,598	2,469	916,491
Cabotage......... ..	4,795	799,250	4,435	745,043

BRUNSWICK.

Superficie, 3,618 kil. c. — Popul. (1861), 282,389 hab. — Capitale, Brunswick, 41,700 hab.

Finances. — Exercice 1861-1863.— Revenus, 4,983,000 thal ; dette (1860), 11,251,219 thal., dont 7,059,400 provenant de la construction de chemins de fer.

Armée. — Pied de paix, 2,476; pied de guerre, 4,857.

CHILI.

Superficie, 362,340 kil. c. — Popul. (1857), 1,558,319 habitants. Capitale, Santiago, 80,000 habitants.

FINANCES.

Recettes de l'exercice de 1860.	7,494750 piastres (1)
Dépenses — —	7,507025 —
Déficit......	12275 piastres.

Les différentes branches des revenus de l'état ont fourni les sommes suivantes à la recette générale :

Droits sur les marchandises............	4,824804 piastres.
Monopoles de l'État....................	1,076113
Impôt foncier..........................	591090
Droits de mutations....................	293111
Postes et télégraphes..................	115640
Impôts du cadastre.....................	120672
Timbre.................................	109021
Impôt sur l'industrie..................	79118
Péages.................................	70434
Monnaies...............................	5125
Chemins de fer.........................	92500
Impôts sur les capitaux................	4674
Recettes extraordinaires...............	112451

Total : 7,494750 p., ainsi 1,212202 p. de plus qu'en 1859 (— 6,282648 p.). Projet de budget pour 1862 : 6,420349 p.

---

(1) 1 piastre = 1 peso = 1 doll. = 5 francs.

Dette publique (1861).

I. Dette intérieure :

	Piastres.
Dette ancienne portant intérêt à 3 °/o	1,912200
Consolidée par hypothèque	1,004300
Total	2,916500
Amortissement jusqu'à la fin de septembre	576900
Total de la dette intérieure (1860)...	2,339600

II. Dette extérieure :

(*a*) Emprunt de l'année 1822; il se montait, à la fin de l'année 1859, à 1,098900 l. st. ou	5,494500
Amortissement pendant l'exercice 1860	285500
Reste pour l'année 1861	5,209000
Emprunt de 1858 pour la construction des chemins de fer	7,774000
Amortissement en 1859	22000
— en 1860	49000
Reste	7,703000

Armée. — 3,093 h.; garde nationale (15 mai 1861), 29,698 h.

Mouvement du commerce pendant l'année 1860.

Valeur de l'importat.	26,764199 p.;	de l'export.	25,451179 p.
Augmentat. sur 1859.	2,039283	—	5,891925

Pour les résultats comparés du commerce extérieur et de la navigation du Chili pendant la période 1852 à 1859, voir l'*Annuaire* précédent.

Chemins de fer. — On écrit de Santiago, le 12 octobre 1862. Les travaux du chemin de fer de Santiago à Valparaiso sont conduits avec une grande activité. Sur les 81 milles qui séparent Santiago de Quillota, plus de la moitié du parcours est couvert de rails et on emploie en moyenne 3,000 ouvriers par mois dans les sections qui restent à faire et dont la construction se poursuit en même temps des deux points extrêmes.

La ligne entre Valparaiso et Quillota, depuis longtemps livrée au public, a produit l'année dernière la somme de 215,773 piastres (1,078,866 fr.) qui se répartissent de la manière suivante :

Pour 194,332 passagers..................	108,517 piastres.
Pour transport de marchandises.........	97,577
Pour bagages et paquets................	9,622
Pour magasinage........................	57
	215,773

L'entrepreneur espère pouvoir terminer avant un an la ligne jusqu'à Santiago, et, bien que située à 1,800 pieds au-dessus du niveau de l'Océan, la capitale du Chili se trouvera bientôt reliée par une voie ferrée avec le port principal de ce pays.

CHINE.

La superficie de la Chine, ainsi que le chiffre de sa population, sont différemment évalués par les divers géographes, 3,500,000 kil. c. pour la superficie, et 350 millions pour la population nous paraissent des chiffres fort raisonnables, bien que les évaluations habituelles dépassent celle à laquelle nous croyons devoir nous arrêter.

MOUVEMENT COMMERCIAL DE SHANG-HAI EN 1858 ET 1859.

D'après les relevés publiés par le surintendant des douanes de ce port, l'ensemble des échanges de Shang-Haï avec l'étranger et le littoral s'est ainsi réparti en 1858 et en 1859 (marchandises et numéraires réunis) :

	1858.	1859.
Importations.........	301,546,000 fr.	378,423,000 fr.
Exportations.........	314,075,000	333,001,000
TOTAL.......	615,631,000	711,424,000

Si l'on rapproche ce chiffre total de 711 millions de francs de ceux qu'avaient donnés (numéraire compris) 1856 et 1857, à savoir : 401 et 538 millions de francs, on a la mesure des progrès considérables qu'a réalisés dans ces dernières années le commerce extérieur de Shang-Haï.

Dans le total précité de l'exercice 1859, l'opium figurait à l'entrée pour 5,004,139 livres sterling (125 millions de francs), et le numéraire pour 3,407,154 (85 millions de francs). Sur cette dernière somme, il a été réexpédié en

espèces ou métaux précieux 1,379,972 livres sterling (35 millions). Mais il convient de faire remarquer que ces chiffres ne comprennent pas d'importants envois de numéraires dirigés sur le Japon, et dont il n'a pas été tenu compte par la douane locale.

Les deux principaux articles exportés de Shang-Haï pour tous pays sont, comme on le sait, le *thé* et la *soie*. Les expéditions de l'un et de l'autre article ont été plus considérables en 1859 qu'en 1858 : elles se sont composées, pour le premier (le thé), de 55,329,000 livres (25,064,000 kilogr.) au lieu de 45,466,000 (19,596,000 kilogrammes), et pour le second (la soie), de 75,652 balles au lieu de 71,279 (1). Les destinations étaient, savoir :

	Thé. Livres	Soie. Balles.
Grande-Bretagne	30,989,000	24,770
États-Unis	19,952,000	2,389
Hong-Kong, pour Angleterre, Bombay et le continent d'Europe (2)	1,261,000	48,383
Autres pays	3,127,000	110
Totaux	55,329,000	75,652

Le contingent de la soie grége, dans ce total, était de 61,422 balles, et celui de la soie moulinée de 11,965. Il a de plus été chargé, principalement pour l'Angleterre, 575 balles de bourre de soie et 317 de cocons.

A l'importation, les marchandises qui ont figuré pour la plus forte valeur sont les toiles de coton (805,600 pièces), le sucre (287,000 piculs (3) et les étoffes en général.

On a compté, en 1859, à l'entrée, 926 bâtiments d'un jaügeage collectif de 287,100 tonneaux, et à la sortie 939 bâtiments représentant 289,709 tonneaux. Ces chiffres s'appliquent à la navigation tant sur lest que chargée. Quand à cette dernière, en voici le résumé :

---

(1) La balle de soie de Chine pèse, en moyenne, 50 kilogrammes, ce qui donne, pour 1859, un total approximatif de 3,782,600 kilogrammes.

(2) Le document ne spécifie pas les quantités expédiées à la France.

(3) Le picul = 60 kilogr. 1/2. C'est à tort qu'on l'a évalué précédemment à 61 kilogr. 1/2.

	ENTRÉE.		SORTIE.	
Pavillons.	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.
Anglais	331	133,824	284	111,678
Américain	163	65,893	130	50,210
Divers (non dénommés).	363	68,171	314	41,572
TOTAUX	857	267,888	728	203,460

Indépendamment des navires étrangers, qui forment la majeure partie de l'effectif de cette navigation, un assez grand nombre de bâtiments de construction chinoise (*jonques*) y concourent sous le pavillon de la nation qui les affrète pour faire le trajet entre Shang-Haï et Ningpo.

En 1858, le mouvement des arrivages comprenait 754 navires et 242,624 tonneaux. Celui des sorties, 378 navires seulement et 154,795 tonneaux.

CONFÉDÉRATION ARGENTINE.

Superficie, 2,491,000 kil. c. — Popul. 1,450,000 hab. — Ville de Buénos-Ayres, 122,000 hab.

Finances. — Revenus en 1860 (sans Buénos-Ayres), 3,100,000 piastres. Revenus de Buénos-Ayres, 91 millions de piastres en papier. — Dette intérieure : 4,244,827 piastres ; dette extérieure, 1,286,418 piastres. La dette de Buénos-Ayres est 10 ou 20 fois plus considérable ; mais comme il circule dans le pays pour 360 millions de piastres de papier-monnaie, il est difficile de se faire une idée nette des valeurs.

Armée. — 5,000 h.

CONFÉDÉRATION GERMANIQUE.

Voy. dans l'*Annuaire* de 1858. Les chiffres de la population et l'armée divisées par États et le mot Zollverein (Voy plus loin) pour le commerce. En 1855, la population de la Confédération était de 43,391,797 hab. et l'armée de 502,000 hommes.

COLOMBIE (ÉTATS-UNIS DE LA)

AUTREFOIS NOUVELLE-GRENADE.

Superficie, 1,010,160 kil. c. — Popul., en voici le chiffre (1851) pour chacun des huit États qui compose l'État fédéral. Nous ajoutons entre parenthèses le nom de la capitale.

Panama (Panama)	138,108 hab.
Bolivar (Carthagène)	182,157
Magdalena (Sainte-Marthe.)	73,093
Santander (Pampelune)	378,376
Antioquia (Antioquia)	224,442
Boyaca (Tunja)	379,682
Cundinamarca (Funza)	474,648
Tolima (Purificacion)	—
Cauca (Popayan)	330,331
District fédéral (Bogota)	43,000
TOTAL	2,223,837 hab.

Exercice financier du 1er septembre 1861 au 31 août 1862, 1,824,000 piastres (1), recettes, dépenses, 2,136,517 piastres, déficit de 312,517 piastres.

Dépenses pour la dette publique pendant le même exercice :

Intérêts de la dette extérieure	202000 piastres.
— — intérieure	218104 —
— — flottante	68100 —
TOTAL	488204 piastres.

Armée. — 19,385 h.

Aperçu du mouvement général du chemin de fer de Panama en 1861.

	A DESTINATION de Panama.	A DESTINATION d'Aspinw.	Total.
Passagers.........nombre	20049	10920	30969
Or.......Valeur en dollars	—	39,310125	39,310125
Argent..........id.......	—	14,550832	14,550832

1) La piastre de la Nouvelle-Grenade à 10 réaux = 5 fran

Bijouterie ....id.......	458907	—	458907
Lettres et paquets...livres	396926	87418	484344
Bagages..............id..	91513	157195	248708
Marchandises (grande vit.)	12197	27322	39519
March. d'exp., 1re cl. (g. v.)	467018	8578	475596
— 2e cl...id..	395564	1,825697	2,221261
— 3e cl...id..	1,341174	1,604488	2,945662
— 4e cl...id..	8,002349	1,766510	9,768859
— 5e cl...id..	388090	5,151480	5,539570
— 6e cl...id..	73797	54713	128510
Autres march. d'exp..id..	5,545280	1,497059	7,042339
— pieds	200598	10572	211170
Houille.............livres	37,183340	—	37,183340

COSTA-RICA (AMÉRIQUE CENTRALE).

Superficie, 58,743 kil. c. — Popul. (d'après un doc. off. récent, 1860), 126,756 hab. — Cap, San José, 18,000 hab. (1).

Finances. — Revenus, environ un million de piastres.

COMMERCE.

Bien que le Costa-Rica soit baigné par les deux Océans, et qu'il ait des ports sur l'un et sur l'autre, presque tout son commerce se fait par Puntarénas. Un décret du 24 juillet 1860 a même fermé les ports de Sarapiqui et de Moin. Puntarénas, au contraire, n'est pas sans importance. Il y est entré :

En 1855.............	85	Navires.	10,951	Tonneaux.
1856.............	93	—	12,718	—
1857.............	60	—	9,502	—
1858.............	54	—	11,540	—
1859.............	19	—	10,345	—

non compris le vapeur américain qui, depuis janvier 1857, touche deux fois par mois à Puntanéras. Les sorties sont à peu près égales aux entrées.

Importation.— 1 million de piastres.

Exportation. 1,200,000 piastres.

(1) 30,000 habitants d'après l'Almanach de Gotha.

DANEMARK.

Superficie : 56,843 kil. c. — Popul. (1862), 2,780,000 hab., dont 409,907 dans le Schleswig, 544,419 dans le Holstein et 50,147 dans le Lauenbourg. — Capitale, Copenhague, 155,143 hab.

FINANCES.

Compte-rendu de l'exercice commençant au 1er avril 1860 et finissant au 31 mars 1861.

	Recettes.	Dépenses.
Recettes et dépenses communes :		
Pour toute la monarchie........	16,880391	16,636240 rixd.
Pour le Danemark seulement...	6,442800	6,292128
Pour le Schleswig.............	1,405365	1,416548
Pour le Holstein...............	1.778723	1,876671
TOTAL......	26,507279	26,221587 rixd.

2,565,547 rixdales, provenant du péage du Sund, ont été employés à effectuer un remboursement extraordinaire sur la dette publique. — Le montant des sommes restantes en caisse était, au 31 mars 1861, de 4,286,312 rixdales (d'après la feuille officielle : « Departements-Tidende »).

Budget de la période financière du 1er avril 1860 au 1er avril 1862.

Recettes......	33,269364 rixdales	Déficit
Dépenses.....	33,686216 —	416852 rixdales.

Dette publique au 31 mars 1861.

(Voir l'état de la dette publique au 1er avril 1859 et 1860, dans l'édition de 1862.)

Dette commune de la monarchie........	98,261793 rixdales.
particulière du royaume..........	1,289781 —
du Holstein (bons du trésor)......	666000 —
TOTAL......	100,217574 rixdales.

L'actif de l'État par contre s'élevait, au 31 mars 1861, à 13,463,559 rixdales; le capital du fonds du Sund se montait, à la même époque, à 30,903,055 rixdales.

Marine. — 1,094 canons.

Passage du Sund en 1861. — Il résulte d'un rapport

officiel du gouvernement danois que plus de 25,000 navires de toutes les nations ont passé le Sund en cette année. Le nombre des capitaines ayant pris terre à Elseneur, nombre qui va toujours en augmentant, s'est élevé de 5,728 en 1858, à 5,810 en 1859, à 6,398 en 1860, et à 6,635 (dont 1,628 norwégiens, 1,608 anglais, 212 français, etc.) en 1861.

Commerce pendant l'année 1860. — Le mouvement du commerce, tant importation qu'exportation, s'est élevé, en 1860, à 2,908,290,276 livres (poids) ayant une valeur officielle de 101,606,732 rixdales. Sur ce chiffre, l'importation compte 1,814,560,948 livres d'une valeur officielle de 62, 391,035 rixdales, et l'exportation 1,093,729,328 livres, valant de 39,215,697 rixdales.

Le chiffre du mouvement commercial de 1860 se répartit comme suit sur les différentes parties de la monarchie (rixd.).

	Importation.	Exportation.	Total.
Royaume de Danemark....	36,512588	17,950477	54,463065
Duché de Schleswig.......	9,405999	4,893840	14,299893
Duché de Holstein.........	16,049815	16,165065	32,215080
Enclaves de Lubeck.......	422633	206115	628748
TOTAL en 1860...	62,391035	39,215697	101,606786
TOTAL en 1859...	59,751937	39,964958	99,716895

Voici comment se répartit par pays la valeur des importations et des exportations réunies :

	Rixdalers.
Hambourg	33,507624
Angleterre	22,310701
Altona et Wandsbeck	7,788552
Suède	5,578717
Norwége	5,035906
Russie	3,470857
Prusse	3,469510
Lubeck	3,095257
Hollande	2,174654
Iles des Indes occidentales non-danoises	2,022032
Indes occidentales danoises	1,894954
Brême	1,879244
Belgique	1,412593
Islande	1,302719
Amérique du Sud	1,204601

Mecklembourg	995741
Hanovre	699799
Indes orientales, Chine et mer du Sud	607388
France	590214
Groënland	562635
Amérique du Nord	269551
Ports européens sur la Méditerranée et la mer Noire.	269374
Iles Faroëer	258629
Portugal et les îles Madère	244846
Espagne	238754
Grandes pêches (phoque et baleine)	142628
Lauenbourg	125925
Afrique	228
Pays non dénommés	453099
TOTAL	101,606732

Effectif de la marine marchande à la fin de 1860.
(Lasts de commerce de 6,000 livres.)

	1859.		1860.	
	Bâtiments.	Lasts.	Bâtiments.	Lasts.
Royaume	2790	72848 1/2	2770	69496 3/4
Duché de Schleswig	1544	30874 1/4	1543	30762
Duché de Holstein	1326	22486 3/4	1340	22911
	5660	126209 1/2	5653	123169 3/4

1861. Nous empruntons au *Moniteur* les renseignements suivants sur le commerce de cette année. — Le commerce général du Danemark s'est élevé, en 1861, à la somme de 318 millions de francs, dont 198 millions pour l'importation et 118 millions seulement pour l'exportation.

L'importation a été supérieure à celle de l'année précédente pour le fer brut et ouvragé, les étoffes de laine, le charbon de terre, les céréales, le café, la graine de lin, l'argent, les cuirs et peaux, le riz, la soie en fils et en tissus, tandis qu'elle lui a été inférieure pour les bois de construction, les étoffes de coton, le tabac, l'eau-de vie, les fils de coton, le coton brut, l'indigo et le lin.

C'est par Hambourg que se fait principalement l'exportation du Danemark; cette ville y figure en effet, à elle seule, pour 36 ou 37 %. L'Angleterre fournit environ 20 %. Après ces provenances, celles qui fournissent les

plus grandes valeurs importées sont : Altona, Wandsbeck, la Prusse, la Suède, la Russie, la Norwége, Lubeck, les îles danoises d'Amérique, l'Amérique du Sud, Brême, les Antilles et la Hollande.

Le commerce international du Danemark a plutôt diminué qu'augmenté en 1861. Quant au commerce de transit, il ne présente rien de remarquable et consiste en sucre, café, riz et laine.

L'exportation des céréales, du colza, de l'eau-de-vie, des haricots et du beurre a été, en 1861, supérieure à celle de l'année précédente ; mais, pour les bêtes à cornes, le lard, les porcs et les peaux, elle a été plus faible.

Les céréales qui sortent principalement du royaume proprement dit s'expédient en Angleterre pour 28 °/ₒ de de leur valeur officielle, qui s'est élevée, durant l'année précitée, à plus de 48 millions. Les bêtes à cornes exportées représentent une valeur de 2,607,436 francs, les pains de colza, 1,320,000 francs, et les laines, 1,760,000 francs.

Après l'Angleterre, c'est surtout à Hambourg que s'expédient en plus grande quantité les produits du Danemark; cette ville figure dans l'exportation de 1861 pour un quart, qui a été fourni surtout par le Schleswig.

Après l'Angleterre et Hambourg, voici dans quel ordre les autres pays prennent part aux exportations du royaume danois : Altona et Wandsbeck (villes danoises situées en dehors de la ligne douanière danoise), la Suède, la Norwége, la Hollande, la Belgique, la Prusse, Lubeck, l'Islande (qui a aussi franchise de douane), le Mecklembourg, et enfin la France.

Les marchandises importées en 1861 en Danemark sont arrivées pour moitié sur des navires danois, et les exportations ont eu lieu pour les trois quarts sur navires du même pavillon. Les pays dont le pavillon fréquente en outre les ports danois, sont : l'Angleterre, la Prusse, la Russie, la Suède, la Norwége et le Hanovre.

La monarchie danoise possède 5,679 navires jaugeant ensemble 246,114 tonneaux, dont 2,763 navires jaugeant ensemble 138,146 tonneaux appartiennent au Danemark proprement dit ; 1,539 navires jaugeant 60,606 tonneaux

appartiennent au Schleswig et 1,377 navires jaugeant 47,360 tonneaux appartiennent au Holstein.

Dans le cours de 1861, 495 navires danois ont visité des ports hors d'Europe; 221, dont 37 expédiés directement de Danemark, ont abordé à des ports de France.

ÉQUATEUR.

Superficie : 644,006 kil. c. — Popul., 1,040,000 hab. Capitale, Quito, 70,00 hab.

Finances. Revenus de l'État en 1858....	991,750 piastres.
Dépenses....................	1,000,000 —
Dette de l'État. Dette extérieure en 1855	1,824,000 liv. sterl.
De plus : Dette reconnue	996,446 —
Dette intérieure, non compris celle de la prov. Esmeralda.	738,591 piastres.

Port de Guayaquil. — *Mouvement commercial de 1857 à 1861.* — Le commerce de Guayaquil a subi, en 1861, une crise qui se prolonge encore en 1862, par suite d'un excès d'importation dû au blocus péruvien de 1859 et 1860. Les magasins sont, en effet, encombrés de marchandises qui représentent une notable partie du capital commercial de l'équateur. Les échanges des cinq dernières années sont évalués comme suit :

	Importations.	Exportations.	Total.
1857..........	17,025,000	18,529,000	35,554,000 fr.
1858..........	12,661,500	11,863,000	24,524,500
1859..........	7,173,000	11,560,000	18,733,000
1860..........	10,721,000	22,835,500	33,556,500
1861..........	25,078,000	13,805,000	38,883,000

Parmi les marchandises importées en 1861, figurent en première ligne : les tissus de coton (10,006,000 fr.), de laine (1,506,000 fr.), ceux de soie et la soie grége (1,003,000 fr.), les tissus de lin (722,000 fr.), les vêtements (295,000 fr.), la mercerie et la bonneterie (187,500 francs).

Les principaux articles d'exportation sont : le cacao (8,671,000 fr.), les chapeaux de paille (571,500 fr.), l'usnée (486,000 fr.), le tabac (410,000 fr.), les bois de cons-

truction (274,500 fr.), l'écorce de quinquina (213,000 fr.), les cuirs tannés (103,500 fr.).

La récolte du cacao, en 1861, a été considérée comme excellente. Sur les 216,781 quintaux exportés, 30,000 seulement provenaient du stock de 1860. L'exportation pour l'Angleterre par le cap Horn s'est élevée à 18,520 quintaux et, par Panama, de 12,000 à 15,000 quintaux, ce qui équivaut au double du chiffre de l'exercice 1860. La récolte de l'année 1862 ne paraît pas devoir être aussi forte.

L'augmentation de la sortie du tabac ne répond pas à la réputation que ce produit acquiert sur le marché européen. Il est généralement dirigé sur l'Allemagne. Cependant, par suite du conflit américain, il commence à trouver un débouché en Angleterre.

Le quinquina abonde dans les montagnes de l'Équateur; mais le manque de bras et de voies de communication laisse cet article d'exportation presque improductif. Il en est de même de la salsepareille et du caoutchouc.

Les envois d'usnée (sorte de lichen) deviennent de plus en plus importants. L'Angleterre absorbe la presque totalité de la production; cependant on a commencé à en expédier en France et en Allemagne.

Les bois de charpente sont exclusivement destinés au marché péruvien.

La culture du caféier prend beaucoup d'extension, et l'on croit généralement qu'elle est appelée à devenir la principale richesse du pays. La récolte de 1861 a été très-faible.

L'industrie des chapeaux de paille décline, ayant à soutenir la concurrence des articles similaires du Pérou et de la Nouvelle-Grenade et surtout celle des chapeaux de feutre français.

Navigation. — Voici quel a été le mouvement du port en 1861 :

	AVEC CHARGEMENT.		SUR LEST.		TOTAL.	
	Navires.	Tonn.	Navires.	Tonn.	Navires.	Tonn.
Entrée......	118	60,897	155	3,463	273	64,360
Sortie.......	114	55,341	151	2,275	265	57,616
TOTAL...	232	116,238	306	5,738	538	121,976

La part des principaux pavillons couvrant chargement a été (entrée et sortie réunies) de 86,136 tonneaux pour l'Angleterre, 11,935 tonneaux pour le Pérou, 8,762 tonneaux pour l'Espagne, 3,848 tonneaux pour la France, 2,853 tonneaux pour le Chili, 1,420 tonneaux pour le Danemark, et 1,103 tonneaux pour l'Amérique du Nord.

EXPORTATIONS DU CACAO.

Un relevé évalue ainsi en livres de 0 kilog. 460 les exportations de cacao pendant le 20 dernières années :

	Livres		Livres.		Livres.
1842...	6,709,002	1849...	14,234,734	1856...	13,342,179
1843...	15,463,426	1850...	11,066,056	1857...	14,962,413
1844...	8,574,137	1851...	9,567,068	1858...	19,996,883
1845...	9,729,009	1852...	13,965,548	1859...	13,610,971
1846...	11,202,008	1853...	13,505,446	1860...	16,715,507
1847...	12,073,615	1854...	11,092,472	1861...	21,338,438
1848...	21,007,395	1855...	15,099,717		

La facture simulée qui suit, donne en aperçu des conditions dans lesquelles s'effectuent à Guayaquil l'achat et l'embarquement du cacao pour l'exportation.

Facture simulée de cacao dit à Granel, *acheté à Guayaquil.*

		Piastres
10,526	quintaux de cacao en cosses, à 8 piastres...	84,208. »
526	id. de déchet (5 p. °/₀) (1).	
10,000	id. de cacao propre.	

Frais.

			Piastres.	
Déchargement et pesage, 10,526 quintaux à..................	4 centièmes,		421.04	
Criblage, 10,000 quintaux, à...	8	id. 1/2	850. »	
Magasinage, 10,526 quintaux, à.	4	id. 1/2	473.67	
Pesage et embarquement, 10,000 quintaux, à................	4	id.	400. »	
Droit d'exportation, 10,000 quintaux, à.....................	5	id.	500. »	
Alléges, portefaix et menus frais, à.............................			66.52	2,811.23
				87,019.23

(1) Le cacao Machala a 6 °/₀ de déchet.

10,000 quintaux à bord, à 9 p. 05 c. = 90,500; commission, 1 p. %.............................. 3,480.77

TOTAL...... 90,500. »

ESPAGNE (1).

Superficie : 494,555 kil. c., avec les îles, 506,648 kil. c. — Popul. (selon le recensement de décembre 1860), 15,673,481 hab. Capitale, Madrid, 298,426 hab. Autres villes : Barcelone, 189,948 hab., Séville, 118,298 hab., Valence, 107,703 hab.

Mouvement de la population.

	Naissances.	Décès.	Mariages.
1858.............	546,158	433,931	413,443
1859.............	556,323	449,037	112,903
1860.............	573,453	428,967	126,496
1861.............	611,609	417,786	130,731

INSTRUCTION PUBLIQUE ET BEAUX-ARTS.

Écoles primaires, 1860.

		Publiques.	Particulières.
De garçons :	Supérieures............	242	51
—	Élémentaires...........	6,217	934
—	Incomplètes............	5,241	369
—	De saison..............	187	349
De filles :	Supérieures............	14	7
—	Élémentaires...........	4,171	1,212
—	Incomplètes............	798	530
—	De saison..............	72	»
Pour les deux sexes.................		2,199	396
De petits enfants (salles d'asile)......		125	93
D'adultes...........................		632	210
TOTAL d'écoles.............		20,198	4,151
TOTAL général d'écoles......		24,349	

Relation entre le nombre des écoles et celui des habitants, 1 pour 149.

(1) Nous devons la plupart des renseignements qui suivent à l'obligeance de D. Emilio de Santos, chef des travaux de la statistique, à Madrid et à M. le comte de Ripalda. Nous en avons emprunté d'autres à la *Revista general de Estadistica*.

557 – 15.456.511

Nombre des élèves qui fréquentent les écoles privées, 1860.

	Garçons.	Filles.
Agés de moins de six ans	17,980	16,703
— de six à neuf	33,248	31,094
— de plus de neuf	29,170	21,929
	80,398	69,726

Total général des élèves...... 150,124.

Rapport entre le nombre des élèves et celui des habitants, 1 élève pour 103 habitants.

Élèves qui ont reçus l'enseignement gratis aux écoles.

Garçons	6,551
Petites filles	7,159
	15,710

Nombre de sourds-muets et d'aveugles qui ont fréquenté les écoles primaires pendant l'année 1860.

	Garçons.	filles.	Total.
Sourds-muets	156	103	259
Aveugles	79	57	136
TOTAUX	235	160	395

Elèves des établissements de l'enseignement secondaire.

	1857-1858.	1858-59.	1859-60.	1860-61
Études générales :				
Institutions	12,239	12,032	12,680	12,427
Écoles et colléges	1,700	2,723	3,618	3,966
Enseignement domestique	2,952	3,259	3,001	3,130
TOTAL des élèves	13,891	18,014	19,299	19,523
Études d'application :				
Institutions	745	1,620	1,393	1,711
Écoles et collèges	254	286	190	241
Enseignement domestique	»	8	16	3
TOTAL des élèves	999	1,914	1,599	1,955
TOTAL général	14,890	19,928	20,898	21,478

Élèves des écoles supérieures.

	1857-58.	1858-59.	1859-60.	1860-61
Écoles d'agriculture	48	114	67	78
— du génie industriel	705	860	450	404

— de beaux arts	1,204	3,518	1,003	3,536
— de diplomatie	»	45	41	61
— de notariat	189	76	84	92
Conservatoire de musique et de déclamation	»	504	560	501
TOTAL des élèves	5,446	5,117	5,205	4,672

Élèves des écoles spéciales.

	1859-60.	1860-61.
École du génie, de mines	48	60
— du génie, de chemins, canaux et ports.	133	167
— de contre-maîtres de mines	9	25
— de cond. de constructions publiques.	93	101
	283	353

Nombre des universités : 10.

Nombre des élèves des universités pendant les années scolaires suivantes :

	1857-58.	1858-59.	1859-60.	1860-61
Philosophie et lettres	714	360	870	1,065
Sciences	327	763	764	1,132
Pharmacie	561	396	512	514
Médecine	1,372	1,498	1,449	1,626
Droit civil et canonique	3,775	3,976	3,349	3,463
— administratif	441	453	712	506
Théologie	338	396	321	305
TOTAL des élèves	7,528	7,842	7,977	8,611

Élèves des écoles professionnelles.

	1857-58.	1858-59.	1859-60.	1860-61
Écoles normales d'instituteurs	1,125	1,543	2,373	2,794
— d'institutrices	136	319	423	688
Écoles de vétérinaires	368	914	921	909
— de commerce	»	9	126	179
— de navigation	461	575	648	587
— d'apprêteurs, arpenteurs et maîtres de constructions	402	353	251	223
— de contre-maîtres de mines	»	44	»	»
TOTAL des élèves	2,492	3,757	4,742	5,380

Sociétés scientifiques en 1861.

	Sociétés.	Associés.	Chaires.	Bibliot.	Volumes.
Sociétés économiques des Amis du pays	32	4,478	30	12	11,767
Académies	39	8,352	109	24	18,753

Publications en 1861.

Journaux officiels	119
— de sociétés	7
— politiques et religieux	40
— d'instruction publique	23
— scientifiques et littéraires	37
— littéraires et artistiques	28
— d'intérêts moraux et matériels	27
— d'intérêts matériels	37
— de jurisprudence	2
— de médecine	3
— d'agriculture	2
— d'administration	3
— commerciaux et d'annonces	12
— industriels	3
— militaires	6
— musicaux et littéraires	2
— de modes	3
— de littérature critique	9
— de notices et annonces	7
— de diverses matières utiles et agréables	3
TOTAL	373

Œuvres dramatiques examinées par le comité de censure pendant l'année 1861.

Comédies	113	Opéras	5
Vaudevilles	101	Tragédies	4
Drames	74	Mélodrames	1
Proverbes	7	Diverses productions	10
			305

FINANCES. — BUDGET PROPOSÉ POUR 1862.

Recettes ordinaires.

Impôts directs ... réaux	522,870,000
Impots indirects	503,308,000
Régie, papier timbré, sel, tabac, poudre à feu.	795,004,000
Domaines et droits réguliers	91,387,000
Excédant des colonies	119,000,000
TOTAL	2,031,569,000

Dépenses.

Liste civile ... réaux	49,350,000
Sénat	814,800

Cortès	1,242,415
Dette publique	385,981,445
Obligations envers des particuliers	15,450,113
Pensions de retraite	147,696,880
Présid. du conseil des ministres et statistique.	9,891,937
Ministère des affaires étrangères	16,188,266
— de la justice	208.721,119
— de la guerre	381,232,293
— de la marine	125,037,617
— de l'intérieur	102,451,631
— de l'agricult., de l'indust. et du comm.	94,781,354
— des finances	482,295,310
TOTAL	2,021,135,280

Dette publique.

Capital	15,698,577,881	réaux.
Intérêts	385,981,445	

Armée en 1862.

Infanterie	70,000 h.	Douaniers	12,000 h.
Cavalerie	13,000	Gendarmerie	12,000
Génie	3,000	Milice des îles Canaries	3,000
Artillerie	14,000		
Réserve d'infanterie	40,000		

On propose dans le budget de 1862 des sommes pour l'augmentation du matériel de la guerre et de la marine. On demande notamment les fonds nécessaires pour l'achat de 300,000 fusils, 10,000 pièces d'artillerie de bataille et 5,000 de position, 100,000 hommes de ligne et 100,000 hommes de réserve. On a également augmenté la gendarmerie.

Marine de l'État. — 2 vaisseaux, 19 frégates à hélice avec 830 canons et 6,800 chevaux, 5 corvettes à voiles et 5 à hélice avec 133 canons et 800 chevaux, 8 bricks avec 116 canons, 18 goëlettes à hélice et 12 à voiles avec 60 canons et 1,870 chevaux, 18 canonnières, 27 vapeurs à roues, 17 transporteurs à vapeur, 34 faluchos, 204 petits bâtiments, 1,291 canons, 18,900 chevaux de force.

Lingots achetés et monnayés aux hôtels de monnaies.

	1860. Grammes.	1861. Grammes.
Or de finesse supérieure	17,267,129	28,936,663

Valeur en réaux.	226,528,848 32	381,459,290 66
Argent de finesse supérieure....	45,590,585	30,648,170
Valeur en réaux.	38,446,539 48	26,125,360 16
Valeur totale..	264,975,387 80	407,584,650 82
Or aloi monnétair.	18,673,599	31,838,670
Valeur en réaux.	228,293,700	380,022,560
Argent aloi monnétaire.......	32,423,216	46,687,565
Valeur en réaux.	25,473,833	36,017,403
Valeur totale..	253,767,533	416,039,963

Années.	Cuivre monnayé. Grammes.	Réaux.
1860................	84,601,503	2,229,930 60
1861................	81,548,697	2,079,897 90

Revenus des douanes en 1860.

		Importations. Réaux.	Exportat. Réaux.
Europe et Afrique.	Pavillon national...	113,360,410	163,368
	— étranger..	37,282,862	267,715
	Par terre.........	6,699,414	3,786
Amérique........	Pavillon national...	55,947,841	»
	— étranger..	4,744,851	»
Asie............	Pavillon national...	2,794,379	»
	— étranger..	»	»
	TOTAL..........	220,829,757	434,869

COMMERCE.

Valeurs du commerce extérieur par pays en 1860.

	Importations.	Exportations.
Autriche..................	1,206,202	552,916
Belgique.................	69,238,353	6,931,290
Brême....................	15,586	1,462,299
Sardaigne................	8,160,976	13,251,480
Danemark................	6,246,740	5,597,737
Deux-Siciles..............	533,263	2,211,882
États-Pontificaux..........	7,608,737	4,584,720
France...................	381,907,821	248,861,275
Grèce....................	38,475	8,000
Hambourg................	2,688,980	6,145,093
Hollande.................	2,214,699	4,668,018
Angleterre...............	371,197,800	220.762

Gibraltar	72,769,306	23,560,670
Malte	1,586,424	705,766
Portugal	8,395,509	22,915,396
Prusse	95,541	1,789,780
Russie	3,955,473	8,346,067
Suède	33,560,520	5,768,393
Toscane	7,241,413	5,831,953
Europe	978,663,818	683,961,124
Fernando Po	223,420	453,347
Iles Canaries	16,312	»
Cette	181,725	4,618,859
Tetuan	192,302	2,686,233
Argelie	1,358,237	15,442,646
Égypte	30,492	»
Marruecos	2,770,218	700
Possessions portugaises	47,540	117,035
Afrique	4,820,246	23,318,820
Ile de Cuba	162,134,804	223,930,708
Ile de Puerto Rico	4,594,069	7,157,168
Brésil	4,237,436	168,832,167
République du Chili	»	4,700,644
Équateur	14,032,264	1,238,764
États-Unis	206,415,518	75,263,957
Guatemala	4,639,474	285,684
Mexique	1,852,649	3,448,878
Nouvelle-Grenade	23,040	»
Perou	4,236,410	465,582
De la Plata	10,109,183	32,844,175
Uruguay	7,611.661	10,352,272
Vénézuela	24,049,957	3,695,397
Possessions danoises	»	41,950
— françaises	10,400	»
— anglaises	23,936,203	1,588,920
Amérique	467,883,068	381,842,256
Iles Philippines	30,006,965	8,879,955
Possessions hollandaises	»	135,390
— anglaises	3,563	»
Ile de Zanzibar	1,935,838	65,900
Asie	31,946,366	9,081,245
Total général	1,483,313,498	1,098,203,445

Valeurs des principales marchandises importées en 1860.

	Réaux.
Sucre	112,819,160
Morue	50,324,920
Tissus de laine	64,432,903
Fer	35,610,532
Tissus de coton	34,403,428
Charbon minéral	32,714,042
Cacao	35,562,800
Coton	130,054,500
Tissus de soie	34,372,034
Fil de chanvre	50,524,300
Cuir	37,030,955
Eau-de-vie	23,827,960
Tissus de chanvre	15,402,096
Cannelle	7,912,246
Bois	34,934,180
Fer-blanc	6,986,370
Conserves	7,759,296
Meubles	6,357,193
Machines	26,290,391
Bétail	19,162,884
Fil de fer	6,446,664
Draps de laine	4,332,297
Verre	4,776,300
Chanvre de lin	5,133,170
Viande salée	5,745,502
Tissus	3,724,700
Cuir jaune	3,834,632
Embarcations	8,197,400
Passementerie	3,581,183
Soie brute	17,163,690
Coton tordu	2,580,255
Peaux de mouton	3,255,708
Vin	2,902,670
Sels	8,411,886
Outils en fer	6,640,902
Cuivre	3,347,060
Voitures	2,285,866
Café	2,746,560
Acier	2,947,700
Boutons	4,930,860
Beurre	1,437,783
Parfumerie	1,886,846
Fil retors	2,185,500

Chocolat	1,212,753
Garance	1,207,730
Crème de tartre	1,181,200
Œufs	1,088,440

Valeurs des principales marchandises exportées.

	Réaux.
Vin	323,216,627
Métaux	149,233,837
Fruits secs	105,527,908
Farine	87,675,830
Graines, légumes, semences	49,929,621
Laine	45,363,285
Argent en pâte	32,893,115
Liége	26,814,392
Fruits verts	24,491,505
Minéraux	21,016,614
Huile	20,444,065
Bétail	18,032,786
Safran	15,255,200
Savon	14,410,594
Eau-de-vie	14,397,960
Sel	12,196,172
Soie non tissée	11,318,428
Chaussure	11,239,444
Charbon végétal	7,093,953
Viandes	6,742,104
Cuirs	6,203,658
Papier	3,572,626
Sparte	1,525,240
Briques	1,496,800
Réglisse	5,385,050
Conserves	5,404,750
Pâtes pour la soupe	5,079,920
Tissus de soie	4,607,636
Cacao	4,596,800
Cartes	3,225,728
Tissus de fil et de coton	3,162,078
Paille et herbes sèches	3,154,400
Réglisse	3,044,100
Sucre	2,771,450
Sparte	2,431,850
Olives	2,222,980
Chanvre	2,104,400
Suif	1,928,128
Poissons	1,864,862

Livres imprimés	1,724,100
Huile d'amande	1,776,529
Tissus de laine	1,765,817
Argent en lingots	1,249,128

Valeur totale du commerce extérieur en 1860.

Europe et Afriq.	Pavil. national.	543,999,823	174,442,119
	— étranger.	388,609,916	451,099,391
	Par terre	50,874,325	18,738,484
Amérique	Pavil. national.	379,642,422	290,039,164
	— étranger.	88-240,646	91,803,092
Asie	Pavil. national.	31,946,366	9,015,345
	— étranger.	»	65,900
	TOTAL	1,483,313,498	1,098,203,445

Marchandises transportées par cabotage pendant l'année 1860.

	Quantités. Quintaux.	Valeurs. Réaux.
Importées	16,376,930	1,865,434,377
Exportées	16,942,890	1,719,478,376
TOTAL	33,319,820	3,584,912,753

PÊCHE.

Bateaux pêcheurs existant pendant l'année 1860.

Nombre des bateaux, hommes	10,617
Nombre des tonneaux	44,766
Équipage des bateaux	42,239

Produits de la pêche en 1861.

	Quantités.	Valeurs.
Poisson salé kil.	2,823,318	27,943,200
Poisson mariné	253,726	4,840,297
Poisson frais	2,776,825	26,092,763
TOTAL	5,853,869	58,876,262

Année 1861.

Poisson salé	3,704,427	34,452,236
Poisson mariné	293,740	5,609,990
Poisson frais	2,589,734	37,152,741
TOTAL	6,587,901	77,214,967

Exportations.

	1860.	1861.
Poisson salé	265,839	546,524
— mariné	»	21,516
Capitaux employés :	1860.	1861.
Sel, consommation	183,447	372,713
Bateaux employés	8,607	8,192
Valeur des bateaux	15,736,465	15,735,125
Valeur des appareils empl.	14,606,645	14,230,843

Mouvement général de la navigation.

NATIONS.	ENTRÉE.		SORTIE.		TOTAL.	
	Bât.	Tonn.	Bât.	Tonn.	Bât.	Tonn.
Autriche	15	3,349	11	1,600	26	4,949
Belgique	285	34,567	273	28,180	558	62,747
Sardaigne	272	30,481	202	24,135	474	54,616
Villes Anséatiques	17	3,457	50	7,133	67	10,590
Danemark	68	19,813	46	12,287	114	32,100
Deux-Siciles	16	1,933	137	28,362	153	30.295
Etats Pontificaux	92	18,3[illegible]4	116	15,472	208	33,866
France	2,254	245,329	2,174	216,182	4,428	461,511
Grèce	3	418	49	8,677	52	9,659
Hollande	21	1,708	46	8,748	67	10,456
Angleterre	2,405	493,317	1,398	272,691	3,803	766,008
Portugal	971	30,152	556	36,425	1,527	66,577
Prusse	20	3,718	53	15,180	73	18,898
Russie	78	22,691	91	25,107	169	47,798
Suède	220	39,059	182	41,590	402	80,649
Toscane	175	21,540	196	20,696	371	42,236
Turquie	1	161	129	37,639	130	37,800
Possessions anglaises	940	86,431	574	50,580	1,514	137,011
Europe	7,853	1,056,518	6,283	850,684	14,136	1,907,202
Possessions espagnoles	398	17,632	623	31,685	1.021	49.317
Algérie	812	48,003	699	27,853	1,511	75,856
Egypte	»	»	10	3,132	10	3,132
Maroc	103	6,502	8	597	111	7,099
Tunis	18	428	13	317	31	745
Possessions françaises	1	120	»	»	1	120
— anglaises	1	166	1	3	2	203
— portugaises	6	952	4	788	10	1,740
Afrique	1,339	73,803	1,358	64,409	2.697	138,212
Ile de Cuba	303	61,824	603	105,728	906	167,552
— de Porto-Rico	25	5,078	43	7,207	68	12,287
Brésil	12	1,867	95	16,497	107	18,364
Canada	7	794	»	»	7	794
Chili	»	»	6	1,896	6	1,896
Equateur	13	4,589	3	1,096	16	5,685
Etats-Unis	297	94,921	216	74,563	513	169,484
Guatemala	»	»	4	1,142	4	1,142
Haïti	1	113	1	113	2	226
Mexique	10	2,138	15	2,992	25	5,130
Nouvelle-Grenade	2	434	»	»	2	434
Pérou	8	4,763	3	856	11	5,619
La Plata	40	10,021	162	38,871	202	48,892
Uruguay	22	5,304	99	24,916	121	30,220
Vénézuela	51	6,243	18	2,665	69	8,908
Possessions danoises	7	568	2	413	9	981
Id	125	16,739	176	45,260	301	61,999
Amérique	923	215,396	1,146	324,217	2,369	539,613
Iles Philippines	11	6,070	5	3,187	16	9,257
Possessions hollandais	»	»	2	1,337	2	1,337
— anglaises	»	»	2	358	2	358
Ile de Zanzibar	1	201	1	328	2	529
Asie	12	6.271	10	5,210	22	11,481
[TOT]AL général	10,127	1,351,988	9,097	1,244,52	19,224	2,596,508

Navigation de cabotage.

	Entrée.	Sortie.
Nombre de bâtiments........	18,932	18,812
Tonneaux..................	1,895,721	1,879,827
Hommes d'équipage.........	335,444	327,230

EFFECTIF DE LA MARINE MARCHANDE.

Bâtiments existants dans la Péninsule et dans les îles adjacentes, destinés à la navigation au long cours.

		1860.	1861.
Bâtiments à voil.	Nombre de bâtiments....	1,352	1,446
	Tonneaux..............	271,125	245,312
	Équipage. Hommes......	14,302	15,617
Bâtiments à vap.	Nombre de bâtiments....	28	36
	Tonneaux..............	8,797	12,035
	Force de chevaux.......	4,564	5,185
	Équipage. Hommes......	594	712
Total........	Bâtiments..............	1,380	1,482
	Tonneaux..............	279,922	257,347
	Équipage. Hommes......	14,897	16,329
Construits en Espagne....	A voiles...............	1,264	1,357
	A vapeur................	»	3
— à l'étranger.	A voiles................	88	89
	A vapeur...............	28	33
		1,380	1,482

Bâtiments destinés à la navigation du cabotage.

		1860.	1861.
Batiments à voil.	Nombre de bâtiments....	3,364	3,293
	Tonneaux................	128,763	101,724
	Hommes d'équipage......	19,151	19,083
Bâtiments à vap.	Nombre de bâtiments....	56	65
	Tonneaux..............	6,647	8,719
	Force de chevaux........	4,035	4,498
	Hommes d'équipage.....	752	793
Total........	Bâtiments..............	3,420	3,358
	Tonneaux...............	135,410	110,443
	Hommes d'équipage......	19,903	19,876
Construits en Espagne....	A voile.................	3,358	3,288
	A vapeur................	16	13
— à l'étranger.	A voile.................	6	8
	A vapeur...............	40	[illegible]
		3,420	[illegible]

Bâtiments destinés au trafic des ports.

	1860.	1861.
Nombre de bâtiments.....	4,575	4,867
Tonneaux................	15,641	17,826
Hommes d'équipage.......	10,496	10,678

Chantiers particuliers existants en 1860 et port maximum des bâtiments qu'on pourrait y construire et y radouber :

Pour bâtiments de plus de 400 tonneaux....	83
— de 200 à 400................	28
— de 80 à 200.................	17
— de 20 à 80..................	27
— de moins de 20.............	15
TOTAL............	170

Bâtiments de la marine marchande construits dans les chantiers de la Péninsule et des îles adjacentes :

	1860.	1861.
Bâtiments à voile.......	364	397
— à vapeur et à roues.....	1	»
— d'hélice,...............	»	»
Force de chevaux...............	80	60
Tonneaux.......................	8,274	8,102
Valeur qu'ils représentent..réaux	10,596,981	6,648,096

Bâtiments marchands ayant fait naufrage.

	1860.	1861.
Nombre de bâtiments.........	84	37
— de tonneaux.........	7,250	2,927

MINES.

Impôts en 1860. — *Nombre des mines dont la démarcation a été faite*, 6,795.

Contribution foncière :	
Somme due......................	1,722,142 01
— perçue....................	1,351,746 58
Contrib. du 3 p. °/₀. — Pour minéraux vendus :	
Somme due......................	365,014 32
— perçue....................	355,253 70
Droit proport. pour les minéraux exploités :	
Somme due......................	2,727,262 25
— perçue.....	2,484,909 44

Valeurs qui correspondent aux établissements de l'État	135,237,299 79
TOTAL des sommes dues	140,051,718 37

Mines.

Nombre de mines exploitées	1,988
— de mines concédées	8,294
— d'ouvriers	28,554
— de machines à vapeur	39
Surface en mètres carrés des mines exploitées	220,389,352 94

Produits, en quintaux métriques, des mines et des usines d'exploitation.

	Mines.	Usines d'exploit.
Fer	1,755,029	411,378
Plomb	3,168,189	824,984
Argent	42,300	1,420,174
Cuivre	1,460,034	27,047
Étain	68	38
Zinc	1,088,022	18,530
Mercure	80,412	404
Asphalte	628	2,000
Cobalt	36	»
Antimoine	600	34
Manganèse	288,628	»
Tourbe	1,300	»
Sel commun	638	72,253
Soude	178,573	33,163
Alun	»	13,803
Soufre	230,450	37,101
Houille	3,217,731	»
Lignite	175,309	»

Produits obtenus dans les établissements de l'Etat.

	Quint. métriq.	Val. en réaux.
Mercure	7,380 33	13,559,938 53
Cuivre	9,044 94	7,128,353 »
Plomb	22,264 79	3,204,815 12
Soufre	1,924 »	34,632 »
Sel	3,916,919 02	111,284,193 11

Usines d'exploitation.

Nombre d'usines, en activité	348
— en chômage	9

1856....	29,028,967	362,468	850,038	30,241,473
1861....	54,584,074	1,888,908	2,974,881	59,447,863

Nombre de lettres particulières pour chaque habitant.

1857....	2.12	0.06	0.12	2.30
1858....	2.36	0.06	0.13	2.55
1859....	2.60	0.09	0.16	2,35
1860....	2.96	0.10	0.17	3.23
1861....	3.27	0.12	0.19	3.58

Bétail existant à la fin de l'année 1861.

	Nombre de têtes.	Valeur totale. Réaux.
Bêtes à cornes..........	1,689,148	884,308,947
Chevaux..............	382,009	276,056,041
Mulets..............	665,472	770,983,275
Anes..............	750,007	177,398,066
Bêtes à laine...........	17,592,538	645,148,115

ÉTATS ROMAINS.

Superficie, 27,512 k. c. — Popul., 1,730,464. — Cap. Rome, 184,049 hab.

FINANCES. — *Projet de budget de* 1860.

	Recettes. Scudi.	Dépenses Scudi.
Impôts directs (*Dazi*) et propriétés de la chambre domaniale.......	3,678,814	556,760
Douanes........................	7,680,820	2,389,591
Timbre et enregistrement........	1,048,104	116,483
Postes........................	374,866	268,623
Loteries........................	1,116,957	737,853
Monnaies, etc..................	33,813	44,692
Dette publique..................	322,598	4,877,478
Ministère de l'intérieur...........	44,659	1,508,249
— du commerce..........	139,444	741,266
— de la guerre............	12,940	2,345,485
Recettes diverses................	310	»
Recensement....................	»	88,541
Créances sur des fonds pour dépenses spéciales du ministère des finances........................	»	1,344,325
TOTAL des recettes et des dépenses.	14,453,325	15,019,346

Excédant.......... 566,021 } Déficit total..... 666,021 scudi.
Fonds de réserve... 100,000 }

En 1859 les recettes s'élevaient à............... 14,752,365
— les dépenses s'élevaient à.............. 14,568,858

Dette publique au 1er janvier 1858.

Emprunts étrangers à 5 p. °/o...........	28,375,000	scudi
Dette permanente intérieure à 5 p. °/o.....	34,012,240	—

Dette flottante au 1er janvier 1858.

Capital des cautionnements à 4 p. °/o......	1,316,054	scudi.
Crédits déposés et reconnus à 3 p. °/o.....	2,000,000	—
Billets de change et crédit à 5 p. °/o.......	437,980	—
Dû à la Banque de Rome à 2 1/2 p. °/o.....	330,000	—

COMMERCE.

	Importation.	Exportation.	Total.
1856...........	9,797,822	9,685,283	19,483,105
1857..........	12,627,432	11,625,355	24,252,787
1858...........	13,510,143	11,690,258	25,200,401

PORT D'ANCONE. — MOUVEMENT COMMERCIAL DE 1858 A 1860.

L'ensemble des échanges d'Ancône qui était évalué à près de 31 millions de francs en 1858, dont 22 à l'importation et 9 à l'exportation, et était descendu à 28 millions en 1859, a continué de décroître en 1860, sous l'influence des événements dont l'Italie a été le théâtre. Voici quels ont été les résultats généraux du mouvement commercial durant cette dernière année :

Importation.....	1,718,000 écus (1).		9,243,000 fr.
Exportation.....	1,065,000	—	5,730,000
TOTAUX...	2,783,000	—	14,973,000

Voici l'indication des principales marchandises dont s'est alimenté le mouvement commercial d'Ancône :

1° A L'IMPORTATION.

Tissus de toute sorte......	260,900 écus.	Poiss. salés...	107,200 écus.
Fils.........	186,900 —	Quincaillerie .	63,500 —
Fers ouvrés..	145,700 —	Laines.......	75,700 —
Sucre........	144,200 —	Peaux tannées	55,900 —

(1) L'écu romain, *scudo*, = 5 fr. 38.

Ce sont les tissus et les fils qui ont supporté la plus forte part de la diminution signalée. Le premier article a décru de 1,001,000 écus, et le second, de 417,000.

L'Autriche figure dans le total des importations pour 525,000 écus, l'Angleterre pour 358,000, la France pour 131,500, etc.

2° A L'EXPORTATION.

Bois de construction....	108,000 écus.	Crème de tartre	65,000 écus.
Tissus de toute sorte.......	103,000 —	Peaux brutes..	60,000 —
Chiffons......	79,000 —	Sucre.........	59,000 —
		Soufre........	48,000 —
		Soies.........	29,000 —

Ce dernier article s'était élevé, en 1859, à 355,000 écus. Diminution, en 1860 : 326,000 écus.

L'Angleterre, qui vient en tête des pays de destination, a reçu pour 284,000 écus de marchandises, l'Autriche pour 245,000. La France ne figure que pour 43,000 écus.

Navigation. — Le nombre des navires entrés dans le port d'Ancône, en 1860, a été de 1,221 jaugeant ensemble 146,302 tonneaux, soit 28 navires et 15,463 tonneaux de plus qu'en 1859. Cette augmentation a profité surtout au pavillon sarde, ce qui s'explique d'ailleurs par le nombre des navires romains, napolitains et toscans qui sont entrés dans ce port sous pavillon italien.

La navigation entre la France et Ancône a été effectuée par 12 navires romains jaugeant ensemble 1,577 tonneaux, et 3 navires autrichiens jaugeant ensemble 635 tonneaux.

Vente de cocons dans les Marches, en 1861.

Lieux de vente.	Quantités.		Prix moyen par livre.	
Jesi..........	325,691	livres (1).	37 1/2	Baïoques (2).
Osimo........	279,263	—	36	—
Fano........	139,777	—	36 1/2	—
Maccrata.....	58,663	—	35	—
Sinigaglia....	29,585	—	35 1/2	—
Fermo........	15,014	—	34	—

(1) La livre romaine de 12 onces = 339 grammes.
(2) Le baïoque, centième de l'écu, = 0 fr. 0,538.

Foligno.......	22,658	—	35 1/2	—
Ancône.......	46,050	—	33 1/4	—
TOTAL....	916,701	—		—

COMMERCE DES OBJETS D'ART.

Il a été constaté par l'administration romaine, que la valeur totale des objets d'art exportés de Rome en 1860 s'est élevée à 330,387 écus, soit 1,775,000 francs, répartis comme il suit :

		Fr.	Fr.
Sculptures...	modernes..........	975,000	981,000
	antiques............	6,000	
Peintures ...	modernes	675,000	794,000
	anciennes	119,000	
	TOTAL.............		1,775,000

Bien que les circonstances aient été depuis quelque temps peu favorables au commerce des objets d'art, il paraît néanmoins que cette industrie, la seule réellement florissante à Rome, n'a pas autant souffert qu'on eût pu le craindre. En effet, le résultat moyen des ventes de 1858 et de 1859 n'aurait, d'après les mêmes documents officiels, dépassé que de 378,000 francs celles de 1860.

ÉTATS-UNIS.

Superficie 8,306,865 k. c. Population 31,648,496.

POPULATION LIBRE.

(*États et territoires libres.*)

	1850.	1860.	Augmentation
Maine.........hab.	583,169	619,958	36,789
New-Hampshire....	317,976	326,072	8,096
Vermont......... .	314,120	315,827	1,707
Massachussets.....	994,514	1,231,494	236,980
Rhode-Island......	147,545	174,621	27,076
Connecticut.......	370,792	460,670	89,878
New-York.........	3,097,304	3,851,563	754,169
New-Jersey	489,333	676,084	187,751
Pensylvanie.......	2,311.786	2,916,013	604,232
Ohio.............	1,980,427	2,377,917	397,490

Michigan..........	397,654	754,291	356,637
Indiana...........	988,416	1,350,802	362,386
Illinois	851,470	1,691,238	839,768
Wisconsin.........	305,391	768,485	463,094
Iowa.............	192,214	682,003	489,789
Californie.........	92,597	384,770	292,173
Orégon	13,294	52,586	39,272
Minnesota.........	6,077	172,793	166,610
Kansas	»	143,645	143,645
Nebraska..........	»	28,893	28,893
Utah..............	11,354	50,000	38,646
Dakotah...........	»	4,830	4,830
Washington	»	11,624	11,624
TOTAUX......	13,465,523	19,046,173	5,580,650

(*États à esclaves.*)

	1850.	1860.	Augmentation
Delaware......hab.	89,242	110,548	21,306
Maryland	492,666	646,183	153,517
Virginie	949,133	1,097,573	148,240
Caroline du Nord..	580,491	679,965	99,871
Caroline du Sud ...	283,523	308,186	24,663
Georgie...........	524,503	615,386	90,833
Floride...........	48,135	81,885	33,750
Alabama..........	428,779	520,444	91,665
Mississipi.........	296,648	407,051	110,403
Louisiane.........	272,953	354,245	81,292
Texas.............	154,431	415,799	261,368
Arkansas	162,797	331,710	168,913
Tennessee.........	763,154	859,528	96,374
Kentucky	771,424	920,077	148,653
Missouri..........	594,622	1,085,595	490,973
District de Colombie	48,000	75,321	27,321
New-Mexico.......	61,547	93,024	31,477
TOTAUX......	6,522,048	8,602,470	2,080,422
TOTAUX généraux de la population libre.....	19,987,571	27,648,643	7,661,072

POPULATION ESCLAVE.

(*États à esclaves* (1).

	1850.	1860.	Dimin.	Augment.
Delaware	2,290	1,505	785	»

(1) Nous avons marqué d'un * ceux qui font partie de la Confédération.

Maryland..........	60,368	35,382	51,986	»
Virginie	472,528	495,826	»	23,298
Caroline du Nord ...	288,548	328,377	»	39,829
* Caroline du Sud..	384,984	407,185	»	22,201
* Georgie	381,682	467,471	»	85,779
* Ploride..........	39,309	64,809	»	24,500
* Alabama	342,892	435,463	»	92,581
* Mississipi.........	309,878	479,607	»	169,729
* Lousiane	244,809	312,186	»	67,377
* Texas............	58,161	184,956	»	126,795
Arkansas...........	47,100	109,065	»	61,965
Tennessee..........	239,460	287,112	»	47,652
Kentucky	210,981	225,400	»	14,419
Missouri	87,422	115,619	»	28,197
District de Colombie.	3,687	(l'esclavage est aboli).		»
TOTAUX de la population esclave.....	3,203,999	3,999,853	55,771	795,854
TOTAUX des deux populations.........	23,191,570	31,648,496	»	8,456,926

Population depuis 1790.

Années.	Habitants.	Augment.	Augment. tant p. 100.
1790....	3,929,827		
1800....	5,305,925	1,376,098	35,02
1810....	7,239,814	1,933,889	36,45
1820....	9,638,131	2,398,317	33,13
1830....	12,866,020	3,227,889	33,49
1840....	17,069,453	4,203,433	32,67
1850....	23,191,876	6,122,423	35,87
1860....	31,429,891	8,238,015	35,52

Soit une augmentation annuelle de 3,45 pour les années 1790-1860 et de 3,55, p. °/ₒ pour les 10 dernières années.

Population des principales villes de l'Union.

	1850.	1860.
New-York	515,647	814,277
Philadelphie	408,866	568,034
Brooklyn............	96,838	273,425
Baltimore...........	169,054	214,037
Boston	136,881	177,902
Nouvelle-Orléans	115,375	170,766
Saint-Louis	77,860	162,179
Cincinnati	116,435	160,060

Chicago............	29,963	109,420
Buffalo.............	42,251	84,000
Louisville...........	43,194	75,196
New-York (N.-J.)....	38,894	72,055
San Francisco.......	34,860	66,000
Washington.........	40,001	61,400
Providence..........	41,513	50,689
Rochester...........	36,403	43,096
Détroit.............	21,019	46,834
Milwaukie...........	20,061	45,323
Cleveland...........	17,034	43,550
Charleston (S.-C.)...	42,985	40,192
Troy...............	28,785	39,653
Newhaven..........	20,345	38,277
Richmond..........	27,570	37,958
Lowell.............	33,383	37,069
Jersey City.........	6,856	29,256
Hartford............	17,966	29,168
Cambridge..........	15,215	26,074
Roxburg............	18,364	25,137
Charleston (Mass.)...	17,216	25,120
Worcester..........	17,049	24,963
Nasville (Tenn.)......	10,195	23,717
Reading (Penns.)....	15,743	23,171
Salem..............	20,265	22,486
New Bedford........	16,443	22,309
Dayton (Ohio)........	10,997	20,132

Émigrants. — Il est difficile d'établir d'une façon précise le nombre des émigrants arrivés et restés aux États-Unis pendant la période 1850-1860. Le nombre des étrangers arrivés par mer, pendant ces dix années, a été de 2,558,214. Pour obtenir le chiffre approximatif de ceux qui se sont établis dans le pays, on pourrait déduire de ces 2,558,214 étrangers le nombre des voyageurs de passage évalué à 14,5 °/₀ ; on obtiendrait ainsi un total approximatif de 2,187,273 émigrants arrivés par mer. Ce nombre devrait, en outre, être augmenté de celui des émigrants arrivés du Canada ; il n'a pas été officiellement constaté.

Finances. — D'après les renseignements donnés par le président dans son message du 2 décembre 1861, les recettes et les dépenses de l'exercice du 1er juillet 1860 au

30 juin 1861, se sont élevées, y compris les emprunts réalisés jusqu'alors, au chiffre suivant :

	Dollars.	Cts.
Recettes générales	86,855,900	27
Dépenses	84,578,034	47
Excédant au 1er juillet 1861 (1)	2,277,865	80

D'après les renseignements du secrétaire des finances, fournis au mois de décembre 1861, le budget de 1861 à 1862 s'établit à peu près de la manière suivante :

Recettes.	Dollars.	Cts.
Revenu régulier (douanes, ventes de terres(2)	36,809,731	24
Produit de l'impôt foncier	20,000,000	—
Emprunts réalisés avant le 1er décembre	197,242,588	14
Emprunts autorisés, restant à réaliser	74,449,675	—
TOTAL	328,501,994	38
Dépenses.	**Dollars.**	**Cts.**
Déboursés du 1er trimestre	98,239,733	09
Crédits déjà votés pour les trois autres trimestres	302,035,761	21
Crédits supplémentaires demandés	143,130,927	76
TOTAL	543,406,422	06
DÉFICIT	214,904,427	68

Projet de budget pour l'exercice de 1862 *à* 1863.

Recettes.	Dollars.	Cts
Douanes, ventes de terres, etc	45,800,000	—
Impôt foncier	20,000,000	—
Impôt sur le revenu et autres	30,000,000	—
TOTAL	95,800,000	—
Dépenses.	**Dollars.**	**Cts.**
Relations extérieures et frais généraux	23,086,971	23
Intérieur (Indiens et pensions)	4,102,962	96
Marine	45,164,994	18
Guerre	360,159,986	61

(1) Jusqu'au 30 septembre 1861, les recettes s'élevèrent, cet excédant y compris, à 102,532,509 27
Les dépenses à. 98.239,733 09
Excédant au 1er octobre 1861. . . 4,292,776 18

(2) La diminution des recettes des douanes en 1862, contre 1861 (57 millions) est estimée officiellement à 25 millions,

Intérêts de la dette antérieure au 1er juillet 1862	29,932,696	42
Rachat de dettes	2,833,364	11
Intérêts de la dette à contracter après le 1er juillet 1862	10,000,000	—
TOTAL	475,280,975	51
DÉFICIT	379,480,795	51

Dette publique. (V. aussi l'édition de 1862.) — Au 1er juillet 1860, la dette publique se montait à 64,769,701 dollars 8 cents, par suite de la guerre.

Elle s'élevait, au 1er juillet 1861, à	90,867,828	68
Et s'élèvera, au 1er juillet 1862, à	517,372,802	93
— au 1er juillet 1863 (1), à	897,372,802	93

ARMÉE ET FLOTTE.

Armée. — L'effectif actuel de l'armée employée dans la guerre contre les Confédérés, est évalué officiellement (fin de mars 1862) comme suit : Armée régulière, 39,373 h., volontaires, 556,252 h., ensemble, 595,625 h. de tous grades. — La milice comptait au 25 février 1862, 3,214,310 h., dont 43,489 étaient officiers.

Flotte. — D'après le rapport du secrétaire de la marine accompagnant le message du président (en date du 2 décembre 1861), la flotte fédérale se composait alors de 264 bâtiments portant 2,557 canons et servis par 22,000 matelots.

Le nombre des vapeurs cuirassés s'élevait au mois de juin 1862 à : à flot, 3 (Monitor, Galena, Nangatuk), en construction, 4 ; le congrès avait en outre voté la construction de 42 autres navires cuirassés (dont 20 frégates).

(1) Le rapporteur de la commission des voies et moyens à la chambre des représentants donna, le 29 janvier 1862, l'aperçu suivant de la dette publique : La dette, qui se montait au 1er juillet 1861 à 90,867,828 dollars, s'était élevée jusqu'au 15 janvier 1862, par suite des emprunts et de l'émission de bons du trésor, au chiffre de 306,764,613 dollars. Si l'on fixait à 343,235,387 dollars la somme nécessaire pour subvenir aux dépenses jusqu'au 1er juillet 1862, la dette s'élèverait alors à 650 millions de dollars, et, si la guerre continuait, l'exercice de 1862 et 1863, accuserait un déficit de 550 millions, et la dette se monterait, au 1er juillet 1863 à 1,200 millions de dollars, c'est-à-dire à 300 millions de dollars de plus que n'accusait le projet du secrétaire des finances.

On écrit le 14 décembre 1862 au *Moniteur*. — Le rapport annuel présenté au congrès, le 5 de ce mois, par le secrétaire du trésor, fournit sur la situation des finances fédérales des données officielles suivantes :

Le tableau dressé par M. Chase comprend l'exercice du 1er juillet 1861 au 30 juin 1862, celui qui se terminera au 30 juin prochain, et enfin l'exercice 1863-1864. Pour le premier, les chiffres doivent être positifs, puisqu'il s'agit de comptes arrêtés depuis plus de six mois. Pour le second, il base ses calculs sur le trimestre connu de juillet à octobre et ne peut qu'évaluer approximativement les trois autres trimestres finissant le 1er juillet 1862. Pour le dernier exercice, il calcule sur les probabilités, en admettant la prolongation de l'état de guerre.

Voici comment M. Chase établit le bilan de ces trois années :

Exercice 1861-62.

	Dollars.	C.
Recettes de toutes sortes	487,788,324	97
Dépenses	474,744,778	16
Excédant en caisse au 1er juillet 1862	13,043,546	81
Montant de la dette publique à la même date.	514,233,971	22

Exercice 1862-63.

Dépenses	788,558,777	62
Revenu des douanes et taxes	180,495,345	60
Déficit à demander à l'emprunt	608,063,432	22
Ce qui, joint à la dette ci-dessus de	514,233,971	02
Portera la dette fédérale au 1er juillet 1863 à	1,122,297,403	24

Exercice 1863-64.

Dépenses évaluées	845,413,183	56
Revenu évalué des douanes, taxes, etc.	223,025,000	00
Déficit à demander à l'emprunt	622,388,183	56
Ce qui, ajouté à la dette ci-dessus de	1,122,297,403	24
Portera la dette fédérale, au 1er juillet 1864, à	1,744,685,586	80

Laissant de côté le dernier budget, qui appartient à l'avenir et que tant d'éventualités peuvent modifier, il

ressort de ce compte-rendu : 1° que la première année de guerre civile a coûté un demi-million de dollars, et a ajouté environ 450 millions à la dette fédérale; 2° que la seconde année de cette guerre coûtera 800 millions de dollars et augmentera la dette de plus de 600 millions. C'est une moyenne de 2 millions et demi de dollars pour la dépense quotidienne, et pour la dette nationale de 50 millions par mois.

La situation du trésor fédéral se résume donc par ce fait que, pour faire face aux exigences de l'exercice courant, M. Chase va avoir à demander au crédit public 608 millions de dollards, sur lesquels il avait déjà réalisé un peu plus de 200 millions à la date du 1er décembre, tant par l'émission de ses réserves de papier-monnaie que par les certificats de créance qu'il donne aux fournisseurs, par la vente des bons à 7,30 °/o d'intérêt et par l'acceptation d'emprunts temporaires. Il aura donc à se procurer 408 millions dans les sept mois qui restent à courir de décembre à juillet; sur cette somme, le secrétaire du trésor espère obtenir 131 millions par les mêmes moyens. Restent 277 millions pour lesquels il faut qu'il ait recours au congrès.

M. Chase n'a, d'ailleurs, jusqu'à présent, proposé aux chambres aucun plan arrêté pour répondre aux exigences de la situation. On suppose, malgré le silence qu'il garde à cet égard, que c'est dans l'augmentation de la circulation du papier-monnaie qu'il compte chercher les ressources dont il a besoin.

Les finances des États confédérés. — Rien n'est plus remarquable que le manque absolu de documents qui jusqu'à présent a laissé l'Europe dans l'ignorance de l'état financier de la confédération du Sud. Nous savons qu'elle a dû se procurer beaucoup d'argent, parce qu'une guerre pareille à celle qu'elle soutient ne peut se continuer sans beaucoup d'argent, mais, en réalité, on n'a que des données très-vagues sur l'étendue des ressources du Sud, et quant aux origines de ces ressources, on les ignore absolument. Quelques renseignements ont pourtant été fournis récemment par des hommes qui font profession d'être les partisans du Sud en Angleterre, qui, si leur sincérité et

leur certitude peuvent être constatées, sont de nature à dissiper un peu l'obscurité qui enveloppe cette question.

Voici les chiffres que l'on fixe comme dépense totale des États confédérés au 1er août dernier :

Ministère de la guerre................	69,621,125 l. st.
Ministère de la marine................	3,405,015
Dépenses civiles et diverses...........	3,678,050
TOTAL......	76,705,060 l. st.

Si ces comptes se confirment, le Sud peut se féliciter d'avoir soutenu avec succès une grande lutte à bon marché. Nous ne voulons pas comparer cette modique somme avec les énormes chiffres ds M. Chase, qui vient do déclarer que ses dépenses pour les trois mois qui ont pris fin au 30 juin se montaient à 38,800,000 l. st., soit 160,000,000 sterling par an. Nous prendrons donc un autre point de comparaison, et nous rappellerons que sir G. C. Lewis a évalué les dépenses du gouvernement britannique, dans la guerre de Crimée, à 77,588,000 l. st. Cependant la guerre de Crimée, quoique terrible et bien supérieure à la guerre américaine comme organisation militaire, était une opération habilement circonscrite et ne saurait se comparer avec l'effrayant développement du conflit américain. D'autre part, il faut remarquer que les 76 millions sterling assignés aux dépenses confédérées comprennent également les services civils, tandis que le total de la guerre de Crimée n'était appliqué qu'à des choses exclusivement militaires.

Voici maintenant les sources auxquelles a été puisée cette somme considérable, quoique comparativement modérée.

Impôts.

Douanes avant la suppression du tarif...	335,393 l. st.
Impôt de guerre......................	2,792,759

Emprunts.

Emprunt du 28 février 1861............	3,500,000
Emprunt du 19 août 1861...............	5,743,114
Dépôts remboursables..................	8,753,546
Balances de l'emprunt avec la Banque...	2,459,312

Émission de billets.

Billets du trésor, 9 mars 1861	171,600
— 16 mai 1861	4,047,587
— 19 août 1861	39,145,076
— 17 avril 1862	5,319,976
Coupures	197,400
Ressources diverses	460,779
TOTAL	72,806,812

Ce qui accusait un déficit d'environ 4 millions sterling au 1er août.

On voit que dans le Sud, aussi bien que dans le Nord, cette grande lutte a été fort peu soutenue au moyen d'impôts, et qu'on a surtout employé un papier à cours forcé. Il est clair que dans le début de la guerre, aucune autre ressource n'était permise aux confédérés. Il n'est pas possible de lever des taxes dans un pays pauvre sur une population éparse dont la guerre vient précisément de ruiner la principale industrie. Il n'est pas possible non plus de contracter de grands emprunts chez une nation ainsi constituée, parce que le capital flottant nécessaire pour réaliser ces emprunts n'existe pas. Il n'est pas possible enfin pour un État à l'état embryonnaire tel que l'était le Sud, dont l'existence est encore en question, de trouver un grand crédit à l'étranger (1).

La seule ressource applicable est donc le papier-monnaie; en substituant ses billets au numéraire, un gouvernement pauvre peut, dans une conjoncture difficile, réaliser une grosse somme. Le Sud était donc amené naturellement à adopter cet expédient. On ne saurait de même justifier les énormes émissions du Nord, dont la richesse est tellement supérieure à celle du Sud que les deux trésors ne sauraient un instant se comparer. (*Moniteur*).

Commerce général du 1er juillet 1859 au 30 juin 1860.

Provenance et destination.	Exportation. Dollars.	Importation. Dollars.
Russie	2,833,325	1,557,868
Suède, Norwége et colonies	1,516,345	532,984

(1) Cependant au moment de mettre sous presse nous apprenons le succès brillant obtenu pour un emprunt de 3 millions sterl. garanti par des bons de Coton (mars 1863).

Danemark et colonies	1,328,548	216,925
Hambourg	7,065,826	9,827,793
Brême	11,312,882	8,670,814
Autres ports allemands	49,250	36,464
Pays-Bas	3,972,331	2,869,959
— colonies	895,407	1,631,347
Belgique	4,559,748	2,558,873
Grande-Bretagne et possessions en Europe	203,436,259	138,698,448
— Possessions en Amérique	22,706,328	23,851,381
— Indes occidentales et possessions en Afrique	7,384,583	4,602,614
Possessions en Australie	4,119,287	128,800
— dans les Indes orientales	1,240,650	10,692,342
France	62,206,278	43,219,549
— colonies	843,919	190,078
Espagne	6,479,300	3,042,051
Cuba	12,382,869	34,032,276
Autres colonies	2,333,625	7,417,987
Portugal et colonies	402,303	266,440
Italie	5,073,375	4,734,518
Autriche	1,038,904	732,645
Grèce et îles Ioniennes	—	134,651
Turquie et Égypte	886,188	1,041,959
Autres ports d'Afrique	2,370,543	1,755,916
Haïti	2,673,682	2,002,723
Saint-Domingue	169,300	283,098
Mexique	5,354,073	6,935,872
Amérique centrale	149,698	331,258
Nouvelle Grenade	1,795,499	3,843,568
Vénézuela	1,147,900	2,883,464
Brésil	6,280,255	21,214,803
Uruguay ou république cisplatine	789,358	908,750
Buénos-Ayres et républ. argentine	999,708	4,020,848
Chili	3,268,673	2,072,912
Pérou	987,672	308,452
Équateur	19,545	—
Iles Sandwich	747,462	367,859
Autres îles dans l'Océan Pacifique	65,274	112,401
Japon	138,774	55,091
Chine	8,906,118	13,566,587
Autres ports en Asie	108,969	49,634
Pêche de la baleine	112,263	595,922
Divers	—	168,330
TOTAL (1859-1860)	400,152,296	362,166,254

New-York.

MOUVEMENT COMMERCIAL EN 1860 ET 1861.

Le relevé général des importations et exportations de New-York pendant les années 1860 et 1861 fait nettement ressortir l'influence exercée sur le commerce par les événements politiques survenus aux États-Unis.

Les importations ont été, savoir :

	1860.	1861.
Marchandises sujettes aux droits.	204,401,683	95,326,459
Marchandises entrant en franchise	28,006,447	30,353,918
Numéraire	8,852,330	37,088,413
TOTAL en dollars...	238,260,460	162,768,790
— en francs (1).	1,650,867,415	854,536,047

C'est surtout pendant les derniers mois de 1861 que le chiffre des importations a baissé, ainsi que le constate le rapprochement suivant :

	1860.	1861.
Janvier	21,756,273	26,827,411 doll.
Février	19,356,379	16,341,707
Mars	23,580,126	18,204,351
Avril	16,971,358	14,886,393
Mai	16,893,151	14,949,881
Juin	19,160,789	12,649,733
Juillet	24,881,649	14,938,851
Août	25,938,854	8,885,928
Septembre	16,260,430	7,305,461
Octobre	16,787,242	8,523,741
Novembre	15,421,156	9,639,612
Décembre	21,253,033	9,616,921
TOTAL	238,260,460	162,768,790

Comparés aux relevés des dix années précédentes, les chiffres ci-dessus démontrent que jamais, pendant cette période décennale, les importations des marchandises n'ont été aussi faibles qu'en 1861 (125,680,277 dollars). D'autre

(1) Les conversions sont faites ici au change de 5 fr. 25 c.; mais le cours du dollar est variable.

part, le numéraire importé s'est élevé à 37 millions de dollars, résultat anormal, car, pendant ces dix années, l'importation des espèces à New-York n'a pas dépassé, en moyenne, 2 à 3 millions de dollars, sauf en 1857, où elle a atteint 12 millions. Il faut encore remarquer que, dans ce total de 37 millions de dollars, n'est pas compris l'or arrivé de Californie, les valeurs dont il est question s'appliquant au commerce avec l'étranger exclusivement.

La part des *dry goods* (tissus), dans le chiffre total des importations, avait été en 1860 de 103,927,100 dollars, elle n'a été en 1861 que de 43,636,689 dollars. C'est l'article dont l'importation s'est le plus ralentie.

Cette décroissance dans les importations a naturellement amené une diminution notable dans les recettes de la douane Elles atteignaient, en 1860, 36,027,481 dollars; elles n'ont été, en 1861, que de 21,714,981 dollars. Néanmoins cette différence ne se trouve pas en proportion avec la diminution des importations, ce qui s'explique par les augmentations de tarif survenues vers la fin de l'année. Ainsi, en novembre 1860, la valeur des marchandises sujettes aux droits sur le marché était de 10,122,717 dollars, rapportant à la douane 1,794,748 dollars, c'est-à-dire une moyenne de 17 5/4 p. °/₀, tandis qu'en novembre 1861, la valeur des marchandises n'était que de 6,602,608 dollars, produisant 1,851,384 dollars de recettes, c'est-à-dire plus de 28 p. °/₀.

Le relevé des exportations, en 1861, montre qu'elles se sont élevées à un chiffre qu'elles n'avaient jamais atteint. Cet accroissement est dû aux énormes expéditions de grains envoyés en Europe. Voici le relevé des exportations pour les deux dernières années (non compris les espèces) :

	1860. Dollars.	1861. Dollars.
Produits du pays	95,468,296	131,235,995
— étrangers affranchis de droits	2,258,710	2,154,947
— étrangers sujets aux droits	5,765,274	5,203,959
TOTAL en dollars	103,492,280	138,594,901
— en francs	543,334,470	736,932,302

L'année 1860 présentait déjà une augmentation sensible

sur les années précédentes. Voici le détail mois par mois des exportations pendant les deux années :

	1860.	1861.
Janvier............	6,876,024	11,202,737 doll.
Février............	7,652,879	11,907,233
Mars................	10,510,417	11,831,394
Avril...............	10,370,415	11,109,679
Mai..................	11,900,317	11,732,595
Juin.................	17,836,546	12,067,031
Juillet..............	14,463,199	10,028,000
Août.................	15,734,980	9,890,448
Septembre..........	13,658,679	10,187,846
Octobre............	12,662,653	13,172,452
Novembre..........	12,272,177	14,577,291
Décembre...........	11,745,165	15,124,445
TOTAL......	145,683,451	142,931,151

Importation de tissus. — Les importations de tissus à New-York pendant chacune des deux années finissant au 30 juin se répartissent ainsi :

1° *Importé.*

	1860.	1861.
Articles en laine.......	3,981,742	7,376,464 doll.
— en coton......	2,929,175	6,444,136
— en soie........	1,778,646	5,746,806
— en lin.........	904,693	2,679,161
— divers.........	771,147	1,308,079
TOTAL......	10,365,404	23,554,646

2° *Entré dans la consommation.*

	1860.	1861.
Articles en laine.......	31,437,083	21,311,212 doll.
— en coton......	18,339,131	7,613,005
— en soie........	33,683,706	22,080,682
— en lin.........	8,548,281	3,944,214
— divers.........	5,469,601	4,806,586
TOTAL......	97,477,801	59,755,699

3° *Retiré des entrepôts.*

	1860.	1861.
Articles en laine.......	3,388,451	5,589,542 doll.
— en coton......	2,466,919	3,968,671

Articles en soie........	1,396,011	3,841,430
— en lin.........	911,214	1,581,324
— divers.........	635,293	808,507
TOTAL......	8,497,868	15,789,474
En consommation......	97,477,801	59,755,699
En entrepôt...........	8,497,868	15,789,474
TOTAL sur le marché.	105,975,669	75,545,173

Navigation. — 5,122 bâtiments sont arrivés des ports étrangers dans le port de New-York en 1861, contre 4,451 en 1860. Différence en faveur de 1861 : 671 bâtiments.

On remarque pour le pavillon anglais seulement une augmentation de 317 navires. Ce fait s'explique par la défaveur dont sont frappés les bâtiments de commerce américains depuis que le gouvernement confédéré a délivré des lettres de marque.

Commerce de Philadelphie en 1860.

Importation	14,850,000 dollars.
Exportation	5,324,000
TOTAL...........	20,174,000
Soit en francs.....	107,931,000

Le numéraire est compris dans ce chiffre total pour 283,000 dollars (1 million 1/2 de francs environ), importé en majeure partie du Vénézuela.

Voici la liste des principales marchandises échangées, et la part des pays qui en sont principalement vendeurs ou acheteurs :

1° *Importation.*

	Dollars.
Tissus de coton	1,561,000
— de laine pure ou mélangée.................	1,022,000
— de lin	496,000
— autres...	184,000
Métaux bruts, ouvrés, quincaillerie...............	1,699,000
Vins et spiritueux..................................	495,000
Sucre brut	2,556,000
Café..	2,720,000
Mélasse...	294,000
Huiles diverses....................................	217,000

Fruits frais et secs	263,000
Tabac fabriqué	194,000
Produits chimiques, pharmaceutiques et parfumerie.	760,000
Sel	108,000
Salpêtre	141,000
Cuirs et peaux bruts	632,000
Porcelaine et faïence	453,000

2° *Exportation.*

	Dollars.
Farines de froment, de maïs et de seigle	1,219,000
Machines et objets en fer	506,000
Planches et douves	354,000
Salaisons	721,000
Grains	260,000

La France a figuré dans le commerce extérieur de Philadelphie en 1859, pour 423,400 dollars (2,285,000 fr.), dont 404,497 à l'importation et 18,903 seulement à l'exportation. Cette dernière ne s'est composée que de quelques écorces de chêne et de résines. La première comprenait pour 320,000 dollars d'eau-de-vie, 30,000 de vin, 27,000 de médicaments préparés, parfumerie, etc. Les tissus n'y comptaient que pour 1,100 dollars. Mais on sait que Philadelphie s'approvisionne en général à New-York de nos produits, et les quantités qu'elle tire de ce grand entrepôt sont bien supérieures à celles qu'accusent les états de douane comme ayant été importées directement.

Prix de la farine sur le marché de Philadelphie depuis 1796 (1).

Le baril (2).

	doll.	c.		doll.	c.		doll.	c.
1796	12	»	1818	9	62	1840	5	75
1797	10	»	1819	9	»	1841	4	95
1798	8	50	1820	5	69	1842	6	06
1799	9	50	1821	4	»	1843	3	98
1800	»	»	1822	6	25	1844	4	50
1801	11	50	1823	6	75	1845	4	15
1802	7	»	1824	6	»	1846	5	31

(1) D'après le *Philadelphia commercial list* du 9 février 1861.

(2) Le baril de farine des États-Unis contient, en moyenne, 89 kilogrammes.

1803.....	6	50	1825.....	4	87	1847.....	4	83
1804.....	7	50	1826.....	4	75	1848	6	06
1805.....	11	»	1827.....	5	62	1849.....	5	21
1806.....	7	50	1828.....	4	87	1850.....	5	»
1807.....	7	50	1829.. ..	8	25	1851.....	4	66
1808.....	6	»	1830.....	4	56	1852.....	4	25
1809.....	5	50	1831.....	6	12	1853.....	5	37
1810.....	7	75	1832.....	5	50	1854	7	59
1811.....	11	»	1833.....	5	75	1855.....	9	18
1812.....	»	»	1834.....	5	25	1856.....	8	33
1813.....	11	»	1835.....	4	93	1857.....	6	32
1814.....	»	»	1836.....	6	62	1858.....	4	73
1815.....	8	»	1837.....	11	12	1859.....	5	75
1816.....	9	»	1838.....	8	37	1860.....	5	44
1817.....	13	50	1839.....	8	37	1861.....	5	31

Nouvelle-Orléans.

NAVIGATION EN 1860.

Le mouvement maritime de la Nouvelle-Orléans, en 1860, présente un total, à l'entrée, de 1,836 navires et 1,181,810 tonneaux et, à la sortie, de 1,880 navires et 1,221,307 tonneaux, soit ensemble (entrée et sortie réunies) 3,716 navires et 2,403,117 tonneaux. Il résulte de ces chiffres, comparativement à 1859, un accroissement de 97 navires et de 146,135 tonneaux pour l'ensemble du mouvement, puisqu'on ne comptait, en 1859, que 1,817 navires et 1,135,581 tonneaux aux arrivages et 1,800 navires et 1,121,481 tonneaux aux départs. La part du pavillon américain dans le mouvement de 1860, a été de 1,497 navires et 981,104 tonneaux à l'entrée et 1,544 navires et 1,022,285 tonneaux à la sortie, en tout 3,041 navires et 2,003,389 tonneaux.

Baltimore.

MOUVEMENT COMMERCIAL EN 1859 ET 1860.

Le montant des importations pour 1859 s'élevait à 10,408,993 dollars et celui des exportations à 8,724,261. C'était la première fois depuis bien des années que ce port avait plus reçu de l'étranger qu'il ne lui avait vendu. En 1860, le contraire a eu lieu. Les importations n'ont été que de 9,379,121 dollars, tandis que les exportations ont

atteint le chiffre de 10,913,170 dollars. Il y a donc eu augmentation d'un côté, diminution de l'autre; en résumé, et sauf l'intervention des opérations de change, les entrées et sorties doivent se balancer.

Les importations ont eu lieu, en 1860, sur 2,426 bâtiments, dont 204 étrangers.

PRODUCTION ET COMMERCE DU COTON.

La presse américaine a donné en octobre 1861 le relevé des quantités de coton récoltées dans les États confédérés en 1860-61 et de l'emploi qui en a été fait jusqu'au 1er septembre. Voici une analyse de ce document :

Au lieu de 4,670,000 balles de coton qu'elle avait atteint en 1859-60, la récolte de 1860-61 n'a été que de 3,656,000 balles, chiffre inférieur d'environ 200,000 balles à celui de 1858-59, mais supérieur encore au produit de toutes les années antérieures.

A ces 3,656,000 balles, il convient d'ajouter 228,000 balles de stock existant au 1er septembre 1860 tant dans les ports du Sud que dans ceux du Nord de l'Union.

Ce qui a élevé la quantité de coton disponible vers cette époque à	3,884,000 balles.
Il a été exporté des États-Unis à l'étranger, du 1er septembre 1860 au 31 août 1861......	3,127,000 —
Il est, par conséquent, resté au pays producteur..................................	757,000 balles.

Sur ces 757,000 balles on évaluait à 84,000 les existences en magasin, aux États-Unis, le 1er septembre dernier, ce qui réduirait à 674,000 balles la consommation indigène pour l'exercice 1860-61; mais d'autres calculs portent à 844,000 balles cette consommation, qui avait dépassé 972,000 balles l'année précédente.

Des 3,127,000 balles de coton dirigées sur l'Europe pendant les 12 mois expirant au 31 août 1861, la Grande-Bretagne aurait reçu 2,175,000, la France 578,000, et les autres contrées 374,000 balles. Envisagés par provenan-

(1) La balle de coton des États-Unis peut être évaluée en moyenne à près de 200 kilogrammes.

ces, les envois des États-Unis se seraient ainsi répartis : de New-Orléans, 1,784,000 balles, de Mobile, 456,000, de Savannah, 302,000, de Charleston, 214,000, de New-York, 248,000, et de tous les autres ports de l'Union, 123,000 balles.

Les tableaux ci-après résument la production, la consommation et le commerce du coton des États-Unis depuis 1829-30.

***Récolte et consommation du coton au États-Unis depuis* 1829-30.**

Années.	Total de la récolte.	Consommation intérieure.
1829-30...........	976,845	126,512 balles.
1830-31...........	1,038,848	182,142
1831-32...........	987,477	173,800
1832-33...........	1,070,438	194,412
1833-34...........	1,205,394	196,413
1834-35...........	1,254,328	216,888
1835-36...........	1,360,725	236,733
1836-37...........	1,422,930	222,540
1837-38...........	1,801,497	246,063
1838-39...........	1,360,532	276,018
1839-40...........	2,177,835	295,193
1840-41...........	1,634,945	207,288
1841-42...........	1,683,945	267,850
1842-43...........	2,378,875	325-129
1843-44...........	2,030,409	346,744
1844-45...........	2,394,503	389,006
1845-46...........	2,100,527	422,597
1846-47...........	1,778,651	427,967
1847-48...........	2,347,634	616,044
1848-49...........	2,728,296	642,485
1849-50...........	2,096,706	613,498
1850-51...........	2,355,257	485,614
1851-52...........	3,015,029	699,603
1852-53...........	3,262,882	803,725
1853-54...........	2,930,027	737,236
1854-55...........	2,847,339	706,412
1855-56...........	3,527,845	770,739
1856-57...........	2,939,519	819,936
1857-58...........	3,113,962	593,862
1858-59...........	3,851,481	927,651
1859-60...........	4,669,770	972,043
1860-61...........	3,656,086	843,740

Arrivages du coton de l'intérieur sur le littoral des États-Unis.

PAYS.	1857-58. balles.	1858-59. balles.	1859-60. balles.	1860-61. balles.
Nouv.-Orléans.	1,576,409	1,669,274	2,139,425	1,755,599
Mobile........	522,364	704,406	843,012	546,794
Floride......	122,351	173,484	192,724	127,172
Texas........	145,286	192,062	252,424	144,747
Géorgie.......	282,973	473,788	525,219	477,584
Caroline du Sud	406,251	480,653	510,109	336,339
Caroline du N..	23,999	37,482	41,194	46,295
Virginie......	34,329	118,332	165,663	221,556
TOTAL...	3,113,962	3,851,481	4,669,770	3,656,086

Exportations du coton des États-Unis pour l'étranger.

PAYS.	1857-58. balles.	1858-59. balles	1859-60. balles.	1860-61. balles.
Grande-Bretag.	1,809,966	2,019,252	2,669,432	2,175,225
France.......	384,002	450,696	589,587	578,063
N. de l'Europe.	215,145	330,012	295,072	206,250
Autres destin..	181,342	221,443	220,082	168,030
TOTAL...	2,590,455	3,021,403	3,774,175	3,127,568

PRODUCTION ET COMMERCE DU TABAC.

Un document publié en 1861 à Baltimore, et émanant de l'un des principaux exportateurs de tabac, évalue comme il suit la production de cette matière :

	Boucauts (1)
Virginie, Caroline du Nord, Kentucky, Tennessee et Missouri..................................	160,000
Maryland..................................	45,000
Ohio..................................	15,000
TOTAL......	220,000

Cette quantité équivaut à environ 120 millions de kilogrammes.

On évaluait à près de 400,000 boucauts la récolte totale de tabac des États-Unis en 1860.

(1) Le boucaut de tabac = 544 kilogrammes en moyenne.

PROGRÈS DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE.

D'après des renseignements fournis par la Chambre de commerce de Philadelphie, quelques-unes des principales industries de l'Union américaine auraient vu leur production s'accroître dans la proportion suivante, de 1850 à 1860 :

	1850.	1860.	
Fonte de fer (1)............	13,491,898	18,224,195	dollars.
Fer laminé (2).............	6,936,081	20,784,202	—
Spiritueux................	15,770,240	32,537,687	—
Bière.....................	5,728,568	17,977,135	—

La valeur totale des produits de l'industrie américaine portée dans le recensement de 1850 pour 1,019 millions de dollars, se serait élevée, en 1860, à plus de 1,900 millions; augmentation 87 °/ₒ en 10 ans. La production de l'État de New-York seul serait passée de 238 millions de dollars à 398 millions dans le même intervalle; celle de la Pensylvanie, de 155 millions à 285. La fabrication des bottes et souliers dans le Massachussets représenterait 39 millions en 1860 au lieu de 24 en 1850.

La production des articles de coton aux États-Unis était estimée, d'après les mêmes renseignements, à plus de 100 millions de dollars pour 1860, au lieu de 65 1/2 en 1850. Le chiffre actuel se répartirait ainsi approximativement par États :

États de la Nouvelle Angleterre (principalement Massachussets)................	79,000,000	dollars.
Pensylvanie...........................	11,762,000	—
New-York..............................	4,066,000	—
New-Jersey............................	3,250,000	—
Maryland..............................	2,800,000	—
Delaware..............................	600,000	—

Le capital employé à la fabrication du coton se serait élevé de 76 millions de dollars en 1850 à 94 millions en 1860.

POPULATION DE LA CALIFORNIE.

La population blanche est de 500,000 âmes pour '

(1) Dont en Pensylvanie 519,000 tonnes, valant 10,829,794 dollars.
(2) — 250,000 — 11,[illegible]

moins. La population française a subi, depuis 1849, d'importantes variations. On croit être dans la vérité en affirmant qu'à une époque elle atteignit le chiffre de 30,000 âmes; aujourd'hui encore elle est estimée à 18,000 individus, dont 6,000 environ résident à San Francisco. Dans cette ville, comme dans toutes les localités de l'intérieur, nos compatriotes sont bien vus, respectés des autres nations et surtout des Américains.

Les registres de la douane de San Francisco indiquent que les vapeurs et les bâtiments à voiles de toute provenance ont amené dans ce port :

Durant l'année 1861	28,618	personnes.
Et qu'il en est parti	12,714	—
D'où il résulte que la population s'est accrue de	15,904	—

A ce nombre, il faut ajouter les émigrants venus par les plaines et qu'on estime, d'après les rapports parvenus des principaux points de passage, à environ 45,000 personnes, ce qui porterait l'immigration au chiffre approximatif de 60,000 âmes.

Un fait important à constater, c'est que les éléments de cette population nouvelle se composent presque exclusivement de cultivateurs, d'artisans, et surtout de familles qui viennent se fixer en Californie.

L'impulsion donnée, en 1858, aux relations de San Francisco avec la côte du Nord était le résultat de l'immigration momentanée d'une partie de la population californienne vers la Colombie Britannique, l'île Vancouver et lieux circonvoisins. Les statistiques de l'époque ont porté à 40,000 environ le nombre des personnes que la découverte de l'or sur les rives du Fraser avait attirées en quelques mois dans cette direction.

SALAIRES.

Gages des gens employés à la journée.

	Dollars et centièmes.		Francs.	
Serruriers	de 3	à 4 »	de 15	à 20 »
Fondeurs en cuivre	3	3 75	15	18 50
Modeleurs	0	4 50	20	22 50

Chaudronniers	4	»	»	20	»	»
Mouleurs	3	3	75	15	18	75
Ajusteurs	4	»	»	20	»	»
Charpentiers	3	4	50	15	22	50
— de navires	5	6	»	25	30	»
Charrons	3	4	»	15	20	»
Peintres en bâtiments	3	»	»	15	»	»
Colleurs de papier	3	3	50	15	18	50
Tailleurs de pierre	4	5	»	20	25	»
Briquetiers	5	»	»	25	»	»
Plâtriers et maçons	4	5	»	20	25	»
Manœuvres	3	»	»	15	»	»
Calfats	5	6	»	25	30	»
Musiciens (suivant l'instrument)	5	10	»	25	50	»
Bijoutiers	4	5	»	20	25	»
Blanchisseuses	3	»	»	15	»	»

Gages des gens employés au mois.

	Dollars.		Francs.	
Mécaniciens	de 120	à 150	de 600	à 750
Commis (non nourris)	50	200	250	1,000
Jardiniers	35	40	175	200
— fleuristes	50	»	250	»
Cultivateurs, laboureurs	25	35	125	175
Scieurs de bois	25	30	125	150
Carriers	50	»	250	»
Boulangers	75	100	375	500
Pâtissiers	60	80	300	400
Charretiers	30	»	150	»
Cuisiniers	80	100	400	500
Cuisinières	45	60	215	300
Maîtres d'hôtels	50	60	250	300
Femmes de confiance	50	»	250	»
Couturières	30	»	150	»
Filles de service	25	30	125	150
Bonnes d'enfants	25	30	125	150
Modistes	50	»	250	»
Briquetiers	35	50	175	250

Cultures et récoltes. — On estime l'étendue totale des terres propres à la culture en Californie à 41,622,400 acres (1), sans compter 30,000,000 d'acres environ d'excellents pâturages.

Sur ces terres il a été défriché :

(1) L'acre correspond à un peu plus de 40 ares.

718,770	acres jusqu'en	1858
763,755	—	1859
937,133	—	1860

De ces quantités ainsi défrichées,

Acres.			
260,176	ont été ensemencées de froment et d'orge	en	1858
464,946	—	—	1859
492,949	—	—	1860

L'expérience des dernières années a prouvé que la moyenne des rendements des céréales et graines de toute espèce, par acre ensemencée, était plus considérable en Californie que partout ailleurs; ainsi ces rendements ont varié, selon les localités et le genre de culture, entre 20 et 60 boisseaux par acre.

Les récoltes ont été, savoir :

En 1858 de.......	2,707,937	boisseaux (1)	froment.
— de.......	3,958,947	—	orge.
En 1859 de.......	5,410,411	—	froment.
— de.......	4,286,989	—	orge.
En 1860 de.......	4,919,320	—	froment.
— de.......	5,790,800	—	orge.

Cette production a dépassé les besoins de la consommation du pays, et fourni un élément avantageux au commerce d'exportation.

Non-seulement les fermiers obtiennent ces résultats avec moins de travail que partout ailleurs, mais les qualités des produits y sont, en outre, généralement supérieures. L'orge surtout réussit tellement en Californie qu'il n'est pas rare de la voir rapporter de 50 à 75 boisseaux par acre. L'avoine, le maïs produisent une moyenne de 32 boisseaux par acre. Dans les comtés de Los Angeles, d'Alameda et de Sonoma, le maïs a produit jusqu'à 40, et dans celui de Sacramento jusqu'à 60 boisseaux par acre.

Industrie viticole. — Le sol de ce pays est presque partout favorable à la vigne, dont la culture paraît vouloir prendre une extension telle que le temps n'est probable-

(1) Le boisseau = 35 litres 1/4.

ment pas éloigné où le vin californien deviendra l'objet d'une exportation de quelque importance.

Les statistiques publiées dans les feuilles du pays portent à près de 4 millions le nombre de pieds de vigne plantés au 31 décembre 1860. On croit être plutôt dans le vrai en réduisant ce chiffre de moitié. Une seule compagnie allemande en a planté cinq cent mille pieds, mais il lui faudra trois ans au moins avant de pouvoir recueillir quelques grappes.

D'après des calculs aussi exacts que possible, la récolte de 1860 a été de 360,000 gallons environ (1). Ce vin est généralement blanc, capiteux, légèrement sucré. L'âge le bonifie beaucoup, et de trois à quatre ans il est réellement bon, rappelant notre vin de Champagne, quoique plus fort et d'un goût plus prononcé. Un de nos compatriotes, grand propriétaire de vignobles en Californie, a établi avec succès une fabrique de vins mousseux à San Francisco, vins qu'il décore du nom de *Champagne californien;* il en a préparé 150,000 bouteilles, et son installation lui permettra bientôt de tripler ce chiffre.

L'eau-de-vie californienne laisse encore beaucoup à désirer; elle conserve dans la distillation un goût de terroir qui l'a jusqu'à ce jour empêchée d'être acceptée par le commerce.

Port de San-Francisco.

MOUVEMENT COMMERCIAL DE 1858 A 1860.

Navigation, — De 1858 à 1860, le mouvement maritime du port de San Francisco a présenté les résultats suivants :

	1858.		1859.		1860.	
	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.
Entrée..	1,441	466,529	1,713	598,031	1,682	538,203
Sortie...	658	364,827	692	461,452	660	441,093
TOTAL.	2,099	831,356	2,405	1,059,483	2,342	979,29[illegible]

Sur les 1,682 navires et 538,203 tonneaux de l'en en 1860, il est venu, savoir :

(1) L'ancien gallon anglais = 3 litres 79.

	Navires.	Tonneaux
Des États-Unis : du Pacifique (cabotage).....	1,235	205,408
— de l'Atlantique............	115	129,950
De Panama..............................	39	68,036
De Victoria (île Vancouver)................	54	42,214
Du Mexique...............................	50	10,174
De France................................	19	8,992

Commerce. — Le relevé suivant compare la valeur des exportations de San Francisco pendant les trois dernières années, abstraction faite des matières d'or et d'argent, lingots ou numéraire, qui font l'objet d'un relevé spécial :

DESTINATIONS.	1858.	1859.	1860.	
New-York........	1,284,000	1,418,000	1,933,842	dollars.
Grande-Bretagne .	»	29,100	945,898	—
Australie.........	380,099	730,487	874,726	—
Ile Vancouver....	1,413,221	1,199,320	1,579,826	—
Mexique	702,112	682,490	968,149	—
Pérou...........	137,872	156,616	133,087	—
Chine............	224,568	252,061	623,319	—
Iles Sandwich....	273,535	358,538	188,591	—
Japon............	»	514	24,586	—
Autres pays......	364,756	706,185	1,260,715	—
TOTAL.....	4,780,163	5,533,411	3,532,439	dollars.

L'accroissement des exportations pendant l'année 1860 est dû principalement au produits californiens expédiés au dehors. On citera les suivants :

	Dollars.		Dollars.
Blé.............	1,854,259	Orge..............	152,172
Farine..........	649,745	Avoine............	119,815
Peaux en poil....	600,905	Bois de construct..	94,192
Minerai d'argent.	416,613	Suif...............	56,116
Laine...........	392,502	Vin................	30,000
Mercure	352,925		

L'exportation de l'or et des métaux précieux du port de San Francisco n'a été, en 1860, que de 42,325,916 dollars, soit au change de 5 francs, 211,629,580 francs. Elle avait été de 47,548,025 dollars, soit 237,740,125 fr. en 1858 et de 47,640,462 dollars, soit 238,202,310 fr. en 1859.

Ces expéditions ont été dirigées vers les ports ou pays suivants :

DESTINATIONS.	1858.	1859.	1860.	
New-York.....	35,578,236	39,831,937	35,661,500	dollars.
Nouv.-Orléans.	313,000	314,500	57,795	—
Angleterre....	9,265,739	3,910,930	2,672,936	—
Chine	1,916,607	3,100,755	3,374,680	—
Japon.........	»	34,000	94,200	—
Manille.......	49,975	21,200	75,659	—
Panama.......	299,265	279,949	300,819	—
Iles Sandwich.	91,872	142,190	40,679	—
Mexique.......	14,500	»	»	—
Australie......	631	»	»	—
Chili et p. div.	14,000	»	»	—
TOTAUX...	47,548,025	47,640,462	42,325,916	dollars.

Ces sommes sont celles qui ont été déclarées en douane à la sortie. Il y faut ajouter un quart au moins pour l'or que les mineurs et les voyageurs emportent sans déclaration, et pour l'atténuation de valeur donnée à la plupart des envois, afin d'éviter les frais de timbre, d'assurance et de fret.

Le chiffre des exportations n'est point, d'ailleurs, celui de la production des mines de la Californie; ainsi on a compté :

	1858.	1859.	1860.	
Or provenant des mines de l'int..	40,023,420	46,873,159	45,211,693	doll.
Des pays voisins..	2,268,753	2,516,152	1,809,061	—
TOTAL...	42,292,173	49,389,311	47,020,754	doll.

D'où il résulte que pour arriver à la somme exportée en 1858, il a fallu prélever sur le métal en circulation, ou en dépôt dans les banques, une somme de 5,155,052 dollars, soit 25,779,260 fr., tandis qu'en 1859 la production a dépassé l'exportation de 1,748,849 dollars, soit 8,744,245 fr., et en 1860 de 4,694,838 dollars, soit 23,474,190 fr.

Argent. — Les opérations de l'hôtel des Monnaies de San Francisco présentent, pour l'année fiscale de juillet 1859 à juin 1860, l'ensemble suivant :

MONNAIES D'OR.	Nombre de pièces.	Valeur.	
Pièces de 20 dollars..........	575,475	11,509,500	dollars.
— 10 dollars...........	10,000	100,000	—
— 5 dollars.............	16,500	82,500	—

Pièces de dollars............	37,000	21,000 dollars.
— 2 dollars 1/2........	28,800	72,000 —
— 1 dollar............	13,000	13,000 —
		11,798,000 dollars.
Soit en francs.......		58,995,000 —

MONNAIES D'ARGENT.	Nombre de pièces.	Valeur.
Pièces de 1 dollar.............	5,000	5,000 dollars.
— 1/2 dollar...........	693,000	346,000 —
— 1/4 de dollar........	24,000	6,000 —
— 1/10e de dollar.......	40,000	4,000 —
		361,000 dollars.
Soit en francs.......		1,807,500 —

La Monnaie a en outre affiné et fondu en barres 179,672 onces d'argent d'une valeur de 211,411 dollars (1,056,055 fr.) provenant des mines de Washoe.

Il n'a jamais été frappé à San Francisco ni des monnaies d'argent d'une valeur moindre de 10 centièmes de dollar, ni de la monnaie de cuivre. La population repousse ce numéraire de la circulation parce qu'il pourrait avoir pour effet de faire baisser les prix de la main-d'œuvre et les profits du commerce de détail.

Mercure. — Un minéral sans lequel la réduction des minerais aurifères ou argentifères est impossible, le mercure se trouve en quantités considérables en Californie. La plus riche et la plus productive des mines de cinabre, celle de New-Almaden, située à quelques lieues de San Francisco, est exploitée sur une grande échelle. Ses rendements ont, cependant, considérablement diminué en 1859 et 1860, non pas qu'elle fût appauvrie, loin de là, mais parce que l'extraction du minerai avait dû s'arrêter en présence des lenteurs d'un procès intenté à ses propriétaires. Mais, depuis lors, le travail a repris et l'exportation a retrouvé son aliment.

Des chiffres diront mieux les proportions dans lesquelles l'exportation du mercure s'est développée en Californie :

Années.	Flacons.	Valeur.
1853.................	13,300	611,000 dollars.
1854.................	20,963	648,317 —

1855	25,965	975,621	dollars.
1856	23,024	833,125	—
1857	27,262	954,100	—
1858	26,212	870,500	—
1859	3,367	126,262	—
1860	9,348	352,935	—
	154,941	5,371,850	dollars.

FRANCFORT.

Superficie 106 k. c. — Population, 83,390 habit., dont 71,452 dans la ville. La garnison fédérale de 3,666 habit. n'est pas comprise dans ce chiffre.

PROJET DE BUDGET POUR 1862.

Recettes.

	Fl.	Kr.
1. Service du trésor public :		
Propriétés foncières urbaines	166,500	»
Police, frais de justice, amendes, timbre, etc.	361,400	»
Accise et droits de consommation	459,050	»
Commerce, foires et télégraphes	574,900	»
Éclairage de la ville et péage	44,000	»
Impôts de la campagne	12,734	44
Divers	8,000	»
Chemin de fer de jonction et du port	14,000	»
Établissements hydrauliques	7,500	«
TOTAL	1,648,084	44
2. Service de la caisse d'amortissement :		
Recettes des chemins de fer	400,000	»
Impôts sur les revenus et les locations, loterie..	490,000	»
Intérêts de capitaux actifs et ventes de terres...	30,000	»
TOTAL	920,000	»
3. Service de la caisse du Mont-de-Piété	8,400	»
Somme totale des recettes	2,576,484	44

Dépenses.

1. Service du Trésor :		
Hauts fonctionnaires de l'État	151,365	7
Justice	138,915	45
Administration	512,097	3
Militaire et police	520,749	16

Cultes et instruction	118,492 37
Hospices et secours aux pauvres..............	57,898 20
Divers..	10,000 »
Pensions, rente perpétuelle....................	137,224 10
TOTAL......	1,646,742 18
2. Service de la caisse d'amortissement de la dette..	568,463 13
2. Service du Mont-de-Piété.................	8,441 24
Somme totale des dépenses......	2,223,646 55
Dette publique en 1862......................	9,294,703 fl.
Dette des chemins de fer......................	7,256,700 —

Aperçu du commerce de l'année 1857 (le poids des marchandises étant indiqué en quintaux de la douane).

	Entrée.	Sortie.	Transit.
Par terre (par roulage)....	170,530	188,325	106,908
Par eau..................	1,134,636	309,378	286,524
Par chemins de fer........	3,291,189	2,700,934	1,735,146
	4,596,355	3,198,637	2,128,578
	TOTAL.. 9,923,570		

Militaire. — Contingent fédéral : 1 bat. d'infanterie en 6 comp., 783 h.; 2224 habit. de réserve et 112 remplaçants; en tout 1,119 h.; y compris 100 tirailleurs.

GRANDE-BRETAGNE.

Superficie, 313,128 kilom. c. — Population (1861), 29,307,199 hab. (Voy. les détails dans l'*Annuaire* de 1862).— Capitale, Londres 2,803,000 habitants, 362,890 maisons (en 1851, 2,362,200 hab. et 306,973 maisons).

Mouvement de la population (Annual report of the Registrar general et Statistical abstract.)

Angleterre de princ. de Galles.	Naissances.	Décès.	Mariages.
1856.......	657,704	391,369	159,262
1857.......	663,971	419,815	159,097
1858.......	655,481	449,656	156,070
1859.	689,881	441,790	167,723
1860.......	684,048	422,721	170,156

Écosse.			
1857.......	103,628	61,925	21,314
1858.......	104,195	63,532	19,603
1859.......	106,732	61,754	21,127
1860.......	105,704	68,055	21,118
1861.......	107,036	62,287	20,828

Il n'existe pas de registre de l'état civil en Irlande.

Nombre des pauvres au 1er janvier.

	Angleterre.	Écosse.	Irlande.
1856.......	843,806	79,973	56,094
1857.......	908,186	79,217	50,582
1858.......	860,470	79,199	44,866
1859.......	851,020	78,501	34,929
1860.......	890,423	77,306	50,683

Emigration.

Années.	Nombre total des émigrants.	DONT d'Angleterre.	d'Ecosse.	d'Irlande.
1851.....	335,966	79,127	24,927	176,280
1852.....	368,764	86,852	27,360	193,489
1853.....	329,937	62,915	22,605	192,609
1854.....	323,429	90,966	25,872	150,209
1855.....	176,807	57,132	14,037	78,854
1856.....	176,554	64,527	12,033	71,724
1857.....	212,875	78,560	16,253	86,238
1858.....	113,972	39,971	11,815	43,281
1859.....	120,432	33,930	10,182	52,984
1860.....	128,469	26,421	8,733	60,835

ÉMIGRATIONS EN 1861.

Il résulte du rapport officiel des commissaires de l'émigration britannique, pour 1861, que le total des émigrants qui ont quitté le Royaume-Uni pendant cette année n'a été que de 91,770. C'est le chiffre le plus faible qui se soit produit depuis 1844; il est de 36,699 au-dessous de celui de 1860, et de 256,984 au-dessous de celui de 1852, qui a été jusqu'ici le maximum. La grande diminution a porté naturellement sur l'émigration pour les États-Unis, qui, de 87,500 individus en 1860, est tombée, en 1861, à 49,764. — L'Australie a reçu, pendant ces deux années, à peu près le même nombre d'émigrants et, quant au Canada, son chiffre a passé de 9,786 à 12,707.

Pour ce qui est de la composition des convois d'émigrants, on remarque une décroissance considérable dans l'élément irlandais : il n'est représenté que par un chiffre de 36,332 individus, au lieu de 60,835 en 1860, soit une différence de 24,513, ou plus des deux tiers de la réduction générale.

Il ne faut pas chercher l'explication de ce fait uniquement dans les événements d'Amérique : le vide qui s'est fait en Irlande, par suite des émigrations excessives des dernières années, devait tôt ou tard changer le flot en un courant modéré. Aussi, peut-on dire que, même sans la la guerre civile, les États-Unis auraient vu décroître sensiblement les arrivages de colons, car c'est d'Irlande que leur en venait le plus grand nombre. Dans les dix ans écoulés de 1841 à 1851, la population de cette île s'est réduite de 8,175,124 individus à 6,515,794, soit une différence de 1,659,330, dont plus des 3/4, ou environ 1,289,000, ont été enlevés par l'émigration. De 1851 à 1861, la population de l'Irlande, poursuivant sa marche décroissante, est tombée de 6,515,794 à 5,764,543, soit une différence de 751,251 ; mais il est à remarquer que la même période a vu émigrer plus de 1,210,000 personnes, d'où l'on conclut que le nombre des naissances a largement surpassé celui des décès pendant les dix dernières années.

Les remises d'argent adressées, en 1861, par les colons établis en Amérique à leurs parents ou amis du Royaume-Uni se sont élevées, autant que les commissaires ont pu le vérifier, à une somme de plus de 10 millions 1/2 de francs.

La santé des émigrants sur les navires de transport a été généralement très-satisfaisante, et la mortalité presque nulle. Aucun passager n'a perdu la vie par accident, et, sur 307 navires expédiés du Royaume-Uni, un seul, le *United States*, a fait côte à l'entrée du Saint-Laurent, mais l'équipage et les passagers ont été sauvés.

Sur les 91,770 émigrants de 1861, 49,764 se sont embarqués pour les États-Unis; 12,707 pour le Canada ; 19,183 pour l'Australie (dont 14,256 pour Victoria seulement); 4,555 pour la Nouvelle-Zélande; 1,576 pour le

Cap et 774 pour Natal. 55,010 se sont embarqués à Liverpool; 13,656 à Londres; 2,606 à Plymouth; 1,724 à Southampton; 3,153 dans les ports d'Écosse et 15,247 dans ceux d'Irlande.

Sur le chiffre total, on compte 3,619 étrangers et 22,954 individus dont l'origine n'a pas été vérifiée. Quant au nombre restant de 65,197, il s'est composé de 22,145 Anglais, 6,730 Écossais et 36,322 Irlandais.

L'âge et le sexe de 19,248 émigrants n'ont pas été établis : les 72,522 autres étaient ainsi composés : 33,973 hommes (dont 26,580 célibataires); 26,612 femmes (dont 17,506 filles); 11,937 enfants, dont, à peu près, moitié filles.

Le tableau qui indique les professions diverses n'est pas complet; mais 17,913 hommes y sont désignés comme ouvriers, 537 comme mécaniciens et 1,289 comme laboureurs; il y a aussi 1,493 mineurs ou carriers, 69 mineurs-charbonniers, 3,207 fermiers, 458 commis, 95 ingénieurs, 888 rentiers, employés ou marchands.

En regard des 91,770 émigrants de 1861, on a eu à enregistrer, en Angleterre, le retour de 32,003 colons, précédemment partis. C'est un progrès de 7,569 sur le chiffre correspondant de 1860, et il est probable qu'il eût été plus considérable encore, sans la haute paye et les autres tentations offertes, en Amérique, aux enrôlés militaires.

En résumé, l'année 1861 n'aura pas ajouté un renfort très-sensible aux 5 millions d'individus que l'Angleterre a envoyés au loin depuis moins d'un demi-siècle.

Il convient de faire remarquer que d'après d'autres documents, 66,396 personnes (et non 15,247 comme le pensent les commissaires de l'émigration, ont quitté l'Irlande).

FINANCES.

COMPTE FINANCIER DE L'ANNÉE FINISSANT AU 31 DÉCEMFRE 1861.

Recettes

Douanes	23,774,000	»	»
Excise (impôts de consommation)	18,161,000	»	»
Timbre	8,488,170	12	»
Taxes (foncières et autres)	3,119,000	»	»
Impôts sur le revenu	9,962,000	»	»

Postes	3,500,000	»	»
Terre de la couronne (revenu net)	293,478	19	»
Produit de la vente d'anciens approvisionnements	547,665	19	7
Revenus des Indes (versements opérés)	190,000	»	»
Remboursements, etc	536,058	13	5
Arrérages non réclamés	32,477	3	»
TOTAL	68,603,851	7	4

Dépenses.

Dette fondée. Service de la dette permanente	23,710,327	8	»
Annuités à terme	1,843,875	10	1
Intérêts des bons de l'Échiquier (1855-1856)	111,250	»	»
Intérêts des bills de l'Échiquier (*Supply*).	420,288	3	1
— — (*deficiency*).	518	15	»
Charges des fonds consolidés. Liste civile.	404,048	0	50
Annuités et pensions	323,987	18	4
Traitements et gratifications	155,837	13	4
Traitements et pensions diplomatiques.	176,478	15	9
Cours de justice	697,241	3	»
Charges diverses	807,331	»	»
Crédits annuels. Armée et milice	14,875,868	11	2
Marine	12,608,042	7	3
Services civils divers	8,052,788	14	1
Traitements, etc., du département des finances	4,697,967	1	11
Subvention au service des paquebots	1,094,778	»	»
Guerre de Chine	780,000	»	»
Dépenses extraordinaires	53,430	15	10
TOTAL	70,818,058	2	6

Compte des recettes et dépenses de l'exercice commençant le 1er mars 1861, finissant le 1er avril 1862.

Recettes.	Liv. sterl.	Dépenses.	Liv. sterl.
Douanes	23,674,000	Intérêts de la dette publique	26,142,605
Excises	18,332,040		
Timbre	8,590,945	Charges des fonds consolidés	1,945,573
Impôt sur le rev	10,365,000		
Taxes (impôt foncier)	3,160,000	Armée, milices	15,570,869
		Flotte	12,598,042
Postes	3,510,000	Service civil	7,984,463

Domaines	295,000	Frais de perception	4,699,584
Recettes diverses.	1,746,479	Dépenses diverses.	3,145,352
TOTAL	69,674,479	TOTAL	72,086,485

Déficit : 2,412,006 liv. sterl.

Projet de budget pour l'exercice de 1862-1863.

Recettes.	Liv. sterl	Dépenses.	Liv. sterl.
Douanes	23,550,000	Intérêts de la dette publique	26,280,000
Excises	18,340,000	Charges des fonds consolidés	1,900,000
Timbre	8,625,000	Armée	15,300,000
Taxes (impôt foncier)	3,130,000	Milice	700,000
Impôt sur le revenu	10,100,000	Flotte	11,800,000
Postes	3,650,000	Service des paquebots	916,000
Domaines	300,000	Service civil	7,890,000
Indemnité de la guerre de Chine.	170,000	Frais de perception	4,754,000
Recettes diverses.	2,275,000	Guerre de Chine	500,000
TOTAL	70,190,000	TOTAL	70,040,000
		Excédant probable :	150,000

Dette publique au 31 *mars* 1861.

Dette de l'Angleterre. Dette fondée.	Capital. Liv. sterl.	Intérêts annuels. Liv. sterl.
Annuités nouvelles 2 1/2 p. °/o	2,965,981	74,149
Dette consolidée à 3 p. °/o	400,363,108	12,010,893
Dette réduite à 3 °/o	114,661,163	3,439,824
Dette nouvelle à 3 p. °/o	213,072,180	6,392,165
Dette à la banque de l'Angleterre à 3 1/2 p. °/o	11,015,100	330,453
Annuités nouvelles à 3 1/2 p. °/o	240,746	8,426
Annuités nouvelles à 5 p. °/o	430,603	21,530
Bons du trésor (16 Vict. C. 23)	418,300	11,503
Rentes viagères	»	1,032,959
Rentes à termes différents	»	77,491
Annuités éteintes en 1867	»	585,740
— — 1885	»	12,211
Tontine p. l'Angleterre et l'Irlande.	»	128,760
Bons du trésor	»	21,085
TOTAL de la dette fondée	743,167,181	24,147,199
Dette non fondée :		
Bons de l'échiquier (*exchequer bills*).	13,089,000	402,000
Bons du trésor	3,600,000	122,500
Dette du Royaume-Uni	759,856,181	24,671,699
Dette irlandaise	41,952,426	1,267,398

Dette totale au 31 mars 1861......	801,808,607	»
Dont : dette totale fondée..........	785,119,607	»
— non fondée.....	16,689,000	»

Finances des Indes orientales.

	Compte 1860-1861.	1861.-1862.	Projet 1862-1863.	
Recettes....	42,903,234	42,911,090	42,970,000	liv. sterl.
Dépenses...	46,924,619	43,033,279	43,255,000	—
Déficit...	4,021,385	122,189	285,000	liv. sterl.

Revenu public de 1846 à 1860 (en liv. sterl. remboursements et frais de perception déduits).

ANNÉES.	TOTAL du revenu (1).	DOUANES.	EXCISE.	TIMBRE	TAXES diverses.	IMPOT sur la propriété et le revenu.	POSTES.
1846.....	53,790,138	20,568,909	13,988,310	7,505,180	4,272,409	5,395,391	845,000
1847.....	51,546,261	20,024,431	12,883,678	7,527,543	4,334,561	5,450,800	923,000
1848.....	53,388,717	20,999,132	14,154,055	6,643,772	4,314,704	5,347,365	815,000
1849.....	52,951,749	20,636,921	13,985,363	6,867,548	4,303,849	5,408,160	832,000
1850.....	52,810,680	20,442,170	14,316,084	6,558,332	4,360,179	5,383,037	820,000
1851.....	52,233,006	20,615,338	14,442,081	6,385,082	3,563,962	5,304,923	1,059,000
1852.....	53,240,071	20,551,542	14,835,073	6,761,634	3,377,845	5,509,637	1,022,000
1853.....	54,430,344	20,902,734	15,337,724	6,975,417	3,183,867	5,588,172	1,104,000
1854.....	56,822,509	20,777,714	16,129,843	7,078,005	5,040,548	7,456,025	1,288,234
1855.....	63,364,605	20,987,752	16,389,486	6,805,605	2,945,784	13,718,185	1,137,220
1856.....	68,008,623	22,370,779	17,357,459	6,402,515	2,956,604	15,717,155	1,248,148
1857.....	66,056,055	21,276,743	16,685,604	7,099,889	2,940,771	14,808,328	1,293,971
1858.....	61,812,555	23,018,138	17,069,565	7,796,048	2,973,525	7,535,796	1,211,051
1859.....	61,660,090	23,768,981	18,144,118	7,752,592	3,05,,372	5,891,439	1,348,784
1860.....	67.458,093	21,997,513	18,188,605	8,046,709	2,947,716	12,696,655	1,447,869

(1) Nous avons dû nous borner, faute d'espace, à ne donner que les principaux articles du revenu.

Monnaies frappées en 1860.

	Nombre.	Valeur.		
Or. Souverains.........	7,487,636	7,487,636 l.	16 s.	» d.
Demi-souverains......	1,130,867	565,433	19	5
Argent. Florins........	839,520	83,952	»	»
Shillings.............	1,382,040	69,102	»	»
Pièces de six pences...	601,920	15,048	»	»
— de quatre pences	4,158	69	6	»
— de trois pences.	3,299,208	41,240	2	»
— de deux pences.	4,752	39	12	»
— de un pence....	7,920	33	»	»
Cuivre. Pences.........	36,449,280	151,872	»	»
Demi-pences.........	54,118,400	112,746	13	4
Farthings............	8,601,600	8,960	»	»

MOUVEMENT DES MÉTAUX PRÉCIEUX.

Indes-Orientales. — Ont été frappées dans les 10 ans, de 1849 à 1858 :

519,317	pièces	d'or valant	77,89,755	roupies.
608,315,658	—	d'argent	54,28,12,328	—
449,394,518	—	de cuivre	67,15,399	—

En évaluant la roupie à 2 sh., cela fait un total de 55,791,547 liv. st.

Monnayage (livres sterling).

Années.	Or.	Argent.	Cuivre.	Valeur totale.
1846.......	4,334,911	559,548	6,496	4,900,955
1847.......	5,158,440	125,730	8,960	5,293,130
1848.......	2,451,999	35,442	2,688	2,490,129
1849.......	2,177,955	119,592	1,792	2,299,339
1850.......	1,491,836	129,096	448	1,621,380
1851.......	4,400,411	87,868	3,584	4,491,863
1852.......	8,742,270	189,596	4,312	8,936,178
1853.......	11,952,391	701,544	10,190	12,664,125
1854.......	4,152,183	140,480	61,538	4,354,201
1855.......	9,008,663	195,510	41,091	9,245,264
1856.......	6,002,114	462,528	11,418	6,476,060
1857.......	4,859,860	373,230	6,720	5,239,810
1858.......	1,231,023	445,896	13,440	1,690,359
1859.......	2,649,509	647,064	8,502	3,305,085
1860.......	3,121,709	218,403	37,990	3.

Métaux précieux et numéraire exportés du Royaume-Uni, de 1846 à 1860 (valeurs réelles). — OR.

	Liv. sterling.		Liv sterling.		Liv. sterling.
1846.	582,859	1851.	3,975,364	1856.	12,038,299
1847.	4,784,152	1852.	4,325,824	1857.	15,061,500
1848.	1,555,396	1853.	12,751,778	1858.	12,567,040
1849.	1,190,924	1854.	16,552,845	1859.	18,081,139
1850.	2,574,568	1855.	11,847,213	1860.	15,641,578

Métaux précieux et numéraire importés dans le Royaume-Uni de 1858 à 1860 (valeurs réelles).

	1858 (1) Liv. sterling.		1859. Liv. sterling.		1860. Liv. sterling.
Or.....	22,798,126	Or.....	22,297,698	Or.....	12,584,684
Argent.	6,700,064	Argent.	14,772,458	Argent.	10,393,512
Total..	29,498,190	Total..	37,070,156	Total..	22,978,196

Métaux précieux et numéraire exportés du Royaume-Uni, de 1846 à 1860 (valeurs réelles). — ARGENT.

	Liv. sterling.		Liv. sterling.		Liv. sterling.
1846.	2,404,407	1851.	5,084,187	1856.	12,813,498
1847.	3,818,445	1852.	5,969,640	1857.	18,505,468
1848.	7,041,594	1853.	6,154,975	1858.	7,061,836
1849.	7,724,543	1854.	6,033,723	1859.	17,607,664
1850.	4,365,778	1855.	6,960,965	1860.	9,893,190

(1) Les importations de métaux précieux étant affranchies de tout droit d'entrée n'ont pas été constatées par la douane antérieurement au mois de novembre 1857.

Situation de la Banque d'Angleterre aux dates suivantes :

Département de l'émission.	13 nov. 1861.	5 février 1862.	28 mai.	21 juillet.	24 septembre.
Passif. Billets émis	28,206,675	29,765,080	29,967,890	31,855,215	30,983,865
Actif. Dettes du gouvernement	11,015,100	11,015,100	11,015,100	11,015,100	11,015,100
Autres garanties	3,634,900	3,634,900	3,634,900	3,634,900	3,634,900
Monnaies d'or et d'argent	13,556,675	15,115,080	15,317,890	17,205,215	16,333,865
Département des opérations.	28,206,675	29,763,080	29,967,890	31,855,215	30,983,865
Passif. Capital des actionnaires	14,553,000	14,553,000	14,553,000	14,553,000	14,553,000
Réserves	3,164,899	3,395,343	3,115,063	3,255,479	3,647,227
Dépôts publics	3,769,269	5,788,441	6,937,808	5,291,213	9,268,106
Autres dépôts	13,190,306	14,179,917	14,685,087	17,702,923	13,825,230
Effets à payer à 7 jours et autres	810,273	692,899	662,331	739,448	798,966
Totaux	35,487,747	38,609,600	39,953,289	41,042,063	42,092,529
Actif. Garanties venant du gouvernement	10,812,187	11,301,802	10,335,491	10,952,679	11,252,610
Autres garanties	16,392,515	17,435,550	19,392,213	19,581,822	19,524,942
Billets de banque en portefeuille	7,477,525	9,030,425	9,364,660	9,652,160	10,482,100
Monnaies d'or et d'argent	805,820	841,823	860,925	855,402	832,877
Totaux	35,487,747	38,609,600	39,953,289	41,042,063	42,092,529

Circulation des notes des Banques du Royaume-Uni aux dates suivantes :

	16 nov. 1861.	8 février 1862.	31 mai.	26 juillet.	20 septembre.
Banques d'Angleterre	20,804,876	20,713,778	20,854,905	21,995,740	21,148,709
Banques privées	3,503,810	3,299,044	3,282,206	3,133,993	3,065,498
Banques par actions	3,009,131	2,902,380	2,966,608	2,815,908	2,795,424
Banques d'Écosse	4,513,062	4,053,315	4,609,954	4,020,640	3,987,290
Banques d'Irlande	6,458,197	6,081,721	5,740,894	5,191,370	5,071,204
Totaux	38,289,076	37,050,238	37,454,567	37,157,651	36,068,126

COMMERCE EXTÉRIEUR EN 1861.

IMPORTATIONS.

1° *Marchandises exemptes de droits (quantités).*

	1859.	1860.	1861.
Bêtes à cornes. têtes	63,294	77,010	81,194
Veaux......... id..	22,383	27,559	25,902
Moutons....... id..	250,580	320,219	312,923
Porcs.......... id..	11,084	24,452	30,308
Potasse et perlasse .... quint. (1).	155,663	141,087	129,043
Écorces à tan et teinture ... quintaux.	400,820	418,069	237,611
Os d'anim. tonn. (2)	84,820	62,321	66,509
Soufre ... quintaux.	1,164,099	1,007,503	865,646
Coton....... id....	10,946,331	12,419,096	11,223,078
Horlogerie : Pendules...... nombre.	277,000	343,000	270,000
Montres...... id...	101,000	154,000	171,000
Tissus de coton. l. st.	567,655	740,516	783,043
Garance. quintaux.	355,562	283,295	299,899
Indigo....... id....	63,237	77,321	83,109
Cochenille ... id....	27,098	22,486	30,013
Campêche.... tonn.	27,534	26,936	25,037
Guano......... id..	84,122	141,435	178,423
Lin......... quint.	1,432,037	1,464,810	1,333,679
Chanvre....... id..	1,088,249	787,283	792,054
Jute........... id..	1,071,731	821,892	932,638
Peaux brutes :			
— Sèches...... id..	250,296	236,923	275,988
— Vertes...... id..	611,391	611,405	553,922
Peaux tannées, corroyées, etc. liv. (3).	4,962,000	4,707,000	5,157,000
Cuir ouvré : Bottes, souliers, chaussures et tiges de bottes...... paires.	713,000	863,000	856,000
Gants de peau.. id..	4,590,000	5,318,000	6,126,000
Cuivre ...... quint.	218,060	235,060	315,760
Étain .... id..	54,006	58,220	73,062

(1) Le quintal = 51 kilogrammes en nombre rond.
(2) Le tonneau = 1,015 à 1,016 kilogrammes.
(3) La livre — 453 grammes.

Huile de palme. id..	685,794	804,326	740,332
— coco... id..	184,758	194,309	274,992
Pommes de terre id..	588,910	560,762	385,446
Tourteaux.... tonn.	95,208	108,826	113,725
Lard et jamb. quint.	107,251	326,106	515,953
Saindoux...... id..	98,597	198,030	324,691
Beurre........ id..	425,663	840,112	993,657
Œufs..... nombre.	148,631,000	167,695,000	203,313,000
Fromage.... quint.	406,547	583,283	706,395
Riz mondé.... id..	1,450,092	1,535,575	3,305,632
Graine de lin....... ...... quart. (1).	1,270,911	1,330,623	1,160,270
Soie grége.. livres.	9,921,000	9,179,000	8,711,000
— moulinée.. id..	327,500	224,300	124,600
Soieries d'Eur.. id..	987,100	1,161,472	2,084,098
— d'ailleurs. pièces	343,034	233,910	130,769
Laine de mouton. liv.	130,783,000	145,502,000	143,885,000
— d'alpaga, etc. id.	2,502,000	2,895,000	3,186,000
Chiffons de laine. id.	non indiqué.	non indiqué.	17,029,000

Sur 11,223,078 quintaux anglais de coton importés en 1861, les États-Unis ont expédié 7,316,969 quintaux, les Indes anglaises, 3,295,004, l'Égypte, 365,108, le Brésil, 154,378, et les autres pays, 91,619. En 1859, les États-Unis avaient fourni 8,586,672 quintaux; en 1860, 9,963,309. L'Inde, en ces deux dernières années, avait donné 1,717,240 et 1,822,689 quintaux. Le présent recueil a publié, dans la livraison de février 1862, un travail étendu sur les sources comparées de la production cotonnière et sur les progrès de la fabrication du coton dans le Royaume-Uni.

2° *Marchandises payant des droits d'entrée* (*quantités*) (2).

	1859.	1860.	1861.
Blé......... quarters.	4,000,922	5,880,958	6,912,815
Maïs........... id....	1,314,303	1,851,762	3,090,352
Avoine......... id....	1,677,585	2,290,951	1,859,781
Orge........... id....	1,727,855	2,112,861	1,400,401
Farine...... quintaux.	3,328,324	5,086,220	6,152,938
Café........... livres.	65,353,000	82,768,000	83,533,000
Thé............. id...	75,077,000	88,947,000	96,577,000

(1) Le *quarter* — 2 hectol. 9.

(2) Importées tant pour la consommation que pour la réexportation.

Sucre brut... quintaux.	9,098,544	8,817,277	10,405,783
Tabac en feuilles. livres	48,606,000	48,936,000	50,754,000
— manufacturé.. id..	2,065,000	2,727,000	2,110,000
Rhum...... gallons (1)	7,079,000	7,320,000	8,115,000
Eaux-de-vie... id.....	4,030,000	2,343,000	2,094,000
Vins.......... id.....	8,196,000	12,475,000	11,052,000
Bois de construction :			
— Scié...... charges.	1,473,000	1,453,000	1,727,000
— Non scié..... id....	1,142,000	1,275,000	1,335,000

Ce sont là les produits principaux dont la douane anglaise tire son revenu. On a laissé de côté comme secondaires les raisins de Corinthe, le cacao, les épices, etc. Les importations de 1861, comparées à celles des deux années antérieures, offrent des accroissements très-notables pour les *blé, maïs, farine, thé, café, sucre, tabac* en feuilles, *rhum* et *bois de construction.* Il y a eu décroissance relativement à 1860 sur les *avoine* et *orge,* sur le *tabac manufacturé* et sur l'*eau-de-vie*. En ce qui concerne ce dernier article, lequel nous intéresse spécialement, le chiffre de 1860 était déjà en diminution sur celui de 1859; on doit supposer qu'après avoir donné un trop grand développement à ses achats de l'espèce, le commerce britannique, mis successivement en présence d'un stock exagéré, et de la crise américaine qui lui fermait un débouché important, a dû beaucoup ralentir ses demandes. Une telle situation n'engage en rien l'avenir. Quant aux vins, la quantité totale entrée en 1861 représente 502,000 hectolitres, soit 64,000 de moins qu'en 1860, mais 130,000 de plus qu'en 1859. Le document officiel permet d'établir nettement la part de la France dans cet ensemble. Elle a été de 46,000 hectolitres sur 372,000 en 1859, de 111,000 sur 566,000 en 1860, et de 99,000 sur 502,000 en 1861; c'est-à-dire que, durant cet exercice, elle ne s'est affaiblie qu'en proportion de la décroissance de l'importation générale. Nos envois de vins à la Grande-Bretagne n'en ont pas moins plus que doublé depuis 1859, et ils ont, en 1861, alimenté le cinquième de

(1) Le gallon — 4 litres 54. Pour les spiritueux, il s'agit du gallon de la force alcoolique dite *proof*.

la consommation de ce pays (1). (*Ann. du com. ext.*)

Recettes de douane. — Le revenu brut des douanes en droits d'entrée perçus sur différentes marchandises est descendu de 25,065,066 liv. sterl., en 1859, à 23,165,764 en 1860 et à 23,657,513 en 1861. Cette dernière somme équivaut à 591 millions et demi de fr. Voici comment elle se décompose :

	Liv. sterling.	Francs.
Sucres	6,254,914	156,373,000
Tabac	5,604,032	140,101,000
Thé	5,521,320	138,033,000
Spiritueux	2,641,257	66,031,000
Vins	1,219,533	30,488,000
Céréales	837,633	20,941,000
Café	442,253	11,056,000
Autres articles	1,136,571	28,415,000
TOTAL	23,657,513	591,438,000

Réexportations.— Les quantités suivantes des marchandises énumérées ci-dessus comme ayant été importées dans le Royaume Uni, de 1859 à 1861, en sont ressorties par mouvement d'entrepôt pour aller approvisionner les colonies anglaises ou l'étranger :

		1859.	1860.	1861.
Café	livres.	29,586,000	45,662,000	46,795,000
Blé	quarters.	10,401	4,995	235,444
Farine	quintaux.	14,647	8,167	291,509
Coton	id.	1,563,778	2,235,970	2,662,947
Tissus de coton.	liv. st.	117,567	138,934	139,878
Indigo	quintaux.	57,522	29,366	67,435
Cochenille	id.	17,395	16,775	15,099
Campêche	tonneaux.	3,733	2,189	3,847
Guano	id.	28,381	20,459	12,371
Peaux brutes :				
— Sèches	quintaux.	144,455	141,169	198,598
— Vertes	id.	102,814	110,402	88,141
Gants de peau	paires.	358,494	230,845	66,408

(1) La mise en consommation des vins dans le Royaume-Uni, en 1861, a été de 10,787,000 gallons. et les vins de France y figurent pour 2,228,000. La part du vin de Porto n'excède pas 2,708,000 ; mais celle de[illegible] pagne se monte exceptionnellement, en cette année, à 4,0[illegible] au lieu de moins de 3 millions en 1859 et 1860.

Cuivre...... quintaux.	47,936	73,516	78,459
Étain .... id....	7,908	10,163	19,173
Huile de palme.. id....	156,475	184,211	175,070
— coco... id....	134,748	141,459	218,654
Riz mondé ..... id....	1,155,075	1,173,090	1,722,067
Graine de lin. quarters.	107,952	123,824	97,288
Soie grége..... livres.	2,152,000	3,154,000	4,097,000
— moulinée .... id..	254,297	426,866	82,780
Soieries d'Europe.. id..	35,294	17,759	20,659
— d'ailleurs... pièces.	249,360	112,993	134,849
Rhum........ gallons.	1,927,000	2,429,000	2,337,000
Eau-de-vie....... id..	1,054,000	608,000	535,000
Sucre brut... quintaux.	215,937	286,333	467,498
Thé........... livres.	6,419,000	8,389,000	12,847,000
Tabac en feuilles.. id..	11,171,000	8,371,000	7,554,000
— manufacturé. id..	1,509,000	1,483,000	1,292,000
Vins......... gallons.	2,133,000	2,275,000	1,923,000
Laine de mouton. livr.	28,830,000	30,737,000	54,325,000

Exportation des produits britanniques. — Pour cette division des échanges du Royaume-Uni, les documents publiés par l'administration anglaise (*Board of Trade*) font connaître les résultats tout à la fois en *quantités* et *valeurs déclarées*. Avant d'en reproduire le détail, au moins pour les principaux articles, on doit d'abord mettre en regard les chiffres totaux des trois derniers exercices. L'exportation des produits britanniques a représenté :

1859......	130,411,529 liv. ster.	ou	3,260,000,000 fr.
1860......	135,891,227	—	3,397,000,000
1861......	125,115,133	—	3,128,000,000

Voici le relevé comparatif des principaux produits indigènes exportés en 1859, 1860 et 1861.

Produits britanniques exportés du Royaume-Uni.

MARCHANDISES.	UNITÉS.	QUANTITÉS. 1859.	1860.	1861.	VALEURS EN LIVRES STERLING. 1859.	1860.	1861.
Tissus (1) de coton..........	yards (2).	2,562,545,000	2,776,218,000	2,559,904,000	37,038,538	40,346,342	36,090,793
Tissus (1) de laine (draps, casimirs,	pièces.	574,240	570,671	581,316	2,905,756	2,996,094	2,999,548
mélangés, flan.							
couvert., tapis,	yards.	93,355,000	93,065,000	78,594,000	4,220,480	4,401,936	4,234,442
peignée........	pièces.	2,721,941	2,619,245	2,198,580	4,208,921	4,101,918	3,416,738
Tissus (1) de lin..............	yards.	138,120,000	143,997,000	116,530,000	4,300,026	4,434,858	3,375,890
Tissus (1) de soie pure ou mél.	»	»	»	»	1,562,152	1,587,303	1,393,755
TOTAL pour la généralité des tissus..........................					54,235,873	57,868,448	51,741,472
Fils à tisser... de coton.....	livres.	192,207,000	197,344,000	177,776,000	9,458,112	9,870,875	9,292,841
Fils à tisser... de laine.....	quintaux.	204,012	245,839	245,007	3,084,061	3,843,450	3,545,999
Fils à tisser... de lin.......	livres.	27,290,000	31,211,000	27,872,000	1,674,602	1,801,272	1,615,809
Fils à tisser... de soie (3)...	id.	885,000	897,000	991,000	791,560	826,107	918,433
Fils à coudre.. de coton.....	id.	5,436,000	6,298,000	5,129,000	664,845	741,352	574,704
Fils à coudre.. de lin.......	id.	2,886,000	3,230,000	2,407,000	290,672	339,841	269,778
Effets d'habillement...	»	»	»	»	2,183,331	2,156,478	2,153,571
Bière...............	barils.	644,000	535,000	382,000	2,116,373	1,868,144	1,417,038
Houille...............	tonneaux.	7,006,949	7,321,832	7,851,234	3,270,013	3,316,281	3,593,076
Tulle et dent. de coton.	»	»	»	»	397,333	343,229	285,220
de coton..........	12e de pair.	907,705	1,055,984	697,613	261,129	313,065	197,925
r., faïence et porc.	»	»	»	»	1,313,831	1,450,644	1,070,659
ngs salés.........	barils.	266,615	341,508	364,063	363,198	474,805	514,393
erie et nouveaut.	»	»	»	»	4,290,032	4,004,431	3,423,493
caillerie et coutell.	quintaux.	800,920	779,675	701,527	3,809,255	3,770,609	3,425,260

Peaux ouvrées	»	»	»	»	1,362,148	1,406,984	1,528,028
Sellerie et harnais	»	»	»	»	295,463	318,094	307,086
Ch. de l'Inde ouv. (*Jute*)	»	»	»	»	351,413	403,286	362,479
Machines à vapeur	»	»	»	»	973,340	1,238,333	1,243,467
Machines autres	»	»	»	»	2,757,964	2,599,488	2,976,221
Fer. Fonte en gueuses	tonneaux.	316,376	342,566	387,546	901,929	974,065	1,047,318
Fer. Fonte moulée	id.	55,842	56,002	59,032	795,819	832,638	701,214
Fer. en barres	id.	300,786	311,459	258,547	2,373,910	2,385,871	1,885,605
Fer. en rails	id.	528,927	453,445	377,477	4,124,208	3,408,759	2,903,357
Fer. ouv. de toute sorte	id.	200,665	213,474	490,533	3,084,720	3,317,349	2,868,923
Fer. (Fil de)	id.	12,391	13,957	11,630	228,019	250,087	207,317
Fer. Acier brut	id.	24,744	32,173	21,796	805,832	986,228	727,840
Cuivre non ouvré	quintaux.	126,984	139,611	87,936	691,627	749,879	436,087
Cuivre laminé	id.	286,910	344,612	297,304	1,504,442	1,804,151	1,426,031
Cuivre ouvré	id.	40,561	38,113	47,197	256,206	233,686	276,677
Bronzes de toute sorte	id.	25,654	36,662	31,089	149,030	211,692	173,772
Plomb en saumons, etc.	tonneaux.	20,571	23,797	19,267	480,845	543,299	424,102
Etain en plaques	»	»	»	»	1,522,618	1,500,812	907,590
Huile de graines grasses	gallons.	7,588,000	9,288,000	8,213,000	928,842	1,131,357	1,064,381
Couleurs et peinture	»	»	»	»	460,746	475,143	470,620
Orfévrerie, horlogerie	»	»	»	»	495,014	564,160	448,458
Sel	tonneaux.	565,644	696,725	702,871	253,922	358,162	370,168
Soude	quintaux.	2,029,761	2,049,582	1,417,416	1,023,222	965,348	603,440
Spiritueux indigènes	gallons.	1,941,000	2,058,000	4,078,000	307,658	286,818	484,258
Laine indigène	livres.	9,054,000	11,253,000	15,745,000	640,989	877,082	1,143,358

(1) Non compris les dentelles, tulles et articles de bonneterie.
(2) La yard — 0 mèt. 914.
(3) Fil simple et retors et soie moulinée.

Commerce par pays. — Les exportations de produits anglais aux principaux pays ont éprouvé depuis 1859 les variations suivantes (valeurs déclarées) :

	1859. Liv. sterl.	1860. Liv. sterl.	1861. Liv. sterl.
Colonies anglaises	46,143,996	43,664,835	42,260,970
Villes anséatiques	9,178,399	10,364,237	9,248,014
États-Unis..............	22,553,405	21,667,065	9,058,326
France..................	4,754,354	5,249,980	8,896,282
Hollande................	5,375,468	6,114,862	6,439,098
États d'Italie (1).........	3,629,099	4,514,287	5,780,980
Brésil..................	3,685,718	4,446,776	4,558,067
Chine...................	2,525,997	2,872,045	3,114,157
Espagne.................	2,080,749	2,602,657	3,060,122
Russie..................	4,038,696	3,268,479	3,045,902
Turquie d'Europe........	3,750,996	4,408,910	2,988,443
Prusse..................	1,492,088	1,884,403	2,495,664
Antilles étrangères......	2,571,878	2,670,133	2,472,240
Égypte..................	2,175,651	2,479,737	2,278,799

Navigation. — L'intercourse du Royaume-Uni tant avec ses colonies qu'avec l'étranger, abstraction faite des voyages sur lest, peut se résumer ainsi :

1859.				
Entrée......	36,298	nav. chargés.	9,089,550	tonneaux.
Sortie.......	43,107	—	10,242,624	—
TOTAL...	79,405	—	19,332,174	—
1860.				
Entrée......	38,374	—	10,055,287	—
Sortie.......	44,490	—	10,784,536	—
TOTAL...	82,864	—	20,839,823	—
1861.				
Entrée......	37,589	—	10,604,569	—
Sortie.......	48,469	—	11,318,093	—
TOTAL...	86,058	—	21,922,662	—

La part des marines anglaise et étrangère s'est établie de la manière suivante (entrée et sortie réunies) :

(1) C'est-à-dire toute l'Italie, sauf les possessions de l'Autriche.

	PAVILLON ANGLAIS.	PAVILLON ÉTRANGER.
	Tonneaux.	Tonneaux.
1859.......	11,613,271 ou 60 p. °/o.	7,718,903 ou 40 p. °/o.
1860.......	12,121,567 — 59 —	8,718,256 — 41 —
1861.......	13,145,130 — 60 —	8,777,532 — 40 —

Voici dans quelles proportions les pays dont l'intercourse a le plus d'importance ont concouru aux résultats de 1861 (tonnage chargé) :

	ENTRÉE.	SORTIE.	TOTAL.
	Tonneaux.	Tonneaux.	Tonneaux.
Colonies anglaises	2,751,623	2,381,882	5,133,505
États-Unis	1,983,384	1,339,882	3,323,266
France................	654,424	1,593,889	2,248,313
Russie................	798,154	489,414	1,287,568
Villes anséatiques......	390,950	686,346	1,077,296
Prusse................	527,165	489,120	1,016,285
Hollande..............	444,001	566,454	1,010,455
Espagne	215,014	491,998	706,012
Danemark.............	181,947	441,027	622,974
Suède	386,270	219,229	605,699
Belgique	228,418	226,632	455,050
Norvége	294,384	157,052	451,436
Turquie d'Europe......	208,815	172,976	381,791
Portugal..............	163,388	178,976	342,364
Autres pays ensemble..	1,376,432	1,884,216	3,260,648
TOTAL......	10,604,569	11,318,093	21,922,662

Le mouvement du cabotage britannique s'est ainsi traduit en 1861 :

A l'entrée, 123,049 navires à voiles, dont 122,529 anglais et 520 seulement sous pavillon étranger, et 30,542 navires à vapeur, dont 5 étrangers seulement.

A la sortie, 126,934 voiliers, dont 126,541 anglais et 393 étrangers, et 30,455 vapeurs, dont 15 étrangers.

Le tonnage général du cabotage, entrées et sorties réunies, s'élève au total de 34,900,311 tonneaux, dont 34,736,824 anglais et 163,487 étrangers.

Effectif maritime.—Le nombre des navires enregistrés, au 31 décembre 1861, dans le Royaume-Uni, était de 28,038, savoir : 25,905 à voiles, dont 9,866 d'une jauge de 50 tonneaux et au-dessous, et 16,039 au-dessus de 50 tonneaux ; 2,133 à vapeur, dont 857 de 50 tonneaux et au-dessous, et 1,276 au-dessus de 50 tonneaux.

Le tonnage de cette flotte marchande était de 4,300,518 tonneaux pour les voiliers et de 506,308 tonneaux pour les vapeurs. Le port de Londres compte, à lui seul, pour 2,425 navires à voiles et 567 vapeurs, réunissant un tonnage de 906,135 tonneaux.

Les constructions, dans toute l'étendue du Royaume-Uni et de ses possessions, ont été, en 1861, au nombre de 1,546, dont 1,341 voiliers et 205 vapeurs; leur tonnage réuni s'élève à 316,435 tonneaux, dont 245,355 pour les premiers et 71,080 pour les seconds, 43 voiliers et 159 vapeurs ont été construits en fer.

Les naufrages se sont élevés au nombre de 735, dont 663 échouages et 72 pertes totales; 37 vapeurs seulement figurent dans ces relevés; quant au tonnage général ainsi supprimé, son chiffre est de 158,677 tonneaux.

D'un autre côté, 130 navires de construction étrangère sont passés en 1861 sous les couleurs anglaises, avec une jauge réunie de 80,678 tonneaux; la plupart sont venus d'Amérique, portés à se dénationaliser par la crainte des événements.

Effectif de la marine marchande du Royaume-Uni, de 1849 à 1860 (1).

NAVIRES EMPLOYÉS.	BATIMENTS A VOILES.			BATIMENTS A VAPEUR.		
	Navir.	Tonn.	Equip.	Nav.	Tonn.	Equip.
Au cabotage (2) :						
1849	9,298	665,726	40,208	312	54,089	4,442
1850	8,830	666,957	38,527	320	54,196	4,491
1851	8,898	685,641	36,906	368	78.820	6,048
1852	8,776	701,803	35,793	358	66,606	5,182
1853	8,477	689,842	36,051	374	85,471	6,689
1854	8,538	694,712	34,510	240	54,002	3,840
1855	8,338	691,128	31,570	257	57,415	3,906
1856	9,390	719,860	33,879	317	67,616	4,786
1857	9,676	767,925	37,138	388	92,481	6,462
1858	10,313	788,113	37,971	372	90,739	6,215
1859	10,035	777,422	35,545	374	90,867	6,377
1860	10,848	821,079	39,163	402	92,254	6,416
Tant au cabotage qu'au commerce extérieur :						

(1) Non compris les bâtiments appartenant aux possessions britanniques au delà de la Manche.

(2) On comprend dans le cabotage les opérations effectuées avec les ports du continent situés entre l'Elbe et Brest.

1849	1,897	281,951	12,715	20	5,539	262
1850	1,487	222,341	10,291	20	5,298	396
1851	1,489	242,656	8,570	18	4,926	282
1852	1,063	147,867	6,875	42	15,244	944
1853	970	156,800	7,134	28	7,250	560
1854	1.166	202,124	8,099	45	19,135	1,328
1855	1,234	210,114	8,330	47	12,562	998
1856	970	162,488	6,483	42	16,102	965
1857	1,098	162,112	7,007	66	20,859	1,200
1858	897	138,699	5,594	62	20,604	1,141
1859	848	132.768	5,229	59	21,123	1,202
1860	1,366	226,556	8,700	80	29,803	1,781
Au commerce extérieur seulement :						
1849	6,612	2,040,344	91,242	82	48,693	3,742
1850	7,149	2,143.234	93,912	86	45.186	3,813
1851	7,277	2,287,897	85,801	134	60,995	4,331
1852	7,431	2,365,995	103,618	149	83,369	7,150
1853	8,120	2,665,685	111,821	237	125,539	10,270
1854	7,165	2,619,620	103,913	253	139,500	10,726
1855	7,507	2,799,972	107,388	450	218,979	16,345
1856	8,059	2,942 674	110,718	492	247,337	17,087
1857	7,655	2,900,082	107,280	445	268,023	17,291
1858	7,999	3,029,226	109,090	428	257,861	17,821
1859	7,792	2,969,402	105,434	462	277,527	18,719
1860	6,876	2,804,610	97,624	447	277,437	17,958
Total général :						
1849	17,807	2,988,021	144,165	414	108,321	8,446
1850	17,466	3,032,532	142,730	426	104,680	8,700
1851	17,664	3,216,194	131,277	520	144,741	10,660
1852	17,270	3,215,665	146,286	549	165,219	13,277
1853	17,567	3.511,827	155,006	639	218,260	17,519
1854	16,869	3,516,456	146,522	538	212,637	15,894
1855	17,074	3,701,214	147,288	754	288,936	21,249
1856	18,419	3,825,022	151,090	851	331,055	22,838
1857	18,429	3,830,119	151,434	899	381,363	24,958
1858	19,209	3,956,038	152,655	862	369,204	25,177
1859	18,675	3,879,592	146,208	895	389,517	26,298
1860	19,090	3,852,245	145,487	929	399,494	26,105

Constructions maritimes.

Années.	Bâtiments à voiles.		Bâtiments à vapeur.	
1846...	732 nav.	109,394 tonn.	77 nav.	15,956 tonn.
1847...	830	129,664	103	16,170
1848...	733	107,218	114	15,334
1849...	662	105,455	68	12,498
1850...	621	119,111	68	14,584
1851...	594	126,914	78	22,723
1852...	608	136,749	104	30,742
1853...	645	154,956	153	48,215
1854...	628	132,687	174	64,255
1855...	865	242,182	233	81,018
1856...	921	187,005	229	57,573
1857...	1,050	197,554	228	52,918
1858...	847	154,930	153	53,150
1859...	789	147,967	150	38,003
1860...	818	158,472	198	53,796

Navigation tant chargée que sur lest, à voiles et à vapeur dans les ports du Royaume-Uni, de 1846 à 1860 (cabotage non compris). — Entrée et sortie réunies.

ANNÉES.	PAVILLON anglais.	PAVILLON étranger.	TOTAL.
1846.......	8,688,148	3,727,438	12,415,586
1847.......	9,712,464	4,566,732	14,279,196
1848.......	9,289,560	4,017,066	13,306,626
1849.......	9,669,638	4,334,750	14,004,388
1850.......	9,442,544	5,062,520	14,505,064
1851.......	9,820,876	6,159,322	15,980,198
1852.......	9,985,969	6,144,180	16,130,149
1853.......	10,268,323	8,121,887	18,390,210
1854.......	10,744,849	7,924,238	18,669,087
1855.......	10,919,732	7,569,738	18,489,470
1856.......	12,945,771	8,643,278	21,589,049
1857.......	13,694,107	9,484,685	23,178,792
1858.......	12,891,405	9,418,576	22,309,981
1859.......	13,311,843	9,592,416	22,904,259
1860.......	13,914,923	10,774,369	24,689,292

Navigation chargée seulement. — Entrée et sortie réunies.

ANNÉES.	PAVILLON anglais.	PAVILLON étranger.	TOTAL.
1846.......	6,714,156	2,785,740	9,499,896
1847.......	7,444,750	3,365,543	10,810,293
1848.......	7,574,192	3,056,506	10,630,698
1849.......	8,152,557	3,348,620	11,501,177
1850.......	8,039,308	3,981,366	12,020,674
1851.......	8,535,252	4,936,125	13,471,377
1852.......	8,727,136	4,875,614	13,602,750
1853.......	9,064,705	6,316,456	15,381,161
1854.......	9,473,640	6,296,638	15,770,278
1855.......	9,211,008	6,156,124	15,367,132
1856.......	10,970,123	6,932,875	17,902,998
1857.......	11,636,257	7,435,122	19,071,379
1858.......	11,114,330	7,645,631	18,759,961
1859.......	11,614,671	7,719,935	19,334,606
1860.......	12,119,454	8,718,464	20,837,918

Navigation à vapeur tant chargée que sur lest. (Entrée et sortie réunies.)

ANNÉES.	PAVILLON anglais.	PAVILLON étranger.	TOTAL.	
1846.......	1,134,608	184,618	1,319,226	tonneaux de jauge
1847.......	1,305,534	231,008	1,536,542	—

1848.......	1,340,151	257,229	1,597,380	tonneaux de jauge.
1849.......	1,428,807	308,185	1,736,992	—
1850.......	1,802,955	406,892	2,209,847	—
1851.......	1,895,076	331,694	2,226,770	—
1852.......	1,980,473	349,300	2,329,773	—
1853.......	2,267,850	319,535	2,587,385	—
1854.......	2,662,191	357,821	3,020,012	—
1855.......	2,532,977	379,764	2,912,741	—
1856.......	3,290,619	605,556	3,806,175	—
1857.......	3,888,247	779,125	4,667,372	—
1858.......	3,701,675	803,977	4,505,652	—
1859.......	3,930,127	783,546	4,713,673	—
1860.......	4,186,430	781,143	4,967,573	—

Port de Londres.

NAVIGATION EN 1861.

L'intercourse du port de Londres avec l'étranger seulement a, entrée et sortie réunies, occupé, en 1861, 13,497 navires jaugeant ensemble 3,372,232 tonneaux, soit 242 navires et 14,531 tonneaux de moins qu'en 1860; mais cette diminution, déjà peu sensible, surtout comme tonnage, se trouve largement compensée par l'augmentation que l'on remarque dans la navigation intercoloniale, 3,097 navires y ont pris part en 1861, au lieu de 2,833 en 1860; quant au tonnage, il a été de 1,587,341 tonneaux contre 1,429,525, ce qui constitue, en résumé, un progrès de 264 navires et 157,816 tonneaux. En réunissant les deux natures d'intercourse, on trouve que la navigation générale du port de Londres avec l'étranger et les colonies anglaises a produit un mouvement total, en 1861, de 16,594 navires et de 4,960,000 tonneaux.

La navigation étrangère a fourni, à l'entrée, 8,502 navires jaugeant ensemble 2,158,343 tonneaux, et, à la sortie, 4,995 navires et 1,213,889 tonneaux.

L'intercourse avec les possessions anglaises s'est, d'un autre côté, traduite par 1,661 navires et 850,298 tonneaux à l'entrée, et 1,436 navires avec 737,043 tonneaux à la sortie.

Nombre de charbonnages existant dans chaque district houiller du royaume.

	1859.	1860.
Northumberland et Durham..........	283	283

Cumberland	28	28
Yorkshire	383	387
Derbyshire	151	153
Nottinghamshire	23	21
Warwickshire	17	17
Leicestershire	14	14
Stafford et Worcestershire	549	568
Lancashire	381	371
Cheshire	35	35
Shropshire	59	68
Gloucestershire	60	63
Somersetshire	35	37
Devonshire	2	2
Pays de Galles (Nord)	81	84
— (Sud)	362	378
Écosse	413	427
Irlande	73	46
TOTAUX	2,949	2,982

Production générale des charbonnages de la Grande-Bretagne, en 1859 et 1860.

	1859.	1860.
Northumberland et Durham. tonnes.	16,001,125	18,244,708
Cumberland	1,041,890	1,171,052
Yorkshire	8,357,100	9,284,000
Derby et Nottinghamshire	4,351,000	4,940,000
Warwickshire	355,750	545,000
Leicestershire	699,000	730,000
Cheshire	700,500	750,500
Shropshire	765,750	850,500
Gloucester, Somerset et Devonshire	1,250,000	5,503,400
Pays de Galles	11,262,350	8,005,313
Stafford et Worcestershire	6,125,000	7,648,300
Lancashire	10,650,000	11,350,000
Écosse	10,300,000	10,900,500
Irlande	120,300	119,425
TOTAUX	71,979,765	80,042,698

Dans ce tableau ne sont comprises que les houilles marchandes, et si l'on veut se rendre compte de la quantité réelle des houilles extraites des mines du Royaume-Uni, pendant l'année 1860, il convient d'ajouter aux 80 millions ci-dessus, environ 4 millions de tonnes, chiffre auquel on estime le déchet provenant de bris et criblage.

Approvisionnement de la ville de Londres et mouvement de transport auquel il a donné lieu.

Le mouvement de transport, tant par voie de mer que par canaux et chemins de fer, auquel a donné lieu l'approvisionnement de la ville de Londres, en 1860, a été ainsi qu'il suit :

Houilles entrées par mer	....	3,573,377	tonnes.
—	chemins de fer	1,447,545	—
—	canaux	52,353	—
	Total.....	5,073,275	tonnes.
Houilles réexportées	....	63,753	—
Reste pour Londres	....	5,009,522	—

Consommation de la houille dans le Royaume-Uni.— On terminera cette note en présentant le chiffre de la consommation du royaume en 1859 et 1860. Le commerce des charbons ne possédant pas de stock, le résultat de la comparaison entre la quantité de houille extraite et celle exportée, doit indiquer le montant de la consommation.

	Extraction.	Exportation.	Consommation.	
1859......	71,979,765	7,081,949	64,897,816	ton.
1860......	80,042,698	7,412,575	72,630,123	—
Différence en plus en 1860..........			7,732,307	—

Mouvement des houilles en 1861. — La quantité de houille transportée le long des côtes du Royaume-Uni par le cabotage s'est élevée à près de 11 millions de tonnes en 1861 : c'est une augmentation de 270,000 tonnes sur le total de 1860. Le port de Londres, à lui seul, a reçu 5,232,082 tonnes, soit 159,000 de plus que pendant l'exercice précédent. Il est à remarquer que la proportion qui revient aux voies de terre, dans les transports de houille vers la capitale, s'élève constamment depuis quelques années; en 1858, leur contingent était de 1,213,463 tonnes; en 1861, il est de 1,665,080 tonnes, ce qui n'empêche pas les progrès généraux du cabotage du Royaume-Uni.

L'exportation des houilles anglaises, en 1861, a atteint le chiffre de 7,885,115 tonnes, d'une valeur déclarée de plus de 90 millions de francs. Le progrès sur 1860 est de [illegible]00 tonnes. La part de la France a été de 1,452,208

tonnes, soit environ 100,000 de plus que pendant l'année précédente.

Les quantités de houilles exportées d'Écosse en 1861 ont été de 158,572 tonnes supérieures à celles de 1860; elles comprennent 1,551,194 tonnes; 816,223 destinées au Royaume-Uni et 734,971 à destination de l'étranger ou des possessions britanniques d'outre-mer.

INDUSTRIES TEXTILES.

Résumé statistique des manufactures de toutes les industries textiles du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne en 1838, 1856, 1861, présenté à la Chambre des communes, par M. Baines, député du Yorkshire.

	1838.	1856.	1861.
Nombre des manufactures.	» »	5,117	6,373
Nombre de broches	» »	33,503,580	36,450,028
Métiers à tisser mécaniques.	115,793	369,205	490,866
Force de vapeur, chevaux..	102,069	137,711	375,294
Force hydraulique, chevaux	102,069	23,724	29,339
Nombre des ouvriers	423,400	682,497	775,534

Nombre des ouvriers employés dans l'année 1861.

	Angleterre.	Écosse.	Irlande.
Coton....................	407,598	41,237	2,734
Laine cardée..............	76,309	9,812	862
Laine peignée............	82,972	2,916	175
Lin......................	20,305	33,599	33,525
Chanvre..................	62	545	»
Jute.....................	107	5,418	442
Cardé mixte à bonneterie...	4,063	424	»
Soie.....................	51,191	1,104	134
Total..........	624,607	95,055	37,872
Total général..	775,534		

M. Baines, à propos de ces résumés, fait les remarques suivantes : En 1856, le nombre des ouvriers employés aux industries textiles se composait de 273,137 hommes, 409,360 femmes, ensemble 682,497.

En 1861, il comprend 308,273 hommes et 467,261 femmes, ensemble 775,534 ouvriers.

En cinq années, de 1856 à 1861, le nombre des personnes employées aux industries textiles en Angleterre s'est augmenté de 14 p. °/₀; le nombre des manufactures s'est

accru dans la même période de 24 p. °/₀, celui des broches de filatures de 9 p. °/₀ et celui des métiers à tisser de 33 p. °/₀.

COTON.

Renseignements sur la production, le commerce et la fabrication du coton(1). — Sous le titre *Industrie du coton dans la Grande Bretagne* (*The cotton trade of Great Britain*), un écrivain anglais, M. James A. Mann, a publié un livre intéressant qu'on va analyser ici. Cet ouvrage, qui a paru en 1860, à Manchester, sous les auspices de l'Association pour la propagation de la culture du coton, se divise en trois parties, savoir :

Livre Iᵉʳ. Historique de l'industrie cotonnière, jusqu'à la fin du XVIIIᵉ siècle, etc.

Livre IIᵉ. Considérations sur la fabrication du coton, etc., etc.

Livre IIIᵉ. Offre et demande du coton ; pays de production, etc.

C'est surtout de cette dernière partie que sont tirés les extraits ci-après :

Proportion centésimale du contingent de chaque pays producteur de coton dans l'approvisionnement du Royaume-Uni.

Périodes quinquennales.	États-Unis.	Brésil.	Méditerranée.	Indes-Orientales.	Indes-Occid. Guyane.	Autres pays.
1815-1819....	46	15	»	26	8	5
1820-1824....	68	15	2	9	5	1
1825-1829....	70	11	5	10	3	1
1830-1834....	79	9	2	9	1	»
1835-1839....	79	6	2	12	»	1
1840-1844....	81	3	1	14	»	1
1845-1849....	84	3	2	11	»	»
1850-1854....	78	3	3	16	»	»
1855-1859....	76	2	3	18	»	1

Le président de l'association mentionnée ci-dessus a estimé ainsi les quantités de coton fournies à la consommation par les pays producteurs en 1860

(1) les Annales du commerce extérieur.

États-Unis	balles (1).	1,675,700
Brésil................................		103,500
Égypte................................		135,160
Indes-Occidentales....................		9,800
Indes-Orientales......................		600,000

Soit ensemble 5,424,000 balles, pour la production desquelles les États à coton entrent dans la proportion suivante :

États-Unis..........................	84.50	p. °/o
Brésil..............................	2. »	id.
Égypte..............................	2.50	id.
Indes-Orientales....................	11. »	id.

Production aux États-Unis. — Un document officiel, publié en 1852 par le gouvernement américain, a évalué comme suit l'étendue de terrains propres à la culture du coton aux États-Unis :

ÉTATS.	TERRES en cult.	PERSONN. employées.	TERRES propres à la culture du coton.	PERSONNES nécessair. pour la mise en culture.	RÉCOLTE probable (en balles de 180 kil.) de l'ensemble des terres propres à la culture.
	hectar.		hectares.		
Floride........	64,000	20,000	2,400,000	750,000	3,000,000
Texas.........	80,000	25,000	4,000,000	1,250,000	5,000,000
Arkansas.......	80,000	25,000	1,200,000	375,000	1,500,000
Louisiane......	160,000	50,000	1,200,000	375,000	1,500,000
Tennessee.....	176,000	55,000	800,000	250,000	1,000,000
Caroline du Sud.	248,000	77,500	80,000	25,000	100,000
Mississipi......	520,000	162,500	2,400,000	750,000	3,000,000
Géorgie........	572,000	185,000	1,200,000	375,000	1,000,000
Alabama.......	600,000	187,500	2,400,000	750,000	3,000,000

Le rendement par hectare est, on le conçoit, variable pour chaque État : il a été établi ainsi :

	En coque.	Épluché.		En coque.	Épluché.
Floride. kilog.	283	126	Louisiane....	623	279
Tennessee ...	339	153	Mississipi....	735	320
Caroline du S.	362	163	Arkansas	792	356
Géorgie......	655	254	Texas	849	381
Alabama.....	593	262			

(1) Poids moyen des balles de coton de diverses provenances importées dans la Grande-Bretagne, de 1850 à 1859 : États-Unis, 191 à 200. Brésil, . Indes-Occidentales, 81 à 95. Égypte, 101 à 167. Indes-Orientales, 172 à 175 Poids moyen des balles de toutes provenances (actuellement) 190.

Les États où la culture du coton est la plus récente fournissent la plus grande quantité par hectare; mais les frais de transport compensent, paraît-il, cette supériorité de production.

M. Mann a donné le relevé approximatif ci-après de la production totale du coton dans les divers États de l'Union :

Louisiane et Mississipi....	1839........ balles.	469,000
—	1849................	811,000
—	1859................	1,232,000
Arkansas................	1839................	7,000
—	1849................	47,000
—	1859................	105,000
Tennessee (y compris la récolte du nord de l'Alabama)................	1839................	69,000
	1849................	217,000
	1859................	347,000
Texas................	1847................	8,000
—	1859................	192,000
Géorgie................	1829................	246,000
—	1839................	205,000
—	1849................	391,000
—	1859................	476,000
Caroline du Sud.........	1829................	195,000
—	1839................	210,000
—	1849................	458,000
—	1859................	481,000
Caroline du Nord et Virginie................	1829................	72,000
	1839................	33,000
	1849................	27,000
	1859................	71,000
Floride................	1839................	75,000
—	1849................	200,000
—	1859................	173,000
Alabama................	1829................	80,000
—	1839................	252,000
—	1849................	519,000
—	1859................	704,000

Accroissement de la production :

	Récolte totale pour la période quinquennale.	Moyenne annuelle.	Accroissement.	
1825-1829....	3,837,565	767,513	»	balles.
1830-1834....	5,279,001	1,055,800	288,287	—
1839....	7,200,012	1,440,002	384,202	—

1840-1844....	9,905,638	1,981,128	541,126	—
1845-1849....	11,349,921	2,269,984	288,856	—
1850-1854....	13,659,901	2,731,980	461,996	—
1855-1859....	16,280,156	3,256,029	524,049	—

La consommation des États-Unis, qui, en 1826, était de 103,483 balles (19,760,000 kil.), s'est élevée en 1859-60 à 964,262 balles (192,850,000 kil.).

M. Mann répartit ainsi qu'il suit la consommation des divers pays d'Europe en coton des États-Unis :

Périodes quinquennales.	Grande-Bretagne.	France.	Autres pays.
1830-1834............	74 p. °/o	22 p. °/o	4 p. °/o
1835-1839............	72 —	23 —	5 —
1840-1844............	69 —	22 —	9 —
1845-1849............	68 —	18 —	14 —
1850-1854............	69 —	17 —	14 —
1855-1859............	67 —	16 —	17 —

(Voy. aussi ci-dessus l'article *États-Unis.*)

Production du coton en Égypte. — Bien que, de l'avis de tous les explorateurs, le sol du continent africain convienne, en général, mieux que celui des autres pays chauds, même de l'Amérique, à la culture du coton, elle n'a jusqu'ici été pratiquée en grand qu'en Égypte, où elle fut introduite en 1823. Alexandrie, d'après M. Mann, n'exportait en cette année que 5,623 balles de coton (un peu plus de 1 million de kil.). Depuis 1850 il est sorti de ce port les quantités de coton suivantes :

	Pour tous pays.	Pour l'Angleterre.
1850.............	20,865,000	8,502,000 kilogr.
1851.............	13,747,000	6,666,000 —
1852.............	30,091,000	20,758,000 —
1853.............	19,880,000	12,715,000 —
1854.............	19,726,000	10,579,000 —
1855.............	23,764,000	14,178,000 —
1856.............	24,652,000	15,583,000 —
1857.............	22,428,000	11,113,000 —
1858.............	23,723,000	17,319,000 —
1859.............	22,314,000	17,085,000 —

La qualité du coton dit *Jumel* ne le cède qu'à celle du coton longue soie d'Amérique. Le pacha d'Égypte prend,

dit-on, des mesures pour étendre la production du premier sur le delta du Nil.

Production au Brésil.—La culture du coton ne paraît pas s'être beaucoup répandue au Brésil depuis vingt-cinq ans. On évaluait l'exportation à laquelle elle donne lieu à près de 12 millions de kil. en 1844 et en 1845. Après avoir fléchi pendant les trois années suivantes, elle s'élevait à 16 millions en 1850 et retombait à 12 millions en 1855 (1). On n'a pas de renseignements plus récents qui soient à mettre en comparaison.

Production dans les Indes-Orientales anglaises (2).— L'étendue des terrains propres à la culture du coton est en quelque sorte illimitée dans ce pays; dans une des séances du *Cotton supply association*, M. Hugh Mason l'évaluait à 261,600,000 hectares (654 millions d'acres anglaises). M. Chapman estime que la seule présidence de Bombay possède 17,200,000 hectares de terres favorables à cette culture; chaque hectare produirait environ 110 kil. Ce coton pourrait se vendre avec profit à 35 centimes la livre anglaise (environ 80 centimes le kil.), rendu à Liverpool. On évalue à 1,156,111 hectares l'étendue des plantations de cette présidence.

Dans la présidence de Madras, au dire de M. Wilson, les quatre provinces du Sud, Coimbatore, Salem, Madura et Tinnevelly, renferment 992,000 hectares dont le rendement serait aussi de 110 kil. de coton épluché, à l'hectare. Il n'y avait en 1854-55 que 366,950 hectares consacrés à cette culture.

La présidence du Bengale consomme sur place presque toute sa récolte; mais tous les terrains propres à cette culture sont loin d'être cultivés. Le district de Berar offre peut-être, de toute l'Inde, le champ le plus vaste et le plus favorable à la production du coton. Ce qui y man-

---

(1) Ces évaluations sont empruntées à l'ouvrage d'Ellison, *Hand-Book of the Cotton trade*.

(2) Voir es renseignements que les *Annales du commerce extérieur* ont donnés sur le même sujet dans les documents ANGLETERRE, *Faits commerciaux*, n° 29 (livraison de novembre 1859), et INDES-ORIENTALES ANGLAISES, nos 11 et 12 (livraisons d'octobre 1857 et d'avril 1858).

que ce sont les moyens de transport et une irrigation suffisante.

On estime à 9,720,000 hectares l'étendue actuelle des plantations à coton des Indes. Le rendement moyen est de 110 kil. à l'hectare, ce qui porte la production totale du coton aux Indes à 1,069,200,000 kil. Les statisticiens ne sont d'ailleurs pas d'accord à ce sujet, car il en est qui évaluent la seule consommation locale à 3 milliards de livres anglaises, environ 1,360,000,000 de kil.

Le rendement des terres varie naturellement : à Guzerat il est 280 à 2,260 kil. de coton en coque à l'hectare, qui donnent de 90 à 680 kil. de coton épluché. A Baroche on peut obtenir 678 kil. à l'hectare. La production moyenne, dans les terres bien arrosées, varie de 400 à 450 kil.: aux Etats-Unis cette moyenne n'est que de 200 à 450 kil.

La présidence de Bombay fournit, dit-on, 56 p. °/₀ du coton exporté : les districts de Surate, Broach, Kairah, Guzerat, Kattywar, Ahmedabad, sont le centre principal des cultures. De 1834 à 1846 cette présidence a exporté annuellement 27 millions de kil. de coton. Les provinces de Madras et de Bengale exportent peu. Le Punjaub, le Sinde et d'autres provinces du Nord-Ouest offrent des millions d'hectares propres à la culture du coton.

La première exportation des Indes pour l'Angleterre a eu lieu en 1783. Jusqu'en 1792 la moyenne des importations a été 29,600 kil. Les représentations que les industriels anglais firent en 1788 au gouvernement activèrent la production. En 1792, les arrivages montèrent à 330,000 kil.; en 1800 à près de 3,000,000 de kil. La moyenne des importations de 1801 à 1810 a été de 2,980,000 kil ; de 1811 à 1820 de 10,800,000 kil. Mais de 1821 à 1830 elles descendirent à 8,478,000 kil. pour remonter dans la période décennale suivante à 21,000,000 (1831-1840). Depuis lors, elles n'ont fait qu'augmenter.

Ce n'est qu'à partir de 1834-1835 que les relevés statistiques des exportations de coton de l'Inde prennent une valeur réelle : les périodes quinquennales, à partir de cette époque, donnent les résultats ci-après pour l'exportation générale

Moyennes:	1835-1839.........	61,320,000 kilogr.
—	1840-1844.........	79,650,000 —
—	1845-1849.........	71,090,000 —
—	1850-1854.........	99,570,000 —
—	1855-1858 (4 ans)...	111,485,000 —

Ce coton s'est réparti de la manière suivante

	Angleterre.	Chine.	Autres pays.
1835-1839....	23,022,000	38,295,000	3,000 kilogr.
1840-1844....	40,000,000	38,655,000	995,000 —
1845-1849....	31,840,000	37,097,000	2,153,000 —
1850-1854....	58,740,000	37,950,000	2,880,000 —
1855-1858....	83,400,000	19,338,000	8,747,000 —

Il résulte de ces données que l'importation des cotons de l'Inde dans la Grande-Bretagne s'est accrue de 262 p. °/₀, tandis que l'exportation générale de l'Inde ne s'augmentait que de 82 p. °/₀. Il ne s'ensuit pas que la culture du coton ait pris un accroissement proportionnel, mais qu'au lieu de se porter sur la Chine l'exportation s'est dirigée vers l'Europe, attirée par les prix élevés que lui offrait ce marché.

Des documents officiels prouvent que les transports pèsent très-lourdement sur le coton : une diminution de 5 centimes par livre donnerait un développement considérable à la production. M. Ashworth a établi que sur le Mississipi, une balle de coton de 180 à 220 kil. payait de 5 fr. 25 à 7 fr. 85 pour un parcours de 1,600 kilomètres. Aux Indes, dans les districts au Sud de la Nerbudda, dans ceux de Nagpore et d'Oomrawutty, dans le Berar, on paye 55 centimes pour le transport de 1 kil. de coton à l'entrepôt de Mirzapore, entre Bénarès et Allahbad, et de là à Calcutta, il y a encore 806 kilomètres de navigation.

Le Dr Forbes Watson, chargé d'examiner les produits de l'Inde, a émis l'opinion qu'avec un chemin de fer traversant la péninsule indienne on exporterait de ce pays 6,000,000 de balles de coton par an.

M. Mann a fait remarquer que la quantité de coton des Indes-Orientales consommée hors de l'Angleterre, c'est-à-dire sur le continent, va en s'accroissant, ainsi que le montrent les chiffres suivants ;

Années.	Coton des Indes.	Coton d'autres provenances.	Total.	
1850......	96,300	176,100	272,400	balles.
1851......	103,450	165,050	268,500	—
1852......	100,740	182,060	282,800	—
1853......	151,500	198,100	349,600	—
1854......	168,050	147,780	315,830	—
1855......	188,600	128,300	316,900	—
1856......	216,200	140,500	356,700	—
1857......	226,540	110,710	337,250	—
1858......	173,900	174,800	348,700	—
1859......	272,500	163,400	435,900	—

L'auteur attribue l'extension de la demande au prix inférieur de ces cotons, qui les fait rechercher principalement sur le continent.

M. Mann établit ensuite un rapprochement entre la consommation britannique des produits manufacturés (coton), et l'exportation de ces mêmes produits durant les périodes quinquennales ci-dessous :

Produits de la fabrication cotonnière du Royaume-Uni.

	Consommés à l'intérieur. Kilogr.		Exportés. Kilogr.	
1834-1838.	61,689,608	soit 38 p. °/o	100,776,160	soit 62 p. °/o
1839-1843.	77,770,214	— 36 —	137,098,209	— 64 —
1844-1848.	87,715,019	— 34 —	166,626,052	— 66 —
1849-1853.	100,206,878	— 33 —	203,919,201	— 67 —
1854-1858.	111,087,532	— 29 —	274,741,627	— 71 —

De 1820 à 1858, la valeur des produits manufacturés (coton) exportés du Royaume-Uni se distribue de la manière suivante entre les colonies et possessions anglaises et les pays étrangers :

Périodes quinquennales.	Posses. anglaises.	Pays étrangers.
1820-1824.........	86,782,050 fr.	336,257,200 fr.
1825-1829.........	88,692,125	335,655,275
1830-1834.........	86,239,725	379,181,500
1835-1839.........	86,562,375	443,710,550
1840-1844.........	167,768,875	427,734,925
1845-1949.........	163,067,000	459,476,575
1850-1855.........	227,522,375	535,893,050
1855-1858 (4 ans)..	286,276,775	683,014,625

En 1860 on a évalué à 33 millions le nombre de broches

à coton existant dans le Royaume-Uni, celui des métiers à tisser était estimé à 300,000. M. Platt, le célèbre constructeur d'Oldham, a évalué, dans une séance du *Cotton Supply Association*, l'accroissement annuel des broches à coton à 3,000,000 pour l'Angleterre, 2,000,000 pour l'Amérique du Nord, et 1,000,000 pour l'Europe.

Emploi des cotons des États-Unis depuis 1826-1827.

ANNÉES	RÉCOLTE totale(1).	EXPORTATIONS pour la Grande-Bretagne	pour la France	pour d'autres pays.	TOTAUX.	CONSOMMAT. des États-Unis dans les États situés au Nord de la Virginie.
	balles.	balles.	balles.	balles.	balles.	balles.
1826-1827 (2). .	957,281	646,139	157,952	49,707	853,798	103,483
1827-1828	720,593	424,743	148,519	26,738	600,000	120,593
1828-1829	870,415	489,001	184,821	66,178	740,000	104,853
1829-1830	976,845	595,713	200,791	42,212	838,716	126,512
1830-1831	1,038,847	618,718	127,029	27,036	772,783	182,142
1831-1832	987,477	628,148	207,209	56,371	891,728	173,800
1832-1833	1,070,438	630,145	207,547	29,793	867,455	194,412
1833-1834	1,205,394	756,291	216,424	55,236	1,027,951	196,413
1834-1835	1,254,328	722,718	252,470	48,311	1,023,499	216,888
1835-1836	1,360,725	771,148	266,188	79,267	1,116,603	236,733
1836-1837	1,422,930	850,786	260,722	56,917	1,168,425	222,540
1837-1838	1,801,497	1,165,155	321,480	88,994	1,575,629	246,063
1838-1839	1,360,532	798,418	242,243	34,028	1,074,689	276,018
1839-1840 (2). .	2,177,835	1,246,791	447,465	181,747	1,876,003	295,193
1840-1841	1,634,945	858,742	348,776	105,759	1,313,277	297,288
1841-1842	1,683,574	935,631	398,129	131,487	1,465,247	267,850
1842-1843	2,378,875	1,469,711	346,139	194,280	2,010,130	325,129
1843-1844	2,030,409	1,202,498	282,685	144,307	1,629,490	346,744
1844-1845	2,394,503	1,439,306	859,357	285,093	2,083,756	389,006
1845-1846	2,100,537	1,102,369	359,703	204,720	1,666,792	422,597
1846-1847	1,778,651	830,909	241,486	168,827	1,241,222	427,967
1847-1848	2,347,634	1,324,265	279,172	254,824	1,858,261	531,772
1848-1849	2,728,596	1,537,901	308,259	321,684	2,227,844	518,039
1849-1850	2,096,706	1,106,771	289,627	193,757	1,590,155	487,769
1850-1851	2,355,257	1,418,265	301,358	269,087	1,988,710	404,108
1851-1852	3,015,029	1,668,749	421,375	353,522	2,443,646	603,029
1852-1853	3,262,882	1,736,860	426,728	364,812	2,528,400	671,009
1853-1854	2,930,027	1,603,750	374,058	341,340	2,319,148	610,571
1854-1855	2,847,339	1,549,716	409,931	284,562	2,244,209	593,584
1855-1856	3,527,845	1,921,386	480,637	552,583	2,954,606	652,739
1856-1857	2,939,519	1,428,870	413,357	410,430	2,252,657	702,138
1857-1858	3,113,962	1,809,966	384,002	396,487	2,590,455	452,185
1858-1859	3,851,481	2,019,252	450,696	551,455	3,021,403	760,218

(1) La récolte totale ne comprend pas les quantités consommées au Sud et à l'Ouest de la Virginie.

(2) Jusqu'en 1840 l'exercice finissait au 30 septembre ; depuis cette époque, il finit au 31 août.

Quantités de coton importées des colonies anglaises dans le Royaume-Uni, de 1831 à 1858.

Années.	Totaux. kilogr.	Années.	Totaux. kilogr.
1831.........	12,777,697	1845.........	27,103,855
1832.........	16,620,208	1846.........	16,191,355
1833.........	15,782,417	1847.........	38,382,050
1834.........	15,952,234	1848.........	38,388,393
1835.........	19,604,472	1849.........	32,518,426
1836.........	35,182,071	1850.........	53,953,045
1837.........	24,079,742	1851.........	55,753,239
1838.........	18,912,986	1852.........	38,788,580
1839.........	21,954,221	1853.........	82,535,953
1840.........	35,279,174	1854.........	54,479,659
1841.........	44,809,263	1855.........	66,015,821
1842.........	42,384,524	1856.........	81,974,604
1843.........	30,414,961	1857.........	114,833,521
1844.........	40,927,608	1858.........	61,050,268

Mouvement des cotons dans le Royaume-Uni, de 1825 à 1859 (1).

Années.	Importation. kilogr.	Exportation. kilogr.	Consommation. kilogr.	Stock au 31 décembre. kilogr.
1825...	103,286,000	8,156,000	91,753,000	52,321,000
1826...	80,455,000	11,087,000	75,788,000	49,877,000
1827...	123,419,000	8,215,000	113,160,000	74,654,000
1828...	103,175,000	7,871,000	94,681,000	66,591,000
1829...	100,910,000	13,721,000	92,456,000	52,321,000
1830...	119,574,000	3,866,000	122,136,000	53,816,400
1831...	130,769,000	10,105,000	123,733,000	51,823,000
1832...	129,935,000	8,166,000	116,514,000	46,976,000
1833...	136,556,000	7,866,000	132,038,000	42,763,000
1834...	148,074,000	11,081,000	137,236,000	37,282,000
1835...	164,757,000	14,850,000	105,962,000	40,589,000
1836...	184,351,000	14,378,000	164,748,000	56,683,000
1837...	184,502,000	17,994,000	166,905,000	52,367,000
1838...	230,056,000	13,882,000	206,031,000	72,887,000
1839...	176,386,000	17,548,000	159,456,000	56,671,000

(1) Les chiffres des importations et des exportations sont ceux fournis par le *Board of Trade*. — Jusqu'en 1844, la consommation a été empruntée aux relevés du *Board of Trade*. Depuis cette époque, les chiffres de la quantité prise par le commerce (*taken by Trade*) sont ceux donnés [illegible] la maison G. Holt et Cie de Liverpool, qui a aussi fourni les ren[illegible]ments sur le stock.

1840...	267,398,000	17,519,000	239,248,000	93,771,000
1841...	221,060,000	17,066,000	198,003,000	98,165,000
1842...	243,883,000	20,499,000	214,611,000	109,761,000
1843...	304,946,000	17,948,000	243,045,000	154,926,000
1844...	292,688,000	21,391,000	251,051,000	176,987,000
1845...	327,056,000	19,441,000	274,790,000	205,453,000
1846...	211,939,000	29,767,000	278,377,000	111,166,000
1847...	215,042,000	33,954,000	199,954,000	83,805,000
1848...	322,998,000	33,533,000	261,197,000	99,705,000
1849...	342,127,000	44,798,000	285,345,000	108,856,000
1850...	300,601,000	46,419,000	266,454,000	104,915,000
1851...	343,092,000	50,727,000	298,481,000	102,332,000
1852...	421,191,000	50,683,000	335,039,000	136,307,000
1853...	405,571,000	67,302,000	344,688,000	139,025,000
1854...	401,962,000	55,867,000	351,573,000	122,853,000
1855...	403,963,000	56,339,000	380,113,000	94,631,000
1856...	463,820,000	66,437,000	403,777,000	88,778,000
1857...	439,101,000	59,763,000	374,179,000	95,900,000
1858...	468,557,000	67,772,000	410,233,000	86,051,000
1859...	555,373,000	79,340,000	442,398,000	104,306,000

Prix moyens annuels à Liverpool du kilogramme de coton courte soie des États-Unis, des cotons du Brésil et de surate, des fils n^{os} anglais 100 et 40 best second mule, et des fils n° anglais 50 water twist qualité ordinaire, depuis 1786 jusqu'en 1859.

Base sur laquelle ont été faites les conversions.

		fr.	c.
La livre sterling.....................	—	25	»
Le shilling.........................	—	1	25
Le penny..........................	—	0	10.4
La livre anglaise..................	—	0 kil.	453.

ANNÉES.	COTONS. courte soie des États-Unis	du Brésil.	de Surate.	FILS. n° 100 mule.	n° 40 mule.	n° 80 water.
1786......	» »	» »	» »	104 85	» »	» »
1787......	» »	» »	» »	» »	» »	» »
1788......	» »	5 52	» »	96 58	» »	» »
1789......	» »	4 14	» »	93 82	» »	» »
1790......	» »	4 83	2 07	82 78	» »	» »
1791......	» »	5 52	2 53	82 09	» »	» »
1792......	» »	5 98	2 99	44 38	» »	» »
1793......	3 91	5 52	» »	41 62	» »	» »

1794......	3 45	5 06	2 30	» »	» »	» »
1795......	4 83	5 75	3 91	52 49	» »	» »
1796......	» »	5 98	» »	» »	» »	» »
1797......	5 52	7 13	3 68	» »	» »	» »
1798......	7 59	8 97	5 29	27 13	» »	» »
1799......	8 74	9 66	4 37	30 12	» »	» »
1800......	5 98	7 47	3 22	25 98	» »	» »
1801......	6 32	7 82	3 68	24 14	» »	» »
1802......	5 98	6 78	3 22	22 99	» »	» »
1803......	2 87	6 09	2 64	» »	» »	» »
1804......	3 22	5 81	» »	21 61	» »	» »
1805......	3 79	6 09	3 33	» »	» »	» »
1806......	4 14	5 05	» »	19 77	» »	» »
1807......	4 02	» »	2 99	18 53	» »	» »
1808......	5 86	5 »	4 48	» »	» »	» »
1809......	5 52	6 95	4 25	» »	» »	» »
1810......	4 25	5 98	3 56	» »	» »	» »
1811......	3 22	4 71	2 64	» »	» »	» »
1812......	4 14	5 29	3 22	» »	» »	» »
1813......	5 86	6 67	4 02	» »	» »	» »
1814......	6 90	7 24	4 94	» »	» »	» »
1815......	4 94	7 13	4 02	» »	8 39	» »
1816......	4 20	5 98	3 48	» »	7 13	» »
1817......	4 63	5 75	3 91	» »	6 90	» »
1818......	4 60	» »	3 62	» »	» »	7 59
1819......	3·10	4 22	2 21	» »	5 17	5 75
1820......	2 64	3 56	1 95	» »	4 43	5 17
1821......	2 18	2 90	2 27	» »	3 97	4 25
1822......	1 90	2 56	1 58	» »	3 85	4 02
1823......	» »	2 76	1 55	» »	» »	4 31
1824......	1 95	2 61	1 52	» »	3 56	4 43
1825......	2 67	3 48	1 58	» »	4 02	» »
1826......	1 55	2 41	1 26	» »	2 99	2 99
1827......	1 49	2 24	1 18	» »	2 87	2 87
1828......	1 46	1 92	1 06	» »	3 28	2 79
1829......	1 32	1 67	0 92	8 74	3 22	2 87
1830......	1 41	1 90	1 15	7 59	» »	2 82
1831......	1 38	1 78	1 06	» »	3 10	2 41
1832......	1 52	2 07	1 15	8 05	2 87	2 70
1833......	1 95	2 47	1 41	8 97	3 05	2 64
1834.....	1 98	2 73	1 52	9 66	3 22	» »
1835......	2 36	3 25	1 72	11 73	3 79	» »
1836......	2 27	2 96	1 55	15 18	3 68	» »
1837......	1 61	2 24	1 12	9 66	4 14	» »
1838......	» »	2 15	1 15	10 35	3 22	» »
1839......	1 81	2 30	1 32	11 27	3 10	2 53
1840......	1 88	2 13	1 06	9 89	2 87	2 36
1841......	1 44	2 01	» »	8 28	2 64	2 18
1842......	1 23	1 67	0 92	7 59	2 36	2 13
1843......	1 06	1 46	0 83	8 05	2 59	2 07
1844......	1 12	» »	» »	8 74	2 30	» »
1845......	1 01	» »	0 69	» »	2 85	2 04
1846......	1 12	1 69	0 78	» »	2 70	2 44

1847......	1 58	» »	1 03	4 60	2 07	1 84
1848......	0 98	1 38	0 75	4 20	1 72	1 67
1849 (1)...	1 18	1 26	0 89	5 52	1 87	1 84
1850......	1 67	1 64	1 18	7 01	2 50	2 53
1851......	1 32	1 72	0 92	4 83	2 13	2 24
1852......	1 23	1 61	0 86	5 86	2 10	» »
1853......	1 29	» »	0 80	6 67	2 15	» »
1854......	1 23	» »	» »	6 21	1 98	2 01
1855......	1 32	» »	0 89	6 67	» »	2 07
1856......	1 38	1 64	1 01	7 36	2 18	2 21
1857......	1 67	2 01	1 23	5 75	2 56	2 53
1858......	1 44	1 90	1 09	6 44	2 47	2 50
1859......	» »	2 01	» »	» »	2 70	2 67

Bilan de la fabrication cotonnière du Royaume-Uni.

ANNÉES.	VALEUR totale des objets de coton fabriqués.	VALEUR de la matière première employée.	VALEUR des produits fabriqués déduction de la matière première.	POIDS des produits manufact.	CHIFFRES par kilogramme le prix de fabric. (y compris les bénéfic.).
	fr.	fr.	fr.	kilogr.	fr. c.
1834	957,610,225	288,263,825	668 846,400	141,035,052	4 75
1835	1,006,446,875	362,951,450	643,495,425	149,131,084	4 30
1836	1,092,291,450	377,025,275	715,266,175	161,124,957	4 43
1837	902,528,525	269,453,775	633,094,750	162,738,000	3 88
1838	1,127,946,475	328,302,550	799,643,925	198,294,750	4 02
1839	912,557,950	317,304,125	595,253,825	170,101,625	3 49
1840	1,240,416,375	331,094,325	909,322,050	231,638,262	3 91
1841	993,607,125	302,232,725	691 374,400	204,345,414	3 37
1842	930,507,775	266,618,075	663,889,700	209,139,409	3 16
1843	1,081,772,775	284,571,525	797,201,250	259,117,406	3 07
1844	1,071,640,950	290,533,200	781,107,750	250,688,660	3 11
1845	1,174,702,350	285,007,975	889,694,375	274,609,200	3 23
1846	1,114,364,800	325,465,225	788,899 575	282,173,700	2 79
1847	911,167,850	325,116,975	586,050,875	209,648,400	2 79
1848	977,597,325	257,023,475	720,573,850	254,495,400	2 82
1849	1,086,039,100	346,499,975	73[illegible],539,425	285,290,000	2 58
1850	1,145,674,800	448,427,500	697,247,300	266,403,300	2 61
1851	1,207,483,900	405,635,725	801,848,175	297,575,700	2 69
1852	1,281,404,850	416,030,975	865,373,875	327,341,200	2 64
1853	1,389,329,875	460,646,975	928,682,900	344,914,200	2 68
1854	1,377,351,175	456,277,025	921,074,150	363,623,100	2 55
1855	1,368,413,000	490,497,200	877,915,800	380,157,600	2 30
1856	1,426,871,300	553,239,975	873,631,325	388,085,100	2 24
1857	1,503,942,575	648,130,700	855,811,875	388,674,000	2 19
1858	1,509,675,850	656,370,000	853,305,850	408,606,000	2 09
1859	1,784,330,350	688,269,350	1,121,061,000	437,889,279	2 57

(1) Le prix du nº 40 (anglais) *mule*, jusqu'en 1849, est celui de Liverpool à la fin de chaque année; à partir de cette époque, les chiffres indiqués représentent la moyenne du prix de chacun des 12 mois; les chiffres ont été fournis par MM. Du Fay et Ce.

Le coton aux Indes anglaises.

Le gouvernement général de l'Inde anglaise a pris, à la date du 9 août 1861, une résolution par laquelle des prix annuels de 10,000 roupies (25,000 fr.) chacun sont institués pendant deux ans dans les trois présidences, à titre de primes d'encouragement pour la meilleure production du coton, sous le double rapport de la quantité et de la qualité. Ces prix, au nombre de trois pour chaque saison, seront décernés après concours et sur l'avis des Chambres de commerce de Calcutta, de Madras et de Bombay, aux producteurs les plus méritants, à la condition pour ceux-ci d'avoir au moins 30 acres de terre plantées en coton.

Chômage des filatures et marché du coton.

Voici un extrait d'un rapport sur la situation de l'industrie cotonnière, faite en mai 1862 :

La misère ne fait que s'accroître dans les districts manufacturiers, par suite de la guerre d'Amérique. Sur 1,678 filatures employant 349,316 ouvriers, 278 avec 57,861 ouvriers sont complétement arrêtées. Dans les autres, un quart seulement des ouvriers reçoit des salaires entiers, tous les autres ne travaillent que cinq, quatre, trois ou même deux jours seulement par semaine. Il en résulte pour le montant général des salaires payés entre l'époque où toutes les filatures étaient en pleine activité, et la période de chômage actuelle, une différence en moins de 87,500 l. st. (2,187,500 fr.) par semaine, et cela dans une seule branche de l'industrie cotonnière. On peut mesurer par ces chiffres le degré de la misère qui pèse sur la majeure partie des ouvriers dans le comté de Lancastre, depuis plusieurs mois déjà.

Voici un aperçu comparatif qui montre en même temps la diminution de la consommation en général :

CONSOMMATION MOYENNE par semaine.		ESPÈCES DES COTONS. Américain.	Surate.	Divers.
En 1861.....	43,655	37,760	2,755	3,140 balles.
En 1862.....	28,360	8,240	15,040	5,080 —

Le stock des cotons de toutes sortes, ainsi que l'évaluation approximative des arrivages attendus jusqu'au 30 juin 1862, s'établit comme il suit :

		2 mai 1861. balles.		2 mai 1862. balles.
Stock des cotons américains...		818,200	—	118,630
Évaluations des importations jusqu'à la fin de juin...........		400,000	—	10,000
TOTAUX.....		1,218,200	—	128,630
Stock des cotons Surate.............	110,700	303,700	164,300	314,300
Importations jusqu'au 30 juin...........	193,000		150,000	
Stock des cotons de proven. diverses.	61,800	102,800	84,400	104,400
Importations approximatives........	41,000		20,000	
Stock total à Liverpool.........		1,624,700		547,330
Stock à Londres et à Glasgow..		72,400		62,900
Stock sur le continent.........		370,400		77,700
Stock total en Europe..........		2,067,500		687,930

FER EN 1860.

Production du minerai. — Les mines de fer de la Grande-Bretagne ont, en 1860, produit 8,024,205 tonneaux de minerai contre 7,876,581 tonneaux en 1859, soit une augmentation de 147,624 tonneaux.

La valeur totale du minerai de fer, extrait en 1860, a été de 2,446,929 livres sterling (61,673,225 fr.) contre 2,507,860 liv. (62,696,500 fr.), soit, malgré l'augmentation de la production, une diminution sur le chiffre de la valeur de 40,931 livres (1,023,275 fr.).

Indépendamment de la production intérieure, il a été importé, en 1860, 23,112 tonneaux de minerai de fer. Il n'a été exporté, en la même année, que 123 tonneaux de minerai, provenant du comté de Lancastre, à destination de la France.

Usines élaborant la fonte. — On comptait, en 1860, dans le Royaume-Uni, 268 usines élaborant la fonte, contre 265 en 1859.

Le nombre des hauts fourneaux s'élevait, en 1860, à 872, dont 582 seulement ont été en activité pendant l'année; en 1859 on en comptait 862, dont 607 en activité; il a donc été construit, en 1860, 10 nouveaux hauts fourneaux; par contre, il y en a eu 25 de moins en activité qu'en 1859.

a production, en 1860, a été de 3,826,752 tonneaux

de fonte brute, contre 3,712,904 tonneaux en 1859, soit une différence en faveur de 1860 de 113,848 tonneaux.

Le prix de revient de la fonte brute, calculé en moyenne à 3 liv. sterl. par tonne (7 fr. 38 les 100 kil.), donne, pour la production de 1860, le chiffre de 11,480,256 livres (287,006,400 fr.). Le prix de vente, calculé sur la moyenne des cotes de l'année, 3 liv. 6 sh. 6 d. par tonne (8 fr. 18 les 100 kil.) représentant une valeur de 12,703,950 livres (317,598,750 fr.), il s'ensuit que le bénéfice sur cette branche de commerce peut être évalué, pour 1860, à 1,223,694 livres (30,592,350 fr.).

La période de 1859 donne : prix de revient, 11,138,712 livres (283,467,800 fr.); prix de vente, calculé sur les moyennes de cette année, 12,067,438 liv. (301,685,950 fr.); bénéfice résultant de la différence entre le prix de revient et le prix de vente, 928,726 livres (23,218,150 fr.), soit, en faveur de 1860, un accroissement de bénéfice de 294,968 liv. (7,374,200 fr.).

Usines travaillant le fer. — L'on comptait, en 1860, dans le Royaume-Uni, 211 usines travaillant le fer, 3,518 forges à puddler et 375 laminoirs.

Exportations à l'étranger des produits de l'industrie sidérurgique de la Grande-Bretagne en 1859 en 1860.

PRODUITS.	QUANTITÉS en tonnes anglaises de 1,016 kilogr.		VALEURS DE CES PRODUITS en France.	
	1860.	1859.	1860.	1859.
Fonte brute..	342,566	316,376	24,351,625	22,548,225
Fers en barres rondes et carrées........	314,459	300,786	59,646,775	59,347,750
Rails de toute espèce......	453,445	528,927	85,218,975	103,105,200
Fil de fer....	13,957	12,391	6,252,175	5,700,475
Fonte moulée.	74,971	81,302	20,815,950	19,895,475
Fer ouvré....	211,063	200,665	82,933,725	77,118,000
Acier brut...	32,173	24,744	24,655,700	20,145,800
Produits d'origine anglaise	1,439,634	1,465,191	303,874,925	307,860,925
Produits bruts et réexportés ouvrés......	10,062	7,780	3,505,125	[illegible]
TOTAUX....	1,449,696	1,472,971	307,380,050	

Étain. — Le relevé ci-après résume les faits particuliers à l'industrie de ce métal, depuis 1839.

	1839 à 1849.		1850 à 1859.	
	Tonnes angl. de 1,016 kil.	Kilogr.	Tonnes angl. de 1,016 kil.	Kilogr.
Production anglaise	51,500	52,324,000	85,098	66,139,568
Importation de l'étranger.........	10,166	10,328,656	25,324	25,729,184
TOTAL......	61,666	62,652,656	90,422	91,868,752
Exportation........	23,103	23,472,648	30,899	31,393,384
Consom. du royaume	38,563	39,180,008	59,523	60,475,368

	ÉTAIN RAFFINÉ. PRIX		ÉTAIN BRUT. PRIX	
	par tonne anglaise de 1,016 kil.	par 100 kil. et en francs.	par tonne anglaise de 1,016 kil.	par 100 kil. et en francs.
	liv. sh. p.	fr. c.	liv sh. p.	fr. c.
1848.......	85 10 »	210 33	79 10 »	195 57
1849.......	84 10 »	207 87	78 15 »	193 72
1850.......	86 15 »	213 40	81 » »	199 26
1851.......	92 10 »	227 55	86 15 »	213 40
1852.......	97 5 »	239 23	92 2 6	226 62
1853.......	125 10 »	309 34	120 » »	295 20
1854.......	126 » »	309 96	120 » »	295 20
1855.......	125 15 »	309 95	120 » »	295 20
1856.......	138 10 »	340 71	134 10 »	330 87
1857.......	134 10 »	330 87	130 » »	319 80
1858.......	140 » 3	344 44	136 » »	334 56
1859.......	137 10 »	338 25	132 10 »	325 95
1860.......	136 3 1	334 92	136 13 15	336 26

C'est principalement dans le comté de Cornouailles que se trouvent les mines d'étain de la Grande-Bretagne. Le Devonshire en possède aussi quelques-unes, dont le rendement est de peu d'importance si on le compare à celui de Cornouailles (175 tonnes ou 177,800 kil. contre 10,225 tonnes ou 10,388,600 kil.). Toutefois, les mines du Devonshire ont de l'avenir, à en juger par les progrès qu'accusent les statistiques; ainsi, depuis 1858, leur produit a plus que triplé (54 tonnes ou 54,864 kil. contre 175 tonnes ou 177,800 kil.) en 1860. Le rendement des mines de Cornouailles n'a pas augmenté dans une proportion aussi rapide.

Le tableau ci-après indique, pour chacun de ces comtés,

le nombre de mines en exploitation pendant les années 1859 et 1860, ainsi que leur rendement en minerai :

	MINES en exploit.		1859		1860.	
	1859	1860	en tonnes de 1,016 k.	en kilog.	en tonnes de 1,016 k.	en kilog.
Cornouailles	125	139	10,069	10,230,104	10,225	10 388,600
Devon	3	4	111	112,776	175	177,800
TOTAUX	128	143	10,180	10,342,880	10,400	10,566,400

La valeur du minerai extrait des mines d'étain, dans les années 1859, 1860, s'accuse comme il suit :

	1859.		1860.	
	liv. st.	francs.	liv. st.	francs.
Cornouailles	723,370	18,084,250	798,209	19,965,225
Devon	7,945	198,625	13,951	348,775
TOTAUX......	731,315	18,282,875	812,160	20,304,000

On a ainsi coté le prix du minerai d'étain en 1860 :

	Par tonne anglaise de 1,016 kil.			En francs et par 100 kil.	
	liv.	sh.	d.	fr.	c.
Prix le plus haut.......	89	2	6	219	24
Prix le plus bas........	30	»	»	73	80
Prix moyen de l'année..	70	11	6	176	67

Importations d'étain dans le Royaume-Uni.

	MÉTAL.		MINERAI.	
	en tonnes de 1,016 kil.	en livres sterl.	en tonnes de 1,016 kil.	en livres sterl.
1858.....	2,956	351,924	628	40,820
1859.....	2,700	370,976	563	36,595
1860.....	2,911	387,307	674	43,810

EXPORTATIONS D'ÉTAIN DU ROYAUME-UNI.

Quantités et valeurs.

	1858		1859		1860	
	en tonnes de 1,016 k.	en livres sterling	en tonnes de 1,016 k.	en livres sterling.	en tonnes de 1,016 k.	en livres sterling.
Produit du pays	2,327	270,698	2,804	353,109	2,740	361,592
Produit étranger réexporté.....	298	35,522	395	54,335	508	67,626
TOTAUX....	2,625	306,220	3,199	407,444	3,248	429,218

Les exportations de poterie d'étain se sont ainsi partagées en 1860 :

Aux colonies anglaises...	23,838 liv. st.	595,950 fr.
Autres pays............	10,847	271,175
Totaux......	34,685	867,125

Récapitulation de la valeur des exportations d'étain brut, manufacturé et minerai, en 1860.

Étain brut.........	429,218 liv. st.	10,730,450 fr.
Ferblanc...........	1,500,812	37,520,300
Poterie d'étain.....	34,685	867,125
	1,964,715	49,117,875
Minerai d'étain.....	1,313	32,825
Totaux......	1,966,028	49,150,700

Indes-Orientales anglaises.

Aperçu de leur commerce en 1860-61. — Les diverses contrées dont se compose le groupe des colonies britanniques dans l'Inde n'étant point régies par une seule et même administration, l'ensemble de leur commerce extérieur est difficile à évaluer, faute d'éléments d'informations homogènes. Cette évaluation, toutefois, a été tentée par un journal de Calcutta, qui lui a donné pour base les documents officiels émanant des gouvernements locaux de chaque pays, et on la reproduit ici à titre de renseignement. Les chiffres s'appliquent à l'exercice 1860-61; on a converti les livres sterling en francs au taux moyen de 25 francs.

	Importations.	Exportations.	Total.
Prés. de Bengale.	425,286,000	416,637,000	841,923,000
— Bombay.	465,657,000	487,201,000	952,858,000
— Madras..	130,954,000	127,217,000	258,171,000
Total pour les 3 présidences...	1,021,897,000	1,031,055,000	2,052,952,000

Ce total de 2 milliards 53 millions de francs pour les trois présidences de l'Inde serait inférieur à celui de 1859-1860, la pacification des provinces révoltées ayant entraîné le retrait de troupes nombreuses, et, par suite, la diminution des envois de provisions et de numéraire de la mé-

tropole. On se rappelle d'ailleurs que, pendant le dernier exercice, une grande partie des populations de l'Inde a été en proie à la famine.

Au chiffre ci-dessus de.............	2,052,952,000 fr.,
on peut ajouter (importations et exportations réunies), savoir :	
Pour le Pégu....................	76,408,000 »
— le Sinde....................	67,500,000 »
— Aden....................	30,000,000 »
Total général, non compris Singapore et Ceylan....................	2,226,860,000 »

En estimant à 773 millions de francs l'ensemble actuel des opérations de ces deux dernières colonies, l'importance du commerce maritime de l'Inde anglaise ressort à environ 3 milliards.

Commerce de l'opium. — Le gouvernement de l'Inde anglaise a fait mettre en vente, à Calcutta, pendant l'année 1861, 21,123 caisses d'opium, provenant de Patna et de Bénarès, et représentant une quantité totale de 1,521,000 kil., qui a donné un produit de 39,572,000 roupies ou de 99 millions de francs. Les ventes de 1860, comprenant 21,513 caisses, n'avaient rapporté que 93 millions de francs.

La caisse d'opium se compose de 2 *maunds*, se subdivisant chacun en 40 *seers*. Le *seer* correspond à 2 livres anglaises. Chaque caisse équivaut donc à 160 livres anglaises ou à un peu plus de 72 kil.

Le gouvernement de l'Inde paye au cultivateur (*ryot*), depuis 1861 seulement, 5 roupies par *seer* de pavots récoltés au lieu de 3 roupies 8 annas, taux accordé jusque-là. Cette nouvelle rétribution fait revenir la caisse d'opium à 400 roupies. Les frais de surintendance s'élèvent à 200 roupies par caisse. Le prix coûtant de chaque caisse est donc de 600 roupies pour le gouvernement, qui en a retiré, en 1861, 1,873 roupies en moyenne, soit un bénéfice de 3,182 fr. 50 c. par colis, ou de plus de 67 millions de francs sur l'ensemble des ventes.

VENTES DE TERRES ET RACHAT DE L'IMPÔT FONCIER.

On écrivait de Calcutta, le 3 novembre 1861 :

Deux mesures de la plus haute importance viennent d'être prises par le gouverneur général des Indes en conseil, relativement à la vente des terrains vagues et au rachat à perpétuité de l'impôt foncier.

Pour 6 fr. 25 c. ou 12 fr. 50 c. par acre (l'acre égale égale 40 centiares), suivant que le terrain est net ou encore couvert de *jungles*, tout individu pourra acquérir à perpétuité et transmettre à ses descendants, moyennant un impôt fixe, déterminé une fois pour toutes, un domaine d'une contenance de 3,000 acres au moins. Cette faculté est accordée d'abord pendant cinq ans, après quoi le gouvernement se réserve d'élever les prix, s'il le juge à propos. De plus, l'acquéreur, à l'aide d'une capitalisation, égale à vingt années de l'impôt, payée à la fois, pourra s'exonérer, pour toujours, de toute espèce de demande de la part des agents du fisc. Le gouvernement le subroge ainsi à ses droits de suzerain, avec faculté absolue d'user de sa chose comme il l'entendra, et sans l'obliger aucunement à défricher tout ou partie de sa terre dans un temps donné.

En outre, tenant compte de la part immense qui revient à l'impôt territorial dans les revenus du pays, lord Canning a décidé que le rachat de cet impôt ne serait appliqué, au début, que jusqu'à concurrence de 10 p. °/ₒ de la cote, afin de s'assurer dans chaque province, sans compromettre les intérêts du trésor, des effets pratiques de la mesure, sauf à augmenter plus tard la proportion, suivant les résultats constatés.

GRÈCE.

Superficie : 49,167 kil. carrés. — Popul. : 1,067,216 h. —Cap. Athènes, 45,000 hab., avec le Pirée et les étrangers, 60,000 h.

Finances : Dépenses en 1861, 24,967,467 drachmes; recettes, environ 25 millions.

Dette publique : 110 millions et demi.

Armée : 11,000 h.

Marine : 1,200 hommes et 154 canons.

Commerce extérieur en 1859.— L'ensemble des échanges du royaume avait, d'après les documents officiels, été évalué, pour 1858, à un peu plus de 58 millions 1/2 de francs. Il s'est élevé à près de 63 millions en 1859 et se partage ainsi :

Importations	41,158,000 fr.
Exportations	21,745,000
TOTAL	62,903,000

L'exportation, un peu moins forte que celle de 1858, aurait laissé tout l'avantage de ce progrès des valeurs à l'importation des marchandises, et principalement des céréales.

Les opérations se sont ainsi divisées par pays :

	Importations.	Exportations.	TOTAL.
Angleterre	9,128,000	10,135,000	19,263,000 fr.
Turquie	9,548,000	3,576,000	13,124,000
France	6,617,000	2,522,000	9,139,000
Autriche	6,687,006	2,392,000	9,079,000
Russie	1,570,000	396,000	1,966,000
Iles Ioniennes	930,000	1,133,000	2,063,000
Deux-Siciles	973,000	161,000	1,134,000
Autres pays	5,705,000	1,430,000	7,135,000
TOTAUX	41,158,000	21,745,000	62,903,000

Les principaux objets d'échange ont été les suivants :

1° *Importations.*

Céréales.. Grains	6,317,000	6,432,000 fr.
Céréales.. Farines	115,000	
Tissus de coton		3,946,000 fr.
Peaux brutes		3,509,000
Sucre		2,684,000
Bois de toute sorte		2,046,000
Fils de coton		1,796,000
Bestiaux		1,243,000
Fer brut et ouvré (non compris la quincaillerie)		1,186,000
Tissus de laine (non compris les draps et la bonneterie)		1,093,000
Salaisons		1,093,000
Café		949,000
Draps		899,000
Soufre		857,000

Riz	761,000
Bonneterie en général	728,000
Soieries	588,000

2° *Exportations.*

Raisin de corinthe	11,258,000 fr.
Cocons	1,666,000
Figues et autres fruits frais	1,347,000
Boissons (non autrement dénommées)	949,000
Peaux apprêtées	807,000
Soie	632,000
Tabac	599,000
Vallonée	573,000
Bétail	569,000

Les recettes des douanes du royaume ont été, durant cette année, de 4,557,823 drachmes, dont 3,713,455 pour l'importation seulement. Au change de 90 centimes par drachme, cette somme équivaut à 3,342,000 fr. et ne représente guère que 8 p. °/ₒ des valeurs importées.

Navigation. — Non compris le cabotage, elle a donné lieu à un mouvement général de 20,181 navires, jaugeant ensemble 1,825,990 tonneaux, savoir :

Entrée	10,410 Navires.	913,174 Tonneaux.
Sortie	9,671 —	912,816 —

La Turquie compte dans le tonnage total (entrée et sortie réunies) pour 958,120 ton., les îles Ioniennes pour 228,356, la France pour 198,905, l'Angleterre pour 179,238, l'Autriche pour 111,730, les Deux-Siciles pour 49,720 et l'Égypte pour 27,931.

Sur les 10,410 navires entrés dans les ports grecs, 778 étaient des bâtiments à vapeur, d'une capacité collective de 355,887 ton.

Effectif maritime. — La marine marchande grecque se composait, au 31 décembre 1859, de 3,984 bâtiments d'un jaugeage total de 274,280 ton. et montés par 23,918 hommes d'équipage. Tous ces bâtiments sont à voiles. Les bateaux à vapeur de la Société hellénique de navigation, jouissant des priviléges des bâtiments de guerre, ne sont pas compris dans l'effectif commercial.

Ce dernier se divisait ainsi :

			Tonneaux.
Bâtiments au-dessus de 60 tonneaux.	1,480	jaugeant	244,605
— de 60 tonn. et au-dessous.	2,504	—	29,875

GUATEMALA.

Superficie, 194,456 kil. c. — Popul. 850,000 h. — Cap. Guatemala, 60,000 hab.

Finances.—Compte de 1859 : recettes, 1,283,594 doll., dépenses, 1,272,280 doll.

Dette intérieure, 700,000.—Extérieure, 500,000 doll.

NAVIGATION ET COMMERCE EN 1859.

Navigation. — L'ensemble des opérations a donné 143 navires jaugeant 21,962 tonneaux se répartissant comme il suit :

1° Atlantique. — Il est entré dans les ports de Saint-Thomas et d'Izabal 114 navires, jaugeant 5,554 tonneaux ; mais, de ces 114 navires, 101 portant pavillon anglais venaient du comptoir britannique de Balize.

Les 13 bâtiments restants comprenaient : 1 espagnol, venant de Barcelone, qui fait le voyage tous les ans avec un chargement de vins ; 4 autres espagnols venant de la Havane ; 2 hollandais venant également de la Havane ; 5 anglais venant de Liverpool ; enfin, une goëlette anglaise de 25 tonneaux venant d'Omoa.

2° Pacifique. — A San-José, il y a eu 28 entrées de navires, accusant une jauge de 21,662 tonneaux, y compris le bateau à vapeur *Nord-Américain* qui fait le service mensuel de la côte de Panama à San-José. Parmi les autres bâtiments figurent : 1 danois, 2 français (*la Bolivie*, de 303 tonneaux, et *le Télégraphe*, de 448), 1 équatorien, 8 anglais 1 espagnol, 2 sardes et 1 chilien. Un de ces navires anglais, de 300 tonneaux, est allé de San-José à San-Luis. C'est le seul bâtiment qui ait visité ce port.

Commerce. — L'importation au Guatemala se répartit entre Izabal et San-José. Par le premier port elle a atteint le chiffre de 639,119 dollars (1) ; par le second, celui de 880,881 ; soit, en tout, 1,520,000 dollars. En 1858, il

---

(1) Le dollar — 5 fr. 35 c. Ce taux varie suivant le change.

avait été importé pour 1,223,770 dollars de marchandises. Il y a donc eu, en 1859, une augmentation de 296,230 dollars.

C'est le port de San-José qui a profité de cette augmentation. De 536,541 dollars, chiffre de 1858, les importations, en 1859, se sont élevées à 880,881 dollars, pendant qu'Izabal a vu tomber les siennes de 687,229 dollars, chiffre de 1858, à 639,119 dollars.

Les exportations de 1859 sont inférieures à celles de 1858. En cette année, elles avaient été de 2,024,520 dollars; en 1859, elles ont compté 1,766,960 dollars, il faut d'ailleurs déduire celui de 233,600, valeur des indigos du Salvador, que l'administration guatemalienne continue à faire figurer parmi ses propres produits, alors que ces indigos ne font qu'emprunter son territoire pour s'embarquer à Izabal La valeur de ces mêmes indigos en 1858 avait été de 228,247 dollars. Le véritable chiffre des exportations du Guatemala se trouve ainsi réduit à 1,533,360 dollars. On n'en sait pas la destination; mais la majeure partie va en Angleterre. La cochenille, dont il va être spécialement parlé plus loin, en est naturellement l'article le plus important : elle y a figuré dans les proportions suivantes :

	dollars.
Cochenille *cascarilla* ou cochenille mère, pour....	87,500
Cochenille *grana*	1,151,020
Cochenille *granilla* ou petite cochenille...........	4,160
TOTAL....................	1,222,680

Viennent ensuite les minerais pour 78,050 dollars; les sucres pour 63,832 dollars; les cuirs de bœuf pour 52,724 dollars; les tissus manufacturés des Indiens pour 48,240; les bois pour 20,954, etc., etc.

HAÏTI.

Superficie, 76,036 kil. c. — Popul., 560,000 hab. — Capit., Port-au-Prince.

Finances. — Recettes, 1,762,000 dollars; dépenses, 972,000 d. Dette envers la France, 60 millions.

Commerce en 1859. — La valeur totale des échanges de

la République haïtienne avec l'étranger a été, en 1859, de 48 millions de francs, dont 23 à l'importation et 25 à l'exportation. C'est, pour la première de ces deux branches de commerce, comparativement à 1858, une augmentation de plus de 3 millions, et pour la seconde une diminution de plus de 7.

Les opérations commerciales d'Haïti pendant l'année 1859 se sont ainsi réparties :

Provenance et destination.	Importation.	Exportation.	Total.
États-Unis d'Amérique....	12,720,000	9,450,000	22,170,000
France....................	3,391,000	7,196,000	10,587,000
Angleterre et ses colonies.	4,922,000	5,315,000	10,237,000
Villes anséatiques.........	1,123,000	2,088,000	3,211,000
Danemark et ses possessions..................	383,000	121,000	504,000
Belgique.................	94,000	382,000	476,000
Autres pays..............	395,000	535,000	930,000
TOTAUX........	23,028,000	25,087,000	48,115,000

Les exportations d'Haïti se sont ainsi divisées par ports d'expédition :

Port-au-Prince.	9,904,000 fr.	Les Gonaïves..	2,732,000 fr.
Les Cayes......	4,188,000	Le Cap Haïtien.	2,624,000
Jacmel........	4,019,000	Jérémie......	1,620,000
		TOTAL......	25,087,000

Navigation.—L'intercourse des sept ports d'Haïti sous tous pavillons, en 1859, a donné lieu à un mouvement total de 943 navires et de 166,829 tonneaux de jauge, lequel, comparé à celui de 1858, offre une diminution de 60 navires et de 4,467 tonneaux.

L'*entrée* s'est composée de 478 navires et 83,963 tonneaux, et la *sortie* de 465 navires et 82,866 tonneaux. Ces chiffres comprennent les bâtiments tant chargés que sur lest.

Voici le contingent des principaux pays dans les *entrées* et les *sorties* réunies :

États-Unis d'Amérique......	460	navires.	75,661	tonneaux.
France et ses colonies......	142	—	35,695	—
Angleterre et ses colonies...	151	—	21,561	—
Danemark et ses colonies...	82	—	16,484	

Villes Anséatiques..........	44	navires.	8,146	tonneaux.
Autres pays................	64	—	9,282	—
Totaux......	943		166,829	—

HAMBOURG.

Superficie, 341 kil. c. — Popul. en 1860, 229,941 hab., dont 134,022 dans la ville de Hambourg.

FINANCES.

D'après le compte de 1861,			
les recettes ont été de	11,422,455	marcs cour.	—4,568,982 th.
les dépenses de......	10,553,427	—	—4,221,370
et l'excédant de......	869,028	—	— 347,612

PROJET DE BUDGET POUR 1862.

	Marcs courants.
Recettes. — Produit des biens de l'État.........	1,592,556
Taxes et impôts..............................	6,228,200
Produit des émoluments et des amendes.........	663,100
Recettes extraordinaires......................	14,000
— transitoires........................	2,148,804
Total des recettes......	10,648,660
Dépenses. — Sénat et conseil de la bourgeoisie..	487,570
Affaires étrangères...........................	90,500
Finances......................................	2,376,090
Justice.......................................	318,375
Enseignement..................................	124,449
État militaire................................	934,280
Travaux publics...............................	1,225,285
Commerce et navigation........................	1,032,790
Police..	754,480
Établissements de bienfaisance................	701,900
Faubourgs et campagnes........................	143,470
Dépenses extraordinaires......................	310,667
Dépenses transitoires.........................	2,148,804
Total des dépenses......	10,648,660

Dette au 1er janvier 1862.

	Marcs de banque.
Dette ancienne................................	23,985,366
Emprunt de la caisse d'assurance contre l'incendie	27,576,000

Emprunt à primes (75,750 obligations de 100 marcs de banque)	7,575,000
TOTAL	59,136,366

Contingent fédéral, 3,163 h.

COMMERCE.

Importation maritime de Hambourg en 1861.

Provenances transatlantiques.	Marcs de banque.
Asie : Chine	1,915,680
Indes hollandaises	843,460
Siam et Birmanie	194,060
Philippines	81,050
Indes britanniques et Singapour	3,230,170
Afrique : Côte orientale	226,600
Cap de Bonne-Espérance	101,600
Côte occidentale	485,970
Açores	14,760
Amérique : Mexique (côtes occident. et orientales)	1,409,040
Amérique centrale (côte occidentale)	314,500
Equateur	435,860
Pérou	8,612,520
Chili	887,870
République argentine	219,850
Uruguay	71,870
Brésil	13,403,730
Guyane française	9,550
Vénézuela	4,170,220
Nouvelle-Grenade	44,880
Haïti	4,025,900
Cuba	7,730,800
Curaçao, Saint-Thomas, Porto-Rico	1,500,820
États-Unis de l'Amérique du Nord	16,196,110
Amérique du Nord britannique	89,190
Groënland	2,890
TOTAL des provenances transatlantiques	64,215,950

Pays d'origine.	Marcs de banque.
Russie (ports sur la mer blanche et la Baltique)	490,650
Suède et Norwége	2,468,820
Danemark et les duchés	296,120
Prusse	856,580
Mecklembourg	5,100
Cuxhaven et Héligolande	166,090
Brême et rives du Wéser	4,320,230
Oldenbourg	[illegible]

Pays-Bas	6,602,280
Grande-Bretagne et Irlande	157,547,020
Belgique	4,432,280
France	10,466,800
Portugal	807,920
Espagne (incl. Gibraltar, 890 marcs de banque)..	1,881,740
Italie	2,340,000
Trieste	402,380
Iles Ioniennes et Grèce	295,010
Asie-Mineure	294,060
	255,169,230
Importation par Altona	60,941,340
Valeur de l'importation par mer	316,110,570
Valeur de l'importation par terre	296,571,430
Valeur totale, par mer et par terre, en 1861.	612,682,000
Valeur totale, par mer et par terre, en 1860.	609,905,710
Différence en faveur de 1861...	2,776,290

Depuis la suppression, en 1857, des droits d'exportation ainsi que de l'obligation des déclarations de sortie, on ne connaît plus l'exportation du port de Hambourg.

Effectif de la marine marchande à la fin de l'année 1861
(1 last de commerce — 3,000 kilogrammes.)

Bâtiments à voiles...	474	d'une capacité de	60,727	l. de com.
Vapeurs	17	—	4,674	—
Ensemble...	491	—	65,401	—

Mouvement de la navigation maritime pendant l'année 1861.

Présents au 1er janvier, dans le port.	175	navires jaugeant	11,646	l. de com.
Entrés chargés....	4,425	—	397,338	—
— sur lest....	794	—	43,737	—
Ensemble...	5,219	—	441,075	—
Sortis chargés....	3,069	—	437,167	—
— sur lest....	2,115	—	—	—
Ensemble...	5,184	—	437,167	—
Restant au 31 déc. dans le port....	210	—	15,554	—

Parmi les navires entrés, on comptait 1,207 vapeurs.

Navigation fluviale des ports de Hambourg et d'Altona en 1861.

	ARRIVAGES de l'Elbe supérieure.				DÉPARTS vers l'Elbe supérieure.			
	Navires		Radeaux.	Chargem.	Navires		Total.	Chargem.
	charg.	s. lest.		Quintaux de la douane.	chargés	s. lest.		Quintaux de la douane.
Prusse.....	2,090	482	137	4,188,146	2,302	318	2,620	4,976,290
Pologne....	1	»	»	59				
Anhalt.....	231	»	3	449,409	146	13	159	266,980
Saxe et Bohême....	432	19	»	812,102	423	16	439	898,770
Hanovre...	213	74	»	139,671	144	291	435	96,570
Mecklemb..	647	63	»	492,997	343	224	567	174,410
Lauenbourg	241	131	»	137,574	183	154	337	44,850
Lubeck....	37	»	»	15,049	27	37	64	6,330
A démolir..	»	»	»	»	»	68	68	»
TOTAL...	3,892	769	140	6,235,007	3,568	1,121	4,689	6,464,200

HANOVRE.

Superficie, 38,456 kil. c. — Popul. (1861), 1,888,070. Cap., Hanovre (faubourgs compris), en 1858, 4,328 maisons et 61,852 hab.; en 1861, 4,470 maisons et 60,500 h., avec Linden 70,000 hab.

FINANCES. — *Projet de budget pour* 1862-1864.

Recettes.

	1862.-1863. Thalers.	1863-1864. Thalers.
Produit des domaines et des forêts..	2,050,755	2,038,225
— des impôts et des douanes..	7,532,000	7,576,000
— des forêts et des mines du Harz supérieur..........	2,298,263	2,292,661
— des mines du Harz inférieur.	266,242	262,969
— des mines de houille.......	251,367	252,386
— des salines................	51,388	51,388
— des carrières à chaux de Lunebourg..............	42,717	42,717
— des péages...............	157,000	156,000
— des postes................	1,051,000	1,058,000
— des chemins de fer et des télégraphes...............	5,110,000	5,300,000

Péages perçus par l'administration des chaussées	190,000	190,000
Excédant de la loterie	68,000	68,000
Produit des droits casuels des autorités supérieures	61,000	61,000
Intérêts des capitaux actifs	557,098	556,433
Autres recettes directes de la caisse générale	28,000	28,000
Versements d'autres caisses	67,253	67,253
Total des recettes	19,782,083	20,001,032

Dépenses.

	1862-1863.	1863-1864
Ministère de la maison du roi	246,830	246,830
États	64,938	64,938
Ministère des affaires étrangères	121,700	121,700
— de la guerre	2,635,000	2,635,000
— de la justice	1,051,500	1,051,500
— des affaires ecclésiast. et de l'instruct. publique	270,926	271,156
— de l'intérieur	5,258,239	5,129,974
— du commerce	43,926	31,226
— des finances	5,850,109	5,836,800
Passif	2,714,197	2,819,144
Pensions	513,969	513,969
Dépenses transitoires	232,194	232,194
Dépenses extraordinaires	954,280	811,580
Total des dépenses	19,957,808	20,066,011
Total des recettes	19,782,083	20,001,032
Déficit	175,725	64,979

Budget voté.

	1862-1863		1863-1864.	
Recettes	19,817,311	thalers.	19,936,260	thalers.
Dépenses	19,866,288	—	19,969,991	—
Déficit	48,977	thalers.	33,731	thalers.

Dette au 1er janvier 1861.

	Thalers.
Ancienne caisse générale des impôts	13,892,418
— — — royale	1,829,343
Caisse des ponts et chaussées	—
Dettes pour chemins de fer	30,623,075
Total	46,344,836
de la dette pour 1861-1862	2,072,718

Armée, ensemble 26,497.

Marine marchande en 1860.

(En lasts de commerce à 4,000 livres.)

ARRONDISSEMENTS.	LONG COURS.		CABOTAGE.		VAPEURS.	
	Vaiss.	Capacité.	Vaiss.	Capacité.	Vaiss.	Capacité.
Autric. (Mer du nord, et territoire d'Ems).	457	21,400	832	6,464	3	184
Osnabruck (territoir. d'Ems)	163	12,141	145	1,557	»	»
Stade (rive de l'Elbe et du Wéser).....	165	11,996	1,069	13,573	7	251
Lunebourg (ville et district d'Harbourg)	24	3,578	428	4,232	2	87
Total en 1860....	809	49,115	2,474	25,826	12	522
Total en 1859...	824	47,797	2,061	19,354	16	1,364

HESSE ÉLECTORALE.

Superficie, 9,540 kil. c.—Popul. en déc. 1861, 738,454 h. Cap. Cassel, 38,830 h.

FINANCES. — *Projet de budget pour les années* 1861-1863.

Recettes.

Impôts directs.............Thalers.	894,300
Impôts indirects..................	1,183,350
Ponts et chaussées................	44,240
Domaines	344,570
Eaux minérales....................	49,110
Forêts, chasses et pêches...........	962,530
Mines et salines..................	352,490
Postes............................	43,500
Chemins de fer....................	518,000
Produit des capitaux de l'État......	542,020
Divers............................	183,230
Recettes annuelles.................	5,117,340
Recettes pour les trois années......	15,352,020
Excédant de la période financière précédente......................	91,830
Total des recettes pour les trois années..........................	15,443,850

Dépenses.

Liste civile	305,438
Apanages	56,900
Ministère d'État	70,120
Justice	367,530
Intérieur	1,149,436
Finances	1,635,870
Guerre	1,163,310
Affaires étrangères	54,990
Pensions, etc	330,770
Dépenses annuelles	5,134,364
Pour les trois années	15,403,092
Recettes pour les trois années	15,443,850
Excédant	40,758

(*Alm. de Gotha*).

Voici un renseignement postérieur extrait d'un journal : D'après le projet de budget pour les années 1861-63, les recettes pour les trois années sont évaluées à 16,852,300 thalers (de 3 fr. 75 c.); les dépenses à 16,846,370 th. La dépense annuelle, non compris le capital des frais d'exploitation, est de 5,454,420 thalers, dont la liste civile reçoit 304,760 th.; comme fonds des apanages, 56,900 th.; pour le ministre d'État, 71,510 th.; le service de la justice, 336,450 th.; celui de l'administration intérieure, 1,158,000 th.; le ministère des finances, 1,639,900 th.; la guerre, 1,475,480 th.; les affaires étrangères, 54,990 th.; le fonds des pensions et secours, 326,430 th. (*Correspondance de Nuremberg*.)

DETTE	Capital primitif. Thlrs.	Capital 1er avril. 1862.	Date de l'entier amort.
Emprunts.			
31 oct. 1833 : 3 1/2 %	1,265,850	795,950	—
14 déc. 1849 : 4 1/2	1,000,000	700,000	1869
13 sept. 1852 : 4 1/2	1,500,000	700,000	1866
9 frévr. 1854 : 4 1/2	1,000,000	amort.	—
Emprunt à primes			
3 avril. 1844 : 3 1/2	6,725,000	—	1896
Papier-monnaie			
26 août 1848	1,000,000	1,250,900	1871
24 mars 1849	1,500,000		

15,000 h.

HESSE GRAND-DUCALE.

Superficie, 8,392 kil. c. — Popul., 856,250 hab. Cap. Darmstadt, 32,315. Mayence, 39,702 (sans la garnison).

Budget de la période financière 1860-1862.

Recettes annuelles	9,096,664
Dépenses annuelles	9,066,796
Excédant	29,868
A la fin de 1861 il restait de l'emprunt contracté pour la construction des chemins de fer encore	11,646,400
De plus le reste des deux millions des billets du crédit foncier	1,280,000
Ensemble	12,926,400
En dehors de ces dettes de chemin de fer, la dette publique proprement dite s'élevait à la fin de 1861 à environ	5,885,700

Armée. — 11,700 h.

HESSE-HOMBOURG.

Superficie, 261 kil. c. — Popul., 26,817 hab. Cap. Hombourg.

FINANCES. — *Budget de 1861 et 1862.*

	1862.	1861.
Recettes	539,507 fl.	410,954 fl.
Dépenses	519,687	379,167
Excédant	19,820	31,787
Capitaux actifs au 1er févr. 1862		348,466
Dette publique au 1er févr. 1862		978,507

HONDURAS.

Superficie, 60,390 kil. c. — Popul. 350,000 h. Cap. Comayagua, 10 à 15,000 hab.

Finances. — Revenus, environ 250,000 doll.

Commerce. — 6 à 700,000 doll. à l'import. et autant à l'exportation.

Navigation. — Le commerce du Honduras, par les ports de Truxillo et d'Omoa, se fait surtout avec Balize et Cuba. Quelques navires y touchent cependant venant des États-Unis et de Curaçao. Voici le nombre et le tonnage des bâtiments qui ont visité les deux ports, de 1854 à 1857 :

	TRUXILLO.		OMOA.	
	Navires.	Tonn.	Navires.	Tonn.
1854..........	82	7,927	120	7,926
1855..........	59	4,832	114	6,138
1856..........	54	4,341	88	4,115
1857..........	77	4,947	94	4,558

Cette navigation n'est, au reste, qu'une espèce de cabotage avec Balize, la Havane, Curaçao et les États-Unis, que des goëlettes de 50 à 100 ou 120 tonneaux font sous pavillons anglais, espagnols, hollandais et nord-américains. Quelques petites goëlettes hondurienne de 20 à 50 tonneaux y figurent également.

ILES IONIENNES.

Superficie. (D'après des calculs planimétriques. Les îles marquées d'un * sont celles des îles Ioniennes d'après lesquelles ces dernières sont aussi appelées « République des sept îles. »)

Iles.	Milles angl.	Iles.	Milles angl.
* Corfou...........	274,83	* Itaque...........	37,63
Fano..............	5,95	* Céphalonie.......	256,31
Merlera...........	2,93	Les Échinades.....	2,45
Samotraki.........	1,62	Petala............	2,68
* Paxo............	7,16	Oxia..............	1,96
Antipaxo..........	1,08	Bromona...........	0,49
* Sancta-Maure.....	110,12	Makri et îles infér..	0,72
Meganisi..........	8,82	* Zante............	164,69
Arkudi............	1,66	* Cerigo et îles adjacentes..........	107,16
Calamo............	7,87	Iles Strivali........	0,99
Castus............	3,10	Cerigitto..........	3,74
Atoko.............	1,70	TOTAL (1)...	1005,66

(1) Autre évaluation, 1,041 milles carrés anglais.

Population en 1860, 232,426 hab.—Cap. Corfou, 15,383 habitants.

FINANCES.

	Liv. st.	Sh.	P.
Recettes générales et municipales en 1859....	160,857	19	6
— — en 1860....	172,304	13	»
— — en 1861....	190,236	15	1

Dette en 1853 : 300,000 liv. sterl., dont 94,641 liv. sterl. papier-monnaie ne portant pas d'intérêts.

Armée : 4,000 h.

Commerce.

Import. en 1859.	1,107,388 liv. st.	En 1860.	1,204,951 liv. st.
Export. —	839,232	—	958,096

MOUVEMENT MARITIME ET COMMERCIAL EN 1859.

La navigation du commerce extérieur dans les ports ioniens a présenté, en 1859, les résultats suivants :

Entrée......	939 navires.	107,643 tonneaux.
Sortie......	939	106,780
TOTAUX...	1,878	214,423
Rappel de 1858....	2,056	237,919

Voici l'ordre dans lequel se rangent les puissances qui ont concouru à l'intercourse (entrée et sortie réunies) :

Turquie........	488 navires.	54,951 tonneaux.
Grèce..........	433	47,229
Autriche.......	276	33,827
Angleterre.....	156	23,163
Deux-Siciles. ..	275	21,861
Malte.	87	11,594
États-Romains..	43	4,485
Toscane........	32	3,652
France.........	23	3,263
Autres.........	75	10,398

Le pavillon ionien a couvert, dans le total, 369 navires jaugeant 35,761 ton.

Commerce. — Les opérations des îles Ioniennes avec la métropole et les pays étrangers ont représenté, en 1859, une valeur de 48,666,000 fr., dont 27,685,000 fr. à l'importation et 20,981,000 fr. à l'exportation.

Voici les valeurs des principaux articles ayant fait l'objet des échanges :

1° Marchandises importées.

Céréales (blé et maïs)	8,998,000 fr.
Tissus de coton	2,858,000
Sucre	2,855,000
Bestiaux	1,622,000
Café	1,378,000

2° Marchandises exportées.

Tissus de toute sorte	6,100,000
Raisin de Corinthe	3,506,000
Sucre	2,922,000
Huile d'olive	2,615,000
Céréales	1,351,000
Café	827,000

Au point de vue des provenances et des destinations, les valeurs des échanges se sont ainsi divisées en francs :

Pays de provenance et de destination.	Importation.	Exportation.	Totaux.
Turquie	11,179,000	7,964,000	19,143,000
Angleterre	4,866,000	4,045,000	8,911,000
Autriche	2,611,000	3,184,000	5,795,000
Grèce	665,000	3,758,000	4,423,000
France	1,825,000	»	1,825,000
Pays-Bas	1,200,000	306,000	1,506,000
Deux-Siciles	776,000	150,000	926,000
Russie	410,000	344,000	754,000
Malte	450,000	202,000	652,000
Autres pays	3,703,000	1,028,000	4,731,000
TOTAUX	27,685,000	20,981,000	48,666,000

Mouvement des principales marchandises en 1859.

Désignation des marchandises.	Production.	Importation.	Consomm.
Blé............hectolitres	200,000	363,500	400,500
Maïs............id.	250,000	142,100	250,100
Orge et avoine............id.	50,000	24,300	80,000
Bœufs............têtes	»	9,229	9,000
Menu bétail............id.	5,000	34,487	39,000
Chevaux et mulets............id.	100	270	370
Fromage............kilogrammes	150,000	240,500	300,000
Beurre............id.	100,000	32,000	100,000
Laine brute............id.	9,000	13,400	22,400

Lin et chanvre . . kilogrammes	12,000	31,700	43,700
Soie écrue . . . . id.	1,500	6,130	6,630
Coton brut . . . . id.	20,000	15,000	35,000
Coton filé . . . . id.	»	188,600	25,053
Toile de coton . . . . mètres	»	7,300,000	2,200,000
Café . . . . kilogrammes	»	1,070,000	360,000
Sucre . . . . id.	»	2,565,000	1,300,000
Bois de charpente . . . . . . stères	»	26,000	26,000
Huile d'olive . . . . . . hectolitres	100,000	»	65,600
Raisin de Corinthe . . . . kilogr.	12,500,000	»	700,000
Peaux de Buenos-Ayres et du pays . . . . pièces	15,757	15,000	15,757
Savon du pays . . kilogrammes	900,000	»	500,000
Sel . . . . hectolitres	30,000	»	12,350
Tabac . . . . kilogrammes	350,000	180,685	550,000
Vins . . . . hectolitres	150,000	1,267	150,087

A cause de l'intérêt d'actualité qui se rattache aux îles Ioniennes nous reproduisons l'article suivant :

Le volume de statistique coloniale, publié dernièrement par le *Board of Trade*, porte la population des îles Ioniennes, en 1860, à 232,426 habitants, et leur superficie à 1,041 milles carrés; en nombres ronds, c'est la six-centième partie des possessions anglaises sous le rapport de la population, et la trois-millième partie pour l'étendue territoriale. Les productions des îles Ioniennes, en 1860, comprenaient 69,253 barils d'huile d'olive, valant de 50 à 55 shillings le baril; 30,250,897 liv. de raisin de Corinthe, valant 5 guinées et au-dessus par 1,000 livres, et 148,539 barriques de vin, variant de 11 à 21 sh. par barrique. 67,580 boisseaux seulement de froment ont été le produit de l'année; le sol est plus favorable à la culture de la vigne qu'à la culture des céréales, et le blé est de fait le principal article d'importation. Le bétail se composait de 13,171 chevaux, de 10,374 bêtes à cornes, de 131,684 moutons, et de 111,907 chèvres; ce qui représente, pour le mobilier vif, une augmentation considérable dans ces dernières années. Le revenu de 1860 a été de 140,855 liv. st.; la dépense, de 151,187 liv. st. Dans les douze dernières années, le revenu ionien n'a donné un surplus au trésor qu'en deux occasions. Le droit d'exportation sur la récolte des olives forme la principale source des finances

ioniennes, et, comme le commerce des olives donne lieu à autant de spéculations que celui de houblon en Angleterre, le revenu qui en résulte est sujet à de grandes fluctuations. Le droit d'exportation sur l'huile a produit plus de 80,000 liv. st. en 1858, 19,000 liv. st seulement en 1859, et 27,000 liv st. en 1860. Plus d'un tiers du revenu de l'année a été obtenu des droits d'exportation de 19 1/2 p. °/ₒ sur l'huile d'olive et les raisins de Corinthe, et une proportion encore plus considérable des droits d'importation. 24,000 liv. st. seulement ont été le produit des droits de timbre et d'autres taxes intérieures de peu d'importance, aucun article de consommation (sauf le sel et la poudre à canon) n'étant taxé, si ce n'est pour l'exportation ou l'importation. Le relevé des importations et des exportations est, pour 1859, année de mauvaise récolte : les importations se sont élevées à 1,306,303 liv. st.; les exportations, à 649,057 liv. st. seulement. Les importations de Turquie ont monté à 432,980 liv. st.; de Grèce, à 106,311 liv. st.; d'Autriche, à 152,366 liv. st.; du royaume uni de la Grande-Bretagne, à 355,050 liv. st., le coton étant le principal article dans l'importation de ce pays. Les entrées et les sorties de la marine marchande, en 1860, ont été de 517,320 tonnes pour l'intérieur, et de 525,802 pour l'extérieur. Elles indiquent un accroissement considérable dans les deux ou trois dernières années. Il y a eu une récolte abondante en 1858, et les mariages, l'année suivante, ont été au nombre de 4,002; en 1859, la récolte fut mauvaise, les mariages, en 1860, n'atteignirent que le chiffre de 1,358. La population ne compte pas moins de 116 hommes pour chaque 100 femmes. (*Globe.*)

ITALIE (LE ROYAUME D') (1).

Superficie, 350,889 kil. c. — Popul. 21,884,925 hab. Capit. Turin, 205,000 hab.

Sept communes ont plus de 100,000 hab., savoir :

---

(1) Les renseignements relatifs à l'Italie nous ont été communiqués ... Gasp. Finali.

Naples	417,463	Gênes	119,610
Palerme	187,182	Florence	112,236
Milan	186,154	Messine	100,447
Id. avec les faubourgs	234,000		

Ce sont des chefs-lieux de province ; et la population y est presqu'en totalité dans les villes.

Huit communes ont plus de 50,000 h.

Bologne	96,556	Catane	64,396
Livourne	91,432	Modène	58,442
Ferrare	67,593	Ravenne	54,365
Lucques	64,660	Alexandrie	54,354

Ce sont également des chefs-lieux de province. La population qu'on vient d'indiquer est celle *intra-muros*.

Vingt-et-une communes ont plus de 30,000 h.

1	Ancône	40,185	12	Modica	30,875
2	Arezzo	36,469	13	Parme	45,673
3	Bari	31,327	14	Pérouse	41,850
4	Bergamo	35,197	15	Plaisance	39,967
5	Brescia	34,932	16	Pise	49,181
6	Cagliari	30,958	17	Prato	35,306
7	Campannori	40,162	18	Reggio de Calabre.	30,525
8	Caserte	30,311	19	Reggio d'Emilie	46,222
9	Céséna	33,752	20	Rimini	31,378
10	Faenza	35,592	21	Trapani	30,337
11	Forli	36,566			

Ce sont 21 villes, dont la plupart, soit 15, sont des chefs-lieux de province; quatre entre elles, soit Céséna, Faenza, Modica et Rimini, sont des chefs-lieux d'arrondissement; deux, Prato et Capannori, sont des chefs-lieux de canton.

Densité de la population. — La plus forte se trouve dans les circonscriptions suivantes :

Province de Milan	247	h. par kil. c.
— de Naples	239	—
— de Lucques	177	—
— d'Ancône	157	—
— de Port-Maurice	154	—
— d'Alexandrie	122	—
Arrondissement de Florence	116	—

La moindre dans celles qui suivent :

Arrondissement de Volterra (Pise).......	32	h. par kil. c.
Province de Grosseto..................	18	—
Arrondissement de Nuoro (Cagliari)......	17	—
— de Ozieri (Sassari)......	13	—
— de Lanusei (Cagliari)....	12	—
— de Tempio (Sassari).....	11	—

INSTRUCTION PUBLIQUE. — Les universités sont au nombre de 19, dans le royaume d'Italie; dont six de premier ordre avec un cours complet d'études supérieures; ce sont celles de Bologne, Naples, Pavie, Palerme, Pise et Turin. Les autres treize sont de deuxième ordre, avec le cours partiel de certaines facultés; trois d'entre elles, savoir, de Ferrare, de Camerino et de Macérate, sont des universités libres.

Voici le nombre des étudiants de chaque université dans l'année scolastique 1860-61 :

Universités.	Nos.	Universités.	Nos.
Bologne.............	454	Palerme..............	603
Cagliari............	139	Parme...............	354
Camérino...........	71	Pavie................	1,475
Catane..............	471	Pérouse.............	86
Ferrare.............	124	Pise.................	653
Gênes..............	290	Sassari..............	78
Macérate...........	102	Sienne...............	193
Messine............	96	Turin................	1,291
Modène.............	439	Urbin................	67
Naples..............	2,800		
		TOTAL..............	9,586

Il faut remarquer que l'ouverture du cours 1860-61 correspond à l'époque des événements de l'Italie méridionale, et à une grande agitation politique, qui détournaient beaucoup de jeunes gens de la carrière des sciences et des arts pacifiques.

En dehors des universités, il y a un *institut des sciences et lettres* à Florence; une *académie des sciences et lettres* à Milan; une *école normale* à Pise; et un *cours d'application pour les ingénieurs* à Turin.

Sept observatoires astronomiques sont entretenus par

l'État. Ils se trouvent à Bologne, Catane, Florence, Milan, Naples, Palerme, Turin.

Des écoles vetérinaires existent à Bologne, Milan, Naples, Parme, Pise, Turin, et ailleurs.

Pour les beaux-arts, il y a les musées de Naples, Florence, Parme, Brescia, Palerme. Mais la plupart des musées sont une propriété des villes qui les possèdent, et sont administrés par elles.

Il y a une académie de beaux-arts à Turin, Bargamo, Palerme, Bologne, Carrare, Florence, Milan, Parme, Pérouse, Pise, Ravenne, Aci Reale, et des athénées à Bergamo, Brescia, Salo.

Parmi le grand nombre d'académies qui florissent en Italie, il suffira de nommer celles de la *Crusca,* pour la compilation du grand dictionnaire italien à Florence; des *Georgofili,* pour les études de l'économie politique dans la même ville; de l'*Institut*, pour les sciences et les lettres à Milan; de médecine et chirurgie à Naples; des sciences à Naples et à Turin; des XL, pour les sciences à Modène.

A côté des lycées il y a toujours une école technique. Il y en a, en outre, 64 dans des localités qui ne jouissent pas de l'enseignement lycéal.

Les gymnases sont au nombre de 221; c'est-à-dire en nombre supérieur aux arrondissements du royaume, qui est de 193.

Instruction élémentaire.—Au commencement de 1862, il y avait dans le royaume, 7,180 communes sur 7,720, qui avaient des écoles élémentaires au moins pour les jeunes garçons; 4,466 communes en avaient pour les jeunes garçons et les jeunes filles, 19,106 personnes étaient adonnées à l'enseignement élémentaire; savoir : 12,475 maîtres, 6,631 maîtresses.

Les instituts techniques sont une création du gouvernement nouveau dans presque toutes les provinces qui se sont unies au royaume de Sardaigne. L'État entretient 24 instituts techniques, dont 8 de 1re classe à Turin, Milan, Naples, Gênes, Florence, Bologne, Ancône, Palerme. 5 de 2e classe à Plaisance, Forli, Bergame, Brescia, Reggio d'Émilie. 11 de 3e classe à Port-Maurice, Vigevano, Cagliari, Crémone, Carrara, Fabbriano, Pesaro

Messine, Catane. De plus, il y a 24 instituts fondés par les communes, ou par des particuliers.

Des écoles d'arts et métiers existent à Turin, Milan, Novare, Biella, Florence, Sienne, Prato, Fermo.

Il y a dans le royaume 25 écoles nautiques à Gênes, Cagliari, Savone, Oneglia, Chiavari, Alghero, Le Remo, Spezia, Sestri Levant, Rappello, Alassio, Camogli, Livourne, Porto-Ferrajo, Viareggio, Rimini, Ancône, Pésaro, Carrotto, Albéri, Castellamare, Reggio (Calabre), Gaëte, Procida, Terre del Grèco. Chiaja, Bari, Palerme, Trapani, Messine, Reposto, Catane, Syracuse.

L'agriculture est enseigné à l'école agronomique et forestière de Turin.

Les instituts agronomiques de Florence, de Parme et de Melfi.

L'école du drainage, à Casale.

Les écoles agronomiques, à Macérate, Salerne, Pignerol, Pavie, Bénévent, Cosenza, Catanzaro, Novare, Pesaro, Foggia, Pise.

FINANCES.

Le royaume d'Italie a hérité des dettes des anciens États italiens; et depuis on a contracté un nouvel emprunt de rentes 5 p. °/₀, suffisant pour faire entrer dans les caisses du trésor la somme de 500 millions de francs et un second de 700 millions.

Le service de la dette publique d'Italie s'élève maintenant à 162,843,998 95.

TITRE.	DETTE PUBLIQUE.		CAPITAL nominal.
	Intérêts.	Amortissement primes et frais.	
Rente consolidée 5 °/₀.	152,625,329.55	»	2,514,120,617.20
Rente consolidée 3 °/₀.	6,121,623.22	»	214,054,107.07
Anc. dettes diverses..	20,290,675.47	10,218,669.40	416,357,707.91
TOTAL...	152,625,329.55	10,218,669.40	3,144,532,432.18

Non compris le dernier emprunt de 700 millions.

Recettes ordinaires.

Ministère des finances	495,353,668 79
— des travaux publics	44,228,000 »
— de la grâce et justice et des cultes	3,441,600 »
— des affaires intérieures	1,802,200 »
— de l'instruction publique	973,665 50
— de l'agriculture et du commerce	370,000 »
— des affaires étrangères	360,000 »
TOTAL	546,529,134 29

Recettes extraordinaires.

Ministère des finances	62,404,407 85
— de l'agriculture et du commerce	82,000 »
	62,846,487 85
Rappel des recettes ordinaires	546,529,134 29
	609,015,542 14
Déficit sur le budget ordinaire	226,045,347 25
— extraordinaire	127,894,448 24
TOTAL	353,939,795 49

Dépenses ordinaires.

Ministère des finances	342,156,904 41
— des affaires étrangères	3,464,128 88
— de l'intérieur	54,344,982 56
— de la grâce et justice et des cultes	31,447,983 11
— de l'instruction publique	15,226,890 61
— de l'agriculture et du commerce	4,260,439 87
— des travaux publics	69,886,976 92
— de la guerre	199,675,052 »
— de la marine	52,111,933 12
TOTAL	772,574,481 54

Dépenses extraordinaires.

Ministère des finances	11,324,196 92
— des affaires étrangères	206,500 »
— des affaires intérieures	10,217,430 76
— de la grâce et justice et des cultes	1,778,046 35
— de l'instruction publique	759,018 04
— des travaux publics	37,290,799 36
— de l'agriculture et du commerce	3,703,443 66
— de la guerre	62,956,926 »
— de la marine	45,655,345 »
TOTAL	490.880.856 09

Rappel des dépenses ordinaires	772,574,484	54
TOTAL général	962,955,337	63

Développement du budget des recettes.

Impôts directs.

Contribution foncière	117,845,946	90
Impôt sur les successions	12,000,000	»
Impôt sur les rentes des corporations et sur les capitaux des sociétés de commerce	6,300,000	»
Retenue sur les pensions	4,670,000	»
Diverses	12,310,754	06
TOTAL des impôts directs	153,116,241	98

Impôts indirects.

Douanes et droits maritimes	61,871,280	»
Sels, tabacs et poudres	105,640,000	»
Octrois	22,875,196	67
Enregistrement et hypothèques	49,600,000	»
Timbre	28,000,000	»
Loterie	41,831,489	»
Diverses	23,438,834	62
TOTAL des impôts indirects	333,256,800	29
Rentes des biens domaniaux	17,126,883	»
Vente de —	50,000,000	»
Remboursement des dépenses d'ordre	3,958,151	37
TOTAL des revenus divers	71,085,034	37

Travaux publics.

Chemins de fer	27,168,000	»
Télégraphes	2,500,000	»
Postes	14,560,000	»
	44,128,000	»

Armée. — La conscription militaire a lieu en vertu de la même loi dans toutes les provinces du royaume. Le contingent annuel s'élève à 70,000 hommes et il est réparti en 1[re] et 2[e] catégories. Les hommes demeurent sous les drapeaux cinq ans; pendant la sixième année ils appartiennent à la réserve. Le gouvernement peut appeler les hommes de 2[e] catégorie sous les drapeaux. Dans chaque arrondissement il y a un commissaire pour le recrutement annuel. La loi prévoit des causes d'exemption physiques

et morales. Il y a lieu à exemption de 1 sur 20,000 hab. en faveur des jeunes gens qui parcourent la carrière ecclésiastique; pourvu que les évêques en fassent la demande.

Voici le chiffre de l'armée en 1862 :

	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Total.
États-majors....	1,921	285	2,206
Infanterie.......	8,890	296,261	305,151
Cavalerie.......	1,170	23,551	24,721
Artillerie.......	777	27,031	27,808
Carabiniers......	504	18,004	18,508
Génie...........	204	6,020	6,224
Corps divers....	1,370	17,868	19,238
	14,836	389,020	403,856

L'effectif de l'armée de terre au 1[er] janvier 1863, était de 385,000 hom.; y compris les hommes en congé, environ 30,000 h., et le contingent de l'année 70,000 hom.

Il faut ajouter à l'armée 220 bataillons, ainsi que 132,000 hom., de garde nationale mobile pour le temps de guerre. Le bataillon de la garde nationale mobile a 4 compagnies, la compagnie, 150 hom.

Marine. — Le matériel de la marine se compose de 85 vapeurs, de 20 navires à voiles ayant ensemble 1,302 canons.

Chemins de fer. — Le premier des anciens gouvernements d'Italie qui décréta la construction d'un chemin de fer, fut celui des Deux-Siciles, en 1836. Il le concéda à l'industrie privée. Puis vint le gouvernement de Toscane, qui concéda, en 1841, à une société anonyme la construction du chemin de fer de Florence à Livourne. En 1845, le roi de Sardaigne se décida à construire des chemins de fer aux frais de l'État. Néanmoins, en avril 1859, lorsque les anciens gouvernements allaient céder la place au royaume de Sardaigne, qui se transformait en royaume d'Italie, voici à quel point on était avec les chemins de fer :

Provinces.	Kilom. exploités.	Kilom. en constr.	Kilom. à l'étude.	Par 100 kil.
Continentales du royaume de Sardaigne...............	807	59	»	2,450
Lombardie..............	200	40	180	2,17

Parme et Modène..........	33	130	»	1,350
Romaines.................	»	47	636	3,920
Toscane..................	308	16	38	1,670
Continentales du royaume des Deux-Siciles.........	124	4	»	0,160
TOTAL......	1,472	266	854	0,903

Lignes continentales au 1er janvier 1862.

	En exercice.	En construc.	En étude.
De Turin à Gênes.............kil.	168	»	»
D'Alexandrie à Arone avec embranchement pour Pavie et Milan....	180	»	»
D'Alexandrie à Plaisance..........	97	»	»
De Mortare à Vigevano et Milan....	13	»	29
De Gênes aux frontières de France.	15	145	»
De Turin à Coni avec embranchement pour Bra et Saluces.......	103	»	»
De Turin à Pignerol..............	38	»	»
De Turin à Savone................	»	»	114
D'Alexandrie à Acqui et Cavio.....	34	»	47
De Novi à Tortone................	19	»	»
De Turin à Suse et frontière de France..........................	53	6	39
De Turin à Magenta pour Milan, avec embranchement pour Casale, Valence, Ivrée, Biella.............	189	»	»
De Arone à la frontière Suisse.....	»	60	»
De Gênes à Pise..................	42	127	»
De Milan à la frontière de la Vénétie avec embranchement pour Crémone......................	199	60	»
De Milan à Como.................	45	»	»
De Milan à Plaisance, Bologne et Ancône, avec embranchement pour Ravenne et pour la frontière romaine.........................	418	238	»
De Bologne à Ferrare et au Pô.....	52	»	»
De Bologne à Pistoja.............	»	98	»
De Bergamo à Lecco.............	»	36	»
De Rho à Gallonate et au lac Majeur..........................	26	17	»
De Cremone à Brescia............	»	»	49
De Crémone à Pavie.............	»	»	74
De Florence à Livourne...........	99	»	»

De Florence à Pise par Lucques...	95	»	»
De Florence à Foligno.............	»	192	»
De Empoli, par Sienne, à la frontière de l'État romain avec embranchement pour Grosseto............	150	261	»
De Livourne à la frontière de l'État romain, avec embranchement pour Voltère......................	»	233	»
De Ancône, par Pescare à Otranto, avec embranchement à Pescare, par Popoli, à la ligne de Naples à Rome........................	»	415	360
De Naples à la frontière romaine avec embranchement pour Avellino..........................	140	65	22
De Foggia par Eboli à Salerne.....	»	30	151
De Naples à Salerne, avec embranchement pour Castellamare......	56	4	»
De Bari, par Massafra et Tarenhe.. à Reggio de Calabre...........	»	»	507
TOTAL...........	2,229	1,987	1,392

Lignes insulaires.

SICILE. De Palerme à Catane avec embranchement pour Girgenti......................	40	230
De Messine pour Catane à Syracuse.............	»	160
SARDAIGNE. De Cagliari à Oristano et Terreneuve avec embranchement pour Iglesias...........	»	339
De Sassari pour Terreneuve et pour Porto-Torres.	»	63
TOTAL.............	40	792

Une partie des chemins de fer de l'Italie fut construite par l'État; une autre partie par des compagnies privées. Parmi ces dernières, il y en a qui sont subventionnées par l'État; mais en général l'État se borne à une garantie d'intérêts envers les compagnies, l'État exploite lui-même les chemins qui ont été construits à ses frais; il exploite même quelque ligne construite par des sociétés privées.

NOMBRE DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

Bœufs...........	3,300,000	Moutons........	7,200,000
Chevaux.........	1,300,000	Chèvres.........	2,200,000
Cochons.........	3,650,000	TOTAL..	17,650,000

Commerce extérieur. — Le mouvement du commerce extérieur de l'Italie est résumé aux tableaux suivants, extraits d'une remarquable brochure de M. Maestri sur le commerce de l'Italie.

Importation en 1858.

	fr.		fr.
Froment, grains, riz, etc.	[illegible]	Tabacs	11.9[illegible]1.325
Café et thé	[illegible]	Coton en laine	25.[illegible]85.[illegible]84
Sucres	[illegible]	— filé	[illegible].936
Vins, esprits et liqueurs	25.[illegible]05.[illegible]	— tissus	41.7[illegible].069
Viande fraîche et salée	1.784.[illegible]72	Tissus de lin et de chanvre	11.[illegible]63.294
Poissons	7.324.190	Tissus de laine	3[illegible].2[illegible]3.[illegible]
Huile et graisse	9.[illegible]92.365	Tissus de soie	6[illegible].714.[illegible]28
Fruits, légumes	3.[illegible]29.046	Métaux	6[illegible].857.[illegible]05
Drogues et produits chimiques	25.[illegible]42.[illegible]53	[illegible]	[illegible].130.963
Peaux	13,6[illegible],[illegible]93	Bestiaux	19.185.162
		Marchandises diverses	81.335.818
		TOTAL	6[illegible]7,338,468

Exportation en 1858.

	fr.		fr.
Froment, grains, riz, etc.	60,706,526	Soie	184,784,726
Fruits, fleurs et fourrages	35,093,271	Lin et tissus	6,803,028
Viande fraîche et salée	2,647,223	Laine et tissus	4,512,893
Poissons	1,001,214	Coton et tissus	11,975,651
Bestiaux	17,187,134	Papiers	6,339,045
Huile	45,812,243	Bois de construction	5,760,357
Vins et esprits	24,674,500	Paille pour chapeaux	13,025,345
Produits chimiques	21,686,121	Chanvre	18,462,370
Pierres et marbres	7,068,866	Borax	2,425,580
Peaux	6,751,350	Sumac	10,626,470
		Soufre	17,757,500
		Marchandises diverses	64,642,881
		TOTAL	569,934,294

Comparaison de l'importation et de l'exportation dans les diverses provinces du royaume en 1858.

PROVINCES.	Importation.	Exportation.	Excédant de l'importat.	Excédant de l'exportat.
Sardes	260,823,045	175,856,415	84,972,630	»
Lombardes ...	85,995,140	126,448,525	»	40,453,485
Napolitaines ..	78,331,575	86,115,929	»	7,784,354
Siciliennes ...	26,227,000	59,211,000	»	32,984,000
Toscanes.....	79,195,344	44,544,135	34,651,209	»
Parmesanes ..	18,000,000	14,500,000	3,500,000	»
Modenaises...	25,667,068	18,605,290	7,061,778	»
Romaines	33,299,296	44,659,000	»	11,359,704
TOTAUX.....	607,538,468	569,934,294	130,185,617	92,581,543
			37,604,074	

Importation selon les pays de provenance, 1858.

France........	183,600,000	Turquie et États barbaresques	13,485,183
Grande-Bretag.	131,943,000	Espagne.......	6,728,810
Autriche	76,681,317	Égypte........	2,613,832
Russie........	33,377,296	Suède.........	1,409,980
États-Unis.....	27,142,556	Iles Ioniennes..	925,780
Suisse........	22,000,000	Grèce.........	916,050
Pays-Bas......	21,446,857	États d'Italie...	72,726,807
Belgique......	12,541,000	TOTAL......	607,538,468

Exportation selon les pays de destination, 1858.

France........	173,300,000	Espagne.......	6,122,061
Grande-Bretag.	68,713,100	Pays-Bas......	3,825,308
Autriche	41,048,855	Belgique......	2,378,000
Suisse........	31,754,000	Égypte........	2,124,288
États-Unis.....	25,329,671	Grèce.........	1,693,075
Turquie et États barbaresques	11,545,030	Iles Ioniennes.	1,003,642
Russie........	10,398,541	Suède.........	826,540
		États d'Italie..	189,872,283
		TOTAL.......	569,934,294

Importation et exportation selon le pays de provenance et de destination, 1858.

France........	356,900,000	Belgique......	23,824,857
Grande-Bretag.	200,656,000	Pays-Bas......	16,[illegible]

26

Autriche......	117,730,172	Espagne.......	12,850,8 1
Suisse........	53,754,000	Égypte........	4,738,120
États-Unis	52,472,227	Grèce	2,609,121
Russie........	43,775,837	Suède.........	2,236,520
Turquie et États barbaresques	27,030,213	Iles Ioniennes.	1,929,422
		États d'Italie...	260,639,085
		Total......	1,177,472,762

Ces tableaux représentent le commerce même entre État et État d'Italie, qui maintenant n'est plus qu'un commerce intérieur. Les événements qui se sont succédés depuis 1858, expliquent comment on n'a pu résumer le commerce des années suivantes, surtout à cause des différences qu'il y avait dans les administrations douanières, qui n'ont reçu une organisation uniforme qu'à partir du 1er janvier 1863.

Les éléments pour les tableaux du commerce extérieur de 1859, 1860 et 1861, sont déjà recueillis; mais leur réduction aux mêmes dénominations, classifications, poids et monnaies, c'est un long travail. Cependant le *mouvement commercial*, pour 1859, est déjà sous presse; et celui de 1860 est près de l'être.

Mouvement commercial des principaux ports italiens en 1860.

Ports.	Importations.	Exportations.	Total.
Gênes.............	289,704,143	119,212,935	408,917,078
Ports de Sardaigne .	16,506,970	17,739,418	33,246,388
Livourne...........	156,825,132	90,000,000	246,825,132
Ancône............	7,003,000	8,100,500	15,103,500
Catane.............	2,424,750	6,952,800	9,377,550
Messine...........	»	17,262,050	»
Palerme...........	26,971,000	43,712,000	70,683,000
Ports napolitains...	74,860,000	56,085,000	130,945,000

Banque. — Une banque existait à Gênes depuis 1844, et trois ans après surgit une banque à Turin. En 1850, elles se réunirent, et de leur fusion résulta la *Banque nationale*, avec un capital de 40 millions.

La banque nationale a cinq siéges principaux, savoir : Gênes, Milan, Naples, Palerme, Turin et 27 succursales,

savoir : Aquila, Alexandrie, Ancône, Bari, Bergamo, Ferrare, Foggia, Forli, Messine, Modène, Brescia, Bologne, Cagliari, Chieti, Crémone, Como, Catanzaro, Catane, Parme, Pavie, Pérouse, Plaisance, Port-Maurice, Ravenne, Reggio de Calabre, Sassari, Verceil.

Son capital est représenté par 40,000 actions de 1,000 fr ; dont les 4/5 sont versés. La plupart des succursales sont de très-récente institution.

Pour la province de Toscane, il y a une banque spéciale avec privilége dans ces provinces. Sa fondation date de 1847. Son capital est de 8 millions de francs représentés par 8,000 actions entièrement payées. Elle aussi a deux siéges principaux à Florence et à Livourne, et des succursales à Arezzo, Grossetto, Lucques, Pise, Sienne.

La banque (Banco), de Naples, est une ancienne institution du pays. On la réorganisa en 1816. Elle fait le service du trésor pour compte de l'État ; et c'est en même temps un mont-de-piété. On la réforma de nouveau, en 1860. Le président de la banque est nommé par le gouvernement. Les dépôts consignés à la banque de Naples s'élevaient à la fin de 1860, à 106 millions de francs. Elle a une succursale à Bari.

La banque de Palerme remonte à 1843 ; elle est organisée sur la même base que celle de Naples, de laquelle elle dépendait jusqu'à 1849. Elle a une succursale à Messine. Après la Banque nationale, et les banques de Toscane, de Naples et de Palerme, les établissements les plus considérables de crédit sont : La caisse de l'industrie et du commerce ; la caisse d'escompte à Turin ; la caisse générale et la caisse d'escompte à Gênes.

Nombre et tonnage des navires entrés et sortis en 1860.

RÉGIONS maritimes.	QUALITÉ des navires	ENTRÉS. navires	ENTRÉS. tonnage.	SORTIS. navires	SORTIS. tonnage.	TOTAL de la navigation. navires	TOTAL de la navigation. tonnage.
Ligurie......	A voile, chargés..	5,661	495,543	5,704	499,895	11,365	995,438
	— sur lest..	2,910	172,372	2,963	173,813	5,873	346,185
	A vapeur.........	2,208	305,137	2,208	305,137	4,416	610,274
Sardaigne....	A voile, chargés..	1,352	106,971	1,362	107,719	2,714	214,690
	— sur lest..	388	66,063	378	66,059	766	132,122
	A vapeur.........	311	45,640	311	45,640	622	91,280
Napolitaines..	A voile et à vapeur.	6,034	433,448	5,789	441,621	11,823	877,069
Siciliennes...	A voile et à vapeur.	1,299	211,744	1,395	242,731	2,694	454,475
Toscane.....	A voile..........	5,879	426,971	5,870	425,369	11,749	852,340
	A vapeur.........	1,598	408,851	1,598	408,851	3.196	817,701
Marche et Romagne.....	A voile.. chargés.	3,731	224,061	3,687	220,706	7,418	444,767
	A vapeur. sur lest.	447	24,166	480	27,772	927	51,938
TOTAL.....	....	31,818	2,922,967	31,745	2,965,313	63,563	5,888,279

Effectif de la marine à voiles en 1860.

Provinces.	Navires.	Tonnes.
Napolitaines...............	9,548	286,716
Siciliennes.................	2,776	72,502
Sardes......................	1,059	231,848
Toscanes..................	2,478	49,572
Des Marches et de Romagne..	639	25,386
TOTAL......	16,500	666,024

Marine marchande à vapeur. — L'arrondissement ma

ritime de Gênes possède 35 navires à vapeur, dont 16 à hélice. Force en chevaux, 3,517; tonnage, 5,854.

Les arrondissements de Port-Maurice et de Livourne, possèdent 3 navires à vapeur, dont 1 à hélice. Force en chevaux, 225; tonnage, 400.

Les provinces napolitaines en possèdent 15 de la capacité de 3,671 tonnes.

La Sicile possède 4 navires à vapeur, de la capacité de 1,092 tonnes.

Des petits navires à vapeur parcourent les lacs Majeur, de Garda et de Como.

LUBECK.

Superficie, 363 kil. carrés.—Popul. (1857), 43,225, et avec Bergedorf, 55,423, dont 26,672 à Lubeck même.

FINANCES. — *Budget de 1862.*

Recettes.

Domaines	301,800	marcs.
Droits et concessions	26,000	—
Intérêts et dividendes	174,200	—
Douanes, accises	331,000	—
Timbre, droits de mutations.	130,600	—
Postes urbaines	35,000	—
Péages	18,750	—
Contribut. directes et taxes.	218,000	—
Diverses	68,000	—
Recettes extraordin. (proven. du fonds de réserve)	5,650	—
TOTAL	1,309,000	

Dépenses.

Sénat et bourgeoisie	109,400	marcs.
Affaires étrangères	24,500	—
Tribunaux et police	136,000	—
Administration rurale et urbaine	20,000	—
Administrat. de Travemunde	7,000	—
Département des finances	34,000	—
Travaux publics et lamanage.	176,000	—
Culte et instruction	46,000	—
Bienfaisance	9,300	—

Militaire	157,600	—
Pensions	24,200	—
Intérêts et amortissement de la dette publique	565,000	—
TOTAL	1,309,000	—

Finances. — Les recettes et les dépenses ont été en 1861 de 1,293,700 marcs.

Dette publique. — L'ancienne dette s'élevait à la fin de 1855, à environ 4,465,000 marcs, dont on amortit annuellement 30,000 marcs. Au commencement de 1850, la ville a contracté un nouvel emprunt s'élevant à 8,000,000 de marcs pour construire les chemins de fer et pour d'autres entreprises. L'amortissement de cet emprunt produit annuellement la somme de 40,000 marcs et les intérêts de la partie amortie.

Mouvement du commerce et de la navigation en 1861.

Importation générale :	par mer	21,901,598	marcs.
	par chemins de fer	37,165,408	—
	par rouiage	5,067,756	—
	par le fleuve	838,085	—
	TOTAL en 1861 :	64,972,847	marcs.

Les exportations ne sont pas relevées par l'administration des douanes.

Mouvement du port. — Arrivages : 1,074 bâtiments (dont 311 vapeurs), jaugeant 85,978 1/4 lasts de 4,120 livres (en 1860 : 1,134 navires jaugeant 83,458 lasts).

Départs : 1,050 navires (dont 306 vapeurs), jaugeant 83,167 1/2 lasts (en 1860 : 1,151 navires jaugeant 85,727 lasts).

Marine marchande au commencement de 1862. — 55 navires (dont 14 vapeurs), d'une capacité de 6,355 lasts (au commencement de 1861 : 56 navires d'une capacité de 6,373 lasts). En construction : 6 bâtiments.

MAROC.

Superficie, 752,130 kil. carrés. — Population 8 à 9 millions d'hab.

L'empereur du Maroc reçoit à peu près tous les ans une somme de 2,500,000 piastres.— Une piastre vaut 5 fr. 25, et il dépense environ un million de piastres.

Budget des recettes.

El Ashara, contributions sur la terre et les troupeaux.....................................P.	730,000
La Naïba, —	—
La Djazia et impôts sur les juifs................	30,000
El Ankes. — Les droits réunis..................	950,000
El Keb-ed-Dérab, ou bénéfices de l'empereur sur la fabrication de la monnaie.....................	50,000
El Aniad, droits de douanes (14 ports)...........	400,000
El Tahhuit, vente de tabac......................	25,000
El Kera. — Location à bail du patrimoine impérial.	40,000
El Deiat, droit du fisc..........................	150,800
El Adaia, ou cadeaux des consuls et négociants chrétiens et de ceux qui demandent audience....	225,000
TOTAL........	2,600,000

Budget des dépenses.

Entretien de la maison impériale, harem et écuries...P.	110,000
— des palais et jardins publics.................	75,000
Cadeaux à la Mecque, aux chérifs de Taffilette, aux mosquées et sanctuaires......................	65,000
Traitement des gouverneurs de Tanger, Suira, Tétouan, Larache, Marmora, etc.....................	50,000
Armée de terre....................................	650,000
Marine militaire...................................	30,000
Traitements des consuls en Europe...............	15,000
Courriers frais.....................................	5,000
TOTAL........	990,000

Armée. — Voy. l'annuaire de 1861.

COMMERCE EXTÉRIEUR EN 1861.

Le commerce extérieur du Maroc, en 1861, d'après les documents qu'on a pu recueillir et dont l'exactitude n'est pas absolue, représenterait environ 50 millions de francs, qui se décomposent de la manière suivante :

	Importation.	Exportation.	Total.
Tanger	9,664,000	4,875,000	14,539,000 fr. (1)

(1) Dont en numéraire 7,063,789 francs à l'importation et 696,606 à l'exportation.

Mogador.......	5,053,000	5,620,500	10,673,500
Mazagran.......	4,238,000	3,620,500	7,858,500
Casablanca.......	3,650,000	3,131,000	6,781,000
Rabat...........	2,650,000	1,615,000	4,265,000
Saffi............	1,601,500	1,888,500	3,490,000
Larache.........	944,500	1,330,000	2,274,500
TOTAL...	27,801,000	22,080,000	49,881,500

A défaut de renseignements complets sur la navigation du Maroc, on ne peut que donner un aperçu du mouvement des quatre ports principaux, lequel a été (entrées et sorties réunies) :

A Mogador, de........................	42,633 tonn.
Saffi.............................	24,088
Tanger............................	21,325
Larache...........................	8,291
TOTAL......	96,337

PORT DE MAGADOR.

La valeur totale des échanges de ce port avec l'étranger s'est élevée, savoir :

	Importations.	Exportations.	Total.
En 1860, à..........	4,130,000	3,265,000	7,695,000 fr.
1861, à..........	5,054,000	5,621,000	10,675,000

Les échanges se sont répartis comme suit entre les divers pays de provenance et de destination :

	IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.	
	1860.	1861.	1860.	1861.
Angleterre.	3,279,000	4,279,000	2,571,000	4,353,000 fr.
France.....	520,000	343,000	670,000	690,000
Espagne...	214,000	277,000	173,000	370,000
Belgique...	83,000	68,000	94,000	63,000
Portugal...	34,000	20,000	57,000	146,000
Pays-Bas...	»	66,000	»	»

Voici l'indication des principales marchandises échangées :

1° *Importation.*

	1860.	1861.
Tissus de coton.........	2,400,000 fr.	2,716,000 fr.
Numéraire............	894,000	887,000

Sucre..................	396,000	357,000
Thé....................	83,000	191,000
Quincaillerie...........	82,000	112,000
Fer.....................	246,000	»
Tissus de laine.........	102,000	»

2° *Exportation.*

	1860	1861.
Amandes..............	979,000	1,106,000
Peaux de chèvre........	574,000	411,000
Huile d'olive...........	442,000	2,433,000
Plumes d'autruche......	288,000	335,000
Cire....................	285,000	290,000
Laine lavée............	282,000	211,000
Gomme................	107,000	»
Sandaraque............	»	157,000

Navigation.—Le mouvement général a donné (entrées et sorties réunies) :

En 1860...............	136 navires	jaugeant	32,367 tonneaux.
1861..............	186	—	42,633
Augmentation...	50	—	10,266

PORT DE TANGER.

Les échanges de ce port ont donné, en 1861, les résultats suivants :

Importation................	6,831,000 fr.
Exportation................	3,528,000
TOTAL.........	10,359,000

Dans ces chiffres, le numéraire pour solde de marchandises figure à l'entrée pour 607,000 fr., à la sortie pour 63,7000 fr.; ce qui réduit d'autant le mouvement commercial proprement dit, lequel s'est composé comme suit :

1° IMPORTATION.	fr.	2° EXPORTATION.	fr.
Coton brut et tissus.	2,330,300	Babouches (1)....	1,203,000
Soie grége et tissus.	2,317,500	Bœufs...........	630,000
Draps.............	399,500	Sangsues.........	158,500
Sucre.............	332,000	Poules...........	154,000
Armes et munitions.	277,000	Œufs............	103,000
Corail............	432,000	Dattes...........	102,500

(1) Cet article est, en réalité, destiné à l'Égypte seule, à l'exception d'une faible quantité pour l'Algérie.

Indépendamment des résultats ci-dessus, il y aurait à tenir compte des marchandises introduites ou exportées en fraude par la contrebande, qui s'exerce à Tanger sur une très-grande échelle. On estime à plus de 4 millions de francs la valeur de ce commerce illicite, qui se serait réparti, en 1861, approximativement comme il est dit ci-après :

	Importation.	Exportation.	Total.
Angleterre......	2,193,000	1,068,008	3,261,000 fr.
France.........	410,000	90,000	500,000
Espagne........	135,000	100,000	235,000
Portugal........	100,000	84,000	184,000
TOTAL........	2,838,000	1,342,000	4,180,000

Navigation. — Il est entré à Tanger 283 navires jaugeant 19,571 tonneaux; il en est sorti 344 d'une jauge de 21,325 ton.; soit ensemble 627 bâtiments et 40,896 ton. L'intercourse directe avec la France a été effectuée (entrées et sorties réunies) par 5 navires jaugeant 820 ton.; mais notre pavillon a couvert en tout 105 navires d'une jauge collective de 21,594 ton.

MECKLEMBOURG-SCHWÉRIN.

Superficie, 13,123 kil. carrés. — Popul., 548,449 hab. — Cap., Schwérin, 22,200 hab. — Rostock, 25,616 hab. — Wismar, 12,994 hab.

Finances. — Revenu, en 1860, 388,599 thalers. — Dette publique 8,352,775 thalers.

Armée, 5,400 hommes.

Navigation en 1860.

Rostock..........	Entrées.	605	Sorties.	624
Wismar.........	—	230	—	232

Valeur du commerce des deux Mecklembourg, 7,470,000 thalers.

MECKLEMBOURG-STRÉLITZ.

Superficie, 2,717 kil. carrés. — Population, 90,060 hab. — Capitale, New-Strélitz, 7,431 hab.

Finances.—Revenu, environ 970,000 thalers (dont, domaines, 750,000 thalers). Dette, 1,750,000.

MEXIQUE.

Superficie, 1,613,127 kil. carrés. — Popul., 7,859,514 hab.—Cap. Mexico, 180 à 205,000 hab.—(Voy. sur la configuration du sol l'*Annuaire* précédent.

Finances. — Revenu 8 à 9 millions de piastres.

La dette publique se montait, en 1856, à 133,524,242 p.; et en 1858, elle avait déjà été augmentée jusqu'à 145 mill. de piastres.—Recettes des douanes [1] :

	Importation.	Exportation.	Total.	
En 1856......	4,785,920	243,035	5,028,955	pésos.
1857......	3,111,122	374,383	3,485,505	—
1858......	2,256,262	100,617	2,356,879	—
1859......	3,493,612	172,356	3,665,968	—
1860......	3,164,133	276,688	3,440,821	—
En moyenne.	3,362,210	233,416	3,595,626	pésos.

COMMERCE. — Le mouvement commercial du Mexique s'élève annuellement à une valeur de 175 à 180 millions de francs. L'importation y figure pour deux cinquièmes et l'exportation pour trois cinquièmes. Parmi les produits d'exportation, le numéraire et les métaux précieux figurent pour neuf dixièmes, et les produits du sol et de l'industrie pour un dixième.

Sous la domination espagnole, le Mexique produisait jusqu'à 150 millions d'or et d'argent. Ce chiffre a un peu diminué. Aujourd'hui la production annuelle des métaux précieux est d'environ 115 millions malgré l'état d'abandon dans lequel se trouvent la plupart des mines. Si l'on évalue à 50 milliards la somme totale de numéraire circulant dans le monde, on peut évaluer à 20 milliards la quantité produite par le Mexique seul.

La moyenne annuelle du mouvement de navigation des ports, en comptant les entrées et les sorties, est évaluée

---

(1) D'après le Dr. Behrend, Vera-Cruz, v. «Mittheilungen » du Dr. A. Petermann, Gotha 1862, 6e livraison, p. 210.

à un chiffre de 900 navires dont voici les chiffres principaux :

Mexicains	68	Brême, Hambourg	32
Américains du Nord	485	Danemark	13
Anglais	118	Pérou	12
Français	80	Chili	9
Espagnols	61	Équateur	9

Les autres puissances ne figurent que pour des chiffres insignifiants.

Si nous faisons entre les différents ports du Mexique la répartition de ces navires, nous trouverons les résultats suivants :

Vera-Cruz	220	Tabasco	37
Tampico	100	Guaymas	37
Matamoras	63	Mazatlan	66
Les trois ports du Yucatan	81	Manjanillo	10
		Acapulco	205

La plupart des bâtiments qui figurent au port d'Acapulco n'ont été employé qu'au transport des émigrants.

En raison de la double portion des ports du Mexique situés sur les deux mers, il y aurait, au point de vue commercial, à les envisager sous un double aspect ; mais depuis que le Mexique est séparé de l'Espagne, le commerce du Pacifique a singulièrement périclité et presque tout celui de l'Atlantique se fait par les ports de Vera-Cruz, de Tampico, de Matamoras, de Tabasco, les ports du Yucatan ne pouvant recevoir que des bâtiments d'un faible tonnage. Les neuf dixièmes de la population de cette dernière province se composent d'ailleurs de Peaux-Rouges qui n'ont que peu de besoins et qui vivent dans une complète indolence.

Le commerce de la Vera-Cruz avec l'étranger révèle donc à lui seul presque tout le mouvement mexicain ; son importance annuelle est d'environ 133 millions de francs. Ces 133 millions se divisent ainsi :

Importations	88,627,465 fr.
Exportations	44,578,975

Les principales importations se partagent de la manière suivante :

Angleterre... fr.	33,723,305	Havane........fr.	3,249,215
France..........	24,864,085	Sardaigne........	1,498,015
Etats-unis.......	11,973,160	Belgique.........	1,225,725
Villes anséat....	8,009,320	Vénézuela........	237,170
Espagne........	3,822,805	Antilles danoises..	24,665

Les exportations peuvent se diviser comme il suit :

Métaux précieux.	40,905,545	Produits du pays..	3,672,630

Cette dernière somme est ainsi répartie :

France.. ....fr.	1,150,315	Havane ....fr.	69,840
États-Unis	1,051,440	Sardaigne...........	26,505
Angleterre.......	539,178	Espagne............	19,500
Hambourg........	116,430	Belgique............	10,950

Les principaux objets d'exportation de la Vera-Cruz sont la cochenille que produit la province de Oajaca et dont le kilogramme, qui coûtait autrefois 40 fr., est tombé à 10 fr.; le café, le jalap, la salsepareille, le tabac, les peaux de bœuf et la vanille cultivée particulièrement à Jicatelpu par une compagnie française.

Dans le Yucatan, à Campêche et à Cannen on charge des bois de teinture et d'ébénisterie.

Les objets d'importation se composent de tissus, de vins et liqueurs, d'objets de parfumerie et produits chimiques, de papiers, livres, mercerie, porcelaines, cristaux, épiceries, savons, fer en barre et métaux, cotons, conserves et comestibles divers, articles de Paris, bijouterie.

(*Moniteur.*)

Aperçu du commerce de Vera-Cruz de 1856 à 1860.

	Import. (valeur indiquée en milliers de pésos.)					Export.
	Vivres.	Produits de fabricat.	Métaux	Divers.	Total.	Total.
1856	1,667.9	9,206.2	156.8	6,689.6	17,720.5	8,943.0
1857	1,157.5	5,080.3	140 »	4,846.6	11,224.4	11,384.8
1858	1,482.9	4,676.3	120.8	3,758.5	10,038,5	2,915.6
1859	2,090.3	7,101.6	341.6	4,494.4	14,027.9	5,856.3
1860	1,854.8	7.467.6	234.0	3,642.0	13,198.4	6,883.6
En moyen	1,650.6	6,706.4	198.6	4,686.2	13,241.9	7,196.7

Exportation des métaux (1).

Or monnayé....	512,722	261,347	117,161	189,475	290,926
— en lingots...	»	»	»	13,220	19,337
Argent monnayé.	7,658,341	9,949,677	1,822,894	5,507,881	4,918,075
— en lingots ou travaillé..	10,958	13,418	16,203	3,808	611,783

NASSAU.

Superficie, 4,752 hab.—Popul. (1861) : 456,567 hab.—Cap. Wiesbaden, 16,000 hab.

Finances. — Dépenses en 1862, 5,117,831 fl. Parmi les recettes, nous ne signalons que le produit des domaines et des impôts indirects, 3,693,967 fl, l'impôt foncier, 202,696 fl., les patentes, 98,703 fl., etc.

Dette publique en 1861, 28,755,000 fl.

NICARAGUA.

Superficie, 119,462 kil. c. — Popul., 350,000 hab. — Cap. Léon, 25,000 habit. — Siége du gouvernement, Maragua.

Finances. — Revenus, en 1860, environ 385,000 piastres. Dépenses, 378,000 piast. — Dette, 4 millions de piast.

NOUVELLE-GRENADE (*V. Colombie*).

OLDENBOURG.

Superficie, 6,309 kil. carrés.—Popul., 295,242 habit.—Cap. Oldenbourg.

Finances.—Budget de 1861. Recettes, 2,162,000 thal.; dépenses, 2,216 thal —Dette, 4,270,000 thal.

Armée, 4,007 h.

(1) Comme la majeure partie de l'or est exportée en contrebande, les chiffres ci-dessus n'indiquent par conséquent pas la valeur réelle de cette exportation; au reste elle n'a jamais été évaluée à plus de 118 millions de francs. (Alm. de Gotha).

Navigation en 1860.

	ENTRÉE.		SORTIE.	
	Navires.	Lasts.	Navires.	Lasts.
Navires de long cours......	1,016	87,934	930	87,778
Navires de cabotage.......	7,212	133,788	8,257	161,265
Total en 1860......	8,228	221,662	9,187	249,043
Dont : Oldenbourgeois.....	5,221	100,985	6,034	117,176
— étrangers...........	3,007	120,677	3,153	131,867

Effectif de la marine marchande, en 1861, 642 navires, jaugeant 34,458 lasts, montés par 2,878 h.

PARAGUAY.

Superficie, 109,640 kil. carrés. — Popul., 1,337,000 hab. (*Alm. de Gotha.*, doc. off.). — Capitale, Ascension, 16,000 hab.

Finances.—Revenus, en 1859, 12,450,000 fr.

Armée, 15,000 h.

Commerce.—V. l'Annuaire précédent.

PAYS-BAS.

Superficie, 32,589 kil. car. — Popul., au 31 déc. 1861, 3,372,652 hab. (et avec le Luxembourg, 113,569,456). Les colonies comptent, en outre, 18,175,910 habitants, dont 12,324,095 à Java; 1,646,467 à Timor; 1,560,664 à Sumatra, et 872,993 à Bornéo. Le nombre des Européens, presque tous Hollandais, établis dans les îles de la Sonde soumises à la couronne, est de 27,330.

Capitale : La Haye, 81,393 hab. Autres villes : Amsterdam, 248,355 hab.; Rotterdam, 109,402 hab.; Utrecht, 54,495 hab.

Bienfaisance. — 523,381 pauvres ont été soutenus par les 4,853 institutions de bienfaisance, réparties au nombre de 4 sur chaque commune.

Le chiffre des indigents est de 56.86 sur 1,000; en 1859, il était de 59.24 sur 1,000.

Pendant l'année 1860, la somme officielle des dons de charité a atteint le chiffre d'environ 18 millions de francs. Un quart en a été distribué en espèces, les trois autres

quarts employés à l'achat de combustible, substances alimentaires, vêtements, etc.

Les établissements de bienfaisance pourvoient aux besoins de leurs pauvres par des quêtes publiques et des subsides fournis par chaque commune.

On compte en Hollande 12 établissements d'aliénés où, pendant le cours de l'année, on a donné des soins à 1,851 malades.

En dehors de ces établissements, les Pays-Bas possèdent des colonies de bienfaisance, fondées, il y a quarante ans, par le général Van Den Basch, sous le patronage du prince Frédéric des Pays-Bas. Dans l'origine, ces maisons étaient destinées à servir d'asile à des familles dépourvues de tout moyen d'existence. Elles y trouvaient du travail pour subvenir à leurs besoins. Aujourd'hui ces établissements ne sont plus guère que des dépôts de mendicité. Ils possèdent toutefois encore 2,218 têtes de bétail. On y compte près de 7,000 individus qui ont été employés, en 1860, à labourer 1,435 hectares de terre; à fabriquer 320,000 sacs à café; 133,680 mètres de grosse toile; 461 couvertures de laine; 98 couvertures de coton et 5,759 mouchoirs.

Il existe en Hollande 56 monts-de-piété qui ont reçu, en 1860, 1,677,355 objets sur lesquels il a été prêté environ 9 millions de francs, 1,461,404 objets mis en gage ont été retirés.

Les Pays-Bas comptent encore d'autres institutions entièrement inconnues ailleurs.

Elles ont en vue le soulagement des pauvres; mais leur création a été suggérée à la spéculation par les idées propres au peuple néerlandais. Dans l'esprit du dernier des pauvres, il est nécessaire que son enterrement soit convenable, et l'hôpital est l'effroi de chacun. Il s'est donc formé des associations qui, moyennant une contribution personnelle et hebdomadaire de 2 centimes pendant la durée de la vie, se chargent des frais d'enterrement et fournissent pour une faible somme payée également chaque semaine, des médecins, des chirurgiens et des médicaments. Le nombre de ces compagnies s'est successivement élevé à 225, et elles comptent plus de 150,000 personnes ainsi assurées.

FINANCES. — *Budget de 1862.*

Recettes.

Impôts directs .... florins	20,390,450	»
Accises	17,572,000	»
Impôts indirects	12,489,000	»
Droits d'entrée, de sortie et de navigation	4,449,384	»
Garanties d'ouvrages d'or et d'argent	251,500	»
Domaines	1,185,763	7
Postes	2,000,000	»
Revenus des télégraphes	315,000	»
Loterie	410,000	»
Droits de chasse et de pêche	95,000	»
Pilotage côtier	683,000	»
Droits des mines	1,265	»
Recettes diverses	1,385,126	»
Rente belge	400,000	»
Subsides de l'administration coloniale	8,770,000	»
Contingent des colonies aux intérêts de la dette publique	9,800,000	»
Excédant de l'exercice de 1861	6,300,000	»
TOTAL des recettes	86,497,488	7

Dépenses.

Maison du roi .... florins	900,000	»
Autorités supérieur. de l'État et cabinet du roi.	548,775	»
Affaires étrangères	496,176	»
Justice	2,958,527	60
Intérieur	17,389,566	73
Cultes non catholiques	1,770,244	43
Culte catholique	666,634	80
Marine	9,083,589	50
Dette publique	30,799,501	85
Finances (administration)	6,644,188	»
Guerre	12,836,000	»
Colonies (administration centrale)	1,664,785	62
Dépenses imprévues	50,000	»
TOTAL des dépenses	85,807,989	53

Dette publique en 1862.

	Capital nominal.		Intérêts.	
	fl.	c.	fl.	c.
Dette nationale à 2 1/2 p. °/o	690,927,970	»	17,273,199	25
Dette nationale à 3 p. °/o.	105,527,011	95	3,167,2[illegible]	

Bons du syndicat d'amortissement à 3 1/2 p. °/₀.	16,815,000 »	583,116 25
Dette nationale à 4 p. °/₀.	203,326,100 »	8,133,932 10
Obligat. des possessions d'outre-mer à 4 p. °/₀.	12,760,800 »	510,912 11
Rentes viagères, cautionnements, emprunts, travaux publics, etc......	»	64,674 52
TOTAL (1)....	1,029,356,881 95	29,733,501 85

FINANCES DES POSSESSIONS COLONIALES DU ROYAUME EN 1860.

Indes orientales.

	Fl. des Pays-Bas.
Recettes. — Montant probable de la recette.....	50,385,387
Produit évalué de la vente de denrées coloniales.	45,353,500
TOTAL...........	95,738,887
Dépenses. — Administration coloniale des Indes..	71,644,097
Dépenses dans la mère-patrie..................	18,943,006
Déficit probable............................	5,151,784
TOTAL....	95,738,887

Indes occidentales et côte de Guinée.

	Recettes.	Dépenses. (En florins.)	Déficit probable.
Surinam..................	1,018,850	1,543,034	524,184
Iles des Indes occidentales..	302,258	793,781	491,523
Côte de Guinée.............	5,450	120,450	115,000

Le déficit des Indes occidentales et de la Guinée est couvert par des subventions que fournissent les Indes orientales.

COMMERCE ET NAVIGATION.

Mouvement de la navigation en 1859 et 1860.

	ENTRÉE.		SORTIE.	
Navires.	Nombre.	Tonnes.	Nombre.	Tonnes.
Chargés sur lest en 1859.	8,144	1,514,772	8,113	1,511,607
— en 1860.	8,714	1,657,834	9,001	1,737,146
En plus 1860.	570	143,062	888	225,539

(1) D'après une loi du 26 avril 1852, la dette publique des Pays-Bas comprend en outre un capital de 10,000,000 de florins ne portant pas d'intérêts, mais dont les titres sont émis en papier-monnaie garanti par des bons du trésor ou par un dépôt de numéraire en espèces appartenant au fonds de la dette inscrite.

Proportion des navires néerlandais aux navires étrangers en 1860.

	ENTRÉE.		SORTIE.	
	Nombre.	Tonnes.	Nombre.	Tonnes.
Néerlandais......	44.93 °/o	39.40 °/o	45.64 °/o	39.63 °/o
Étrangers.......	55.07 °/o	60.60 °/o	54.36 °/o	60.37 °/o

Marine marchande en 1859 et 1860.

	Bâtim.	Capacit. collect.
Au 31 déc. 1859......................	2,406	577,725 tonn.
Au 31 déc. 1860..........	2,361	556,389 —

Commerce des Pays-Bas en 1860. (Valeur en florins.)

I. Avec les pays étrangers.	Importation.	Exportat.
Russie, mer Balt. et mer Blanche..	19,305,789	8,777,414
— Noire.........	425,774	68,397
Suède..............................	1,617,075	2,372,857
Norwége...........................	6,521,353	1,325,022
Danemark..........................	1,904,880	1,555,867
Hambourg..........................	5,481,058	6,459,033
Brême..............................	2,726,120	852,422
Lubeck.............................	70,664	47.336
Mecklembourg......................	272,340	98,580
Hanovre............................	5,429,124	4,262,789
Oldenbourg........................	101,471	72,231
Prusse.............................	99,981,946	135,200,981
Autriche...........................	1,326,431	4,075,733
Grande-Bretagne...................	119,024,507	88,287,214
Belgique...........................	47,754,285	43,018,019
France.............................	20,428,793	14,486,552
Espagne...........................	1,057,842	284,712
Gibraltar..........................	40	506,979
Portugal...........................	1,000,387	533,580
Italie..............................	3,321,468	10,861,029
Malte..............................	»	216,168
Grèce..............................	»	51,492
Iles Ioniennes.....................	213,393	158,521
Turquie............................	984,562	724,553
Principautés danubiennes.........	16,497	—
Épaves.............................	342,270	—
Groënland.........................	950	—
États-Unis.........................	15,866,198	10,435,344
Mexique...........................	400	—
Amérique centrale................	»	6.0[illegible]
Cuba..............................	911	

Porto-Rico	49,572	188,188
Haïti	201,601	»
Vénézuela	46,100	39,368
Brésil	199,029	89,870
États de la Plata	164,700	2,504,532
Chili	»	319,543
Pérou	2,385,328	»
Égypte	56,494	343,339
Alger	»	2,115
Iles Canaries	»	40,682
Côte de Guinée	178,500	108,373
Sainte-Hélène	223,139	»
Cap de Bonne-Espérance	784,007	347,128
Ile Maurice	596,311	885
Côte occidentale	162,240	337,088
Indes britanniques	3,637,078	1,818,821
Chine	2,884,213	463,992
Japon	»	768,052
Australie	88,088	1,032,454
II. Avec ses colonies.		
Curaçao	149,913	226,785
Surinam	3,313,619	1,811,160
Colonies aux Indes orientales	81,758,675	42,942,884
Total pour 1860	452,265,639	388,758,477
Total pour 1859	399,670,200	356,049,104

Java et Madura.

Mouvement commercial en 1860. — Malgré la crise financière qui s'est fait sentir, durant cette année, aussi bien dans les Indes néerlandaises que dans leur métropole, la valeur des échanges de Java et de Madura s'est maintenue dans son ensemble un peu au-dessus des résultats de 1859. Les opérations se sont ainsi réparties :

Importations en marchandises	49,849,818 florins (1).
— en numéraire	19,491,594
Total	69,341,412
Exportations en marchandises	94,664,472
— en numéraire	9,792,007
Total	104,456,479

Ce commerce, eu égard aux principaux pays de prove-

(1) florin = 2 fr. 12 c.

nance et de destination, s'est partagé de la manière suivante :

	Importation.	Exportation.	Total.
Hollande............	41,377,346 (1)	75,335,974	116,713,320
Archipel indien.....	10,978,057	20,108,334	31,086,391
Angleterre.........	11,660,658	683,939	12,344,597
Chine...............	1,945,691	2,759,253	4,704,944
France.............	303,054	2,647,266	1,950,320
Manille	1,382,454	?	1,382,454
Amérique du Nord..	215,225	753,597	968,822

Les principales marchandises importées par le commerce à Java et à Madura, en 1860, se classent comme il suit :

Tissus de toute sorte............	21,450,000 florins.
Boissons.......................	2,338,000
Fer brut et ouvré...............	1,618,000
Denrées alimentaires............	1,370,000
Modes, mercerie, parfumerie	790,000
Cuivre brut et ouvré	349,000
Cuir, sellerie, voitures..........	260,000
Porcelaine et faïence............	259,000
Ébénisterie (meubles)...........	213,000

Sur les 94,664,472 fl. qu'a atteints l'exportation de Java et de Madura en marchandises, les envois du commerce particulier n'ont pas excédé 47,185,515 fl., c'est-à-dire que la moitié des expéditions de la colonie ont eu lieu pour compte du gouvernement métropolitain. Voici un aperçu des éléments du mouvement de sortie :

Sucre..............	2,081,000 piculs (2).	31,982,000 florins.
Café...............	900,000	29,826,000
Étain..............	81,000	7,515,000
Riz................	1,211,000	6,614,000
Indigo.............	917,000 livres.	3,451,000
Caoutchouc.........	20,000 piculs.	1,836,000
Tabac..............	99,000	1,519,000
Sel	8,500 coyangs (3).	1,021,000

(1) Dont 28,441,000 florins pour compte du gouvernement, y compris 17,765,000 florins de numéraire.

(2) Le picul = 62 kilogrammes 1/2. Quelques documents l'évaluent à 61 et 62 kilogrammes.

(3) Le coyang = 30 piculs.

Rotins.............	93,000 piculs.	651,000
Muscade............	7,500	640,000
Peaux brutes........	204,000 nombre.	617,000

Il s'ajoutait à ces principaux articles pour 323,000 fl. d'arack, pour 66,000 de cannelle, 166,000 de girofle, 59,000 de cochenille, 452,000 de cuivre, 166,000 d'huiles de coco et d'arachides, 116,000 de macis, 85,000 de nids d'hirondelles et 332,000 de poivre.

Les exportations pour le compte du commerce particulier se sont effectuées jusqu'à concurrence de 37 millions 1/2 de florins sous pavillon néerlandais. Il est presque superflu de faire remarquer que toutes celles qu'a opérées le gouvernement ont également profité à ce pavillon. On évalue la part des autres marines dans les transports des produits de la colonie à plus de 4 millions de florins pour le pavillon anséate, à plus de 2 pour ceux de la France, de l'Angleterre, de la Suède pris individuellement. On trouvera ci-après un résumé de la navigation par pays.

Navigation. — Le mouvement maritime de Java qui, entrée et sortie réunies, s'était élevé à 960,596 ton., en 1859, est descendu à 797,645 ton., en 1860. Voici comment se divise l'intercourse :

Entrée............	2,410 navires.	380,317 tonneaux.
Sortie.............	2,614	417,328
TOTAUX...	5,024	797,645

La part de l'Archipel de l'Inde dans ce tonnage total a été de 351,923 ton., celle de la Hollande, de 282,328, celle de la Chine, de 55,504, celle de l'Angleterre, de 31,242, enfin celle de l'Australie, de 24,890. La marine française n'a recueilli que 9,668 ton., jauge de 24 bâtiments dont 6 à l'entrée et 18 à la sortie. Tous les envois de la Hollande à sa colonie ont eu lieu par navires néerlandais : le nombre de ceux-ci a été de 145 et leur tonnage collectif de 93,[illegible] ton.; mais les chargements expédiés de Java à la métropole ont, en certains cas, emprunté le pavillon tiers. Ainsi, sur 310 navires et 188,453 ton. qu'ont occupés ces expéditions, les bâtiments hollandais n'ont compté que pour 264 et 165,674 ton. Le surplus a été de 46 navires et 22,779 ton. au profit des marines [illegible]ères.

Port de Sourabaya.

Mouvement commercial en 1859 *et* 1860. — Parmi les articles importés on voit figurer, comme les principaux, en 1860, les tissus de coton, toiles et draps pour 4,643,248 fl., les fers et machines pour 440,554, des conserves et comestibles divers pour 417,193, les vins, eaux-de-vie et bières pour 332,720, la cire pour 304,958, le gambier pour 189,029, les parfumeries, modes et objets de fantaisie pour 163,780, les soieries pour 153,813, les porcelaines et faïences pour 135,727, etc., les espèces enfin pour 135,391 (au lieu de 506,150 fl., en 1859).

La part d'importation du pavillon hollandais s'est élevée, dans l'ensemble, à 7,605,530 florins, en 1859, et à 8,806,401 fl., en 1860. Le reste se partage entre les pavillons anglais, danois, hambourgeois, prussiens, brémois, etc.

Les principaux articles exportés en 1860 sont :

Arack	1,437 leggers (1).	98,731 florins.
Café	107,764 piculs (2).	3,872,,748
Épices	11,403	654,320
Étain	24,643	1,709,010
Indigo	908	238,029
Peaux	42,542 pièces.	157,581
Poivre	1,825 piculs.	62,569
Rotins	18,703	151,021
Riz	277,050	833,926
Sucre	611,339	9,013,025
Tabac	53,845	698,820

Port de Samarang.

Mouvement commercial en 1860. — L'ensemble des échanges de Samarang, en 1860, a présenté un total d'environ 30 millions de florins qui se partage ainsi :

Importation	12,000,000 florins.
Exportation	17,940,000

Les principaux articles d'importation étrangère à Samarang, sont :

(1) Le legger vaut 550 litres.

(2) Le picul = 62 kilogr. 1/2.

Les tissus de coton, pour........	7,500,000 florins.
Les boissons....................	720,000
Les comestibles................	500,000
Le cuivre brut et ouvré.........	450,000

Les pays de provenance qui ont eu la part la plus considérable dans ce mouvement sont : les Pays-Bas, 3,015,000 flor.; la Chine, 750,000 flor.; l'Angleterre, 100,000 flor.

Les principaux objets exportés ont été : le café, pour 9,000,000 flor.; le sucre, pour 3,480,000 flor.; l'indigo, pour 1,860,000 flor.

Le mouvement maritime de ce port (entrée et sortie réunies) a présenté un ensemble de 1,116 navires; mais on ne peut indiquer le chiffre du tonnage représenté par ce total, faute de renseignements.

Sumatra.

Commerce et navigation de Padang en 1860. — Le mouvement commercial de Padang a atteint, en 1860, 17,363,577 fl., soit 36,810,783 fr., les importations figurent dans ce chiffre pour 9,578,641 fl., et les exportations pour 7,784,936 fl.

Les importations de la navigation au long cours, consistant principalement en tissus de coton et objets fabriqués, se partageaient ainsi quant aux provenances :

Europe et Amérique.........................	2,968,722 fl.
Archipel oriental............................	665,816
Chine, Manille et Siam......................	152,517
Presqu'île occidentale de l'Inde et du Bengale...	73,789
Empire du Japon............................	7,901
TOTAL......	3,868,745

Voici dans quelle proportion s'est répartie entre les divers ports hollandais de la côte occidentale de Sumatra la valeur des importations du cabotage :

	Florins.		Florins.
Priaman..	4,052,258	Iles Batoa.......	98,849
Natal...........	546,047	Ayer-Bangies....	35,904
Ticoo et district.	245,666	Iles Poggy.......	28,249
Siboga..........	227,049	Kalie-Agam et Sassak...........	27,895
Baros...........	209,040	Pulo-Nyas.......	24,446
Singkel.........	105,556	Moco-Moco......	9,886
Bencoulen......	99,581		
		TOTAL......	5,709,896

Les exportations de Padang ont principalement consisté en café, benjoin, puis en caoutchouc, poivre, rotins, sagou, etc.

PÉROU.

Superficie, 1,499,868 kil. carrés. — Popul., en 1859, 2,500,000 hab. — Capitale Lima.

Finances. — Recettes, en 1859, environ 21 millions de piastres, dont 15,800,000 provenant de la vente du guano et 3,391,000 des douanes.

Dette publique en 1860.—Dette extérieure, 24,205,000. Dette intérieure, 9,629,000. Dette consolidée, 7,849,000 piastres.

Armée, 3,200 h.

Marine, 1 frégate, 3 vapeurs et plusieurs navires plus petits. En tout 74 canons.

Commerce en 1859 (en piastres).

Ports.	Importation.	Exportation.
Iquique	2,255,994	3,271,618
Arica	975,029	463,046
Islay	1,454,358	994,919
Callao	9,697,804	2,509,323
Huanchaco	296,314	359,261
San José	91,385	389,237
Payta	521,842	215,089
Loreto	26,494	27,458
Iles de Chincha (Guano).	»	8,535,720
TOTAL	15,319,220	16,715,671

Marine marchande en 1861. — 110 bâtiments jaugeant 24,234 tonnes.

Port de Callao.

Mouvement maritime de 1857 *à* 1859. — En voici les principaux résultats :

	NAVIGATION chargée.		NAVIGATION sur lest.	
	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.
1857. Entrée	209	89,321	437	331,068
— Sortie	375	231,944	50	13,225
TOTAUX	554	321,265	[illegible]	[illegible]

1858. Entrée	258	98,447	224	192,028
— Sortie	427	303,781	113	49,175
TOTAUX	685	402,228	338	241,203
1859. Entrée	189	74,118	138	105,221
— Sortie	280	165,400	36	12,688
TOTAUX	469	239,518	174	117,909

COMMERCE DU GUANO.

Guano embarqué aux îles de Chincha, du 1er janvier au 31 décembre 1860.

Pavillons.	Tonneaux.	Pavillons.	Tonneaux.
181 Anglais	144,160	5 Hambourgeois	2,056
138 Nord américain	138,612	3 Chilien	2,038
43 Français	23,906	6 Belge	3,921
3 Péruvien	1,475	2 Norwégien	1,084
11 Russe	6,480	17 Suédois	9,850
1 Autrichien	467	3 Sarde	1,492
9 Brémois	8,612	4 Mecklembourg	1,330
5 Danois	1,940	2 Prussien	1,121
		433 TOTAUX	348,544

PERSE.

Superficie, 1,427,400 kil. carrés.—Population, 10 millions d'hab. — Villes : Ispahan, 180,000 hab.; Tabris, 160,000 hab.; Téhéran, 120,000 hab.; Mechhède, 100,000 habitants.

Les recettes du Trésor spirituel (Beit-ul-Mâl) s'établissent comme suit :

Montant de la vente des biens	1,500,000 tomans.
Impôt des domaines des Rajahs	500,000
1/5 d'impôt sur tous les revenus	220,000
Ponts et chaussées	200,000
Impôt des mines, etc	80,000
TOTAL	2,500,000

Recettes du Trésor de la couronne.

Domaines de la couronnne	1,250,000 tomans.
Fiefs de la couronne	2,000,000
Impôt du revenu (Zekât)	1,000,000
Concessions, taxe des métiers	1,200,000

Droits sur marchandises...........	650,000
Contributions des populations nomades........................	600,000
TOTAL......	7,000,000

Le toman vaut environ 11 fr. 75.

Commerce.— Importation, 78,560,000 fr.; exportation, 78,750,000 fr.

PORTUGAL.

Superficie, 100,031 kil. carrés. — Population (recensement de 1861), 3,923,410 hab. — Capitale, Lisbonne. Popul., 276,000 hab.

Colonies, 1,400,000 kil. carrés avec 2,400,000 hab.

FINANCES. — *Budget de* 1862-1863.

Recettes.

	Milreis.
Impôts directs................................	4,489,466
Impôts indirects..............................	7,837,706
Domaines nationaux et recettes diverses........	2,070,331
Réduction dans les dépenses....................	432,910
TOTAL des recettes 1862-1863...	14,830,415
TOTAL des recettes 1861-1862...	13,301,512

Dépenses.

	Milreis.
Comité du crédit public pour la dette intérieure.	2,306,437
— pour la dette extérieure.	2,408,649
Ministère des finances........................	3,468,746
— de l'intérieur.......................	1,467,404
— de la justice et des affaires ecclésiastiques	491,929
— de la guerre........................	3,022,825
— de la marine........................	1,015,819
— des affaires étrangères..............	184,718
— des travaux publics..................	1,321,058
Dépenses extraordinaires	56,935
TOTAL des dépenses 1862-1863...	15,744,520
TOTAL des dépenses 1861-1862...	14,393,702

Le déficit pour 1862-1863 se monte à 914,104 milreis, de quelle somme il faut déduire 150,183, qui provien de places vacantes.

Budgets spéciaux.	Recettes.	Dépenses.
Dotations du clergé (1856-1857).......	669,216	669,216
Bulle de la croisade (1861)............	23,159	23,159
Comités généraux des districts (1852).	257,218	257,218
Chambres municipales (1852)...... ...	1,017,927	1,006,195
Couvents de religieuses (1859)........	230,870	233,232

Budget des possessions d'outre-mer (1860-1861).

	Recettes.	Dépenses.
Iles du Cap-Vert.....................	103,152	124,932
Iles de Saint-Thomas et du Prince.....	25,050	42,280
Angola............................	273,308	318,590
Mozambique.......................	88,929	143,964
Indes............................	320,341	308,690
Timor............................	5,798	20,628
Macao............................	162,958	107,177
TOTAL......	979,537	1,066,157

Dette au 30 juin 1861.

	Dette intérieure. Milreis (1).	Dette extér. Liv. st.
Nouveaux fonds de 3 °/。 au 30 juin 1860..........................	59,503,200	14,397,934
Émis en 1860 et 1861...............	7,277,600	537,282
TOTAL......	66,780,800	14,935,216
Amortis ou convertis 1860 et 1861....	492,250	702,358
Au 30 juin 1861....................	66,288,550	14,886,312
Dette extérieure..................	64,958,454	»
TOTAL......	131,247,004	

Dette différée au 30 juin 1861.

Intérieure........................	2,885,738	milreis.
Extérieure (522,831 livres sterling)...	2,368,719	
TOTAL......	5,254,457	

Dette aux juros (*intérêts*).

Intérieure........................	404,328	milreis.
Extérieure (250,258 livres sterling)...	1,092,037	
TOTAL......	1,496,365	

Armée, 25,000 h. 2,000 chevaux, non compris environ 8,000 h. entretenus dans les colonies.

(1) 1 milreis = 1,000 reis ou 55 pence, soit 6 fr. 12 c.

Marine, 389 canons.

Commerce du royaume en milreis.

	Importation.	Exportation.	Total.
1842.......	9,826,023	6,580,533	16,406,557
1843.......	12,314,511	6,948,416	19,262,927
1848.......	10,805,767	8,543,539	19,349,306
1851.......	13,749,231	8,228,470	21,977,702
1854.......	18,201,902	14,164,037	32,365,940
1855.......	18,774,492	14,425,696	33,200,189
1856.......	20,451,809	16,299,035	36,750,845

Navigation des ports du Portugal en 1856.

	Entrée.	Tonneaux.	Équipages.	Sortis.	Tonneaux.	Équipages
Bâtim. portugais...	6,854	406,652	58,067	7,029	424,896	58,975
— étrangers..	2,708	382,945	33,004	2,950	554,042	37,203
	9,562	789,597	91,071	9,979	978,938	96,178

Commerce de Lisbonne en milreis.

1857-1858...	9,541,641	7,440,434	16,982,075
1858-1859...	9,031,910	5,288,715	14,320,626
1859-1860...	10,711,869	6,281,045	16,992,915

Chemins de fer.—Au 31 décembre 1860, sur 720 kilomètres de chemins de fer décrétés en Portugal, il n'y avait encore en exploitation que 137 kilom., et en construction que 164 kilom.

Lisbonne (1).

Mouvement commercial en 1860.—Le commerce général de ce port a présenté, en 1860, les résultats suivants très-supérieurs à ceux de 1859 :

Importations......................	80,785,000 fr.
Exportations......................	23,664,000
Réexportations....................	6,789,000
TOTAL......	111,238,000

Voici quels sont les pays ayant pris la plus forte part à ce commerce :

	Importation. fr.	Exportation. fr.	Réexportation. fr.	Total. fr.
Angleterre..	45,573,000	7,750,000	3,411,000	56,734,000
Brésil......	9,651,000	8,375,000	689,000	18,715,000

(1) On n'a pas eu de renseignements collectifs sur le commerce du royaume postérieurement à 1855.

France......	7,629,000	1,749,000	417,000	9,795,000
Colonies portugaises :				
D'Afrique...	2,702,000	1,784,000	622,000	5,108,000
D'Asie......	315,000	74,000	65,000	454,000
Russie......	3,081,000	154,000	9,000	3,244,000
États-Unis..	2,170,000	455,000	391,000	3,016,000
Villes anséat.	2,221,000	603,000	175,000	2,999,000
Suède et Norwége.....	2,845,000	105,000	»	2,950,000
Terre-Neuve.	1,480,000	76,000	3,000	1,559,000
États-Sardes.	802,000	392,000	122,000	1,316,000

Navigation. — Le mouvement général en a donné, en 1860 (entrée et sortie réunies), un total de 5,793 navires jaugeant 853,045 ton. Comparés à ceux de 1859, ces chiffres font ressortir une différence en plus de 1,073 navires et de 74,965 ton.

Porto.

Commerce en 1859-60. — Le mouvement général du commerce extérieur de Porto s'est élevé, en 1859-60, à 70,802,000 fr., dont 34,286,000 fr. à l'importation et 36,516,000 fr. à l'exportation.

Le total de l'importation est inférieur de 485,000 fr. à celui de l'exercice précédent ; mais le chiffre de l'exportation s'est élevé de 10,591,000 fr. Il y a donc, sur l'ensemble, un accroissement de 10,106,000 fr.

La diminution à l'importation a pesé principalement sur les céréales et les cotons. L'augmentation considérable signalée à l'exportation a profité surtout aux boissons. Ce seul produit s'est accru de 8,046,000 fr.

L'Angleterre a reçu de Porto pour 27,696,000 fr. de produits, le Brésil, pour 5,537,000 fr. La France ne figure ici que pour une somme de 75,000 fr., dont 46,000 fr. de vins.

L'ensemble des envois de vins s'est élevé, en 1860, à 27,860 pipes, représentant une quantité de 147,000 hectolitres (1). Les maisons entre lesquelles cette exportation s'est répartie à Porto sont au nombre de 70, dont 32 portugaises, 33 anglaises, 4 allemandes et 1 française. Les

(1) La pipe de Porto = 527 litres environ.

maisons anglaises ont à elles seules expédié 19,620 pipes, soit plus des 2/3 de la totalité. 22,417 pipes ont eu l'Angleterre pour destination, 2,128 le Brésil, 793 l'Australie, 684 les villes Anséatiques, 399 les États-Unis, 387 le Portugal et ses colonies, 330 la Suède et la Norvége, 256 la la Russie, et 36 la France.

Le mouvement général de la navigation de ce port avec tous pays a présenté, pendant l'exercice 1859-60, les résultats suivants :

Entrée.......	871 navires.	130,248 tonneaux.
Sortie.......	849	133,997
TOTAL...	1,720	264,245

Ce total, comparé avec celui du précédent exercice, accuse une diminution de 329 navires et 25,380 tonneaux.

La crue du Douro qui a eu lieu vers la fin du mois de décembre 1860, une des plus fortes que l'on ait observées depuis le commencement du siècle, a causé des dommages considérables à l'agriculture et au commerce portugais. On a signalé la perte de 9 bâtiments à l'embouchure du fleuve, ainsi que les ravages qu'ont eu à souffrir les vignobles du Haut-Douro et le quartier de la ville de Porto occupé par les magasins de vins. L'ensemble des pertes, pour le pays du Douro, est évalué au chiffre de 4,000 contos de reis, ou environ 22 millions de fr.

Sétuval.

Production du sel et commerce en 1860. — Il a été recueilli pendant l'année 1860, dans les salines du continent portugais, environ 209,000 tonneaux métriques de sel, dont une grande partie est allée à l'étranger.

ILE DE MADÈRE. — Ses importations ont été, en 1860, de 3,754,000 fr ; ses exportations de 2,697,000.

Depuis 1852, époque de l'apparition de l'oïdium à Madère, la production vinicole n'a pas cessé d'y décroître De 24 à 25,000 pipes, son ancienne moyenne annuelle, elle est tombée à 100 pipes à peine d'un vin relativement médiocre. Le vin est pourtant entré, grâce à des réserves antérieures, pour 1,270 pipes dans l'exportation de Madère en 1860 ; cette faible quantité représentait une valeur de 2,540,000 fr.

306 navires de commerce, jaugeant 67,836 tonneaux, et 64 bâtiments de guerre représentent le mouvement de la navigation à Madère, en 1860. Dans le tonnage des premiers, le pavillon anglais compte pour 38,700, le portugais pour 15,763, ceux de l'Espagne, des États-Unis, de la France, etc., pour des chiffres insignifiants.

Açores. — La population de Saint-Michel, l'ile la plus riche du groupe, s'élevait, en 1860, avec les habitants de la petite île voisine de Sainte-Marie, à 108,000 âmes. Terceire en compte 45,000, Fayal de 23,000 à 24,000; l'ensemble de l'archipel, 380,000.

PRUSSE.

Superficie, 280,194 kil. carrés. — Popul. (déc. 1861), 18,500,446 hab. — Cap., Berlin. Pop. en 1861 (par suite de l'annexion de la banlieue, 547,571 hab.

Accroissement de la population de la Prusse depuis 1816 (d'après la *Zeitschrift* de M. le cons. intime E. Engel).

Dénombrement.	Population. des villes.	des campagnes.	Total.
1816.....	2,888,533	7,438,460	10,319,993
1822.....	3,167,933	8,496,200	11,664,133
1831.....	3,599,635	9,439,335	13,038,970
1840.....	4,066,266	10,862,237	14,928,503
1849.....	4,582,198	11,714,285	16,296,483
1858.. ..	5,235,999	12,436,610	17,672,609

Sur les 18,500,000 h., voici combien parlent des langues non-allemandes :

Langue polonaise..............................	1,950,199
Le *letton* (le lithuanien, etc.)....................	136,990
Le *kourais* (dans le gouv. de Koenigsberg).......	414
Le *wallon* (dans le gouvern. d'Aix-la-Chapelle)....	10,502
Le *hollandais* (dans le gouvern. de Dusseldorf)...	363
Total...........	2,480,609

Villes ayant plus de 15,000 habitants.

Berlin.......... ...	547,571	Halberstadt........	22,810
Breslau	145,589	Bromberg.........	22,474
Cologne...........	120,568	Trèves............	21,215

Koenigsberg	94,579	Essen	20,811
Danzig	82,765	Bonn	19,996
Magdebourg	67,607	Neisse	18,747
Stettin	64,431	Liegnitz	18,662
Aix-la-Chapelle	59,941	Memel	17,590
Elberfeld	56,307	Gross-Glogau	17,533
Posen	51,343	Nordhausen	17,520
Crefeld	50,584	Wesel	17,429
Barmen	49,787	Gladbach	17,069
Halle	42,976	Landsberg	16,815
Potsdam	41,824	Remscheid	16,412
Dusseldorf	41,292	Tilsit	16,136
Erfurt	37,012	Mühlhausen en Thuringe	16,104
Francfort-sur-l'Oder	36,557	Stargardt	16,071
Coblence	28,525	Guben	15,929
Goerlitz	27,983	Quedlinbourg	15,773
Münster	27,332	Greifswald	15,714
Elbing	25,539	Thorn	15,505
Stralsund	24,214	Minden	15,453
Brandebourg	23,727	Schweidnitz	15,381
Dormund	23,372		

FINANCES. — *Budget de 1862.*

Recettes.

Effectuées par le ministère des finances.. thalers		87,417,710
Domaines et forêts	10,690,104	
Impôts directs	28,410,730	
Impôts indirects	35,415,231	
Sel (monopole du)	8,913,210	
Loterie	1,333,700	
Établiss. de commerce maritime	400,000	
Banque	977,000	
Monnaie	131,548	
Administration gén. de la caisse	1,146,187	
Ministère du comm., de l'ind. et des trav. publics		36,357,452
Administration des postes, du recueil des lois et des journaux	11,547,500	
Administration du télégraphe	838,500	
Manufactures de l'État (porcelaine, etc.)	237,400	
Recettes diverses	127,214	
Administration des salines, mines et usines	12,196,610	
Administration des chem. de fer	11,410,228	
Ministère de la justice		10,011,060

Ministère de l'intérieur	686,980
Ministère de l'agriculture	1,258,854
Ministère du culte, de l'instruction publique et des affaires médicales	96,212
Ministère de la guerre	414,117
Ministère de la marine	20,417
Ministère de l'extérieur	13,580
TOTAL	136,276,382
Hohenzollern (432,300 florins)	247,029
Ensemble pour 1862	136,523,411
Ensemble pour 1861	135,341,701

Dépenses ordinaires.

Frais d'administration, de perception et d'exploitation, dépenses des diverses branches de l'administration :

Ministère des finances ... thalers			12,712,095
Domaines et forêts		4,152,930	
Impôts directs		1,157,636	
Impôts indirects		4,398,231	
Sel (monopole du)		2,877,050	
Loterie		24,700	
Établiss. de comm. maritime (1).			
Monnaie (frais d'administration et d'exploitation)		131,548	
Ministère du comm., de l'ind. et des trav. publics.			28,176,174
Postes, etc		9,899,500	
Télégraphes		631,310	
Manuf. de porcel., etc. (Berlin).		210,000	
Salines, mines et usines		9,303,218	
Salines	931,841		
Mines	5,800,855		
Usines	2,625,751		
Administrat.	444,771		
Chemins de fer		8,132,146	
TOTAL			40,918,269
Dotation. Rente du fonds du fidéicommis de la couronne			500,000
Dette publique, etc., etc			16,263,950
Les deux chambres de la diète			238,910
TOTAL			17,002,860

(1) Les frais d'administration se montent à 59,229 th. et sont payés sur le fonds de l'établissement.

Administration de l'État :	
Ministère d'État	278,460
Ministère des affaires étrangères	890,560
Ministère des finances	6,547,306
Ministère du comm., de l'ind. et des trav. publics.	5,675,574
Ministère de la justice	11,367,025
Ministère de l'intérieur	5,557,481
Ministère de l'agriculture	1,917,897
Ministère de l'instruction publique, des cultes et des affaires médicales	4,013,303
Ministère de la guerre	37,779,043
— de la marine	1,044,942
Administration de l'État	75,071,591
Dotations	17,002,860
Frais d'administration, dépenses des diverses branches, etc.	40,918,269
Hohenzollern (393,000 florins —)	224,572
TOTAL des dépenses en 1862	133,217,292
TOTAL des dépenses en 1861	129,522,185

Dépenses extraordinaires.

Ministère des affaires extérieures	5,741
» des finances	603,302
» du commerce, de l'industrie et des travaux publics	2,064,000
» de la justice	233,000
» de l'intérieur	188,335
» de l'agriculture	212,622
» des cultes, de l'instruction publique et des affaires médicales	390,000
» de la guerre	1,826,662
» de la marine	1,145,000
Hohenzollern (39,300 florins —)	22,457
TOTAL des dépenses extraordinaires pour 1862	6,691,119
— — — 1861	9,805,152
TOTAL de toutes les dépenses pour 1862	139,908,411
— recettes pour 1862	136,523,411
Déficit en 1862	3,385,000
Déficit en 1861	3,985,636

Dette d'après le budget de l'année 1862.

Dettes portant intérêts.

Dettes générales :	Thlrs.
Dette consolidée (bons de la dette) du 2 mai 1842.	82,722,200

Emprunt volontaire de 1848	5,074,670
— de 1850	15,447,900
— de 1852	14,002,300
— de 1853	4,504,000
— de 1854	13,761,800
— à primes (1855)	13,560,000
— des chemins de fer (1855)	7,267,300
— de 1856	15,947,800
— de 1857	7,680,000
— 5 p. °/₀ de 1859.	30,000,000
Deuxième emprunt de 1859	18,400,000
Cautionnements	5,600,000
Caisse des veuves de militaires	890,400
TOTAL des dettes générales portant intérêts...	234,828,370
Dettes provinciales	4,316,623
Actions et obligations des chemins de fer	19,355,025
TOTAL en 1862	258,500,018
TOTAL en 1861	265,195,229

Dettes ne portant pas intérêts.

Papier-monnaie	15,842,347
TOTAL général d'après le budget de 1862...	274,342,365
— — de 1861...	281,037,576

Dépenses de la dette en 1861	15,547,700
— en 1862	16,263,950

dont pour le service des intérêts 10,590,644, pour l'amortissement, 5,187,671, pour d'autres dépenses, 485,635 Thlrs.

Voici d'après la loi de finances le budget voté pour 1862 :

Art. 1er. Le budget de l'État pour l'année 1862 est fixé, suivant les tableaux joints à la présente loi, à 136,265,348 thalers en recettes; et en dépenses à 133,835,326 thal., dont 126,966,849 th. pour dépenses ordinaires et 6,868,337 th. pour dépenses extraordinaires.

Armée.—Voici comment elle se compose :

	Pied de paix.	Pied de guerre.
Armée de campagne	193,259 h.	370,073 h.
Troupes de dépôt	»	104,414
Troupes de garnison	7,317	135,182
Total	200,576	609,669

Officiers	8,000	10,000
Gendarmerie	2,250	2,250
Deux divisions de l'école de sous-officiers	800	800
Compagnie de sous-officiers de la garde	70	70
Corps de chasseurs à cheval	77	77
Invalides	1,000	»
TOTAUX	212,649	622,866

Marine, 321 canons distribués sur un grand nombre de petits bâtiments à voiles et à vapeur.

Commerce.—V. Zollverein.

Navigation dans les ports prussiens en 1861.

ENTRÉS.	CHARGÉS.		SUR LEST.		TOTAL.	
Pavillons.	Navires.	Lasts.	Navires.	Lasts.	Navires.	Lasts.
Étranger.	2,811	248,659	2,946	199,871	5,757	448,530
Prussien.	3,644	291,732	1,974	172,135	5,618	463,867
TOTAL.	6,455	540,391	4,950	372,006	11,375	912,397
Augment. sur 1860.	»	75,137	744	28,649	741	103,822
Diminut.	3	»	»	»	»	»
SORTIS. Pavillons.						
Étranger.	5,421	413,476	368	33,850	5,729	447,326
Prussien.	4,843	467,091	670	64,311	5,513	531,402
TOTAL.	10,264	880,567	978	98,161	11,242	978,728
Augment. sur 1860.	605	149,011	»	»	425	137,391
Diminut..	»	»	180	11,620	»	»
Dont vapeurs entrés					1,319	192,276
sortis					1,319	188,787

Mouvement de la marine marchande prussienne en 1861.

DIRECTION.	CHARGÉS.		SUR LEST.	
	Navires.	Lasts	Navires.	Lasts.
D'un port étranger à l'autre en 1861.	926	173,404	878	149,472
— en 1860.	947	169,012	760	136,475
De la Prusse vers les pays étran. en 1861.	1,586	242,966	35	5,582

— en 1860.	1,516	243,483	25	3,264
Des pays étrang. vers la Prusse en 1861.	1,212	175,048	430	80,900
— en 1860.	1,007	146,219	427	82,015

Effectif de la marine marchande à la fin de 1861.

Navires......	1,043 de	168,416 lasts et	10,251 h. d'équip.
Bâtim. côtiers	715	911 1/2	1,749
TOTAL...	1,758	177,527 1/2	12,000

dont 69 vapeurs (45 engagés aux voyages de long cours, et 24 au cabotage).

RUSSIE.

Superficie, 5,450,199 kil. carrés.—Popul., 71 millions, dont 4,789,000 pour le royaume de Pologne, 1,688,000 pour la Finlande et 7 millions en Asie. — Capitale, Saint-Pétersbourg, 494,656 hab. — Autres villes : Moskou, 368,000 hab.; Varsovie, 156,000 hab.; Odessa, 108,000 hab.; Riga, 70,000 hab.; Kiew, 43,000 hab.

BUDGET DES RECETTES ET DÉPENSES DU TRÉSOR DE L'ÉTAT POUR L'ANNÉE 1862.

RECETTES. — CONTRIBUTIONS ET REVENUS.

1. Impôts directs.

Capitation.

1,673,595 bourgeois, artisans inscrits dans les corps de métiers, et autres habitants des villes, à différents taux, depuis 22 c. jusqu'à 2 rbl. 50 cop.................... 4,096,164 47

21,132,848 paysans établis sur les terres appartenant aux domaines de l'État, aux apanages, aux résidences et aux châteaux impériaux, à différentes administrations et aux particuliers; *odnodvortsi*, cultivateurs des provinces occidentales et des provinces baltiques, aux taux d'un rouble.................................. 21,132,848 »

2,463,890 paysans établis sur les terres appartenant aux domaines de l'État en Sibérie; sur les terres des fabriques et usines; juifs et agriculteurs; cosaques de la Petite-Russie; Tatares de

différentes dénominations, au taux de 15 c. à 2 r.. 67 c.	2,434,307 76
166,218 familles de colons étrangers, etc., au taux de 2 r. 67 c. jusqu'à 3 r.	496,538 56
16,402 *odnodvortsi* et bourgeois de Sibérie et des provinces occidentales, imposés par feu, de 1 à 3 r. 15 c.	99,003 11
TOTAL......	28,258,861 11

Redevance territoriale (1) (obrok).

8,443,015 paysans établis sur les terres des domaines de l'État ; colons étrangers ; soldats agriculteurs et autres individus, qui payent une redevance de 58 c. à 3 r. 30 c. ; et 18,249 familles d'agriculteurs, établis en Bessarabie et payant une redevance de 7 r. 5 c.	25,256,733 26

Redevance et impôts divers.

39,300 artisans étrangers ; *yamstchiks*, en remplacement de la prestation des chevaux de poste ; individus payant double impôt pour s'être soustraits au recensement, individus ne payant que la moitié de l'impôt, au taux de 45 c. à 29 r.	125,265 81
Redevance territoriale, payée par différentes catégories de paysans.	110,232 »
Tribut des peuplades du Nord, et diverses autres recettes	812,911 94
Redevance payée par les paysans des domaines pour le bois fourni par les forêts de l'État.	691,923 77
TOTAL......	55,255,928 68

2. *Revenus de différentes catégories.*

Domaines affermés.	2,655,702 40
Domaines et capitaux, ci-devant les jésutes...	225,718 99
Forêts de l'État.	1,694,808 »
Propriétés diverses de l'État.	1,948,222 92
Mines de l'État : Produit de la fonte des métaux.	2,108,844 30
Bénéfice sur la monnaie de cuivre et d'appoint.	2,037,500 »
Vente de métaux ouvrés.	184,346 08
Bénéfices sur la refonte et l'affinage des mé-	

(1) Prélevée en retour d'une concession de terrain. (*Note de la rédaction.*)

taux, pour compte des administrations et des particuliers	945,889 »
TOTAL......	11,798,031 69

3. *Droits et impôts indirects.*

Boissons : Fermes, accises en gros et en détail, etc., dans les provinces de la Grande-Russie et la province de Stavropol	92,310,495 57 1/2
Dito de la Sibérie	6,248,510 »
Dito de l'Ouest, de la Petite-Russie, de la Nouvelle-Russie et de la Bessarabie	24,016,563 93
Les provinces baltiques et la ville de Narva	447,011 22 1/2
TOTAL... ..	123,022,580 73
Patentes pour le débit des boissons dans les provinces de l'Ouest	1,272,000 »
Sel	9,500,000 »
Droits sur les sables aurifères exploités par les particuliers	2,500,000 »
Droits sur la fonte des métaux dans les usines des particuliers	835,512 30
Douanes	31,800,000 »
Postes	7,044,532 »
Feuilles de route	486,600 »
Chaussées	850,000 »
Impôt du timbre	5,784,800 »
Patentes pour commerçants	5,200,000 »
Passeports	1,943,000 »
Enregistrement des actes de vente des propriétés immobilières et d'autres actes	4,735,978 »
Tabac, banderolles et permis de débit	2,853,000 »
Sucre de betterave	513,072 »
Compagnie d'assurances contre l'incendie	140,000 »
TOTAL......	198,481,075 03

4. *Recettes diverses.*

Sur les revenus du chemin de fer Nicolas	2,000,000 »
Ci-devant colonies militaires du Midi	1,664,570 22 1/4
Revenus de biens-fonds de l'État, affectés au paiement de créances en liquidation	735,748 32 1/2
Royaume de Pologne : Excédant du budget et des droits perçus sur les chaussées et la navigation fluviale	3,174,862 54
Frais prélevés sur l'impôt local pour le transport des prisonniers	143,513 »

Impôt spécial pour l'administration en Sibérie	88,000 «
Reliquats et recettes casuelles	1,828,000 »
TOTAL	9,624,694 08 3/4
5. *Recouvrement de diverses créances*...	4,183,080 30 1/4
TOTAL des contributions et revenus	279,352,809 79

RECETTES D'ORDRE ET RECETTES AFFECTÉES A DES DÉPENSES SPÉCIALES.

Revenus de la Transcaucasie	3,101,724 »
Recette pour l'eau-de-vie fournie aux fermiers par le gouvernement au prix de revient, en sus de la quantité obligatoire	7,377,107 »
Revenus des biens et des capitaux, ci-devant du clergé, dans les provinces de l'Ouest	798,218 »
Recette sur les capitaux économiques du clergé orthodoxe	29,269 »
Droits de douane perçus dans le royaume de Pologne sur le sel de provenance étrangère et accise sur le sel de la saline de Cechochine	1,133,600 »
Droits de chaussée et de navigation fluviale perçus par les douanes dans le royaume de Pologne	225,137 »
Produit de la vente de la poudre et du plomb dans la Sibérie orientale	57,089 »
Somme prélevée sur le capital mis en réserve pour les dépenses résultant de l'émancipation des paysans (1)	60,000 »
Somme prélevée sur l'impôt local	14,261 »
TOTAL	12,798,405 »
Projectiles et cuivre pour les ministères de la guerre et de la marine	3,740,624 48 1/4
TOTAL	295,864,839 27 1/4
Recette extraordinaire sur le produit du premier emprunt 4 p. °/₀	14,757,899 72 3/4
TOTAL général	310,619,739 »

DÉPENSES. — DÉPENSES ORDINAIRES.

Service de la dette intérieure et extérieure de l'État	54,296,187 91

(1) Ce capital, provenant du revenu des domaines de l'État à un effectif de 15,898,676 r.

Ministère de la maison impériale : dotation de l'impératrice, de l'héritier du trône et des princes en vertu du statut de la famille impériale	495,000 »
Entretien de la cour de S. M. l'Empereur.	4,574,145 69
Dépenses supplémentaires pour l'entretien des cours grand-ducales, en sus des sommes fournies par les apanages	134,002 75
Entretien et dépenses de différentes administrations et des établissements du ressort du ministère de la maison impériale :	2,754,756 98
TOTAL	7,957,905 42
Institutions supérieures de l'État. — Conseil de l'empire, comité des ministres, comités de Sibérie et du Caucase, 1re, 2e et 3e sections de la chancellerie de l'Empereur, commission des requêtes	928,904 61
Clergé orthodoxe	4,661,097 90
Ministères et directions générales : Instruction publique	4,156,824 5
Guerre	106,575,892 39 1/2
Écoles militaires	3,535,959 7 1/4
Caisse de retraite de la guerre	4,527,730 19
Marine	20,589,830 74 1/4
Affaires étrangères	2,106,015 45
Institutions de bienfaisance en Palestine.	150,000 »
Intérieur	7,477,206 31 3/4
Finances, y compris les frais de perception à la charge du Trésor, et les avances pour les opérations de la ferme des eaux-de-vie et pour l'exploitation du sel et des mines	26,732,217 33 3/4
Pensions de retraite viagères	18,180,069 12 3/4
Domaines de l'État	2,860,891 39 1/2
Colonisation de la Russie méridionale	1,375,000 »
Pensions à terme	1,416,509 06
Ci-devant colonies militaires du midi de la Russie	266,873 05
Justice	5,502,896 02
Voies de communication et édifices publics, y compris les dépenses pour constructions	9,128,213 84
Édification du temple du Saint-Sauveur, à Moscou	435,507 30

Achèvement de la cathédrale de Saint-

Isaac à Saint-Pétersbourg................	60,000 »
Postes..................................	3,524,859 89
Contrôle de l'empire....................	204,456 32
Subvention aux compagnies de navigation à vapeur de la mer Noire, de la mer Baltique, du *Mercure* et *Faucase* et entretien des bateaux-poste................	2,031,277 66
Garanties aux compagnies des chemins de fer..................................	5,728,385 »
Dépenses de différents resserts, sur les capitaux restitués au Trésor de l'État.....	200,000 »
Dépenses non prévues.................	4,000,000 »
Non valeurs des recettes..............	4,000,000 »
Total des dépenses ordinaires.....	294,410,709 51 3/4

DÉPENSES D'ORDRE ET COUVERTES PAR DES RECETTES SPÉCIALES.

Administration civile de la Transcaucasie et entretien du clergé orthodoxe en Géorgie..................................	3,101,724 »
Achat de l'eau-de-vie fournie aux fermiers par le gouvernement aux prix de revient, en sus de la quantité obligatoire..	7,377,107 »
Entretien du clergé dans les provinces de l'Ouest : Orthodoxe....................	219,424 »
D'autres confessions..................	578,794 »
Entretien des écoles ecclésiastiques dans les provinces de l'Ouest.................	29,269 »
Indemnité au Trésor du royaume de Pologne, en retour de la suppression de la ligne des douanes : Pour les revenus du sel.	1,135,600 »
Pour les droits de chaussée et de navigation fluviale.........................	225,137 »
Au ministère de la guerre, pour poudre et plomb fournis aux habitants de la Sibérie orientale............................	57,089 »
Développement donné à la section pour les affaires des paysans, et diverses dépenses provinciales pour le même objet...	60,000 »
Comité de statistique.................	14,261 »
Total...........	12,798,405 »
Projectiles et cuivre pour les ministères de la guerre et de la marine.............	3,710,524 48 1/4
Total général..........	310,619,739 »

Le ministre des finances,

Certifié conforme, A. Kniajévitch.

Dette publique.

	Capital.	Intér. et amortiss.
Ancienne dette consolidée (1er janv. 1859)........	516 mill.	33 2/4 mill. roubles
Nouvel emprunt de 12 mill. livres sterl............	75	2 1/4
Nouvelle dette consolidée.	350	21
Papier-monnaie..........	644	»
Dette polonaise et finlandaise..................	36	1 3/4
	1,621 mill.	58 3/4 mill. roubles.

Finlande.

Le budget spécial du grand-duché s'élève aux recettes à 2,729,994 roubles et aux dépenses à 2,715,448 roubles. La dette publique est de 3,144,200 roubles argent.

Armée, 7 à 800,000 h.

Marine, 1,477 canons.

Industrie dans le gouvernement de Saint-Pétersbourg.

Un tableau dressé par les soins du département des manufactures et du commerce intérieur de l'empire russe fait connaître, d'après les déclarations des industriels, le nombre et l'importance des fabriques existant, en 1860, dans le gouvernement de Saint-Pétersbourg. On y comptait 572 établissements, occupant 33,148 ouvriers, et produisant ensemble une valeur de 193 millions de francs. Ce chiffre paraît être plutôt au-dessous qu'au-dessus de la réalité. Les industries les plus considérables étaient les suivantes :

	Nombre d'établissements.	Valeur de la production.
Raffineries de sucre.................	9	36,818,322
Filatures de coton....................	14	33,711,160
Fabriques de machines...............	28	14,302,484
— de tabac..................	41	11,471,720
— de bougies................	3	8,800,000
— de papiers peints..........	18	7,526,760
— de bière et d'hydromel.....	7	6,228,596
— de tissus de coton.........	17	5,127,188
Teintureries et impressions...........	13	4,440,000
Fabriques de tissus de laine...........	19	4,070,000

— de chandelles.............	8	3,499,420
— de soieries................	23	3,469,048
— de bronze..................	15	3,011,000

Commerce extérieur en 1859.

Il a été importé :

	roubles.		fr.
Par les frontières d'Europe....	136,186,914	ou	544,747,656 (1)
— d'Asie.......	21,404,286		85,617,144
Ensemble pour.......	157,591,200		630,364,800

Il a été exporté :

Par les frontières d'Europe, pour une valeur de..........	149,395,963	ou	597,583,852
— d'Asie pour..	12,994,777		51,979,108
Ensemble pour.......	162,390,740		649,562,960

Dans ces chiffres, le mouvement du numéraire et des métaux précieux n'est pas compris.

Le mouvement des exportations russes en Asie se compose approximativement des valeurs ci-après :

Tissus de laine..................	12,000,000 fr.
— de coton..................	10,000,000
Fourrures.......................	4,000,000
Blé, peaux préparées et tous autres articles.......................	13,000,000
TOTAL......	39,000,000

Parmi les matières importées d'Asie en Russie, le thé figure en première ligne : la soie écrue et le coton viennent ensuite. Mais le chiffre des importations l'emporte considérablement sur celui des exportations, et c'est une des causes auxquelles il convient d'attribuer la disparition graduelle des métaux précieux dans l'intérieur de l'empire. Car c'est en numéraire, et à Kiakhta, sur les frontières de la Chine, que cette différence se solde chaque année.

Il a été importé, en outre, en lingots et monnaie d'or ou d'argent :

(1) En évaluant le rouble au taux conventionnel de 4 francs.

Matières d'or et d'argent.

	roubles.		fr.
Par les frontières d'Europe........	2,797,182	ou	11,188,728
— d'Asie..........	51,173		204,692
TOTAL......	2,848,355		11,393,420

Il a été exporté en monnaies d'or et argent :

Par les frontières d'Europe.......	23,765,484	ou	95,061,936
— d'Asie..........	4,893,009		19,572,036
TOTAL......	28,658,493		114,633,972
Excédant de l'exportation.	25,810,138		103,240,532

On va énumérer les principales marchandises qui, en 1859, ont acquitté les droits à l'entrée :

	pouds (1).	kilogr.
Sucres bruts.............	757,710	15,687,290
— raffinés...........	75,741	1,240,737
Huiles d'olive et autres....	727,260	11,912,519
Café.....................	271,656	4,449,723
Cotons bruts.............	2,932,125	48,017,607
— filés blancs........	148,825	2,437,755
Laines...................	145,943	2,390,546
Soies....................	15,670	256,674
	roubles.	fr.
Vins et boissons..........	7,112,433	28,449,732
Matières tinctoriales.......	8,900,196	35,600,784
Fruits....................	5,473,827	21,896,308
Machines et modèles......	11,316,533	45,266,132
Cotonnades..............	8,541,242	34,164,968
Soieries..................	6.420,414	25,681,656
Étoffes de laine...........	4,416,670	17,066,680
— de lin.............	2,144,667	8,578,668

Sur les 957,710 pouds de sucre brut, qui ont payé les droits de douane, en 1859, 675,922 étaient restés dans les entrepôts, de l'importation de 1858; en 1859, il en a été reçu 886,449 pouds, c'est-à-dire 235,985 du plus qu'en 1858 :

Voici le détail des principaux articles d'exportation en 1859.

(1) Le poud — 16 kilogr. 38.

	roubles.	fr.
Grains	60,387,389	341,549,556
Bois	4,995,808	19,983,232
Cuirs crus	944,963	3,779,832
— ouvrés	1,264,644	3,058,076
	pouds.	kilogr.
Lin	3,322,883	54,428,823
Suif	2,818,000	46,158,440
Chanvre	3,489,428	57,266,830
Fer	555,349	9,096,616
Cuivre	85,160	1,394,921
Laines	918,375	15,045,082
Potasse	463,768	7,596,520
Soies de porc	94,095	1,540,916
	tchetverts (1).	hectol.
Graines de lin et de chenevis	1,433,229	3,005,481

MOUVEMENT DE LA NAVIGATION EN 1859.

	Arrivages	Départs.
Ports de la Baltique	4,988	4,942 navires.
— de la mer Blanche	806	835
— du Sud	4,919	4,907
Ensemble	10,713	18,684
Navires chargés	2,952	9,317
Sur lest	4,761	1,367
	lasts.	lasts.
Ces navires jaugeant ensemble	1,061,356	1,043,516

Les navires anglais et russes sont ceux qui ont pris la plus grande part à la navigation; parmi les arrivages, on compte 2,071 des premiers et 1,576 des seconds. Les autres pavillons ont été représentés comme suit :

Turcs	1,024	Danois	563
Hollandais	781	Sardes	528
Suédois	707	Divers	2,863
Grecs	603		

Le mouvement de la navigation à vapeur, à l'*entrée*, se décompose ainsi qu'il suit, entre les trois grands ports de la Russie :

Cronstadt	448
Riga	72
Odessa	168

(1) Le tchetvert — 209 litres 7.

Cabotage. — Les bateaux à vapeur russes et finlandais, qui entretenaient des communications entre Saint-Pétersbourg et les ports de la Finlande et des gouvernements de la Baltique, ont fait à Saint-Pétersbourg 196 voyages.

Les bateaux à vapeur qui ont transporté des passagers et des marchandises entre Odessa, Otschakoff, Nicolaïeff, Kherson, Eupatoria et autres ports de la Russie méridionale, ont fait 1,237 trajets.

PRODUCTION DE L'OR.

Les mines d'or russes des monts Ourals et celles de Sibérie ont produit, en 1860, environ 18,675 kil. d'or. Cette production, comparée à celle de l'année précédente, donne pour les mines de l'Oural un léger accroissement, tandis qu'il y a décroissement dans la production sibérienne. Le décroissement tient à la diminution du nombre de bras et à l'appauvrissement du sol aurifère. Mais au delà du lac Baïkal, l'activité des chercheurs d'or s'est accrue et la production s'est élevée à 15,524 kil. Le nombre de licences d'exploitation accordées, en 1860, a été de 39, dont 15 à des nobles et le reste à des commerçants. Dans la même année, 32 compagnies se sont formées pour l'exploitation des mines, et 167 nouveaux placers ont été déclarés. Le nombre total d'hommes occupés dans les mines est de 28,809; celui des femmes de 700, et celui des chevaux de 10,000.

INDUSTRIES DIVERSES.

L'industrie des céréales est prépondérante en Russie. Ses produits s'élèvent au-dessus de 500 millions d'hectolitres par an. Immédiatement après viendent les industries de la laine, du chanvre, du lin et du suif. Parmi celles dont les mines sont l'aliment, la fabrication du fer est la plus importante; elle produit en moyenne 65 millions de kilogrammes.

D'après les relevés de la direction des mines de la Finlande, 20 hauts fourneaux y étaient en activité en 1859. Ils ont fondu en cette année 249,600 quintaux métriques de minerai de fer terreux, extrait des lacs et marais, 47,700 de minerai de fer magnétique, et 26,900 de minerai magnétique importé de la Suède. La production totale de la

fonte a été de 115,280 quintaux métriques. L'affinage a produit 61,817 quintaux métriques de fer. 45 établissements avec 41 feux, 28 martinets, 16 laminoirs, 10 fours à puddler et 9 fourneaux de chaufferie en constituent le matériel.

En 1856, la production totale du fer de Finlande n'était que de 46,000 quintaux métriques; elle a donc augmenté d'un tiers depuis lors.

Le cuivre est exporté en plaques et en cubes. Son prix, à Moscou, varie de 1 fr. 75 c. à 2 fr. 10 c. par kil. Les autres métaux sont tous importés, excepté le zinc et un fer-blanc très-inférieur.

Les richesses forestières de la Russie peuvent être évaluées d'après l'étendue du pays encore couverte de forêts: elle est d'environ 170 millions d'hectares carrés.

Le commerce de céréales de tout l'empire russe se répartit de la manière suivante entre les principaux ports :

Mer Noire	Odessa	41 p. %
	Taganrog	7 —
Mer Baltique	Saint-Pétersbourg	12 —
	Riga	7 —
Mer Blanche (Arkhangel)		5 —
Tous autres ports et frontière asiatique		28 —

Il résulte de documents officiels que l'exportation d'Odessa, en 1858 et 1859, s'est composée comme suit :

Grains, graines, exportés.	Quantités en hectolitres.		Valeur en francs.	
	1858.	1859.	1858.	1859.
Blé	2,396,576	2,382,725	55,543,996	42,935,613
Maïs	915,039	483,732	12,082,004	8,067,724
Seigle	215,722	726,971	2,660,488	7,633,940
Avoine	1,402,953	1,191,818	11,822,800	10,344,420
Orge	1,317,239	1,049,928	13,246,584	10,449,496
Pois	49,900	79,184	710,792	1,255,728
Haricots	12,121	12,941	169,436	199,176
Millet	3,238	2,228	32,480	21,640
Sarrasin	548	256	4,168	3,920
Farine	70,494	36,036	1,796,556	1,171,704
Gr. de lin.	235,114	378,285	5,382,384	7,948,356
— de nav.	104,985	24,290	1,665,084	270,616
— d'anis.	»	1,077	»	12,052
TOTAUX	6,722,929	6,269,563	104,615,772	90,433,384

SAN-SALVADOR.

Superficie, 41,900 k. c.—Popul., 600,000 h.—Cap. San Salvador.

Finances.

Recettes en 1860...	515,682	1,075,305	Doll.
— 1861...	559,623		
Dépenses en 1860...	527,347	1,132,194	—
— 1861...	604,847		
Déficit apparent.........		56,889	Doll.

Couvert par des sommes restantes en caisse, s'élevant au chiffre de 126,544 dollars, savoir : créances, 59,249 doll., valeurs en marchandises (monopole du gouvernement sur la poudre, le salpêtre et les liqueurs fortes), 67,295 doll.

Dette publique, 1862. Bons du trésor (libranzas) en circulation : 175,245 doll. — La dette extérieure était consolidée jusqu'à 360,000 doll., payables en 4 ans ; on a remboursé sur cette somme, 81,772 doll., en bons du trésor, compris dans le chiffre indiqué ci-dessus.

Armée. — Milices : 5,000 h.; troupes permanentes : 1,000 h.

Commerce. — En 1861, l'importation s'est montée à 1,319,727, l'exportation à 2,340,778 doll.

Navigation. — En 1861, 20 vapeurs jaugeant 19,168 ton. et 21 navires à voiles jaugeant ensemble, 5,386 ton., sont entrés dans les ports de la république. Le pavillon anglais a été le mieux représenté (8 nav. jaugeant 1,958 ton.) puis celui de l'Amérique du Nord (3 nav. jaugeant 2,150 ton.), etc.

SANDWICH (ROYAUME).

Superficie des 15 îles du groupe, 15,563 k. c.—Population, 69,800 hab.

Finances en 1860. — Recettes : 656,216 doll. (dont 213,209 proviennent des douanes, 108,842 des impôts de l'intérieur, 100,831 de la vente de domaines de l'État) ; dépenses : 643,088 doll. (dont pour la liste civile, 52,326 doll.,

pour la presse gouvernementale, 20,900 doll., pour l'instruction, 23,943 doll., les tribunaux, 90,929 doll., les travaux publics, 131,821 doll., l'armée, 45,495 doll.); il y a donc eu un excédent de recettes de 13,128 doll.

Dette publique au 1er avril 1860 : 108,777 doll., portant en majeure partie intérêt à 12 p. %; il faut encore ajouter un capital de 20,000 doll., que le gouvernement a prélevé pour la construction de canaux.

COMMERCE. — *Valeur en milliers de dollars.*

	Import.	Exportation. Produits étrangers.	Exportation. Produits indigènes.	Total.	Excédant de l'importat.
1853....	1,282,000	191,000	282,000	473,000	809,000
1854....	1,397,000	311,000	274,000	585,000	812,000
1855....	1,306,000	298,000	275,000	573,000	733,000
1856....	1,152,000	204,000	379,000	583,000	569,000
1857....	1,130,000	222,000	422,000	644,000	486,000
1858....	1,090,000	257,000	530,000	787,000	303,000
1859....	1,555,000	303,000	628,000	931,000	624,000

Navigation, en 1857, 1858, 1859. V. l'*Annuaire* précédent, p. 414 et 415.

SAXE-ROYALE.

Superficie, 14,988 k. c.—Popul., 1861, 2,225,240 hab. Capitale, Dresde, 128,150. Autres villes, Leipzig, 78,490; Chemnitz, 45,432 hab.

FINANCES.— *Budget annuel de la période* 1861-63.

Recettes.	Thalers.
Domaines	1,245,763
Droits régaliens et produits d'établiss. de l'État	2,789,333
Intérêts de capitaux, revenus de l'administrat., etc.	1,082,028
Impôts directs ordinaires	2,093,000
Impôts indirects ordinaires	2,685,000
Contributions extraordinaires (centimes additionnels à l'impôt du timbre)	96,700
Sommes disponibles du capital flottant de l'État	9,992,124
TOTAL des recettes	12,356,352
Dépenses.	
Besoins généraux de l'État	3,891,788

Ministère général	29,800
Département de la justice	384,703
— de l'intérieur	850,495
— des finances	474,393
— militaire	2,115,096
— du culte et de l'instruction publique	390,833
— de l'extérieur	94,445
Contingent aux dépenses de la Confédérat. germ.	35,000
Pensions	590,336
Travaux publics	3,339,461
Fonds de réserve	100,000
TOTAL des dépenses	12,356,352

Dette à la fin de 1860.

	Thalers.
Obligations à 3 °/₀, créées en 1830	6,801,100
Bons du Trésor à 4 °/₀, créés en 1847	8,929,500
Bons du Trésor à 4 °/₀, créés en 1852, 1855, 1858 et 1859	32,230,000
Idem à 3 °/₀, créés en 1855	4,419,800
Actions du chemin de fer saxon-silésien	3,734,700
TOTAL	56,115,800
A ajouter, dette ancienne	16,533
Bons de la Caisse, ne portant pas intérêt	7,000,080
TOTAL général	63,132,333

Armée, 26,000 h.

Foires de Leipzig. — Le commerce général de Leipzig suit, depuis vingt années, une progression croissante, et cette ville paraît devoir conserver longtemps encore le premier rang parmi les marchés de l'Allemagne.

Les revenus de la douane locale se sont élevés, pendant les huit dernières années, aux chiffres suivants :

	thalers (1).		thalers.
1853	1,168,179	1857	1,606,171
1854	1,117,203	1858	1,601,752
1855	1,307,354	1859	1,493,800
1856	1,484,903	1860	1,599,695

Ces chiffres représentent parfois plus des trois cinquièmes du revenu douanier total de la Saxe.

(1) Le thaler — 3 fr. 75 c.

Quantités de marchandises en quintaux de 500 kilogr. importées aux foires de Leipzig.

	Du Zollverein.	De l'étranger.	Ensemble.
1850...........	311,525	38,612	350,137
1853...........	343,297	37,612	380,909
1854...........	359,512	31,534	391,046
1855...........	370,307	34,023	404,330
1856...........	378,248	49,208	427,451
1857...........	401,911	61,473	463,384
1858...........	385,438	42,497	427,935
1859...........	367,557	45,355	412,912
1860...........	384,898		

SAXE-ALTENBOURG.

Superficie, 1,327 k. c. — Popul., 137,162 hab. Cap. Altenbourg, 16,754.

FINANCES. — 1859 à 1861.

Recettes.	Thalers.
Impôts (directs 198,200, indirects 222,050).......	427,250
Revenus des propriétés foncières, etc............	376,560
TOTAL des recettes...	803,810
Dépenses totales.....	801,910
Excédant...........	1,900

A la fin de 1860, les capitaux actifs s'élevaient à la somme de 1,093,100 thlrs., et les capitaux passifs à 1,112,875 thlrs., y compris 586,700 thlrs. de papier-monnaie en circulation. L'excédant des capitaux passifs était de 19,789 thlrs.

Contingent militaire fédéral : 1,473 h. y compris la réserve.

SAXE-COBOURG-GOTHA.

Superficie, 2,003 k. c. — Popul., en 1861, 159,431 hab. Cap. Cobourg, 10,690 hab.

FINANCES.

COBOURG. — *Période financière de 1861 à 1867.*

Caisse de l'État. Recettes annuelles............. 471,000 fl.
Dépenses annuelles (y compris 106,750 fl. pour les

intérêts et l'amortissement de la dette) 466,900

Excédant...... 4,100 fl.

Caisse du domaine pour 1861 à 1867.

Recettes..........	194,408 fl.	Excédant 65,600 fl.
Dépenses..........	128,808	

GOTHA. — *Période financière du 1er juillet 1861 à 1865.*

Caisse de l'État. Recettes annuelles.................. 606,500
Dépenses annuelles (y compris 92,022 thalers, intérêts et amortissement de la dette)................ 606,500
Dette de la Caisse de l'État : 1,085,687 thalers, y compris 400,000 thalers de papier-monnaie

Caisse du domaine. Recette annuelle........ 559,500 thalers.
Dépense annuelle (y compris 55,703 thalers, intérêts et amortissement de la dette).... 385,669

Excédant.................................. 173,831

Armée : Contingent principal....	1,302 h.	1,674 hommes.
Réserve...............	372	
TOTAL......		1,860 hommes.

SAXE-MEININGEN.

Superficie, 2,512 k. c.—Popul., 172,341 hab. Cap. Meiningen, 7,000 hab.

Budget de la période financière de 1859 à 1860.

Recettes.

Domaines..................................	811,372 fl.
Impôts divers, etc..........................	1,064,519
TOTAL......	1,875,891 fl.

Dépenses.

De la Caisse des domaines....................	736,192 fl.
— du pays..........................	1,025,506
TOTAL......	1,761,688

SAXE-WEIMAR-EISENACH.

Superficie, 3,630 k. c. — Popul., 273,252 hab. — Cap. Weimar, 13,887 hab.

FINANCES.

Recettes annuelles (thalers).	Période financière. 1863-65.
Domaines et biens de l'État	615,673
Droits régaliens	170,255
Ancien impôt foncier	168,250
Impôt indirect	445,115
— direct (sur le revenu)	250,700
— sur les chiens	6,400
— divers	2,275
TOTAL	1,658,668

Dépenses annuelles (thalers).	
Liste civile	280,000
Diète	7,000
Affaires fédérales	15,810
Intérêts et amortissement de la dette publique	236,927
Charges sur les domaines de l'État	89,835
Frais d'exploitation des mines, etc	2,950
Frais d'administration	611,930
Militaire	180,250
Sûreté publique	38,921
Ponts et chaussées	20,000
Établissements d'utilité publique	36,943
Culte et instruction publique	121,557
Divers	435
Fonds de réserve	12,000
TOTAL	1,654,558
Excédant annuel	4,110

Dette publique en 1861 : 4 1/2 millions de thalers.
Militaire. Contingent fédéral, 3,350 h.

SUÈDE ET NORWÉGE.

Superficie, 737,332 kil. c. — Population, Suède, 1858, 3,734,240 hab., Norwége, 1855, 1,433,734 hab. — Capit. de Suède, Stockholm, 1861, 116,972 hab. Cap. de Norwége, Christiania, 1855, 38,958 hab.

FINANCES DE LA SUÈDE.

Période triennale du 1er janvier 1861 au 31 *décembre* 1864.

Recettes annuelles.	R : dr. R : mt.
Ordinaires	8,171,100

Extraordinaires :

Douanes...	11,100,000	
Accises	400	
Postes	1,400,000	
Timbre	1,300,000	
Eaux-de-vie	7,000,000	20,800,400
TOTAL		28,971,500

Dépenses annuelles.

Ordinaires :

Maison du roi	1,278,400	
Justice	2,198,570	
Affaires étrangères	479,200	
Guerre	8,727,720	
Marine	3,305,100	
Intérieur	2,206,950	
Finances	4,270,450	
Culte, instruction publique	3,276,400	
Pensions, etc	1,168,920	26,911,710
Excédant annuel	1,168,920	2,059,790
Extraordinaires (pour les trois années)		26,911,710

(dont 3,500,000 pour desservir les rentes et l'amortissement de l'emprunt pour les chemins de fer contracté en 1858, et 5,375,333 pour l'emprunt contracté en 1861).

Ces dépenses extraordinaires doivent êtres couvertes par les ressources suivantes :

1° Excédant des années précédentes	6,511,160
2° Excédant annuel ci-dessus de 2,059,790 pour 1861 à 1863	6,179,370
Rentes et amortissements d'emprunts	2,800,000
Excédants des revenus de la Banque nationale depuis 1857	1,000,000
Timbre de cartes et journaux	850,000
Recettes diverses	298,427
Capitation de 1860	2,340,000
Idem pour 1861 à 1863	6,750,000
TOTAL	26,228,957

Non-seulement la plus grande partie des troupes de terre, mais encore un grand nombre de fonctionnaires civils, reçoivent leurs appointements de certaines terres domaniales dont le produit ne fait point partie du budget.

Armée (de Suède). Engagés volontaires, 7,692 ; milice de

Gothland, 7,621 : Indelta, 33,405, troupes de conscription (réserve dans leurs foyers), 95,000 h.

Marine. 10 vaisseaux, 6 frégates et plusieurs centaines de petits navires.

Commerce et navigation en 1860. (*Valeur en milliers de Rixdaler Rmt.*) (1).

	Importat.	Exportat.
Danemark	5,872	7,067
Prusse	963	1,758
Mecklembourg	6	610
Hanovre, Oldenbourg	23	214
Belgique	581	2,124
Grande-Bretagne et Irlande	16,549	41,710
France	1,792	7,705
Portugal	516	1,397
Espagne	677	2,835
Gibraltar et Malte	»	263
Italie	578	986
Turquie	»	61
Algérie	»	892
Autres côtes de l'Afrique septent.	»	156
Canada	»	25
La Plata et autres États de l'Amérique du Sud	»	47
Cap de Bonne-Espérance	»	625
Norwége	5,554	4,485
Finlande	1,846	1,312
Russie	2,921	441
Lubeck	18,314	4,204
Hambourg	3,697	566
Brême	3,934	340
Pays-Bas	3,286	2,753
Autriche	249	25
États-Unis	6,482	2,660
Indes occidentales	2,209	»
Brésil	4,429	653
Grandes Indes et Australie	1,991	582
Valeur totale	82,469	86,496
Excédant de l'exportation	»	4,027

(1) Le Rixdaler Rixmynt = 100 Oere ou = 1 fr. 41 1/2 ct.

Navigation. — Navires chargés entrés et sortis pendant l'année 1860.

	Entrées.		Sorties.		Total.	
Pavillons.	Nav.	Lasts.	Nav.	Lasts.	Nav.	Lasts.
Suédois....	2,940	115,330	3,918	182,021	6,858	297,351
Norwégiens	810	44,334	1,708	193,126	2,518	237,460
Finlandais .	439	16,448	326	21,634	765	38,082
Étranger...	1,291	63,127	1,388	101,138	2,679	164,265
	5,480	239,239	7,340	497,919	12,820	737,158

Marine marchande. — L'effectif de la marine marchande suédoise était en 1860, de 3,200 bâtim. d'une capacité collective de 154,342 lasts (de 2 ton. anglais); soit une diminution de 164 nav. de 3,114 lasts, comparativement à 1859, où l'on comptait 3,364 nav. d'une capacité de 157, 456 lasts.

Port de Stockholm.

Mouvement commercial en 1859. — Les opérations de cette place avec l'étranger (1) n'avaient pas excédé, en 1858, une valeur totale de 39,081,000 fr. Elles se sont élevées, en 1859, à 53,734,000 fr., dont 37,615,000 à l'importation et 16,119,000 à l'exportation. La première a augmenté de 12,841,000 fr., et la seconde de 1,812,000.

Les échanges se sont ainsi répartis par pays :

	Importation.	Exportation.	Total.
Villes anséatiques.	12,219,000	1,845,000	14,064,000 fr.
Grande-Bretagne..	6,511,000	4,222,000	10,733,000
Russie	3,774,000	1,912,000	5,686,000
Brésil............	3,214,000	162,000	3,376,000
Prusse	1,578,000	1,560,000	3,138,000
France...........	1,589,000	1,260,000	2,849,000
Danemark	1,034,000	1,192,000	2,226,000
Indes orientales...	1,172,000	375,000	1,547,000
— occidentales.	1,075,000	»	1,075,000
Pays-Bas	2,274,000	495,000	2,769,000
États-Unis........	472,000	968,000	1,440,000
Portugal.........	485,000	799,000	1,284,000
Autres pays......	2,218,000	1,329,000	3,547,000
TOTAUX	37,615,000	16,119,000	53,734,000

(1) Y compris la Norwége, soumise, comme on sait, à un régime spécial, et qui n'a d'ailleurs compté dans ce mouvement que pour un peu plus de 1 million 778,000 fr. à l'entrée et 867,000 fr. à la sortie.

Sur 6,070,000 fr. de tissus de toute sorte importés à Stockholm, en 1859, les villes Anséatiques ont fourni 4,694,000 fr., et l'Angleterre, 1,213,000. Les plus forts arrivages, ceux de tissus exceptés, ont donné les valeurs suivantes :

Sucres, principalement du Brésil, des Indes orientales et occidentales..	5,056,000 fr.
Café, principalement du Brésil et des ports anséates..................................	3,743,000
Suif, principalement de Russie...............	1,345,000
Houille, — d'Angleterre............	1,285,000
Peaux, — d'Allemagne............	1,082,000
Drogueries, — —	972,000

Les exportations de Stockholm ont consisté principalement dans les produits ci-après :

Fer et acier (1,000 tonnes), 11,074,000 fr.; céréales, 1,591,000 fr.; cuivre, 961,000 fr.; nickel, 450,000 fr.; goudron, 317,000 fr.; bois et planches, 295,000 fr.

L'intercourse maritime qui n'avait occupé (entrée et sortie réunies), en 1858, que 2,291 bâtiments d'une capacité totale de 231,072 ton., a atteint, en 1859, 2,695 bâtiments et 301,428 ton. Le nombre des arrivages et celui des départs ont été à peu près égaux. Dans ce chiffre de tonnage, la Grande-Bretagne a compté 107,000 ton., la Russie, 81,000, la France, 22,000, les villes Anséatiques, 20,000, le Danemark et le Portugal chacun, 10,000. Sur 84 bâtiments, jaugeant ensemble 17,486 ton., que nous a expédiés Stockholm, 23 portaient le pavillon suédois, 14 le nôtre, et 47 naviguaient sous pavillon tiers. A l'entrée de ce port, et provenant de France, les mêmes pavillons couvraient respectivement, le premier 16, le second 7 et le troisième 5 navires, jaugeant tous ensemble, 4,710 ton.

FINANCES DE LA NORWÉGE.

Exercice commençant le 1er juillet 1860 et finissant le 31 mars 1863.

Recettes.

Douanes....spécies	2,750,000	Fonds des rentes et de caisse........	175,450
Droits sur l'eau-de-vie.............	600,000	Rentes non liquid..	213,60[illegible]

Droits sur l'orge...	250,000	Impôts............	89,500
Postes:...........	331,500	Mines............	50,000
Papier timbré.....	75,000	Dépenses diverses.	157,300
Télégraphes.......	63,000		
		TOTAL..........	4,755,350

Dépenses.

Liste civile........	113,000	Minist. de la justice.	315,889
Storthing.........	41,792	— du culte.....	115,480
Conseil d'État, bureau ministériel.	165,603	— de l'intérieur.	1,146,005
Affaires étrangères.	99,841	— de finances...	689,859
Minist. de la guerre.	1,002,381	Dette publique.....	481,854
— de la marine.	503,449	Dépens. imprévues.	80,197
		TOTAL..........	4,755,320

Dette publique à la fin de 1859.

Reste de l'ancienne dette intérieure..............	1,996,000
Emprunt des chemins de fer de 1848 (1 1/2 mill. de spécies à 4 p. %)............................	1,132,000
Emprunt des chemins de fer de 1858 (3 3/5 mill. à 4 1/2 p. %)................................	3.541,000
Emprunt de 1851 (pour la fondation de la Banque).	982,800
TOTAL...............	7,651,800

Armée, 23,484 h.
Marine, 450 canons.

Commerce.

1856.	importat.	15,010,942	exportat.	9,821,974	Thirs spec. (1)
1857.	—	15,729,695	—	9,222,723	—
1858.	—	12,162,011	—	8,118,437	—
1859.	—	15,185,385	—	9,648,997	—
1860.	—	15,597,750	—	10,742,217	—

Les pays avec lesquels le commerce était le plus important, étaient la Grande-Bretagne, le Danemark, la Suède, la Hollande, la France, la Prusse.

Mouvement de la navigation en 1859.

	Entrée.		Sortie.		Total.	
	Nav.	Lasts.	Nav.	Lasts.	Nav.	Lasts.
Chargés .	4,894	162,199	9,571	392,282	14,465	554,481
Sur lest..	5,485	305,349	1,029	98,887	6,514	404,206
TOTAL.	10,379	467,548	10,600	491,169	20,979	958,687
dont norwég.	6,364	334,568	6,592	379,039	12,956	733,608

(1) 1 Thlr. species norwégien — 5 francs 68 cent.

En 1859, la marine marchande comptait 5,278 bâtiments, jaugeant 263,041 lasts de commerce et montés par 32,406 hommes d'équipage.

Effectif maritime en 1860.— La marine marchande de la Norwége se composait, en novembre 1860, de 3,918 bâtiments de toute capacité, jaugeant collectivement 251,163 lasts de commerce, ou 665,582 ton. français.

SUISSE.

Superficie, 40,731 kil. c.—Popul. en 1861, 2,534,242 h. (Voy. le détail par cantons dans l'*Annuaire* de 1862). Capitale, Berne, 29,016 hab.

Population des villes suivantes en 1860.

Genève	41,415	Saint-Gall	14,532
Bâle	37,918	Lucerne	11,522
Lausane	20,515	Fribourg	10,454
Zurich	19,758	Neufchâtel	10,382

FINANCES. — *Recettes en 1861.*

Produit des immeubles et des capitaux :		
Immeubles ....fr.	45,214	
Capitaux	109,814	155,029 33
Intérêts de capitaux d'exploitation et de subventions		121,758 86
Monopoles et administrations :		
Douanes	8,137,834 6	
Postes	7,112,951 55	
Telégraphes	502,129 43	
Poudres	1,174,586 18	
Capsules	75,760 »	
Monnaies	3,016,546 20	
École polytechnique	34,642 67	
Ateliers de la télégrap.	111,829 31	20,166,579 40
Recettes de chancellerie et remboursements :		
Chancellerie	8,662 50	
Département militaire	168,361 99	
Justice	1,167 61	178,192 10
Recettes imprévues		» »
TOTAL		20,621,559 69

Dépenses en 1861.

Intérêts	211,724 67

Frais généraux d'administration :		
Conseil national........	47,582 »	
Conseil des états........	6,641 90	
Conseil fédéral.........	62,416 66	
Chancellerie fédérale...	137,916 02	
Tribunal fédéral........	3,653 58	
Pensions...............	32,451 50	290,661 66
Départements :		
Politique...............	107,573 31	
Intérieur	261,340 88	
Militaire...............	13,396 25	
Finances...............	71,057 42	
Douanes et commerce...	4,540 35	
Justice et police........	22,325 99	480,234 20
Administrations spéciales :		
Militaire...............	3,770,189 38	
Douanes...............	3,502,760 59	
Postes.................	7,112,951 55	
Télégraphes............	421,039 87	
Poudres...............	1,074,698 42	
Capsules...............	63,566 45	
Monnaies..............	3,016,546 20	
Ateliers de télégraphie..	96,652 10	
École polytechnique.....	279,974 02	19,338,378 58
Dépenses imprévues........................		1,325 »
TOTAL des dépenses (1861)...		20,322,324 07
TOTAL des recettes..........		20,621,559 69
Excédant (1861)...		299,235 62
Actif à la fin de 1861........................		9,236,740 76
Actif pour objets spéciaux..................		2,182,586 84
TOTAL............		11,719,327 57

Projet de budget pour 1862.		1863.
Recettes.......	19,364,000 fr.	17,234,000 fr.
Dépenses.......	18,298,000	17,100,000
Excédant........	1,066,000	134,000

Actif probable (au 31 déc. 1863).............	14,102,728 83
Passif probable (au 31 déc. 1863).............	4,548,035 19
Excédant probable de l'actif......	9,554,693 64

ARMÉE.

D'après le rapport du département militaire l'armée fédérale comprend :

			Contingent obligat.
Armée régulière....	82,747 h.	69,569 h.	armée régulière.
Réserve............	42,292	34,785	réserve,
Landwehr..........	64,887	»	landwehr.
TOTAL......	189,926		

L'importation des objets taxés d'après la valeur a considérablement diminué depuis 1858; elle a été, pour 1861, de 457,102 fr., contre une moyenne, pour les quatre dernières années, de 855,737 fr., soit 418,537 fr. pour 1860, 807,832 fr. pour 1859, et 1,739,479 fr. pour 1858. Par contre, l'exportation de ces mêmes articles offre une augmentation considérable qui porte principalement sur les bois de construction, dont la Suisse exporte constamment de fortes quantités en France.

L'importation d'articles taxés par *colliers* (1), bois à brûler, bois de construction, de charronage, charbon, chaux, etc., s'est élevée, en 1861, au chiffre non encore atteint jusqu'ici de 480,360 colliers. L'exportation, qui a été de 54,712 colliers, offre une faible augmentation.

En somme, les quantités de marchandises importées, en 1861, présentent un accroissement considérable: par rapport à l'année 1860, il est de 126,228 quintaux (2), pour 1859. de 2,885,943 quint., et pour 1858, de 4,148,775 quintaux.

Les articles qui ont surtout présenté une augmentation notable sont :

Les céréales et légumes secs, la bière, l'eau-de-vie et l'esprit-de-vin (105,471 quintaux contre 88,840, en 1860, et 78,037, en 1859), le café, le sucre, le tabac en feuilles, le vin en pièces (762,767 quint.

Le blé seul a donné, en 1861, 150,000 quintaux de plus qu'en 1860. C'est l'Allemagne qui a fourni de beaucoup les plus fortes quantités.

L'on a importé environ 190,000 quintaux de vin de plus qu'en 1860, et 126,000 de plus que la moyenne des quatre années antérieures. C'est surtout la France qui a

(1) On appelle collier en Suisse une charge équivalente à 750 kilogrammes.

(2) Le quintal = 50 kilogrammes.

contribué à cet accroissement. L'accroissement de l'importation de l'eau-de-vie et de l'esprit-de-vin, qui est de 17,000 quintaux eu égard à 1860, et dépasse d'un chiffre égal la moyenne des quatre dernières années, est une conséquence des bonnes vendanges de la France.

Le coton brut importé, en 1861, a été de 294,260 quintaux, présentant une diminution de 37,750 quintaux, sur 1860. L'importation des machines a été de 57,874 quintaux, présentant une augmentation de 2,337 quint., sur 1860.

L'augmentation continuelle du nombre des fabriques de papier témoigne de leur état de prospérité. L'importation du papier à imprimer et à écrire a été de 6,521 quintaux, présentant une diminution de 1,168 quintaux, sur 1860.

A l'exportation, les marchandises taxées au poids ont éprouvé une grande augmentation : 1,720,484 quintaux, contre 1,450,658 en 1860, 1,435,351 en 1859, 1,476,115 en 1858 ; la moyenne des quatre années était de 1,520,655.

Voici quels ont été les principaux articles exportés, en 1861, avec rappel des chiffres de l'année antérieure :

EXPORTATION DE LA SUISSE.

1° *Denrées.*

	1860.	1861.	
Blé	28,213	39,827	quintaux.
Farine	13,930	26,859	
Extrait d'absinthe	9,047	5,937	
Fromages	146,789	166,857	
Fruits frais et légumes	44,336	50,435	
Tabac en feuilles	2,285	708	
— fabriqué	4,507	5,497	
Vins	7,844	9,568	

2° *Matières premières et articles en partie fabriqués.*

Asphalte	11,620	33,710	quintaux.
Cuir de toute espèce	4,273	3,758	
Écorce d'arbre	10,802	9,630	
Écorce à tan	12,011	7,887	
Fer brut	12,515	26,011	
Filé simple et retors de coton	25,961	24,420	
Ouvrages en fer et en acier	12,899	11,529	
Peaux brutes	35,709	39,949	
Résine et poix	10,434	11,270	
Soie	6,066	6,829	

3° *Articles fabriqués.*

Cotonnades	165,990	162,123	quintaux.
Machines	48,480	64,764	
Montres	1,790	1,568	
Ouvrages en bois	11,481	22,641	
Quincaillerie	2,060	1,554	
Tissus de laine	2,992	3,796	
— de soie	28,785	27,873	
Tresses de paille	4,228	3,252	
Verreries	1,635	1,779	

Le commerce avec les États avoisinant la Suisse se résume comme il suit, pour 1860 :

France.

	Pièces.	Valeur.	Colliers.	Quintaux.
Importation	48,041	241,296	195,328	4,607,632
Exportation	28,502	4,550,432	13,049	290,913
Transit	6,487	»	12,586	185,856
TOTAL...	83,030	4,791,728	220,963	5,083,401

Zollverein.

	Pièces.	Valeur.	Colliers.	Quintaux.
Importation	55,321	149,449	146,712	2,767,219
Exportation	23,020	188,595	13,666	280,044
Transit	24,051	13,930	24,432	120,608
TOTAL...	102,392	351,974	184,810	3,167,871

Autriche.

	Pièces.	Valeur.	Colliers.	Quintaux.
Importation	25,245	7,778	14,288	90,951
Exportation	4,309	11,260	1,882	53,013
Transit	1,574	»	24	32,411
TOTAL...	31,128	19,038	16,194	176,375

Italie.

	Pièces.	Valeur.	Colliers.	Quintaux.
Importation	89,099	20,013	60,488	863,658
Exportation	34,450	1,348,260	14,070	187,516
Transit	20,110	82	1,473	250,652
TOTAL...	143,659	1,368,355	76,031	1,301,826

Industries des rubans. — Dans son ensemble, l'exportation des rubans de Bâle s'est réduite de 529,939 kil., en 1860, à 484,651 kil., en 1861. Les envois des six premiers mois de 1862, se sont montés à 223,195 kil., chiffre un peu inférieur encore à celui de la même période de 1861.

TRIPOLI DE BARBARIE.

Mouvement commercial en 1861. — Le commerce général du port de Tripoli, en 1861, s'est effectué comme suit :

Importations, 3,452,000 fr. et exportations, 2,330,000 francs.

Voici les pays entre lesquels se sont répartis les échanges : empire ottoman, 1,802,000 fr.; île de Malte, 1,050,000 fr.; Italie (Livourne), 503,000 fr.; Grèce et Trieste, 97,000 fr.

Ces importations ont consisté principalement en céréales (orge, blé, riz; 81,000 hectolitres évalués 1,377,000 fr.), provenant presque en totalité de l'empire turc; tissus de coton venus de Malte et de Livourne (900,000 fr.); tissus de laine (570,000 fr , dont 500,000 importés de la Turquie); denrées coloniales (276,000 fr.), tirées presque entièrement de l'île de Malte. Il a été en outre importé pour 75,000 fr. d'objets de quincaillerie, 47,000 fr. de bois et planches, 14,000 fr. de fers, et en marchandises diverses non dénommées, pour une valeur 192,000 fr.

TURQUIE.

Superficie, 2,085,596 kil. car.

Population. (Évaluation.)

		Habitants.
Empire ottoman proprement dit :		
Europe	11,100,000	23,350,000
Asie	12,250,000	
États tributaires :		
Provinces danubiennes	4,400,000	8,200,000
Égypte, Tripoli et Tunis	3,800,000	
Total		31,550,000

Capitale : Constantinople, 715,000 hab.

Finances. — Le journal *le Levant* a publié un budget des recettes et des dépenses de la Turquie dressé à Constantinople par les soins de lord Hobart et de M. Forster, délégués du gouvernement anglais près la Sublime-Porte.

Ce document établit un revenu total de 286 millions 100,605 fr., se décomposant de la façon suivante :

Impôts directs	76,678,650 fr.
Impôts indirects	187,515,100
Établissements publics	2,431,700
Produits des domaines et droits légaux	5,215,865
Tributs	10,690,775
Revenus spéciaux aux mistères de la marine et du commerce	3,568,325

Quant aux dépenses, elles s'élevaient sous le précédent règne à 335 millions 150,800 fr., savoir :

Dette étrangère	21,074,500
Dette intérieure	76,461,825
Pensions	7,051,950
Services généraux	230,562,526

Le nouveau gouvernement ayant opéré sur la liste civile et les services généraux des réductions s'élevant à 41 millions 521,050 fr., le déficit qui était précédemment de 49 millions 250,195 fr., ne ressort plus dans les prévisions établies par les délégués anglais, qu'à 7 millions 529,145 francs.

DETTE PUBLIQUE.

La dette publique, d'après un rapport du *Morning-Post*, 13 sept. 1861, se constituerait comme suit :

Dette intérieure.

	Piastres.
Dette consolidée à 6 °/₀ (Essams Djeddidés), remboursables en 24 ans	250,000,000
Bons du Trésor à 6 °/₀ (Hasné-Tahvili)	280,000,000
Obligations du Trésor à 6 °/₀ (Sherghis)	430,000,000
Rentes (Essams-Mamtuzés)	75,000,000
Crédits de Galata (emprunts locaux, à différents taux d'intérêt)	634,000,000
Dette intérieure portant intérêt	1,669,000,000
A quoi il faut encore ajouter :	
Papier-monnaie en circulation (Caïmés)	70,341,000
Dette flottante	550,000,000
TOTAL de la dette intérieure	2,289,341,000

ou 18,312,000 liv. sterling.

Dette extérieure.

	Liv. sterling.
Emprunt de l'année 1854 à 6 p. °/o	3,000,000
— 1855 à 4 p. °/o	5,000,000
— 1858 à 6 p. °/o	5,000,000
Emprunt français (Mirès) de 1860 à p. °/o	2,037,220
TOTAL	15,037,220
dont il faut déduire les remboursements faits au moyen du fonds d'amortissement	500,000
TOTAL de la dette extérieure en 1861	14,537,720
A quoi il faut encore ajouter :	
Emp. contracté à Londres, mars 1862, à 6 p. °/o.	8,000,000
TOTAL de la dette extérieure en 1862	22,537,220
TOTAL des dettes extérieure et intérieure	40,849,220

ou 5,106,152,500 piastres.

BUDGET DE LA SERBIE.

Le journal officiel vient de publier le budget de la principauté de Serbie. C'est la première fois que le pays est appelé à prendre connaissance de l'état de ses finances, et cette innovation a été favorablement accueillie.

Voici les principaux chiffres du budget des recettes et du budget des dépenses :

Recettes.

	Fr.	C.
Revenus directs, postes, télégraphe, etc.	376,000	»
Impôts	4,863,933	20
Douanes	960,000	»
Taxes diverses	312,000	»
Revenus extraordinaires	840,000	»
Contribution extraordinaire de 2 ducats par tête.	4,580,000	»
TOTAL	11,931,933	20

Dépenses.

Dépenses constitutionnelles, liste civile, etc	1,208,008	»
Dépenses administratives	870,984	20
Dépenses spéciales par ministère	9,611,940	60
Excédant affecté à la caisse de réserve	240,000	»
TOTAL	11,931,933	20

Comparé à celui de 1862, le budget actuel présente une augmentation d'environ 3 millions de francs,

COMMERCE.

Port de Constantinople.—En 1837, le nombre des bâtiments de toutes nations, entrées et sorties réunies, était, de 7,342 (tonnage inconnu) ; il a été, en 1859, pour la navigation à voiles seulement, de 29,944 navires jaugeant 5,757,607 tonneaux, ce qui donne un tonnage moyen de 192 ton. par navire.

Varna et Kustendjé. — Varna exporte des blés durs et tendres, de l'orge, de l'avoine, du maïs, du suif, des laines en suint, du bétail, du bois à brûler, du charbon de bois et des bois de construction.

Le mouvement commercial de Varna se divise ainsi :

	Importations.	Exportations.
1857	7,099,000 fr.	7,764,000 fr.
1858	7,509,769	6,837,119
1859	6,459,867	8,712,880

En 1859, le mouvement maritime a été, voiles et vapeurs réunies, de 640 navires jaugeant 187,811 ton., sur lesquels la marine à vapeur figure pour 313 navires et 131,965 ton.

Le chemin de fer de Kustendjé à Tchernavoda (Danube) ayant été ouvert à la circulation le 4 octobre 1860, ce port recevra désormais les produits du Danube et privera Varna du mouvement que lui procuraient les foires qui se tiennent deux fois par an à Karassou.

Erzeroum. — En 1857 (du 1er mars 1857 au 28 février 1858), l'importation, transit compris, a représenté 49,884,000 fr., et l'exportation 39,996,000 fr. Sur ce total de 89,880,000 fr., Erzeroum ne figure, à proprement parler, que pour 8,260,000 fr.; le reste est pour la Perse et les provinces transcaucasiennes.

Samsoun. — Le commerce s'effectue par les bateaux à vapeur des lignes de Trébizonde à Constantinople. Il a été en 1858 :

	Importations. (1)	Exportations.
Marchandises.......	14,733,505 fr.	10,762,520 fr.
Numéraire	899,571	2,588,911
TOTAL........	15,633,076	13,351,431

(1) En 1853, l'importation était de 20,921,775 francs, et, en 1856, de 35,792,125 francs.

A ce total de 28,984,507 fr., il faut ajouter le mouvement par navires à voiles, qui a été de 567,650 fr., dont 415,450 à l'importation. Les escales fréquentes des services à vapeur augmentent chaque année l'importance du port de Samsoun.

Brousse. — Le commerce de la province de Brousse a lieu par les ports d'Ismid (Nicomédie) et de Guémélek, situés dans la mer de Marmara. Il acquiert, chaque année, une importance plus marquée.

Pendant l'année 1859, les importations ont été de 63,400,000 de piastres, se composant principalement de tissus de coton (25,000,000), tissus de laine (8,000,000), coton filé (9,000,000), fer brut et ouvré, quincaillerie, armes, vitres, verrerie, sucre, drogueries, etc.; et les exportations, dans la même année, ont été de 170,500,000 piastres, dont plus de 141,000,000 en soie grége, en concons en nature, en graines de vers à soie, etc., 12,000,000 en olives salées, 4,500,000 en écume de mer, 5,000,000 en chromate de fer, etc., etc.

En 1857, l'importation et l'exportation générales de ce port ont, réunies, donné 57,698,700 fr.

SMYRNE. — *Mouvement commercial en* 1860. Le commerce de Smyrne a été évalué, en 1859, à 108,807,654 francs, dont 55,690,000 à l'importation, et 53,117,654 à l'exportation. En 1860, il s'est réduit à 105,823,426 fr., dont 59,663,794 à l'importation, et 46,159,632 à l'exportation. Ainsi, malgré une augmentation à l'importation de près de 4 millions, le chiffre total a fléchi de 3 millions environ.

Les principaux pays qui approvisionnent Smyrne sont par ordre d'importance :

L'Angleterre pour	19,311,000
La Turquie......	14,999,824
La France (Marseille).........	9,306,854
L'Autric. (Trieste)	7,028,160
Les États-Unis..	3,162,092
La Russie.......	1,166,920
La Sardaigne (Gênes)..........	870,080
La Toscane (Livourne).......	749,388
La Belgique (Anvers).........	806,522
La Hollande.....	657,600
La Grèce........	805,300

Le commerce de cabotage qui amène à Smyrne, outre

les objets de consommation locale, tant étrangers qu'indigènes, beaucoup des marchandises destinées à l'exportation, a donné, en 1860, une valeur de 15 millions.

A l'exportation, les quatre principaux pays de destination sont :

L'Angleterre pour.	18,459,196	L'Autriche.......	6,645,918
La France........	6,858,486	L'Amérique......	4,903,748

Les principaux articles formant l'exportation de Smyrne sont les fruits, les grains, les graines oléagineuses, les garances, les cotons, les laines, les tapis ainsi que l'opium, qui va en Angleterre et en Hollande, d'où il est réexporté pour les Grandes-Indes et la Chine. Ce dernier article figure au commerce de Smyrne, en 1860, pour une somme de 874,200 fr.

Smyrne exporte 180,000 tonneaux de gommes et 25,000 ton. de vallonée. L'exportation des noix de galle est de 250 ton., celle des graines jaunes est de 500, et l'on évalue celle des scammonées à une somme totale de 250,000 francs.

Parmi les produits et dépouilles d'animaux, Smyrne a exporté 400 ton. de peaux de bœuf, 780 balles de peaux de mouton et de chèvre, et 402 balles de peaux de lièvre. Le district produit des peaux de buffle, de bœuf, de veau, de mouton, de chèvre, de lièvre, de renard, etc. Les crins et les poils de chèvre sont des produits très-demandés. Les cornes et les sabots de bétail ne sont pas recueillis ; il en est de même des os, dont pourtant 700 tonneaux ont été exportés de Smyrne. Le suif est plus recherché ; les sangsues se trouvent sur tout le tracé du chemin de fer. Smyrne en exporte pour 50,000 fr. Le miel et la cire fournissent au commerce 170 et 110 ton.

L'exportation de la laine s'élève à 7,500 ton. D'après les relevés les plus récents, l'exportation de Smyrne en céréales a été de :

Froment, 6,500 tonneaux, orge, 13,000, fèves, 2,500, maïs, 400, farines, 260.

Le coton est un ancien produit de l'Asie Mineure, et il suffirait de quelques encouragements pour en rétablir la culture ; on en exporte 600 ton. La garance est une d

des productions du pays, et son commerce est en progrès; il en a été exporté 7,500 ton. La valeur de l'opium s'élevait en 1857 à 5 millions de fr., sans parler des graines de pavot.

Navigation. — Le mouvement de la navigation de Smyrne, en 1860, a été comme suit :

		Tonn.
Entrée,...	872 navires à voiles, jaugeant......	122,600
—	622 navires à vapeur, jaugeant.L.....	295,167
	TOTAL 1,494 navires, jaugeant.....	417,767
Sortie....	871 navires à voiles, jaugeant..........	118,449
—	622 navires à vapeur, jaugeant.........	294,220
	TOTAL, 1,493 navires, jaugeant.....	412,669

TRÉBIZONDE. — *Mouvement commercial en* 1860. L'ensemble des échanges (importations et exportations réunies) est évalué à 196,419,900 fr. On comprend dans ces chiffres le commerce de transit de la Transcaucasie et de la Perse, qui y figure pour plus des huit dixièmes

L'importation avait donné en 1859, 93,234,000 fr.

Elle a été, en 1860, de 97,309,500 fr.

L'exportation de 1859 représentait une valeur de 97,451,300 fr.

Celle de 1860 est de 99,110,400 fr.

ILE DE CANDIE. — *Mouvement commercial en* 1859 *et* 1860. — L'ensemble des échanges de l'île de Candie (Crète) a représenté, en 1859, une valeur de près de 30 millions de fr., et en 1860, 38,175,000 fr., dont 21,437,000 fr. à l'importation, et 16,738,000 fr. à l'exportation.

Voici quels ont été les principaux objets d'échanges en 1860 :

1° IMPORTATIONS.

	fr		fr.
Céréales (hectolitres 406,000)...	6,100,000	Beurre...........	1,200,000
Tissus...........	4,534,000	Coton filé........	830,000
Riz..............	1,725,000	Planches et poutres	770,000
		Tabac............	770,000

2° EXPORTATIONS.

Savons......	7,539,000 fr.	Caroubes.....	380,000 fr.
Huile.......	5,052,000	Éponges......	370,000
[illegible].......	750,000	Raisins secs..	225,000

Navigation. — Le mouvement de la navigation entre l'île de Candie et les ports étrangers (entrée et sortie réunies) a été, en 1859, de 918 navires et de 50,118 ton., et en 1860, de 822 navires, jaugeant 46,036 ton., soit 96 navires et 4,082 ton. de moins qu'en 1859.

VALACHIE.

PORT D'IBRAÏLA. — *Mouvement commercial en* 1859. Les échanges de ce port avec tous pays ont présenté, en cette année, la dernière sur laquelle on ait des renseignements complets, les chiffres suivants :

Provenances et destination..	Importations. fr.	Exportations. fr.	Totaux. fr.
Angleterre	3,727,000	13,854,000	17,581,000
France	1,092,000	5,923,000	7,015,000
Autriche	194,000	3,245,000	3,439,000
Turquie	4,406,000	10,911,000	15,317,000
Grèce	52,000	179,000	231,000
Autres pays	1,594,000	4,261,000	5,855,000
TOTAUX	11,065,000	38,373,000	49,438,000

Au premier rang des articles d'exportation figurent toujours les céréales (à savoir : 646,692 hectolitres de blé, 2,308,620 de maïs, 1,283,240 d'orge, etc.), expédiées principalement en France, en Angleterre, en Autriche et en Turquie, la graine de lin et de ravison et le suif. Le commerce d'importation d'Ibraïla s'alimente principalement de cotons filés, tissus et autres articles manufacturés, denrées coloniales, huiles, fers, etc.

Il est entré dans ce port, en 1859, 1,489 navires jaugeant 529,259 ton., et il en est sorti 1,485 navires jaugeant 222,462 ton., ce qui donne un mouvement total de 2,974 navires et 451,721 ton., soit 257 navires et 47,761 ton. de moins qu'en 1858.

URUGUAY.

Superficie, 290,000 kil. car. — Popul., environ 301,000 hab. — Capit. Montevideo, 45,000 hab.

Finances : Revenu annuel, environ 10 millions de fr.
Armée : 3,000 hommes.

Mouvement commercial en 1859.

Importations	29,316,000 fr.
Exportations	82,784,000
TOTAL..........	112,100,000

1° *Importations.*

	francs.		francs.
Objets manufacturés divers.......	5,729,000	Cuivre ouvré........	803,000
Café, thé et maté..	2,509,000	Bois	784,000
Sucre.............	2,118,000	Tissus de soie......	571,000
Tissus de coton....	2,198,000	Chapeaux	384,000
Tissus de laine....	1,422,000	Riz et lég. secs.....	370,000
Eau-de-vie........	1,116,000	Conserves alim.....	226,000
Tabac et cigares...	1,106,000	Farine	182,000
Quincaillerie......	1,083,000	Meubles............	165,000
		Tissus de lin........	157,000

2° *Exportations.*

Cuir....................	nombre.	1,006,988	31,040,000 fr.
Bœufs vivants..................		166,563	13,571,000
Viande salée sèche......	quint.(1),	253,959	7,416,000
Mules	nombre.	66,505	5,754,000
Graisse................	arrobe(2).	320,207	5,043,000
Laine..........................		176,702	3,578,000
Crin..........................		113,462	2,911,000
Suif..........................		115,827	1,824,000
Cendres	tonneaux	12,998	1,124,000
Chevaxu, juments, ânes.	nombr...	19,682	1,062,000
Os d'animaux...........	tonneaux	8,756	754,000

A ces produits, les plus importants du pays, s'ajoutaient encore, à la sortie, des cornes et abats de bétail, de l'huile de poisson, des peaux de mouton et d'animaux marins, etc.

Navigation.—L'intercourse de l'État oriental de l'Uriguay avec tous pays, y compris le cabotage entre ses ports et celui de Buenos-Ayres, a mis en mouvement, pendant

(1) Le quintal = 46 kilogrammes.
(2) L'arrobe — 10 kilogrammes 1/2.

l'année 1859, 3,793 bâtiments (voyages), représentant ensemble 534,357 ton. L'entrée a compté 1,921 bâtiments et 275,553 ton.; la sortie, 1,876 des uns et 258,805 des autres.

VÉNÉZUÉLA.

Superficie, 1,114,184 kil. car.—Popul., 1,564,000 hab. —Capit., Caracas, 50,000 hab.

Finances en 1852-1853.

Dépenses	8,248,031	piastres.
Recettes	2,705,055	
Déficit	5,542,976	

A ce déficit il faut ajouter la somme de 3,548,749 piastres, dont les caisses, au 1er juillet 1853, étaient à découvert.

Dette (juillet 1849).

Intérieure	1,903,407 dollars.	304,545 liv. sterl.
Extérieure	20,962,213	3,353,945
TOTAL	52,865,620	3,658,490

Mouvement commercial de La Guayra en 1859-60.— A défaut de renseignements sur l'ensemble du commerce vénézuelien, on va donner un aperçu des opérations qui s'effectuent à La Guayra, avant-port de Caracas. Les chiffres suivants s'appliquent à la période comprise entre le 1er juillet 1859 et le 30 juin 1860.

Les importations sur ce marché ont représenté une valeur de 3,159,000 piastres (12,636 fr. (1), et les exportations 2,803,000 piast. (11,212,000 fr.), ce qui forme, pour les deux branches des échanges, un total de près de 24 millions de fr.

Les apports à La Guayra, durant la période dont il s'agit, ont eu lieu par 103 navires, jaugeant 24,941 ton., ainsi répartis par principales provenances :

	Navires.	Tonneaux.	VALEUR des cargaisons.
De Liverpool	18	4,227	708,000 piastr

De Philadelphie...	16	5,233	546,000
— Hambourg....	13	3,371	378,000
— New-York....	16	3,354	150,000
Le Havre..	6	1,537	193,000
Bordeaux..	5	1,418	104,000
Marseille...	2	600	27,000
— St-Thomas....	8	1,819	147,000

Il est sorti, pour toutes destinations, 110 bâtiments d'une capacité de 27,459 ton. Les envois se divisaient ainsi :

12,875,000 livres de café, dont plus des 2/3 aux villes Anséatiques.

3,668,000 livres de cacao, principalement à Santander et Bordeaux.

42,000 livres d'indigo, principalement à New-York et Bordeaux.

63,000 cornes de bœuf, principalement à Hambourg et Bordeaux.

54,000 cuirs de bœuf, principalement aux États-Unis.

Le surplus se composait de moindres quantités de rognures de cuir, de tabac et cigares, chapeaux de sparte, écaille, cébadille, cocos, bois jaune, dibidivi, et 18,000 piastres en argent. Bordeaux figure dans les exportations pour une valeur de 274,000 piastres, 6 navires et 1,027 ton. Les ports anséates et l'Union américaine sont les principaux débouchés des produits indigènes.

WURTEMBERG.

Superficie, 19,450. — Population, 1,720,708 hab. — Cap. 52,000 hab.

FINANCES.

Compte du budget de l'exercice 1860-1861.

Recettes : 17,279,830 fl.; dépenses : 14,055,131 fl. Excédant : 3,224,669 fl.

---

(1) La piastre du pays ne vaut que 4 francs.

Budget général pour la période financière de 1861 à 1864.

Dépenses 1861-62	15,223,722 fl.
— 1862-63	15,749,233
— 1863-64	16,239,688
TOTAL	47,182,643 fl.
En moyenne pour un an	15,727,547

Ces dépenses seront couvertes par le produit :

Des domaines	20,414,404 fl.
Des impôts directs	10,995,000
Des impôts indirects	13,515,105
Sommes restant disponibles	2,258,134
TOTAL	47,182,643 fl.

Dépenses en moyenne pour une année.

	Florins.
Liste civile	904,046
Apanages	242,003
Dette publique	3,199,097
Rentes	61,263
Indemnités	48,096
Département de l'intérieur	1,680,963
— du culte et de l'instruction publique.	1,786,825
— de la guerre	3,246,174
— des finances	760,115
Pensions, etc	666,749
Pensions de retraites	14,219
Gratifications	97,511
Conseil privé	39,105
Département de la justice	999,014
— de l'extérieur	173,266
Indemnités allouées aux membres des États	94,996
Indemnités pour rachat de dîmes, etc	1,522
Fonds de réserve	40,197
TOTAL	14,055,131

Dette au 30 juin 1858	55,261,492 fl.
— 30 juin 1859	54,792,892
— 30 juin 1860	63,426,292
— 30 juin 1861	71,104,642
— 3 mai 1862	70,643,392

Armée. — Pied de paix, 10,500 h ; pied de guerre 26,800 h.

ZANZIBAR (COTE ORIENTALE D'AFRIQUE).

Voici quel a été le mouvement commercial, en 1860, de l'île de Zanzibar, comptoir le plus important de cette partie de l'Afrique orientale

L'intercourse de Zanzibar, tant avec l'étranger qu'avec Mascate, s'est, entrée et sortie réunies, traduite, en 1860, par un mouvement total de 151 bâtiments d'un jaugeage collectif de 45,826 tonneaux, partagé à peu près également entre les arrivages et les départs. Les États-Unis figurent dans cet ensemble de transports pour 14,633 tonneaux, la France pour 11,079, Hambourg pour 8,060, et Mascate pour 8,354.

On n'a pas l'évaluation précise de la somme à laquelle ont pu s'élever, en 1860, les échanges de Zanzibar avec tous pays; mais ces échanges ont atteint près de 4 millions de francs avec les États-Unis et dépassé 2 millions avec la France. Voici le relevé des opérations :

Les articles importés des États-Unis, en 1860, sont :

Armes à feu, fusils, cotonnades, farine, fils de cuivre, fils de laiton, poudre, sucre, tabac.

Et ceux exportés pour le même pays sont :

Copal, cordes de coco, cuirs secs, girofle, griffes de girofle, ivoire, piment.

Les articles importés de France sont :

Armes blanches (lames de sabres), armes à feu, eau-de-vie, vin, vermouth, bonneterie, bougies, coffres-forts, dragées, faïence, farine, fruits au sirop, glaces, huile d'olive, jarres en terre, marbre, pâte d'Italie, pierres à feu, planches, plomb en grenaille, savon, sirop, tissus de coton, verroterie.

Et ceux exportés pour la même destination sont :

Café, cire, copre (amandes de noix de coco putréfiées dont on extrait l'huile), cuirs secs, cauris, orseille, sésame, suif.

ZOLLVEREIN.

États.	Population en 1858.	Population en 1861.	Accroissement.	Proport. sur 100.
Prusse.........	17,739,913	18,500,446	760,533	4,28
Bavière........	4,615,748	4,689,837	74,089	1,61
Saxe...........	2,122,148	2,225,240	103,092	4,82
Hanovre.......	1,843,976	1,880,070	36,094	2.39
Wurtemberg...	1,690,898	1,720,708	29,810	1,76
Bade	1,335,952	1,369,291	33,239	2,49
Hesse électorale.	726,686	738,454	11,768	1,61
Hesse gr. ducale	845,571	856,250	10,679	1,26
Luxembourg...	192,196	196,804	4,608	2,50
Brunswick.....	274,069	282,389	8,320	3,03
Nassau.........	439,454	456,567	17,113	3,89
Ét. de Thuringe.	978,691	1,004,484	25,793	2,63
Oldenbourg....	294,359	295,242	883	0,30
Anhalt.........	175,546	181,824	6,278	3,57
Waldeck.......	57,550	58,604	1,054	1,83
Lippe..........	136,220	139,287	3,067	2,25
Hesse-Hombourg	25,746	26,817	1,071	4,14
Francfort......	79,278	83,380	4,102	5,18
TOTAL...	33,574,101	34,705,694	1,131,603	3,37

Commerce extérieur en 1859 *et* 1860. — Le mouvement commercial du Zollverein, après avoir subi une forte baisse en 1859, a repris de l'accroissement en 1860, mais se montre encore inférieur à la moyenne de la période 1855-1858.

Produit des douanes.

	Thalers.		Thalers.
En 1855.........	26,323,371	En 1859.........	23,757,542
1856.........	26,156,450	1860.........	24,102,243
1857.........	26,395,788	Soit en francs...	90,383,000
1858.........	28,606,592		

En 1835, le revenu des douanes du Zollverein n'était que de 14,515,722 thalers (55 millions de francs). Le produit des deux dernières années s'est ainsi réparti :

	1859.	1860.
Droits d'entrée............	23,105,796	23,484,872 thalers.

Droits de sortie............	250,838	208,064
— de transit...........	400,908	409,307

Avec le produit de l'impôt sur le sucre indigène, l'ensemble des recettes, pour les mêmes années, s'est élevé aux chiffres suivants :

	Thalers.		Thalers.
En 1855.........	30,161,059	En 1859.........	32,811,138
1856..........	30,524,410	1860.........	31,992,726
1857.........	32,261,106	Soit en francs...	119,973,000
1858.........	35,797,285		

La proportion pour cent des perceptions effectuées dans chacun des États associés représente les chiffres que voici :

Prusse..........	58.87 p. °/₀.	Hesse-Électorale.	1.27 p. °/₀.
Luxembourg.....	0.61	Hesse-Gr.-Ducale	1.96
Bavière.........	5.22	Thuringe.......	1.47
Saxe............	9.87	Brunswick......	1.16
Hanovre........	9.14	Oldenbourg.....	1.01
Wurtemberg....	1.78	Nassau..........	0.35
Bade............	3.89	Francfort.......	3,50
		Ensemble.......	100

Le relevé qui précède fait ressortir entre autre deux faits : l'un, que la Saxe avec 2 millions d'habitants figure pour 9 9/10 p. °/₀ dans les importations du dehors, tandis que la Bavière avec 4 2/3 millions n'y compte que pour 5 2/10 p. °/₀; l'autre, que le Luxembourg, qui n'avait figuré en 1858 que pour 0,35 p. °/₀, est monté presque au double en 1859. Il est permis de voir là l'effet de l'ouverture du chemin de fer qui relie le Grand-Duché de Luxembourg aux réseaux belges et français.

Voici, pour 1859, le mouvement des quantités de toutes les principales marchandises, d'après les relevés officiels définitis :

	Importation.	Exportation.	Transit.
Coton brut.....Quintaux (1)	1,314,561	316,794	236,809
— filé...............	463,051	46,128	147,217

(1) Quintal = 50 kilog.

Tissus et bonneterie de coton............Quintaux	40,680	221,809	159,594
Plomb brut.............	13,706	249,134	2,795
Litharge................	1,150	20,967	50
Ouvrages en plomb......	248	9,452	955
Vitriol de fer............	41,271	37,418	241
Garance..	63,001	14,440	11,895
Aloès, Nerprun, Curcuma Quercitron, Carthame, Sumac, Pastel, etc.....	472,902	11,927	18,348
Résines de toute sorte....	421,786	89,287	17,457
Salpêtre................	455,124	12,694	33,389
Soufre..................	298,463	14,170	6,941
Gomme élastique........	32,408	502	1,429
Bois d'ébénisterie exotiques.................	76,484	881	2,698
Indigo..................	21,937	6,371	6,540
Fanons de baleine.......	3,090	123	1,852
Orseille en pâte brute....	1,398	067	56
Cire....................	8,634	759	754
Bois de teinture en bûches..................	368,238	60,360	18,228
Idem moulus.....	25,771	8,445	3,222
Smalt...................	1,919	23,184	512
Soude...................	98,259	8,082	93,444
Eaux minérales..........	15,609	64,178	2,839
Potasse et craie moulue..	162,995	36,285	1,636
Acide sulfurique.........	5,898	13,792	2,516
Térébenthine et Graisse de poisson...............	53,111	1,073	1,473
Fer brut et forgé.........	2,673,692	186,793	1,142,497
Acier...................	45,266	32,900	16,927
Ferblanc, tôle et fer de tréfilerie.............	14,948	40,643	7,332
Ouvrages en fer et en acier.................	227,809	391,840	307,730
Minerai de fer et d'acier..	549,862	303,036	402
Calamine................	167,849	75,955	1
Lin, chanvre et étoupes..	327,447	165,249	6,892
Froment..........Scheffels	2,476,978	7,985,155	8,090
Légumes secs...........	342,514	527,838	2,430
Seigle..................	7,216,807	2,335,588	3,306
Orge et drèche..........	984,063	2,689,647	1,713
Avoine, sarrazin, épeautre	3,506,431	1,174,125	10,965
Anis et Cumin.....Quintaux	8,362	4,534	67
Graines de chenevis.....	13,150	5,698	190

Graines de lin.....Quintaux	716,805	314,293	520
— de pavot........	15,995	3,310	5
— de navette et de colza..................	677,892	394,515	614
Luzerne...............	111,760	126,265	1,828
Autres graines...........	18,636	37,229	936
Baies de genièvre.......	6,156	8,817	412
Verrerie unie et décorée	58,500	114,380	77,010
Glaces petites...........	180	37,315	2,934
— grandes....pièces	229	180	3,094
Peaux brutes et cuirs. Quintaux	335,979	65,689	25,803
Pelleteries..............	18,742	9,757	861
Peaux et poils de lièvre et de lapin..............	11,974	10,159	1,369
Poils de bétail et de chèvre....................	4,723	14,656	84
Bois de chauffage....Klafter	29,808	45,231	»
— d'œuvre........Pièces	1,205,145	1,117,445	39
— de construction...Last	105,499	210,339	98
— d'ébénisterie ...Quint.	4,757	1,049	930
Bouchons de liége.......	9,346	1,195	1,493
Ecorce à tan.............	57,236	92,902	304
Charbon de bois.........	155,570	83,288	»
Meubles.................	5,723	22,318	13,709
Tabletterie et bimbeloterie en bois............	4,656	83,035	883
Houblon.................	16,883	40,772	4,326
Instruments de musique..	1,400	15,043	1,700
— de précision.	858	2,371	578
Effets d'habillement.....	596	8,264	1,886
Cuivre et laiton.........	76,093	12,998	7,932
Ouvrages en cuivre et laiton....................	6,989	19,941	2,979
Bijouterie, orfév., bronze et articles de Paris.....	2,453	133,232	47,625
Peaux et cuirs préparés..	17,258	59,670	16,029
Ouvrages en cuir........	4,892	21,272	9,640
Gants de peau...........	147	290	407
Fil de lin, chanvre ou étoupe................	114,026	17,631	23,397
Toiles d'emballage.......	22,645	53,276	3,684
— à voiles...........	1,481	7,260	435
— écrues............	21,461	45,832	1,188
— blanchies, teintes et imprimées.............	2,810	29,623	10,054

Batiste et listonerie.. Quint.	46	3,105	238
Dentelle................	21	107	10
Drilles..................	20,151	5,103	88,340
Bière et hydromel en futailles................	10,173	114,508	6,003
Eau-de-vie, arack et rhum.	12,622	355,113	28,656
Eaux-de-vie de France et composées............	1,010	1,905	581
Vin, moût et cidre en futailles................	247,668	314,366	96,714
— en bouteilles...	33,407	12,057	18,767
Beurre.................	27,955	39,582	7,050
Viandes de toute sorte....	11,196	52,116	5,275
Fruits du Midi, frais......	48,859	201	7,053
— à la pièce..... Pièces	117,164	123	»
Fruits secs........Quintaux	149,025	672	9,614
Poivre et piment........	43,439	1,934	19,797
Cannelle et casse........	9,090	583	5,483
Harengs...........Tonnes	296,215	9,252	106,397
Café et succédanés. ..Quint.	1,265,203	92,598	350,190
Cacao..................	15,963	316	2,632
Fromage................	43,771	4,768	62,617
Confitures et sucreries...	7,432	4,457	4,615
Farines et pâtes.........	268,024	611,029	8,115
Mollusques, homards, tortues, etc..............	7,972	115	1,350
Riz....................	560,839	1,779	86,606
Sirop..................	48,914	63,293	13,585
Tabac en feuilles et côtes.	529,290	81,829	152,138
— à fumer..........	7,779	9,863	15,052
— à priser..........	74	7,079	1,774
Cigares.................	9,712	75,518	18,881
Thé....................	24,609	19,319	9,834
Sucre brut..............	230,172	57	15,226
— raffiné............	1,612	69,789	76,556
Huiles diverses en futailles	82,773	60,601	30,826
— de lin — .	145,227	1,560	16,231
— d'olive pour les manufactures............	120,572	3,036	»
— de palme, de coco et de blanc de baleine..	322,520	830	24,173
Tourteaux.............	113,205	547,162	168
Papeterie...............	20,944	92,901	7,273
Soie écrue..............	19,238	1,225	4,0[illegible]
— dite moulinée, blanchie ou teinte..........	1,857	542	1

Soieries de soie pure..Quint.	5,174	25,560	17,484
— dites mi-soie.....	2,374	10,659	4,688
Houille.................	15,953,385	28,914,938	6,278
Suif.........	31,372	4,074	13,540
Poix, goudron, bitume,etc.	112,122	57,115	5,218
Poterie commune........	30,833	115,057	6,045
Faïence et pipes unies..	795	36,927	2,865
Porcelaine blanche.......	605	18,494	978
Faïence et porcelaine décorées................	1,313	12,652	2,693
Chevaux, mulets et ânes.. Têtes	36,394	4,058	12
Bœufs et taureaux.......	17,385	30,623	5,243
Vaches.................	30,341	24,375	3,204
Jeune bétail............	9,414	8,347	474
Veaux..................	40,428	22,598	929
Porcs maigres.....	329,147	16,713	1,486
— engraissés........	58,585	22,816	452
Cochons de lait.........	125,095	17,780	42
Moutons................	34,494	264,222	2,684
Brebis, agneaux et chèvr.	46,078	31,693	27
Toile et taffetas cirés ou gommés........Quintaux	3,588	7,757	2,724
Laines..................	332,567	124,030	136,969
Fils de laine...........	117,935	21,082	23,173
Lainages...............	27,556	217,987	37,874
Zinc brut...............	2,175	703,730	13,355
— ouvré.............	934	107,086	200
Ouvrages en étain.......	256	1,390	74
Étain brut..............	28,463	2,914	1,168
Livres, cartes et estampes.	22,946	49,217	4,443
Plumes.................	39,996	12,831	648
Poisson sec et salé.......	55,985	1,090	4,360
Fruits secs autres que du Midi..................	168,724	67,329	50,855
Huile de poisson.........	183,131	2,830	38,959
Sel.....................	567,652	277,889	617,638

Mouvement maritime des ports prussiens en **1859.** — L'ensemble des opérations maritimes des ports de la Prusse a présenté en 1858 et en 1859 (cabotage compris) une diminution assez sensible, comparativement aux résultats de 1857. Ainsi, le total général (entrée et sortie réunies) qui, dans cette dernière année (1857), avait représenté 16,974 navires et 3,149,006 tonneaux, n'a été que de

17,954 navires jaugeant 2,871,142 tonneaux en 1858 et de 18,313 navires jaugeant 2,886,124 tonneaux en 1859, ce qui fait ressortir une décroissance de 277,864 tonneaux pour la première année et de 262,882 pour la seconde.

Dans ce chiffre de 2,886,124 tonneaux, afférent à l'exercice 1859, la provenance ou destination prussienne (c'est-à-dire le *cabotage*) entrait pour 697,960 tonneaux.

Il suit de là que l'intercourse des ports de Prusse avec *l'étranger* (y compris les pays de la Baltique) comptait, en 1859, un tonnage total de 2,189,164 tonneaux, soit un peu plus des 2/3 du total général.

Voici, en dehors du cabotage, comment se classait, en cette année (1859), les principaux pays ayant fait l'intercourse avec les ports de Prusse :

	Tonneaux.		Tonneaux
Grande-Bretagne.	1,344,924	Suède...........	50,660
Danemark.......	201,800	Belgique........	48,020
Russie..........	162,346	Hanovre et Oldenbourg.........	26,062
Pays-Bas........	107,510	Mecklembourg...	23,704
Norvége.........	71,498	Espagne.........	18,318
France..........	64,380	Autres pays.....	734,238
Ports anséatiques.	52,664		
		TOTAL......	2,886,124

Sur le total précité de 2,886,124 tonn. (cabotage compris), le pavillon prussien couvrait, à l'entrée, 789,930 tonn. et à la sortie, 786,912. Ensemble : 1,576,842, soit, 54 p. °/₀. Le pavillon étranger couvrait, à l'entrée, 681,592 tonn. et à la sortie, 627,690 tonn. Ensemble : 1,309,282 ; soit, 46 p. °/₀.

Mais si l'on tient compte de ce fait que le cabotage figure ici au compte du pavillon prussien, et grossit par conséquent la proportion qui y est relative, on peut dire que les marines étrangères interviennent pour moitié environ dans l'intercourse des ports de Prusse avec l'étranger.

Effectif maritime, non compris les caboteurs, de tous les ports de la Prusse.

Au 1er janvier	Navires à voiles au-dessus de 40 lasts.		Bâtiments à vapeur de mer.		Bâtiments à vapeur de rivière et remorqueurs.		TOTAL. — Nombre de t	
	Navires	Lasts.	Bât.	Lasts.	Bât.	Lasts.	Bâtim.	Lasts.
1860...	914	158,923	26	3,739	60	1,763	1,338	170,972

1859...	919	160,930	26	3,745	55	1,622	1,304	172,168
1858...	846	143,187	22	3,278	49	1,400	1,204	153,548

Il y avait en construction, sur les chantiers prussiens, au commencement de 1861, 51 navires de toute espèce d'une jauge de 8,300 lasts.

Les cinq principaux ports armateurs sont Dantzig, avec un matériel de 30,067 lasts, Stettin avec 27,304, Barth avec 20,215, Stralsund avec 18,502 et Mémel avec 18,140 lasts.

Dantzig.

Mouvement commercial en 1859. — Le commerce de la place de Dantzig a été d'une activité inaccoutumée, pendant l'année 1859, et a rappelé les temps si prospères de la vieille ville anséatique. Le mouvement de la navigation a consisté, à l'entrée, en 1,848 navires jaugeant 372,550 tonneaux, et, à la sortie, en 1,835 navires jaugeant 365,218 tonneaux.

L'ensemble des importations et exportations par mer, par terre et par voie fluviale, en 1859, comparé à celui de l'année précédente, se résume ainsi en valeurs :

	En 1858.	En 1859.
Exportations par mer.......	51,780,390	55,720,490
— par terre.......	16,770,460	13,074,660
Totaux......	.68,550,850	68,795,180
Importations par mer........	14,617,900	21,543,600
— par terre.......	42,040,496	52,906,941
Totaux......	56,658,396	74,450,541

Stettin.

Mouvement commercial en 1859 *et* 1860. — D'après es états officiels des douanes, les importations de 1859 sont restées bien en arrière de celles des trois années précédentes. Voici l'état comparatif :

Années.	Quintaux de 50 kil.	Valeurs en thalers.	Valeurs en francs.
1856............	6,331,375	24,017,110	90,064,000
1857............	7,252,529	28,057,576	105,216,000
1858............	5,452,850	24,458,761	91,719,000
1859............	4,992,329	21,568,079	80,880,000

e mouvement de la navigation s'est ainsi composé :

Entrée.			
Navires étrangers.....	1,031	jaugeant	93,599 lasts de 2 tonn.
— prussiens.....	1,171		129,159
TOTAL...	2,202		222,758
Sortie.			
Navires étrangers.....	1,039		93,647
— prussiens......	1,092		126,809
TOTAL...	2,131		220,456

Voici le relevé officiel des importations et des exportations de Stettin en 1860, avec rappel des chiffres des 5 années précédentes :

	Importations. thalers (1).		millions.	Exportations. thalers.		millions.
1855.....	17,306,225	environ	65 1/2	6,946,458	environ	26
1856.....	24,017,110	—	90	11,397,955	—	43
1857.....	28,057,576	—	105 1/5	18,149,675	—	68
1858.....	24,458,761	—	92	13,333,077	—	50 1/3
1859.....	21,568,079	—	81	15,503,533	—	58
1860.....	26,478,178	—	99 1/4	22,375,467	—	84

Les importations et exportations réunies, en ayant égard aux principales directions, offrent en quantités les chiffres suivants :

Grande-Bretagne..........................	5,743,540 quint.
États de la Baltique (Norwége comprise)....	928,984
Allemagne (Nord-Ouest)...................	503,970
Belgique et Hollande.....	280,649
États du centre de l'Allemagne...........	157,247
France..................................	134,965
Parages transatlantiques.................	46,280

Navigation. — La navigation à vapeur de Stettin a été très-active en 1860. Le nombre des lignes régulières s'est maintenu et même accru de celle de Hull. Il est entré dans le port (de Swinemunde) :

Navires de mer étrangers..	942	avec	90,411 lasts.
— prussiens..	1,080		117,364
TOTAUX......	2,022		207,775

Il faut ajouter au mouvement de 1860 : 687 caboteurs

(1) Le thaler de Prusse = 3 fr. 75 c.

jaugeant 10,141 lasts, et 113 bateaux à vapeur de poste
Il est sorti du même port :

Navires de mer étrangers.	977	jaugeant	97,255 lasts.
— prussiens.	1,170		134,338
Totaux....	2,147		231,593

Il est sorti en outre 778 caboteurs (11,467 lasts) et 113 vapeurs de poste.

CAISSES D'ÉPARGNE DES PAYS ÉTRANGERS.

Les principales de ces Caisses sur lesquelles notre attention se trouve appelée tout d'abord, tant par le nombre des déposants que par les sommes déposées, sont celles de l'Angleterre. Les documents officiels sur leur situation s'arrêtent chaque année au 20 novembre; c'est donc à cette date de l'année 1861 que sont fixés les renseignements ci-après. A cette époque, 20 novembre dernier, le nombre des déposants individuels de toutes les Caisses d'épargne de l'Angleterre, y compris l'*Écosse* et l'*Irlande*, s'élevait à un million cinq cent quatre-vingt mille; le montant de leurs dépôts était de 38,600,000 livres sterling, soit neuf cent soixante-dix millions de francs, et en comprenant les institutions charitables dont les dépôts s'élevaient à 883,000 livres sterling, et les Sociétés de secours mutuels dont les dépôts montaient à 1,965,000 livres sterling, le montant de tous les dépôts aux Caisses d'épargne en Angleterre se trouve de 45,540,000 livres sterling, soit un milliard trente-huit millons de francs. Il y a eu une diminution dans le nombre des dépôts sur les chiffres de l'année précédente, ce qui ne doit pas étonner, par suite de la crise qui pèse sur la plus grande partie des manufactures de l'Angleterre, et en particulier sur l'industrie cotonnière.

Voici le détail de tous les dépôts aux Caisses d'épargne d'Angleterre, au 20 novembre 1861, classés par quotité de sommes depuis les dépôts de 1 livre sterling et au- jusqu'à 200 livres sterling.

					Nombre des déposants.	Sommes dues aux déposants
Dépôts n'excédant pas une livre sterl.					240,844	72,727
—	au-dessus de	1	jusqu'à	5	320,664	805,147
—	—	5	—	10	205,720	1,439,651
—	—	10	—	15	145,551	1,745,209
—	—	15	—	20	90,431	1,550,495
—	—	20	—	30	153,916	3,692,838
—	—	30	—	40	122,628	4,094,859
—	—	40	—	50	62,616	2,733,949
—	—	50	—	75	102,955	6,256,823
—	—	75	—	100	49,349	4,278,821
—	—	100	—	125	33,035	3,662,375
—	—	125	—	150	19,764	2,693,805
—	—	150	—	200	31,080	5,288,141
—	excédant			200	1,786	382,365
Dépôts individuels. Soit francs 967,430,000					1,580,359	38,697,205
Institutions charitables. Soit francs 22,089,000.					17,419	883,560
Sociétés de secours mutuels. Soit francs 49,143,000.					12,074	1,965,710
TOTAL. Soit francs 1,038,662,000.					1,609,852	41,546,475
Nombre de Sociétés de secours mutuels en rapports directs avec les commissaires de la dette. Soit francs 50,469,000.					561	2,018,750
Nombre total des déposants, y compris les institutions charitables et les sociétés de secours mutuels					1,610,413	»
Montant total des dépôts. Soit francs 1,089,131,000.					»	43,565,225

Suisse. — Dans plusieurs cantons de Suisse, la proportion entre le nombre des déposants et des habitants est de un pour cinq habitants, et qu'il a été à Berne de un pour trois habitants.

Neufchâtel. — Au 31 décembre 1861, le nombre des déposants était de 11,529, et leurs dépôts s'élevaient à la somme de 9,013,800 fr. Au 1er janvier de la même année, le montant des dépôts n'était que de 8,749,500 francs, pour 11,386 déposants. Les opérations de l'année 1861 se résument par une augmentation de 143 déposants et de 264,300 francs dans le montant des dépôts. La moyenne des livrets est de 782 francs, et, sur une por-

87,800 âmes, il y a un livret par 8 habitants environ.

AUTRICHE.— *Vienne.* — La Caisse d'épargne de Vienne, sous le titre de première Caisse d'épargne autrichienne, a vu, pendant l'année 1861, une légère diminution dans le solde dû à ses déposants, qui, de 35,704,000 florins, soit 71,408,000 francs, au 1er janvier 1861, est tombé à 34,766,000 florins, soit 69,532,000 francs, au 31 décembre de la même année. Quant au nombre des livrets, nous n'avons pu le trouver dans le compte imprimé des opérations de cette Caisse.

Bohême. — Il y a eu également une légère diminution dans la Caisse d'épargne de Bohême, dont le solde dû, le 31 décembre 1861, à 86,947 déposants n'était plus que de 25,558,000 florins, soit 51,116,000 francs, tandis qu'au 1er janvier de la même année ce solde était de 25,651,000 florins, soit 51,302,000 francs. L'année 1861 présente donc pour cette Caisse d'épargne une diminution, peu importante il est vrai, de 328 déposants et de 93,000 florins, soit 186,000 francs.

Pesth. — Nous avons par contre à signaler une importante augmentation dans cette Caisse d'épargne, dont le solde au 31 décembre 1860, de 9,780,000 florins, soit 19,560,000 francs, s'élevait au 31 décembre 1861, à 10,851,000 florins, soit 21,702,000 francs. C'est pour l'année 1861 une augmentation de 1,071,000 florins, soit 2,142,000 francs.

WURTEMBERG. — *Stutgart.* — La Caisse d'épargne de Wurtemberg devait à ses déposants, le 30 juin 1860, un solde de 6,204,000 florins, soit 12,408,000 francs; le 30 juin 1861, ce solde s'élevait à 6,925,000 florins ou francs 13,850,000. Il en résulte une augmentation de 721,000 florins, soit 1,442,000 francs.

BAVIÈRE. — Nous avons réuni dans le tableau suivant les renseignements que nous avons reçus touchant les Caisses d'épargne de ce pays.

VILLES.	Nombre des déposants.	Montant des dépôts.	Moyenne des livrets.	Proportion d'un livret par habitant.
·ch	13,536	3,011,000	222	10
·urg	10,038	2,740,800	273	4

Nuremberg....	11,224	1,707,000	152	5
Wurzbourg....	8,560	1,807,000	211	4
Ratisbonne....	»	333,000	»	»
Spire.........	7,454	789,590	105	1 1/2

SAXE. — Voici quelques renseignements sur les Caisses d'épargne de la Saxe.

VILLES.	Nombre des déposants.	Montant des dépôts
Leipzig........................	»	5,132,000 fr.
Riesa...........................	2,335	551,000
Chemnitz.......................	»	2,346,000
Meissen........................	»	1,476,000
Dœbeln.........................	»	762,000
Bautzen.........................	15,781	4,447,000
Plauen..........................	»	1,380,000

FRANCFORT-SUR-LE-MEIN. — La Caisse d'épargne de cette ville devait, le 31 décembre 1861, à 8,837 déposants, un solde de 2,985,100 florins, soit 5,970,200 francs. Au 1er janvier 1861, il n'y avait que 7,791 déposants, qui possédaient 2,644,000 florins, soit 5,288,000 francs. Le résultat de l'année 1861 a donc été une augmentation de 1,046 déposants, et dans le solde de 341,100 florins ou 682,200 francs. D'après ces chiffres, la moyenne des livrets serait de 675 francs, et, sur une population de 80,000 habitants, il y aurait environ un livret par 9 habitants.

HAMBOURG. — La Caisse d'épargne de Hambourg, au 31 décembre 1860, comptait 45,193 livrets possédant 10,430,000 marcs, soit 19,817,000 francs; au 31 décembre 1861, le nombre des livrets était de 44,232, et le solde de 10,160,000 marcs, ou 19,304,000 francs, soit pour l'année 1861 une augmentation de 961 livrets et de 270,000 marcs, ou 513,000 francs.

DANEMARK. — La Caisse d'épargne de la monarchie devait, au 31 décembre 1859, à 197,719 déposants, un solde de 42,405,000 rixdalers, soit 118,734,000 francs; au 31 décembre 1860, le solde était de 47,292,000 rixdalers, soit 132,417,000 francs pour 213,639 déposants.

Cette Caisse présente pour l'année 1860 une augmentation de 15,920 déposants, et pour le solde, de 4,887,000 rixdalers, soit 13,683,000 francs.

Altona. — Au 31 décembre 1860, le solde dû par cette Caisse d'épargne à 12,312 comptes, s'élevait à 3,748,000 rixdalers, soit 10,494,000 francs; il y a eu pendant l'année 1861 une augmentation de 130,000 rixdalers, soit 364,000 francs. Cette Caisse restait devoir, au 31 décembre 1861, 3,878,000 rixdalers, soit 10,858,000 francs, répartis sur 12,332 comptes.

ESPAGNE. — *Madrid*. — La Caisse d'épargne de Madrid reste à peu près dans la même situation que les années précédentes, comme on pourra le voir par les chiffres ci-après :

Le 31 décembre 1861, cette Caisse devait à 13,846 déposants un capital de 26,632,500 réaux, soit 6,658,100 francs; c'est une moyenne de 1,923 réaux, soit 481 fr. par livret.

Au 1er janvier 1861, le chiffre dû à 12,814 déposants n'était que de 25,039,800 réaux, soit 6,259,000 francs, d'où résulte pour l'année 1861 une augmentation de 1,032 déposants et de 1,593,500 réaux, soit 398,400 francs.

En évaluant la population de Madrid à 300,000 habitants, il y aurait un livret par 21 habitants.

BELGIQUE. — Il y a dans ce pays plusieurs Caisses d'épargne; la plus importante est celle établie sous la direction de la Société générale à Bruxelles.

Au 31 *décembre* 1861, le nombre des livrets de cette Caisse était de 27,200, savoir : 25,700 à des particuliers, et 1,500 à des administrations; le solde dû à la même époque s'élevait pour les premiers à 15,142,000 francs, et pour les secondes à 2,882,300 francs, soit, au total, à 18,024,300 francs. Ce solde des dépôts n'était, au 1er janvier 1861, que de 17,763,000 fr., soit pour l'année 1861 une faible augmentation de 261,300 francs, qui se répartit par moitié sur chacune des deux catégories que nous avons indiquées.

Voici encore quelques autres détails :

	1er JANVIER 1861.		31 DÉCEMBRE 1861.	
	Nombre des déposants.	Montant des dépôts.	Nombre des déposants	Montant des dépôts.
Caisse d'épargne de la banque liégeoise pour				

particuliers et établissements publics.....	»	»	»	fr. 23,189,000
Caisse d'épargne de la Société de la Vieille-Montagne...........	218	142,400	192	128,400
Caisse d'épargne de la ville de Bruxelles....	»	»	450	105,900
Banque mutuelle de Bruxelles, au 30 janvier 1861............	»	»	»	788,800
Caisse d'épargne de la ville de Mons........	1,841	1,274,900	1,907	1,349,800
Caisse d'épargne de la ville de Tournay.....	3,145	2,099,100	3,202	2,188,700

ITALIE. — *Turin.* — Le nombre des déposants à la Caisse d'épargne de Turin était, au 1er janvier 1861, de 6,791, auxquels il était dû 2,493,900 francs; au 31 décembre 1861, le solde dû à 7,843 livrets était de 2,706,900 francs, d'où résulte pour l'année 1861 une augmentation de 1,052 déposants et de 213,000 francs dans le montant des dépôts. D'après ces chiffres, la moyenne des livrets serait de 345 francs. Sur une population de 150,000 habitants, il y aurait un livret par 19 habitants.

Florence. — Au 1er janvier 1860, la Caisse d'éparge de Florence devait à 23,155 déposants un capital de 9,114,000 francs; au 31 décembre de la même année, le solde était de 9,964,900 francs, et le nombre des déposants de 25,343, soit une augmentation de 2,188 déposants et de 851,000 francs dans leur capital.

La moyenne des livrets est restée la même, à 393 fr.; sur 120,000 habitants, il y aurait un livret par 5 habitants environ.

POLOGNE. — *Varsovie.* — Cette Caisse d'épargne comptait, au 31 décembre 1860, 16,691 livrets pour un solde de 910,000 roubles, soit 3,640,000 francs; au 1er janvier de la même année 1860, le nombre des livrets n'était que de 14,878, et le solde s'élevait seulement à 801,000 roubles, ou 3,204,000 francs; d'où résulte pour l'année 1860 une augmentation de 1,813 livrets et dans le solde de 109,000 roubles, soit 436,000 francs.

QUATRIÈME PARTIE.

VARIÉTÉS.

RÉSUMÉ ANALYTIQUE DES TRAVAUX
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

AVRIL 1862. — AVRIL 1863.

Organisation, Commissions. — Le renouvellement du bureau a porté à la présidence M. Naudet, en remplacement de M. Lélut; M. Dumon a été nommé vice-président. — MM. Barthélemy Saint-Hilaire et Louis Reybaud ont été nommés membres de la Commission administrative, ce dernier en remplacement de M. Villermé qui, en raison de son âge et de son état de santé, a prié ses collègues de ne plus le porter.

Décès et Élections.—L'Académie a perdu : M. Dunoyer, décédé le 4 décembre 1862; M. Barthe, décédé le 27 janvier 1863. — M. Dunoyer, l'un des vétérans de la science économique, était président de la Société des Économistes. Sa carrière, commencée dans la presse et la politique par sa collaboration au *Censeur européen*, qu'il avait fondé avec Charles Comte, s'était continuée dans l'administration, comme préfet et conseiller d'État; elle s'est terminée dans la retraite, entourée des respectueuses sympathies de tous ceux qui honorent le talent, le courage civil, les vertus publiques et privées. Par ses écrits, dont le plus connu est la *Liberté du travail*, M. Dunoyer avait fortement contribué à maintenir l'école économique dans les voies libérales : il était en outre connu pour un des plus chauds défenseurs de la doctrine de Malthus en matière de population. — M. Barthe, premier président pen- [illegible] trente ans de la Cour des comptes, avait été introduit [illegible] Institut, par nomination impériale en vertu du dé-

cret du 4 avril 1855, qui créa la classe d'administration, politique et finances.

Ont été élus : MM. Saisset, en remplacement de M. Damiron dans la section de philosophie ; M. Husson, en remplacement de M. Baude, dans la section de politique et d'administration; M. Jules Simon, en remplacement de M. Dunoyer, dans la section de morale; M. Baudrillart (2 mai 1863), dans la section de politique et d'administration, en remplacement de M. Barthe.

M. Saisset, successeur de M. Damiron à la chaire de philosophie du Collége de France, est connu par de nombreux travaux, dont un spiritualisme très-ferme est le principe supérieur. — M. Jules Simon a acquis une célébrité populaire, tant par son brillant enseignement en Sorbonne, dans la chaire d'Histoire de la philosophie, où il suppléa M. Cousin pendant douze ans, que par des livres de philosophie, politique, religieuse et morale (*Le Devoir, la Religion naturelle, la Liberté, l'Ouvrière.*) —M. Husson, directeur de l'Assistance publique à Paris, a dû les suffrages de l'Institut à d'importants travaux se rattachant à l'administration publique; le plus connu est son livre sur les *Consommations de Paris*, et le plus récent un grand et beau volume in-4°, intitulé *Étude sur les Hôpitaux.* — M. Baudrillart, professeur d'économie politique au Collége de France où il supplée M. Michel Chevalier, rédacteur en chef du *Journal des Économistes*, a publié une suite d'écrits fort estimés, qui ont été la plupart couronnés par l'Académie française ou l'Académie des Sciences morales et politiques, et dont les principaux sont : *Jean Bodin et son temps ; Des Rapports de la morale et de l'économie politique; Manuel de l'Economie politique; Etudes de philosophie morale et d'économie politique ; Publicistes modernes.*

Travaux. — L'Académie a entendu, pendant l'année 1862-63, la lecture des Mémoires, Fragments et Rapports suivants :

SECTION DE PHILOSOPHIE.—M. Cousin a lu un fragment *sur le cardinal de Richelieu*, mettant en scène les premières intrigues et les mésaventures du célèbre prélat, à propos du chapeau de cardinal. — M. Franck

étude sur les *Principes philosophiques du Droit pénal*, empruntée au cours qu'il a professé sur ce sujet au Collége de France. Le même membre a fait un rapport sur le livre de M. Foucher de Careil, intitulé *Hegel et Schopenhauer*, exposé de la philosophie allemande. — M. Barthélemy Saint-Hilaire a lu la préface dont il fait précéder sa traduction de la *Météorologie d'Aristote*, et dans laquelle il constate que les anciens avaient pénétré plus avant qu'on ne le croit généralement dans l'observation des faits et la connaissance des lois météorologiques. — M. de Rémusat a lu un mémoire sur les *Limites de la conscience* ou sur les *Facultés inconnues de l'âme humaine*, d'où il résulte que l'analyse psychologique est loin d'avoir décrit tous les ressorts moraux de l'organisme humain.—M. Lélut, en présentant l'*Histoire de la colonisation pénale et des établissements de l'Angleterre en Australie*, de M. de Blosseville, a renouvelé ses doutes et ses critiques, au sujet de ce système pénitentiaire.

SECTION DE MORALE. — M. Louis Reybaud a continué et achevé la lecture de son Rapport *sur la mission qu'il avait reçue de l'Académie pour étudier la condition morale, intellectuelle et matérielle des ouvriers qui vivent de l'industrie du coton*. Ce beau travail, où se trouvent décrits avec art et vérité les aspects si variés de la vie industrielle, dans les branches multiples de la fabrication du coton, est devenu un volume plein d'à-propos au moment où sévit la crise cotonnière. — Le même membre a fait un rapport détaillé sur le *Dictionnaire du commerce et de la navigation*, édité par M. Guillaumin, avec le concours de l'élite des écrivains compétents en ces matières.

M. Ad. Garnier a réuni, dans un aperçu d'ensemble, les travaux de M. Fr. Bouillier, du docteur Bouchut et de l'abbé Thibaudier, sur l'âme et le principe vital; sans prendre parti entre les vitalistes et les animistes, il s'est appliqué à maintenir hors de toute atteinte, au-dessus du débat, le principe supérieur de l'âme spirituelle et libre.

M. Gustave de Beaumont a lu un mémoire sur l'état de l'Irlande, sujet que ses travaux antérieurs lui donnaient, mieux qu'à personne, le droit de traiter avec une parfaite

compétence : le mémoire sert de préface à une nouvelle édition de son livre.

SECTION DE LÉGISLATION, DROIT PUBLIC ET JURISPRUDENCE. — M. Renouard a lu un mémoire sur l'*Influence du taux des salaires*, inspiré par un vif sentiment de l'heureuse influence du principe de liberté, et des périls de l'excessive intervention de l'État.—Il a fait un rapport sur les ouvrages de droit administratif de MM. Bouchené-Lefer et Lavielle.

M. Giraud a lu une traduction de l'inscription bilingue, découverte à Angora (Ancyre), et faussement désignée sous le nom de *Testament d'Auguste*, monument précieux pour l'histoire, comme résumé officiel, fait par Auguste lui-même, de ses actes impériaux et des principaux événements de son règne. — Le même membre a lu une notice biographique et littéraire sur Saint-Evremond, un bel esprit du XVIIe siècle, dont le portrait a fourni l'occasion d'une étude curieuse sur le scepticisme aux XVIe et XVIIe siècles.

M. Bérenger a fait un rapport favorable sur l'ouvrage de M. Carlier, intitulé de l'*Esclavage dans ses rapports avec l'Union américaine*.

SECTION D'ÉCONOMIE POLITIQUE ET DE STATISTIQUE. — M. Michel Chevalier a fait un rapport sur le nouveau *Dictionnaire d'économie politique*, de M. Henry Dunning Macleod, en insistant particulièrement sur la manière nouvelle dont cet auteur envisage le crédit. Contrairement à l'opinion, presque unanime, des économistes, M. Macleod est d'avis que le crédit, au lieu de se borner à dégager et à mettre en circulation des capitaux existants, y ajoute quelque chose de particulier, *sui generis*, qui équivaut à un accroissement de valeurs. M. Michel Chevalier a déclaré se rallier à cette doctrine qui a été combattue par M. Wolowski, mais sommairement, et sous la réserve d'un débat plus approfondi.

Un autre débat, plus vif et plus prolongé, est né d'une lecture qu'a faite le même académicien sur l'*Exposition universelle de Londres en* 1862, et qui, entre autres points, portait sur *les Brevets d'invention*. M. Michel Chevalier les ayant signalés comme des entraves au progrès indu-

triel, qui manquaient de toute base dans le droit et dans l'intérêt public, M. Wolowski en a soutenu la justice et les avantages. M. Renouard, M. Dupin aîné, ont parlé dans le même sens, tandis que l'opinion de M. Chevalier a été appuyée par MM. Pellat et Odilon Barrot. M. de Lavergne a invoqué l'extrême difficulté pour la justice de prononcer entre des prétentions d'un caractère technique, étranger aux études des magistrats, et la fâcheuse nécessité de s'en rapporter à des experts, comme devant tôt ou tard entraîner l'abolition des brevets.

M. de Lavergne a continué et achevé ses lectures sur les *Assemblées provinciales de l'ancienne France;* la dernière partie de cet important travail se rapporte à la Franche-Comté.—Il a lu une notice sur un *Émule et contemporain de Law,* c'est-à-dire sur La Jonchère, qui fut sous la régence du duc d'Orléans, un des précurseurs du socialisme gouvernemental du XIX[e] siècle. Le même membre a fait un rapport verbal sur le livre de M. Legoyt, relatif à l'*Émigration.*

M. H. Passy, dans un rapport sur l'ouvrage de M. Stuart Mill, intitulé *le Gouvernement représentatif*, a fait, au nom de l'histoire et de la politique, d'assez graves réserves sur les opinions du célèbre publiciste anglais. Il a accompagné de commentaires bienveillants la présentation d'un écrit de M. Doniol, sur les *Enfants des hospices et la mise en valeur des terres incultes,* d'un mémoire de M. Louis Passy, sur l'*Agriculture dans le département de l'Eure,* du livre de M. Jules Duval, intitulé *Histoire de l'Émigration européenne, asiatique et africaine au* XIX[e] *siècle*, couronnée l'année précédente par l'Académie, enfin du livre de M. Mastier sur *Turgot.*

M. Wolowski a consacré deux lectures à Nicolas Oresme, savant français du XIV[e] siècle, à peu près oublié de nos jours et digne de revivre par son *Traité des monnaies,* où il devance, avec une étonnante sagacité, la science moderne. Dans la première il a traduit un mémoire de M. Roscher, qui a découvert en Allemagne un exemplaire du traité latin d'Oresme; dans la seconde M. Wolowski a exposé, en son propre nom, la doctrine de l'ancien pré-
[...]ur de Charles V. — Le même savant a présenté des

Considérations sur l'Exposition de Londres, prélude de celles, plus complètes, de M. Michel Chevalier; il a fait un rapport verbal sur l'ouvrage de M. Juglar, relatif aux *Crises commerciales*, couronné par l'Institut.

M. Charles Dupin a lu deux fragments sur l'*Empire des Anglais dans l'Inde*, détaché de son grand ouvrage sur les *Forces productives des nations*, préface des rapports du jury français sur l'Exposition universelle de Londres, en 1851; collection qui est un peu arriérée aujourd'hui.

SECTION D'HISTOIRE GÉNÉRALE ET PHILOSOPHIQUE. — M. Guizot a lu un morceau d'histoire sur l'*État de la Société anglaise*, en 1840; fragment détaché de ses Mémoimoires, qui reflète avec un éclat aussi splendide que fidèle les hommes et les choses de ce temps et de ce pays.

SECTION DE POLITIQUE, ADMINISTRATION ET FINANCES. — M. de Parieu a présenté et résumé les recherches statistiques de M. Frédéric Hendriks sur la *Vie en Suède*, de 1749 à 1855.

ACADÉMICIENS D'UNE AUTRE CLASSE DE L'INSTITUT. — M. Becquerel père a communiqué le résultat de ses recherches dans les archives d'Orléans, au sujet des *Mémoires inédits de Lavoisier*, qui ont paru, d'après les observations de M. de Lavergne, moins inédits et moins inconnus que M. Becquerel ne supposait.

CORRESPONDANTS.—M. Du Châtelier a continué et achevé la lecture de son mémoire sur les classes agricoles de la Bretagne, dans lequel il rattache la condition sociale des populations à ses causes naturelles et historiques.

LAURÉATS.—L'Académie a entendu une nouvelle lecture de M. Antonin Rondelet, sur les lois de la production morale au point de vue de l'intérêt social. — M. Foucher de Careil a lu un mémoire sur la *Persécution du Cartésianisme en Hollande, d'après de nouveaux documents*, et un second mémoire sur l'*Influence du Cartésianisme sur les femmes au* XVII*e* *siècle*.

SAVANTS ÉTRANGERS A L'ACADÉMIE. — De nombreuses communications ont été faites par cette catégorie de savants. M. Beauverger a lu une *Étude historique et comparative sur la législation actuelle de la Fr*...

rée par les discussions du conseil d'État et les opinions du premier Consul et de l'Empereur. — M. d'Escayrac de Lauture a lu des considérations sur le *Passé et l'avenir de la Chine*, fruit de ses impressions personnelles.— M. Bertrand de Saint-Germain a lu une *Statistique du bagne de Toulon*, dont les conclusions sont en partie contestables. —M. Labarre-Dubarcq a lu un mémoire sur Annibal, dont il explique les opérations.—M. Fr. Lenormant à lu l'*Histoire, la fabrication et la valeur de la monnaie dans l'antiquité*, un mémoire plein de recherches inédites, qui a préparé sa nomination comme sous-bibliothécaire de l'Institut.—M. Loir a signalé diverses réformes à introduire dans *la Tenue des actes de l'état civil*, ce qui a donné lieu à des observations de M. Pellat. —On a achevé, pour M. Waddington, la lecture de son *Histoire des facultés de l'âme, de Bacon à Aristote*. — M. Alaux a lu, dans le même ordre d'études philosophiques, un mémoire sur les *Idées*.

Concours Académiques.

Prix décernés, en 1863, *pour les années* 1861 *et* 1862.

Prix Beaujour (quinquennal). *Le Crédit et le cautionnement.* — Prix attribué *à M. Batbie*, professeur-suppléant à la Faculté de droit de Paris.

Prix Morogues (quinquennal). *Sur le Paupérisme.* Partagé entre M. de Magnitot, préfet de la Nièvre, pour son livre *De l'Assistance en province*, et M. Émile Laurent, chef de division à la préfecture de Bordeaux, pour son livre *Le Paupérisme* et les *Institutions de prévoyance*. Mention très-honorable à M. Alph. Feillet, auteur du livre : *La Misère sous la Fronde*.

Prêt à intérêt. — Prix partagé entre MM. Batbie et Fernand de Malliard ; ce dernier docteur en droit et avocat à Dijon.

Grandes agglomérations.— Prix non décerné. Mention honorable accordée au mémoire n° 2.

Changements politiques et administratifs sous le règne de Charles VII. — Prix décerné à M. Vallet de Viriville, ‥sseur adjoint à l'école des Chartes.

Impôt avant et depuis 1789. — Prix non décerné. Médailles de 500 francs à chacun des deux auteurs, inscrits sous les nos 1 et 2.

Histoire des établissements français dans l'Inde. — Prix décerné à M. Louis Herman, ancien élève de l'École polytechnique.

Rôle de la Psychologie en Philosophie. — Prix partagé entre MM. Nourrisson, professeur de physique au lycée Napoléon, et M. Maurial, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Strasbourg.

Influence des peines. Prix non décerné. — Une médaille de 1,000 fr. à chacun des mémoires, nos 1 et 4.

PRIX LÉON FAUCHER (triennal). *Histoire des villes anséatiques.* Prix décerné à M. Émile Worms, licencié en droit.

CONCOURS OUVERTS.

(Terme : 31 octobre 1863.)

Étude des changements survenus depuis 1789 *dans la condition matérielle, intellectuelle et morale des ouvriers.* — (1,500 fr.)

Du sénatus-consulte velléien relatif aux engagements des femmes. — (1,500 fr.)

Examen critique du Traité des Devoirs de Cicéron. — (1,500 fr.)

Origine et développement de la division des valeurs financières et industrielles en actions transmissibles. — (1,500 fr.)

(Terme : 31 décembre 1863.)

La Philosophie de saint Augustin. — (2,500 fr.)

JULES DUVAL.

COMPTE RENDU

DES SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE POLITIQUE.

L'an passé déjà nous ouvrions notre résumé par l'expression des regrets que faisait éprouver à la Société la perte qu'elle avait faite dans la personne de M. Le[illegible] enlevé dans la force de l'âge et du talent; aujour[illegible]

au sommet même de la Société d'Économie politique que la mort est venue lever son tribut.

M. Charles Dunoyer, président de la Société d'Économie politique, l'un des fondateurs du *Censeur Européen*, publiciste éminent, auteur de plusieurs ouvrages d'économie politique, entre autres d'un de ces livres hors ligne, qui assurent à la mémoire de l'écrivain le respect et l'estime des générations, nous voulons parler de *La Liberté du travail*, M. Charles Dunoyer, ancien préfet de l'Allier, puis de la Somme, et ensuite conseiller d'État jusqu'au 2 décembre 1851, a succombé à une douloureuse maladie, que l'amour du travail, l'ardeur juvénile pour les discussions scientifiques, et l'activité intellectuelle incessante qui distinguaient M. Charles Dunoyer, ont rendue mortelle. C'est un des caractères de cette noble vie de s'être éteinte au milieu même des émotions vénérables de la science.

M. Charles Dunoyer avait présidé la réunion de la *Société d'Économie politique* pendant la séance où fut discutée, pour la première fois, la fameuse progression de Malthus en population et en production. L'honorable président, que cette question avait toujours passionné, prit une part active et chaleureuse à ces premiers débats, qui furent pour lui les derniers. Il succomba, le 4 décembre, entouré de sa famille, et le 6, une députation de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), à laquelle appartenait M. Dunoyer, et un grand nombre de personnes appartenant aux corps savants, à l'administration, à la presse, et presque tous les membres de la Société d'Économie politique assistaient à ses funérailles.

La foule recueillie s'est réunie sur le bord de la tombe et trois discours ont été prononcés : par M. Lélut, au nom de l'Académie des sciences morales et politiques; par M. Louis Reybaud, au nom de la Section de morale, et par M. Renouard, au nom de la *Société d'économie politique.*

Les trois orateurs ont fait ressortir avec éclat les éminentes qualités de l'illustre écrivain, du savant collègue, de l'excellent ami ; ils ont mis en relief cette prodigieuse ardeur pour le bien et pour le triomphe de la vérité qui [illegible]été le cachet de cette vie loyale et ferme qui venait

de s'éteindre, mais qui vivra dans la mémoire de tous.

Après avoir parlé de la perte douloureuse que la *Société d'Économie politique* a faite cette année, dans la personne de son digne président, nous allons reprendre, où nous l'avons laissé l'an passé, notre rapide résumé des discussions de la *Société d'Économie politique.*

Dans la séance du 5 mars 1862, la discussion de la compagnie s'est fixée sur une question posée en ces termes, par M. Jules Duval : « L'empereur de Russie, en émancipant de sa propre autorité les serfs de l'Empire, ne fait-il pas du socialisme ? Comment une intervention directe du gouvernement dans la constitution et le régime de la propriété territoriale se concilie-t-elle avec la doctrine économique de la liberté.»

M. *Jules Duval*, développant sa pensée, dit entre autres choses que le czar tranche ici, de son autorité personsonnelle, le principe de la liberté pour tout ce qui concerne la personne de 40 millions de serfs de l'empire russe, et, par cet acte d'omnipotence, il intervient très-directement dans les affaires et les fortunes privées ; car en affranchissant les serfs, il appauvrit et ruine plus ou moins les maîtres. C'est là évidemment du socialisme, dit-il ; qu'en pensent mes collègues ? Je les supplie de considérer qu'ils ne doivent pas avoir, pour cela, le moindre doute sur mon entière adhésion à l'émancipation des serfs comme à celle des esclaves, je ne veux soulever qu'un débat scientifique.

Le prince Pierre Dolgoroukow loue sans restriction l'acte de l'empereur de Russie ; mais il n'approuve en aucune manière le procédé d'affranchissement ; il le trouve défectueux. Cependant il approuve l'empereur d'avoir profité de son pouvoir absolu pour donner de la terre aux paysans.

M. *Joseph Garnier* pense qu'en décrétant l'émancipation des serfs, l'empereur Alexandre a fait acte de législateur économiste, et que cette mesure se concilie parfaitement avec les principes de l'économie politique qui n'a cessé de la conseiller. L'économie politique posant en principe l'impossibilité de la propriété de la personne par la personne et la liberté du travail.

M. *de Fontenay* croit qu'il faut mettre hors de cause l'économie politique dans la question du mode d'émancipation des serfs russes. L'économie politique reconnaît partout, à côté du principe de liberté, le principe nécessaire de l'autorité. Elle reconnaît, comme la loi civile, des mineurs et des incapables dont la tutelle incombe à l'État. C'est au pouvoir, représentant naturel des classes mineures, qu'on appelle serfs, qu'il appartient de soutenir leurs intérêts et de faire reconnaître leurs droits. L'économie politique dit que là où coexistent la liberté et l'autorité, l'autorité ne doit pas faire ce que peut faire la liberté, mais elle dit aussi que l'autorité doit faire ce que la liberté ne peut pas faire. Et quand l'autorité seule existe et que la liberté n'existe pas, il est plus clair que le jour que l'action doit appartenir à l'autorité.

Un invité, M. *Auguste Picard* (d'Avignon), qui a séjourné en Russie, approuve et l'émancipation et les moyens adoptés pour y arriver, si l'empereur, en choisissant ces moyens est intervenu dans l'exercice des droits des propriétaires, c'est au moins autant dans l'intérêt de ceux-ci que dans celui des paysans affranchis. L'oukase d'affranchissement prouve la noblesse des sentiments de l'empereur et la parfaite intelligence des moyens les plus propres à faire réussir cette grande mesure ; il ne pouvait faire un meilleur usage de son pouvoir autocratique.

M. *Renouard.* Le socialisme est l'expression des doctrines qui nient les droits de l'individu ; or, sous ce rapport, l'abolition du servage n'est pas un acte de socialisme.

M. *Dupuynode.* En remplaçant le travail servile par le travail libre, le czar s'est soumis à l'enseignement de l'économie politique, qui démontre que le travail libre est non-seulement conforme à la justice, mais qu'il donne toujours et partout des résultats très-supérieurs au travail esclave. L'émancipation des serfs russes est un triomphe économiste.

Après cette discussion, et comme en dérivant, la société a traité la question du meilleur mode, pour les pouvoirs [illegible]lics, de procéder aux réformes.

[illegible] la réunion du 5 avril, présidée par M. Dunoyer, et

à laquelle avait été invité M. W. de Weschniakoff, vice-président du département de l'agriculture, au ministère des domaines de Russie, M. le secrétaire perpétuel a annoncé la mort de M. Pommier, publiciste agronome, fondateur du journal l'*Écho des Halles et marchés;* à cause de son talent, dit M. Joseph Garnier, de son caractère, de son instruction et de son expérience, M. Pommier laisse, dans la presse agricole une place qui sera difficilement remplie.

M. le secrétaire perpétuel fait le dépôt des ouvrages offerts à la Société, puis il demande la permission de rapprocher trois faits récents qui peuvent servir de mesure aux progrès que lui semblent avoir fait en France les principes de la liberté des transactions en général, et de la liberté commerciale en particulier. Dans la discussion de l'adresse, le traité de commerce avec l'Angleterre n'a pas été attaqué aussi vivement que l'on aurait pu s'y attendre. M. Joseph Garnier cite aussi la discussion, au sénat, sur la question de l'usure, comme signalant une amélioration notable dans les opinions qui ont cours à ce sujet. Le troisième fait enfin, selon M. Joseph Garnier, c'est la nomination de M. Michel Chevalier, comme président du jury français de l'exposition universelle de Londres.

M. *Dupuit* ne partage pas la satisfaction de M. Garnier; il dit que les orateurs qui ont défendu le traité de commerce ont cherché à en amoindrir les résultats, qu'ils ont nié les souffrances de certaines industries, ou qu'ils les ont attribuées à d'autres causes, que ce n'est pas là un langage économiste, et que les questions ont été prises au rebours des vrais principes.

Un membre émet des doutes sur l'opportunité de l'appréciation des débats parlementaires.

M. *Lamé Fleury* ne partage pas cette opinion. Il lui paraît que la mission essentiellement militante des économistes leur fait un devoir de s'enorgueillir du succès des doctrines à la propagation desquelles ils se sont voués, et leur donne le droit de signaler les erreurs commises dans l'appréciation générale de ces doctrines.

Après cet incident, la réunion s'occupe de la question posée par M. Dupuit sur l'impôt de mutation. Cette ques-

tion des droits de mutation est abordée immédiatement.

M. *Dupuit* pense qu'il n'y a guère d'impôt plus nuisible à la richesse publique que le droit qui frappe les mutations entre vifs ; en supprimant ce droit les ventes seraient plus nombreuses.

M. *Wolowski*, membre de l'Institut, reconnaît les mauvaises conséquences de cet impôt ; mais il n'en demande pas la suppression.

M. *H. Passy*, membre de l'Institut, pense aussi que les droits de mutation sont beaucoup trop élevés ; mais ces droits, renfermés dans de sages limites, ne sont pas plus mauvais que la plupart des autres impôts.

M. *Maurice Block* fait observer que les droits d'enregistrement sont d'une part un impôt, et de l'autre le paiement d'un service rendu ; la sécurité donnée à la possession. Le droit proportionnel est l'impôt, le droit fixe est la rémunération du service rendu. Le premier peut être modifié, et le second rester ce qu'il est.

M. Laboulaye rappelle que le droit de transmission, dans son exagération, a une origine féodale. Aujourd'hui l'impôt de 1 p. °/。 est la rémunération suffisante du service rendu.

La réunion du 5 mai, présidée par M. H. Passy, comptait, au nombre des assistants, Mlle Clémence-Auguste Royer, auteur de la *Théorie de l'impôt ;* on y remarquait aussi M. Scialoja, député au parlement Italien, délégué pour le traité de commerce entre la France et l'Italie, et M. Paul Janet, auteur d'ouvrage remarquables sur la philosophie morale.

M. le secrétaire perpétuel annonce la mort de M. Irénée David, membre de la Société, ancien membre du Comité des finances à l'Assemblée constituante, et collaborateur du *Journal des Economistes.*

M. David est mort à la Hairre, près Auch, le 12 avril 1862, à l'âge de 71 ans.

M. Joseph Garnier donne connaissance d'un projet d'association internationale des sciences morales et politiques, projet communiqué par M. Garnier-Pagès, ancien membre du gouvernement provisoire, et dont la première ·on a eu lieu à Bruxelles, en septembre dernier. Il fait

le dépôt des ouvrages offerts à la Société, entre autres des *Leçons d'Économie politique*, faites à Montpellier, en 1860-61, par M. Frédéric Passy.

M. *Paillotet* fait l'éloge le plus mérité de l'enseignement libre donné à Pau, à Montpellier, à Bordeaux, par M. F. Passy, et à Reims, par M. Victor Modeste; c'est dit-il, un encouragement pour d'autres membres de la Société, à marcher sur les traces de nos deux éloquents collègues qui ont été accueillis, dans ces différentes villes, avec un empressement qui témoigne de toutes les sympathies du public éclairé pour les études économistes.

La discussion s'établit sur cette question posée par M. Dupuit : « Les conventions, ou tarifs des salaires fixes, en usage dans certaines industries, comme dans l'industrie par exemple, et qui ont pour but de fixer *à priori* le prix de certains travaux, ne sont-elles pas contraires aux principes économiques ? » On y a ajouté, comme complément celle qui avait été posée par M. Jacques Valserres, en ces termes : « La concurrence des femmes dans l'imprimerie est-elle légitime, est-elle désirable ? »

M. *Jules Simon*, par un lumineux exposé de la question pendante entre les ouvriers compositeurs et les chefs d'imprimerie, captive l'attention de l'assemblée, il dit que le droit des femmes est incontestable, que le travail à domicile est le but auquel on doit tendre, et qu'en attendant, la typographie est une des carrières que l'on peut le plus utilement ouvrir aux femmes.

Mlle *Clémence-Auguste Royer*, remercie M. Jules Simon de ses paroles sympathiques; elle témoigne sa gratitude aussi à la réunion de ce qu'elle a bien voulu intervertir l'ordre de ses débats pour discuter une question où les femmes sont particulièrement intéressées.

Les femmes ont toujours travaillé, il s'agit non de savoir si l'on veut que les femmes commencent à travailler, mais si l'on veut qu'elles continuent. Mlle Royer pense que, dans l'imprimerie, par exemple, il n'est presque aucun travail qu'elles ne puissent aborder.

M. *Lamé Fleury* trouve la concurrence des femmes, dans une industrie quelconque, légitime et peut-être même désirable. A l'égard de la question de morale, il ser

M. Lamé Fleury que la composition typographique doit être mise au premier rang, ainsi que la manœuvre du télégraphe électrique.

M. *Dupuit* dit que l'introduction de la femme dans l'imprimerie est légitime, mais regrettable, en ce que cela l'éloigne du foyer domestique.

M. *Joseph Garnier* croit aussi que la place de la femme est au foyer domestique, mais il ajoute qu'il est juste, et de droit, que toutes les carrières leur soient ouvertes.

M. *Jules Simon* déclare qu'il est d'autant plus nécessaire de donner du travail aux femmes, qu'un grand nombre d'entre elles tombent dans la débauche faute de travail, et pourraient accuser la société de leur chute. Il ne prétend pas, en cela, accuser l'ordre social qu'il respecte, mais il veut faire le procès à nos mœurs qui ne respectent suffisamment, ni la pudeur des femmes, ni le droit de travailler qui leur appartient comme à nous.

Dans la réunion du 5 juin, présidée par M. Charles Dunoyer, M. *Guillaumin* donne connaissance d'une lettre qui lui a été adressée par M. Jean David, fils de M. David, ex-représentant, membre de la Société d'Économie politique, dont M. le secrétaire perpétuel a entretenu la Société en annonçant sa mort. Il communique également une lettre où M. Jules Simon, qui rend compte d'une conférence de M. F. Passy, à Nancy, dit que le savant professeur a défendu la cause de l'économie politique avec beaucoup d'habileté, de verve et de succès. Il a montré très-heureusement que l'étude des bonnes conditions matérielles de la vie n'exclut pas la préoccupation des idées morales.

M. *le secrétaire perpétuel* entretient la réunion d'un rapport de M. Frère-Orban, ministre des finances en Belgique, duquel il résulte que l'abolition des octrois a réalisé les meilleurs résultats. Que le nouveau système a fonctionné avec une régularité parfaite sans compromettre les budgets des villes, et en ayant la plus heureuse influence sur la situation financière des communes rurales.

M. le secrétaire fait le dépôt des ouvrages offerts, et la discussion s'engage sur *les coalitions d'ouvriers et les coalitions des entrepreneurs*. La question est ainsi for
ar M. Dupuit : « Le gouvernement doit-il interve-

nir dans les coalitions, soit de patrons, soit d'ouvriers, ayant pour but d'obtenir une diminution ou une augmentation de salaire. »

M. *Joseph Garnier* ne voit pas là un sujet de discussion pour une société qui met au nombre de ses dogmes la liberté du travail et la liberté des transactions.

M. *Dupuit* est d'un avis contraire, il croit que l'autorité doit intervenir et empêcher les coalitions.

M. *Dunoyer* combat l'opinion de M. Dupuit, il dit que la liberté des coalitions a été établie en principe en Angleterre, mais avec cette restriction qu'il ne pourrait être exercé par les ouvriers, engagés dans une coalition, aucune violence contre ceux qui refuseraient d'en faire partie, et c'est ainsi que la loi a été constamment entendue et appliquée.

M. *Joseph Garnier* dit qu'en Angleterre la pratique de la liberté a mis les ouvriers sur un pied d'égalité avec les patrons qui, se coalisant avec la plus grande facilité, ont toujours pu éviter les rigueurs de la loi; elle a calmé les ouvriers qui, pouvant établir, en toute liberté, leurs prétentions et les discuter avec les maîtres, ne sont plus emportés par l'irritation et la colère; ils jugent plus sainement la situation de leur industrie, et abrégent la lutte par la coalition, s'ils n'y renoncent pas tout à fait. C'est ainsi que la liberté des coalitions, en Angleterre, les a rendues moins violentes, moins fréquentes et plus efficaces.

M. *Amé*, directeur de la douane de Paris, tient d'abord à dire qu'en parlant de coalitions d'ouvriers, on ne peut avoir en vue qu'une entente pacifique, dégagée de toute pensée de violence et de coercition. Les maîtres sont peu disposés à élever les salaires, qui doivent cependant suivre le mouvement assensionnel des choses.

M. *Jules Pautet* ne comprend pas que l'on puisse poser la question de la nécessité de l'intervention du gouvernement dans les coalitions, soit de patrons, soit d'ouvriers, ayant pour but d'obtenir une diminution ou une augmentation de salaires. Il y a là, comme dans toutes les questions, un principe souverain qui domine, c'est [illegible]
nous a valu, de la part de l'illustre et vénéra[illegible]

de la Société, un livre hors ligne : *La Liberté du travail*. Les patrons sont libres de se concerter pour aviser à la fixation actuelle de la valeur des choses, mais en laissant à chaque patron la liberté de se soumettre à la décision ou de s'y soustraire ; les ouvriers, de leur côté, sont parfaitement libres de s'entendre pour donner à leurs journées de travail telle valeur qu'ils supposent être dans la justice et la vérité. Là où le droit cesse, c'est lorsque les ouvriers ou les patrons veulent forcer les autres patrons et les autres ouvriers à subir leur volonté. L'intervention du gouvernement, c'est la résurrection du *maximum*. Laissons à tous la liberté, là comme ailleurs, et attendons tout de la persuasion du raisonnement et du progrès.

La réunion du 5 juillet a été remarquable surtout par la présence de M. de Lesseps, qui a donné les détails les plus intéressants sur l'ouverture de l'Isthme de Suez à laquelle il attache si glorieusement son nom.

M. Vée préside cette réunion à laquelle ont été invitées plusieurs notabilités étrangères, il propose un toast à M. de Lesseps pour l'entreprise la plus utile, la plus civilisatrice qui ait été conçue à notre époque. Comme économistes, s'est écrié M. le président, félicitons-nous, non de la vaine gloire qui pourra en rejaillir sur notre patrie, mais des sentiments de profonde reconnaissance qu'éveillera chez les générations futures le nom d'un de ses enfants, de celui qui, reprenant l'œuvre tentée et inachevée par les siècles précédents, aura su réunir l'ancien et le nouveau monde pour leur commune prospérité.

La réunion s'associe par des applaudissements aux paroles de son président.

M. *le secrétaire perpétuel* annonce la mort de M. J.-B. Delaunay, du Havre, et celle de M. Jules Lechevalier ; la vie de ces deux écrivains a intéressé les économistes à des titres différents ; il fait le dépôt de divers ouvrages offerts à la Société.

A propos de l'un d'eux, M. le secrétaire perpétuel exprime l'espoir que par la nomination d'une commission chargée par M. le ministre de l'instruction publique, d'étudier toutes les questions qui se rattachent à la réorganisation de l'enseignement commercial et industriel dans les éta-

blissements d'instruction publique, l'on pourra voir enfin exaucé l'un des vœux les plus persévérants de la Société, la diffusion de l'enseignement de l'économie politique.

M. *Wolowski*, l'un des présidents de classe du jury de l'exposition universelle de Londres, donne les plus intéressants renseignements sur cette exhibition. Il la déclare magnifique et dit qu'elle témoigne du progrès accompli dans le monde entier. La France y conserve le rang glorieux qu'elle avait conquis en 1851 et en 1855.

La conversation ramenée sur l'ouverture de l'Isthme de Suez a porté sur les immenses avantages qui en résulteront, au point de vue des relations internationales, sur l'importance du transit, sur les tarifs, et M. de Lesseps donne les détails les plus satisfaisants sur l'état des travaux, il se loue de la protection accordée à l'œuvre par Saïd Pacha, et la réunion est heureuse d'apprendre que notre compatriote a pu venir à bout de vaincre tous les obstacles.

M. *Ch. Renouard*, de l'Institut, préside la réunion du 5 août, où ont été invités MM. Scialoja et Félix Wolowski, membre de la Société d'agriculture de Varsovie.

M. *Joseph Garnier* dépose les deux premiers numéros de l'*Italie nouvelle*, rédigée par M. Pascal Duprat, qui paraît à Turin, et un volume émané de la *Société d'économie politique* de Londres, fondée en 1821; ce volume contient la liste des questions discutées de 1833 à 1860, le tableau des membres, etc.

M. le secrétaire perpétuel communique une lettre du comité fondateur de l'association internationale pour le progrès des sciences sociales, qui doit se réunir en septembre à Bruxelles. Le comité sollicite des adhésions et provoque l'indication de questions à traiter, outre celles du programme général.

La *Société d'économie politique* laisse ses membres libres de répondre individuellement, selon leurs vues, aux demandes du comité.

Après ces communications, la parole est à M. *Michel Chevalier*, qui rend compte des impressions que lui ont fait éprouver les richesses de l'exposition de Londres, il s'applaudit de l'accueil très-caractéristique que les repré-

sentants de la France ont reçu en Angleterre. Cette troisième exposition formule, de mille manières, la rapidité du progrès de la puissance productive de nos jours, chez les peuples divers. De l'accroissement de la production, qui a décuplé en quelques années, résulte l'abaissement des prix, la satisfaction d'un plus grand nombre de besoins, la diminution de la misère et l'augmentation du bien-être.

M. *Dupuit* croit que les résultats sont loin d'être tels que les énonce M. Michel Chevalier et il attribue à l'inobservance des conseils de Malthus, pour limiter la population, le peu de bien-être qui résulte, pour les peuples, de l'augmentation de la population.

M. *Michel Chevalier* dit qu'il ne fait pas, de la puissance productive de l'industrie, la seule cause du bien-être.

M. *Wolowski* soutient que le progrès en général et l'accroissement de la production, en particulier, ont accru le bien-être des populations ouvrières, bien plus instruites, bien plus morales qu'elles n'ont jamais été.

C'est M. Joseph Garnier, secrétaire perpétuel, qui préside la réunion du 5 septembre. Il annonce la mort de M. John-Lewis Ricardo, auteur de *History and anatomy of navigation-Laws*, et celle de M. Aug. Planche, traducteur éclairé de Mac Culloch et de plusieurs autres ouvrages d'économie politique anglais.

La conversation se fixe sur l'utilité des congrès, à propos de celui qui doit être tenu, du 22 au 27, à Bruxelles.

M. *Lamé Fleury* est disposé à contester l'utilité de ces réunions, au point de vue absolu et général; il les reconnaît aptes à établir une statistique internationale. Autrement il les compare à des commissions administratives, qui enterrent les questions.

L'on répond à M. Lamé Fleury qu'il n'y a pas d'analogie entre les congrès et les commissions administratives; les unes évitent de traiter les questions, les autres les élucident.

M. *Horn* croit à l'utilité des congrès et à leur influence sur l'opinion.

L'on voudrait que le congrès de Bruxelles pût choisir, dès le début, deux ou trois questions d'intérêt général, en faire l'objet de discussions publiques.

Une seconde question, celle de l'*utilité des expositions*, est mise à l'ordre du jour.

M. *Lamé Fleury* conteste l'utilité de ces grandes manifestations de la puissance productive des peuples. La multiplicité des expositions universelles, selon lui, n'offre aucun avantage économique.

M. *Bénard* combat l'opinion de M. Lamé Fleury, qu'avait appuyée M. Clamageran.

M. *Joseph Garnier* croit à l'excellent résultat des expositions universelles. Elles sont nécessaires pour établir des relations entre les industriels des pays divers, elles ont donné raison aux libres-échangistes, elles rapprochent les hommes, et provoquent de nombreuses affaires.

Dans la réunion du 5 octobre, présidée successivement par MM. Wolowski et Vée, M. Joseph Garnier a rendu compte des séances du congrès international de Bruxelles, où il a porté la parole plusieurs fois. M. Joseph Garnier dit que la confusion que l'on avait prévue, à raison de la multiplicité des questions, s'est réalisée; les discussions étaient précipitées; et l'auditoire se trouvait souvent incomplet, car il se disséminait dans toutes les sections. Dans la section d'éducation, M. Jules Simon a soutenu avec une grande éloquence le principe de l'instruction obligatoire, combattu avec talent par MM. Foucher de Careil et de Pressensé. Dans la section d'économie politique on a parlé impôt et dépenses.

Après cette communication la discussion porte sur cette question : En quoi consiste la justice au point de vue économique.

M. *Joseph Garnier* auteur de la proposition, dit que justice, dans l'ordre économique, signifie propriété épurée d'abus ou légitime, ou garantie, libre concurrence dans le travail de production et d'échange, liberté dans l'emploi et l'usage des choses produites.

M. *Clavé*, partant de ce principe que la justice n'est autre chose que le respect de la liberté d'autrui, dit qu'on ne saurait faire aucune distinction entre la justice envisagée au point de vue absolu et la justice considérée au point de vue économique, puisque le dernier mo[illegible] nomie politique, c'est la liberté.

M. *Dupuit* dit que ce n'est pas la justice qui est le principe de la société, et, par conséquent de l'économie politique, qui est la science des lois de la société; c'est l'utilité publique, c'est le bien public, car c'est pour cette fin et ce but que la société est faite.

M. *Joseph Garnier* fait observer que M. Dupuit transforme la question proposée en une autre, celle du fondement du droit de propriété. Néanmoins la discussion s'engage sur ce terrain. M. Dupuit admet que le respect des conventions est fondé sur un principe de droit naturel, c'est-à-dire sur un principe de justice. Il croit, au contraire, que la propriété n'a d'autre base que l'utilité. M. *Clavé* rappelle que Charles Comte établit le principe de propriété sur une base inébranlable, la liberté humaine.

M. *Joseph Garnier* dit qu'en basant le droit de propriété sur la liberté humaine, Charles Comte l'a basé sur la justice. Les idées de justice et de liberté ne vont pas l'une sans l'autre.

La réunion du 5 novembre présente un intérêt tout particulier et pour ainsi dire douloureux pour la science; car c'est la dernière où ait assisté le regrettable M. Dunoyer, président de la Société, et celle où l'on a entamé la discussion sur le système de Malthus.

M. *le secrétaire perpétuel* dépose les ouvrages offerts à la Société; une lecture faite au congrès des sciences sociales à Cambridge *Sur la nature et la Distinction de l'économie politique,* par M. Dunning Macleod; *Les chaires d'économie politique*, par Jules Pautet; *Traité élémentaire des impôts en France*, par M. Edouard Vignes; *Puissance comparée des divers États de l'Europe*, avec Atlas des cartes teintées à la manière de celles du baron Charles Dupin, par M. Block,

M. *Frédéric Passy* annonce la mort de M. Charles Clavel, jeune économiste de grande espérance.

Après ces communications, la discussion porte sur les ceux points importants de la doctrine de Malthus : les deux progressions et la contrainte morale.

M. *Joseph Garnier* se déclare partisan décidé des doc- des théories de Malthus ; il est convaincu de la

tendance actuelle de la population à s'accroître plus rapidement que les subsistances et de la nécessité pour l'homme d'y remédier par la prudence dans le mariage, s'il veut éviter, pour lui et ses semblables, l'inexorable et dure intervention de la nature.

MM. F. Passy et L. Wolowski ne croient pas qu'il puisse y avoir excédant de population et que l'accroissement de l'espèce humaine puisse être une cause de misère; ils combattent vivement la théorie des deux progressions de Malthus; ils ne voient dans la contrainte morale de ce dernier que la continence absolue; ils n'en acceptent pas d'autre.

Dans cette réunion, M. Charles Dunoyer soutient avec vigueur l'opinion malthusienne; mais ses souffrances l'obligent à céder le fauteuil de la présidence à M. Renouard.

M. *de Lavergne* trouve que la démonstration scientifique de la théorie des deux progressions ne laisse rien à désirer, son argumentation et celle de *M. Dupuit* ont pour but d'établir qu'il est naturellement impossible que la production agricole suive la population, d'où l'évidence d'une limitation préventive de la population par les chefs de famille ou d'une intervention de la nature avec ses obstacles répressifs.

Ces orateurs sont pour la contrainte morale.

M. *Baudrillart* ne voit pas de cause de misère dans un excédant absolu de population, mais dans une rupture d'équilibre, en général momentanée, par des causes diverses auxquelles on peut remédier en s'occupant de réformer l'impôt, de développer le crédit, la production agricole et l'éducation. Il est désirable que la population ne hâte pas le pas plus vite que les moyens d'existence.

M. *Villiaumé* considère Malthus et ses adhérents comme plongés dans la plus profonde erreur, la providence bénit les familles nombreuses, il faut suivre le précepte des livres saints : Croissez et multipliez.

Par suite de la mort de M. Charles Dunoyer, la réunion du 5 décembre, n'a pas eu lieu.

Celle du 5 janvier, présidée par M. H. *Passy*, a été ouverte par de très-éloquentes paroles du président sur la mort de M. Charles Dunoyer, M. Passy a noblement ex-

primé la douleur de tous, et il a terminé par ces mots : « Que la mémoire de notre ancien président reste parmi nous : elle est celle d'un homme dont la vie entière a été consacrée sans réserve au culte du vrai et du bien. Elle nous aidera à nous souvenir qu'au-dessus des satisfactions que convoite la foule, il en est de plus hautes et de plus pures que celles-ci, il n'est pas de sacrifice devant lequel il soit permis de reculer toutes les fois qu'il s'agit de les conserver et de les obtenir. »

L'assemblée tout entière s'associe aux sentiments d'estime et de respect que vient d'exprimer son président.

Après le dépôt des ouvrages offerts à la Société, parmi lesquels on remarque les deux premières livraisons du *Dictionnaire général de la politique*, par M. Maurice Block ; l'*Économiste français*, par M. Jules Duval et l'*Avenir commercial*, par M. Bénard ; la réunion reprend la discussion de la question du *malthusianisme*, qui a été l'objet, en dehors des séances de la Société d'économie politique de plusieurs articles et de plusieurs lettres de MM. de Fontenay, Dupuit, Baudrillart, Juglar, etc.

M. H. *Passy*, ancien ministre, examine l'assertion de Malthus, ainsi formulée : la population tend à croître plus vite que les subsistances. Les faits réels, les faits généraux, dit l'illustre et éminent économiste, sont en contradiction avec l'assertion de Malthus ; il est permis, de par leur autorité, de déclarer cette assertion inexacte et erronée. Malthus était un homme de bien, un excellent homme ; mais il s'est trompé ; M. H. Passy démontre par des faits comment il a été induit en erreur.

M. *de Lavergne* combat l'opinion de M. H. Passy, et proteste contre cette assertion, si souvent répétée, que Malthus a fait, de la misère, l'apanage fatal de l'humanité.

M. *Jules Duval* dit que le *malthusianisme* est une erreur destinée à tomber, comme une feuille morte, de l'arbre de la science ; car il y a une loi économique qui dit : *Tout homme qui travaille bien, durant une période de vie moyenne, produit plus qu'il ne consomme ;* cela suffit pour saper dans sa base la doctrine malthusienne.

Dupuit s'efforce de réfuter les doctrines des anti-

malthusiens, il prêche la contrainte morale et s'élève contre l'émigration.

M. *Blaise* (des Vosges) soutient cette thèse, à savoir que tout homme qui travaille produit plus qu'il ne consomme.

M. *Wolowski* termine une remarquable dissertation sur l'accroissement de la population et la contrainte morale, par ces éloquentes paroles : En présence du mouvement des sociétés humaines et de l'appropriation, de plus en plus générale, du monde aux besoins des hommes, en présence de la liberté qui se dégage et de l'énergie productive qui augmente, loin d'être une menace de détresse, l'accroissement de la population devient de plus en plus un aiguillon du progrès et un instrument de puissance !

Quelques orateurs prennent encore la parole, et cette mémorable discussion est close dans cette séance du 5 janvier, qui restera dans la mémoire de tous les amis de la science.

Dans la séance du 5 février, où assistait M. le comte André Zamoïski, l'on a abordé la discussion de la question suivante : « Quels sont les obstacles qui s'opposent au développement du crédit agricole ? » MM. d'Esterno, Valserre, de Lavergne, Villiaumé, Horn, Wolowski et André Zamoïski, ont pris part à l'intéressant débat qu'a fait naître cette question.

M. *Vée* est élu vice-président de la Société dans la séance du 5 mars, où M. le secrétaire perpétuel donne communication d'une lettre du Père Gratry qui s'excuse, sur sa santé, de ne pouvoir encore assister aux réunions de la Société dont il est fier de faire partie, avec les amis de Bastiat et de la science sociale.

Après le dépôt des ouvrages offerts à la Société, la conversation s'arrête sur la question des sociétés commerciales à responsabilité limitée.

M. *Blaise* (des Vosges) examine la législation actuelle et demande une loi simple et libérale, alors, dit-il, les chefs de notre milice laborieuse commanditeront leurs successeurs d'autant plus volontiers qu'il leur sera possible de surveiller l'emploi de leurs fonds, et de donner des conseils sans compromettre leur repos, ni engager leur responsabilité.

M. *Alph. Courtois* voudrait que l'on ne s'occupât pas des lois existantes ou abrogées, que l'on fît table rase, et, en partant du droit naturel, que l'on recherchât de quelle nature doit être une loi sur les sociétés par actions.

M. *Clapier*, de Marseille, émet des doutes sur les avantages de la nouvelle forme d'association que le projet de loi du gouvernement veut consacrer; il se demande si la loi de 1808 n'est pas suffisante.

M. *Bénard* approuve le principe de la loi nouvelle; mais il en repousse les détails. Il eût préféré une mesure qui aurait rendu plus accessible et plus populaire la forme de l'anonymat, qui est appelée à devenir la forme prédominante dans l'avenir.

On entend encore quelques orateurs et la discussion est close.

Le lecteur a pu voir, par cette rapide analyse des discussions de la Société d'Économie politique, dont les séances réunissaient beaucoup plus de membres que les années précédentes, que jamais l'association n'a eu plus de vitalité, que les plus importantes questions y ont été traitées par des maîtres, et que la science de l'Économie politique est entrée dans une phase de progrès incontestable, qui démontre l'opportunité de la fondation de nouvelles chaires d'Économie politique. JULES PAUTET.

COUP D'ŒIL SUR L'ANNÉE 1862.

I. Événements généraux.

SOMMAIRE. — La solidarité des nations. — Effets de la guerre civile aux États-Unis : 1° sur l'esclavage; 2° sur la culture du coton. — L'Exposition universelle. — Congrès de Londres et de Bruxelles.

L'année 1862 fournit un fait de plus à l'appui d'une vérité que tout le monde admet théoriquement, mais dont beaucoup de personnes ne veulent pas accepter les conséquences pratiques : c'est la solidarité de toutes les nations civilisées. Une élection présidentielle déplaît aux planteurs de coton dans le sud de l'Union américaine, et des mil-

liers d'Européens tombent dans une misère affreuse.

— Nous n'avons pas à raconter les péripéties de la lutte qui se succèdent, pour ainsi dire, sous nos yeux, de l'autre côté de l'Atlantique, et il n'est pas nécessaire d'être prophète pour prédire que le sang n'aura pas été versé sans résultat. Il nous paraît évident, que la guerre entreprise pour maintenir l'esclavage, aura pour effet final de le détruire; mais il nous semble aussi probable que le centre de la production cotonnière se déplacera, ou plutôt qu'il n'y aura plus de centre. Les Indes, l'Égypte et un grand nombre d'autres contrées concourront efficacement avec l'Amérique du nord. Il en résultera des rapports un peu différents entre l'Angleterre et les États de l'Union américaine.....

— L'année 1862 a vu se renouveller une de ces grandes solennités industrielles que nous verrions avec regret perdre de leur prestige et de leur popularité. Sans penser que tout exposant doit en tirer un profit direct, évaluable en numéraire, nous considérons les Expositions comme tellement utiles à l'avancement général de l'industrie, que nous comprenons très-bien un léger sacrifice d'argent en leur faveur. Nous y reviendrons en parlant de la France. Disons seulement que le palais de Kensington a été ouvert du mois de mai au mois de novembre, que le nombre total des visiteurs a été pendant ces six mois de 6,117,450, soit 87,000 de moins qu'en 1851, et que les recettes de toute origine se montent à 500,000 liv. st. environ, au lieu de 505,107 liv. en 1851, somme qui renfermait du reste 67,400 livres souscrites avant l'ouverture de l'édifice. Grâce à la quinzaine pendant laquelle l'Exposition a été prolongée au delà du terme fixé primitivement, la perte est réduite à 25,000 l. st. Elle sera supportée par les constructeurs.

— Au mois de juin a eu lieu à Londres un congrès international de bienfaisance, et un congrès des sciences sociales. Cette dernière réunion à laquelle ont pris part des hommes d'État éminents et des savants distingués de tous les pays a été suivi, au mois de septembre, d'une réunion semblable et non moins brillante qui a eu lieu à Bruxelles. Chacun de ces congrès a publié un compte-rendu.

II. France.

SOMMAIRE. — Encore l'Exposition universelle. — Discours de l'Empereur. — Enseignement commercial et industriel. — Agents de change. On est toujours contraint de se soumettre à la force des choses. — La réserve de la boulangerie. — Enquête sur la marine marchande. — Service de paquebots de l'Indo-Chine. — Traités de commerce. — Algérie. — Les Finances. — Nouveaux impôts. Les voitures. — Augmentation de taxes. — Postes. — Tabacs. — Conversion de la rente. — Agitations cotonnières et autres.

Nous venons de parler de l'Exposition universelle. On sait que la France y a pris la plus grande part après l'Angleterre, 13,740 mètres de superficie avaient été répartis entre 5,495 exposants, qui reçurent 1,650 médailles, non compris les récompenses distribuées en France. Voici le discours prononcé à cette occasion par l'Empereur :

« Messieurs, vous avez dignement représenté la France à l'étranger. Je viens vous en remercier, car les expositions universelles ne sont pas de simples bazars, mais d'éclatantes manifestations de la force et du génie des peuples.

» L'état d'une société se révèle par le degré plus ou moins avancé des divers éléments qui la composent, et, comme tous les progrès marchent de front, l'examen d'un seul des produits multiples de l'intelligence suffit pour apprécier la civilisation du pays auquel il appartient. Ainsi, lorsque aujourd'hui nous découvrons un simple objet d'art des temps anciens, nous jugeons, par sa perfection plus ou moins grande, à quelle période de l'histoire il se rapporte. S'il mérite notre admiration, soyez sûr qu'il date d'une époque où la société bien assise était grande par les armes, par la parole, par les sciences comme par les arts. Il n'est donc pas indifférent pour le rôle réservé à la France d'avoir été placer sous les regards de l'Europe les produits de notre industrie; à eux seuls, en effet, ils témoignent de notre état moral et politique.

» Je vous félicite de votre énergie et de votre persévérance à rivaliser avec un pays qui nous avait dévancés dans certaines branches du travail. La voilà donc enfin réalisée cette redoutable invasion sur le sol britannique, prédite depuis si longtemps! Vous avez franchi le détroit; vous vous êtes hardiment établis dans la capitale de l'Angleterre; vous avez courageusement lutté avec les vétérans de l'industrie. Cette

» campagne n'a pas été sans gloire, et je viens aujourd'hui
» vous donner la récompense des braves.

» Ce genre de guerre qui ne fait point de victimes a plus de
» mérite : il suscite une noble émulation, amène ces traités de
» commerce qui rapprochent les peuples et font disparaître les
» préjugés nationaux sans affaiblir l'amour de la patrie. De
» ces échanges matériels naît un échange plus précieux en-
» core, celui des idées. Si les étrangers peuvent nous envier
» bien des choses utiles, nous avons aussi beaucoup à appren-
» dre chez eux. Vous avez dû, en effet, être frappés en An-
» gleterre de cette liberté sans restriction laissée à la manifes-
» tation de toutes les opinions comme au développement de
» tous les intérêts. Vous avez remarqué l'ordre parfait main-
» tenu au milieu de la vivacité des discussions et des périls de
» la concurrence. C'est que la liberté anglaise respecte tou-
» jours les bases principales sur lesquelles reposent la société
» et le pouvoir. Par cela même, elle ne détruit pas, elle amé-
» liore; elle porte à la main non la torche qui incendie, mais le
» flambeau qui éclaire, et, dans les entreprises particulières,
» l'initiative individuelle s'exerçant avec une infatigable ar-
» deur, dispense le gouvernement d'être le seul promoteur des
» forces vitales d'une nation; aussi, au lieu de tout régler,
» laisse-t-il à chacun la responsabilité de ses actes.

» Voilà à quelles conditions existe en Angleterre cette mer-
» veilleuse activité, cette indépendance absolue. La France y
» parviendra aussi le jour où nous aurons consolidé les bases
» indispensables à l'établissement d'une entière liberté. Tra-
» vaillons donc de tous nos efforts à imiter de si profitables
» exemples : pénétrez-vous sans cesse des saines doctrines
» publiques et commerciales, unissez-vous dans une même
» pensée de conservation, et stimulez chez les individus une
» spontanéité énergique pour tout ce qui est beau et utile
» Telle est votre tâche. La mienne sera de prendre constam-
» ment le sage progrès de l'opinion publique pour mesure des
» améliorations, et de débarrasser des entraves adminis-
» tratives le chemin que vous devez parcourir.

» Chacun ainsi aura accompli son devoir, et notre passage sur
» cette terre n'aura pas éte inutile, puisque nous aurons laissé
» à nos enfants de grands travaux accomplis et des vérités fé-
» condes, debout sur les ruines de préjugés détruits et de
» haines à jamais ensevelies.

» Je ne terminerai pas sans remercier la commission impé-
» riale et son président du zèle éclairé avec lequel ils ont or-
» ganisé l'Exposition française, et de l'esprit d'impartiale jus-
» tice qui a présidé à la proposition des récompenses. C'est un

» titre nouveau qu'ils ont acquis à ma confiance et à mon es-
» time. »

— Par décision du 14 juin 1862, une commission a été nommée pour étudier la question de l'organisation de l'enseignement commercial et industriel dans les établissements d'instruction publique. Voici les questions soumises à cette commission :

1° Quel doit être le programme des études des écoles usuelles ;

2° Quels procédés il convient d'appliquer au recrutement de leurs professeurs ;

3° Quelle place il convient d'assigner à ces écoles dans la hiérarchie universitaire ;

4° Quelle forme il convient de donner au certificat ou diplôme qui attestera que les études en ont été suivies avec succès ;

5° Quel concours il y a lieu de demander aux fonds de l'État et à ceux des départements ou des communes pour assurer leur création, et pour garantir leur succès et leur durée.

— La législation et les dispositions réglementaires relatives aux agents de change, ont subi des changements profonds. Voici la teneur de la loi du 2 juillet 1862 :

Article unique. Les articls 74, 75 et 90 du Code de commerce sont modifiés ainsi qu'il suit :

ART. 74. La loi reconnaît, pour les actes de commerce, des agents intermédiaires, savoir, les agents de change et les courtiers.

Il y en a dans toutes les villes qui ont une Bourse de commerce.

Ils sont nommés par l'Empereur.

ART. 75. Les agents de change près des Bourses pourvues d'un parquet pourront s'adjoindre des bailleurs de fonds intéressés, participant aux bénéfices et aux pertes résultant de l'exploitation de l'office et de la liquidation de sa valeur. Ces bailleurs de fonds ne seront passibles des pertes que jusqu'à concurrence des capitaux qu'ils auront engagés.

Le titulaire de l'office doit toujours être propriétaire en son nom personnel du quart au moins de la somme représentant le prix de l'office et le montant du cautionnement.

L'extrait de l'acte et les modifications qui pourront intervenir seront publiés, à peine de nullité à l'égard des intéressés

sans que ceux-ci puissent opposer aux tiers le défaut de publication.

ART. 90. Il sera pourvu par des règlements d'administration publique à ce qui est relatif : 1° aux taux des cautionnements, sans que le maximum puisse dépasser deux cent cinquante mille francs (250,000 fr.) ; 2° à la négociation et à la transmission de la propriété des effets publics, et généralement à l'exécution des dispositions contenues au présent titre.

De plus, par décret de même date, les agents de change institués près des Bourses départementales, pourvues d'un parquet pour la négociation des effets publics, ont été rattachés aux attributions du ministre des finances.

Ces dispositions prouvent qu'on est obligé de se soumettre à la force des choses. On a supprimé la coulisse, on a dû la remplacer ; les offices d'agent de change étaient devenus des compagnies ; mais les tribunaux n'ayant pas pu les reconnaître, on a été contraint de les sanctionner. Toutefois, on n'a été forcé que, parce qu'on n'a pas voulu briser la corporation ; la réalisation, de ce progrès est réservée à nos neveux.

— En attendant on a rapporté, par décision du 2 septembre 1862, le décret du 16 novembre 1858, sur l'approvisionnement de la boulangerie. On sait que dans cent soixante et quelques villes de l'empire, le commerce de la boulangerie est réglementé par des décrets impériaux où par des ordonnances royales qui contiennent les uns et les autres une disposition spéciale imposant aux boulangers l'obligation d'être constamment pourvus d'un approvisionnement de réserve. L'importance de cet approvisionnement variait suivant les localités, et si sur quelques points il pouvait fournir pendant un temps assez long aux besoins de la consommation, dans certaines villes, au contraire, il se réduisait à des proportions très-minimes.

En 1858, à la suite d'une crise alimentaire de longue durée et en présence d'une récolte dont l'abondance exerçait une dépréciation très-sensible sur le prix des céréales, on pensa qu'au double point de vue de la sécurité de la consommation dans l'avenir et des intérêts de l'agriculture dans le présent, il pourrait y avoir intérêts à appliquer d'une manière plus complète le système des approvisionnements de réserve de la boulangerie en lui donn...

même temps, dans toutes les villes où il existait, une base uniforme et une extension plus grande. Un décret du 16 novembre 1858, a décidé en conséquence que dans toutes les villes où le commerce de la boulangerie est réglementé par des actes du gouvernement, l'approvisionnement de réserve des boulangers serait fixé à la quantité de grains ou de farine nécessaire pour alimenter la fabrication journalière de chaque établissement de boulangerie pendant trois mois.

« Le but que l'on avait en vue, dit le rapport du ministre, n'a pas été atteint. Des difficultés graves et nombreuses sont venues entraver l'accomplissement de la mesure dont l'exécution est toujours restée fort incomplète malgré les louables efforts de la plupart des administrations municipales. Dans certaines villes, le défaut à peu près complet de ressources chez les boulangers a rendu impossible la formation des réserves qui leur étaient imposées. Sur d'autres points, les approvisionnements formés à grand'peine n'ont pas pu être conservés intacts ; des déficits importants et toujours croissants ont été signalés, et les autorités locales ont été placées dans l'alternative ou de tolérer cet état de choses ou de recourir à des mesures de rigueur dont l'emploi pouvait causer dans certains cas un trouble regrettable dans le commerce de la boulangerie..... »

— Une grande enquête a été ouverte, en 1862, sur la navigation maritime et la marine marchande. *Le Moniteur* du 2 mai de cette année renferme un rapport à l'Empereur, du ministre du commerce, qui retrace l'historique des divers régimes successivement appliqués en France à la marine marchande. En avril 1863, les résultats de cette enquête ne sont pas encore connus.

— Nous devons mentionner ici l'inauguration du service de paquebots de l'Indo-Chine, qui a eu lieu en octobre 1862. *Le Moniteur* du 21 de ce mois reproduit le discours prononcé à cette occasion par M. Fould, ministre des finances, assistant au banquet donné à Marseille.

— Ces mesures tendent à faciliter nos relations avec les pays étrangers autant que les traités de commerce qui se suivent à des intervalles assez rapprochés. Nous regrettons seulement qu'on n'ait pas préféré—après avoir aplani la voie par les traités avec l'Angleterre et la Belgique — modifier l'ensemble du tarif d'après le principe appliqué à

ces deux pays. Il n'y a plus à craindre d'opposition de la part des protectionnistes, ou plutôt, cette opposition ne peut plus nuire. Le système des traités commerciaux exclusifs a des inconvénients de différentes natures. On l'a vu à l'occasion du traité conclu avec la Prusse, le 24 mars 1862, que des difficultés de la politique intérieure de l'Allemagne menacent d'annuler de fait — du moins jusqu'en 1866.

— Un projet de sénatus-consulte sur la constitution de la propriété en Algérie a été présenté par le gouvernement, et l'Empereur a exprimé sa manière de voir personnelle dans une lettre adressée au maréchal Pélissier, duc de Malakoff, gouverneur général de l'Algérie. Seulement les vues du gouvernement ne sont pas celles des colons ; une grande agitation a régné de l'autre côté de la Méditerranée, des délégués ont été envoyés à Paris, des pétitions soumises au Sénat...... et force avertissements distribués aux journaux algériens par S. E. M. le gouverneur général. Nous ne croyons pas que la solution donnée à la question par le sénatus-consulte du 22 avril 1863 soit celle que les colons auraient préférée.

— Dans un autre ordre d'idées, dans les finances, des faits intéressants se sont également présentés. Dans « l'impossibilité » (ce mot n'est pas de nous), de réduire nos dépenses croissantes, on a dû songer au moyen de les couvrir, et, *s'il est possible* (cette réserve est de nous), de prévenir le déficit. Ce moyen s'offre naturellement à tout esprit pratique, c'est la création de nouveaux impôts ou l'augmentation des anciens. L'augmentation est préférable à la création, par des raisons qu'il est superflu de développer.

Voici donc ce que la loi de finances de 1862 a décidé : les *voitures* seraient imposées. Nous ne reproduisons que les art. 4 à 8 de la loi du 2 juillet 1862, les articles 9 à 13 étant purement réglementaires.

ART. 4. A partir du 1er janvier 1863, il sera perçu une contribution annuelle, par chaque voiture attelée
cheval affecté au service personnel du propr
vice de sa famille.

ART. 5. Cette contribution sera établie d'après le tarif suivant :

VILLES, COMMUNES OU LOCALITÉS dans lesquelles le tarif est applicable.	SOMME A PAYER, non-compris le fonds de non-valeur, par chaque voiture à 4 roues.	voiture à 2 roues.	cheval de selle ou d'attelage.
Paris	60f	40f	25f
Les communes autres que Paris ayant plus de 40,000 âmes de population	50	25	20
Les communes de 20,001 âmes à 40,000 âmes	40	20	15
Les communes de 3,001 âmes à 20,000 âmes	25	10	10
Les communes de 3,000 âmes et au-dessous	10	5	5

ART. 6. Les voitures et les chevaux qui seront employés en partie pour le service du propriétaire ou de la famille, et en partie pour le service de l'agriculture ou d'une profession quelconque donnant lieu à l'imposition d'une patente, ne seront point passibles de la taxe.

ART. 7. Ne donnent pas lieu au payement de la taxe :

1° Les chevaux et voitures possédés en conformité des règlements du service militaire ou administratif, et par les ministres des différents cultes;

2° Les juments et étalons exclusivement consacrés à la reproduction;

3° Les chevaux et voitures exclusivement employés aux travaux de l'agriculture ou d'une profession quelconque donnant lieu à l'application de la patente.

ART. 8. Il sera attribué aux communes un dixième du produit de l'impôt établi par l'article 4 qui précède, déduction faite des cotes ou portions de cotes dont le dégrèvement aura été accordé.

Sucre. — ART. 15. A partir du 1er juillet 1862, il sera perçu, sur les sucres bruts de toute origine livrés à la consommation, indépendamment des droits actuels, une taxe supplémentaire de dix francs en principal par cent kilogrammes.

Le droit sur le sucre raffiné ou assimilé au raffiné sera relevé dans la même proportion.

Il sera perçu sur les mélasses des colonies françaises une taxe supplémentaire de deux francs quatre-vingts centimes par kilogrammes.

Les nouveaux suppléments seront acquittés sur les quantités de sucre excédant cent kilogrammes et déjà libérées de l'impôt, que les fabricants, les raffineurs et les commerçants, auront en leur possession, au 1er juillet 1862, soit dans leurs magasins, caves, celliers ou ateliers, soit dans tout autre lieu. Ces quantités seront reprises par voie d'inventaire.

Sel. — ART. 16. À partir du 1er janvier 1863, les sels destinés aux fabriques de soude, seront délivrés en franchise sous les conditions déterminées par les règlements antérieurs au décret du 17 mars 1852, dont l'article 11 se trouvera ainsi abrogé :

Les fabricants de soude, détenteurs de produits libérés de l'impôt, obtiendront le remboursement du droit afférent aux sels existants dans leurs magasins en nature ou en produits fabriqués.

Timbre. — ART. 17. À partir du 15 juillet 1862, le droit de timbre perçu à raison de la dimension du papier, est fixé comme il suit :

Demi-feuille de petit papier.	0 fr.	50 c.	au lieu de....	0,35
Feuille de petit papier.......	1	»	—	0,70
Feuille de moyen papier.....	1	50	—	1,25
Feuille de grand papier......	2	»	—	1,50
Feuille de grand registre....	3	»	—	2,50

ART. 18. A partir de la même époque, la faculté d'abonnement établie par l'article 37 de la loi du 5 juin 1850, au profit des sociétés, compagnies d'assurances et assureurs, s'exercera à raison de trois centimes par mille francs du total des sommes assurées.

ART. 19. Les bordereaux et arrêtés des agents de change et courtiers seront assujettis au droit de timbre du total des sommes employées aux opérations qui y sont mentionnées.

Ce droit sera, savoir :

Pour les sommes de 10,000 francs et au-dessous...	0 fr.	50 c.
— au-dessus de 10,000 francs......	1	50 »

Le papier destiné à ces bordereaux et arrêtés sera fourni par les agents de change et courtiers, et timbré à l'extraordinaire, conformément à l'article 6 de la loi du 11 juin 1842.

ART. 20. Les copies des exploits, celles des significations d'avoués à avoués et des significations de tous jugements, actes ou pièces, doivent être correctes, lisibles et sans abréviations.

Un règlement d'administration publique détermi
bre de lignes et de syllabes que devront co
pies.

Toute contravention aux dispositio

celles du règlement d'administration publique est punie d'une amende de vingt-cinq francs.

L'article 14 de la même loi de finances maintient le second décime.

— Il est juste d'ajouter que cette loi du 2 juillet renferme encore deux dispositions, relatives l'une et l'autre à la poste, qui ont été reçue très-favorablement par le public.

Art. 29. A partir du 1er janvier 1863, la taxe à percevoir sur les envois de fonds ou sur la valeur des objets précieux confiés à la poste, sera fixée à 1 p. 100 du montant des envois ou de la valeur des objets.

A partir de la même époque, la taxe des lettres originaires d'un bureau de poste, et distribuables dans la circonscription du même bureau, sera fixée ainsi qu'il suit :

	LETTRES	
	affranchies	non affranchies
Jusqu'à 10 grammes inclusivement......	0f10c	0f15c
Au-dessus de 10 grammes jusqu'à 20 grammes inclusivement............	0 20	0 30
Au-dessus de 20 grammes jusqu'à 100 grammes inclusivement............	0 40	0 60
Au-dessus de 100 grammes et par chaque 100 grammes ou fraction de 100 grammes excédant......................	0 40	0 60

Avant 1863, le poids d'une simple lettre était de 7 grammes 1/2.

— La loi du 22 juin 1862, qui proroge le monopole des tabacs est ainsi conçue :

Art. 1er. La loi du 3 juillet 1852, portant prorogation des lois des 23 avril 1840, 12 janvier 1835, et du titre 5 de la loi du 28 avril 1816, qui attribue exclusivement à l'État l'achat, la fabrication et la vente du tabac dans toute l'étendue du territoire, continuera d'avoir son effet jusqu'au 1er janvier 1873.

Art. 2. Par dérogation aux dispositions de l'article 180 de la loi du 28 avril 1816, le ministre des finances pourra autoriser exceptionnellement l'admission de déclarations de culture pour les pièces de terre d'une contenance inférieure à vingt ares, pourvu que cette contenance ne soit pas inférieure à cinq ares et que l'ensemble de la déclaration représente au moins dix

Art. 3. Les contraventions aux lois et règlements qui prohibent la culture des tabacs continueront à être constatées et poursuivies dans les formes propres à l'administration des contributions indirectes. Lorsque les contraventions concerneront la culture autorisée, elles seront constatées et poursuivies par l'administration des tabacs, dans les formes propres à l'administration des contributions indirectes.

— Nous avons parlé dans le précédent *Annuaire* de la conversion de la rente 4 et 4 1/2 p. °/₀. *Le Moniteur* du 9 octobre revient sur cette matière et en donne les résultats définitifs.

—Nous ne saurions clore cette chronique sans mentionner une double agitation pacifique, mais profonde, qui a jeté quelque mouvement dans la placidité de nos mœurs publiques. Dans les deux cas, c'est au journal *le Temps* que l'honneur revient d'avoir posé la question. L'une des affaires auxquelles nous faisons allusion se rapporte à la détention préventive (Rosalie Doize), et l'autre à la misère des ouvriers cotonniers.

III. Grande-Bretagne.

SOMMAIRE, — La détresse des ouvriers en coton. — Analyse de diverses lois relatives au travail. — Associations. — Loi sur le transmission des immeubles. — Propriété artistique. — La peine du fouet. — Inégalité dans la législature des trois royaumes. — Aliénés. — Les routes et leur entretien. — Les mines de charbon. — Marques de fabrique. — Uniformité des poids et mesures. — Proposition en faveur du système métrique.

— Si l'Angleterre a été, en 1862, cruellement visitée par la misère, par suite de la « *cotton famine* », la détresse des ouvriers cotonniers a donné aux Anglais l'occasion de déployer un esprit public et des sentiments charitables qui ont fait l'admiration de l'Europe. Malheureusement le continent s'est borné à prodiguer des éloges, sans aller jusqu'à l'imitation : on a, comme toujours, chargé le gouvernement d'intervenir. Ce sera un jour une belle page de l'histoire d'Angleterre, celle qui racontera ce q[illegible] les uns ont souffert dignement, et les efforts d[illegible]

ture que les autres ont fait pour alléger ces souffrances et en prévenir le retour.

— Diverses lois se sont occupées des ouvriers en Angleterre. L'une, du 11 avril 1862 (25 vict. cap. 8), défend d'employer les femmes et les enfants aux blanchisseries, après 8 heures du soir. L'autre, du 7 août 1862 (25 et 26 vict., cap. 87), « consolide et amende » la loi sur les sociétés industrielles et de prévoyance. Elle ordonne l'enregistrement des statuts de ces sociétés et indique même ce que ces statuts doivent régler. Le § 3 de la loi dispose « qu'un nombre quelconque de personnes — mais pas moins de sept — peuvent s'associer pour l'exécution de tout travail et l'exercice de toute profession, de tout commerce, en gros ou en détail,... à l'exception des entreprises de mines et de banques. Nous ne pouvons concevoir les motifs de cette limitation de nombre.

Cette loi ne s'applique qu'aux associations ouvrières, comme il s'en établit de plus en plus de nos jours, tant en Angleterre qu'en Allemagne; mais une loi spéciale règle les sociétés de commerce proprement dit, elle est datée du 7 août 1862 (25 et 26 victoria, cap. 89).

— Malgré l'esprit libéral qui anime la législation anglaise, on pouvait y découvrir de nombreuses et importantes défectuosités; l'année 1862 en a vu disparaître plusieurs. Nous signalerons avant tout la loi du 29 juillet (25 et 26 vict., cap. 53) qui facilite la transmission de la propriété immobilière et de certaines redevances. La propriété immobilière a dans la féodale ou du moins aristocratique Angleterre une importance dont on ne se rend pas toujours compte en France.

— Une loi de la même date (25 et 26 vict. cap. 68), amende la législation concernant la propriété et la vente des œuvres d'art. L'auteur d'une pareille œuvre jouira de son droit sa vie durant, et ses héritiers sept ans après sa mort. Le peintre aura seul le droit de reproduire son tableau par la photographie ou la gravure; dans certains cas cependant, en vendant son tableau il transmettra le droit de reproduction, si le dit droit n'a pas été expressément réservé par lui, et l'acte dressé à cet effet enregistré (frais 1 shel.). Cette législation est applicable aux

sujets anglais et aux personnes établies dans le Royaume-Uni.

— La peine du fouet continue d'exister en Angleterre. Une loi du 16 mai 1862 (25 vict. cap. 18), dispose qu'un enfant, au-dessous de 14 ans, ne peut pas recevoir plus de 12 coups et que l'instrument de la punition doit être une verge en branche de bouleau. En Écosse, on ne pourra pas fouetter les criminels ou condamnés âgés de plus de 16 ans. — Donc, en Angleterre et en Irlande on le pourra; et pourquoi ce qui est juste et utile d'un côté du ruisseau, serait-il injuste et nuisible de l'autre? Nous n'avons pas besoin de dire que la peine du fouet nous paraît digne d'être rangée avec les instruments variés de la torture, dans le caveau où pourrissent tant de restes des époques barbares. Nous sommes également choqué de l'inégalité de la législation dans les différentes parties d'un même empire.

— C'est ainsi, par exemple, que la législation sur les aliénés est différente dans le nord et dans le sud de l'île britannique, ainsi qu'en Irlande. Plusieurs procès, qui ont démontré la facilité avec laquelle un citoyen pouvait être enfermé dans une maison de fous, ont eu pour effet d'appeler sur cette grave matière l'attention du législateur qui a pris plusieurs dispositions devenues urgentes, par les lois des 29 juillet (25 et 26 vict., cap. 54), 7 août (*id.* cap. 86 et 111), deux lois de la même date. Il faut espérer qu'à l'avenir un mari ne pourra plus se débarrasser de sa femme, et la femme de son mari, en le faisant enfermer dans un de ces terribles asiles, d'où l'on sort rarement guéri.

— L'administration et la surveillance des chemins (Highways) a lieu en Angleterre par les habitants des comtés. La loi du 29 juillet 1863 (25 et 26 vict. cap. 61) qui ne s'applique ni à l'Écosse ni à l'Irlande a réglé de nouveau la matière. L'administration supérieure est entre les mains d'un comité composé de au moins 5 juges de paix qui divisent le comté en districts, nomment les surveillants des routes et prennent les mesures nécessaires pour que les fonds soient levés sur les habitants des comtés, ou plutôt demandés aux communes (parishes, paroisses) qu'

posent; chaque commune devant une contribution proportionnelle aux dépenses totales. La somme demandée ne peut jamais dépasser à la fois 10 d. par l. st. et 2 sh. 6 d. par an, sauf avec le consentement expresse des 4/5 des contribuables convoqués exprès à cet effet.

— A l'avenir aucune nouvelle mine de charbon ne pourra être exploitée si elle n'a pas au moins deux puits. (Loi du 7 août 1862, 25 et 26 vict. cap. 79.)

— Le même jour (25 et 26 vict. cap. 88), la loi sur les marques de fabriques a été amendée et des punitions, peut-être trop douces, ont été édictées contre l'emploi de fausses marques.

— Une commission nommée pour étudier la question des poids et mesures, a conclu en faveur de l'adoption du système métrique.

IV. Allemagne.

SOMMAIRE. — Le congrès économique de Weimar. — Son programme. — Le Zollverein. — La liberté du commerce. — Les droits de navigation sur l'Elbe. — Le congrès de statistique.

Le congrès économique qui s'est réuni à Weimar, du 8 au 11 septembre dernier, a fixé ses délibérations sur les points suivants :

1° De la législation industrielle (corps et métiers);

2° De la liberté industrielle et professionnelle;

3° De l'application des principes de législation industrielle aux professions dites savantes;

4° De la réforme du régime douanier du Zollverein;

5° De la réforme des tarifs;

6° Du système de la liberté appliqué aux banques;

7° De l'indépendance sociale des individus, garantie par l'organisation des caisses de secours, de retraite pour les infirmes, les veuves et les orphelins, de pensions, etc.; du maintien de l'indépendance économique et industrielle de l'individu au moyen d'associations de prêts et avances, ainsi que d'associations pour achat de matières brutes;

8° De la question des brevets d'invention.

Le congrès hanovrien de commerce a pris à l'unanimité,

dans la réunion du 18 juillet, à Hildesheim, une résolution qui mérite d'être rapportée. Elle est relative à la durée éventuelle du Zollverein, et conçue en ces termes : « L'existence permanente et l'agrandissement de l'union douanière allemande sont de la plus haute importance pour les intérêts de l'Allemagne en général et du Hanovre en particulier. Le Zollverein doit donc absolument être maintenu, et le Hanovre ne pourrait s'en détacher qu'en causant d'irréparables dommages au commerce et à l'industrie indigènes. On favorisera l'entrée dans l'union douanière des gouvernements qui n'en font pas encore partie. Liberté d'échange entre l'Autriche et le Zollverein, autant que le permettront les droits de consommation et de douane prélevés dans les deux territoires. On fera tous les efforts possibles pour qu'une union commerciale complète s'établisse en temps propice entre l'Autriche et le Zollverein. Afin d'assurer la permanence du Zollverein, et faire que cette association réponde aux buts que l'on se propose d'atteindre, il convient d'en modifier absolument l'organisation. En conséquence, à l'époque du renouvellement des traités, le code du Zollverein devra être soumis, d'une part, à la représentation nationale des divers gouvernements, de l'autre, aux populations des divers États de l'union et les résolutions prises d'un accord unamine par la majorité des deux éléments, devront avoir force de loi sur tout le territoire du Zollverein.

Des résolutions analogues, quoique moins radicales, ont été prises lors de la réunion de Munich, le 14 octobre 1862.

— La question du Zollverein est actuellement l'une des plus importantes parmi celles qui agitent l'Allemagne. On sait que la Bavière, le Wurtemberg et la Hesse ont refusé de ratifier le traité de commerce conclu en 1862 entre la France et la Prusse, cette dernière agissant comme mandatrice du Zollverein. On se demande si ces trois États céderont, ou si, à la fin de 1865, le Zollverein se dissoudra, la Prusse ayant déclaré qu'elle ne consentira à renouveler l'union que si le traité avec la France est accepté.

— La liberté du commerce et de l'industrie a fait une nouvelle conquête en Allemagne. La loi sur la liberté du

commerce et de l'industrie qui a été publiée dans le grand-duché de Bade, le 21 septembre 1862, a cela de particulier, que son article 3 accorde expressément aux étrangers les mêmes droits qu'aux nationaux, à charge de réciprocité au profit des industriels badois. Il en résulte que, sans attendre la mise en vigueur du traité conclu entre la France et le Zollverein, le 2 août dernier, traité dont l'article 25 nous concède la jouissance des priviléges accordés aux sujets de l'État allemand le plus favorisé en ce qui concerne l'exercice de l'industrie et du commerce, les Français, dès à présent peuvent réclamer, sur ce point, le bénéfice de l'assimilation aux nationaux dans le grand-duché de Bade.

— Voici le résumé des propositions faites au sujet de la question des droits établis sur la navigation de l'Elbe par l'Autriche, la Saxe, la Prusse et Hambourg. (Septembre 1862.)

Le prélèvement de droits de navigation sur l'Elbe, droits reconnus par convention, par l'Autriche et la Prusse, ainsi que de ceux perçus par Hambourg et Lubeck, sous le nom de droits d'Esslingen, est supprimé. Au lieu des différents droits prélevés par le Hanovre, le Danemark, le Mecklembourg et les Anhalts, il n'y aura désormais qu'un seul paiement qui sera fait au bureau de douane de Wittemberg.

Le produit du droit perçu à Wittemberg, après défalcation des frais de perception, sera réparti de la manière que voici : le Hanovre touchera 45, le Danemark 15, les Mecklembourgs 31, et le Anhalts 9 p. %. Dans le cas où le produit annuel dépassera, pendant trois années ou pendant cinq années successives, celui que les susdits États riverains ont réalisé en moyenne dans les années de 1854-1860, du chef de la navigation sur l'Elbe, et qui le monte à 830,000 thalers, on procédera à une réduction des droits à partir du 1er mars de l'année prochaine. Une convention spéciale sera conclue en vue du classement des marchandises et de la perception des droits à Wittemberg. Le projet de cette convention est annexé à celui de la nouvelle perception du droit.

— Le congrès de statistique aura lieu cette année à Berlin (en septembre).

V. Autres États de l'Europe.

SOMMAIRE. — L'Italie. L'emprunt. La loi monétaire. Correspondance relativement aux affaires de Rome. — Turquie. Réformes monétaires. Chemins de fer. — Russie. Chemins de fer. — Danemark. Liberté de l'industrie. — Pays-Bas. Émancipation des esclaves. — Principautés-Unis. Emprunt.

— Le royaume d'Italie continue de s'organiser. Le déficit, sans doute, n'est pas vaincu, mais si aucun événement imprévu ne vient jeter quelque perturbation dans les prévisions de M. Minghetti, cet éminent financier pourra bien parvenir à rétablir l'équilibre dans le budget. L'un des moyens d'améliorer la situation des finances italiennes était un emprunt de 750 millions de francs, dont 500 seulement furent demandés immédiatement au crédit. Il a été très-facile à la maison Rothschild de réunir cette somme.

— La politique n'étant pas dans nos attributions, nous nous bornons à indiquer le *Moniteur* du 25 septembre 1862, comme renfermant la correspondance officielle sur Rome.

— Le *Journal de Constantinople*, numéro du 16 septembre 1862, publie, sur les réformes monétaires, la communication officielle ci-après :

Constantinople, 1/13 septembre 1862.

Le gouvernement impérial porte à la connaissance du public que, conformément à l'iradé impérial relatif au retrait du caïmé, tout le papier-monnaie présenté à l'administration provisoire a été entièrement échangé, et que l'opération du retrait du caïmé a été terminée hier vendredi 31 août (12 septembre), terme fixé à cet effet.

A partir d'aujourd'ui 1er/13 septembre 1862, le trésor impérial, ainsi que toutes les administrations publiques, effectueront leurs opérations en espèces, et donneront et recevront en payement de la monnaie légale au taux d'émission, c'est-à-dire le medjidié d'or à 100 piastres, le medjidié d'argent à 20 piastres, l'altilik à 6 et le bechlik à 5 piastres.

L'administration seule de la douane continuera, comme

le passé, à percevoir les droits, conformément à ce qui est établi par les tarifs en vigueur.

Le public sera également tenu de se servir des pièces de monnaie légales, énumérées plus haut, aux taux susmentionnés, et de fixer dans la vente et l'achat le prix des marchandises sur le taux de ces pièces.

Toute transaction opérée contrairement à cette règle sera considérée comme illégale. Le gouvernement vient de prendre les mesures nécessaires pour fixer sur la même base le prix des denrées et d'autres marchandises soumises au nargue.

La Turquie, comme on voit, est entraînée dans le mouvement européen ; en voici une nouvelle preuve, qui nous vient d'Asie. Le 17 septembre 1862, on a inauguré le tronçon du chemin de fer ottoman de Cosbounar à Aiaoulouk (Ephèse), de sorte que les cinquante premiers milles de cette voie ferrée sont actuellement en exploitation.

— Puisque nous parlons chemins de fer, mentionnons que Varsovie est actuellement en communication avec Saint-Pétersbourg par une ligne non interrompue de chemins de fer. La distance, qui est de 672 milles, est parcourue en trente-quatre heures.

— La liberté de l'industrie fait décidément le tour de l'Europe. A partir de 1862, elle est établie dans toute l'étendue du territoire danois. Les corps de métiers ne sont point pour cela supprimés, mais ils n'existeront qu'à titre de sociétés libres, et ne pourront réclamer aucun des privilèges antérieurement existants. On s'occupera de la création d'une caisse générale de secours pour venir en aide aux jeunes ouvriers que le manque d'un petit capital empêcher de s'établir.

— Les Pays-Bas viennent d'émanciper leur 45,000 esclaves ; ces derniers seront libres, à partir du 1er juillet 1863. Ils seront rachetés au prix de 630 fr. par individu à Surinam, et à des prix inférieurs dans les îles. La dépense totale sera de 33,200,000 fr.

— Le gouvernement des Principautés-Unies a conclu un emprunt de 50 millions de francs, et des agents de grandes maisons financières sollicitent des concessions de chemins de fer et d'établissements de crédit.

VI. Amérique.

SOMMAIRE.—Les États-Unis. Continuation de la guerre. Dépenses. — Brésil. Adoption du système métrique français. — Montevideo. Dette publique. Convention. — Buenos-Ayre. Papier-monnaie.

— De l'Union américaine il ne nous est encore arrivé aucun indice d'une prochaine cessation des hostilités. Confédérés et Fédérés paraissent encore également passionnés; la guerre civile sévit et détruit hommes et choses. Le gouvernement de Washington semble à court d'argent. Les dépenses se sont accumulées dans une proportion inconnue en Europe, et qu'il y serait impossible de couvrir; il est probable que les fédéraux ont dépensé dans ces derniers 12 mois plus de 5,000 millions de francs !!

Les affaires paraissent reprendre dans une certaine mesure dans le nord; mais il n'y a aucune comparaison à faire encore avec la situation antérieure. Avec cela on a élevé les droits de douane.

— Sur le Sud les renseignements manquent. On n'a guère des détails sur l'organisation des services publics, sur les sources du revenu, etc. Néanmoins, le gouvernement des États sécessionnistes ayant ouvert un emprunt garanti par du coton — qu'il faut aller chercher en Amérique — les souscripteurs ont afflué et la somme demandée a été bien dépassée. (Voy. l'art. États-Unis à la 3e partie.)

BRÉSIL. — Le système métrique français en matière de poids et mesures a été adopté par la loi du 26 juin 1862, dont voici l'article 1er :

Art. 1er. Le système métrique français sera substitué dans tout l'empire du système actuel des poids et mesures, en ce qui concerne les mesures linéaires, de superficie, de capacité et de poids.

— MONTEVIDEO. — Le ministre des relations extérieures a promulgué un décret portant règlement de la convention conclue, le 28 juin dernier, avec les chargés d'affaires de France et d'Angleterre, relativement au pai[e]
de la dette provenant de préjudices de guerre.

Par l'article 1er, ladite dette se nommera *franco-*[...]
Par le deuxième, il est établi qu'elle s[...]

11,100 titres spéciaux au porteur, divisés en quatre séries de la forme et valeur suivantes :

A. Mille titres de 1,000 piastres chacun. — B. 2,000 titres de 500 piastres chacun. — C. 4,000 titres de 200 piastres chacun. — D. 4,000 titres de 100 piastres chacun.

— Ces titres seront signés par le ministre des finances et par le contador général de l'État.

— A Buénos-Ayres, le papier-monnaie continue de perdre en valeur, et cette dépréciation exerce une fâcheuse influence sur les affaires.

MAURICE BLOCK.

REVUE FINANCIÈRE DE L'ANNÉE 1862 (1).

I. Finances publiques.

L'arrivée de M. Ach. Fould au ministère des finances n'a décidément pas encore amené les résultats que l'on pouvait en attendre. Faut-il en attribuer la cause aux conceptions financières de l'ancien député de l'opposition? faut-il en accuser les événements de la politique extérieure qui échappent naturellement au ministre des finances plus qu'à tout autre? Nous croyons qu'il faut en rendre responsable ces deux motifs. Certes on ne peut reprocher à M. Fould l'expédition du Mexique, et encore moins la continuation de l'état de guerre dans l'Amérique du Nord, ces deux événements qui influent si gravement sur nos finances, l'un par l'augmentation des dépenses, l'autre par l'appauvrissement de certaines sources de recettes; mais on peut sans crainte critiquer son plan, si tant est que l'on puisse appeler de ce nom les mesures tourmentées et incomplètes annoncées par M. Fould, comme la panacée devant arrêter l'accroisement immodéré et inquiétant des dépenses publiques. Nous n'entrerons pas dans la critique des idées du ministre des finances, l'ayant déjà fait dans l'*Annuaire* précédent (page 561 et suivantes), nous nous contenterons de dire que cette année rien de bien saillant n'est venu s'offrir à l'examen économique du Corps

(1) Voir les *Annuaires* de 1849, page 890; 1850, page 438; 1851, page 440; 1852, page 459; 1853, page 484; 1854, page 490; 1855, page 577; 1856, page 470; 1857, page 589; 1858, page 593; 1859, page 611; 1860, page 557; [illegible] 528, et 1862, page 561.

législatif, ce qu'il faut attribuer aux événements de politique extérieure qui sont venus contrarier M. Fould dans les développements qu'il aurait pu vouloir donner à l'application de ses idées.

Le budget de 1864, qui vient d'être approuvé par le Sénat s'établit comme suit :

	Recette.	Dépense.	Ex. de recette.
Budget ordinaire.	1,780,487,986	1,775,144,001	5,343,985
— des services spéciaux..	221,934,123	221,934,123	»
— extraordin..	108,015,236	108,015,000	236
Totaux....	2,110,437,345	2,105,093,124	5,344,221

Le chiffre auquel il arrive est imposant et s'il donne une idée de la grandeur du pays qui peut supporter une charge aussi écrasante, il donne également une idée de la prospérité à laquelle ce même pays pourrait arriver si on était plus économe du fruit de ses travaux. Pour être juste, rappelons aux lecteurs qui voudront comparer ce chiffre total à celui du budget précédent que les services spéciaux sont, dans ces derniers, comptés à part et ne contribuent pas à former ce total; en les déduisant on arrive encore à 1,883,159,001 fr. de dépenses, ce qui est assez respectable, surtout en face des souffrances endurées par certaines branches du travail national. La dette inscrite en rentes figure dans les charges budgétaires pour 503,960,292 ainsi répartis :

Rente 4 1/2 p. °/o	39,759,628
— 4 p. °/o	478,081
— 3 p. °/o	345,699,838
Fonds d'amortissement.	118,022,745

Cette dernière somme inscrite ici comme dépense figure dans une autre partie du budget comme recette; l'amortissement est donc fictif et les arrérages des rentes sont en réalité la seule charge du budget résultant du service des rentes. Faisons remarquer que sur les 385,937,547 fr. de rentes 4 1/2, 4 et 3 p. °/o, il y en a pour 58,515,236 fr. appartenant à la Caisse d'amortissement, ce qui réduit encore à 327,422,311 fr. la charge réelle pour l'administration des finances. Les services civils ne figurent au budget ordinaire que pour 272,898,748 fr., quand

services militaires sont compris pour 537,732,385 fr., soit pour le double; il est vrai, que les frais divers résultant de l'expédition du Mexique sont compris dans cette dernière somme; or, on sait que le budget de 1862 s'est accru au sujet de ce dernier chapitre de 83 millions, et celui de 1863 de 110.

Les autres parties du budget de 1864 présentent peu de différences sur celui de 1863. Seulement aux sources de recettes précédemment employées, on a ajouté un timbre sur les titres de rentes et autres effets publics étrangers qui n'étaient pas nominativement soumis à l'impôt du timbre dont sont frappés les autres titres et un timbre également sur les récépissés délivrés par les Compagnies de chemins de fer qui, dans une grande proposition, tendent à se substituer aux lettres de voitures, sans acquitter l'impôt dont elles sont frappées. On espère obtenir 3,255,000 fr. de ces deux taxes nouvelles.

Les impôts et revenus indirects ont produit, pour le 1er trimestre de 1862, 286 millions; pour le 2e, 290; pour le 3e, 295, et pour le 4e, 321, en tout, 1,191 millions. C'est, sous tous les points, une augmentation sur l'exercice précédent. Depuis le 20 février 1862 (voir l'*Annuaire* de 1862, page 563), le taux d'intérêt des bons du Trésor n'a subi qu'une seule modification; le 19 janvier 1863, on l'a élevé de 1 p. °/o pour toutes les échéances.

II. Chemins de fer.

Le réseau exploité des chemins de fer français s'est accru, en 1862, de 984 kilom.[1]. Il en résulte, au 31 décembre

(1) En voici la répartition par compagnie et par réseau :

Compagnies.	Anc. réseau.	Nouv. réseau.	Total.
Nord	17 kil.	39 kil.	56 kil.
Orléans	150 —	97 —	247 —
Est	» —	29 —	29 —
Ouest	» —	95 —	95 —
Lyon	50 —	178 —	228 —
Midi	» —	182 —	182 —
Ardennes	» —	168 —	168 —
Dauphiné	» —	21 —	21 —
Victor-Emmanuel	12 —	» —	12 —
Lyon-Croix-Rousse	1 —	» —	1 —
Totaux	230 kil.	754 kil.	984 kil.

1862, un développement total de 11,074 kilom.; mais en raison des époques d'ouverture, le réseau moyen exploité de 1862 n'est que de 10,503 kilom.

Les recettes brutes kilométriques de 1862 sont moins fortes que celles de 1861 de 5.67 p. °/₀; le nouveau réseau est surtout cause de cette infériorité proportionnelle. Cependant il y a également eu affaiblissement pour l'ancien réseau.

Voici les chiffres des recettes kilométriques des deux réseaux pour les deux exercices 1861 et 1862 :

	1862	1861	
Ancien réseau....	56,105	57,126	dim. 1,79 p. °/₀
Nouv. réseau....	22,894	22,901	dim. 4,21 p. °/₀
RÉSUMÉ.......	45,316	48,038	dim. 5,67 p. °/₀

Mais ce ne sont pas les résultats de l'exploitation qui captivent le plus en ce moment l'attention des intérêts divers qui se rattachent à cette industrie; les nouvelles conventions, dont l'approbation vient d'être votée par le Corps législatif, sont bien autrement attrayantes pour ceux qui s'occupent de cet ordre d'idées; malheureusement elles consacrent les graves erreurs économiques dans lesquelles tombe de plus en plus le gouvernement impérial, en consolidant des priviléges qui, par leur forme, ne sont autres que l'état constructeur et exploitant.

Trois Compagnies (Est, Ouest et Midi), ont éprouvé sur les chiffres d'établissement, arrêtés par les ingénieurs de l'État en 1859, des déceptions assez graves (555 millions à elles trois, savoir : 184, la première; 191, la seconde et 180, la troisième). Pour obéir la juste responsabilité qui incombe à l'État, en vertu des erreurs de son personnel, le gouvernement a trouvé conforme aux intérêts du pays, de remanier toutes les conditions financières, non-seulement de ces trois Compagnies mais aussi des trois autres, et de leur imposer la construction de 3,146 kilomètres nouveaux, soit une dépense de 584 millions (répartie, il est vrai, sur huit années), en dehors de plus de 400 millions de subventions en espèces à payer par l'État aux Compagnies; en outre des mécomptes ci-dessus mentionnés, il reste environ un milliard à dépenser sur le réseau franc·

de 1859, cela fait donc plus de deux milliards et demi que l'épargne aura à immobiliser dans les chemins de fer dans une période de huit années ; cette charge qui, en moyenne, représente plus de 300 millions par an est inégalement répartie ; elle pèse beaucoup plus sur les trois ou quatre premières années que sur les suivantes.

Voici en résumé les conditions actuelles (étendue et coût d'établissement) de ces Compagnies dans les mains desquelles est presque tout le réseau français :

	Anc. réseau.		Nouv. réseau.		Total.	
	Kilom.	Millions.	Kilom.	Millions.	Kilom.	Millions
Orléans.	2,020	543	2,138	766	4,158	1,309
Nord...	1,094	512	511	188	1,605	700
Est.....	978	315	2,082	865	3,060	1,180
Midi....	798	330	1,387	338	2,185	668
Ouest ..	900	425	1,611	570	2,511	995
Lyon...	2,570	1,015	3,276	1,255	5,846	2,270
Totaux.	8,260	3,140	11,605	3,982	19,365	7,122 (1)

Il est hors de doute que le pays retirera un jour d'immenses avantages d'un réseau de 19,365 kil., judicieusement tracé et solidement construit ; sous ce rapport on ne regrettera pas les 7 milliards 122 millions employés à cet usage ; la position géographique de notre pays en fait un pays de transit par excellence en même temps que le développement de la richesse industrielle, commercial et agricole assure aux lignes ferrées un avenir très-consolant des sacrifices accomplis pour leur construction. Mais il nous semble que la charge imposée au pays en ce moment est trop lourde ; que la portion de l'épargne annuelle qui devrait être capitalisée sous forme de voies de transport est plus faible que celle que l'on y affecte ; nous avons la ferme conviction, en outre, que le mode des grandes compagnies administrées indirectement par l'État, commanditées par les particu-

(1) Sur 7,122 millions, 1,477 millions proviennent d'actions et 5,645 millions d'obligations. La proportion des obligations aux actions n'excède-t-elle pas les limites d'une saine prudence ? Le capital-actions étant tout entier attribué à l'ancien réseau, il en résulte que la charge de 5,645 millions d'obligations se répartit ainsi : ancien réseau, 1,663 millions, et nouveau , 3,982 millions.

liers, surveillées par personne, que ce mode a de grands dangers, et qu'il eût été plus conforme aux principes économiques et aux intérêts du pays de laisser subsister le morcellement qui existait avant 1848, dût la construction des lignes aller moins vivement et se subordonner aux capitaux disponibles et à la productivité des sections. Là est pour nous le critérium; qu'une section paye ses frais et donne aux capitaux dépensés une rémunération suffisante il est utile de la concéder à une compagnie; qu'elle ait besoin d'une subvention de l'État en espèces ou en travaux ou d'une garantie de l'État, il faut en suspendre l'exécution et ne pas surcharger les dépenses publiques de frais qui, sauf la forme, ne sont qu'une modification du régime protectionniste. Cette manière de procéder éviterait de favoriser le développement de fortunes exceptionnelles aux dépens de la masse et surtout serait fort souvent un préservatif des crises financières ou commerciales qui affligent si périodiquement notre pays.

Avant d'en finir avec les chemins de fer, donnons pour les principales compagnies françaises et les plus importantes parmi les compagnies étrangères les revenus des actions de 1857 à 1862.

	1858	1859	1860	1861	1862
Orléans	87. »	97. »	100. »	100. »	100. »
Nord (anc.)	61. »	65.50	65.50	66. »	62 »
Est	40.46	38.70	40. »	40. »	35 »
Paris-Méditerranée	49.50	63.50	63.50	75. »	75 »
Midi	20. »	27. »	35. »	50. »	52 »
Ouest	33. »	37.50	37.50	42.50	35 »
Bességes	4 %	4 %	12.25	26.83	39.25
Lombards	.....	30. »	30. »	40. »	42.50
Ouest-Suisse	4 %	22.50	10. »	néant	néant
Central-Suisse	21.40	22.50	25. »	30. »	26. »
Nord-Est-Suisse	19. »	25. »	40. »	40. »	40. »

III. Institutions de Crédit.

Les taux d'escompte des effets de commerce aux banques de France et d'Angleterre auront généralement été favorables en 1862, surtout dans ce dernier pays. Les premiers

mois de 1863 s'annoncent moins bien ; voici du reste (pour faire suite aux chiffres du précédent Annuaire), les conditions de mars 1862 à avril 1863 :

Banque de France.			Banque d'Angleterre.		
27 mars	1862	3 1/2 %	9 janvier	1862	2 1/2 %
6 nov.	—	4 %	24 juillet	—	2 %
15 janvier	1863	5 %	30 oct.	—	3 %
12 mars	—	4 1/2 %	15 janvier	1863	4 %
26 —	—	4 %	28 —	—	5 %
7 mai	—	3 1/2 %	19 février	—	4 %
			23 avril	—	3 1/2 %
			30 —	—	3 %

Un seul moment (en janvier 1863) les conditions ont semblé vouloir être moins favorables à Londres qu'à Paris, mais depuis, comme en 1862, c'est surtout sur la première de ces deux places que les capitaux ont été abondants. N'en félicitons pas trop nos voisins d'outre-Manche ; l'atonie déplorable de l'industrie du coton, atonie qui cause des souffrances immenses que ce peuple d'un esprit bien trempé, supporte avec une héroïque résignation, est en majeure partie cause de cette apparence trompeuse de prospérité.

Le nombre des institutions de crédit en France ne s'est pas accru en 1862 ou durant les quatre premiers mois de 1863, mais le crédit colonial est en voie de modifier ses statuts en augmentant son capital (de 3 à 12 millions), et étendant son objet qui s'appliquera aux opérations de crédit foncier dans les colonies, soit pour les particuliers, soit pour les communes. En outre, nous ne pouvons passer sous silence la création projetée d'une *caisse centrale de dépôts*, société dont l'objet a beaucoup d'analogie avec la Société générale de crédit industriel et commercial fondée il y a quatre ans. Cette nouvelle société serait au capital de 60 millions et elle devra (fait original et utile à constater) à sa sœur aînée, à qui elle doit faire concurrence, une partie de la constitution de son capital. La Société de crédit industriel et commercial a en effet invité ses actionnaires à souscrire 20,000 actions de 500 francs de la nouvelle banque ; c'est un rare exemple d'intelligence économique que nous sommes heureux de signaler avec ..ges.

Résultats comparés des bilans mensuels de la Banque de France et de ses succursales.

ÉPOQUES des bilans mensuels.	NOMBRE de succursal. en activité.	ESPÈCES en caisse	EFFETS en portefeuille.	AVANCES SUR lingots et monnaies.	AVANCES SUR effets publics.	AVANCES SUR titres de chemins de de fer.	avances à l'État.	BILLETS en circulat.	Billets à ordre.	RÉCÉPISSÉS à vue.	COMPTES-COURANTS créditeurs du trésor.	COMPTES-COURANTS créditeurs des particuliers.
		millions.	millions.	mill.	mill.	millions.	mill.	millions.	mill.	mill.	mill.	millions.
9 janvier	50	307	675	17	24	46	30	762	6	5	76	176
13 février	50	354	662	16	47	56	30	797	8	6	86	217
13 mars	51	415	636	14	150	63	30	838	9	8	170	285
10 avril	51	416	564	11	142	59	30	839	5	8	124	188
8 mai	51	419	489	10	167	63	30	819	6	7	104	182
13 juin	51	417	487	10	130	70	30	760	4	6	126	154
10 juillet	51	392	548	13	134	74	60	794	5	5	135	181
14 août	51	385	503	12	118	76	60	782	4	6	109	162
12 septembre	51	372	460	16	100	81	60	701	4	6	99	132
9 octobre	51	342	596	12	99	85	60	792	6	6	87	143
13 novembre	51	296	606	6	108	96	60	833	6	7	80	187
11 décembre	51	319	579	6	87	93	60	782	5	6	106	172
8 janvier	52	268	654	5	107	94	60	825	5	6	92	187
12 février	52	290	585	5	88	87	60	845	5	5	67	161
mars	52	344	523	6	59	82	60	764	7	5	76	162
avril	52	377	505	9	83	81	60	775	7	5	75	184
mai	52	394	498	12	88	90	60	773	4	6	95	195

IV. Bourse de Paris.

L'organisation de la Bourse de Paris a subi quelques modifications en 1862, mais sans que la liberté ait eu à profiter de ces réformes. Les agents de change ont le droit formel d'avoir des associés, ce qui donne à l'exploitation de leur charge une teinte plus commerciale que précédemment. Quant aux commis principaux (dits assesseurs), institués pour combler le vide sérieux fait par la suppression de la coulisse, leurs fonctions sont à peu près devenues lettres mortes et le décret impérial qui les a établis est inexécuté de la manière la plus flagrante.

Le commerce a continué par son abstention, motivée sur l'état des affaires politiques à l'extérieur, à favoriser la Bourse en lui confiant de nombreux capitaux, sans emplois d'autre part et heureux pour cette raison de trouver un moyen de production quelque temporaire qu'il soit. C'est ce qui explique la situation de la Bourse à certaines époques de 1862 ou 1863, situation dont sans cela on ne pourrait se rendre compte par suite de l'apparence de contradiction entre les faits politiques ou financiers et les cours des valeurs à la Bourse.

La hausse a été à peu près générale en 1862 sur toutes les valeurs, même (et surtout) sur celles à revenu variable un peu délaissées depuis un certain temps par l'opinion publique qui leur préférait les valeurs à revenu fixe. Les institutions de crédit ont atteint dans le cours de leurs actions, des taux élevés, encore dépassés en 1863 dans une proportion à faire craindre pour leur consolidation surtout si on se reporte au présent. En un mot, on a trop vite escompté un avenir probable, mais encore éloigné.

La hausse a daté de la cessation des troubles intérieurs en Italie. Pendant quelque temps, le monde capitaliste a pu craindre que l'attitude prise en Italie par celui qui avait le plus coopéré à son unification ne fût une cause de désordre et peut-être de guerre ; la catastrophe d'Aspromonte a fait cesser ces craintes et a servi de point de départ à ce mouvement de reprise. La nouvelle arrivée la veille de la réponse des primes de fin septembre, a occasionné un revirement des plus brusques ; rentes, institu-

tion de crédit, chemin de fer, tout a remonté avec une énergie extraordinaire. Il faut dire que cet événement changeait grandement la situation au point de vue de la Bourse.

C'est d'abord la rente qui a profité de ce revirement inattendu et le 3 °/₀ nouveau a atteint 72 50 en octobre, soit le plus haut cours fait sur ce fonds jusqu'alors.

Après un peu d'hésitation, les valeurs immobilières d'abord, puis les actions d'institutions de crédit ont obéi à la tendance, et malgré un peu de réaction, ces valeurs conservent à très-peu près les cours acquis.

Nous ne dirons que peu de chose des chemins de fer, d'abord un paragraphe spécial leur est consacré; puis actuellement le public suit assez servilement les oscillations des recettes brutes dans ses alternatives de faveur ou de défaveur vis-à-vis des actions de cette nature.

De nombreuses créations financières sont entreprises ou consommées à l'étranger par des capitalistes français. La Banque impériale ottomane, qui vient pour son coup d'essai d'émettre un emprunt de 105 millions au profit du gouvernement turc; la Banque de crédit et de dépôt des Pays-Bas, qui possède une succursale à Paris, et a un but plus international que local, puis diverses institutions de crédit italiennes, les unes constituées au moment où nous écrivons ces lignes, les autres, qui n'ont pas encore reçu la sanction légale. Nous ne dirons rien, faute de place suffisante, sur ces différentes entreprises pour lesquelles le public escompte l'avenir d'une manière souvent trop peu raisonnée.

Voici un tableau destiné à continuer les renseignements du même genre donnés dans les précédents annuaires.

Taux °/₀ par an des reports mensuels des rentes françaises 4 1/2 °/₀ et 3 °/₀.

Liquidation de	4 1/2 °/₀.			3 °/₀.		
	1861.	1862.	1863.	1861.	1862.	1863.
Janvier.........	0.31	5.43	5.77	1.32	5.26	5.80
Février.........	0.30	3.60	5.33	0.44	4.08	4.74
Mars...........	pair	5.24	5.45	0.89	5.37	[illegible]
Avril...........	1.26	5.22	5.24	1.33	4.89	
Mai.............	2.33	5.41	....	1.95	4.9[illegible]	
Juin............	3.41	5.28	....	2.22	5.0[illegible]	
Juillet..........	1.68	4.76	....	2.43	[illegible]	

Août............	0.91	4.60	....	2.81	4.55	....
Septembre	2.33	4.92	....	4.18	4.70	....
Octobre.........	1.88	4.90	....	3.53	4.86	....
Novembre.......	5.21	5.22	....	3.03	5.35	....
Décembre.......	4.40	6.43	....	3.56	6 »	....
Moyenne...	2 »	5.08	....	2.30	4.93	....

TABLEAU DES FLUCTUATIONS MENSUELLES AU COMPTANT

des rentes françaises 4 1/2 % (1852) 3 % (1825) et 3 % (1862).

Pendant l'année 1862 et les quatre premiers mois de l'année 1863.

		4 1/2 % (1852)		3 % (1825)		3 % (1862)	
		Pl. haut.	Pl. bas.	Pl. haut.	Pl. bas.	Pl. haut.	Pl. bas.
Janvier...	1862.	99 90	95 25	71 45	67 40	.....	.....
Février ...	—	101 »	99 »	71 35	69 35	69 65	69 »
Mars......	—	100 »	97 »	70 10	69 30	69 15	68 45
Avril	—	98 75	97 20	70 65	69 55	69 80	68 60
Mai.......	—	98 75	97 40	71 »	70 »	70 »	69 10
Juin......	—	.....	.....	70 45	68 15	69 80	68 10
Juillet....	—	.....	.....	.....	.....	68 95	67 90
Août......	—	.....	.....	.....	.....	69 20	[illegible]
Septembre	—	.....	.....	.....	.....	70 30	68 70
Octobre...	—	.....	.....	.....	.....	[illegible]	70 10
Novembre.	—	.....	.....	.....	.....	71 »	70 »
Décembre.	—	.....	.....	.....	.....	70 75	69 60
Janvier...	1863.	.....	.....	.....	.....	70 55	69 70
Février ...	—	.....	.....	.....	.....	70 60	69 »
Mars......	—	.....	.....	.....	.....	70 15	68 65
Avril......	—	.....	.....	.....	.....	70 20	69 15

Tableau des plus hauts et plus bas Cours au Comptant

DES PRINCIPALES VALEURS

cotées aux Bourses de Paris, Lyon, Marseille, etc.

PENDANT L'ANNÉE 1862.

Fonds français publics et municipaux.

	Plus haut.		Plus bas.	
Rente 4 1/2 % 1825.	février....	100 25	janvier....	91 »
— 4 % 1830.	avr.-mai ..	95 25	janvier....	82 50
Oblig. trentenaires,	octobre ...	475 »	janvier....	441 25
[illegible]an. (act. de cap.)	avril......	1,240 »	janvier....	1,195 »

4 can. (act. de jouis.)	avril......	97 50	juin-octob.	91 25
Can. de Bourg. (cap.)	janvier....	986 25	octobre...	965 »
Can. de Bourg. (ind.)	décembre.	138 75	juillet-déc.	137 50
Ann. Trois-V.-Ponts	août......	800 »	août......	800 »
Obl. Ville, 1852 ...	juin-oct...	1,130 »	janvier....	1,080 »
Obl. V. 1855-60, lib.	juillet.....	478 75	novembre.	445 »
Obl. Paris, 1860, n. l.	décembre.	448 75	décembre.	446 25
Obl. départ. Seine..	mars-avril	232 50	juillet.....	221 25
Obl. v. Mars. 1839-44	janv.-juin .	985 »	janvier ...	942 50
Obl. v. Mars. 1849..	novembre.	1,200 »	janv.-juill.	1,090 »
Obl. v. Mars. 1854..	mai-déc...	1,025 »	juillet.....	998 75
Obl. v. Mars. 1857..	juin-juillet	1,030 »	févr.-août.	1,010 »
Obl. v. Mars. 1859..	août-sept.	1,028 75	avril......	1,000 »
Obl. v. Mars. 1862..	oct.-déc..	515 »	février....	495 »
Obl. v. Mars. cinq..	avril-mai..	102 50	fév.-mars.	98 75
Obl. v. Lyon, 1854-57	juill.-août.	1,100 »	janv......	1,055 »
Obl. v. Lyon, 1859..	juin......	1,100 »	janvier....	1,040 »
Obl. v. Lille, 1860..	févr.-juill.	100 »	janv.-avril	93 75
Obl. Tourc. Roubaix	janv.-juill.	43 75	fév.-mars.	37 50

Fonds publics étrangers.

Angleterre, 3 °/o...	juillet.....	94 5/8	janv.-juill.	91 3/4
Aut., 5 °/o anglo...	décembre.	84 »	janvier....	68 3/4
— 5 °/o florins...	décembre.	67 1/2	janvier....	46 1/2
— 5 °/o 1859....	décembre.	81 1/4	avril......	70
Belgique, 3 °/o......	mai	83 3/4	mai.......	83 3/4
— 2 1/2 °/o..	juillet.....	58 »	mars.....	53 »
— 4 1/2 °/o..	octobre...	102 1/2	mai-juin..	98 »
V. Brux. obl. 1853..	septembre	105 »	novembre.	95 »
— 1856..	juin......	106 25	juillet....	101 25
— 1862..	août......	98 75	juillet-déc.	95 »
V. Liége, obligat..	février....	100 »	septembre	97 50
Naples, 5 °/o.......	juillet.....	72 50	avril......	64 »
Esp., 3 °/o ext. 1841	juin-déc...	55 »	janvier....	50 »
— 3 °/o int. 1841	décembre.	50 7/8	janvier....	46 »
— différ., 1851..	décembre.	47 »	janvier....	40 1/2
— passiv., 1851.	décembre.	24 »	janvier,...	15 3/4
— 3 °/o 1852-56.	décembre.	54 1/4	janvier....	47 1/2
Haïti, annuités	septembre	750 »	mars-juill.	715 »
Hollande, 2 1/2 °/o..	octobre...	66 1/2	mai	60 »
Italie, 5 °/o 1861...	octobre...	76 »	janvier....	63 25
Portugal, 5 °/o 1852.	décembre.	49 »	juillet.....	43 1/2
Rome, 5 °/o	novembre.	76 1/2	janvier....	65 »
Russie, 4 1/2 °/o 1849	mars.....	93 1/8	août......	88 1/4
— 5 °/o 1862..	octobre...	96 »	novembre.	92 3/4
Piémont, obl. 1834.	novembre.	1,095 »	octobre...	1,050 »
— — 1849.	août-nov..	960 »	janv.-avril.	930 »
— 5 °/o 1849.	juillet.....	74 05	janvier....	63 95
— obl. 1851.	août-oct...	970 »	février....	920 »
— 5 °/o anglo.	août......	82 3/4	février....	79 »
— 3 °/o 1853..	mai-juin..	48 »	janvier....	40 75
Toscane, 3 °/o 1852.	mai.......	40 3/4	mars	40 1/2
Turquie, 6 °/o 1861.	octobre...	365 »	janvie	

Obligations des chemins de fer.

INTÉRÊT pour 100	COMPAGNIES.	CAPITAL remb.	PLUS HAUT.			PLUS BAS.		
4	Paris-St-Germain, 1842-49.	1,250	Décembre..	1025	»	Février...	990	»
4	Paris-Orléans, 1842.......	1,250	Févr.-Avr..	1090	»	Février...	1045	»
4	Paris-Versailles (R. D.) 1843	1,250	Décembre..	1020	»	Févr.-avr.	1000	»
4	Strasbourg-Bâle, 1843....	1,250	Février....	1010	»	Décembre.	975	»
3-2	Paris-Rouen, 1845.........	1,250	Juin.-Déc..	800	»	Sept.-Oct..	795	»
4	Rouen-le Havre, 1845-1847.	1,250	Août......	1015	»	Janv.-Fév.	970	»
4	Paris-Rouen, 1847-54.....	1,250	Mai.......	1025	»	Janvier...	955	»
4	Paris-Orléans, 1848.......	1,250	Décembre.	1080	»	Janvier...	985	»
4	Rouen, le Havre, 1848....	1,250	Novembre.	1120	»	Janvier...	1055	»
4	Avignon Marseille, 1850..	1,250	Mai.......	1060	»	Février...	980	»
4	Montereau-Troyes, 1850...	1,250	Février....	1010	»	Février...	975	»
3	Nord, 1851...............	500	Mars......	321	25	Janvier...	302	50
4	Paris-Lyon, 1852.........	1,250	Févr.-Août.	1065	»	Janvier...	1025	»
4	Strasbourg-Bâle, 1852....	625	Mai.......	515	»	Janvier...	480	»
4	Ouest, 1852-54...........	1,250	Décembre.	1030	»	Janv.-Fév.	975	»
4	Est (Paris-Strasb.), 1852..	650	Avr.-Mai..	515	»	Janvier...	486	25
5	Ouest (Vers. r. g. act. 1852.	400	Mai.......	280	»	Janv.-Avr.	240	»
3	Paris-Orléans, 1852......	500	Avr.-Nov..	316	25	Janvier...	297	50
4	Lyon-Méditerranée, 1852..	625	Février....	540	»	Janvier...	506	25
3	— — 1852..	500	Mars-Déc..	320	»	Janvier...	301	25
4	Paris-Sceaux (Orsay), 1853.	500	Février....	375	»	Janv.-Déc.	350	»
3	Rhône-Loire, 1853........	500	Avril......	317	50	Janvier...	293	75
4	— — 1853........	625	Mars......	515	»	Janvier...	490	»
3	Nord, act. Charl.-Erquel..	562	Mai.......	350	»	Avril.....	318	75
4	Ouest (Dieppe, act.) 1855.	500	Juin-Oct..	375	»	Juillet....	365	»
3	Lyon-Genève, 1855.......	500	Janvier...	312	50	Janvier...	292	50
3	Paris-Lyon, 1855.........	500	Janv.-Sept.	320	»	Janvier...	305	»
3	Grand-Central, 1855......	500	Janv.-Déc.	311	25	Janvier...	293	75
3	Ouest, 1855..............	500	Avr.-Juin..	311	25	Janvier...	292	50
4	— 1855..............	1,250	Novembre.	1020	»	Janv.-Fév.	975	»
3	Bourbonnais, 1856........	500	Juin......	316	25	Janvier...	297	50
3	Midi, 1856...............	500	Avril......	312	50	Janvier...	292	50
3	Est (Paris-Strasb.), 1856...	500	Janv.-Mai.	310	»	Janvier...	291	25
3	Bességes-Alais, 1856......	500	Septembre	310	»	Janv.-Fév.	286	25
3	Lyon-Genève.............	500	Janv.-Mai.	310	»	Janvier...	292	50
3	Ardennes, 1857..........	500	Janv.-Avr.	310	»	Janvier...	288	75
3	Dauphiné, 1857..........	500	Janv.-Déc.	310	»	Janvier...	290	»
3	Paris-Médit. (fusion) 1857.	500	Janv.-Nov.	312	50	Janvier...	295	»
3	Lyon-Croix-Rousse.......	500	Décembre.	281	25	Juillet....	272	50
3	Dieuze (sal. de l'Est).....	500	Novembre.	290	»	Oct.-Déc..	287	50
3	Guillaume-Luxemb. 1861.	500	Septembre.	280	»	Mai.......	267	50
3	Chemins autrichiens, 1855	500	Juill.-Déc..	280	»	Janvier...	256	25
3	Rhône-Simplon, 1860.....	500	Décembre.	237	50	Janvier...	172	50
3	Ch. Lombards-Vénit., 1857	500	Octobre...	271	25	Janvier...	241	25
3	— Romains, 1858.......	500	Décembre.	250	»	Janvier...	205	»
3	— Victor-Emmanuel, 1862.	500	Décembre.	287	50	Décembre.	277	50
3	— Madrid-Saragosse, 1858.	500	Oct.-Déc...	275	»	Janvier...	256	25
3	— Séville-Xérès, 1859....	500	Décembre.	292	50	Janvier...	265	»
3	Cordoue-Séville, 1859.....	500	Oct.-Déc...	265	»	Janvier...	240	»
3	Pampelune-Saragosse, 1860	500	Février....	252	50	Janvier...	236	25
3	Nord Espagne, 1860......	500	Sept.-Oct..	262	50	Janvier...	240	»
3	Montblanch-Reus, 1860....	500	Décembre.	248	75	Janvier...	211	25
	...ville-Xérès, 1861.......	500	Octobre...	271	25	Janvier...	255	»
	...mins Portugais, 1861..	500	Décembre.	262	50	Janvier...	216	25

Obligations diverses.

4	Crédit foncier............	500	Oct.-Nov..	495	»	Janvier...	471	25
3	—	500	Novembre.	466	25	Janvier...	448	25
4	—	100	Av.-Nov...	100	»	Mai......	92	50
3	—	100	Août-Nov..	95	»	Janvier...	86	25
3	— prom. d'obl....	1,000	Décembre.	1032	50	Av.-Août..	1000	»
3	— obl. comm.....	500	Mars-Mai..	431	25	Novembre.	410	»
3	— — cinquième.	100	Mars......	91	25	Octobre...	89	50
3	Crédit colonial..........	500	Mars......	510	»	Décembre.	475	»
5	Omnibus de Paris........	500	Novembre.	495	»	Janvier...	485	»
6	Ports de Marseille........	500	Décembre.	525	»	Janvier...	475	»
6	Messag. imp., serv. marit.	500	Septembre.	547	50	Janv.-Av..	521	25
4	Mines de la Loire (anc.)..	1,250	Mai-Juill..	1180	»	Août......	1152	50
4	— (nouv.).	1,250	Juillet	1020	»	Février...	990	»
4	Grand'Combe, 1844.......	1,250	Novembre.	1030	»	Oct.-Nov..	1013	75
4	— 1856.......	1,250	Fév.-Mars.	1010	»	Janvier...	1005	»
5	Vieille-Montagne.........	500	Mai.-Déc..	480	«	Mars.....	445	
4.8	Châtillon-Commentry.....	312.5	Juin......	260	»	Nov.-Déc..	245	»
6	Fourchambault	250	Mai.......	246	25	Août.-Nov.	282	50
5	Hormes (anciennes)......	500	Avril-Mai..	492	50	Juill.-Nov.	480	»
5	— (nouvelles).......	300	Mai-Août..	285	»	Janvier...	265	»
5	Terre-Noire et Bessèges...	500	Nov.-Déc..	475	»	Juillet....	465	»
4.4	J.-F. Cail et Compagnie..	450.4	Décembre.	415	»	Mars-Av..	390	»
4	Rue impériale (Lyon)....	625	Avril-Juill.	550	»	Janvier...	580	»
4	Rue de la Bourse (Lyon).	625	Mars......	503	75	Septembre	496	25
3	Docks-Ent. de Marseille..	500	Mai	310	»	Mars.....	272	50
3	. — du Havre....	500	Août	275	»	Mai.......	257	50
3	Compe immobil. de Paris.	500	Octobre...	285	»	Janvier...	255	»
6	Gaz de Lyon.............	300	Avril......	312	50	Août	305	»
5	Gaz de Paris.............	500	Décembre.	495	»	Janvier...	432	50
6	Union des gaz...........	250	Septembre.	195	»	Septembre	195	»
3	Compe géné. des eaux....	500	Av.-Août..	300	»	Janvier...	280	»
5	Saline de l'Est...........	625	Oct.-Nov..	520	»	Novembre.	510	«
	Combrigol (Lyon)........	600	Mai.......	500	»	Mai.......	500	»

Banques et caisses (actions).

Banque de France	nov....	3,500	»	janv ...	2,920	»
C. Béchet-Dethomas et Cie.	sept ...	450	»	déc....	380	»
Compt. d'esc. de Paris...	déc....	725	»	août...	617	50
Crédit fonc., act. a. n. est.	juillet..	1,760	»	janv...	1,167	50
— act. anc. estamp..	déc....	1,400	»	juillet..	1,155	»
— actions nouvelles..	déc....	1,310	»	juillet..	1,082	50
— mobilier..........	oct....	1,285	»	janv...	705	»
Caisse Lécuyer et Cie.....	déc....	685	»	mai....	510	»
Sous-comp. des entrepren.	déc....	266	25	janv...	94	25
Compt. E. Naud et Cie...	juill.-d.	43	75	mars...	35	»
Caisse J. Mirès et Cie....	avril...	170	»	mars-av	25	»
Soc. des nu-propriétaires.	juin ...	925	»	juin ...	900	»
Crédit ind. et commercial.	oct	720	»	janv...	555	»
Crédit colonial	août...	520	»	avril...	498	75
Crédit agricole	avril...	760	»	janv...	617	50
S.-comp. du c. et de l'ind.	déc....	580	»	mars-av	490	»
Omnium lyonnais........	déc....	550	»	janv...	422	50
C.A.F Collet et Cie. (Lyon)	janv.-d.	625	»	janv.-d.	625	»
Banque de l'Algérie......	oct....	900	»	janv...	682	50
Comp. Gay, Bazin et Cie..	mai....	312	50	juillet..	260	»
Crédit mobilier espagnol.	oct....	900	»	janv...	415	»
Crédit en Espagne	sept...	230	»	janv...	200	»

Assurances (actions).

Union des ports...	Marit.	nov...	16 °/o b	avril..	15 °/o b
Lloyd français.....	—	fév...	20 °/o b	août..	19 °/o b
Chambre..........	—	avril..	20 °/o b	avril..	20 °/o b
Comp. centrale....	—	janv..	12 °/o b	janv..	12 °/o b
Réunion..........	—	mars.	16 °/o b	fév...	14 °/o b
Comptoir.........	—	janv..	11 °/o b	janv..	11 °/o b
L'Amphytrite......	—	fév...	pair.	fév...	pair.
Phénix............	Inc.	mars.	260 °/o b	juillet.	250 °/o b
Nationale.........	—	nov...	189 °/o b	avril..	180 °/o b
Union............	—	déc...	105 °/o b	fév...	94 °/o b
France............	—	fév...	76 °/o b	avril..	72 °/o b
Urbaine...........	—	oct...	115 °/o b	avril..	110 °/o b
Providence........	—	mars.	100 °/o b	mars.	100 °/o b
Confiance.........	—	déc...	5 °/o b	déc...	5 °/o b
Cie franç. de réass.	—	mai..	2 °/o b	mai...	2 °/o b
Générale..........	Vie.	mars.	180 °/o b	mars..	173 1/3 b
Union............	—	oct...	22 °/o b	ja.-mai	20 °/o b
Nationale.........	—	oct...	40 °/o b	avril..	36 °/o b
Phénix............	—	déc...	1 °/o b	déc...	1 °/o b
Générale..........	Grêle.	juin..	55 °/o p	nov...	60 °/o p

Chemins de fer (actions).

Paris-Orl., act. anc. n. est.	fév....	1,395	»	av.-juil	1,250	»
— Act. anc. estamp.....	octob..	1,100	»	juillet..	992	50
— Act. nouvelles........	déc....	810	»	juillet..	745	»
— Act. de j. non est...	fév....	1,010	»	oct....	900	»
— estamp...	mai....	700	»	déc....	662	50
Nord ancien.............	mai....	1,072	50	janv...	965	»
— sorti 2e tirage.	oct.-déc	1,047	50	janv...	927	50
— 3e tirage.	oct....	1,015	»	janv...	901	25
Est (Paris-Strasbourg)....	mars...	610	»	déc....	520	»
— act. de jouissance....	juin....	220	»	juillet..	180	»
Ouest...................	mars..	586	25	janv...	525	»
Midi....................	sept...	896	25	janv...	656	25
Lyon-Genève............	avril...	392	50	août...	340	»
Ardennes, ancien........	av.-oct.	455	»	janv...	377	50
— nouveau......	juin-oct	457	50	fév....	377	50
Bességes-Alais..........	déc....	645	»	janv.-f.	500	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	oct....	1,206	»	janv...	1,040	»
Dauphiné...............	fév....	540	»	juill.-d.	400	»
Lyon à la Croix-Rousse...	oct.-nov	500	»	janv...	200	»
Ch. algériens............	sep.-oct	452	50	mars-mai	430	»
Lyon à Sathonay (camp)..	nov....	482	50	nov....	480	»
Guillaume-Luxembourg..	fév....	315	»	déc....	180	»
Ch. autrichiens..........	avril...	540	»	août...	467	50
— lombards-vénitiens..	oct....	640	»	janv...	508	75
— russes.............	déc....	445	»	janv...	390	»
Ouest-Suisse...........	mars...	200	»	sept...	400	»
Central-Suisse..........	av.-déc	495	»	janv...	428	75
Ch. Sardes (Vict.-Emman.)	mai....	397	50	janv.-f.	321	25
'h. Rom. (act. de 400 fr.)	janv...	221	25	mars...	177	50

— (act. de 500 fr.)	oct....	395	»	avril...	260	»
— (act. trenten..).	sept...	451	25	juin....	430	»
Madrid-Saragosse........	déc....	670	»	janv...	591	25
Séville-Xérès-Cadix......	nov....	462	50	janv...	410	»
Cordoue-Séville..........	oct....	509	»	avril...	350	»
Nord-Espagne...........	oct....	567	50	janv...	407	50
Saragosse-Barcelone.....	mai....	385	»	juin....	290	»
Pampelune-Saragosse....	av.-mai	405	»	janv...	320	»
Chem. portugais........	déc....	531	50	fév....	360	»

Canaux, voitures et navigation (actions).

Touage Basse-Seine-Oise.	novemb.	720	»	janv...	510	»
Canal de Suez...........	oct....	510	»	fév....	423	75
Ports de Marseille........	oct....	795	»	janvier.	350	»
Omnibus de Paris........	fév....	855	»	avril...	760	»
Voit. de Paris, Cie impér..	mai-juil	73	75	mars..	56	25
Omnibus de Londres.....	mai....	80	»	janvier.	31	25
Omnibus de Lyon........	oct.-déc	80	»	mars..	60	»
Cie Bazin, Gay et Cie (a.n.)	déc....	485	»	oct-déc	470	»
Cie générale transatlant...	oct....	690	»	mars..	400	»
Mess. imp., serv. marit..	sept-oc	765	»	janvier.	590	»
— nouvelle émiss.....	oct....	676	25	avril...	530	»
Navigation mixte........	déc....	647	50	janvier.	515	»
Cie générale de navigation	oct....	110	»	sept...	70	»
Cie phocéenne...........	oct.-déc	125	»	mars..	110	»
— Marc Fraissinet et Cie..	déc....	596	25	juillet..	465	»

Charbonnages (actions).

Grand'Combe.............	déc....	920	»	janvier.	845	»
Loire..................	sept-oct	201	25	janvier.	161	25
Montrambert et la Béraud.	août...	161	25	janvier.	130	»
Saint-Étienne...........	août-oct	175	»	janvier.	148	75
Rive-de-Gier............	août...	277	50	janvier.	191	25
Carmaux (et ch. de fer)...	déc....	275	»	nov....	270	»
Roche-Molière et Firminy.	oct....	491	25	fév....	440	»

Mines diverses (actions).

Mouzaïa (cuivre).........	nov....	21	25	janvier.	11	25
Campagnac..............	déc....	875	»	déc....	850	»
Kef-Oum-Theboul.......	juin...	200	»	juillet..	200	»
Vieille-Montagne.........	mai-oct	280	»	janvier.	223	75
Silésie..................	oct....	130	»	août...	90	»

Hauts-fourneaux, forges et usines (actions).

B-Indre (A. Langlois et Cie)	janvier.	300	»	sept...	300	»
Châtillon et Commentry..	juillet..	247	50	oct-déc	425	»
Allevard, Charrière et Cie..	nov....	1,050	»	nov....	1,050	»
Firminy, F.-F. Verdié et Cie	nov....	340	»	janvier.	240	»
Pont-Évêque-Vienne.....	oct....	350	»	janvier.	210	»
Méditerranée............	déc....	1,202	50	janvier.	785	»
Fr.-Comté, S. Menans Cie	fév....	430	»	fév....	430	»

Fourchambault..........	déc....	400	»	janvier.	380	»
Horme..................	oct-nov	1,000	»	janvier.	690	»
Creusot, Schneider et Cie.	nov-déc	742	50	janvier.	605	»
Soc. Petin, Gaudet et Cie..	oct....	907	50	janvier.	675	»
Terre-Noire et Bességes..	nov-déc	755	»	janvier.	542	50
Soc. Chameroy et Cie.....	avril...	410	»	avril...	410	»
Soc. J.-F. Cail et Cie.....	déc....	825	»	mai....	650	»
Taillerie imp. de diamants.	fév....	542	50	janv-av.	502	50
Soc. Falquière et Cie.....	sept...	365	»	mars-av	300	»

Sociétés immobilières (actions).

Mag. gén. de Paris (docks).	oct....	740	»	fév....	540	»
Docks de Marseille.......	sept...	745	»	janvier.	475	»
— du Havre..........	mai-juin	410	»	avril...	400	»
— de Saint-Ouen.....	déc....	555	»	nov....	547	50
Deux-Cirques Dejean et Cie	mai....	212	50	janv.-n.	200	»
Cie imm. de Paris (Rivoli).	oct....	275	»	janvier.	128	75
Chât. des Fleurs (Marseille)	av.-mai	26	25	oct-nov	15	»
Abattoirs de Lyon........	mai-déc	380	»	juillet..	380	»
Rue Impériale (Lyon)....	av.-mai	445	»	janvier.	402	50
Soc. imm. (Marseille)...	mai....	271	25	avr.-mai	270	»

Éclairage au gaz (actions).

Cie cent. Lebon et Cie....	sept...	505	»	juillet..	300	»
Un. des Gaz, F. Tochi Cie.	déc....	108	75	janv.-f.	75	»
Paris (ancien)...........	déc....	1,492	50	janvier.	895	»
— (nouveau)..........	déc....	1,500	»	janvier.	941	25
Alais....................	nov....	525	»	nov....	475	»
Angers..................	fév....	405	»	fév....	405	»
Besançon...............	fév....	407	50	fév....	407	50
Béziers.................	fév....	330	»	avril...	305	»
Bilbao..................	janvier.	332	50	fév....	330	»
Dôle....................	nov....	225	»	nov....	225	»
La Guillotière, Vaire, Lyon.	juin...	1,925	»	janvier.	1,700	»
Limoges.................	fév....	271	25	fév....	271	25
Lyon....................	mai....	2,760	»	janvier.	2,365	»
Trois villes du Midi......	mai-août	500	»	mars..	490	»
Marseille (h.-f. et ch. de fer)	déc....	446	25	janvier.	267	50
Metz....................	mars..	1,555	»	nov....	1,460	»
Reims...................	fév....	650	»	avril...	575	»
Saint-Étienne............	août...	3,600	»	mai....	3,450	»
Saône-et-Loire..........	avril...	645	»	avril...	645	»
Troyes..................	nov....	560	»	nov....	560	»
Vaise...................	sept...	495	»	sept...	495	»
Venise..................	août...	1,400	»	f.-mars	1,200	»

Filatures (actions).

Lin d'Amiens (Maberly)...	avril...	520	»	janvier.	455	»
Soc. Cohin et Cie.........	sept...	480	»	juin...	440	»

Sociétés diverses (actions).

ᶜ. cent. de la Guadeloupe	nov....	415	»	nov....	400	
ffinerie P. Massot et fils.	sept...	740	»	mai....	590	»

Cie générale des eaux....	s.-oct..	360 »	mai-juil	300 »
Jard.zoologique(Marseille)	août...	95 »	août...	95 »
Polders de l'Ouest.......	mars..	400 »	mars..	400 »
Ver.de la Loire et du Rhône	janv.-f.	212 50	déc....	167 50
Stéariques de La Villette..	avril...	16 25	juin...	15 »
Soc. Chollet et Cie........	oct....	30 »	juin...	18 75
Prod.chimiques(Marseille)	sept...	130 »	mar-av.	100 «
Chantiers de la Buire....	janvier.	715 »	déc....	600 »
Télégr. électriq. (Manche)	janvier.	230 »	janvier.	230 »
Bateaux servitude (Mars.)	mars..	150 »	mars...	150 »

Alph. Courtois fils.

SUPPLÉMENT.

COMPTE DÉFINITIF DE 1859

INDIQUANT

LE CHIFFRE DES DÉPENSES ET DES RECETTES EFFECTUÉES.

Dépenses.

La loi du 4 juin 1858 avait provisoirement arrêté les dépenses à faire à 1,765,780,877 fr.

La loi du 28 mars 1863, qui a réglé définitivement l'exercice de 1859, a arrêté le montant des dépenses à 2,207,660,403 fr. 20 c.

Quant aux dépenses restant à payer et montant à 9,050,361 fr. 74 c., elles seront ordonnancées sur les fonds de l'exercice courant.

Voici le tableau comparatif des dépenses présumées et des crédits accordés par la loi du 4 juin 1858, et des dépenses payées et définitivement arrêtées par la loi du 28 mars 1863 :

	Loi de 1858.	Loi de 1863.
Dette publique...........	630,173,698	555,901,784 52
Dotations................	40,010,892	42,281,190 55
Ministère d'État..........	10,269,400	10,530,398 56
— de la justice.....	27,624,870	27,215,559 20
— des affaires étrangères.........	10,470,600	11,724,867 99
— de l'intérieur....	150,473,818	157,914,974 02
— des finances.....	19,644,004	24,642,765 29
— de la guerre.....	337,447,500	606,586,822 80
— de la marine.....	122,757,482	208,348,329 54

Ministère de l'instruction publique et des cultes........	66,976,736	68,912,767
— de l'agriculture, du commerce et des travaux publics..........	70,226,433	72,477,845
— de l'Algérie et des colonies.......	36,160,776	38,234,997
Frais de régie, de perception et d'exploitation des impôts et revenus publics.	198,237,347	201,649,638
Remboursements et restitutions, non-valeurs, primes et escomptes.......	144,934,288	139,271,954
TOTAL du service ordin.	1,735,407,544	2,165,363,865
Ministère d'État..........	2,440,000	4,863,024
— de l'agriculture, du commerce et des travaux publics........	27,933,333	37,433,513
TOTAL des trav. extraordin.	30,373,333	42,296,537
TOTAL général.	1,765,780,877	2,207,660,403

Recettes.

La loi du 4 juin 1858 avait approximativement éval les recettes à 1,773,919,114 fr.

La loi du 28 mars 1863 a fixé les recettes effectuées à clôture de l'exercice à 2,181,834,227 fr. 76 c.

Voici le tableau des recettes présumées d'après la loi 4 juin 1858 et de celles arrêtées définitivement d'après loi du 28 mars 1863 :

		Loi de 1858.	Loi de 1863.
Contributions directes.....		460,492,488	473,231,175
Produits des domaines....		14,351,000	11,871,530
Produits des forêts et de la pêche..................		36,959,560	37,174,672
Impôts et revenus indirects.	Enregistrement et timbre..........	338,729,396	328,671,304
	Douanes et sels...	234,892,000	226,502,048
	Contrib. indirectes.	455,704,000	485,985,623
	Postes.............	57,245,000	64,574,878

Produits éventuels affectés au service départemental	16,300,000	21,142,655 58
Produits et revenus de l'Algérie	20,950,000	19,537,863 57
Retenues et produits affectés au service des pensions civiles	12,589,000	13,218,084 92
Produit de la réserve de l'amortissement	83,616,262	84,204,809 10
Produits divers	40,717,105	53,976,796 09
TOTAL des recettes ordin.	1,772,585,751	1,815,401,439 36
Ressources extraordinaires.	1,333,363	366,432,788 40
TOTAL général	1,773,919,114	2,181,834,227 76

Si aux ressources totales	2,181,834,227 76
on ajoute les fonds non employés à l'époque de la clôture des exercices 1857 et 1858 sur les crédits affectés au service départemental et à divers services spéciaux...	17,879,269 80
On a	2,199,713,497 56
Sur cette somme on a prélevé et transporté aux exercices 1860 et 1861, pour servir à payer les dépenses du service départemental et des autres services spéciaux restant à solder à la clôture de l'exercice 1859, savoir : A l'exercice 1860...... 11,087,425 38 — 1861...... 9,886,937 26	20,974,362 64
Les recettes de l'exercice 1859 montant ainsi à	2,178,739,134 92
S'accroissent en outre de l'excédant de recette de l'exercice 1858 que le règlement définitif de cet exercice a attribué au budget de 1859, ci	31,805,121 54
Il reste pour les voies et moyens de l'exercice 1859	2,210,544,256 46

Si on compare alors les recettes et les dépenses totales de 1859, on a :

Recettes	2,210,544,256 46
Dépenses	2,207,660,103 20
Excédant de recettes	2,88[illegible],[illegible] 26

transporté au budget de l'exercice 1860 en accroisse
de ses ressources.

SERVICES SPÉCIAUX RATTACHÉS POUR ORDRE AU BUD

Recettes et dépenses

Légion d'honneur	11,614,650	12,095,39
Imprimerie impériale	3,853,900	3,818,51
Service de la fabrication des monnaies et médailles	1,213,358	2,689,83
Caisse de la dotation de l'armée.	45,170,000	104,407,84
Caisse des invalides de la marine.		
Établissements d'enseignement	11,417,000	15,886,76
supérieur	3,493,500	3,571,85
TOTAL	76,762,408	142,470,20

Service départemental.

Ministère de l'intérieur	105,526,500	126,113,695
— des finances	25,000	247,784
— de l'instruction publique	5,925,000	6,974,982
TOTAL	111,476,500	133,336,462

(EXERCICE 1858.)

	Loi de 1857.	Loi de 1863.
Chancelleries consulaires	1,000,000	1,807,615

Alph. COURTOIS fils.

COMPTE-RENDU

DES OPÉRATIONS DE LA BANQUE DE FRANCE ET DE SES SUCCURSALE

PENDANT L'ANNÉE 1862.

(Extrait du rapport officiel.)

Les opérations de la Banque de France et de ses succursales ont eu, pendant l'année 1862, une importance considérable.

Le mouvement des affaires a dépassé de douze cent vingt-sept millions celui de l'année 1861. Les renseignements qui vont suivre vous apprendront comment et à quelle occasion.

§ 1. — *Masse des Opérations. — De leur importance tant à Paris que dans les Succursales.*

En 1861, le chiffre des opérations, plus élevé déjà de 216 millions que celui de l'année précédente, était de.	6,556,696,000
En 1862, il s'élève à..........................	7,783,799,700
C'est pour 1862, une augmentation de..........	1,227,103,700

§ 2. — *Du taux de l'escompte.* — Pendant l'année 1862 le taux de l'escompte a subi plusieurs variations. De 5 p. %, à la date du 21 novembre 1861, il a été abaissé successivement : à 4 1/2 p. %, le 21 janvier 1862; à 4 p. %, le 6 février; à 3 1/2 p. %, le 27 mars, puis reporté à 4 p. %, le 6 novembre. Il est aujourd'hui à 5 p. %.

§ 3. — *De l'Escompte des Effets de commerce et du Portefeuille.*

Comparé à celui de 1861, l'escompte des effets présente une légère augmentation :

En 1861, il s'élevait à........................	5,329,087,400
En 1862, il s'élève à..........................	5,431,595,600
Augmentation en 1862........................	102,508,200

Le nombre des effets escomptés est, pour Paris, de....................................	1,913,846
Pour une somme de...........................	2,278,792,700

Soit en moyenne, 1,190 francs par effet.

Celui des effets escomptés dans les succursales est de 2,142,004, pour une somme de 3,152,802,800 fr.

Soit en moyenne, 1,471 fr. 89 c. par effet.

Au 30 janvier 1862, les deux portefeuilles (Paris et Succursales) réunis s'élevaient à 682,990,600 fr.

C'est le maximum de l'année. Le minimum, au 22 mai, était de 446,504,000 fr.

Le chiffre est aujourd'hui de 619,250,000 fr.

§ 4. — *Des Avances sur Effets publics, Chemins de fer, etc. (Paris et Succursales.)*

Les opérations de cette nature présentent une notable augmentation. Pendant l'exercice de 1862, il a été avancé :

Sur effets publics............................	866,821,000
Sur actions ou obligations de chemins de fer..	433,052,600
Sur obligations du Crédit foncier.............	3,686,800
En tout..................	1,303,560,400
En 1861, le chiffre de ces avances ne s'élevait qu'à.....................................	472,528,300
C'est, pour 1862, une augmentation de.......	831,032,100

Le maximum des sommes engagées était, au 6 mars, de 264,843,800 fr.

Le minimum, au 23 janvier, de 70,106,200 fr.

§ 5. — *Des réserves métalliques.*

Les encaisses réunis de la Banque et des succursales étaient, au 26 décembre 1861, jour où a commencé l'exercice de 1862, de 335,880,000 fr.

Ils se sont élevés, au 5 juin 1862, à 431,265,500 fr.

C'est le maximum de l'année. Leur minimum a été au 20 novembre de 292,050,000 fr.

Aujourd'hui, les encaisses réunis de Paris et des succursales sont de 274,110,000 fr.

§ 6. — *De la circulation des Billets.*

La circulation des billets émis par la Banque et ses succursales s'élevait, au 26 décembre 1861, à..............	723,062,400
Le maximum, au 28 février 1862, était de.......	869,028,200
Le minimum, au 19 juin, de.....................	757,098,700
Aujourd'hui, 29 janvier 1863, le chiffre est de....	836,640,000

Réparti comme suit :

12	Billets	de	5,000....................	60,000
499,210	id.	de	1,000....................	499,210,000
188,964	id.	de	500....................	94,482,000
235,905	id.	de	200....................	47,181,000
1,939,716	id.	de	100....................	193,971,600
2,863,807	id.		pour....................	834,904,600
Billets de diverses coupures des anciens types...				1,731,975
				836,636,575

§ 7. — *Des mouvemeuts généraux des Espèces, des Billets et des virements dans la Banque centrale.*

nsemble de ces mouvements est de beaucoup supé-

rieur à celui de l'année 1861 et des années précédentes.

Il s'élevait, pour 1861, à	23,400,941,000
Il s'élève, pour 1862, à	27,949,186,400
C'est, pour 1862, une augmentation de	4,548,245,400

L'augmentation porte sur trois natures d'opérations :

Elle est, pour les espèces, de	85,554,300
Pour les billets, de	721,817,600
Pour les virements, de	3,740,873,500
Somme égale	4,548,245,400

§ 8. — *Des Effets au comptant.*

Comme tous les autres services de la Banque, celui de l'encaissement des effets au comptant a augmenté d'importance.

Ainsi : en 1862, le nombre des effets encaiss. est de.		1,232,944
Pour une somme de	1,626,974,900	
En 1861, le nombre des effets était de		1,200,648
Pour une somme de	1,776,943,300	
Soit en plus pour les effets, en 1862.		32,296
En moins pour les sommes encaissées	149,968,400	

§ 9. — *Des Comptes courants de Paris.*

En 1861, le maximum des comptes courants avait été pour Paris, au 7 janvier, de	176,498,300
Le minimum, au 17 septembre, de	98,163,600
En 1862, le maximum a été, au 7 mars, de	294,892,600
Le minimum, au 27 octobre, de	117,022,400
Les comptes courants réunis de Paris et des succursales ont donné, en 1852, le 7 mars	323,556,000
C'est leur maximum. Leur minimum, au 15 mai 1862, était de	154,163,900

§. 10. — *Des Billets à ordre tirés de la Banque sur les Succursales, et vice versâ.*

Le chiffre de cette nature d'opérations dépasse de beaucoup celui de l'année dernière.

En 1861, les billets à ordre et virements délivrés par la Banque centrale et ses succursales s'élevaient à......		564,111,400
En 1862, les billets à ordre et virements délivrés par la Banque centrale s'élèvent à	206,208,000	
Ceux délivrés par les succursales, à	722,894,200	
Ensemble........................	929,102,200	929,102,200
Augmentation pour 1862........................		364,990,800

§ 11. — *Du service des Recettes en ville.* (*Effets au comptant compris.*)

L'augmentation, relativement peu importante, que présente ce service pour l'année 1862, constate néanmoins sa tendance toujours croissante.

En 1861, le nombre des effets encaissés était de...		2,954,006
Pour	4,215,492,000	
En 1862, il est de................		2,931,077
Pour	4,347,690,800	
Si donc le nombre des effets présente une différence en moins de.		22,929
Les sommes présentent uue différence en plus de..............	132,198,800	

La plus forte recette a été celle du 31 octobre.

Elle a compris 93,876 effets pour une somme de 97,646,409 francs, dépassant, en somme, de 691,511 francs celle du 30 novembre 1861,que nous vous signalions l'année dernière comme la plus forte de toutes celles faites par la Banque depuis sa création.

En joignant à ces effets ceux qui reviennent des succursales à la suite de protêts, et ceux qui sont mis en recouvrement à Paris pour la même cause, on a, pour l'ensemble des effets présentés à l'encaissement, les chiffres suivants :

En 1861, nombre d'effets...	3,035,500	Somme	4,262,406,100
En 1862, id.	3,003,400	Id.	4,384,526,800
Diminution dans le nombre des effets...............	32,100		
Augmentation en somme.............			122,120,700

Le nombre des journées employées à ce service, multiplié par le nombre d'hommes, a été de :

34,398 pour les garçons de la Banque, et de
3,313 pour les aides nécessaires les 15 et fin de mois.

En tout... 27,711 journées, donnant une augmentation de 474 sur le chiffre de 1861.

§ 12. — *Des Effets en souffrance.* — Pendant les dernières années qui viennent de s'écouler, la Banque centrale et ses succursales ont eu à subir des faillites assez nombreuses, dont le chiffre ne représentait pas moins de 3,804,000 francs. Pour parer aux pertes qui pouvaient en résulter, il a été fait, dans une pensée de sage prévoyance, sur les bénéfices du premier semestre de 1862, un prélèvement de 1,120,000 francs. Le surplus est, ou recouvré, ou d'un recouvrement certain.

Les créances grecques ne sont pas comprises dans cette situation; elles ont subi d'intéressantes modifications, et ne s'élevaient plus, au 24 décembre 1862, qu'à 138,11,414 fr. 29 c., parce que les recouvrements opérés pendant l'exercice écoulé ont été de 9,261,220 fr. 92 c.

Que disait le dernier compte-rendu à ce sujet? Qu'après un solde débiteur de 27,446,889 fr. 71 c. originairement, il était dû, au 31 janvier 1862, que 23,072,635 fr. 21 c.

» Aujourd'hui, il ne s'agit plus que de 13,743,084 fr. 74. c. somme considérable encore, il est vrai, mais dont, selon toute probabilité, le règlement ne se fera pas longtemps attendre. Elle est garantie par le gouvernement turc, sans que la responsabilité des débiteurs ait cessé. La bonne foi du garant, celle de nos débiteurs, la vigilance de nos intermédiaires et correspondants, particulièrement aussi les bienveillants appuis du Gouvernement Impérial et de l'Ambassade française à Constantinople, nous sont venus, nous viendront encore utilement en aide pour terminer cette intéressante liquidation. »

§ 13. — *Du service de la Caisse des Dépôts des Titres.*

Le nombre des titres déposés en caisse s'élevait, au 24 décembre 1862, à... 1,838,991

Représentant une va-

leur de...........			1,005,826,987
En 1861, le nombre des titres était de.	1,636,323	représ.	884,473,476
Augmentation pour 1862.............	202,668	titres, représ.	121,353,411

Ces titres appartiennent à 18,766 déposants.

Les arrérages encaissés par la Banque, tant pour les valeurs déposées que pour celles engagées en garantie d'avances, représentent une somme de 59,899,000 francs pour un nombre de 3,504,000 coupons et Titres nominatifs.

Indépendamment des arrérages et coupons qu'elles encaissent elles-mêmes, et qui, pour cette année, s'élèvent à 7,067,835 francs, les Succursales ont transmis à la Banque centrale, pour en faire le recouvrement, 899,840 coupons, pour une somme de 9,925,172 francs.

§ 14. — *Des Succursales.*

Les opérations des succursales s'élevaient, en 1861, à..................................	3,811,911,500
Elles s'élèvent, en 1862, à....................	4,165,472,500
C'est, pour 1862, une augmentation de........	353,561,000

Les cinq succursales qui, l'année dernière, tenaient le premier rang en ordre d'importance d'opérations, conservent encore cette année leur prééminence; ce n'est qu'entre elles que les rangs ont été intervertis. Trois présentent une augmentation dans le chiffre de leurs opérations, comparé à celui de 1861. Ce sont les succursales de Lyon, Lille et Bordeaux. Deux présentent une diminution. Ce sont celles de Marseille et le Havre.

Lyon. En 1861, ses opérations s'élevaient à.....	287,133,000
Elles s'élèvent, en 1862, à....................	461,381,000
Soit, augmentation pour 1862,.................	174,248,000
Marseille. En 1861, son chiffre s'élevait, en y comprenant 5,500,000 francs d'opérations sur matières, à..................................	474,185,000
En 1862, ce chiffre ne s'élève qu'à............	375,113,000
Diminution pour 1862........................	99,072,000
Lille. Ses opérations, pour l'année 1861, s'élevaient à..................................	252,971,000

Elles s'élèvent, en 1862, à	328,867,000
Soit augmentation, en 1862	75,896,000
Bordeaux (1). Ses opérations s'élevaient, en 1861, à	286,815,000
Elles s'élèvent, en 1862, à	316,712,000
Augmentation	29,897,000
Le Havre (1). Ses opérations s'élevaient, en 1861 à.	351,526,000
Elle ne s'élèvent, en 1862, qu'à	303,242,000
C'est, pour 1862, une diminution de	48,284,000

Seule, la succursale d'Annonay, qui a commencé à fonctionner en mars 1862, donne une perte de 27,434 fr., causée par ses dépenses de premier établissement. — La succursale de Flers a commencé à fonctionner vers le milieu de décembre dernier. — Celle de Châlon-sur-Saône commencera ses opérations dans le courant de cette année.

§ 15. — *Des dépenses de la Banque centrale et de ses Succursales.*

Les dépenses de la Banque centrale se sont élevées à	3,015,002 38
Celles des succursales, à	3,454,054 20
TOTAL	6,469,056 58
Déduisant de cette somme les frais de transports d'espèces, s'élevant à	406,759 91
Il reste, pour les dépenses ordinaires, une somme de	6,062,296 67

§ 16. — *Des dividendes.* — Le dividende du 1er semestre 1862 a été de 78 fr., celui du 2e, de 80 fr., soit, pour l'année, 158 fr. par action, répartis entre 14,069 actionnaires représentant 182,500 actions, sur lesquelles 112,014 appartiennent à des propriétaires ayant la libre disposition de leurs biens, et 70,486 à des mineurs, interdits, femmes mariées et établissements publics.

(1) Une erreur typographique a faussé, dans le Compte-rendu de 1861, le chiffre des opérations des succursales de Bordeaux et du Havre.
Le 1er a été porté pour 282,361,000 au lieu de 286,815,000.
Le 2e a été porté pour 361,526,000 au lieu de 351,526,000.

Tableau général des opérations faites par la Banque et ses succursales pendant les années 1861 et 1862.

Opérations.	1862. Paris.	Succursales.	Ensemble.
Escompte du papier de comm.	2,066,340,271	3,151,920,778	5,218,261,049
Bons du Trésor, de la caisse de la boulangerie et des travaux publics, escomptés à divers....	209,145,995	»	209,145,995
Bons de la Monn.	774,535	882,087	1,656,622
Traites de coupes de bois........	2,531,981	»	2,531,981
Avances sur bons du Trésor, actions de canaux et autres valeurs...	11,834,400	»	11,834,400
Avances sur rent.	733,266,300	91,720,300	824,986,600
Avances sur actions et obligations de chem. de fer.........	254,527,000	178,525,600	433,052,600
Avances sur obligations du crédit foncier....	2,006,400	1,680,400	3,686,800
Avances au syndicat des compagnies de chem. de fer........	»	»	»
Avances sur lingots..........	28,822,578	4,518,121	33,340,699
Billets à ordre et virements.....	206,208,045	398,457,478	604,665,523
Versements des receveurs généraux dans les succursales....	»	324,436,748	324,436,748
Primes sur matières d'or......	72,869,752	3,405,856	76,275,608
Arrérages en recouvrem. pour les succursales.	»	9,925,172	9,925,172
	3,618,327,257	4,165,472,540	7,783,799,797
Opérations avec le Trésor......	»	»	»
	3,618,327,257	4,165,472,540	7,783,799,797

***Classement des succursales selon l'importance de leurs opérations pendant l'année* 1862.**

DÉSIGNATION des succursales.			Montant des opérations.		TOTAUX.	PRODUIT bruts.
1862.		1861.	Effets escomptés.	Avanc. sur effets publ., chemins de fer et lingots, Bts à 0/. et Vts.		
1	Lyon..........	3	312,158,200	149,223,000	461,381,200	979,880
2	Marseille.......	1	334,576,500	40,536,400	375,112,900	854,275
3	Lille...........	5	234,600,500	94,266,700	328,867,200	1,149,286
4	Bordeaux	4	248,289,800	68,423,100	316,712,900	1,038,900
5	Havre (Le).....	2	232,539,800	70,702,400	303,242,200	1,292,910
6	Nantes.........	8	139,844,500	38,086,100	177,930,600	636,890
7	Rouen..........	6	122,598,600	27,275,100	149,873,700	328,167
8	Strasbourg.....	10	79,965,300	52,889,700	132,855,000	406,108
9	Saint-Quentin..	7	107,496,700	23,383,500	130,880,200	663,781
10	Mulhouse	13	90,729,000	20,621,700	111,350,700	306.629
11	Valenciennes..	9	88,011,000	11,055,400	99,066,400	412,494
12	Besançon	12	78,196,700	13,530,500	91,727,200	481,872
13	Montpellier.....	11	71,112,600	11,849,200	82,961,800	272,004
14	Saint-Etienne..	15	65,014,000	8,143,400	73,157,400	205,851
15	Toulouse.......	20	42,633,400	29,341,700	71,975,100	170,521
16	Reims	18	49,820,400	17,127,800	66,948,200	172,898
17	Nimes..........	14	58,721,000	5,389,100	64,110,100	192,429
18	Caen...........	16	47,992,100	13,328,400	61,320,500	323,546
19	Angoulême.....	19	43,438,600	16,652,700	60,091,300	166,260
20	Avignon	17	51,681,600	4,009,500	55,691.100	235,439
21	Amiens	21	32,909,400	19,942,900	52,852,300	174,848
22	Mans (Le)......	25	38,626,790	13,995,000	52,621,700	229,168
23	Orléans........	24	25,125,200	23,717,600	48,842,800	175.795
24	Toulon.........	23	42,975,300	3,640,000	46,615,300	141,288
25	Angers.........	30	30,485,700	15,088,500	45,574,200	167,338
26	Clermont-Ferr.	22	27,118,600	17,802,500	44,921,100	130,761
27	Dijon..........	31	32,521,100	9,629,300	42,150,400	142,517
28	Bar-le-Duc	29	31,030,000	10,507,600	41,537,600	125,057
29	Nancy..........	26	29,892,500	11,238,200	41,130,700	129,859
30	Dunkerque.....	28	30,431,400	10,008,300	40,439,700	166,959
31	Sedan..........	35	22,855,100	15,037,600	37,892,700	141,092
32	Metz...........	33	22,285,600	14,600,500	36,886,100	129,175
33	Troyes.........	32	26,354,900	9,754,400	36,109,300	128,402
34	Grenoble.......	27	25,926,300	9,850,000	35,776,300	112,208
35	Limoges	34	22,920,600	11,959,600	34,880,200	100,120
36	Tours..........	39	23,132,300	7,602,900	30,735,200	146,415
37	Rochelle (La)..	38	23,997,300	5,843,800	29,841,100	132,389
38	Bayonne	41	21,881,200	7,578,600	29,459,800	102,518
39	Saint-Lô	36	22,180,500	6,133,000	28,313,500	183,615
40	Rennes.........	37	16,627,100	10,151,100	26,778,200	89,583
41	Arras..........	46	9,445,300	16,412,700	25,858,000	52,385
42	Poitiers........	42	15,378,500	5,568,600	20,947,100	124,485
43	Carcassonne...	43	15,100,300	3,917,600	19,017,900	57,416
44	Nice	47	14,494,100	3,234,600	17,728,700	57,947
45	Nevers	45	11,547,400	5,873,500	17,420,900	74,198
46	Agen...........	40	10,746,500	6,304,400	17,050,900	64,577
47	Laval..........	48	8,287,600	6,660,200	14,947,800	44,792
48	Châteauroux ..	49	3,716,900	7,678,100	11,395,000	33,973
49	Brest	44	5,791,900	3,657,600	9,449,500	35,648
50	Bastia	50	3,554,000	3,092,700	6,646,700	29,174
51	Annonay	»	6,043,300	352,800	6,396,100	25,616
			3,152,802,900	1,012,669,600	4,165,472,500	13,739,458

(Extrait des *Censeurs du rapport*).

Service des dépôts. — Au 24 décembre dernier, il existait dans la caisse des dépôts 1,838,991 titres, remis par 18,766 déposants, et représentant une valeur de 1,005,826,900 fr.

Augmentation pour 1862, de 202,668 titres, de 1,554 déposants, et de 121,353,400 fr. en valeur représentative.

Les produits bruts de ce service ont été de 460,859 fr. 31 c., en augmentation de 59,021 fr. 55 c. sur 1861.

Émissions. — Il a été émis pendant l'exercice 1862 :

350,000 billets	de 1,000 fr.	pour............	350,000,000
100,000	de 500	—	50,000,000
100,000	de 200	—	20,000,000
850,000	de 100	—	85,000,000
1,400,000 billets		pour........................	505,000,000

Billets des succursales

2,000 billets	de 1,000 fr.	Annonay........	2,000,000
2,000	de 1,000 fr.	Flers...........	2,000,000
1,000	de 1,000 fr.	Dunkerque......	1,000,000
1,405,000 billets		....	510,000,000

présentant une augmentation sur 1861 de 385,000 billets pour 155,000,000 francs.

Annulations. — Les annulations n'ont porté que sur les billets de 100 fr. Elles s'élèvent à 407,886 billets pour 40,788,600 fr. Ce chiffre, qui ne représente que celui des annulations officielles prononcées par le conseil, ne doit pas être confondu avec le chiffre des billets réellement retirés de la circulation et en travail d'annulation.

Brûlements. — Il a été détruit en 1862 :

104,434 billets	de 1,000 fr.	pour..............	104,434,000
51,948	de 500	—	25,974,000
118,593	de 100	—	11,859,300
274,975 billets		pour........................	142,267,300

Le solde du compte particulier ouvert pour les billets à retirer de la circulation, billets émis depuis l'origine de la banque jusqu'à l'année 1828, reste, au 24 décembre 1862, pour 1,140,000 fr., se composant, savoir :

620 billets de 1,000 fr. pour		620,000
1,040	de 500 —	520,000
1,660 billets pour		1,140,000 (1)

Les billets provisoires de 100 fr. émis, en 1848, pour 80 millions ne restent plus dans la circulation que pour 97,700 fr. Il en est rentré en 1862, 43 représentant 4,300 fr.

Caisse de réserve des employés. — Elle possédait, au 24 décembre 1862, 5,696 fr., rente 3 p. °/₀ ; et 2,000 actions de la banque, ayant coûté 3,757,298 fr. 80 c.

Bénéfices réservés en exécution de la loi du 9 *juin* 1857. — L'article 8 de la loi du 9 juin 1857, qui stipule que l'excédant du produit des escomptes sur le taux de 6 p. °/₀ sera ajouté au fonds social, n'a pas été appliqué cette année, le taux de l'intérêt n'ayant pas atteint ce chiffre.

Immeubles de la Banque. — L'hôtel que possède la Banque de Paris, et qui comprend, indépendamment des constructions anciennes et nouvelles, un mobilier considérable, ne figure, suivant l'usage, sur le bilan, que pour.		4,009,000 »
Sur les 51 succursales qui ont fonctionné en 1862, 46 sont établies dans des immeubles appartenant à la Banque, acquis au prix de	13,760,270 59	
L'amortissement a été de	8,119,569 18	
Ces 46 immeubles restent donc pour	5,640,701 41	5,640,701 41
Ce qui forme un total de		9,640,701 41

Opérations générales. — 51 succursales ont fonctionné en 1862.

Leur opérations se sont élevées à	4,165,472,500 »
Ce qui constitue pour 1862 une augmentation de	353,561,000 »
Les frais ordinaires, non compris les ports	

(1) C'est par erreur que ce compte a été indiqué au Compte-rendu de 1861 débiteur de 1,189,000, au lieu de 1,140,000, chiffre réel de la situation au 24 décembre de ladite année.

d'espèces, ont été de....................	3,121,054	»
En augmentation sur 1861 de...........	128,579	»
Les bénéfices nets ont été de..............	9,605,404	»
Diminution sur 1861....................	4,993,849	»
Les opérations de la Banque centrale se sont élevées en 1862 à..................	8,618,327,200	»
Constituant sur 1861 une augmentation de.	873,542,700	»
Les frais ordinaires, non compris les ports d'espèces, se sont élevés à.............	2,941,242	49
En diminution, pour 1862...............	119,777	»
Les bénéfices nets, déduction faite de 7,157,051 fr. 50 c. pour arrérages de rentes appartenant à la Banque, lesquels ne peuvent être compris dans le produit des opérations, se sont élevés à	13,891,246	12
Soit une augmentation sur 1861....de...	1,830,801	»

La proportion des produits se trouve être ainsi :

40.88 °/o pour les succursales, au lieu de 55.67 °/o en 1862;
59.12 °/o pour Paris, au lieu de.......... 44.33 °/o —

CHEMINS DE FER FRANÇAIS EN 1862.

Sections ouvertes.

Les sections ouvertes du 1er janvier au 31 décembre 1862 ont une étendue de 984 kilom., savoir :

1° *Ancien réseau.*

		kil.
Nord	Arras à Lens (a), le 4 janvier..........	17
	Lerns à Béthune (a), (pour mémoire, 19 kil.).........................	
	Hazebrouck à Béthune (a), (pour mémoire, 33 kil.)....................	
	Lens à Ostricourt (a), (pour mémoire, 17 kil.)............................	
Orléans, Savenay à Lorient, le 21 septembre 1862....		150
Paris-Méditerranée, Mouchard à Lons-le-Saulnier, le 15 novembre..................................		50

(a) Ces lignes, comprises précédemment dans le nouveau réseau, ont [illegible]rporées dans l'ancien réseau à partir du 6 juillet 1862.

Victor-Emmanuel, St-Jean-de-Maurienne à St-Michel, le 15 mars 1862			12
Lyon à la Croix-Rousse, le 8 juin 1862			4
TOTAL pour l'ancien réseau			230

2° *Nouveau réseau.*

Nord	Villers-Cotterets à Soissons, le 2 juin 1862	28	39
	Chantilly à Senlis, le 9 août 1862	11	
Est	Troyes à Bar-sur-Seine, le 20 juillet 1862		29
Ardennes	Reims à Soissons, le 16 avril 1862	54	168
	Nouzon à Givet et raccordement vers Morialmé, le 28 avril	58	
	Carignan à Montmédy, le 28 avril 1862	26	
	Montmédy à Pierrepont, le 1er août 1862	30	
Ouest	Pont-l'Évêque à Honfleur, le 7 juillet 1862	25	95
	Rennes à Redon, le 21 sept. 1862	70	
Orléans	Brives au Lot et raccordement, le 10 novembre		97
Paris à Lyon et à la Méditerran.	Livron à Privas, le 17 février 1862	32	173
	Embranchement de Saint-Germain-des-Fossés, à Vichy, le 15 mai	9	
	Toulon aux Arcs, le 1er sept. 1862	68	
	Mouchard à Pontarlier, le 15 nov.	61	
	Du chemin d'Ougney au Doubs, le 28 novembre	3	
Dauphiné	Chabons au Grand-Lemps, le 9 janvier 1862	5	21
	Chabons à Saint-André-du-Gaz, le 14 juin 1862	16	
Midi	Pamiers à Foix, le 7 avril 1862	18	132
	Portet-Saint-Simon à Montrejeau, 9 juin 1862	92	
	Tarbes à Bagnères-de-Bigorre, le 15 août 1862	22	
	Total pour le nouveau réseau.		754
	Ensemble		984
	Longueur totale exploitée au 31 décembre 1861.		10,090
	Longueur totale exploitée au 30 décembre 1862.		11,074

Recettes de l'exploitation des chemins de fer français (année 1862).

NOMS des chemins.	Longueur totale exploitée au 31 déc.	Longueur moyenne exploit pendant l'ann. entière.	TOTAL.	Recette kilométrique.
Ancien réseau.				
		kil.	fr.	fr.
Nord	(1) 1,050	1,309	65,754,007	65,167
Est	(2) 963	963	46,889,340	48,694
Ouest	900	900	47,280,517	52,534
Orléans	1,627	1,519	66,503,931	43,781
Paris-Méditerranée	1,462	1,418	125,980,581	88,844
Lyon à Genève	(3) 237	237	7,041,336	29,710
Midi	797	797	31,393,612	39,390
Victor-Emmanuel	116	114	1,690,604	14,830
Ceinture	17	17	2,136,167	125657
Graissessac à Béziers	51	51	693,752	13,603
Bességes à Alais	32	32	1,595,838	49,870
Anzin à Somain	19	19	586,203	30,853
Carmaux à Albi	15	15	297,422	19,827
Lyon à Croix-Rousse	(4) 1	»	»	»
TOTAUX et moyennes	7,290	7,094	397,843,310	56,105
Nouveau réseau.				
Nord	(5) 113	(6) 138	2,698,827	19,557
Est	773	757	20,455,978	27,022
Ardennes	355	295	5,950,108	20,170
Ouest	(7) 407	344	4,940,586	14,362

(1) Y compris la ligne des houillères du Pas-de-Calais (86 kil.), à partir du 6 juillet.

(2) Y compris 4 kil. sur le territoire suisse (à Bâle), exploités par la compagnie de l'Est.

(3) Y compris 16 kil. sur le territoire suisse, exploités par la compagnie de Lyon-Genève.

(4) Les recettes de Lyon à la Croix-Rousse se sont élevées à 35,297 fr. pour 212 jours d'exploitation.

(5) Non compris la ligne de Villers-Cotterets au Port-aux-Perches (9 kil.), dont les produits ne figurent pas dans les comptes d'exploitation de la compagnie du Nord.

(6 Y compris la ligne des houillères du Pas-de-Calais jusqu'au 6 juillet.

(7) Y compris 294 kilomètres pour la section de Caen à Cherbourg et ranchements du Mans à Mézidon, de Coulibœuf à Falaise et de

Orléans	(8) 735	672	9,297,732	13,836
Paris-Méditerranée	(9) 940	802	29,225,050	36,440
Dauphiné	179	171	3,483,649	20,372
Midi	292	333	2,063,125	8,855
TOTAUX et moyenne	3,784	3,412	78,115,054	22,894
Récapitulation.				
Ancien réseau	7,290	7,091	397,843,310	56,105
Nouveau réseau	3,784	3,412	78,115,054	21,894
TOTAUX et moyenne	(10) 11,074	10,503	(11) 475,958,364	45,316

BIBLIOGRAPHIE.

(*Publications faites depuis mai* 1862.)

ANNALES *de l'Association internationale pour le progrès des sciences sociales.* — Première session, congrès de Bruxelles; Ier et IIe liv., gr. in-8. Bruxelles, Lacroix et Verbœckhoven et Ce. Paris, Guillaumin et Ce.

ARBOIS (d') DE JUBAINVILLE. — *Recherche sur les taillis sous futaie;* broch. in-8. Guillaumin et Ce.

BARILLON, ancien membre du conseil municipal de Lyon. — *Suppression des octrois,* 2e édit., augmentée d'une table analytique et d'un tableau comparatif des octrois de Paris, Lyon et Marseille; gr. in-8. Guillaumin et Ce.

La première partie de cet ouvrage a été composée en 1841.

Lison à Saint-Lô, qui feront partie de l'ancien réseau à partir du 1er janvier 1865.

(8) Non compris la section d'Arvant à Massiac (23 kil.), exploitée par la compagnie de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

(9) Y compris la section d'Arvant à Massiac, appartenant à la compagnie d'Orléans. (*Voir* note 8.)

(10) Y compris 20 kil. sur le territoire suisse, exploités par les compagnies françaises, et non compris 24 kil. (lignes de Chauny à Saint-Gobin et de Villers-Cotterets au Port-aux-Perches), dont les produits ne figurent pas dans les comptes d'exploitation.

(11) Déduction faite des détaxes, et non compris l'impôt du 10e, qui s'élève :

Pour l'année 1862, à......... 23,439,671 »
— 1861, à......... 22,187,780 »

NOTA. — Les comptes du quatrième trimestre de 1862 n'étant pas encore définitivement arrêtés, les chiffres qui se rapportent à cette période peuvent être susceptibles de quelques modifications.

Au mois de novembre 1860, M. Leymarie ayant traité dans le *Progrès de Lyon*, au point de vue de la négative, la question de la suppression des octrois, le directeur du journal pria M. Barillon de publier son œuvre pour que la réplique suivît l'attaque et que le sujet fût éclairé comme il convient. L'auteur crut devoir compléter alors son premier travail et y joignit un tableau comparatif des objets tarifés et des taxes perçues.

L'expérience récemment faite en Belgique donne à cette question un intérêt d'actualité.

BARRAULT (Émile). — *Le droit des inventeurs*; br. in-8. de 31 pages, impr. Wittersheim, à Paris.

Les inventeurs, manufacturiers et commerçants se plaignent des nombreuses contestations judiciaires auxquelles donne lieu l'application de la loi de 1844 sur les brevets d'invention. Ces plaintes générales ont engagé le gouvernement à proposer des modifications sur lesquelles la Chambre législative et le Conseil d'État n'ont pu se mettre d'accord.

« M. Michel Chevalier, dit M. Barrault, s'inspirant de ces difficultés, propose aujourd'hui la suppression des brevets d'invention et l'abrogation de la loi. Pour motiver cette proposition radicale, l'illustre économiste a voulu démontrer : 1° Que les inventeurs n'ont aucun droit positif; que le brevet d'invention entrave l'industrie et empêche ses progrès; que l'état de chose actuel n'a jamais procuré aux inventeurs aucun avantage bien réel.

» M. Michel Chevalier est dans une position élevée ; il a rendu des services considérables à la France ; l'influence dont il jouit est méritée par de longs et utiles travaux; c'est donc avec un regret sincère que nous voulons discuter sa proposition et ses arguments. Nous voulons établir le rôle véritable de l'inventeur dans l'industrie et la raison de ses droits positifs, afin de démontrer la nécessité des brevets d'invention, au double point de vue de la société et des inventeurs eux-mêmes. »

BATBIE (A.). — *Traité théorique et pratique de droit public et administratif*, contenant l'examen de la doctrine et de la jurisprudence, la comparaison de notre législation avec les lois politiques et administratives de l'Angleterre, des États-Unis, de la Belgique, de la Hollande, des principaux États de l'Allemagne et de l'Espagne, la comparaison de nos institutions actuelles avec celles de la France avant 1789, et des notions sur les sciences auxiliaires de l'administration, l'économie po-·ue et la statistique. T. IV. Cotillon, in-8, 1863.

Le titre détaillé de cet ouvrage considérable indique pourquoi nous lui faisons une place dans notre bibliographie. L'économie politique préoccupe sans cesse M. Batbie, et tient une grande place dans son Traité.

BAUDRILLART (Henri). — *Portraits de publicistes modernes*. In-8. et 2e édit. in-18. Paris, Didier.

Quelques-unes de ces Études sur d'éminents publicistes voient le jour pour la première fois; d'autres ont déjà paru, mais M. Baudrillart ne les a soumises à l'épreuve d'une seconde publicité qu'après des corrections et des additions qui les ont renouvelées. Le volume se compose d'une Introduction, d'un Tableau historique des progrès de la philosophie politique et des morceaux dont voici les titres : Arthur Young et la France de 1789. — Royer-Collard. — Joseph de Maistre. — Maine de Biran. — Adam Smith, moraliste. — Beccaria. — L'*Heptaplomeres*, de J. Bodin. — F. Bacon. — Th. Morus et le Communisme moderne. — M. Louis Blanc. — M. P.-J. Proudhon en 1848. — P. Rossi. — John Stuart Mill.

BÉNARD. — *Le servage des gens de mer*. Lettres à S. Exc. le cardinal Mathieu. Paris, Dentu. Br. in-18.

Recueil de lettres publiées par l'auteur dans l'*Avenir commercial* dont il est le rédacteur en chef.

BLAISE (des Vosges). — *Observations concernant les sociétés à responsabilité limitée* et la modification de l'article 28 du Code de commerce., 2e édit. Guillaumin et Ce. Broch. gr. in-8.

Cette brochure a été l'occasion d'une discussion très-intéressante au sein de la société d'Économie politique. (V. le *Journ. des Écon.* de mars 1863.)

BLOCK (Maurice). — *Puissance comparée des divers Etats de l'Europe*. 1 vol. in-8. avec un atlas in-fol. de 13 cartes. Gotha, Justus Perthes. Paris, Herold.

BLOCK (Maurice). — *Dictionnaire général de la politique*. Paris, O. Lorenz. Livraisons, 1 à 5. L'ouvrage aura 14 liv. et formera 2 vol. gr. in-8 à 2 col.

M. BLOCK, en sa qualité d'économiste, a eu soin de faire entrer dans cette publication des articles sur toutes les matières économiques qui touchent à la politique.

BOUTAREL (Aimé). — *Le traité de commerce et le libre-échange*. Br. gr. in-8. Guillaumin et Ce.

CAUCHY, ancien maître des requêtes. — *Le Droit maritime international considéré dans ses origines et dans ses rapports avec les progrès de la civilisation.* 2 fort. vol. in-8. Paris, Guillaumin et Cᵉ.

Ouvrage couronné par l'académie des Sciences morales et politiques.

CHARNACÉ (Guy de). — *Études d'économie rurale.* 1 vol. in-18. Paris, Michel Lévy.

CHEVALIER (Michel). — *L'Exposition universelle de* 1862, Paris, Chaix et Cᵉ. 1 vol. in-8.

C'est la belle préface que M. Michel Chevalier a écrite pour servir de vestibule au Recueil des Jurés de la section française de l'Exposition universelle de 1862 et que les éditeurs ont, avec raison, fait tirer à part. Jamais pages plus substantielles et d'une science des faits plus sérieuse et plus complète n'ont été offertes à ceux qui veulent s'instruire. (V. le compte-rendu dans le *Journal des Économistes* de janvier 1863.)

CHOCQUEEL (W). — *Essai sur l'histoire et la situation actuelle de l'industrie des tapisseries et des tapis.* Paris, Guillaumin et Cᵉ. 1 vol. gr. in-32.

CLAPIER (A.), ancien député de Marseille. — *Marseille, son passé, son présent et son avenir.* Paris, Guillaumin et Cᵉ. Broch. gr. in-8.

Tableau complet du développement commercial du premier des ports méditerranéens de la France, qui a été publié d'abord, avec un autre cadre, dans le *Dict. Univ. du Commerce et de la Navig.* à l'art. *Marseille.*

COCHIN (Aug.). — *De la condition des ouvriers français d'après les derniers travaux.* Br. in-8. Douniol.

CONSIDÉRATIONS ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES SUR LES RESSOURCES DE L'EMPIRE D'AUTRICHE. Br. in-8. Guillaumin et Cᵉ.

Courtiers et représentants de commerce. — Lyon, veuve Mongin-Rusand. Br. in-8.

Cette brochure doit être rapprochée de la plaidoirie de M. Jules Favre que nous mentionnons dans cette Bibliographie.

COURTOIS fils (Alph.). — *Tableau des cours des principales valeurs,* du 17 janvier 1797 (28 nivôse an V) jus-

qu'à nos jours, relevés sur les documents officiels. Paris, l'auteur, et Guillaumin et Ce. 1 vol, in-4. oblong.

COURTOIS fils (Alph.) — *Manuel des fonds publics et des sociétés par actions*, 5e édition complétement refondue. Paris, Garnier frères. 1 vol. grand in-18.

CRISENOY (J. de). — *Les ordonnances de Colbert et l'inscription maritime*. Br. gr. in-8. Guillaumin et Ce. (*Extr. du Journal des économistes.*)

DU CHATELIER (A), correspondant de l'Institut et de la Société centrale d'agriculture. — *L'agriculture et les classes agricoles de la Bretagne*. 1 vol. in-8. Guillaumin et Ce.

L'attention de l'historien, de l'homme d'État, de l'économiste s'est portée particulièrement, dans ces dernières années, sur les questions qui se rattachent aux classes agricoles ; et, à côté des travaux d'ensemble qui ont été entrepris, on a vu se produire aussi des monographies qui, peut-être, ne sont pas moins utiles à l'intérêt public. Le livre de M. Duchâtelier est l'un des plus soigneusement faits qu'on puisse citer en ce genre ; et ce n'est pas l'un des moindres charmes de son étude que de la voir appliquée à une population qui a su profiter de l'émancipation générale, et mettre à exécution les lois du progrès matériel, sans presque rien perdre des qualités de son caractère, de son honnêteté, de sa probité, de son amour pour le travail, sans vouloir enfin abuser des droits qu'on a conquis pour elle et sans répudier des droits qui sont éternels.

DUREAU (B.). — *La question des sucres devant le consommateur*. Br. gr. in-8. Dentu, 1863.

DUVAL (Jules). — *Histoire de l'émigration européenne, asiatique et africaine, au* XIXe *siècle*, ses causes, ses caractères, ses effets. 1 beau vol. in-8. Guillaumin.

(Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques.)

« L'auteur a donné des preuves d'un grand savoir et d'une grande pénétration, et il convient d'approuver les heureux efforts qu'il a faits pour ne laisser dans le doute aucun des côtés de la question. » (*Rapport de M. Hipp. Passy*).

(V. le compte-rendu fait dans le *Journal des Économistes* et le 5e *Bulletin* de la librairie Guillaumin et Ce.)

Voici un extrait de la préface de M. J. Duval, qui donne une

idée de la doctrine de son livre : « La France, pour rentrer dans sa voie historique et y accomplir sa destinée, doit d'abord perdre ses préjugés sur l'émigration : Où l'opinion publique voit un affaiblissement, il faut lui montrer la meilleure marque de la virilité. Je serais heureux si mon livre contribuait un peu à ce redressement, en présentant sous son vrai jour ce grand phénomène social : une épreuve des corps et des âmes, dure sans doute dans ses premières phases, mais saine et fortifiante ; une plantation profitable, même aux branches dont les fruits mûrs se détachent pour devenir ailleurs des semences fécondes. L'émigration, suivie de colonisation, est le déversoir des populations surabondantes, la mission des caractères entreprenants, le refuge des situations déclassées, l'asile des vaincus et des opprimés, une leçon aux mauvais gouvernements, un remède aux misères des pauvres comme à l'ennui et à l'oisiveté des riches, le fondement de la puissance maritime des États, un instrument des échanges internationaux, le germe des cités, des nations et des royaumes. Des émigrants qui, d'un continent à l'autre, transportent le flambeau de la civilisation, la science doit dire, comme Lucrèce des coureurs se passant de main en main des torches enflammées :

Et vitai lampada tradunt.

Apprécions les services que rendent ces intrépides messagers de travail et de paix, et que chaque peuple, que chaque génération sentent la noble ambition d'enrôler, dans l'armée industrielle de l'humanité, des légions d'éclaireurs, de pionniers et de soldats. La grandeur durable de la France est à ce prix. »

EMION (Victor). — *Le commerce et les chemins de fer.* Br. gr. in-8. Guillaumin et Cᵉ. (*Extr. du Journal des économistes.*)

ESQUIROU DE PARIEU, vice-président du conseil d'État, membre de l'Institut. — *Traité des Impôts considérés sous le rapport historique, économique et politique en France et à l'étranger.* 3 vol. in-8. [Les tomes I et II ont paru.]

Ce traité est l'un des plus importants ouvrages qui aient paru dans ces dernières années. La matière est, en effet, de celles qu'il était le plus nécessaire de voir traitée par un esprit lucide, habitué à la pratique des grandes affaires et en même temps qu'homme d'État, doué de cette vaste érudition qui permet de ne rien oublier dans l'étude des détails et de ce sens sûr et net qui distingue partout la vérité de l'erreur.

Extinction immédiate du Paupérisme par la suppression des chômages. Paris, Chaix et Cᵉ. 1 vol. in-18.

Garbouleau (Paul), docteur en droit, avocat à la cour de Montpellier. — *Éléments d'économie politique à l'usage des gens du monde*. Paris, Guillaumin et Cᵉ. 1 fort vol. in-8.

Cet ouvrage, inspiré à l'auteur par le cours d'économie politique de M. Frédéric Passy, à Montpellier, se divise en quatre parties dont voici les intitulés : 1re *Partie :* De la production de la richesse. — 2e *Partie :* De la circulation de la richesse. — 3e *Partie :* De la distribution de la richesse. —4e *Partie* : De la consommation de la richesse.

Garnier (Joseph), professeur à l'École impériale des ponts et chaussées, etc. — *Traité d'Économie politique*, exposé analytique des principales applications de cette science et de l'organisation économique de la Société, adopté dans plusieurs écoles ou universités, 5e édit., considérablement augmentée. 1 très-fort. vol. grand in-18 de plus de 700 pages. Paris, Garnier frères, et Guillaumin et Cᵉ.

« C'est un très-bon ouvrage que celui dont j'entretiens en ce moment l'Académie.

« L'auteur a dévoué de longues et studieuses années au soin méritoire de doter l'Économie politique d'un livre qui, tout en conservant la forme scientifique la plus rigoureuse, en mit les principes à la portée des intelligences ordinaires. Le succès a couronné des labeurs entrepris dans l'intérêt même de la science, et conduits à leur terme avec une ingénieuse et persévérante activité. » (Hipp. Passy, rapport à l'Académie des Sciences morales et politiques.)

Garrido (Fernando). — *L'Espagne contemporaine*, ses progrès moraux et matériels au xixe siècle. Bruxelles, Lacroix Verbœckoven et Cᵉ. 1 vol. in-8.

(V. le compte-rendu dans le *J. des Économistes* mars 1863.)

Guardia. — *Les Républiques de l'Amérique Espagnole*. Br. in-8. Hachette et Cᵉ.

Guillory. — *Le Marquis de Turbilly*, agronome angevin du xviiie siècle, 2e édition, revue et augmentée avec des appréciations historiques, par MM. E. Chevreul et

P. Clément. 1 vol. gr. in-18. Angers, Cosnier et Lachèze, et Paris, Guillaumin et C.

Haut (Marc de). — *La Crise américaine, ses causes, ses résultats probables, ses rapports avec l'Europe et la France.* Br. in-8. Dentu.

Jourdier (Auguste). — *Voyage agronomique en Russie.* Lettres et Notes sur une deuxième excursion faite en 1860-1861, ouvrage entièrement nouveau et accompagné d'une grande carte des chemins de fer, des canaux et des itinéraires suivis par l'auteur de 1859 à 1861. Paris et Leipsik, Franck et Hérold, in-8.

Ce volume fait suite à la relation d'un premier voyage entrepris en 1859-1860. M. Jourdier est, en outre, l'auteur d'un livre qui a pour titre : *Des forces productives, destructives et improductives de la Russie.*

Juglar (Clément). — *Des crises commerciales et de leur retour périodique en France, en Angleterre et aux États-Unis.* Paris, Guillaumin et C. 1 vol. in-8.

Cet ouvrage est un Mémoire couronné par l'Académie des Sciences morales sur le sujet indiqué par elle-même en ces termes : « Rechercher les causes et signaler les effets des crises commerciales en Europe et dans l'Amérique du Nord. » M. Wolowski en a rendu compte au nom de la section d'économie politique et il a dit en concluant : « Dans de nombreux tableaux habilement dressés qui enrichissent son mémoire, l'auteur a résumé, en ce qui concerne les oscillations des banques, des faits constamment en harmonie avec le mouvement des douanes, le prix moyen des céréales, la marche de la population et le cours des fonds publics. Observateur exact, il se tient en garde contre toute conclusion trop absolue. Il est trop prévoyant pour présenter quelque spécifique extraordinaire; il préfère invoquer l'expérience et stimuler l'activité intelligente de ceux auxquels il confie la direction des institutions de crédit. Il ne propose pas des modifications dangereuses à la constitution des banques, et il ne s'aventure pas à demander au crédit des secours impossibles. C'est beaucoup que de connaître le siége du mal à l'aide d'une observation sagace et de grouper, au moyen d'une méthode ingénieuse, des documents d'une valeur incontestable. »

La Brême (De). — *Des Conseils généraux*; étude comparative sur l'administration des départements.

Le plan de M. de la Brême est bien simple ; il consiste à montrer ce que sont réellement les conseils généraux, ce qu'ils font et ce qu'ils pourraient faire. M. de Lavergne dit : « Ce n'est pas l'étendue des circonscriptions, c'est l'étendue des attributions qui importe. » Le regrettable M. Chevillard disait de son côté : « Ce qui gêne les conseils généraux, ce n'est pas davantage les restrictions apportées à leur autorité, les bornes posées à leur droit, il faut le dire, ce sont les limites naturelles du département. » Entre ces deux affirmations, M. de la Brême désire en poser une troisième et répond : « Ce ne sont ni l'espace ni le pouvoir qui manquent aux conseils généraux : ce sont les ressources, et surtout le manque d'esprit d'association, qui a été rêvé et entrevu en 1789, et qu'on a si peu recherché depuis. »

LANDRIN, ingénieur civil des mines. — *Traité de l'Or*. Monographie : histoire naturelle, exploitation, statistique de l'or ; son rôle en économie politique et ses divers emplois. Paris, Guillaumin et C°. 1 vol. gr. in-18.

Depuis une quinzaine d'années on trouve à l'ordre du jour de presque toutes les discussions d'économie politique, de statistique et même de pure politique, la question si importante de l'or. D'éminents esprits l'ont traitée, et, on peut le dire, résolue. Mais personne n'avait entrepris de reprendre le sujet et de l'élargir sous la forme d'une monographie complète où il ne fût pas dit seulement quel rôle joue aujourd'hui le précieux métal dans les transactions commerciales, mais quel rôle il a joué depuis que les sociétés humaines existent, dans toutes les applications de l'industrie et de l'art aussi bien que du négoce. Il était enfin à désirer que quelqu'un nous donnât l'histoire complète, l'histoire scientifique, métallurgique, industrielle, artistique, économique de l'or. C'est ce livre que M. Landrin a voulu donner au public.

LE HARDY DE BEAULIEU (Ch.) — *Du salaire*. Exposé des lois économiques qui régissent la rémunération du travail et des causes qui modifient l'action de ses lois. 2° édition. Bruxelles, Lacroix et C°. 1 vol. gr. in-18.

L'orthodoxie des doctrines de M. Lehardy de Beaulieu est bien connue et donne du prix à tous les écrits qu'il signe.

Voici la table des matières de cette seconde édition :

Préface. — Introduction. — Chap. I. Théorie générale des salaires. — II. Des conditions à réunir pour obtenir le travail de l'ouvrier à bas prix. — III. Influence exercée sur le salaire par le développement matériel et intellectuel de l'ouvrier. — IV [illegible] travail des femmes et de sa rémunération. — V. Du tra

enfants. — VI. Influence du prix des moyens d'existence par le salaire. — VII. Influence exercée sur le salaire par le capital. — VIII. Influence des machines et du perfectionnement des procédés industriels. — IX. Influence de la division du travail. — X. Influence de la liberté des échanges sur le taux des salaires. — XI. Le chômage du lundi, l'ivrognerie et leurs conséquences. XII. Les institutions de prévoyance. — XIII. La charité et les établissements de bienfaisance. — XIV. L'association. — XV. La propriété. — XVI. Influence des institutions politiques. — XVII. Le salariat. — Appendice. — De l'influence future des machines à coudre sur le sort de l'ouvrière.

LE PELLETIER DE SAINT-REMY. — *Révision des Constitutions coloniales*. Br. in-8, de 24 pages.

LÉRUE (J.-A. de). — *Maîtres et domestiques*. Paris, Guillaumin et Ce, 1 vol. gr. in-8.

LIÉGEOIS (Jules). *Essai sur l'histoire et la législation de l'usure*. Paris, A. Durand. 1 vol. in-8.

LUSTRAC (A. de), capitaine d'artillerie. — *Christianisme et socialisme*. Paris, Guillaumin et Ce. 1 vol. gr. in-18.

MAGNAN (le capitaine.) — *Du commerce maritime*, des causes de sa décadence et des moyens d'y remédier. Br. in-8. Paris, Dentu.

MARBEAU (F.). — *Des Crèches pour les petits enfants des ouvriers* (ouvrage couronné par l'Académie française), 5e édition. Paris, Guillaumin et Ce. Br. in-8.

MASSÉ (G.), conseiller à la Cour de Paris. — *Le Droit commercial dans ses rapports avec le droit des gens et le droit civil*, 2e édition revue et augmentée, 4 vol. in-8. Prix 32 fr. Paris, Guillaumin et Ce.

Cet excellent ouvrage traite de matières qui confinent souvent à celles qu'ont à étudier les financiers et les économistes, aussi bien que les négociants. Il est classique dans son genre. M. le conseiller Massé y a fait preuve d'une connaissance parfaite de la science économique.

MOLINARI (G. de). — *Cours d'économie politique*, 2e édition revue et augmentée. — Tome I. La production et la distribution des richesses. — Tome II. La circulation et la consommation. Bruxelles, Lacroix, Verbœckoven et Ce. Paris, Guillaumin et Ce. 2 vol. in-8.

L'auteur de ce cours, dit un savant professeur de l'université de Louvain, M. J.-J. Thonissen, s'est proposé de démontrer que l'immense domaine du travail est gouverné, lui aussi, par une loi supérieure qui agit incessamment et avec une irrésistible puissance pour maintenir un équilibre nécessaire entre les différentes branches et les différents agents de la production. Il a voulu montrer que, sous l'impulsion de cette loi, l'ordre s'établit de lui-même dans le monde économique, comme il s'établit dans le monde physique en vertu de la loi de la gravitation.

L'auteur a ajouté à cette nouvelle édition une leçon sur la propriété, et refait, avec des développements tout à fait nouveaux, les leçons sur la part du travail et la population.

(V. le compte-rendu de M. Dupuit dans le *Journal des Economistes*, janvier 1863.)

PAUL (Edmond.). — *L'éducation industrielle du peuple* ou la protection due aux industries naissantes. 2e lettre à M. Monfleury. Paris, Bourdier. Br. in-8.

Étude économique spécialement appliquée aux intérêts de la république d'Haïti dont l'auteur est citoyen. (V. le compte-rendu dans le *Journal des Économistes* de février 1863.)

PERISTET. — *Entretiens familiers sur l'Économie politique et la statistique*, suivis d'un vocabulaire. Paris, Cotillon. 1 vol. in-12.

Plaidoyer de Me Jules Favre pour les représentants de commerce. — Cour Impériale de Lyon. — Lyon, Ve Mougin-Rusand, br. in-8.

PROTIN (P. O.). — *Les Économistes appréciés* ou nécessité de la protection. Paris, Dentu. 1 vol. in-18.

RAPPORTS DES MEMBRES DE LA SECTION FRANÇAISE DU JURY INTERNATIONAL sur l'ensemble de l'exposition, publiés sous la direction de M. MICHEL CHEVALIER, président. Paris, Chaix et Ce. 6 vol. in-8.

« A mesure que se succéderont les expositions universelles, on appréciera comme ils le méritent la série des comptes-rendus qu'elles auront fait naître. Ce sont là les archives où, pour ainsi dire, jour par jour, se trouvera écrite l'histoire des arts industriels. Sans aucun doute, il y a bien d'autres livres que l'on pourrait consulter, et tant de Recueils et tant de Revues; mais le nombre même de ces documents les rend inutiles à la longue, tandis que les rapports des jurys, si l'on s'ap-

plique désormais à les maintenir dans un même plan et à en écarter tout ce qui est inutilement rétrospectif, contiendront pour de très-courtes périodes de temps tout ce qu'il est nécessaire que l'on connaisse. Les menus détails étant supprimés, il n'en sera que plus aisé de distinguer les inventions et les progrès qui ont de l'importance. » (Paul Boiteau, *Journal des Économistes* de janvier 1863.)

Rapports des ouvriers délégués a l'exposition universelle. — 1 vol. gr. in-18, 6, rue Boucher, à Paris.

Ces études, essentiellement pratiques, sont extrêmement intéressantes. La plupart de ces délégués, hommes remarquables dans leur genre, ont su parfaitement étudier et comparer la situation des classes ouvrières en Angleterre et en France.

Raudot, ancien représentant de l'Yonne. — *Mes Oisivetés*, 1 vol. gr. in-8. Prix : 7 fr. 50 c.

Il y a dans ce recueil de Mélanges des articles qui sont purement économiques. Par exemple ceux-ci : *De la liberté des défrichements. — Les eaux. — Les inondations. — Colbert. — De l'agriculture en France. — L'avenir des nations.*

M. Raudot appartient à cette digne famille des penseurs et des écrivains de province, qui consacrent leurs loisirs à des études pratiques dont le recueil forme ensuite de très-utiles ouvrages. *Mes oisivetés* sont l'un des meilleurs qu'on puisse citer dans ce genre.

Reboul (E). — *Assurances sur la vie*, avec une préface, par M. Alfred de Courcy, in-8. Dubuisson et Cᵉ.

Regnault (Jules.). — *Calcul des changes* et philosophie de la bourse. Paris, Mallet-Bachelier et Castel. 1 vol. in-8.

Reybaud (Louis), de l'Institut. — *Le coton, son régime, ses problèmes, son influence en Europe.* Nouvelle série des études sur le régime des manufactures. Paris, Michel Lévy frères. 1 vol. in-8.

On sait quelle valeur offrent les travaux de M. Louis Reybaud. Ses récentes études sur les manufactures et celles-ci, sur la question du coton, ne sont pas les moindres de ses titres. Si jamais livre fut un ouvrage d'actualité, c'est cette dernière œuvre de M. Reybaud. Rien n'égale l'intérêt, et la science et la clarté avec lesquels il en a traité toutes les parties. (V. le compte-rendu dans le *Journal des Economistes* du mois d'avril 1863.)

— *Économistes modernes*, 1 vol. in-8. Paris, Michel Lévy frères.

C'est une galerie de portraits des maîtres faits par un maître.

RICHELOT (Henri). — *Une Révolution en Économie politique.—Exposé des doctrines de M. Macleod.* Paris, in-8°, 1863, Capelle.

Nous n'avons pas à nous prononcer ici sur les mérites de ce livre ; mais depuis que M. Michel Chevalier a attiré l'attention sur les théories de Macleod (*Journal des Economistes*, janvier 1863), chacun sait quelle importance il faut y attacher. M. Richelot a voulu étudier à fond ce nouveau sujet de discussions économiques.

SÈVE (Edouard.). — *Le Nord Industriel et Commercial.* Danemark, Norwége, Suède, Russie; 3 vol. in-8. Bruxelles, chez A. Lacroix, Verbœkhoven et Ce.

Trois volumes pleins de faits, en grande partie inconnus.

M. Ed. Sève a entrepris, sous les auspices de la Chambre de commerce de Bruxelles et du gouvernement belge, un voyage dans les États du nord de l'Europe à l'effet d'y étudier les moyens pratiques d'étendre les relations commerciales et industrielles de la Belgique avec ces pays.

SINIBALDO DE MAS (don). — *Considérations sur le Papier-Capital*, 2e édit. Br. in-8. Guillaumin et Ce.

STAMM (E.).—*Symptômes d'une prochaine révolution industrielle.* Br. in-8. Guillaumin et Ce.

VALNY (S.-C.). — *Études sur la dépopulation des campagnes*, ses causes, ses conséquences et les moyens pratiques de la combattre. Auch, Cocharaux. 1 vol. in-18.

VAN HOLSBEEK (le doct.). — *L'industrie dentellière en Belgique.* Étude sur la condition physique et morale des ouvrières en dentelles. Bruxelles, Gerstman, Paris, Guillaumin et Ce. 1 vol. in-18.

VIGNES (Édouard). —*Traité Élémentaire des Impôts*, comprenant un aperçu économique et historique, — un exposé méthodique et raisonné de la législation, — l'indication, sur chaque point, des lois, ordonnances et décrets ; — l'organisation des administrations financières, — les tarifs en vigueur, — les renseignements statistiques les plus récents; suivi d'un appendice repro duisant les modifications apportées à la législation par par la loi du 2 juillet 1862. Guillaumin et Ce ; Paul Dupont et Ce. 1 vol gr. in-8.

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

France.

DEUXIÈME PARTIE.

Ville de Paris.

TROISIÈME PARTIE.

Pays étrangers.

QUATRIÈME PARTIE.

Variétés.

FIN DE LA TABLE.

Saint-Denis. — Typographie de A. MOULIN.

ANNUAIRE

DE

L'ÉCONOMIE POLITIQUE

ET DE

LA STATISTIQUE

POUR

1863

PAR MM. M. BLOCK ET GUILLAUMIN

20e Année

PARIS

GUILLAUMIN ET Cie, LIBRAIRES

Éditeurs du Journal des Économistes, de la Collection des principaux Économistes, du Dictionnaire de l'Économie politique, du Dictionnaire universel du Commerce et de la Navigation, etc.

14, RUE RICHELIEU

1863

Nouvelles Publications depuis Juin 1863

1863

hist

anga

tarif

i conce

tion de

al con

de la c

politiq

de l'in

192 p.

on ave

le.

vi d'ét

Éd